Revue anthropologique

Revue anthropologique

FONDÉE PAR ABEL HOVELACQUE
PUBLIÉE PAR LES PROFESSEURS DES ÉCOLES D'ANTHROPOLOGIE DE PARIS ET DE LIÉGE

ORGANE DE L'INSTITUT INTERNATIONAL D'ANTHROPOLOGIE

PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS



TRENTE-HUITIÈME ANNÉE
1928

LIBRAIRIE ÉMILE NOURRY
62, RUE DES ECOLES, PARIS-Ve

LES OSSEMENTS DU POÈTE
JULES SLOVACKI

Par le Dr G. PAPILLAULT

Professeur à l'Ecole d'Anthropologie,
Directeur de Laboratoire à l'École des Hautes Etudes.

J'ai été conduit à faire des observations anthropologiques sur les restes du poète polonais Jules Slovacki dans les circonstances suivantes :

Mon éminent collègue, M. le professeur Talko Hryncewicz, recteur de l'Université de Cracovie, m'a écrit pour m'annoncer l'exhumation de J. Slovacki, et me demander si je consentirais à examiner ses ossements. J'ai accepté avec empressement ; il y a en effet un grand intérêt scientifique à observer les caractères morphologiques d'un homme de génie : ils peuvent nous donner sur son tempérament des indications d'une valeur bio-psychologique considérable. On pense non seulement avec son cerveau, mais avec son organisme tout entier, et la forme de ce dernier, son degré d'évolution et de perfection humaine, exercent sur le psychisme une action dont on ne saurait exagérer l'importance. Aristote, traduisant peut-être les préoccupations des grands artistes qui florissaient autour de lui, affirmait que l'âme est la forme du corps. C'est une vue métaphysique et finaliste qui, par tout un côté, dépasse notre expérience, mais qui exprime admirablement la corrélation qui existe entre la forme du corps et la pensée, et que chaque découverte scientifique nous révèle avec une clarté toujours plus éclatante.

Quand toutes les parties molles d'un organisme ont disparu, comme c'est le cas ici, sa forme n'est pas évanouie ; elle laisse dans le squelette une empreinte fidèle, où l'on peut retrouver les éléments fondamentaux de sa constitution, de son tempérament, et, par là, de ses instincts, de ses tendances et de son mode d'activité biologique et psychique.

Je dois donc féliciter M. Talko Hryncewicz de son initiative ; nous

sommes habitués d'ailleurs à collaborer, dans cet Institut international d'Anthropologie dont le but est précisément d'établir, entre les chercheurs, une coopération permanente.

Je dois enfin exprimer au Gouvernement polonais la reconnaissance du monde savant pour avoir donné à la science un précieux encouragement et un exemple d'intérêt à nos recherches, qui sera peut-être suivi désormais dans des circonstances analogues. En effet, M. Alfred Chlapowski, Ambassadeur de Pologne, m'avait confirmé par lettre la mission qui m'avait été proposée, et me l'a facilitée par tous les moyens.

En conséquence, le mardi 14 juin 1927, à 7 h. 1/2 du matin, je me suis transporté au Cimetière Montmartre, avec mon garçon de Laboratoire chargé des instruments nécessaires ; le Dr Kossowitch, élève du Laboratoire d'Anthropologie, avait bien voulu m'accompagner pour écrire, sous ma dictée, mes observations. Un photographe, M. Londynski choisi par l'Ambassade, était présent et a exécuté de belles photographies du crâne, mis en place par moi. J'avais également prévenu M. Lorenzi, le mouleur bien connu, qui a pris le moulage du crâne, avec un soin et une exactitude que je suis heureux de signaler ici.

Vers 8 heures du matin, on procéda à l'exhumation des restes de Slovacki, en présence de l'Ambassade polonaise. Le caveau était très humide ; les planches du cercueil, dans un état de putréfaction avancée, s'effritant dès qu'on y touchait Les fossoyeurs durent donc prendre les os un à un, et me les passer. Un grand nombre d'entre eux étaient dans un état de décomposition assez avancé ; les os les plus spongieux, comme les vertèbres, tombaient en morceaux ; le bassin était dans le même état, il n'en restait que des débris. Même la plupart des os longs avaient été attaqués par l'humidité et l'action des parties molles en décomposition, et ne purent être mesurés. Le fémur et le tibia droits étaient seuls bien conservés, et me fournirent des mesures intéressantes, comme on le verra plus loin. Par une chance particulière, le crâne tout entier était dans un excellent état de conservation ; même la base, beaucoup plus fragile que la voûte, comme on sait, était intacte, tout comme les os de la face et la mandibule. Quand on le remit entre mes mains, il portait encore, collés à sa surface, les cheveux longs et nombreux qui devaient former, autour de la tête du poète, une abondante chevelure. Tels que je les ai trouvés, ils étaient fins et de couleur châtain.

Je procédai immédiatement aux observations ; et commençai par le cubage du crâne suivant la méthode de Broca, c'est-à-dire avec du

plomb de chasse bourré méthodiquement dans la cavité, et mesuré ensuite suivant une technique invariable. Les os du crâne sont minces, mais encore assez solides pour résister au poids et à la pression du plomb. Je les ai tout de même consolidés au moyen d'une sangle serrée à fond, comme on le fait en pareilles circonstances. J'ai trouvé une *capacité cranienne* de 1590 centimètres cubes ; elle est nettement supérieure à la moyenne. Ce crâne n'ayant pas de suture médiofrontale, dite métopique, persistante, je l'ai comparé à une série de 50 crânes non métopiques provenant des catacombes de Paris et mesurés par moi suivant la même technique. Leur capacité était de 1543 centimètres cubes. Le crâne de Slovacki avait donc 47 centimètres cubes en plus. Cette supériorité, envisagée isolément, n'aurait pas une grande signification, mais elle est un point de départ indispensable pour les observations morphologiques qui vont suivre. Tout de même, je dois rappeler que les cerveaux d'hommes éminents sont, dans leur ensemble, très nettement supérieurs à la moyenne. Slovacki vient donc se ranger parmi eux.

Cette capacité prend une signification plus nette quand on la compare à la taille et surtout aux parties du squelette dont le développement peut exprimer la brutalité d'un instinct. C'est ce rapport entre le développement des fonctions psychiques, cérébrales, et la constitution somatique, qui va maintenant attirer notre attention, car il peut nous donner des indications précieuses sur le caractère et le génie de Slovacki.

J'ignore si l'on connaît la taille de Slovacki, mais on peut s'en faire une idée approximative en la calculant d'après la longueur des os des membres. Les coefficients, calculés sur les mensurations du Dr Rollet et d'après les sériations rectificatrices de Manouvrier, portent sur des moyennes. C'est dire qu'ils ne peuvent s'appliquer sûrement à un individu donné, dont le tronc peut être plus ou moins développé. Le fémur, placé dans sa position normale, avait 45 centimètres de long; le tibia, mesuré avec sa malléole, mesurait 36 centimètres. Par suite, la *taille* devrait osciller autour de 1 m. 67. Ces chiffres expriment la longueur totale de l'individu quand il est couché. S'il se met debout, il perd 2 centimètres environ, c'est dire qu'il aurait 1 m. 65.

Slovacki avait donc une taille moyenne ; par conséquent l'excès de capacité cérébrale que nous avons observé ne pouvait dépendre d'un excès de taille. Elle conserve toute sa signification intellectuelle.

La morphologie du crâne va confirmer cette première impression, et nous donner des indications plus précises sur la constitution.

Le crâne, comme le reste du squelette, d'ailleurs, m'est apparu

comme normal. Je n'ai pu relever aucune tare notoirement pathologique, ni aucune anomalie de nature tératologique ou régressive. La voûte présente, il est vrai, une certaine asymétrie, mais on en connaît l'extrême fréquence et elle ne me semble pas dépasser les limites de la normalité. La courbe de profil en est régulière ; la glabelle est bien développée, les bosses frontales et pariétales assez effacées. Les sutures, sur leur face externe, sont libres ; la frontale est peu dentelée, tandis que la sagittale a, au contraire, une dentelure très compliquée. Les mesures qui portent sur la voûte sont naturellement en rapport avec sa capacité et son développement cérébral supérieur. On s'en apercevra de suite dans la *comparaison* que j'en fais avec les 50 crânes que j'ai utilisés déjà à propos de la capacité, et *dont je mets les valeurs moyennes entre parenthèses*, immédiatement après les chiffres trouvés sur notre crâne. C'est ainsi que la courbure sagittale du crâne, depuis le nasion jusqu'à l'opisthion, est de 38 cm. 2 (36,8) ; la courbure horizontale de 52 centimètres (51,5) ; la courbure transversale du bord supérieur du trou auditif à l'autre en passant par le bregma est de 33 centimètres (29,9). Toutes ces mesures confirment simplement notre évaluation directe de la capacité.

Les diamètres de la voûte vont nous apporter quelques faits nouveaux très intéressants : le diamètre antéro-postérieur maximum est seulement de 17 cm. 4 (18,1), plus petit par conséquent que ma série de 50 crânes des catacombes de Paris ; les autres dimensions vont forcément le compenser ; aussi trouvons-nous pour le diamètre transverse maximum 14 cm. 7 (14,3) ; pour D. frontal maximum 13 centimètres (11,9) ; pour la hauteur auriculo-bregmatique 12 cm. 8 (11,6) (1).

Ces mesures prouvent la forme globuleuse du crâne. L'indice céphalique est de 84 (79,2) ; le crâne est donc brachycéphale, ce qui n'est pas rare chez les Slaves comme on le sait.

Comme je l'ai déjà dit, toutes les mesures précédentes sont donc, dans leur ensemble, supérieures à la moyenne et expriment le développement supérieur du cerveau. Nous allons trouver maintenant les preuves d'un *faible développement osseux* dont je vais exposer la signification et la portée psycho-physiologique.

Les bords orbitaires sont peu épais et les cavités orbitaires plus grandes que mes moyennes : la largeur orbitraire est en effet de 4 centimètres (3,7) ; la hauteur est de 3 cm.5 (3,3). Indice orbitaire 87 (88). Le même phénomène se présente dans la largeur des fosses nasales, 2 cm. 6 (2,4).

1. Je rappelle que toutes les mesures ont été prises conformément à la convention internationale de Monaco.

Au contraire toutes les dimensions qui représentent une résistance osseuse ou un développement musculaire sont au-dessous de la



Crâne du poète polonais Slovacki.

moyenne, aussi bien d'une façon absolue que dans leur rapport avec la capacité cérébrale.

Remarquons d'abord que la base occipitale a été trop faible pour

résister à la traction des muscles cervicaux et pour supporter un cerveau trop lourd pour lui. Il en est résulté que les condyles occipitaux et toute la région entourant le trou occipital se sont comme enfoncés à l'intérieur du crâne, ce qu'il était facile de constater à la simple observation. Mais nous avons deux mesures qui le démontrent sans conteste possible. Le diamètre basilo-bregmatique est ordinairement supérieur d'au moins 1 centimètre au diamètre auriculo-bregmatique ; c'est-à-dire que la base du crâne a la forme d'un cône renversé dont la pointe tronquée répond au trou occipital et dont la base élargie soutient la masse encéphalique. Ici, notre cône a tellement cédé que le diamètre basilo-bregmatique 12 cm. 6 est plus petit que le D. auriculo-bregmatique 12,8.

Le D. bimastoïdien exprime surtout la largeur de ce sous occipital trop faible. Comprenant en outre les apophyses mastoïdes, il traduit surtout les surfaces nécessaires à l'implantation des muscles du cou ; il n'atteint que 12 cm 7 (13,1). Les arcades zygomatiques sont grêles, et fournissaient par conséquent un faible support au muscle masséter qui s'y insère, comme on sait. En relation avec ce caractère descriptif, le D. bizygomatique a seulement 12 cm. 6 (13). La comparaison de ce diamètre avec le D. frontal maximum est très-significatif. Sur ma moyenne, le D. frontal maximum est plus petit que le bizygomatique et n'en représente que les 92 centièmes. Chez Slovacki il est plus grand et atteint un indice de 103.

Le D. nasio-basilaire a une signification moins nette que les précédents, à cause des facteurs nombreux qui viennent l'impressionner, il est cependant au-dessous de mes moyennes avec 12 cm. 6 (12,9).

Toute la base du crâne est donc faiblement développée si on la compare à la voûte qu'elle supporte. Même le trou occipital a une aire peu développée, comme le sous-occipital, et, sans doute, comme le rachis que je n'ai pu mesurer à cause de son état de désagrégation : D. antéro-postérieur 3 cm. 4 (3,54), D. transverse 2,9 (3). Les écailles du frontal se sont soudées de bonne heure, prouvant que l'ossification n'avait aucun caractère pathologique ; le D. frontal minimum n'a que 9 cm. (9,6) alors que le D. frontal maximum élargi par la poussée cérébrale était supérieur à ma moyenne, comme je l'ai indiqué plus haut, avec 13 cm. (11,9). Aussi le D. frontal minimum n'est-il que les 69 centièmes du frontal maximum ; il s'élève à 80 dans ma moyenne. Le même fait explique la petitesse du D. interorbitaire, qui exprime l'écartement des deux apophyses du frontal : 2 cm. 2 (2,5).

La longueur de la face a une signification toute différente des caractères précédents. Elle n'a aucune valeur fonctionnelle, car aucun mus-

cle important ne s'insère à sa surface ; elle représente avant tout un caractère de race. Mais elle peut subir des oscillations individuelles importantes, car les glandes endocrines exercent une grande influence sur sa croissance ; par exemple les troubles de la sécrétion hypophysaire et l'acromégalie qui leur fait suite amènent un allongement de la face, parfois considérable, tandis que l'hypothyroïdisme cause son atrophie Or, chez Slovacki, la face dépasse mes moyennes en longueur : hauteur nasio-alvéolaire 7 cm. 2 (6,9) ; hauteur du nez (nasio-sous-nasal) 5 cm. 3 (4,9). La hauteur orbito-alvéolaire minima, qui est de 4 cm. 2 (4,1), montre que la face est bien développée en longueur dans toutes ses parties. Ce fait est notable, car le plus souvent, une brachycéphalie aussi forte que celle de Slovacki entraîne une face courte ou brachyprosopie. Il est possible que cette longueur de la face manifeste la trace d'une activité glandulaire qui aurait pu aider à l'activité de son cerveau et être un facteur de son génie. Ce n'est là, bien entendu, qu'une hypothèse, mais elle m'est suggérée par les travaux récents sur les glandes endocrines dont l'influence s'exerce avec tant de force à la fois sur la morphologie et sur l'activité psychique.

Les dimensions en longueur de la mandibule subissent les mêmes lois de croissance que le maxillaire supérieur que nous venons d'examiner. Comme lui, elle s'allonge extrêmement dans l'acromégalie. Normalement elle doit, d'ailleurs, suivre exactement le développement du maxillaire supérieur, afin que les deux rangées de dents s'adaptent l'une à l'autre. En haut, sa largeur bicondylienne est faible comme la base cranienne sur laquelle elle s'articule, 11 cm. 3 (11,8), mais la longueur de sa branche montante, égale à 6,1 (6,1) reflète simplement la longueur de la face. De même encore la hauteur de sa symphyse, 3 cm. 1 (3,2) et la hauteur du corps mandibulaire pris entre la première et la deuxième molaire 2 cm. 9 (2,7), participent à la hauteur de la face dont elles accentuent ainsi le caractère.

Slovacki avait primitivement une belle dentition, bien développée, et elle est intacte à la mandibule dont toutes les dents sont encore en place et en parfait état de conservation ; mais la carie avait atteint celles du maxillaire supérieur dont neuf seulement étaient encore conservées et saines. Ce détail se voit très bien sur la photographie prise de face. On peut y observer aussi la largeur des deux incisives médianes supérieures. L'os en rapport direct avec cette belle dentition devait avoir un développement en corrélation avec elle. C'est ainsi que le diamètre maximum du bord alvéolaire supérieur atteint 6 cm. 1 (6,1), tandis que la flèche qui représente l'étendue de la courbure dentaire dans le sens antéro-postérieur s'élève à 5 cm.4 (5,1). L'épais-

seur de la mandibule prise au niveau de l'espace qui sépare la première de la deuxième molaire atteint 1 cm. 5 (1,5). La hauteur du bord alvéolaire supérieur est assez considérable, comme toutes les hauteurs de la face ; le palais osseux apparaît donc comme assez surélevé.mais il ne manifeste aucune disposition ogivale ainsi qu'il arrive chez les adénoïdiens.

Aucune tare ne se manifeste donc en ces régions où elles sont si fréquentes, et la dentition était même belle. Mais la partie active de la mastication manifestait cette faiblesse que nous avons observée à la base du crâne. Déjà nous avons noté précédemment la gracilité des apophyses zygomatiques, et nous en avions induit que le muscle qui s'insère sur elle, le masséter, devait être bien peu développé. Nous en trouvons la confirmation à son autre surface d'insertion, sur la branche montante de la mandibule La largeur de celle-ci est remarquablement faible. Sa largeur maxima, prise au niveau de l'apophyse coronoïde, est seulement de 3 cm. 6 (contre 4,3 obtenue dans ma moyenne) et sa largeur minima montre la même faiblesse, 2 cm. 7 (3,1).

On retrouve dans le reste du squelette la même gracilité. J'en avais été frappé au premier coup d'œil jeté sur les os des membres qui avaient été respectés par la décomposition, et si on me les avait montrés séparés du bassin, je n'aurais guère hésité à les attribuer à une femme, tellement leur épaisseur était faible, tellement les empreintes musculaires étaient superficielles. Les mesures que j'ai prises sur le fémur droit, seul bien conservé, vont en donner la preuve éclatante. J'ai pris sur dix squelettes de Français qui sont dans nos collections et dont le sexe est certain, les mêmes mesures que celles que j'avais relevées sur le squelette de Slovacki. J'avais ainsi une moyenne parfaitement suffisante pour dégager, par comparaison, des caractères aussi marqués, des différences aussi profondes.

On appréciera mieux la petitesse des os de Slovacki en les comparant, non seulement avec la moyenne des dix squelettes, mais avec le maximum et le minimum de chaque mesure. J'appelle d'abord l'attention sur le D. bicondylien ou écartement maximum des deux condyles fémoraux. Je l'ai trouvé égal à 6 cm. 8 chez Slovacki, tandis qu'il atteignait 8,3 dans ma moyenne avec un maximum de 9,5 et un minimum de 7,1. On voit que ce minimum lui est encore supérieur. Je tiens bien à démontrer que ces résultats très importants ne tiennent pas à un hasard de série ou à un choix qui placerait les squelettes dont je disposais parmi des individus très robustes. J'avais relevé autrefois le même diamètre sur 100 cadavres des hôpitaux de Paris ;

je prenais cette mesure avec un compas d'épaisseur fortement pour déprimer le plus possible les parties molles. Malgré ce soin, il devait être un peu supérieur à celui qu'on prend sur les os secs, mais de bien peu Chez eux j'ai trouvé en moyenne 9 cm 02. On voit la concordance avec ma série de squelettes.

La diaphyse fémorale, mesurée en sa région moyenne, présente une gracilité en rapport avec les chiffres précédents. Le diamètre antéro-postérieur était de 2 cm. 6 (moy. 2,7 ; maximum 3,3 ; minim. 2,2) ; son D. transverse au même niveau était de 2,6 (moy. 2,7 ; max. 3,4 ; mini. 2.2). La hauteur du col fémoral était de 3 cm. 4 (moy. 3,5 ; max. 4 : minim 3) ; son épaisseur était de 2 cm. 5 (moy. 2,7 ; max. 3 ; minim. 2.4). La partie supérieure de la diaphyse présentait un léger aplatissement, c'est-à-dire un peu de platymérie. A ce niveau le D. antéro postérieur était de 2 cm. 5 (moy. 2,7 ; maxim. 3,2 ; minim. 2,1) et le D. transverse était de 2 cm. 9 (moy. 3 ; maxim. 3,8 ; minim. 2,5). Le tibia présentait un degré plus marqué de platycnémie avec D. un antéro-postérieur de 3 cm. 1 et un D. transverse de 2 cm. 0. Il n'y avait aucune tendance à la rétroversion.

Je note ces caractères de platymérie et de platycnémie sans y insister, car on n'en sait pas exactement la signification. Mais on voit, par les mesures prises sur le fémur. que leur valeur est inférieure à la moyenne. et voisine avec le minimum ; encore dois-je noter que ce minimum appartient à un individu ayant une taille beaucoup plus petite que celle de Slovacki.

* * *

L'ensemble de ces mensurations nous révèle une série de faits psycho-physiologiques de la plus haute importance sur lesquels j'ai déjà donné des indications et qu'il me reste à résumer. Les muscles masticateurs devaient être peu développés, indiquant que les fonctions masticatrices étaient peu énergiques. Il me semble légitime d'en induire que l'instinct nutritif avait une intensité médiocre, faible même, et mettait l'organisme dans un état de vitalité qui ne lui a pas permis de résister aux souffrances de l'exil, loin du ciel de sa partie et loin des siens. De plus, cet instinct, essentiellement égocentrique, devait avoir une projection cérébrale et une intensité psychique aussi peu développées que le sont ses manifestations somatiques, laissant par conséquent une place prépondérante aux instincts altruistes et à ces sentiments de sympathie universelle où le moi, moins centralisé en lui-même, moins absorbé en ses fonctions anaboliques, tend à se confondre avec les individualités physiques ou sociales.

Tout ce qui exprime la résistance du squelette, le développement musculaire et la force physique montre que ces fonctions de relation étaient également faibles chez Slovacki. On peut en induire, non seulement que ses instincts de lutte et de défense avaient peu d'énergie, mais surtout que l'idée, une fois formée, avait peu de tendance à se réaliser en action pratique. De telles constitutions ont évidemment des tendances à s'écarter des réalités où ils ont peu de force pour agir, et à chercher dans la rêverie une compensation à leur faiblesse organique.

Il me reste à décrire quelques caractères esthétiques du visage qui sont en accord parfait avec l'impression qui se dégage des mensurations précédentes. Nous avons vu que les orbites avaient une entrée plus grande que la moyenne ; elles devaient donc laisser à l'organe visuel et en particulier aux paupières une grande facilité de développement. La racine du nez, assez étroite, n'offre à aucun degré cet enfoncement sous la glabelle qui rappelle la conformation des crânes quaternaires et donne tant de brutalité et de dureté à l'expression. Le nez était assez saillant et devait le paraître d'autant plus que les pommettes étaient très effacées. La saillie du menton, bien marquée, est en harmonie avec l'orthognathisme de la face et s'écarte de la sorte, soit d'un progénisme d'acromégalique, soit de cet effacement qu'on ne rencontre que chez les races inférieures ou chez les dégénérés.

L'ensemble de tous ces caractères, aussi bien physiologiques qu'esthétiques, place donc le crâne de Slovacki à un haut degré d'évolution morphologique et fonctionnelle. Certes, je ne viens pas avancer que ces caractères expliquent à eux seuls le génie ; le facteur principal, la structure cérébrale, échappe à jamais à nos investigations. Mais n'oublions pas que le génie peut revêtir les formes les plus diverses ; il peut se tourner vers le bien ou vers le mal, se mettre au service des instincts les plus grossiers ou les plus pervers, comme il peut engendrer les œuvres les plus nobles et devenir le guide idéal de son pays et même de l'humanité. Et c'est sa constitution et son tempérament qui l'orientent vers l'une ou l'autre voie.

Comme je le disais au début de cet essai, on pense avec tout son organisme ; plus celui-ci est éloigné des types humains inférieurs et des formes simiesques, plus il est évolué et affiné, plus il permet au cerveau d'échapper aux attirances brutales, d'appliquer l'émotivité à des formes de pensée plus discriminée, et de créer ainsi des concepts et des sentiments qui répondent aux besoins d'une civilisation supérieure. Toutes nos observations prouvent que c'est dans cette élite que vient se ranger le poète Jules Slovacki.

SIMILITUDE EXISTANT ENTRE L'INDUSTRIE DES STATIONS NÉOLITHIQUES, A SILEX, DE FOURON-SAINT-PIERRE, DE FOURON-SAINT-MARTIN ET DE REMERSDAEL (PROVINCE DE LIÉGE) ET CELLE A GRÈS DES FORÊTS DE FONTAINEBLEAU ET DE MONTMORENCY (DÉPARTEMENTS DE SEINE-ET-MARNE ET DE SEINE-ET-OISE)

par MM. J. HAMAL-NANDRIN et J. SERVAIS

Membres de l'Institut international d'Anthropologie

La courte notice que nous présentons aujourd'hui n'a d'autre but que de signaler les nombreuses ressemblances existant entre l industrie très rudimentaire de nos gisements de Fouron-Saint-Pierre, de Fouron-Saint-Martin et de Remersdael et celle des stations des forêts de Fontainebleau et de Montmorency.

En 1921 et 1922, l'un de nous eut l'occasion, sous la conduite de préhistoriens français, MM. Bossavy, Giraux, Franchet, Coutier et Lamarre, de faire quelques recherches dans deux des gisements de la forêt de Montmorency.

Dès le premier jour de fouille, il fut très impressionné par la grande analogie existant entre l'outillage en *grès* de ces deux gisements et celui en *silex*, de nos gisements dits *campigniens* de la province de Liège.

En rentrant à Liège, il s'empressa de montrer le lot de pièces qu'il rapportait de la forêt de Montmorency à son collaborateur (le second signataire du présent article) qui déclara aussitôt : « mais c'est pour ainsi dire identique à notre industrie de Fouron-Saint-Pierre, de Fouron-Saint-Martin et de Remersdael ».

Depuis, nos nouvelles récoltes de 1923 à 1927 dans la forêt de Montmorency et dans nos gisements liégeois sont venues renforcer notre première impression.

Nos collègues français qui ont exploré les gisements des forêts de

Fontainebleau et de Montmorency et qui ont visité nos stations et nos collections, ont été également frappés par les ressemblances existant entre l'outillage de ces divers gisements.

Comme nous l'avons dit plus haut, le but que nous poursuivons étant simplement de faire ressortir ces ressemblances, nous renvoyons, pour l'étude topographique et géologique des gisements précités, aux travaux qu'ont publiés sur eux Capitan, A. de Mortillet, Colin, Reynier, Fouju, Hamal-Nandrin et Servais (1).

Nous nous contenterons donc de rappeler brièvement ce qui, dans ces travaux, a été dit de l'industrie.

I. — La station de la Vignette

par L. Capitan (2).

« Dès qu'on arrive sur l'emplacement de la station et surtout si l'on « remue un peu le sable, on est frappé du nombre considérable d'é- « clats de grès que l'on aperçoit. *On en trouve jusqu'à deux mètres de « profondeur dans le sable* (3).

« D'une façon générale », dit l'auteur, en parlant des outils typiques et particuliers à cette station, « la face inférieure de ces instruments « est plane ou légèrement ondulée. Elle est constituée par la face « naturelle du grès. Cette surface a servi de plan de frappe pour pro-

1. L. Capitan : La Station de la Vignette (*Revue mensuelle de l'Ecole d'Anthropologie de Paris*, juillet 1897).
E Collin, Reynier et Fouju : La Station de la Vignette (*Bulletins de la Société d'Anthropologie de Paris*, f. 5, 1897).
A. de Mortillet : Atelier de taille de grès dans la forêt de Montmorency (*Revue Anthropologique*, Paris, n° 5-6, 1921).
M. G. Fouju : Note sur des grès taillés (*Bulletin de la Société Préhistorique française*, n° 3, 1923).
J. Hamal-Nandrin et J. Servais, avec la collaboration de Ch. Fraipont : Rapport sommaire sur les fouilles effectuées de 1915 à 1919 (*Bulletin de l'Association Liégeoise pour l'étude et l'enseignement des Sciences Anthropologiques*, 1920).
J. Hamal-Nandrin et J. Servais : Découverte de quatre gisements présentant des analogies avec celui du Campigny, à Fouron-Saint-Pierre, Fouron-Saint-Martin et Remersdael (*Revue Anthropologique*, Paris, n° 9-12, 1921).
J. Hamal-Nandrin et J. Servais avec la collaboration de Ch. Fraipont : Découverte d'ateliers et d'un emplacement d'habitation avec industrie très rudimentaire, etc... (*Revue Anthropologique*, Paris, n° 5-6, 1922).
2. L. Capitan : *ouvr. cité*.
3. J. Hamal-Nandrin et J. Servais ; ouvrage cité. Nos gisements dits « campigniens » de Fouron-Saint-Pierre, de Fouron-Saint-Martin et de Remersdæl s'étendent sur un espace considérable (plus de cinq hectares) et atteignent également, en certains endroits, deux à trois mètres de profondeur.

« duire les grandes retailles qui, latéralement, ont façonné l'instru-
« ment. Une des extrémités est irrégulièrement obtuse, l'autre se ter-
« mine parfois en pointe mousse ou en petit biseau. Le plus souvent le
« biseau est large, résultant d'une cassure franche et voulue du grès.
« C'est quelque chose d'analogue au tranchant des tranchets. La coupe
« de l'instrument est à peu près triangulaire, généralement tronquée.
« La comparaison (de l'industrie de la Vignette) avec diverses indus-
« tries néolithiques, la présence de vrais tranchets et d'outils termi-
« nés en biseau, l'absence complète de toute forme paléolithique, nous
« incitent à admettre que cette station est néolithique, peut-être *néo-*
« *lithique primitif*.

« Cet avis a d'ailleurs été partagé par tous les spécialistes compé-
« tents qui ont vu la station ou examiné les séries qui en proviennent. »

La station de la Vignette

par MM. Collin, Reynier et Fouju (1).

« Deux types tout à fait caractéristiques méritent une attention par-
« ticulière : c'est d'abord *un bloc de grès dégrossi à grands coups et*
« *présentant de larges facettes irrégulières* (2).

« Le second type est plus spécial à la station de la Vignette : c'est
« *un instrument à peu près triangulaire* et généralement tronqué. Un
« des côtés est formé par la surface naturelle du grès et cette surface a
« servi de plan de frappe pour les retouches latérales. Une des extré-
« mités de l'instrument se termine parfois en pointe mousse ou en bi-
« seau ; le plus souvent ce biseau est large et devient l'analogue du
« tranchant des tranchets. Il ne saurait être question d'attribuer au
« paléolithique l'industrie rencontrée à la Vignette ; on pourrait, au
« contraire, conclure de la présence du tranchet et de l'absence de tout
« spécimen poli, que cette station remonte à *l'époque campignienne*.

« On pourrait aussi, assez vraisemblablement, considérer l'outil si
« particulier, caractéristique de la Vignette, comme dérivant à la fois
« du tranchet et du pic, deux instruments tout à fait campigniens ».

1. Collin, Reynier et Fouju, ouvrage cité.
2. Des blocs semblables sont nombreux dans les gisements dits « campigniens » de la province de Liége.

II. — Ateliers de la forêt de Montmorency

par A. de MORTILLET (1).

« Informé par M. Gardez de l'existence de ce curieux gisement, et « ayant eu l'occasion de voir les pièces qu'il avait récoltées, je recon- « nus de suite qu'il s'agissait d'une station en tout point semblable à « celle bien connue de la Vignette.

« L'industrie comprend, comme celle de la Vignette : de nombreux « éclats de toutes formes et de toutes dimensions : quelques gros et « lourds percuteurs, quelques nucleus de moyenne grandeur, des grat- « toirs sommairement retouchés, de rares tranchets assez volumineux, « plus ou moins caractérisés ; des blocs grossièrement taillés de formes « très variables, dont quelques-uns façonnés avec un peu plus de soin, « ont l'apparence d'ébauches de haches ; mais les instruments vraiment « typiques de ces stations, ceux qu'on y a surtout fabriqués, ont un « *caractère tout spécial*. Ils ont vaguement la forme de *prismes trian-* « *gulaires*, ou, plus fréquemment encore, *quadrangulaires*. Une de « leurs extrémités se termine, soit par un *coupant en biseau droit ou* « *oblique rappelant celui des tranchets, soit par une forte pointe à arêtes* « *plus ou moins vives, ayant parfois l'aspect d'un gros burin.* »

III. — Découverte d'ateliers et d'un emplacement d'habitation avec industrie très rudimentaire, etc.

par J. HAMAL-NANDRIN et J. SERVAIS (2).

Caractères généraux de l'industrie :

1° Industrie très rudimentaire, très primitive.

2° Absence pour ainsi dire totale de lames et de nuclei réguliers.

3° Nombre incalculable d'éclats informes et de déchets de la taille.

4° Pierres de jet très abondantes.

5° Présence de *tranchets, de pics, de racloirs, de grattoirs, de perçoirs, presque toujours de facture grossière.*

6° *Nombreuses pièces dont une face plate, peu ou pas retouchée, est opposée à une face retaillée sur un ou sur deux bords* (ces silex peuvent avoir été utilisés comme racloirs simples, racloirs doubles, couteaux, scies, etc...).

1. A. de Mortillet : ouvr. cité.
2. J. Hamal-Nandrin et J. Servais : ouvr. cité.

7° *Outils de forme allongée, à section polygonale et dont une, deux ou trois faces ont été retouchées.*

8° Nombreux cailloux roulés, en grès, quartz, quartzite, etc..., ayant servi de percuteurs, dont un certain nombre conservent les marques d'un long usage.

9° *Grand nombre d'instruments de fortune.*

A quelle époque remontent ces divers gisements ?

L'âge des gisements des forêts de Fontainebleau et de Montmorency,



Fig. 1.

1 et 2. Tranchets avec taillant d'une seule venue et bords latéraux retouchés.
3 et 4. Tranchets avec coupant obtenu par quelques retouches et bords latéraux en partie retaillés.
5, 6, 7 et 8. Outils (grattoirs-racloirs ?) à face plate, retouchés sur presque tout le pourtour.
Les pièces à numéros impairs sont en *silex* et proviennent de nos gisements ; celles à numéros pairs sont en *grès* et ont été recueillies dans la forêt de Montmorency.

de Fouron-Saint-Pierre, de Fouron-Saint-Martin et de Remersdael, ne peut encore être déterminé d'une façon certaine.

Répétons, cependant, ce que nous avons déjà dit et écrit plusieurs fois (1) à propos de nos gisements à industrie dite « campignienne » :

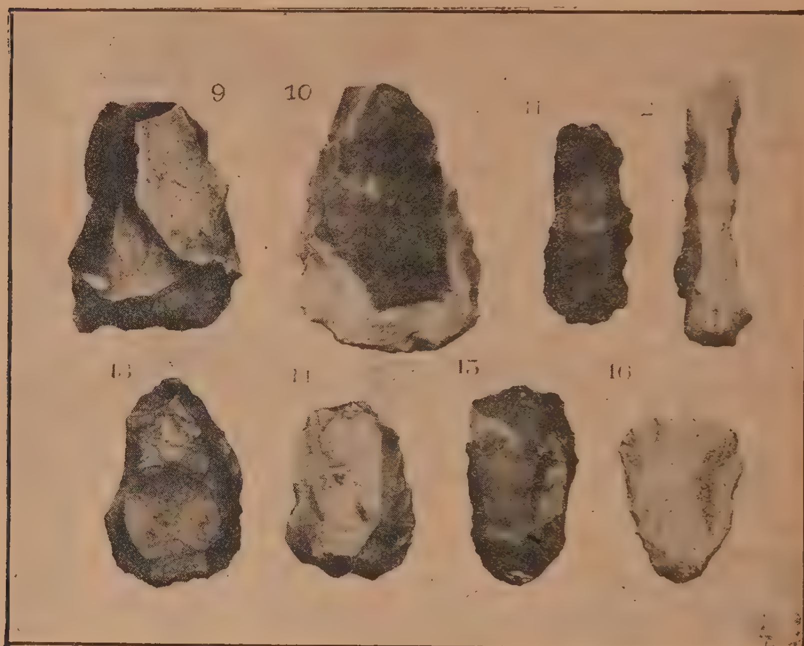


Fig. 2.

9, 10, 13, 14, 15 et 16. Outils (grattoirs-racloirs ?) à face plate et bords en partie retouchés.

11 et 12. Outils (grattoirs ?) de forme allongée et bords retouchés ; l'un des bouts, arrondi, semble être la partie agissante de l'instrument. Le numéro 12 présente à son autre extrémité un biseau rappelant celui des tranchets.

Les pièces à numéros impairs sont en *silex* et proviennent de nos gisements ; celles à numéros pairs sont en *grès* et ont été recueillies dans la forêt de Montmorency.

ces gisements *proches* des stations néolithiques à haches polies de Sainte-Gertrude (2) et de Rullen (3), ainsi que de nos gisements oma-

1. J. Hamal-Nandrin et J. Servais : ouvr. cités.

2. Entre autres dans notre mémoire sur la Station néolithique de Sainte-Gertrude, *Revue anthropologique*, Paris-Liége, n° 9-10, 1923.

3. Marcel De Puydt. Atelier néolithique de Rullen, etc. (*Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. XLIII, 1914).



Fig. 3.

17 et 18. Outils (grattoirs-racloirs ?) à face plate et bords retaillés.

19 et 20. Outils de forme allongée, à face plate et bords retouchés, ayant pu servir à divers usages.

21, 22 et 23. Outils (perçoirs ?) de forme allongée, à face plate, retouchés sur les bords et appointés.

24, 25 et 26 Outils à usage indéterminé, de forme allongée, à section triangulaire ou quadrangulaire et dont une face, entièrement retouchée, est opposée à une arête sans retouche. (Cette arête est formée par l'intersection de deux faces plates.)

Les pièces à numéros impairs sont en *silex* et proviennent de nos gisements ; celles à numéros pairs sont en *grès* et ont été recueillies dans la forêt de Montmorency.

liens (1) si caractéristiques, présentent une industrie si rudimentaire et si dissemblable de celles des dits gisements ou stations qu'il n'est guère possible de les considérer comme contemporains d'un de ceux-ci.

Nous croyons utile de reproduire une série d'outils, fig. 1, 2 et 3, recueillis dans deux des gisements de la forêt de Montmorency et dans nos gisements dits « campigniens » de Fouron-Saint-Pierre, de Fouron Saint-Martin et de Remersdael.

Ces figures (1/3 grandeur) montrent la presque identité qui existe entre les instruments caractéristiques de ces diverses stations (pics, perçoirs, tranchets, racloirs, grattoirs et outils à usage indéterminé).

1. J. Hamal-Nandrin et J. Servais. Quelques considérations sur l'omalien (*Revue anthropologique*, Paris-Liége, n° 3-4, 1923).



OBSERVATIONS TECHNIQUES SUR LES TROUVAILLES DE GLOZEL

Par M. CHAMPION

Chef technique des ateliers du Musée de Saint-Germain-en-Laye.

J'ai observé à Glozel un grand nombre d'objets, sinon tous ; et je suis obligé de dire que tous ceux que j'ai examinés avec toute l'attention et toute l'impartialité possibles sont le produit du travail du métal, pour tout ce qui est gravures, percements et forages dans les pierres.

Je dois tout d'abord faire remarquer qu'il est très regrettable qu'un examen technique de tous les objets de Glozel, sans exception, n'ait pas été fait : il y avait là beaucoup à apprendre et à découvrir pour mettre fin à une discussion qui s'éternise.

On sait que chaque ouvrier a sa façon de travailler, que dans un atelier manuel (non mécanique) on reconnaît un meuble, ou une pièce, comme étant fait par Un Tel ; cependant les mêmes méthodes et les mêmes outils ont servi à la fabrication ; mais l'ouvrier y a marqué sa façon de faire, qui est son individualité et qu'on reconnaît toujours.

De même que chaque oúvrier laisse sur son travail sa marque personnelle, à plus forte raison un type d'outil laisse des traces qui lui sont très particulières.

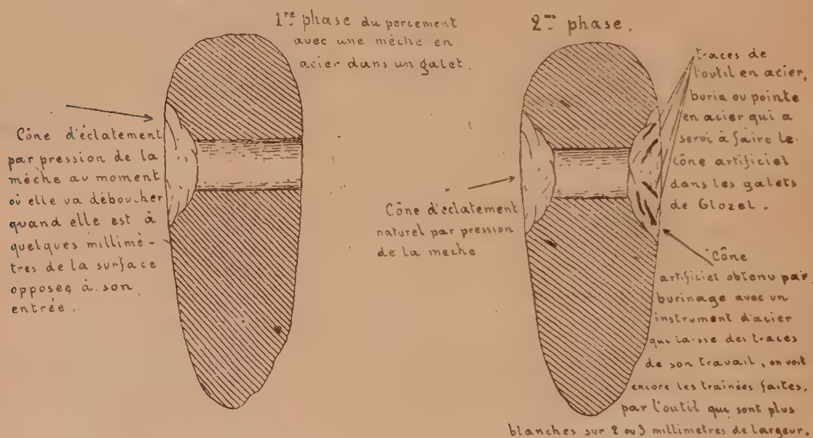
Un objet dont la matière a été usée par le polissage et par un abrásif ne peut avoir le même caractère qu'il aurait si la matière avait été travaillée par un instrument coupant.

Il s'ensuit donc, quand il s'agit d'un travail simple, fait avec quelques outils, qu'on peut toujours déterminer le procédé de fabrication d'une pièce, et que les méthodes techniques peuvent déceler bien des fraudes : à plus forte raison quand le faussaire est maladroit, ce qui est le cas dans les objets trouvés à Glozel.

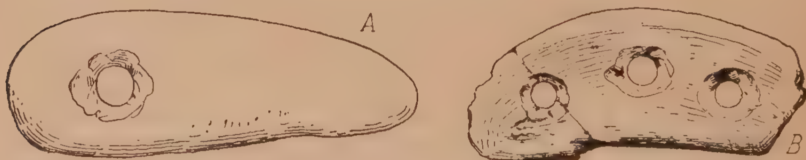
Caractères des perforations des galets.

Dans tous les galets du gisement glozelien qui ont des perforations, on trouve toujours des traces de percements cylindriques, et souvent le trou cylindrique subsiste encore au milieu du galet sur une profondeur de 6 à 7 millimètres, et plus pour quelques-unes.

Il est impossible d'obtenir une perforation manuelle cylindrique dans un galet de schiste ou de pierre dure autrement qu'avec une mèche en métal, un forêt en acier trempé, qui creusent la matière régulièrement sans modifier sensiblement la différence de diamètre du trou à l'entrée et à la sortie ; la mèche coupe la matière dure quand elle est suffisamment trempée et laisse dans le trou des marques faibles et régulières, mais très nettes, de rotation.



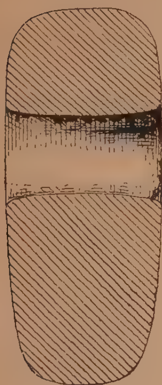
Ces caractères sont très nets dans l'un des galets gravés A.



Dans le galet à trois perforations cylindriques (chez le Dr Morlet) B, on voit le cône naturel de débouchage et le cône artificiel symétrique, pour faire croire à une perforation par la rotation d'un silex.

Sur certains galets on a atténué ces éclatements en tournant un corps dur dans les parties coniques du trou, pour faire croire à une perforation par rotation d'un silex. Mais ce travail n'a jamais été poussé à fond et il reste toujours des traces de la méthode de percement moderne. Dans les deux pièces A et B il n'y a pas la moindre hésitation, ni le moindre doute, à dire que c'est un travail récent: les éclats sont absolument frais et les traces de l'outil ont laissé un aspect plus clair et mat, qu'on ne voit jamais dans le magdalénien ou le néolithique, car il faut un grand nombre d'années d'exposition à l'air et aux éléments d'altération pour que cet aspect s'égalise par la patine.

Si l'on examine comparativement le mode de perforation des pièces certainement authentiques d'époque néolithique, on constate fréquemment les particularités suivantes :



Type de perforation d'un marteau néolithique en pierre dure au moyen de l'usure par abrasif sous la rotation d'un os ou d'une tige de bois. Action très pénible et extrêmement lente. Le trou est attaqué des deux côtés, qui se rencontrent rarement bien et, il n'est jamais cylindrique, il n'y a jamais de cône de débouchage. C'est ce que l'on voit ci-contre.

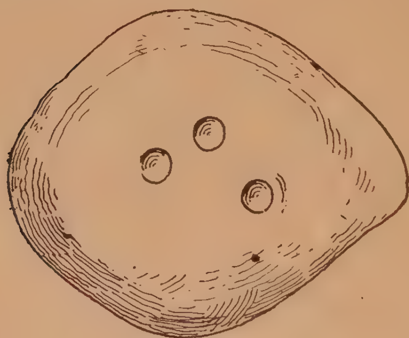
Dans toutes les perforations des galets de Glozel, il reste toujours un peu de cette préparation cylindrique, *exécutée au moyen d'un outil d'acier*, mais assez néanmoins pour qu'on puisse l'observer, même quand on a voulu la dissimuler par un grugeage conique ou biconique par rotation d'un outil ou d'un silex avec ou sans abrasif, tel que du grès ou du sable. Travail absolument sans patine et d'une très grande maladresse manuelle.



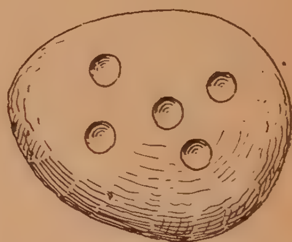
Celui-ci a de plus, dans sa partie cylindrique, une retouche qui avait pour but de masquer la régularité de la perforation de la mèche de métal : elle a été faite au moyen d'une lime (queue de rat) à denture bâtarde, et le déplacement de cet outil conduit maladroitement a produit, dans la partie cylindrique et sur l'un des côtés, les rayures figurées ci-contre, dont les écartements sont parallèles.

L'épaisseur est doublée.

Les cupules sur galets sont également faites par un forage avec une mèche en acier ou un vieux tiers-point (lime) affûté pour cet usage.



Morlet, fascicule 4, page 11.

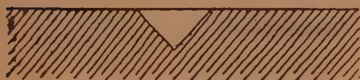


Les cupules ont la même dimension.



Mèche dite langue d'aspic.

Cupules des galets de Glozel à section conique. La mèche figurée ci-dessus est le type de l'outil en métal qui a dû les percer ; il a laissé des traces très nettes de la forme de la partie coupante. Ces cupules n'ont aucun rapport avec le travail paléolithique ni néolithique, elles ont toujours un aspect clair et neuf sans aucune patine. Travail récent.



Cupule forée par une mèche type des galets de Glozel ; les bords sont à angles vifs ; forme régulièrement conique.



Cupule forée par un silex avec ou sans abrasif ; le fond et le bord sont arrondis.

Gravures sur galets.

Les représentations d'animaux qui sont gravées sur ces galets, et qu'on appelle des œuvres d'art, sont le travail d'un ouvrier qui copie des choses connues en faisant des efforts visibles pour ne pas le faire exactement ; il n'a pas la moindre valeur artistique et cherche à produire des types nouveaux. Cela ne vaut guère mieux que les dessins faits par les enfants sur les murs.

Il n'y a rien de l'emploi du silex dans tout ce travail.

Dans les galets gravés de la collection de Glozel, les plus maniés ont un aspect gras qui tient aux maniements fréquents entre les mains, dont le toucher a graissé un peu la surface et masqué l'aspect plus clair d'un travail récent ; mais il suffit d'un dégraissage avec un pinceau trempé dans la benzine pour que l'aspect d'un travail neuf réapparaisse.

Les gravures sur pierres ou sur galets sont du même ouvrier, très probablement ; tous les objets sont encore insuffisamment nettoyés, comme si cette couche de terre, qui les salit partout, devait servir à masquer la fausseté du travail. Mais néanmoins il y a toujours suffisamment de parties où le fond de la gravure est assez à découvert pour qu'on puisse voir la section du trait avec son caractère, et la teinte toujours plus claire d'un travail très récent qui en montre la fraîcheur.

Quand une gravure est tracée sur une matière dure comme un galet au moyen d'un silex, l'incision varie un peu pour chacun des traits que fait le graveur ; l'éclat de silex s'ébrèche à mesure que se poursuit le travail. On peut dire que, en réalité, chacun des traits de la gravure est différent, parce que, en effet, on se sert d'un outil à pas ou tranchant variable, surtout sur une matière dure où le silex s'égrène et où, à chaque instant, il faut retailler la pointe ou changer le silex.

Les caractères de ce travail se voient très nettement dans les œuvres des anciens.

Et si on peut faire une coupe de la gravure très grossie, on aura l'aspect suivant dû au silex qui gratte, qui fait des rayures sur les

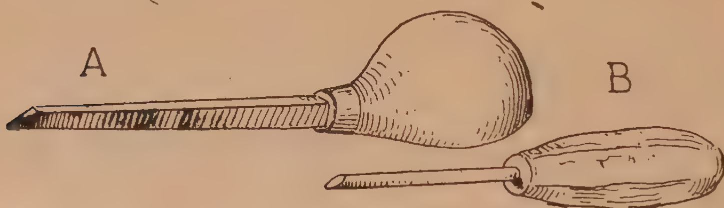
pièces et passe plusieurs fois sur le même trait pour l'approfondir : c'est une opération de grattage, non tranchante.



Coupe d'une véritable gravure magdalénienne, très grossie, faite par les anciens avec un silex; irrégularité très nette.

Si nous examinons les gravures des pierres ou des galets de Glozel, nous y voyons un travail tout à fait différent : ce n'est plus un outil en silex, dont la pointe se modifie au cours du travail, qui est utilisé.

C'est un outil en métal, par exemple l'échoppe du graveur, dont le pas ne peut pas changer par l'usage, ou encore une aiguille à tricoter d'un diamètre approprié, comme on en trouve partout, qu'on aura emmanchée dans un morceau de bois, puis affutée en biseau ; cela fait exactement le même travail que l'échoppe, c'est un acier très dur qui tient l'affûtage et qui peut très bien graver un galet. Je l'ai essayé, c'est presque parfait.



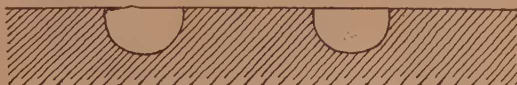
A. Echoppe des graveurs.

B. Aiguille à tricoter emmanchée et faisant fonction d'échoppe.

Le type de la gravure faite par ce moyen moderne se trouve dans les galets de Glozel, et en particulier dans celui qui a été trouvé le 11 septembre 1927.

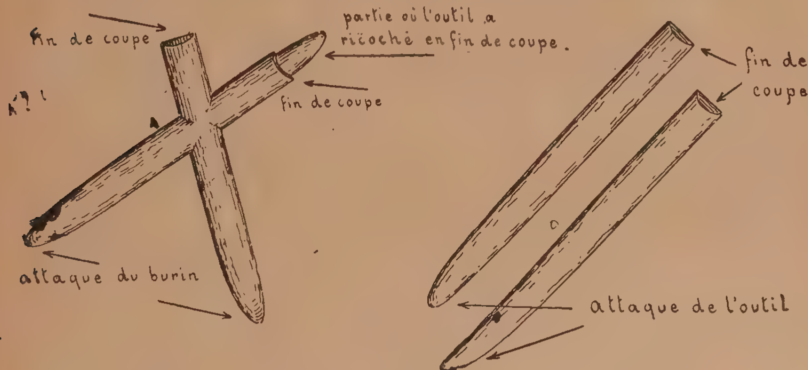


Tous les traits de ce galet sont des canalisations demi-cylindriques où le burin se maintient dans une direction presque rectiligne par la façon dont il est pris en main. La largeur déterminée par le pas de l'outil est exactement la même dans tous les signes ; cette égalité de taille ne se voit jamais dans les gravures magdaléniennes.



Coupe de la gravure type du galet ci-joint, et des autres pierres de Glozel.

De plus, on voit très nettement aussi la façon dont la matière a été coupée, puisque c'est avec un instrument tranchant qu'on l'attaque.



Signes des gravures du galet ci-dessus.



Ciselet de graveur.

Les traits du travail de l'échoppe sont nettement plus clairs et ont un aspect plus récent que la surface du galet qui a une visible patine.

Cependant, dans certaines gravures, on a gratté dans les traits avec une pointe quelconque pour en modifier l'égalité première.

Quand on a voulu obtenir une gravure plus profonde et d'aspect différent, que l'échoppe ne pouvait faire, l'outil employé est également en métal, par exemple le ciselet du graveur ou du ciseleur, qui coupe la matière sous la frappe d'un léger marteau.

Le trait produit de cette façon est *coupé dans le fond* et *éclaté* et *arraché sur les bords* ; tandis qu'un trait fait par le grattage d'un silex n'a pas cette particularité, le silex ne pouvant s'engager dans la matière et rongeant la pièce lentement.

Haches en pierre.

Les haches polies qui sont dans la collection Fradin ne ressemblent que de très loin aux haches du début du néolithique ; leur différence porte surtout sur la partie qui a été d'abord un peu polie pour faire un tranchant, qu'on n'a pas obtenu du reste en raison de la longueur du temps qu'aurait nécessité ce travail d'usure et pour faire croire à un tranchant émoussé.



Tranchant dépoli par grattage en tous sens avec un éclat grossier.



Tranchant d'une hache préparée avec une râpe à grosses dents.

Sur toutes ces haches, on a, après polissage, pour essayer d'en faire disparaître la fraîcheur, frotté la partie polie dans tous les sens, non pas avec une lime qui aurait montré trop de régularité de denture, mais avec un éclat de pierre très dure ou un morceau de meule d'émeri brisée, ou encore un fragment de carborundum.

Cela n'est pas des traces d'usage,ce n'est pas non plus du polissage, c'est un simple truc de faussaire maladroit, sans la moindre éducation archéologique, qui croit imiter un objet ancien par ce gribouillage de rayures.

Dans les anneaux en schiste ardoisier : l'un d'eux en particulier porte les traces très nettes du travail d'une *râpe* (non pas une lime, mais bien une râpe). On y voit très bien, sans aucun doute possible, les marques de la denture spéciale de cet outil : écartement régulier des rayures faites par les dents qui ont attaqué la matière en même temps, parallèlement et à la même profondeur pour chaque coup de râpe.



Traces des coups de râpe.

La matière est assez tendre et les marques encore blanches et sans patine ne peuvent pas tromper.

Objets en os

Les harpons en os, ou en schiste, sont faits péniblement avec des outils d'acier, limes, couteaux, dont on voit le travail par facettes plates ; ils ont été ensuite râclés et frottés en tous sens, et partout, pour faire croire à une usure naturelle ancienne.

Les rayures de ce frottage se voient sur tous les harpons, qui sont en outre stupides et inutilisables, et il est surprenant que ces objets, qu'on veut faire passer pour votifs et magdaléniens, et faits par des gens qui s'en servaient couramment et savaient admirablement exécuter les harpons pour leurs usages, aient été sabotés à ce point (surtout ceux qu'ils consacraient à une offrande). Pas une seule fois ils n'ont sacrifié un harpon ou un fragment dont ils ne manquaient pas pour ces offrandes, ce qui aurait coûté beaucoup moins de travail.

Les aiguilles à chas et les poinçons offrent le même caractère douteux : raclage au couteau, inutilisation absolue, surtout maladresse.

Une particularité est à retenir : à côté des os humains anciens, qu'on croit dissous en partie par les éléments du sol où on les a trouvés, tous les objets en os travaillés sont faits de matière très peu ancienne. C'est un peu comme les os qui ont traîné longtemps dans la rue et qui contiennent encore leur gélatine.

Les ossements paléolithiques ou néolithiques ne sont jamais formés que de matière minérale, et n'ont pas la moindre trace de matière

organique, comme en possèdent les harpons et les aiguilles de Glozel.

Céramique.

Dans tous les objets façonnés en terre, surtout dans les vases, maladresse complète et grossiéreté voulue, copie par « à peu près » de choses déjà connues. Objets inutilisables, terres à peine cuites, qu'on peut faire cuire facilement dans un petit foyer quelconque et même dans un brasier de fagots. Dans toutes ces pièces on voit la supercherie, le manque de nettoyage, le barbouillage malhabile.

Par exemple, dans un certain nombre de briques à inscriptions qui sont le fond de l'affaire, et pour lesquelles on a pris toutes les précautions de dessication et d'enlèvement de la gangue qui les entourait, on voit très nettement le fond des signes sans traces de glaise, quand cependant il y en a partout autre part. Le fond de ces signes n'a jamais été nettoyé et il est propre et neuf comme s'il sortait du four.



Brique type à fond neuf, du Dr Morlet.

Cependant la terre cuite est une matière happante, qui retient la moindre poussière ou boue de ruissellement, qui lui enlève son état de neuf et qu'on ne peut ensuite enlever que par des lavages spéciaux et prolongés.

Comment est-il possible que ces tablettes, qui passent pour avoir été déposées en offrande à la surface du sol, où elles ont dû subir les attaques des agents atmosphériques, les moisissures, les dépôts de feuilles qui ont pourri sur leur surface, etc., pendant des milliers d'années, puissent encore avoir la moindre incision non souillée et vieillie ? C'est absolument impossible et il n'y en a pas d'exemple.



Musée Fradin : un vase (lampe). Traces de parties neuves au pied du vase où la glaise n'a jamais touché.

EMPREINTES DE MAINS HUMAINES

Il est dit que ces mains sont des objets votifs, comme tout le reste, et en effet il ne semble pas qu'elles puissent avoir une autre destination. Alors pourquoi n'a-t-on pas simplement appuyé une main humaine sur la plaquette de terre molle, où une légère pression pendant un instant laissait sur la glaise la forme aussi nette que possible avec tous les plus petits détails de la main ? Le temps d'une seconde suffisait pour faire une empreinte parfaite.

Mais alors, ce procédé si simple, ce n'était pas autre chose que du *bertillonnage*, et le faussaire a eu garde de s'en tenir là, il aurait été vivement démasqué. Et, pour ne pas être reconnu, il fallait donc absolument déformer complètement cette empreinte en la frottant partout, pour qu'il ne reste rien de la main de l'auteur, ni volume ni grandeur.

C'est ce qui a été fait dans les empreintes de mains de Glozel. Pourquoi tout ce travail supplémentaire inutile, si ce n'est pour masquer une fraude ?

Je ne crois pas devoir m'étendre plus longuement sur ce groupe des objets de Glozel ; cette description et ces démonstrations sont déjà trop longues. Cette critique, si la chose en valait la peine, devrait être faite sur place, et pour chaque objet, en laissant de côté tout ce qui est relatif au four de verrier (ou fosse ovale, comme on voudra la dénommer), car l'ancienneté relative de tout ce qui provient de ce four, grès, briques, creusets et vitrifications, ne fait aucun doute.

Il serait alors indispensable de laver à l'eau, à l'alcool ou à la benzine un certain nombre d'objets douteux, dont la patine est fort suspecte, et dont les prétentions risquent de s'évanouir sous la brosse dans un seau d'eau.

LA PROPHYLAXIE DES MALADIES MENTALES EN ITALIE ET QUELQUES RÉFLEXIONS SUR LES QUESTIONS QUE POSE L'ÉTUDE STATISTIQUE DE L'ALIÉNATION MENTALE (1).

Par M. A. NICEFORO

Professeur à l'Université de Naples.
Membre de l'Institut international d'Anthropologie.

La première chose à faire pour préparer et pour réaliser le plan d'une prophylaxie des maladies mentales est le dénombrement des aliénés hospitalisés dans les Asiles.

L'Italie possédait déjà, jusqu'à hier, plusieurs de ces dénombrements, le dernier d'entre eux se rapportant à 1914 ; mais un Bureau spécial pour les maladies mentales ayant été créé à l'Asile d'Ancone sous la direction du Dr Gustavo Modena et ce Bureau se préparant, en 1925, à un nouveau recensement plus complet, la Direction du Service de Santé, grâce à l'initiative de son directeur général le Dr Alberto Massea, jugea opportun d'apporter tout son appui et son aide à cette importante entreprise. Voici quelques chiffres.

Nombre des aliénés hospitalisés, dénombrés en Italie ; 12.210 en 1874 (*5.09* pour 10.000 habit.) ; 15.173 en 1877 (*5,05*) ; 17.471 en 1880 (*6,12*) ; 19.656 en 8813 (*6,80*) ; 22.424 en 1888 (*7,00*) ; 24.118, en 1891 (*7,85*) ; 29.631 en 1896 (*9,50*) ; 39.931 en 1899 (*117*), 45.009 en 1908 (*13,5*); 51.215 en 1910 (*14,8*); 54.311 en 1914 (*15,5*) ; 59.393 en 1925 (*15,0*) ; 62.700 ; en 1927 1er janvier (*15,5*) (2).

1. Mémoire présenté à la section d'eugénique-hérédité de l'Institut international d'anthropologie, 3e session, Amsterdam, septembre 1927.

2. Nous donnons ici les noms des personnes ou des Bureaux qui ont fait les dénombrements aux dates successives que nous venons d'indiquer à commencer par 1874 : Dr Verga; *id*, *id*.; Service de Santé; *id*. Lombroso-Tamburini ; Tamburini ; Service de Santé ; *id*. ; Tamburini-Antonini ; Vidoni ; Bureau de l'Asile d'Ancona, prof. Modena; *id*. On pourrait aussi rappeler le dénombrement de 1869 qui compta 8.893 individus hospitalisés (4.621 hommes et 4.272 femmes) ; voyez l'*Italia economica nel* 1870, de P. Maestri. Rome, 1871, 4e année, p. 70. A

Il y avait donc, en Italie, au 1er janvier 1927, 62.000 hospitalisés. Ils étaient ainsi répartis : A) dans les hôpitaux psychiatriques : 27.751 hommes et 24.180 femmes ; B) dans les Asiles pour aliénés criminels et dans les annexes, hôpitaux et refuges de mendicité, 12.000.

Le dénombrement de 1925 et années suivantes dont nous venons de parler s'est fait et se continue chaque année à l'aide d'un *bulletin individuel* (un bulletin pour chaque hospitalisé) et d'un *bulletin d'Asile* (un bulletin pour chaque Asile). Le premier, — qui est sans doute celui qui nous intéresse le plus ici, — contient, outre les indications générales sur l'aliéné, sur les dates d'entrée et de sortie, sur les modes d'assistance, etc., les indications : 1° sur la famille, 2° sur l'état de l'aliéné (épuisement ; intoxications ; infections ; maladies du rechange tel le diabète ; troubles des glandes endocrines ; traumatismes, maladies organiques du système nerveux ; criminalité ; conditions spéciales de vie) ; 3° un tableau en dix rubriques qui indique la classification des maladies mentales. Nos premières statistiques avaient suivi la classification du Dr Verga ; en 1907 une nouvelle classification fut adoptée (Bianchi, Morselli, De Sanctis, Tamburini) ; le Bureau spécial d'Ancone en prépara une nouvelle encore, qui est celle dont nous venons de parler. L'on connaît les grandes difficultés que présente une classification des maladies mentales : les classifications varient, par exemple, suivant qu'on prend comme point de départ un critérium symptomatologique et psychologique ou bien un point de vue étiologique anatomique (1). La classification adoptée par le Bureau de statistique des Aliénés d'Ancone présente donc 10 rubriques : 1° phrénasténies ; 2° psychodégénérescences (folie morale, psychose hystérique neurasthénique, etc.) ; 3° psychoses épileptiques ; 4° psychoses affectives (état déprimé, maniaque, etc.) ; 5° démence précoce et autres schizophrénies (catatonie, psychose hallucinatoire, etc.) ; 6° psychoses toxiques, exogènes et endogènes ; 7° psychoses infectives ; 8° psychoses par sénilité ; 9° psychoses par encéphalopathies organiques ; 10° malades ne devant pas être hospitalisés (2).

La répartition géographique des aliénés hospitalisés, en Italie,

consulter également, pour nos vieilles statistiques des aliénés, *L'Inchiesta sulle condizioni etc., dei Comuni del Regno*. Rome, 1888, p. CXXX.

1. Voyez les différentes classifications proposées par les psychiatres italiens à commencer par celle de Verga (classification de Tanzi, de Tanzi-Lugaro, de Tamburini, de Sanctis-Bianchi-Morselli ; de Morselli, de la Societa freniatrica italiana) dans le récent ouvrage de G. Antonini, *l'Assistenza dei malati di mente* (Milan, 1927), p. 162-169.

2. Voyez la relation du prof. Dr S. Modena, Ancona, 1926, p. 13-14, in *Rivista Sperimentale di freniatria*, Fascicolo III-IV.

accuse des différences sensibles d'une Région à l'autre : le dénombrement de 1908, par exemple,comptait 18 hospitalisés par 10.000 habitants dans le Nord de l'Italie ; 16,dans le Centre ; 13, dans le Sud et dans les Iles (1) ; celui de 1927, pour les hospitalisés de la catégorie : Hôpitaux psychiatriques, indique aussi une répartition présentant le maximum au Nord. le minimum au Sud.

Après s'être occupée du dénombrement des aliénés. la Direction du service de santé, grâce à une série de circulaires de son directeur le Dr Massea, a conduit à bonne fin une autre sorte de dénombrement : celui indiquant, dans chaque province du royaume, le nombre et la qualité des œuvres de tout genre, d'assistance psychiatrique aux malades et aux candidats à l'aliénation mentale. Ces différentes œuvres — en dehors, bien entendu des asiles proprement dits —, peuvent se ranger dans l'une ou l autre des rubriques suivantes : centres gratuits de visite pour le diagnostic des maladies mentales et des états morbides, connexes et prédisposants ; organisations pour le traitement à domicile des individus prédisposés à l'aliénation mentale ; *idem*, *idem*, pour l'assistance des aliénés guéris ou sortis de l'asile ; assistance des aliénés chez une famille ou dans leur famille, et dans les colonies agricoles ; écoles différentielles pour les enfants arriérés ; sociétés de patronage pour les aliénés indigents et autres. Or, la Direction générale du service de santé s'efforce de venir en aide à ces différentes institutions et de les développer là où il est nécessaire, de les faire naître même là où elles sont absentes.

Elle se propose en outre, d'appuyer l'œuvre de la nouvelle *Ligue italienne d'hygiène et de prophylaxie mentale* dont l'organe est la *Rivista d'Igiene mentale* (Venise) et qui a pour but de coordonner les efforts faits en vue d'arriver à un diagnostic précoce des maladies mentales, à l'assistance des candidats à la folie, à la création d'écoles spéciales pour les anormaux psychiques et à la création de cliniques psychothérapiques qui gardent et guérissent les malades sans les envoyer aux asiles.

Les œuvres actives — comme on le sait — de prophylaxie des maladies mentales sont nées, pour ainsi dire, avec le célèbre ouvrage de C. W. Beer, *A mind that found itself*, un esprit qui retrouve lui-même. De cet ouvrage, on a dit qu'il a fait pour le traitement des aliénés ce que *la Case de l'oncle Tom* de Mme Becker-Stowe aurait fait pour la cause des esclaves. Déjà en 1899, pourtant, le Dr Toulouse réclamait la création de centres spéciaux d'observation et de diagnos-

1. A. Tamburini, in *Rivista sperim. freniatrica*, X, 51, fas. IV, 1916.

tic pour le dépistage des candidats à la folie et demandait, avec raison, qu'on fasse pour l'aliénation ce qu'on a fait pour la tuberculose. Depuis, ces œuvres factives de prophylaxie ont pris leur essort grâce aux efforts combinés de Beer et de Toulouse : en 1922, un premier congrès international s'ouvrait à Paris, et une nouvelle conférence en 1927 se réunissait encore à Paris afin de s'occuper des questions que nous venons d'indiquer. C'est avec le plus grand intérêt et avec la plus vive confiance que la Direction de la Santé en Italie, prend part à cette œuvre d'amélioration et de propagande aussi morale que physique.

* * *

Lorsqu'on traite, du point de vue statistique et social, de l'aliénation mentale et des problèmes que ce sujet comporte, il serait nécessaire de se rappeler sans cesse d'une certaine quantité des causes d'erreurs, qu'il faudrait éviter, et de ne pas oublier d'éclaircir quelques questions préalables dont cette étude sous-entend la solution.

C'est précisément sur ces faits que j'attire tout particulièrement l'attention de mes collègues, et cela en quelques mots seulement, étant donné le peu d'espace dont nous disposons ici.

1° On a la tendance de prendre les chiffres des hospitalisés dans les asiles comme une mesure directe de la dose, pour ainsi dire, de la folie. Ainsi l'augmentation en Italie de 12.000 à 60 000 hospitalisés en cinquante ans indiquerait elle que la folie a augmenté de cinq fois ? Et le plus grand nombre d'hospitalisés au nord de l'Italie, indiquerait-il que la folie y est plus répandue ?

2° On affirme aussi, assez souvent, que la folie augmente avec la civilisation moderne, et que les peuples primitifs en sont indemnes. D'une part, en effet, l'augmentation statistique des hospitalisés d'il y a cinquante ans et plus, à aujourd'hui, suggère cette hypothèse, et d'autre part, les anciennes conceptions, encore très répandues de nos jours, sur la vie placide, tranquille et idyllique des primitifs, tendent à confirmer l'hypothèse. Mais, si nous pensons, d'abord qu'il ne faut pas tomber dans le mirage des chiffres et prendre le nombre des hospitalisés pour le nombre total d'aliénés, et si nous pensons ensuite que les études modernes sur la vie matérielle et mentale des primitifs dépeignent un « sauvage » bien différent du « bon sauvage » de J.-J. Rousseau, un sauvage vivant continuellement au milieu des plus grandes difficultés matérielles de vie et de préoccupations mentales les plus compliquées, il est légitime de soupçonner que la vieille thèse affirmant qu'un abîme sépare, — du point de vue de l'aliénation men-

tale — les peuples primitifs de ceux imbus de l'atmosphère de la civilisation moderne n'est pas tout à fait exacte ; cet abîme n'est pas si grand qu'on aime à se le figurer.

Je me demande aussi si les époques de jadis, qui ont été caractérisées par de grands désastres et par des fléaux collectifs, — guerres, épidémies, famines, délires et hallucinations en masse —, époques qui présentaient des caractères si différents de ceux qui caractérisent notre société moderne, n'étaient pas pourtant aussi frappées par l'aliénation mentale que ne l'est l'époque d'aujourd'hui.

3° Car il est de toute évidence que, si de nos jours, le nombre des hospitalisés augmente, c'est aussi (ou surtout) parce que la Société se fait pour ainsi dire, toujours plus sensible à la folie : elle reconnaît plus facilement les psychopathes, elle leur donne plus aisément les moyens d'entrer dans les asiles, elle s'intéresse à eux plus vivement qu'elle ne le faisait autrefois. La civilisation moderne ne serait-elle donc pas, plutôt que créatrice, révélatrice d'aliénés ? (1)

4° Il faut bien avouer qu'une véritable étude statistique des aliénés et de l'aliénation est encore à faire. On sait que, si l'on possède une très grande quantité de bulletins personnels sur chacun desquels sont inscrites les notes individuelles, familiales, et mésologiques de l'aliéné, on peut — après avoir fait l'élaboration statistique de ses quelques milliers de bulletins — découvrir ce qu'on peut appeler les lois statistiques de l'aliénation mentale. A savoir, qu'il est permis de constater et de mesurer l'existence de rapports, plus ou moins étroits ou plus ou moins directs, entre telle ou telle forme d'aliénation mentale, et l'âge, le sexe, la profession, le climat, les maladies antécédentes et familiales, etc., etc.

En général, l'examen de l'aliéné, et par là les notions inscrites dans le bulletin, embrassent tous les caractères (aussi bien d'ordre strictement individuel que mésologique) que l'on soupçonne pouvoir être en rapport avec la maladie : c'est de cette manière qu'on arrive à l'étude *étiologique* de l'aliénation, ou, si l'on veut parler un autre langage d'où le mot et l'idée de *cause* soient éliminés, c'est de cette manière qu'on arrive à l'étude des *corrélations* entre l'aliénation et les nombreuses catégories de faits qui sont en rapport avec elle. Du reste, c'est seulement après avoir étudié avec exactitude les « causes », ou les corrélations, qu'on peut se disposer à faire de la bonne prophylaxie.

Et bien ! cette étude complexe où la méthode statistique a une partie

1. V. sur ce point les excellentes réflexions de A. Tamburini, G. C. Ferrari, G. Antonini, *L'assistenza degli alienati in Italia*, Torino, 1917, Ch. I.

si large, n'est pas encore aujourd'hui ce qu'elle devrait être. Le matériel statistique que l'on possède a été utilisé assez souvent d'une manière erronée ; il est parfois inutilisable ; en outre, ce matériel n'est pas complet ainsi qu'il pourrait cependant l'être. Nous souhaitons donc :

a) Que le bulletin personnel de l'aliéné soit préparé dans chaque asile, d'une manière complète, rigoureuse et suivie, ce qu'on ne fait pas encore dans tous les asiles ;

b) Que l'étude de ce riche matériel soit conduite — en ce qui concerne l'élaboration et l'interprétation statistique, — avec le concours d'un statisticien ;

c) Que celui-ci se serve des méthodes biométriques modernes d'élaboration des données, méthodes qui sont très utiles pour éclairer, — mieux que ne saurait le faire tout autre examen —, les corrélations entre les phénomènes (1). Que de fois, lors qu'on consulte quelques-unes de ces études statistiques sur les caractères individuels et mésologiques des aliénés, tirés du dépouillement des bulletins personnels (âge, sexe, profession, hérédité, etc.), qui ont déjà été publiés, que de fois, dis-je, ne constate-t-on pas que tout ou presque tout est à refaire ! Les anciennes études, sur ce sujet, ne sont cependant pas à mépriser; au contraire (Esquirol, Quételet, Legoyt, etc.). Mais il s'agit de moderniser la méthode statistique d'élaboration du matériel, de travailler sur un matériel plus riche et plus parfait que celui qui était à disposition de nos prédécesseurs, et de tirer des conclusions plus nombreuses et plus sûres.

5° Il faut bien s'entendre ; nous n'arriverons jamais à une statistique des *aliénés* et de l'*aliénation*, mais tout simplement à une statistique des *hospitalisés* et peut-être des prédisposés qui se font visiter dans un but de diagnostic. Car, qu'est-ce qu'un aliéné ?

6° Oui, au fait, qu'est-ce qu'un *aliéné* ? Et quel est l'homme sain au point de vue mental et moral ? Bien des fois on a essayé de donner des définitions : faut il persister dans cette voie, ou bien serait-on obligé de suivre l'exemple d'Erasme proclamant que sur ce sujet il est impossible de définir la folie Il est vrai qu'il s'agissait là, d'une plaisanterie, puisque le savant de Rotterdam s'empressait d'ajouter et de démontrer que s'il était impossible de trouver une définition cela provenait de ce que tout était folie ici-bas.

7° Qu'est-ce donc qu'un aliéné ? Cette question en pose une autre fondamentale ; celle du caractère *individuel* ou *social* de l'aliénation ;

1. V. notre traité : *La méthode statistique et ses applications aux sciences naturelles, aux sciences sociales et à l'art*, Giard, éditeur, Paris, 1925.

L'aliénation est-elle une maladie qui est toujours aliénation en tout temps et en tout pays, de même que la tuberculose est toujours tuberculose en toute époque et en tout pays, puisqu'elle présente des caractères bio-pathologiques individuels et constants ? C'est dans ce sens que l'on pourrait entendre l'aliénation comme fait *individuel*. Ou bien, puisqu'on appelle aliénation tout état qui conduit à des manifestations qui sont en pleine opposition avec la règle sociale, et les règles sociales, dit-on, changeant d'une époque à l'autre et de lieu à lieu, l'aliénation ne serait qu'un fait social. Mais, soit-il dit entre parenthèses, est-il absolument vrai qu'il n'y ait pas au moins quelque chose qui ne change jamais dans les règles sociales d'époque à époque et de lieu à lieu ? Ou bien encore, troisième hypothèse, s'agit-il d'un fait bio-pathologique et social à la fois, qu'on peut comparer à la diagonale ou résultante de l'activité de plusieurs forces : bio-pathologiques les unes, et sociales les autres ? C'est-à-dire que non seulement les caractères bio-pathologiques propres à l'aliénation ont besoin pour s'affirmer et s'imposer de la pression sociale, mais aussi, ce qui est plus intéressant encore, c'est que des individus présentant ces caractères peuvent parfois ne pas être reconnus comme étant des aliénés, ni traités comme tels et cela à certaines époques, dans certaines sociétés et dans certains milieux, lorsque le *social* n'impose pas à leurs gestes les attributs de l'aliénation.

Autant de problèmes qui sont bien loin d'être résolus d'une manière définitive. Quoi qu'il en soit, et en deuxième lieu, si l'on admet que l'aliéné présente des caractères bio-pathologiques qui lui sont propres (qu'ils aient ou non besoin d'une pression et d'une identification de la part du social), faut-il encore définir ces caractères.

8° Dira-t-on, en se limitant aux caractères de l'aliénation portant sur la mentalité, ou en parlant, pour commencer, de ces caractères seulement, dira-t-on en s'inspirant des traités classiques de logique, que l'aliéné est celui chez qui, dans la manière de raisonner, la pensée tombe en contradiction avec elle-même et avec la réalité ? Outre que la définition serait incomplète, il n'est pas inutile de faire remarquer que les erreurs de logique provenant des contradictions susdites sont communes à la plus grande partie des hommes des sociétés les plus civilisées, ou réputées telles, du xxe siècle ; et qu'elles formeraient les bases mêmes de la pensée des primitifs. Il faudrait au moins spécifier le degré de la gravité que la contradiction doit présenter pour qu'elle puisse former le trait distinctif de l'aliénation. Mais on ne trouvera certes pas d'aussi tôt les instruments capables d'arriver à ces mesures.

Dira-t-on que l'aliéné est celui qui ne *raisonne* pas, qui ne *sent* pas comme les autres et qui, par conséquent, ne se *conduit* pas comme les autres ? On se rappelle l'ancienne fable racontant l'histoire des trois sages qui, ayant dû s'enfermer dans leur maison, pendant la nuit où des poisons atmosphériques avaient transformé toute la population en une foule d'aliénés, furent considérés comme des fous lorsqu'ils sortirent de chez eux parce qu'ils raisonnaient, sentaient et agissaient d'une manière diverse de celle devenue propre à la majorité des individus. De quel côté étaient donc les fous ? Mais, laissant dans le royaume des fables cette histoire, lorsqu'on énonce le principe sus-indiqué il faudrait avant tout préciser ce que sont les *autres*(humanité ? hommes de l'époque ? hommes composant le groupe particulier ?), il faudra ensuite faire remarquer que cette définition pourrait, en tous cas, s'appliquer aux anormaux en général, c'est à-dire à une catégorie bien plus vaste que celle des aliénés.

9° On a, en effet, essayé de spécifier en disant : il faut que ces différences de pensées et de sentiments entre l'aliéné et, mettons les hommes de son époque, soient caractérisées par les faits suivants : *a*) qu'elles constituent des *insuffisances* ou des *déviations* ; *b*) que ces insuffisances et ces déviations soient de telle sorte qu'elles empêchent l'individu de se conduire dans la vie et de conquérir une situation sociale si modeste soit-elle, mais suffisante pour vivre d'une manière indépendante ; *c*) on ajouta parfois, — mais cette nouvelle spécification est elle exacte ? — qu'il faut que ces insuffisances et ces déviations présentent un caractère *anti-social*. En tout cas il serait nécessaire de bien expliquer ce qu'on entend ici par anti-social.

10° Toutes ces affirmations, nous n'en doutons pas, sont plus ou moins sujettes à discussion, sinon à révision. Il serait plus qu'utile, nécessaire, par exemple, de ne pas oublier : 1° qu'il n'existe pas seulement des nuances infinies dans les insuffisances ou les déviations mentales et morales au point de vue de leur accentuation et degré ; 2° mais qu'il existe aussi des différentes combinaisons entre les diverses formes de déviations et insuffisances, par exemple : parmi les insuffisants ou les déviés il y en a chez qui l'insuffisance ou la déviation est plutôt dans le domaine du mental que du moral ; tandis que chez d'autres (les fous moraux p. ex.) c'est le contraire qui arrive ; 3° que la conduite des individus présentant des déviations et des insuffisances dépend, ainsi que nous l'avons déjà dit, non seulement du degré mesurable ou non de ces déviations et de ces insuffisances et du mode de combinaisons entre elles, mais aussi du milieu social et de l'époque où vit l'individu qui les présente.

Il s'en suit :

a) Qu'il existe dans la vie active, un nombre assez étendu de gens offrant des insuffisances et des déviations, mais elles sont telles qu'elles permettent une certaine activité, cette activité et la situation sociale qui en dérive étant en rapport avec le degré d'insuffisances et de déviations. Ces gens sont-ils des aliénés ?

b) On trouve des hommes chez qui l'insuffisance et la déviation sont essentiellement d'ordre moral et non mental et qui doivent, précisément, à ces caractères la faculté d'avoir conquis une situation professionnelle, économique et autre de premier ordre. Ces hommes, nous demandons-nous encore, sont-ils des aliénés ?

c) Dans telle ou telle société (dans les sociétés primitives, par ex.) certains individus présentant tous les caractères bio-pathologiques des aliénés dans leurs formes les plus graves, sont respectés, vénérés, et ont, pour ainsi dire, une position sociale de premier ordre. Dans telle autre société, celle-ci, sans arriver à créer une situation privilégiée à certains aliénés, ne s'aperçoit pas de la maladie mentale de ces hommes. Ces individus sont-ils des aliénés ?

Car, si nous donnons encore et toujours le nom d'*aliénés* à tous les individus figurant dans les catégories *a*, *b*, *c*, ou dans une partie d'entre elles, ce caractère : impuissance de se conduire et de conquérir une situation, ne devient plus l'une des notes caractéristiques de l'aliénation, tout en restant telle si l'on parle d'*une partie* seulement des aliénés.

De toute façon, une statistique des aliénés et de l'aliénation ne peut tenir compte, ainsi que nous l'avons déjà dit, que des aliénés hospitalisés ou de ceux qui, étant ou se sentant des prédisposés, se font visiter dans les cliniques ; mais il est hors de doute qu'une telle statistique ne peut ni ignorer les questions que nous venons d'indiquer, ni se refuser à leur chercher une solution.



LES PLUS ANCIENS CRANES INDIENS DU SUD-OUEST AMÉRICAIN

Par M. E. B. RENAUD

Professeur d'anthropologie à l'Université de Denver, Colorado.
Membre de l'Institut international d'anthropologie.

Après la période indéfinie et probablement longue pendant laquelle les tribus nomades vécurent de la chasse dans les Etats du Sud-Ouest américain, deux civilisations différentes, basées sur la culture du maïs, se succédèrent dans cette région. La première était celle des Indiens « Basket-Makers » ou Vanniers, ainsi appelés à cause de l'excellence de leur vannerie et tissage La seconde, ayant commencé vers les débuts de l'ère chrétienne ou un peu avant, est due aux Indiens Pueblos-Cliff Dwellers, habitants de villages et falaises, très bons maçons et potiers. La tête de ces derniers était brachycéphale et présentait une déformation postérieure artificielle. Les crânes de leurs prédécesseurs étaient dolichocéphales et sans déformation occipitale. En dehors des études que j'ai publiées sur ces crânes préhistoriques de Basket-Makers, on ne trouve presque rien dans la littérature anthropologique sur ce sujet. D'où l'intérêt que peut avoir cette note.

J'ai mesuré les crânes suivants de ce type : Etat du Colorado, un crâne provenant de Piedra, un de La Boca, quatre, plus un fragment, de La Plata, tous féminins ; nouveau Mexique, un crâne de femme et des fragments de Rosa ; Arizona, trois crânes masculins et un féminin de Cañon del Muerto. De plus, le D[r] Hooton, de Harvard University, m'a aimablement communiqué les principales mensurations de sept crânes, quatre d'hommes et trois de femmes du Nord-Est de l'Arizona, dix-sept crânes masculins et trois féminins de Coahuila, Mexique, et 178 mâles et 137 femelles des Iles Santa Barbara, Californie, crânes mesurés précédemment par Lucien Carr. Le Professeur Hooton avait déjà reconnu la ressemblance de ces séries. Je l'ai étendue aux crânes que j'ai mesurés moi-même et j'ai de plus comparé ces groupes de l'Amérique du Nord à ceux de l'Amérique du Sud. J'en ai conclu à la simili-

tude générale du type dit de Lagoa Santa constituant une race paléo-américaine s'étendant sur les deux continents à une époque reculée.

Caractères généraux des crânes du type « Basket Maker »

Le crâne vu en norma verticalis est généralement ovoïde et tendant à une forme pentagonale, souvent avec une région occipitale étroite et protubérante. Les plus dolichocéphales sont les femmes de La Plata dont l'indice céphalique horizontal est 71.62. La moyenne pour les deux sexes du Sud-Ouest est 75.72, et pour Coahuila 75.11. Les crânes de Santa Barbara sont un peu plus larges, 76.73. Les crânes les plus hypsicéphales sont encore ceux de La Plata dont l'indice de hauteur-largeur est 107.29. Les autres du Colorado sont au-dessus de 100 ; la moyenne du Sud Ouest est 98.52 et celle de Coahuila 98.48. Les crânes de Californie sont moins élevés, 94.59.

Vus en norma occipitalis, la plupart des crânes présentent une forme pentagonale, plusieurs sont nettement scaphoïdes, les bosses pariétales sont bien marquées, surtout sur certains crânes féminins, les pariétaux descendent verticalement dans beaucoup de cas. L'inion et la crête occipitale sont souvent bien développés.

En norma facialis le front semble généralement étroit, spécialement chez les femmes, plutôt bas et fuyant ; les bosses frontales sont rapprochées et peu visibles. La dépression nasale est rarement profonde, et parfois l'arcade sourcillière est assez proéminente. du moins dans la partie avoisinant la glabelle. Les orbites sont grandes et presque carrées comme l'indiquent les indices suivants : femmes du Colorado de 90.29 à 94.45, séries de Santa Barbara 92.39, donc mégasèmes. La moyenne pour l'Arizona est plus basse, 85, et pour le Mexique 86.43. L'indice nasal du crâne de Piedra est considérable, 65 16, ainsi que celui d'un fragment de Rosa, 65.21. Les autres crânes du Colorado et du Nouveau Mexique sont moins platyrhiniens, de 53.7 à 56.5 ; ceux de l'Arizon plus faibles encore, 51.47 à 52.92. Les crânes de Coahuila avec 49.68 et ceux de Santa Barbara, 48.39, sont mésorhiniens. L'ouverture nasale est plus large et l'arche du nez plus basse chez les femmes. Les bords inférieurs de l'ouverture pyriforme sont souvent arrondis et même indistincts.

Il a été possible d'obtenir l'indice facial total seulement de huit crânes du Sud-Ouest ; la moyenne est 85.79, près de la limite inférieure de la mésoprosopie. L'indice facial supérieur, connu pour un plus grand nombre, varie de 48.49 pour les femmes du Cañon del Muerto et de

48.51 pour Piedra, donc chamæprosopes, à la moyenne de 52.17 pour tout le Sud-Ouest, 52.45 pour Santa Barbara et 55.02 pour Coahuila. Les femmes ont une face plus basse que celle des hommes dans toutes les séries. Le palais des crânes que j'ai mesurés est généralement court et large et en forme d'U. Les cas extrêmes sont ceux de La Boca, 128 et de Rosa, 128.84 L'indice maxillaire moyen pour le Sud Ouest, est de 120.48 et 119.69 pour le Mexique. L'indice gnathique, toujours plus élevé pour les femmes, est de 97.36 comme moyenne du Sud-Ouest, 97.10 pour Coahuila et 99 pour la Californie. Le prognathisme alvéolaire est fréquent, surtout pour les crânes du Colorado.

Les crânes à capacité la plus grande sont ceux des hommes du Cañon del Muerto dont la moyenne est de 1.503 centimètres cubes. La moyenne pour les crânes masculins du Sud-Ouest est 1.410 et pour les féminins 1255. Ceux de Santa Barbara sont plus petits et mesurent respectivement 1.372 et 1.248; ceux de Coahuila ont peu de différence sexuelle, 1.393 et 1.338. La moyenne générale pour 200 mâles est 1.374 centimètres cubes et pour 150 femelles 1.250 centimètres cubes, c'est-à-dire une capacité relativement faible.

Distribution au type.

On a déjà vu que ce type physique se rencontre dans le Sud Ouest du Colorado, le Nord-Ouest du Nouveau Mexique et le Nord de l'Arizona ; aussi très probablement dans le Sud de l'Utah ; c'est-à-dire dans le bassin de Rio San Juan et territoire avoisinant, pendant une période d'environ 2.000 ans avant Jésus-Christ Avec cette grande province du Sud-Ouest Américain se groupent le district Mexicain de Coahuila et les deux séries Californiennes de Santa Barbara et de Péricué, celle ci rapportée par Ten Kate. Un autre groupe serait constitué dans les Etats du Nord-Est par des crânes d'Algonquiens du Sud, des Iroquois et des Indiens Erie précolombiens, et d'autres de « Mounds » préhistoriques de l'Ohio et du Tennessée, d'après le Professeur R. Dixon, de Harvard. Mais je n'ai pas de connaissance personnelle de ces crânes.

Dans l'Amérique du Sud on trouve trois divisions : le groupe occidental dont le centre est l'Equateur avec les crânes de Paltacalo (Dr Rivet) et de Punin (Sullivan et Hellman), de Tunebo, Colombie (Dr Verneau) ; le groupe méridional, Sud du Chili, Terre de Feu et Tehuelches de Patagonie (Dr Verneau) ; enfin le groupe originel du Brésil avec la race de Lagoa Santa et quelques individus des Samba-

quis. Verneau et Rivet ont montré la ressemblance essentielle de tous ces crânes et je l'ai étendue, après étude comparative, aux séries du type « Basket Maker » de l'Amérique du Nord. Nous avons ainsi une race paléo-américaine semblable pour les deux continents. La distribution de ces restes humains en position marginale ou dans des endroits peu désirables (îles et côtes rocheuses, déserts brûlants, climats très froids, etc.) semble indiquer l'existence préhistorique ancienne d'une population primitive. De nouveaux venus plus forts, ou plus avancés, repoussèrent les premiers habitants vers la périphérie du pays ou des endroits de refuge, des lieux moins fortunés, les isolant souvent en groupes sans contact.

Relation ethnique possible.

L'étude comparative des crânes mentionnés suggère fortement une ressemblance réelle et une parenté possible avec des populations dispersées entre l'Australie et la Nouvelle Calédonie au Sud-Ouest, la Nouvelle Guinée au Nord-Ouest et jusqu'aux Iles Hawaii et de Pâques à l'Est. Ten Kate, Rivet, Sullivan, etc., parlent de Polynésiens et Mélanésiens ; Verneau favorise spécialement les Papous et je suis de cet avis. Les recherches linguistiques du Dr Rivet sur la ressemblance des langues australiennes et mélanésiennes avec les dialectes Tson des Tehuelches de Patagonie et Hoka de Californie renforcent encore l'argument anthropologique dans ce sens.

Il semblait donc intéressant de signaler l'extension de la race paléo-américaine de Lagoa Santa aux crânes préhistoriques du type « Basket Maker » de l'Amérique du Nord dont l'importance est ainsi considérablement augmentée.



SECTION DE FOLKLORE
DE L'INSTITUT INTERNATIONAL D'ANTHROPOLOGIE

Réunion du 8 novembre 1927.

LES GUÉRISSEURS

ALLOCUTION DU Dr CAPITAN.

On appelle guérisseurs les personnes qui traitent les malades sans avoir de diplôme, sans même avoir étudié dans une école. Il y en a cependant — bien que le cas soit tout-à-fait exceptionnel — qui sont véritablement docteurs en médecine, mais qui ont renoncé, non seulement à leur titre, mais aux pratiques de la médecine officielle pour employer les méthodes des guérisseurs. Il y a des légions de guérisseurs ; tout le monde a cette vocation s'il faut en juger par ceux qui bénévolement donnent des conseils médicaux; en tout cas il en vient de tous les milieux et de tous les horizons. Parmi ceux qui ont touché aux remèdes à un degré quelconque : pharmaciens, garçons pharmaciens, chimistes, herboristes, botanistes, il s'est rencontré de nombreux guérisseurs. On en a vu sortir bon nombre également de la troupe de ceux qui approchent de près les médecins ou les chirurgiens, les écoles de médecine, les hôpitaux et les établissements balnéaires : infirmiers, masseurs, ventouseuses, valets de docteur, se sont volontiers coiffés du bonnet de médicastre.

Tous ceux qui sont appelés auprès des malades tâchent de les soulager. Dans les campagnes éloignées du médecin, on a fréquemment recours au curé qui est un savant, ou à la bonne sœur qui en a déjà soigné bien d'autres. Il leur arrive souvent de soulager et même de guérir. Cela les met en goût, puis il faut bien rendre service. Le curé fait venir quelque traité de médecine à l'usage des prêtres et la bonne sœur se procure l'une de ces publications populaires qui permettent de tout guérir par les plantes.

D'autre part, il y a de par le monde des familles de guérisseurs ; c'est généralement le fils aîné qui tient sa science et ses dons du père. Ces familles possèdent un ou des secrets ; ces empiriques recourent d'ailleurs assez souvent à des pratiques pieuses s'ils opèrent dans des milieux dévots. Le premier de la famille qui a commencé doit au hasard, à la rencontre de quelque autre guérisseur, à l'acquisition de quelque livret populaire, d'avoir mis le pied dans les sentiers de la thérapeutique.

Il y a encore, et nous ne l'oublierons pas, l'innombrable troupe des guérisseurs mystiques, dont les uns ont reçu du ciel une inspiration de guérir, et les autres se sont persuadés que la foi et la prière étaient des panacées.

Ajoutez à toutes ces légions l'armée formidable des charlatans, vous aurez une idée assez juste de ce monde infiniment varié, où l'on rencontre parfois des saints et fréquemment des escrocs, quelquefois des malins ou des ratés qui ne sont pas sans quelque savoir, et très souvent des ignorants fieffiés, d'autant plus hardis et confiants en leur capacité et leur science qu'ils sont plus ignorants.

Le sujet que vont traiter MM. les D[rs] Vergne et Vinchon, M. P. Saintyves et M[e] Maurice Garçon est donc d'un intérêt très général et c'est pour nous tous une bonne fortune de pouvoir entendre aujourd'hui sur un tel sujet des hommes d'une exceptionnelle compétence.

M. L. Marin, ministre des Pensions, retenu à la Chambre par une importante discussion, nous a chargé de vous dire à tous combien il regrettait de n'avoir pu présider cette réunion, de remercier tout particulièrement nos conférenciers d'avoir bien voulu contribuer par leur effort et leur talent à manifester l'utilité et la vitalité de l'Institut international d'Anthropologie.

Ces messieurs ne vont pas faire l'apologie des guérisseurs. pas davantage leur procès. Ils vont esquisser devant vous un chapitre d'anthropologie et de psychologie sociale. Le milieu populaire où naît et grandit la gloire du guérisseur est le même que celui qui enfante tant de traditions populaires merveilleuses. Le guérisseur, éminemment peuple par son ignorance et par ses goûts, connaît tous les ressorts de ce milieu et les fait jouer suivant son tempérament. C'est une sorte de symbiose sociale que vont analyser nos conférenciers. Mais il est temps de leur donner la parole.

Du rôle de la suggestion dans les succès obtenus par les guérisseurs

Par M. le Dr Jean VINCHON (Paris).

La suggestion fournit une explication facile, dès qu'il s'agit d'une guérison obtenue en dehors des voies coutumières. Mais pour beaucoup ce n'est là qu'un mot, une des multiples formules dont se satisfait l'esprit humain dans une époque peu propice à la réflexion. Définir la suggestion, essayer d'en connaître le mécanisme, ces besognes-là semblent réservées au psychologue. Il y a pourtant intérêt pour le public à bien connaître la suggestion car, même à propos des guérisseurs, nous apprendrons qu'elle dépasse le cadre des choses de la médecine et qu'elle est intimement liée à la vie moderne.

Si le public invoque facilement la suggestion à propos de telles guérisons, le guérisseur, lui, la nie d'ordinaire. Il voit dans ses succès auprès des malades — ou il prétend voir — l'action de forces surhumaines. Tantôt c'est le fluide, hypothèse transformée en certitude par les magnétiseurs ; tantôt ce sont les esprits, Dieu même, que les thaumaturges font intervenir. D'autres, surtout les guérisseurs de la campagne, emploient des drogues suivant des traditions conservées dans les vieux recueils de secrets. Nous ne nierons pas l'intérêt du traitement par les simples, bien connues de certains sorciers. Mais la suggestion renforce certainement leur action et en dernière analyse les uns et les autres utilisent également la meilleure arme de leur arsenal, l'appel au goût du mystère, aussi bien dans les époques incrédules que dans les siècles de foi. Un grand nombre de ces thaumaturges se proclament *médiums*, intermédiaires entre les forces occultes et l'humanité souffrante qui réclame pour elle leurs actions bienfaisantes.

L'emploi de tout ce mystère laisse le médecin sceptique. C'est qu'il connaît bien les clients du guérisseur. Ce sont les siens. Ils quittent son cabinet pour l'officine secrète du marchand d'espoir, puis lui reviennent, s'ils sont déçus. Dans la pratique le guérisseur fait un tort relatif au médecin.

Une objection se présente immédiatement à l'esprit critique. Parmi ces malades, il y a un grand nombre de sujets nerveux. Chez eux le rôle de la suggestion est indiscutable. Mais quels seront ses effets chez d'autres sujets, entr'autres les tuberculeux, les porteurs d'eczémas ou d'ulcères variqueux, les femmes atteintes d'affections gynécologiques

les cancéreux enfin ? Les guérisseurs prétendent guérir tous ces cas. Disposent-ils alors d'un pouvoir, d'un don comme ils le prétendent ?

Pour répondre à cette objection, il faut abandonner la conception d'une médecine spécialisée qui traite certaines fonctions de l'organisme humain sans s'occuper des autres. Cette conception moderne est artificielle. Le bon thérapeute, même s'il est spécialiste, n'oubliera ni le poumon, ni le cœur, ni le foie, ni les reins. Il pensera toujours aux interréactions entre ces organes et le psychisme, s'il est psychiâtre. Il saura qu'une émotion pourra provoquer une jaunisse, des troubles du rythme du pouls, des modifications respiratoires. Et inversement, il se rappellera qu'une maladie du foie, du cœur, des poumons retentit sur la sensibilité. Pour lui les nerfs, le cerveau et l'intelligence demeurent à leur véritable place, commandant les organes, ou, dans les heures troubles de la maladie, commandés par eux. Ainsi les maladies organiques sont rattachées au système nerveux et au psychisme et il devient moins surprenant que le guérisseur puisse agir sur elles.

Définition de la suggestion. — Il faut maintenant définir la suggestion. Les dictionnaires apprennent qu'elle consiste dans *l'action de faire naître dans la pensée, la pensée même, le désir, la volonté qui sont ainsi imposés au cerveau.* L'étymologie la tinedu mot implique l'idée d'une action cachée, de *porter sous* notre moi quelque chose qui jusqu'ici ne s'y trouvait pas.

Cette définition se borne à constater un phénomène : elle le limite mal, car elle pourrait être appliquée aussi bien à la persuasion. Voyons si nous pouvons faire mieux.

Le professeur Grasset séparait, à l'aide d'exemples, la suggestion de la thérapeutique par la persuasion, par les émotions, par la distraction, l'éducation, la foi religieuse. C'était là un artifice didactique, car il disait par ailleurs que ces différentes méthodes font appel à l'intelligence, dont les fonctions ne peuvent être dissociées.

Voici ses exemples : Une jeune fille muette retrouve d'un coup la parole, au moment où son amie va être écrasée par un train, pour l'avertir de prendre garde ; l'émotion l'a guérie. La persuasion utilise la logique pour lever des obstacles imaginaires qui arrêtent la pensée et la volonté d'un psychasthénique. La distraction apparaît dans le cas de Pascal : il oublie un mal de dents atroce en cherchant la solution du problème de la roulette. L'éducation redresse les mauvaises habitudes et les remplace par les bonnes. La foi — Grasset était croyant — peut agir aussi comme un procédé naturel de guérison. La suggestion enfin s'exerce sur un individu plongé par l'hypnose dans

un état d'inconscience ; le médecin ou l'hypnotiseur peut alors imposer au sujet, par exemple, l'idée qu'il peut remuer son bras alors qu'il croyait que ce membre était paralysé et se comportait en conséquence.

Tels sont les différents moyens classiques de la thérapeutique psychique. En réalité, le guérisseur ne les isole pas plus que le médecin. Il les emploie tour à tour, ou ensemble, suivant des proportions qui varient avec différents facteurs : son tempérament personnel, celui du sujet, la maladie à guérir et surtout les conditions pratiques de l'exercice de son art. Un de ces facteurs domine sa conduite : elle dépend surtout de ce mystère qui pousse de vigoureuses racines dans le cœur humain et se cache sous l'apparence du fluide magnétique ou des esprits favorables. Son but principal est d'imposer la foi dans son pouvoir en déclanchant une suite d'émotions et en plongeant le sujet, à défaut d'inconscience, dans un état d'abandon de soi-même, de demi-conscience. La foi devient le principal instrument de suggestion en forçant la conviction, là où, dans d'autres conditions, ne naîtraient que de faibles espoirs.

La définition du dictionnaire se complète d'une notion nouvelle, celle de *diminution de la conscience, sous l'influence d'émotions surtout mystiques*. La diminution de la conscience doit être substituée à l'inconscience, dans l'état actuel de la science, car nous connaissons mieux l'hypnose et nous savons qu'elle résulte d'un abandon volontaire du contrôle de soi-même, et diffère par là de la perte complète de conscience du coma ou de l'épilepsie.

Les études sur les noyaux gris centraux du cerveau nous ont appris qu'il existait des centres psychiques inférieurs, présidant à certaines fonctions involontaires, aux manifestations de l'émotion, au tonus des muscles. Ces centres sont-ils ceux sur lesquels agira la suggestion ? Grasset le croyait. Mais nos connaissances physiologiques de ces centres sont encore bien incertaines ; de plus, la suggestion met en branle, comme nous le verrons, des mécanismes psychologiques complexes. Si elle utilise ces centres elle ne les utilise que grâce à leurs connexions avec le reste de l'encéphale, avec le siège du psychisme supérieur.

En effet, le psychothérapeute qui veut employer la suggestion s'adresse bien au psychisme tout entier, quand il s'efforce de *remplacer* l'idée qui, selon lui, est à l'origine de la maladie, par une idée de guérison, quand il veut *troubler* l'idée morbide ou la *corriger*. Liébault de Nancy avait précisé dans ces termes les trois modes de la suggestion. En pratique, les actes de remplacer, de troubler, de corriger perdent beaucoup de leur précision en se mêlant à beaucoup d'autres, la véritable suggestion,

celle qui produit des effets durables, étant toujours longue et exigeant pour être soutenue un traitement physique et l'observation des principes de l'hygiène.

Nous avons appris, en effet, à nous méfier des cures trop rapides. Celles-ci ne sont possibles que chez des sujets préparés par une *constitution particulière*, la constitution imaginative étudiée par le Pr Dupré et son école Or cette constitution, si elle facilite les guérisons d'apparence miraculeuse, expose aussi aux rechutes. Elle prédispose le sujet à être victime de ces images chargées d'un fort coefficient affectif, qui fait de lui tour à tour un malade ou un homme bien portant.

Ainsi, pas à pas, nous arrivons à une définition plus précise. La suggestion, telle que l'emploient empiriquement les guérisseurs, est *l'acte d'imposer une pensée et surtout une manière d'être, à l'occasion d'une diminution de la conscience, chez un sujet plus ou moins prédisposé par sa constitution à subir cette imposition.*

Les moyens de la suggestion. — Ces moyens appartiennent à des catégories différentes. Certains sont voulus par le guérisseur, d'autres sont indépendants de sa volonté. Un grand nombre d'entre eux sont communs aux médecins et aux guérisseurs, quelques-uns sont particuliers à ces derniers.

Parmi les moyens qui sont indépendants de la volonté du guérisseur, il faut citer d'abord les dispositions psychologiques des malades, qui les amènent à le consulter. Ceux-ci préparent sans s'en douter la suggestion curatrice. L'évolution prolongée de la maladie leur a enlevé tout espoir dans les traitements classiques qui ne les ont pas soulagés. Ils n'ont plus confiance maintenant que dans les faiseurs de miracles, ou bien leurs tendances constitutionnelles les poussent vers eux dès le début de leurs maux.

Ces malades ne tardent pas à se rencontrer. De petits groupes se forment ainsi, parfois dans des cercles spirites ou occultistes. Ces groupes se réunissent aussi bien aux champs qu'à la ville, leurs éléments appartiennent à tous les milieux sociaux, même les plus inattendus. Une culture scientifique réelle, la liberté de la pensée ne sont pas plus incompatibles avec la foi dans le don de guérison miraculeuse chez certains hommes qu'avec la croyance dans les devineresses. Toute une littérature, journaux, brochures, livres, vit de ces croyants, s'alimente de leurs récits de cures merveilleuses de maladies « abandonnées des médecins », provoque leurs collaborations et leurs souscriptions.

Ces groupes, organisés ou accidentels, préparent l'action du guérisseur en fortifiant la confiance de leurs membres, ou, si on veut, en

augmentant leur suggestibilité Ils représentent, à l'état de types, des échantillons des foules homogènes de Gustave Lebon.

L'histoire nous montre, dans tous les siècles, ces petits groupements animés d'une passion presque mystique. Ils se réunissent, au XVIIIe siècle, autour du baquet de Mesmer ou de Cagliostro Un guérisseur languedocien vient chercher de nos jours, parmi eux, la consécration définitive de sa carrière de thaumaturge.

La littérature des guérisseurs est voulue, composée habilement par des maîtres du genre, qui connaissent admirablement toutes les roueries de la *publicité* moderne. Elle n'est pas autre chose, en effet, que la publicité des guérisseurs. A leurs débuts, ceux-ci doivent se contenter de la réclame orale, faite gratuitement par les premiers malades. Mais à mesure que leurs affaires progressent, ils utilisent, en dehors de leurs publications spéciales, les annonces de journaux, les prospectus et les cartes distribués dans la rue. Toute cette publicité constitue un élément de suggestion de premier ordre.

Elle est interdite au médecin, qui conserve le souci de sa dignité professionnelle. Il ne lui est permis que de conquérir des diplômes et de se faire connaître par ses travaux scientifiques. Il est aussi astreint au *secret professionnel* et il ne saurait faire état de ses cures.

Le guérisseur, dans sa publicité, ne tient aucun compte du secret professionnel. Il peut le faire impunément, car il échappe aux rigueurs de la loi. Quand il imprime le récit d'une guérison, il n'hésite pas à mentionner le nom, l'adresse, la profession du malade Celui-ci ne songe jamais à protester contre cette divulgation de sa maladie, alors qu'il s'indignerait d'apprendre que son médecin en trahit le secret.

Les guérisseurs notoires conservent des fiches bien classées. Si un client de choix se présente, il les lui font parcourir, et l'engagent à aller aux renseignements, certains que le malade guéri accueillera volontiers ce client et lui donnera toutes les preuves de sa guérison. Les anciens malades deviennent ainsi des réclames vivantes et inlassables. Au moment des procès, ils accourent en foule pour apporter leur témoignage Grâce aux poursuites de la justice, la publicité cesse d'être relativement clandestine pour s'étaler au grand jour. Deux ou trois procès, avec des amendes et des peines minimes, assurent le succès définitif du guérisseur.

Celui-ci rencontre encore d'autres collaborateurs intéressés à son succès et qui contribuent à entretenir la suggestion dans le lieu où elle s'exerce. Les loueurs d'automobiles, les hôteliers, les commerçants du pays, parfois un pharmacien, l'appuient de leur publicité personnelle.

Ils veillent à tous les détails du voyage et il suffit d'ouvrir tel journal de la localité pour connaître les heures d'aller et de retour et toutes les commodités qui attendent le malade pendant son séjour auprès du guérisseur Avec le temps, une organisation complète s'est installée. Le malade ne peut pas supposer un instant que son origine et son centre ne sont qu'une illusion.

Le groupe avait déjà préparé le malade à recevoir la suggestion curatrice. Cette préparation continue à chaque étape du voyage, au cours des causeries dans l'auto-car, du déjeuner à l'auberge.

La foule, qui se presse au lieu des miracles, alterne dans ses propos l'espoir et le récit des souffrances présentes. Elle s'exalte au milieu du désordre et de la bousculade favorables. Le guérisseur la traverse de temps à autre, arrêté par dix mains suppliantes, qui le rassurent sur son pouvoir et lui prouvent, une fois de plus, qu'il dispose dela confiance de son public. Les grands malades constituent des centres d'attractions. Ils reprennent à chaque moment la complainte de leurs misères et mettent les assistants au courant de l'amélioration ou de l'aggravation de celles-ci. Autour d'eux l'émotion est à son comble. Une interpsychologie à prédominance d'échanges affectifs lie tous les membres de cette foule dolente, dont les sentiments sont renforcés à chaque instant, non plus seulement par des récits, mais par le spectacle même de leur objet. Il est surprenant que dans ces conditions une cure ne soit pas suivie de dix autres et pourtant nous croyons savoir que, dans la même journée, elle reste presque toujours isolée.

L'atmosphère créée autour du guérisseur, partie par lui, partie par les malades, représente la force qui doit imposer au cerveau l'idée et la volonté de la guérison. Mais il n'impose que cette idée et cette volonté et pas toujours la guérison.

La suggestion, malgré l'influence du psychisme sur les organes, n'a qu'une action limitée et ses limites sont celles du pouvoir du guérisseur, bien que tous les moyens aient été mis en œuvre pour le reculer aussi loin que possible. Parmi ces moyens, un des meilleurs est certainement la conférence, qui ranime à intervalles réguliers *l'émotion collective* de la foule. Les mots que le guérisseur dit alors sont vieux comme le monde, les prêtres d'Epidaure ne parlaient pas autrement sur le seuil du temple : comme lui, ils proclamaient la primauté de l'esprit, l'affirmaient et répétaient inlassablement leur affirmation. Le guérisseur y ajoute quelques critiques du matérialisme des médecins et de leurs remèdes impuissants. Il déclare n'employer que l'aide des forces bonnes et les ressources de la nature. C'est d'elle qu'il

tire les remèdes qu'il conseille parfois. Ou bien il annonce à son auditoire que les malades sont victimes de leurs propres erreurs, qu'il leur suffit de les connaître et de les combattre pour guérir. Lui même n'est que l'intermédiaire entre eux et les forces bonnes, ou l'éducateur qui leur apprend une connaissance exacte de soi-même.

Après la publicité, l'appel à la foi, mystique ou non, rend la suggestion encore plus puissante. La foi lève les dernières angoisses et les remplace définitivement par l'espoir. Le guérisseur, s'adressant à ses auditeurs, leur rappelle qu'ils ont déjà fait un acte de foi en venant à lui, qu'il suffit maintenant de le renouveler. Et tout les y engage. Cette foi est formulée dans des *prières*, composées à leur intention, et dans lesquelles les affirmations dogmatiques sont remplacées par un appel à un vague spiritualisme, D'autres fois, le guérisseur se contente de phrases lapidaires, où le malade puisera chaque soir la confiance dans la guérison, et l'optimisme qui sera désormais sa règle de conduite.

De rares guérisseurs se bornent à ces *conférences collectives*. La plupart reçoivent ensuite les malades individuellement dans leurs cabinets. Là, par des procédés simples, ils tentent le dernier effort qui déclanchera ou non le miracle si longuement préparé.

S'ils réussissent parfois là où les médecins ont échoué, en revanche l'observateur impartial peut constater que la proportion de leurs guérisons ne dépasse pas celle d'une consultation d'hôpital, par exemple. Mais la publicité de ces guérisons, l'éclat qui leur est donné par la multiplication des récits imprimés ou oraux, les entoure d'un lustre qui n'a rien de commun avec le succès modeste des cures médicales, connues de peu de personnes et qui n'ont comme cadre que le secret du cabinet de consultation. Un médecin, comme on dit, perce à la longue, le guérisseur connaît le succès en quelques mois.

A côté du guérisseur mystique, le plus commun de nos jours, opère de temps à autre un autre guérisseur, celui-ci simplement spiritualiste. Il est plus instruit, pourvu d'une méthode et d'une doctrine qui se rapprochent davantage de la psychothérapie classique. Au temps du magnétisme, il se proclamait l'élève de du Potet ou de Puységur dont Durville continue aujourd'hui la tradition. Flaubert qui, dans *Bouvard et Pécuchet*, a passé en revue toutes les lubies des bourgeois retraités de son époque, n'a pas oublié le magnétisme ; il nous montre ses héros chargeant de fluide le vieux poirier du jardin en l'embrassant fortement à plusieurs reprises, puis établissant sous l'arbre un banc pour les malades.

Un célèbre guérisseur contemporain laissait de côté le mystère et voulait faire uniquement appel aux phénomènes psychologiques. Il ne dédaignait ni la publicité, ni les affiches, ni les brochures, ni les tournées fructueuses en Amérique. Il niait être guérisseur, puisqu'il se bornait à apprendre à ses malades une connaissance exacte d'eux-mêmes. Mais il ne voulait s'adresser qu'à des groupes réunis pour des conférences et refusait les consultations individuelles. *Sa conférence* était toujours la même, quelque fut le pays où il parlait. Il la complétait par des expériences simples exécutées sur la scène par des auditeurs de bonne volonté. Elle tirait sa force de suggestion de la fréquence de cette répétition.

Originaire d'une ville qui avait été le siège d'une école neurologique fameuse et de nombreuses cures par l'hypnotisme, il avait repris pour son compte une partie de l'enseignement officiel, dans les premiers temps, quand il endormait les malades. Puis il s'était rendu compte qu'il obtenait les mêmes résultats en s'adressant à des collectivités. Il enseignait, au moment de sa vogue, que l'imagination était la cause d'un grand nombre de maladies, pour ne pas dire de toutes. Le malade devait en être convaincu, et répéter, pour affirmer sa confiance, des phrases simples surtout le soir, dans l'heure de demi-conscience qui précède le sommeil. Ses expériences consistaient surtout à dire au sujet : « Imaginez que vous ne pouvez pas séparer vos mains et vous ne pourrez pas les séparer ». Elles réussissaient le plus souvent et démontraient au public la puissance de l'imagination.

Ce guérisseur ne prononçait aucun mot qui pût le faire ranger dans la catégorie des mystiques. Mais beaucoup de ses auditeurs interprétaient dans le sens mystique l'affirmation du pouvoir de l'esprit sur le corps. Spirites, théosophes, spiritualistes orthodoxes ou non étaient nombreux dans la salle, où l'émotion collective ressemblait fort à celle que nous avons observée chez le guérisseur mystique. Sa bonhomie, son esprit de charité assuraient par ailleurs son influence personnelle sur les malades, qui venaient, à chaque conférence, puiser à sa source le réconfort et la confiance que les petites phrases, répétées chaque soir, ne gardaient pas toujours intacts. Ce dernier guérisseur ne différait de ses confrères que par des apparences. Il leur ressemblait par la similitude des moyens employés. Comme eux, il utilisait la psychologie collective, *qui agit de même que l'hypnose en rétrécissant le champ de la conscience et en la concentrant sur un point : l'idée et la volonté de guérir.* Celles-ci finissent, avec l'aide des émotions favorables, par envahir toute l'intelligence et par s'imposer.

Cette forme de psychologie échappe au médecin qui soigne indivi-

duellement ses malades, mais elle est bien connue dans d'autres domaines. Les prêches religieux, les discours politiques, tous les appels à des foules produisent à des degrés divers, suivant les qualités de l'orateur et le lieu de son discours, les conversions qui sont analogues aux guérisons des thaumaturges. La logique n'intervient dans ces phénomènes qu'après leur production, pour les justifier devant la raison.

Les limites de la suggestion (*des verrues à la tuberculose*). — Le guérisseur, croit-on, laisse entendre que son pouvoir n'a pas de limites. Il peut, grâce à son *don*, guérir toutes les maladies Ses adversaires prétendent, au contraire, qu'il n'agit que sur des troubles psychiques, ou d'origine psychique, de l'ordre de l'hystérie.

La vérité est entre ces extrêmes. Il est certain que lorsque « le moral est bon », les maladies sont moins graves. les plaies elles-mêmes guérissent plus vite. L'état sanitaire d'une armée victorieuse est meilleur que celui des vaincus. Ce fait explique les succès des guérisseurs, dans un certain nombre d'affections organiques. Nous avons souvent observé, après notre maître Laignel-Lavastine, un arrêt momentané dans l'évolution de la tuberculose, par exemple, lorsque le tuberculeux est entouré de meilleures conditions morales.

Alors qu'aucune autre cause ne peut l'expliquer, le malade mange mieux, gagne du poids. Ses organes expriment à leur manière le retour de l'espoir d'une guérison. Cet état dure trois semaines environ, puis l'évolution recommence, car les lésions n'ont pas disparu. Ce que nous disons de la tuberculose peut être appliqué à d'autres maladies. Le médecin qui « sait tenir sa clientèle » le sait bien, et, sur ce terrain-là, il n'est pas inférieur au guérisseur.

Il est d'autres cas où l'action du moral sur le physique paraît plus mystérieuse. Nous voulons parler des verrues. M. le professeur Jeanselme, à qui nous avons demandé son avis sur cette question qui a été traitée magistralement par notre ami, M. Saintyves, nous a répondu par des citations de dermatologistes notoires. M. Darier admet la guérison spontanée des verrues. M. Brocq se déclare dans l'impossibilité d'affirmer que des substances comme la magnésie guérissent autrement que par suggestion. M. Thibierge n'a pas réussi à guérir des verrues par la suggestion et n'a jamais constaté de guérisons de cette sorte. M. Jeanselme enfin, rappelle la disparition spontanée des verrues, mais ne peut établir de rapports entre celle-ci et la suggestion. C'est dire qu'une réponse scientifique à cette question n'a pas encore été apportée. Une réponse positive ou négative aurait un intérêt capital, car elle permettrait de préciser les limites de la suggestion.

Conclusions. — Le médecin sera toujours accusé d'être à la fois juge et partie lorsqu'il traite du rôle de la suggestion dans les succès obtenus par le guérisseur. Acceptons cette position et constatons les faits. Il est bien rare qu'un malade vraiment incurable puisse être guéri par les procédés que nous avons énumérés. Le médecin qui veut bien réfléchir au rôle de l'esprit sur le corps et en tenir compte obtiendra les mêmes résultats que le thaumaturge. Bien mieux il pourra dépasser ces résultats, car seul il est capable d'analyser les symptômes de la maladie. Cette analyse est indispensable avant tout traitement physique ou psychique. Si elle n'est pas précédée de cette analyse, la psychothérapie tombera au rang des panacées du temps des alchimistes. Tantôt elle restera sans effet et n'atteindra pas des symptômes qui doivent être soignés par d'autres méthodes, tantôt son emploi aveugle fixera des troubles nerveux au lieu de les faire disparaître. La suggestion, dans les mains des guérisseurs, va trop souvent à l'encontre de la première règle de la thérapeutique : « Il faut d'abord ne pas nuire au malade. »

Les empiriques guérisseurs leurs remèdes, leurs doctrines.

Par M. le Dr VERGNES (Paris).

Il y a dans notre langue un certain nombre de mots et d'expressions qui ont été détournés de leur sens primitif et qui, comme certains hommes, ont eu un destin plutôt malheureux. Parmi ces mots, je relève immédiatement celui d'empirique appliqué aux guérisseurs. En effet, qu'on le veuille ou non, à l'heure actuelle, le mot « empirique » reste un terme peu flatteur réservé à toute une catégorie de charlatans qui exercent la médecine sans l'avoir apprise et qui, par des boniments, captent la confiance des simples.

Primitivement, vous le savez, il n'en fut pas ainsi et ce terme n'eut pas le sens péjoratif que nous lui attribuons aujourd'hui. Il désigna jadis une secte médico-philosophique qui eut son heure de gloire et de célébrité. Je ne rappelerai que pour mémoire les noms de Glaucias, de Ménodote, de Sérapéion d'Alexandrie, de Cassius le Pyrrhonien, et surtout d'Héraclite, qui furent tous de valeureux champions de cette brillante école. Je ne vous exposerai pas les principes essentiels de cette doctrine que vous connaissez tous. Je me bornerai simplement à vous dire que l'empirisme est un système scientifique basé avant tout sur l'expérience, comme son nom d'ailleurs l'indique, qui a rendu

et rend incontestablement tous les jours de signalés services, surtout en médecine.

N'oublions pas, en effet, que l'empirisme, par son étude patiente des phénomènes, a constitué une réaction bienfaisante contre le dogmatisme officiel qui paralysait en quelque sorte la science et gênait sa marche en avant. Reconnaissons aussi qu'il fut une protestation nécessaire contre les inductions hasardeuses qui avaient encombré la médecine jusque-là et, qu'à ce titre,il a donc droit à toute notre reconnaissance. Songeons, en effet, qu'à l'avènement de l'école empirique, le dogmatisme triomphait sur toute la ligne. On ne jurait à ce moment là que par Hippocrate, Aristote, Galien, etc. La foi et le respect qu'ils inspiraient étaient poussés à ce point qu'on ne les reconnaissait capables d'aucune erreur : ce qu'ils avaient dit était parole d'Evangile et l'on préférait accuser la Nature d'avoir changé plutôt que de reconnaître tout simplement qu'ils s'étaient trompés. Nous avons fort heureusement depuis secoué ce joug étouffant et nous ne nous en rapportons plus seulement à la parole du maître. Nous voulons voir, nous rendre compte par nous-même, en médecine surtout. C'est pour cela que Trousseau, qui ne détestait pas le paradoxe, a pu dire dans un de ses cours à la Faculté de Médecine : « Nous ne sommes en réalité, nous médecins, que des empiriques ». Evidemment il avait raison dans un certains sens. Empirique, je le veux bien, à condition toutefois qu'on nous range dans la catégorie des empiriques scientifiques, empiriques méthodiques, empiriques en un mot de bon aloi et non dans celle des charlatans dont nous allons vous parler. Un rapide parallèle entre l'empirique et le médecin va vous faire saisir immédiatement la différence, l'abîme pourrai-je dire, qui existe entre ces deux empirismes.

Tout d'abord constatons que les empiriques et les guérisseurs s'improvisent médecins sans avoir jamais fait aucune espèce d'études médicales. Les uns, pour justifier leur qualité, prétendent qu'ils ont hérité d'un don spécial pour guérir l'érysipèle ou le carreau ; les autres qu'ils sont les dépositaires d'un fameux secret légué par leur grand'mère pour guérir les brûlures, les varices ou les maux de dents. Quelques-uns affirment que leur pouvoir thérapeutique vient de ce qu'ils sont nés avec une fleur de lys dessinée sous la langue ; d'autres parce qu'ils ont eu la chance d'étouffer une taupe dans leur main dans leur enfance. La vérité, à mon sens, est beaucoup plus simple. En réalité les empiriques ne sont devenus tels que parce qu'ils ont acquis au cours de leur existence quelques très vagues connaissances médicales, soit en remplissant les fonctions d'infirmier au régiment, soit de garçon de laboratoire ou de pharmacie. Les plus favorisés ont assisté

aux consultations et visites médicales, ils ont administré aux malades des potions dont ils ont mal retenu la formule. Bref, ils ont acquis une très vague teinte médicale Rentrés chez eux, connaissant la profondeur de la bêtise humaine, ils se sont dit qu'il y aurait là un champ très lucratif à exploiter et, sans plus tarder, ils se sont improvisés hardiment empiriques.

Inutile, je pense, de dire, par contre, la somme d'études de toute espèce et le travail assidu que l'étudiant est obligé de fournir pour conquérir le diplôme de médecin. Je n'insiste pas, car on pourrait m'accuser de plaider *pro domo*.

Que dire de la pharmacopée du guérisseur ? Si ce n'est qu'ordinairement elle est assez limitée, grotesque, routinière à l'excès et même parfois dangereuse. Habituellement elle est empruntée à des ouvrages de colporteur, à de vieux almanachs, à des recueils de secrets, au Grand Albert surtout. Il va sans dire que ces ouvrages sont un ramassis de formules plus ou moins malpropres et ridicules. Le médecin, au contraire, étudie la thérapeutique dans le Codex et dans les formulaires raisonnés ; il faut qu'il s'initie à cette occasion aux arcanes de la chimie, de la botanique et de la zoologie ; bref il est obligé d'acquérir une somme de connaissances considérables, variées et graduées.

Etant donné la quasi nullité du bagage scientifique du guérisseur, que peut valoir, je vous le demande, le diagnostic de ce dernier ? Il se réduit à presque rien, à des apparences grossières. N'ayant pas étudié la pathologie, il ne peut distinguer les maladies les unes des autres, les différencier. Le diagnostic, qui est l'art par excellence du médecin, ne s'invente pas, croyez-le bien ; il ne s'acquiert que lentement, par l'étude, l'observation patiente, l'entraînement et l'éducation de certains organes des sens. Or, le guérisseur n'a rien étudié, il confond les maladies les unes avec les autres. Vous voyez d'ici les erreurs et les accidents qui peuvent en résulter.

En général d'une nature assez indépendante, n'ayant accepté, ni subi aucune espèce de discipline, le guérisseur marche, au point de vue intellectuel, sans aucun guide. Il lit, à tort et à travers, ses brochures, ses livres de secrets, sans aucune gradation, sans aucun ordre ; aussi erre-t-il dans les ténèbres. Se trouve-t-il en face d'un fait nouveau dans sa pratique ? le guérisseur ne se déconcerte pas et ne se trouble pas. Par ignorance ou par inconscience, il le classe sans hésitation dans une des rares catégories dont il a l'idée, sans chercher d'autres explications. Dans ce cas il improvisera alors une médication quelconque qui s'adaptera bien ou mal, souvent mal, au cas nouveau qu'il a à traiter.

Le médecin, au contraire, en présence d'un fait nouveau, d'un cas difficile, procède d'une toute autre manière. Il cherche une explication plausible, il compare le phénomène à ceux déjà connus, il étudie, compulse ses livres et ses ouvrages, feuillette ses observations et ne se hâte pas de conclure. Ne se trouve-t-il pas suffisamment éclairé malgré ses investigations ? Il demande alors une consultation avec un de ses confrères, plus savant et surtout plus expérimenté que lui. Ils discutent ensemble le cas et bien souvent de cette discussion jaillit la lumière

Cette distinction des deux empirismes étant bien établie, voyons maintenant ce qu'est la pharmacopée de l'empirique et les principes sur lesquels elle repose.

Pharmacopée de l'empirique. — Etant donné la tournure d'esprit du guérisseur, sa mentalité de primaire, sa bizarrerie, son ignorance, sa routine, il ne faut pas s'étonner si la pharmacopée qu'il met en œuvre est empreinte aussi des mêmes caractères et des mêmes tendances.

En général, elle consiste en une série de recettes plus ou moins hétéroclites qui ne reposent sur aucune base bien sérieuse. Quant aux prétendus secrets, ce sont tout simplement des secrets de polichinelle extraits de la médecine de Porta, de la médecine des pauvres ou de l'ouvrage de Mme Fouquet. Les ouvrages que nous venons de citer étant devenus assez rares à notre époque et leur prix étant assez élevé, les empiriques ont recours maintenant pour leur instruction à certains volumes d'un prix plus abordable, telle que *le Trésor de la Santé* ou *la Médecine par les plantes* du Dr X ou Y. C'est là-dedans qu'ils puisent les formules des tisanes qu'ils appliquent au hasard et au petit bonheur.

Nous n'avons pas l'intention de vous citer ici un grand nombre de formules usitées par les empiriques, d'abord parce que cette énumération risquerait d'être un peu trop monotone et ensuite parce qu'on retrouve dans pas mal de ces dernières des éléments communs. Nous allons simplement vous donner quelques échantillons de cette pharmacopée qui, je l'espère, vous édifieront.

Pour lutter contre les maladies, l'empirique emprunte des substances aux trois règnes de la nature : animal, végétal et minéral. Dans le règne animal, il n'hésite pas, comme faisaient d'ailleurs les anciens médecins, à faire entrer l'homme. C'est ainsi que l'empirique se sert de la salive avec laquelle il guérit les dartres, les hémorroïdes et les nœvi des nouveau-nés. Voilà certes, me direz-vous, un médicament qui n'est pas coûteux et assez facile à se procurer. Evidemment, mais

sachez bien que la salive de l'empirique n'est pas celle du premier venu. Il faut l'appliquer suivant le rite voulu en prononçant certaines paroles ordinairement inintelligibles et en faisant les gestes appropriés. Toutes ces manigances augmentent, paraît-il, considérablement le pouvoir curatif de cette sécrétion.

Après la salive il est un autre liquide, mais beaucoup plus malpropre que le précédent celui-là, dont l'empirique use dans une large mesure, l'urine. Je ne vous apprendrai rien de nouveau en vous disant qu'on s'est servi de tout temps de cette dernière comme d'une panacée. C'est pourquoi l'empirique l'emploie à l'extérieur et à l'intérieur, contre les affections de la peau, les plaies venimeuses, la goutte, l'hydropisie, etc., etc. Mais n'allez pas croire que toutes les urines ont les mêmes propriétés, il y a urine et urine ; celle de chèvre, celle de taureau, celle de chien et enfin celle d'homme ont des indications bien différentes que l'empirique se flatte de connaître.

Voici maintenant, puisque nous sommes sur le chapitre des résidus, un autre ingrédient encore plus malpropre dont je m'excuse de vous parler : j'ai nommé l'excrément. Il y a d'abord l'excrément humain que l'on appelait jadis soufre animal, civette occidentale. Certes le nom poétisait bien un peu la chose, mais il n'enlevait rien cependant à la fétidité de l'objet. Suivant la tradition populaire, le guérisseur recommande cette abjecte matière contre une foule d'affections, telles que le rhumatisme, la goutte, la douleur et les plaies. Le Dr Cabanès raconte à ce sujet qu'un campagnard atteint d'un ulcère de jambe se soigna uniquement, sur les conseils d'un empirique, avec ses propres excréments appliqués sur sa plaie en guise de pansements. Ne faut-i pas que, dans la nature, rien ne se perde ? et le plus fort, ajoute mon distingué confrère, c'est qu'il guérit. Je ne fais que signaler au passage les excréments des différents animaux tels que ceux du bœuf, du porc, du chien, de la chèvre, du rat et du mouton, qui constituent des éléments importants de cette pharmacopée stercoraire. Je n'insiste pas et je ne vous cache pas que j'ai hâte d'arriver à d'autres ingrédients moins répugnants et moins nauséabonds.

Prenons à présent le lait. Le lait, ce liquide essentiellement vivant, et celui de femme en particulier, est recommandé par le guérisseur pour soulager instantanément les maux de tête. Il suffit de faire gicler quelques gouttes sur le front du patient pour être délivré instantanément de la migraine la plus rebelle et la plus invétérée De même, quelques gouttes instillées dans les yeux et dans les oreilles sont un remède souverain contre les otites et les ophtalmies.

Après le lait, voici le sang. Le sang a toujours passé pour jouir de

propriétés thérapeutiques extraordinaires. Celui du bœuf guérit le mal caduc, celui de bouc et de poulet sont souverains contre la lithiase, celui de pigeon est le remède par excellence contre les maux d'yeux et les plaies récentes.

Faisant de l'organothérapie avant la lettre, le guérisseur utilise aussi l'arrière-faix des différents animaux ; il se sert tour à tour des placentas de vache, de brebis, voire même de chatte, pour combattre une foule d'affections nerveuses ou autres.

Il emploie également les cheveux, les poils et les ongles. Je vous signale en passant l'usage tout à fait original de cheveux pour combattre la fièvre quarte. Il faut prendre une touffe de cheveux du malade avec quelques autres poils arrachés aux diverses parties de son corps et mettre le tout dans un œuf que l'on fera cuire jusqu'à ce qu'il soit dur. Puis ceci fait on exposera le tout en pâture aux oiseaux. A mesure que ces derniers picoreront l'œuf ils emporteront en même temps, non seulement les cheveux, mais aussi la fièvre avec.

Autre remède encore contre la fièvre, non moins original que le premier. On prend des rognures d'ongles du fébricitant et on les attache sur le dos d'une écrevisse vivante. On rejette alors l'animal dans le ruisseau et immédiatement la fièvre disparaît.

Je signale aussi en passant l'usage que les guérisseurs font de la graisse : graisse de mouton pour guérir la pleurésie, graisse d'oie pour l'intestin, graisse de renard pour le calcul, etc., etc.

Outre ces produits physiologiques et organiques, l'empirique se sert aussi d'animaux entiers, animaux plus ou moins étranges et plus ou moins répugnants, cela va sans dire. C'est une vraie ménagerie que sa pharmacopée. C'est ainsi qu'il emploie couramment l'araignée à l'extérieur et à l'intérieur pour guérir la fièvre. Il utilise aussi la vipère réduite en cendres sous forme de pommade pour faire repousser les cheveux. Il se sert également de la taupe pour combattre les écrouelles ; sa cendre active la cicatrisation des ulcères, paraît-il, et sa peau toute chaude et toute fumante est un remède héroïque contre le panari. Mais le médicament par excellence c'est le crapaud. Réduit en poudre et infusé dans le vin blanc, il fait vider les eaux aux hydropiques ; appliqué sur les plaies en guise de pansement, il les guérit très promptement. Mis en contact avec le terrible cancer ulcéré, il absorbe, telle une éponge, tout le venin et soulage le malade très promptement. Vous ne vous seriez certainement jamais douté qu'un aussi vilain animal ait pu avoir d'aussi merveilleuses propriétés.

A côté du crapaud, le guérisseur a recours à l'escargot et à la limace, roulés dans du sucre ; il les fait prendre à l'intérieur pour triompher

des bronchites rebelles et des rhumes négligés; à l'extérieur, appliqués en manière de cataplasmes, ils guériront la goutte, la podagre, et les chutes du fondement. C'est tout simplement admirable.

Enfin, dans cette énumération déjà un peu longue, je n'aurai garde d'oublier le remède des remèdes, celui que l'on emploie encore, paraît-il, de nos jours contre la méningite : le pigeon vivant. Voici comment on procède. On prend un pigeon vivant, on le coupe en deux et, encore tout sanguinolent et tout pantelant, on l'applique immédiatement sur la tête du malade. Il paraît que le remède est souverain. Je vous avoue que, même si j'étais certain de son effet, j'hésiterais à employer, dans ma pratique, un procédé aussi barbare et aussi cruel.

Outre les remèdes retirés des animaux, les empiriques empruntent aussi une partie de leur pharmacopée aux végétaux. Ils se servent beaucoup de tisanes et d'infusions. Tisanes d'absinthe pour purger le cerveau, tisane de choux contre la toux, de carottes pour le foie, de mûres vertes pour les maux de gorges, de chicorée pour l'estomac, de panais pour l'intestin, d'écorce de gland pour la rétention d'urine, etc., etc. Mais je n'en finirais plus si je vous voulais citer toutes les tisanes qui entrent dans la pharmacopée du guérisseur et je passe maintenant à la doctrine de ces messieurs.

Doctrine et guérisseur. — Nous avons vu la pharmacopée abracadabrante, ridicule et quelquefois malpropre, des guérisseurs; nous avons cité de nombreux exemples de cette dernière. Voyons maintenant en vertu de quels principes ils appliquent leurs remèdes. Quel est le fil directeur qui les guide ? en un mot, examinons leur doctrine (si toutefois le terme scientifique et philosophique peut s'appliquer à de semblables conceptions).

Pour le guérisseur qui, en général, est un ignorant, ne l'oublions pas, la maladie, comme pour le primitif, est une sorte d'être fantastique extraordinaire, une entité vivante un peu étrange et mystérieuse, un être bizarre, un peu flou, invisible, essentiellement malfaisant. D'où vient-elle ? Comment naît-elle ? Quelles sont les causes qui favorisent ou empêchent son développement ? Autant de questions qui restent sans réponse pour le guérisseur. Pas n'est besoin dès lors de vous dire qu'il ne se soucie guère des microbes qu'il ignore et du rôle qu'ils jouent dans la genèse des maladies. Ce sont là de pures inventions des médecins pour tromper le pauvre monde, affirme-t-il. Par contre, ce qui attire beaucoup plus son attention et ce qui le frappe surtout dans la plupart des maladies pour lesquels on vient le consulter, c'est un symptôme objectif en quelque sorte, visible, manifeste, je veux dire la fièvre, tandis que les microbes on ne les voit pas. Pour

lui, la fièvre résume toutes les maladies ; il n'est pas loin de se la représenter comme une sorte de déesse méchante, au visage pâle, avec les yeux creux et brillants, au corps décharné, qui empoisonne les malades, les dessèche et les tue. Donc, sus à la fièvre! dit-il dans sa logique simpliste. Il ne se doute pas que bien souvent la fièvre est une réaction salutaire qui, par l'exagération de ses combustions, annihile les déchets toxiques et qu'on n'a pas toujours intérêt à faire cesser brusquement et à couper comme au couteau. Les anciens, eux, ceci dit en passant, se doutaient certainement de l'utilité de la fièvre, puisqu'ils lui avaient dressé un temple sur le Palatin et qu'ils lui rendaient des honneurs. Contre la dite fièvre, qui est son ennemi par excellence, le guérisseur, fort heureusement, dispose à l'entendre d'un certain nombre de remèdes énergiques et très efficaces. C'est, comme nous l'avons déjà dit, une araignée toute vive écrasée sur les poignets, un cent d'écrevisses de rivière mises toutes vives sur le ventre, une tanche appliquée toute frétillante à la plante des pieds, sept punaises de lit avalées dans une boulette de mie de pain, etc., etc. Vous voyez que les armes ne manquent pas au guérisseur pour combattre la fièvre, et quelles armes !

La maladie étant, nous l'avons vu, une manière d'être malfaisant, sera susceptible dans certains cas d'être attirée à l'extérieur pour se jeter sur une plante ou un animal qui sera mis en contact avec le patient ; cela s'appelle un transfert. C'est ainsi que, dans la méningite, comme nous l'avons rapporté plus haut, c'est le pigeon appliqué tout pantelant sur la tête du malade qui dérivera et attirera sur lui la maladie, tel un paratonnerre ; de même dans la fièvre thyphoïde, lorsqu'on applique un cent d'écrevisses sur le ventre du patient, ce seront les dites écrevisses qui soutireront une partie de la maladie ; de même, enfin, lorsqu'on applique un morceau de viande sur une plaie cancéreuse, le cancer, qui est une bête rongeuse, mangera la viande qu'on lui offre et laissera le malade en paix. On se rend compte, par ces exemples, de la conception essentiellement grotesque, ridicule, et antiscientifique par excellence, que l'empirique se fait de la maladie.

Ce n'est pas tout : ne faisant d'ailleurs en cela que suivre les traditions du passé, l'empirique est naturellement un partisan acharné de la théorie moyennageuse des signatures, c'est-à-dire de cette théorie qui veut que chaque plante, chaque être, ait une forme ou une couleur qui indique l'usage qu'on doit en faire. Exemple : la racine de garance est rouge, elle sera donc bonne pour le sang ; le suc de la figue est blanc, il augmentera le lait des nourrices ; la citrouille est jaune, elle

influencera nécessairement le cours de la bile ; la grenade, dont les grains ressemblent à des dents, combattra avantageusement les affections dentaires ; le haricot, qui a la forme d'un rein minuscule, agira fatalement sur ce dernier organe, etc., etc. Vous voyez d'ici où cette théorie excessive et parfois un peu fantaisiste peut nous conduire. Il se peut que, dans un certain nombre de cas, il y ait une certaine concordance, comme le prétend Crollius, entre la forme d'une plante et sa destination thérapeutique, mais je crois qu'il ne faut pas exagérer et qu'il serait quelquefois fort imprudent d'accepter cette doctrine les yeux fermés.

La maladie, nous l'avons déjà dit, étant pour le guérisseur comme une sorte d'animal fantastique qui envahit tout l'organisme, on doit nécessairement la retrouver dans l'urine et par conséquent pouvoir faire le diagnostic d'après le simple examen de cette dernière. C'est ce que se flatte de faire notre empirique. Ce procédé est tellement certain qu'on n'a même pas besoin de voir les malades pour savoir immédiatement de quoi il s'agit. Il suffit de regarder le flacon contenant la liqueur en question, qu'on vient de lui apporter, de le flairer, d'agiter son contenu et d'en laisser tomber quelques gouttes à terre, pour que l'empirique soit aussitôt fixé. Vous voyez comme ce procédé est simple et facile. Pas n'est besoin de vous dire que l'examen des urines fait dans ces conditions par de pareils ignorants n'est en réalité qu'un attrape-nigaud et un fallacieux prétexte pour soutirer quelques pièces blanches de plus à tous ces pauvres naïfs. C'est bien le cas de répéter ici en présence de cette pratique essentiellement charlatanesque : *vulgus vult decipi*.

Après les maladies aiguës, passons maintenant aux maladies chroniques. L'empirique les divise en deux catégories : maladies du sang et maladies des nerfs. Cette division n'est pas très compliquée, comme dans le voyez. Elle traduit une fois de plus l'ignorance du guérisseur.

Avec ce système à deux compartiments, la thérapeutique devient assez aisée et assez facile, et le cerveau n'a aucun effort à faire. Aussi, en face d'une manifestation pathologique quelconque, aucune hésitation de la part de l'empirique ; il optera pour tel ou tel compartiment au petit bonheur. Tant mieux si la maladie tombe dans la case qui lui convient, comme la boule à la roulette, tant pis si elle échoue dans la case à côté ; c'est le malade qui aura perdu et qui en supportera les conséquences. Le guérisseur, en ce cas, trouvera toujours une bonne raison pour excuser son échec et au besoin se disculper. Il ne manquera pas d'alléguer qu'on est venu le consulter trop tard, que la maladie était croisée, que l'estomac était décroché, que l'intestin était

noué, que le sang était retourné, que le poumon était gâté. En général, le patient ou ses héritiers se montrent satisfaits du moment qu'on aura allégué cette raison majeure : ce sont les nerfs qui, en la circonstance, ont été plus forts que le sang, à moins que ce ne soit le contraire. Ces propositions, bien entendu, ne signifient rien ; mais lorsque le guérisseur les énonce sentencieusement en prenant un air inspiré, elles frappent toujours l'imagination de l'intéressé qui n'en peut mais et il n'en demande pas davantage. A quoi bon dès lors chercher du secours ailleurs et aller consulter un médecin ? ce que le guérisseur n'a pu faire, l'homme de l'art ne le fera certainement pas.

Lorsqu'au lieu de siéger dans un endroit bien défini du corps, la maladie réside dans le sang, le guérisseur juge alors qu'il faut rafraîchir ce dernier. Il faut lui enlever ses impuretés, ses âcretés. Comment peut-on arriver à ce résultat ? au moyen de dépuratifs. Dépuratif ! voilà le grand mot lâché. Dépuratif ! si j'osais, parodiant un mot historique, je dirais : « que d'ignobles drogues on débite en ton nom » ! Il faut reconnaître d'ailleurs que, par instinct, le peuple aime les dépuratifs ; il en veut, il en demande, de même d'ailleurs que des remontants. Pour se convaincre de la vérité de ce que j'avance, il n'y a qu'à lire la quatrième page des journaux. Donc le dépuratif, sous forme de tisanes, constitue la partie essentielle de la pharmacopée du guérisseur. Dans ces tisanes, l'empirique fait entrer au petit bonheur une foule de plantes qui pénétreront dans le sang et délogeront ainsi l'ennemi de la place. Parmi ces plantes usitées, nous pouvons citer la sauge, le sureau, la cosse de fèves, le gratte-cul, l'absinthe, la feuille de vigne rouge, etc. On se demande avec terreur ce que peuvent produire certains de ces mélanges hétéroclites lorsqu'on se trouve en présence d'une lésion grave de l'estomac, de l'intestin ou du foie. Il y a certainement beaucoup de chances pour qu'une aggravation soit la conséquence d'un pareil traitement. C'est vous dire les dangers auxquels s'exposent ceux qui absorbent de semblables mixtures.

Nous venons de voir les désordres produits par la maladie lorsqu'elle a élu domicile dans le sang. Abordons maintenant la catégorie des affections qui attaquent le système nerveux. C'est une complication grave aussi que l'empirique synthétise dans cette formule lapidaire : la maladie a sauté sur les nerfs ! les nerfs étant dans ce cas plus faibles que le sang. Lorsqu'on a à faire à un sujet qui présente certaine catégorie de troubles circulatoires, digestifs, ou pulmonaires, accompagnés de migraines, suffocations, etc., etc. ce sont les nerfs qui sont en cause. Fait extraordinaire et tout à fait remarquable, ce sont surtout les femmes qui sont tributaires de ce genre d'affection et qui

deviennent de ce chef, par suite de leur crédulité, la proie, et j'ajoute, quelquefois hélas! les victimes des guérisseurs. La femme est en général plus nerveuse et plus suggestible que l'homme et il y a de grandes chances pour qu'elle se laisse impressionner par les allures mystérieuses de l'empirique, par son attitude ordinairement volontaire et résolue, par son regard perçant, par son air inspiré, par ses paroles étranges et mystérieuses et enfin par l'affirmation d'une guérison prochaine. Il n'en faut pas davantage. Ajoutez à cela l'action suggestive également exercée par les médicaments bizarres et impressionnants qu'il faut se procurer et préparer dans certaines conditions tout à fait particulières : la plante qu'il faut cueillir tel jour, à telle heure, dans tel endroit au moment de telle ou telle phase de la lune, etc., etc. Toutes ces précautions et toutes ces recommandations renforcent considérablement la suggestion primitive et deviennent dès lors des éléments de réussite. Il est inutile, je pense, de vous rappeler ici le rôle capital que joue en médecine la suggestion, ainsi que l'influence personnelle ; son action curative ne se discute même plus aujourd'hui tant les faits sont probants. Tout le monde sait aussi qu'il y a toute une catégorie d'affections nerveuses, affections souvent *sine materia* du moins en apparence, qui guérissent très rapidement sous l'influence d'une bonne parole ou d'un impératif catégorique. Il n'y a donc rien d'extraordinaire dès lors que, dans ces cas, un guérisseur habile obtienne lui aussi parfois de magnifiques succès. Mais dans d'autres cas, lorsqu'on a affaire à un empirique maladroit ou même malhonnête, qui manie de travers cette arme admirable mais très délicate qu'est la suggestion, ce ne sont plus alors des améliorations qu'on observe mais bien des aggravations parfois très sérieuses surtout au point de vue psychique.

Tantôt les malades se croient victimes d'un sort, tantôt ils se disent persécutés par des voisins, ils entendent des voix, ils se prétendent envoûtés, poursuivis par la haine des uns et des autres, obsédés par des esprits ; bref, peu à peu, leurs facultés mentales se dérangent et ils peuvent être quelquefois poussés au suicide ou même au crime. Voilà, ajoutés aux autres, les dangers auxquels sont exposés ceux qui accordent toute leur confiance à ce genre de guérisseurs. Le Dr Laurent de Pery a écrit jadis un travail sur l'influence des somnambules extra-lucides, sur le développement des maladies mentales, où il démontre, à l'aide d'exemples multiples et tout à fait probants, l'influence souvent néfaste de ces pythonisses. Il me semble qu'on pourrait écrire aussi un autre travail dans ce genre sur l'influence déplorable et funeste des empiriques et des guérisseurs. Malheureusement la plupart des cas défavo-

rables, ou même ceux qui ont eu une issue funeste, restent ordinairement ignorés des médecins. C'est dommage car, au point de vue psychologique, nous aurions là des documents tout à fait éloquents, très intéressants et éminemment instructifs.

Et maintenant, pour illustrer en quelque sorte tout ce que je viens de vous dire sur les guérisseurs, je m'en vais, si vous le permettez, vous faire assister à une consultation d'un empirique de campagne. C'est là-bas au flanc de la colline, à l'orée d'un petit bois qu'habite le père Michon. Sa maison est une petite construction d'apparence très simple qui ne se distingue en rien des autres, à part cependant ce petit détail : c'est que sur les volets et sur la porte d'entrée le maître de céans a crucifié des chauves-souris, des chouettes et qu'il a cloué quelques peaux de belettes et de renard. Est-ce dans un but purement esthétique ou bien tout simplement pour impressionner ceux qui lui rendent visite ? Cruelle énigme !

L'intérieur du logis se compose de deux pièces ; l'une qui sert de cuisine et en même temps de salle de consultation, l'autre qui est la chambre à coucher proprement dite où le public ne pénètre pas. La pièce où notre empirique reçoit est assez vaste, elle est éclairée par une simple fenêtre dont les vitres cassés ont été raccommodées par des lambeaux de journaux et de papier. Au mur sont collées des images et pendues des gravures polychromes représentant Napoléon, le curé d'Ars, Robinson Crusoë et le Juif Errant. Au plafond pendent deux morceaux de lard et un jambon. Tout autour de la pièce se trouvent des bancs sur lesquels s'asseoient les consultants ; il y a aussi deux chaises de paille et un vieux fauteuil fatigué. Lorsque nous entrons, il y a déjà 4 ou 5 personnes ; faisons comme elles, attendons. Le père Michon n'est pas encore là, il est allé voir la vache d'un voisin, car l'empirique soigne non seulement les gens mais encore les bêtes. Ne nous impatientons pas, le chien vient d'aboyer, il n'est pas loin. Le voici qui entre. *Deus, ecce Deus* ! C'est un homme de haute taille, vert encore, à la barbe inculte, à la parole sentencieuse et emphatique, à l'air sournois et rusé. Il est coiffé d'un large chapeau de feutre tout crasseux et vêtu d'une blouse qui fut jadis bleue ; il tient à la main un gourdin. D'un geste bref il salue l'assistance et commence immédiatement sa consultation. C'est d'abord un paysan d'une quarantaine d'années environ qui se plaint de ressentir de violentes douleurs dans les reins, il souffre mort et passion, paraît-il. Le médicastre le regarde et, après avoir réfléchi un moment, lui ordonne de se frotter avec une pommade faite avec de la mœlle de bœuf. « Ce sont tes reins qui sont faibles : or le bœuf étant un animal très fort, la graisse de cet animal te

guérira ». Cette logique stupéfie le malade qui s'en va satisfait.

Vient ensuite une bonne femme qui a comme des lancées dans le bas-ventre ; « c'est quasiment comme qui dirait des chiens qui me rongeraient les boyaux » ; l'empirique, après l'avoir considérée un instant, lui dit qu'elle a les boyaux noués, il lui conseille de prendre de la graisse de porc, de la faire fondre avec du vin et de boire le mélange tout chaud puis, ceci fait, d'appliquer sur le bas-ventre une poignée de laine de mouton trempée dans du pétrole. « Fais cela à la lettre et tu seras guérie. Tes boyaux se détordront. »

Le troisième consultant est un jeune homme dont le doigt est enveloppé d'un chiffon, assez sale d'ailleurs. Il s'est piqué en taillant une haie et son doigt a enflé. L'empirique, après avoir jeté un coup d'œil sur la partie blessée lui dit : « Ton doigt est travaillé par le vartaupe ; mais, patience ! heureusement que je suis là. Tu tueras un lapin et tu envelopperas ton doigt avec la peau toute chaude et toute fumante, puis tu boiras de la tisane de sureau ; si tu n'as pas de lapin, prends un œuf fraîchement pondu et coiffe ton doigt avec. Dans trois jours il n'y paraîtra plus rien. »

Un autre suppliant se présente qui, en sautant une haie, a eu le pied tourné. A celui-ci l'oracle déclare qu'il a une forçure et il lui recommande, après avoir fait jouer son pied ce qui éveille chez le patient de violentes douleurs, d'appliquer dessus une pommade composée de suif de mouton, de suie de cheminée et d'orties pilées.

A côté de celui-ci est assis un garçon d'une vingtaine d'années qui tousse à fendre l'âme ; l'empirique lui enjoint d'avaler une douzaine de limaçons crus, sans la coquille bien entendu, et de boire tous les jours du goudron de Norvège avec du miel.

Enfin, près de la fenêtre, se trouve une paysanne tenant entre ses jambes un enfant de quatre ans assez sale et mal peigné qui braille tant qu'il peut. « Il pisse au lit toutes les nuits, dit sa mère, c'est bien ennuyeux rapport au savon qui est cher, et aussi au matelas qui commence à pourrir. » « Fais-lui prendre un bouillon de coq dans lequel tu auras mis une vingtaine de crottes de rats, quatre gousses d'ail et une branche de fenouil. Va et ton enfant ne s'oubliera plus la nuit. »

Maintenant la consultation est finie ; un à un les consultants s'en sont allés après avoir remercié chaleureusement le père Michon et après avoir déposé, suivant l'usage, leur offrande, ordinairement une pièce blanche, quand ce n'est pas un écu, dans un tronc disposé à cet effet à côté de la porte d'entrée. Que voulez-vous ! il faut bien vivre et, pour être empirique, on n'en est pas moins homme. La nuit maintenant descend peu à peu sur la campagne et le vieux père Michon, en

comptant la recette de la journée, se dit qu'il y a encore de beaux jours pour ceux qui, comme lui connaissant les secrets de la Nature, savent aussi tirer parti de la bêtise et de la crédulité de leurs concitoyens.

Je m'arrête, car je crois en avoir dit assez sur ce sujet pour que vous soyez amplement édifiés et je n'ai plus maintenant qu'à résumer mes conclusions, comme on dit au Palais. Je vous ai montré d'abord le côté grotesque, ridicule et malpropre de la pharmacopée de l'empirique ; je vous ai cité de nombreux exemples. J'ai souligné comme il convient l'ignorance du guérisseur, son manque de logique et de raisonnement. J'ai insisté sur son manque presque total de sens critique, sur sa routine, sur son inexpérience et sur son excès de confiance en soi qui lui permet de traiter n'importe quelle maladie sans aucune hésitation. J'ai exposé la puérilité de ses conceptions pathologiques et l'inanité de ses théories, j'ai signalé aussi en passant les dangers que couraient ceux qui se confiaient à ses soins ; il ne me reste plus maintenant qu'à souhaiter qu'un peu plus de lumière et de clarté pénètre enfin dans le cerveau de la masse moutonnière de façon à ce que, se rendant compte à son tour de l'ignorance du guérisseur, elle ne lui accorde pas une confiance qu'en général il ne mérite pas. Cette ère de vérité sera peut être un peu longue à se produire, mais il vient un jour où la Lumière finit par triompher des ténèbres et où la Science l'emporte sur l'ignorance. Inutile de vous dire que, tout comme vous, j'appelle ce moment de tous mes vœux ; en attendant que luise cette aurore, cette clarté bienfaisante, il me reste à vous remercier d'avoir bien voulu m'écouter patiemment, trop heureux si j'ai réussi à vous faire partager mes convictions et à vous intéresser, et à remercier également mon excellent ami Saintyves qui m'a procuré le très grand honneur en même temps que le très vif plaisir de venir exposer mes idées devant un auditoire, aussi choisi, aussi brillant et aussi compétent que celui d'aujourd'hui.

Les Guérisseurs mystiques

Par M. P. SAINTYVES (Paris)

On appelle guérisseurs mystiques tous ceux qui, dans le traitement des maladies, font avant tout usage des forces spirituelles de nature religieuse et font tout spécialement appel à la foi et à la prière.

Dans notre vieille Europe, la plupart des guérisseurs mystiques s'autorisent ou se prévalent de l'exemple et des paroles de Jésus, des

œuvres de ses apôtres et de ses disciples à travers les siècles. La tradition dont ils relèvent repose donc avant tout sur un livre, le Nouveau Testament, auquel la foi chrétienne n'a cessé d'accorder une valeur divine. Faut-il rappeler les textes essentiels ?

Après le Sermon sur la Montagne, Jésus, étant descendu dans la plaine, guérit un lépreux en le touchant et en disant : « *Je le veux, sois guéri* ». Presque aussitôt après un centurion étant venu le prier pour son serviteur malade, Jésus lui dit : « *Va et qu'il soit fait, selon ta foi, et à l'heure même son serviteur fut guéri* »

« Et Jésus étant venu dans la maison de Pierre, il y trouva sa belle-mère qui était au lit tourmentée par la fièvre. Il lui toucha la main et la fièvre la quitta. Aussitôt elle se leva et se mit à les servir. »

« Sur le soir (enfin) on lui présenta plusieurs démoniaques, et d'un mot il chassa les esprits et guérit tous les malades (1). »

N'est-ce pas là une merveilleuse journée de guérisseur ? Au reste, ces scènes se renouvelaient souvent. Nous lisons dans l'Evangile de Marc : « En quelque lieu qu'il arrivât, dans les villages, dans les villes, et dans les campagnes, on mettait les malades sur les places publiques et on le priait de les laisser seulement toucher la houppe de son manteau et tous ceux qui pouvaient le toucher étaient guéris (2). »

Certes il s'agit là de la vertu d'un Dieu, mais dans le temps même de sa vie terrestre, Jésus communiqua à ses apôtres et à ses disciples un pouvoir analogue : « Ayant appelé les douze, dit Matthieu, il leur donne pouvoir sur les esprits impurs afin de les chasser et de guérir toute maladie et toute infirmité ». Bien mieux, il leur fait un devoir d'exercer la puissance qu'il vient de leur octroyer et de l'exercer gratuitement. « Guérissez les malades, leur dit-il, ressuscitez les morts, purifiez les lépreux, chassez les démons : vous avez reçu gratuitement, donnez gratuitement (3). » D'après Luc, Jésus, après avoir désigné les soixante-douze disciples qui doivent seconder les douze apôtres dans la prédication de l'Evangile, leur dit aussi : « Dans quelque ville que vous entriez... guérissez les malades et dites-leur que le royaume des cieux est proche (4). »

Les Actes nous montrent les grands apôtres à l'œuvre : Paul et Jean redressent le boîteux de la Porte Belle, affligé de cette infirmité dès le

1. Matthieu VIII, 1-16.
2. Marc VI, 56.
3. Matthieu X, 1 et 8.
4. Luc X, 8-9.

sein de sa mère. A Joppé, Pierre ressuscite la veuve Tabittha, à Troas, Paul rappelle à la vie le jeune Eutychus (1). Le pouvoir de guérison de Pierre et de Paul est tout à fait merveilleux. L'ombre du premier guérit tous les malades que l'on apporte ou place sur son passage (2) ; les linges du second recèlent une vertu à laquelle aucune maladie ne résiste, ni aucun démon (3).

Au reste, tous les apôtres et tous les disciples guérissent les malades en pratiquant des onctions et en imposant les mains. Et cette tradition ne se perdra jamais dans l'Eglise. Nombre de grands évêques ou de saints personnages furent des thaumaturges éclatants. Il suffira de rappeler les guérisons opérées par un saint Benoît et un saint Martin, par un saint Vincent Ferrier et un saint François Xavier.

On ne saurait donc s'étonner si des âmes pieuses, s'inspirant de cette imposante tradition, se sont persuadées où se sont laissé persuader que la foi et la prière sont les vrais moyens de guérir les malades. Beaucoup de guérisseurs n'ont pas eu d'autre initiateur ni d'autre maître que l'Evangile, tel ce Martin Michel, humble paysan, dont l'exemple détermina la vocation du prince de Hohenlohe, ou telle cette Madame de Saint-Amour qui puisa indiscutablement dans la lecture des livres saints les convictions qui en firent une guérisseuse exceptionnelle.

Dans la foule innombrable des guérisseurs mystiques nous pouvons distinguer deux grandes catégories, selon qu'ils ont ou n'ont pas une théorie de la maladie.

I. *Les Orants ou les Suppliants.* — Ceux qui ne se soucient pas de se faire une idée de la nature de la maladie, sachant que tout vient de Dieu et que rien ne se produit sans son ordre ou sa permission, sont non moins persuadés que l'on peut obtenir de Dieu, par la foi et la prière, qu'il chasse la maladie des corps qui en sont affligés. Nous les appellerons les *Orants* ou les *Suppliants*.

Tous les guérisseurs de ce type sont d'ailleurs loin d'être coulés dans le même moule.

Pierre Richart, dit le saint de Savières (1716-1787), était un ancien berger d'une spiritualité plutôt médiocre ; il a assumé le rôle plus par intérêt que par conviction. Il semble bien croire qu'il a un don, mais il attribue ses succès, qui furent grands, à l'intervention de Dieu. Pen-

1. Actes III, 1-11 ; IX, 36-41 ; XX, 6-12.
2. Actes V, 15-16 ; Actes XIX, 11-12.
3. Marc VI, 13 et XVI, 18.

dant sa vogue, qui inquiéta le gouvernement de Louis XV, il recevait cinq à six cents malades par jour (1).

Une Madame de Saint-Amour est une toute autre nature. Elle a toujours senti une inclination pour soigner et consoler les malades. Elle a été initiée à la théosophie par un homme remarquable, qui l'a d'ailleurs convertie à la religion de Swedenborg. Après avoir lu les Evangiles et les Actes, elle désire le don de guérir, elle l'obtient peu à peu et pratique enfin l'imposition des mains avec un succès éclatant (2).

Le Prince de Hohenlohe (1793-1849) était prêtre catholique. Sa piété, sa ferveur, sa vie simple le font, tout jeune, considérer comme un saint. Les parents lui demandent de bénir leurs enfants malades ; il accède à leurs demandes et prononce sur eux les paroles du rituel avec succès ; de là une inclination à devenir guérisseur. La rencontre d'un paysan doué de ce don merveilleux provoque chez lui une impulsion extraordinaire à entreprendre la guérison des malades. Il y réussit aussitôt. Il opère plus de quatre cents guérisons dans le mois de juillet 1821. Dans la seule année 1848, il y eut plus de 18.000 malades qui l'approchèrent (3).

Les personnages qui respirent la sainteté sont souvent sollicités par les malades ou les parents des malades et ce sont là des conditions exceptionnelles : le malade et le guérisseur ont une foi vive dans le pouvoir de la prière et leur confiance réciproque s'exalte et se fortifie. La guérison se produisant, la renommée du guérisseur s'établit, les succès se multiplient. L'apôtre de la tempérance en Irlande, connu sous le nom de Père Mathieu (1790-1856), ne devint guérisseur qu'à la sollicitation des malades qui, émerveillés des conversions qu'il opérait, accoururent d'eux-mêmes lui demander ses prières et sa bénédiction (4).

L'admiration, source de la confiance, devient rapidement de l'enthousiasme lorsqu'un grand nombre de croyants sont réunis. C'est

1. Emile et Ernest Choullier, *Pierre Richard dit le saint de Savières*, dans *Annuaire de l'Aube, pour 1881*, in-8°, pp. 75-97.

2. Ed. Richer, *Des guérisons opérées par Madame de Saint-Amour*. Nantes, 1828, in-8°.

3. *Lettres de Wurtzbourg et autres villes d'Allemagne sur les grands événements qui y ont eu lieu en 1821 relatifs aux cures opérées par le prince de Hohenlohe*. Ce recueil contient des lettres du prince lui-même et d'autres pièces intéressantes par M. G. Scharold, conseiller de légation, trad. de l'allem. par M. le Curé XXX. Dijon, 1822, in-8° ; Dom B. Maréchaux O. S. B., *Un guérisseur, le prince de Hohenlohe* dans *Revue du Monde Invisible* (1902), p. 395-403 et 484-492.

4. G. B. Cutler, *Three thousand years of Mental healing*. London (1910), in-8°, p. 289-290.

ainsi que dans les réveils religieux ou dans les camps de prière on voit les miracles éclater spontanément. La vocation de guérisseur d'un Charles Finney (1792-1845) s'est déclarée à Anvers en 1824 au milieu d'un réveil (1).

D'autres fois, le guérisseur ou la guérisseuse, telle Dorothée Trudel (1813-1862), appartient à une famille où les pratiques mystiques sont de tradition. Dans ce cas, la guérisseuse ne fait que prendre la suite, mais ses dons personnels, l'ardeur de sa foi donnent à son ministère un éclat particulier (2).

La lecture habituelle de la Bible, chez les protestants fervents, est fréquemment une source de vocation. Un homme comme le pasteur Blumhardt (1865-1880), convertisseur né, devient spontanément guérisseur et les souvenirs bibliques sont d'ailleurs là pour le rassurer sur la légitimité et la sainteté de son œuvre. Le paysan de Vialas, dans les Cévennes, qui fit courir des milliers de personnes vers 1895, n'a pas eu d'autre modèle que Jésus et les apôtres. Il finit d'ailleurs par se persuader qu'il est, à son tour, un représentant du « Docteur Dieu ». Il recevait quatre à cinq cents malades par jour et fit la fortune de son village (3).

Une nuance, voire un ton de déséquilibre, ne nuisent d'ailleurs pas au succès du guérisseur.

Le zouave Jacob, qui fut l'une des célébrités de Paris (1855 à 1890 ?), était spirite mais guérissait au nom de Dieu ceux qui avaient la foi. Lorsqu'il priait pour les malades réunis chez lui, il voyait des esprits qui venaient l'assister et s'associer à son action (4).

Francis Schlatter (1856-1909), qui révolutionna toute une immense région en 1895, était atteint d'automatisme ambulatoire; son instabilité mentale et son impulsivité lui valurent plusieurs séjours dans des maisons de santé Il imposait les mains et se disait le Christ. Pendant son apostolat à Denver il vit accourir auprès de lui de trois à cinq mille malades par jour. Les gants qu'il avait touchés avait un pouvoir de guérison (5).

1. G. B. Cutter, *loc. cit.*, p. 276-277, d'après C. G. Finney, *Memoiry*, p. 108 sq.

2. G. B. Cutter, *loc. cit.*, p. 279-280.

3. W. James, *L'Expérience religieuse*, p. 95-96, note 2; G. B. Cutter, *loc. cit.*, p. 287-289.

4. Parmi les nombreuses publications de ce guérisseur, voir surtout *Les Pensées du zouave Jacob, précédées de sa prière et de la manière de guérir soi-même ceux qui souffrent*. Paris, 1868, in-12. Pour la prière p. 7 et pour les conseils aux malades, p. 219-222.

5. G. B. Cutter, *loc. cit.*, p. 290-292 d'après *Biography of Francis Schlatter, the*

Jean Béziat, le guérisseur de La Boue, près d'Avignonet, mort hier, tout en rendant la santé aux malades songe à réaliser une œuvre humanitaire. Il espère fonder, enfin, la fraternité véritable entre tous les hommes. C'est une sorte de Messie au petit pied (1).

Nous pourrions allonger cette galerie presque indéfiniment; il nous suffira de noter que nous retrouvons chez tous, à quelque nuance près, les mêmes pratiques : du côté du guérisseur, la prière fervente et la supplication ardente, l'invocation de Dieu et le plus ordinairement au nom de Jésus-Christ ; les onctions d'huile et l'imposition des mains. Le guérisseur exige d'ailleurs du malade la foi réelle, profonde, active, parfois la confiance dans son ministère et souvent la pratique personnelle de la prière et des vertus chrétiennes.

II. *Les théoriciens.* — Les guérisseurs mystiques qui ont une théorie plus ou moins explicite de la nature de la maladie se divisent à leur tour en trois grandes catégories : les *exorcistes*, les *conjureurs* et les *scientistes.*

Les exorcistes. — Le vieil Hippocrate distinguait deux grands types de maladies : les maladies toutes naturelles et celles qui avaient un caractère exclusivement divin. Ce sont ces dernières que le christianisme attribuera au démon. Vous souvenez-vous de cet épileptique qu'un père désolé amena à Jésus ? Voici ce qu'en rapporte Marc :

« *Etant retourné vers ses disciples, Jésus vit une grande foule autour d'eux, et des scribes qui discutaient entre eux. Toute la foule fut surprise de voir Jésus et accourut aussitôt pour le saluer. Il leur demanda: — Sur quoi discutez-vous avec eux ? — Un homme de la foule lui répondit : — Maître, je vous ai amené mon fils qui est possédé d'un esprit muet. Partout où l'esprit s'empare de lui il le jette contre terre, et l'enfant écume et grince des dents, et il se dessèche ; j'ai prié vos disciples de le chasser et ils ne l'ont pu. — O race incrédule, leur dit Jésus, jusques à quand serai-je avec vous? Jusques à quand vous supporterais-je? Amenez le moi. — On le lui amena. A sa vue, l'esprit agita soudain l'enfant avec violence : il tomba à terre et se roulait en écumant. Jésus demanda au père de l'enfant : — Combien y a-t-il de temps que cela lui arrive ? Depuis son enfance, répondit-il. Souvent l'esprit l'a jeté dans le feu et dans l'eau pour le faire périr ; si vous pouvez quelque chose, ayez pitié de nous et secourez-nous. — Jésus lui dit : — Si vous pouvez* [*croire*], *tout est possible à celui qui croit. — Aussitôt le père de l'enfant s'écria, disant avec larmes : —*

healer; J. Finot, *Schlatter, l'homme aux Miracles* dans *Revue des Revues* (1896), XVI, 425-434).

1. Dr Jean Vinchon, *Chez le Guérisseur.* Paris, 1924, in-8°.

Je crois (Seigneur) ; venez au secours de mon incrédulité. — Jésus voyant le peuple accouru, menaça l'esprit impur en disant : — Esprit sourd et muet, je te le commande, sors de cet enfant et ne rentres plus en lui. — Alors ayant poussé un grand cri, et l'ayant agité avec violence, il sortit, et l'enfant devint comme un cadavre, au point que plusieurs disaient : — Il est mort. — Mais Jésus l'ayant pris par la main, le fit lever et il se tint debout. Lorsqu'il fut entré dans la maison, ses disciples lui demandèrent en particulier : — Pourquoi n'avons-nous pu chasser cet esprit? — Il leur dit : Ce genre de démons ne veut être chassé que par la prière et par le jeûne (1). »

Toutes les maladies qui sont l'œuvre du démon et qui résultent d'une sorte de possession plus ou moins dissimulée furent, dès les origines du christianisme, traitées par l'exorcisme. En quittant la terre, le Sauveur déléguait indistinctement à tous ses disciples ce pouvoir mystérieux : « Voici les miracles qui accompagneront ceux qui auront cru : en mon nom ils chasseront les démons (2). »

Dans l'usage primitif, celui qui pratique l'exorcisme est qualifié exorciste : c'est une étiquette, ce n'est pas un titre, encore moins une dignité ecclésiastique. Jusque vers le milieu du IIIe siècle, tout fidèle peut, avec plus ou moins de succès, s'adonner à l'exorcisme. « Qu'on amène une personne certainement tourmentée par le démon, dit Tertullien, sur l'ordre qui lui en sera intimé par un chrétien quelconque, cet esprit se proclamera démon » (3).

Dès le quatrième siècle, il semble bien que l'exorcisme soit une fonction dans l'église romaine. Les statuts du prétendu quatrième concile de Carthage, rédigés avant la fin du VIe siècle, nous parlent ainsi des exorcistes :

« Quand l'exorciste est ordonné, il doit prendre de la main de l'évêque le livre dans lequel sont écrits les exorcismes et le pontife lui dit : Recevez ce livre et conservez-le en souvenir, et ayez le pouvoir d'imposer les mains sur les énergumènes soit baptisés, soit catéchumènes (4). »

La formule de cette ordination est encore aujourd'hui la même, mais comme il n'y a plus aujourd'hui de livre proprement dit des *Exorcismes*, l'Evêque présente et fait toucher à ses clercs le Rituel qui contient les exorcismes (5).

1. Marc, IX, 13-28.
2. Marc, XVI, 17.
3. Tertullien, *Apologétique*, XXIII. *P. L.* I, 410.
4. Héfélé-Leclerq, *Histoire des Conciles*, II, 112.
5. Abbé Jean-Baptiste, E. Pascal, *Origines de la Liturgie catholique*, 1844, p. 811.

La fonction d'exorciste fut évidemment interdite aux simples fidèles lorsqu'elle devint l'apanage des clercs ; avec le temps, on en vint à interdire aux exorcistes eux-mêmes le droit d'user de leur pouvoir, s'il n'étaient pas prêtres. Aujourd'hui un prêtre ne doit pratiquer l'exorcisme qu'après en avoir référé à l'évêque. Dans certains diocèses, cette fonction est réservée à un prêtre instruit, souvent à un religieux auquel on doit avoir recours si les circonstances l'exigent. On peut prévoir le jour où l'exorciste en titre renverra régulièrement au médecin les soi-disant possédés.

L'exorcisme n'en a pas moins une fort belle histoire et l'on pourrait citer maints exorcismes célèbres opérés par des saints à toutes les époques du christianisme.

La plupart des guérisseurs mystiques ont occasionnellement pratiqué l'exorcisme, mais il y en a d'aucuns qui l'ont érigé en méthode de guérison. Voici comment ils raisonnent : La possession du diable ne s'étend pas qu'aux nerfs, mais selon les expressions mêmes de saint Augustin, les mauvais anges se mêlent à notre sang et engendrent ainsi des maladies (1). Un célèbre médecin anglais du XVII[e] siècle, Thomas Willis, écrivait : « Il y a beaucoup de maladies qui ne sont guérissables que par des prières, parce que le démon peut, dans certaines limites, introduire des poisons subtils dans l'organisme et y provoquer des lésions fort graves » (2).

Rien donc d'étonnant si, durant la seconde moitié du XVII[e] siècle, un Valentin Greatrakes (1628-1683) obtient de nombreuses guérisons par l'exorcisme. Après avoir été longtemps soldat, tantôt dans un camp, tantôt dans le camp adverse, il connut une période de délire mélancolique. Sa guérison ne fut pas si entière qu'il ne lui restât un grain d'illuminisme. En 1662 il eut la subite révélation qu'il avait le don de guérir les écrouelles tout comme les rois de France et d'Angleterre. Il se mit à l'œuvre, ses succès développèrent son pouvoir. En 1665 il reçut du ciel le don de guérir les plaies, les ulcères, les convulsions, l'hydropisie et toutes les maladies.

Au reste, pour lui toute maladie étant l'œuvre du mauvais esprit ne pouvait manquer de céder à l'exorcisme, qu'il pratiquait en imposant les mains et, en faisant de légères frictions de haut en bas (3).

C'est surtout parmi les prêtres et les pasteurs que l'on rencontre les

1. *De Trinitate*, III, 2.
2. Abbé G. Desfossés, *Le démon cause et principe des maladies*, 1899, p. 20.
3 G. B. Cutten, *loc. laud.*, pp. 133-136 d'après V. Greatrakes, *A Brief Account*. London, 1666, in-12. Voir aussi S. Evremont, *Mélanges* et Dom B. Maréchaux, *Guérisons et guérisseurs* dans *Revue du Monde Invisible* (1902), pp. 526-528.

exorcistes guérisseurs. Je n'en citerai que deux exemples, mais choisis parmi les plus célèbres.

Jean-Jacques Gassner naquit en 1727 à Braz, près Bludentz, dans le cercle de Souabe. Il fit ses études dans les universités de Prague et d'Ottingen. Il reçut les ordres sacrés en 1740 et fut nommé à la cure de Closterle, au diocèse de Coire en 1758. Après avoir quitté sa cure et séjourné en différents lieux, il finit par se fixer à Ratisbonne où le prince-évêque le nomma conseiller ecclésiastique et le prit pour chapelain. Voici comment il devint guérisseur. Longtemps malade, il eut vainement recours aux médecins et usa de nombre de remèdes sans résultat. Après avoir parcouru maints livres de médecine, il en vint à croire que sa maladie tenait à quelque chose de surnaturel, enfin qu'il était obsédé.

Dans cette persuasion il commanda au diable, au nom de N. S. J. C., de sortir de son corps : ce qui arriva en effet ; il fut même si bien guéri que pendant seize ans il n'eut plus besoin d'aucun remède. Sa guérison le détermina à étudier la nature des maladies et le rôle possible de l'exorcisme. Ses lectures, ses conversations avec de nombreux théologiens lui persuadèrent que nombre de maladies étaient suscitées par le démon et ne pouvaient être guéries que par le ministère de l'exorciste. C'est ainsi que sa vocation se dessina, le succès fit le reste.

Il distinguait en réalité trois sortes de maladies : *naturelles, mixtes* et *démoniaques*. Il ne s'occupait que des maladies où le démon jouait un rôle partiel ou exclusif. Pour reconnaître le genre de maladie auquel il avait affaire, il commençait par un exorcisme d'essai et reconnaissait la présence du diable à une crise d'agitation. Si la maladie ne venait pas de l'esprit malin, il renvoyait le malade au médecin.

Il ne semble pas qu'il ait pratiqué l'imposition des mains ; mais il faisait quelques attouchements pour se rendre compte du siège de la maladie et du lieu où le démon résidait. C'est là qu'il appliquait la relique de la vraie croix qu'il utilisait dans ses exorcismes.

Une fois cela fait, il pratiquait l'exorcisme de guérison tel qu'il est indiqué dans le rituel.

Ses succès furent si grands que l'on vit parfois dix mille malades, dans la ville de Ratisbonne, attendre l'heure où il pourrait les recevoir. L'empereur d'Autriche, inquiet d'un tel concours, sous un prétexte plausible, le fit enfermer à Porsdoff dans un couvent où il mourut le 4 avril 1779 (1).

1. *Procès verbal des opérations merveilleuses suivies de guérison, qui se sont faites en vertu du nom sacré de Jésus, par le ministère du P. Gassner*, prêtre séculier et consulteur ecclésiastique de S. A. le prince évêque de Ratisbonne et d'Ellwan-

Gassner était catholique. Jean Alexandre Dowie était protestant ; il n'en devint pas moins, lui aussi, un puissant exorciste. Il naquit à Edimbourg en 1847. A treize ans il partit en Australie avec ses parents et ne devait revenir en Europe que pour achever ses études ecclésiastiques. Après avoir passé deux ans dans un séminaire en 1869-1870, il était reçu pasteur congrégationaliste, puis retourna en Australie où il mena une vie passablement agitée.

Tout d'abord il fit de la politique et devint même ministre dans le cabinet de Sir Henri Parks. En 1882, à la suite de je ne sais quelles circonstances, il devint un fervent adepte de la guérison par la prière et fonda à Melbourne une église indépendante. Quatre ans plus tard, en 1886, il se rend à San Francisco où il organise une sorte de congrégation guérissante, la *Divine Healing Association*. On le retrouve à Chicago en 1890 où il fonde la même œuvre. Mais en 1895, changement à vue : il se sépare de l'Association qu'il avait organisée et cherche à entraîner avec lui la plus grande partie de ses anciens adhérents.

C'est alors qu'il commença de publier une revue hebdomadaire où l'on relatait ses succès de guérisseur : *Leaves of Healing*, feuilles de guérison. Il semble bien d'ailleurs qu'il verse alors tout à fait dans l'illuminisme, car en 1896, il fonde l'église chrétienne catholique et apostolique dont il devient le grand prophète et dont il se proclame, en 1904, le premier apôtre.

Sa doctrine est infiniment plus absolue que celle de Gassner. Toute maladie vient du diable, mais on peut détruire son œuvre par l'invocation du Christ. C'est une sorte d'exorcisme sans autre tradition que celle de l'Evangile. Le procédé opératoire varie avec le degré ou la gravité de la maladie. Au premier degré, il suffira de la prière du malade. Au second degré, il faudra que le malade s'associe à des fidèles fervents pour une commune supplication. Au troisième, le malade devra demander à un ancien qu'il lui fasse une onction d'huile bénite. Enfin, dans les maladies les plus graves, il faut que l'on pratique l'imposition des mains, et le malade devra s'adresser à ceux que Dieu a désignés pour ce ministère et au besoin à Dowie lui-même.

Dowie est mort en Amérique en 1907. Il laissait une réputation de guérisseur incomparable. Dans une seule année il vit accourir auprès de lui 70.000 malades (1).

gen. Schillingsfurt, 1775 ; Antonius de Haen, *De miraculis liber*. Paris, 1778, in-12, ch. V, pp. 100-144 ; Père Hilarion Tissot, *L'Antimagnétisme animal ou Collection de Mémoires, etc.* Bagnoles, 1841, pp. 19-34 et 37-38 ; abbé Lecanu, *Dict. des Prophéties et des Miracles*, I, 765.

1. J. A. Dowie, *Doctors, Drugs and Devils* ; R. Harlan, *John Alexander Dowie* ; G. B. Cutter, *loc. cit.*, pp. 304-306.

En pays protestant la lecture assidue de la Bible, non seulement provoque et favorise la vocation du guérisseur, mais prédispose les malades à croire à l'efficacité de son ministère et à y recourir.

Tous les chrétiens, catholiques ou protestants, qui crurent fermement à l'origine diabolique de la plupart ou de la totalité des maladies et s'efforcèrent de les vaincre par la prière, sont des exorcistes au petit pied. Les églises protestantes ont toutes connu de ces sortes de guérisseurs. C'est ainsi que parmi les presbytériens naquit Georges O. Barnes, l'Evangéliste de la montagne, qui traitait toutes les maladies par la prière et l'exorcisme (1). Mais il faut nous limiter.

Dans le catholicisme les prêtres qui guérissent par l'exorcisme ne sont pas très rares, mais tendent à disparaître. L'autorité ecclésiastique redoute toujours tout ce qui peut créer un mouvement difficile à régler et le décourage. Toutefois la tradition en demeure vivante et nous en fournirons comme témoignage un petit livre publié par un prêtre du clergé de Paris, l'abbé Desfossés. Voici son titre : *Le démon cause et principe des maladies. Moyen de les guérir*. Après avoir montré dans un premier chapitre le rôle prépondérant du démon dans les maladies, l'auteur consacre le second à la nécessité de la foi et de la prière pour la guérison des maladies. Dans le chapitre III, il montre quelle est la puissance du signe de la croix, du saint nom de Jésus et de l'eau bénite, et, dans le chapitre IV, il traite de la puissance de l'imposition des mains. Ce curieux ouvrage en était à sa quatrième édition en 1899 et s'est vendu surtout dans les milieux ecclésiastiques. Il aurait dû susciter des vocations d'exorcistes, mais le culte des saints guérisseurs, les pélerinages aux saints locaux, la vogue des sanctuaires de guérison, de Lourdes surtout, canalise les malades en d'autres directions. L'Eglise catholique sait ordonner, régulariser, enrégimenter même les futurs miraculés. Sa régie du miracle n'est pas le moins merveilleux des miracles.

Les conjureurs et les prières de guérison. — J'appelle *conjureurs* toute la foule des petits guérisseurs qui ont recours à des prières plus ou moins traditionnelles, sans grand souci de piété ni même d'orthodoxie. Ce ne sont pas des sorciers certes, car ils n'ont reçu aucune initiation satanique directe ou indirecte, mais, pour eux, la prière est trop souvent une espèce d'incantation qui opère par ses vertus propres. Magiciens au sein du christianisme, mais magiciens sans le savoir, ce sont avant tout les soldats de la superstition mystique.

1. W. T. Price, *Without Scrip or Purse, or the Mountain Evangelist George O. Barnes* pp. 301 sq., 451, 610, etc.

Le conjureur se fait rarement une idée nette de la nature des maladies ; mais, à la façon des primitifs, il les considère volontiers comme des espèces de larves ou d'entités mauvaises. Il s'adresse à la maladie comme si elle pouvait comprendre et lui commande avec autorité de sortir du corps qu'elle afflige. Chacun de nous en connaît des exemples. Je prends les suivants dans un recueil manuscrit déjà ancien qui n'est d'ailleurs qu'une compilation. Voici d'abord la fameuse prière pour les brûlures :

« *Feu créé par Dieu, je t'ordonne et te commande de perdre ta chaleur, d'apaiser tes cuisantes ardeurs. Cesse tes ravages et ne forme aucune plaie sur le corps de... ici présent ; c'est Dieu le Père* ✝, *Dieu le Fils Jésus-Christ* ✝, *et Dieu le Saint-Esprit* ✝, *qui te parlent par mes lèvres*

« *Grand saint Laurent, vous qui étiez sur un brasier ardent sans ressentir de douleurs, par la paix divine qui était en vous, demandez à Dieu qu'il exauce notre prière.* »

Ces sortes de prières ou d'oraisons merveilleuses ont une double source, ou plutôt sont les fruits de deux traditions confluentes. La première partie de cette prière est un exorcisme au petit pied : le guérisseur, exorciste sans le savoir, y commande à la douleur au nom des trois personnes de la Trinité ; la seconde est une invocation adressée à un saint que l'on suppose doué d'un pouvoir particulier pour guérir la brûlure.

La prière pour guérir les maux d'yeux se compose, comme la précédente, de deux parties, mais l'invocation précède ici la prière. Je l'emprunte au même recueil inédit :

« *Bienheureuse sainte Claire, vous qui, pendant votre vie, avez été si puissante sur le cœur de Dieu ; vous qui avez le don de guérir les malades par le signe de la croix, mais surtout de rendre la vue aux aveugles, voyez et considérez l'affliction de...* (nommez la personne). . *et obtenez sa guérison.* »

Puis, faites avec le pouce le signe de la croix sur l'œil et ensuite, soufflez dessus en forme de croix et dites : « *Mal, quelles que soient ta cause et ta nature : inflammation, taie, maille, ophtalmie, cataracte... Dieu te commande de n'avoir plus d'action ni de puissance sur cet œil.* » En signant l'œil on ajoute : « *Fuis devant le signe de la croix, je te le commande au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit* » (1).

Les conjurations et les adjurations adressées au mal ne sont que des formes atténuées de l'exorcisme traditionnel et rappellent souvent les formules mêmes du rituel.

1. Mss. de ma bibliothèque personnelle.

L'abbé Desfossés, dont nous avons déjà parlé tout à l'heure, les justifie d'ailleurs ainsi en les rattachant à la tradition évangélique :

« Le lecteur remarquera que dans les prières nous parlons au mal, c'est-à-dire au Démon qui l'occasionne et le fait naître.

« Nous imitons en cela Notre Seigneur qui, en plusieurs circonstances, commanda à la maladie, et notamment lorsqu'il ordonna à la fièvre de sortir du corps de la belle-mère de Saint-Pierre » (1).

D'autre part, l'invocation des saints dans les maladies et les autres misères de la vie n'est pas moins traditionnelle dans le catholicisme. On trouve, parmi les saints, des spécialistes pour tous les besoins de notre pauvre humanité ; la plupart des pèlerinages ont leurs pratiques et leurs oraisons spéciales. La tentation d'accorder à ces prières une valeur miraculeuse ne pouvait manquer de se produire chez les simples, encouragés, à ce faire, par d'innombrables récits de miracles et par les exhortations à la confiance de chaleureux prédicateurs. Pouvoir miraculeux, pouvoir magique, ce ne sont que nuances pour la dévotion rustique ou la dévotion intéressée.

L'idée de réunir en un seul livret nombre de ces prières spéciales ne pouvait manquer de se produire. Il me suffira de citer : *Le Médecin des pauvres*, Recueil de prières et oraisons précieuses contre le mal de dents, les coupures..., etc., qui eut nombre d'éditions au XVIII[e] siècle, et le *Manuel de l'invocation des Saints* publié en 1900 par un prêtre du diocèse de Tours. Ce dernier ouvrage, qui contient plus de cinquante prières spéciales, porte d'ailleurs l'approbation de Mgr Renou, archevêque de Tours.

Mais, à côté de ces recueils plus ou moins patronnés par les autorités ecclésiastiques, il y en a d'autres qui sentent passablement le grimoire, malgré le christianisme, voire le catholicisme des formules. Ils recommandent en outre les talismans, les phylactères et les figures cabalistiques. Les deux plus célèbres sont : le *Livre de l'Art notoire*, dû à un moine du XIV[e] siècle, maintes fois condamné par l'Eglise, et l'*Enchiridon du Pape Léon III* d'attribution apocryphe et probablement l'œuvre d'un clerc italien. Il parut pour la première fois à Rome en latin en 1525 et la première traduction française est de 1579. On l'a encore réimprimé à Paris en 1910 et en 1922.

Il y a des conjureurs de toute grandeur, depuis la bonne femme qui connaît la prière pour les brûlures et ne connaît que celle-là, jusqu'au guérisseur qui sait des prières et des conjurations pour toutes sortes de maux. Dans mon quartier du Petit-Montrouge, en l'an de grâce

1. G. Desfossés, *Le démon, cause et principe des maladies*, p. 71

1927, une vieille femme dit la prière pour les brûlures et opère avec beaucoup de succès. Il est assez rare que ceux qui font métier de conjureurs ne pratiquent pas peu ou prou d'autres méthodes, les uns magnétisent, les autres soignent par les plantes, mais ils mêlent encore des prières et des bénédictions à leur botanique médicale ou à leur magnétisation. Ces guérisseurs mystiques se servent beaucoup d'eau ou d'huile bénite, de sel bénit, de phylactères pieux, voire de talismans et de médailles bénits. Leur variété est infinie.

Il y a des familles de guérisseurs dans lesquelles le père initie un de ses fils ou l'une de ses filles qui, à son tour, transmet sa science à quelqu'un de ses descendants. Le plus ordinairement, le guérisseur tient sa science d'un autre guérisseur dont il a reçu une sorte d'initiation.

L'abbé Julio (1844-1912), dont les recueils de prières se vendent encore à l'heure actuelle en librairie n'a pas laissé, que je sache, de successeur direct. En revanche, un hasard heureux nous a fait connaître la suite de ses trois prédécesseurs. Le premier, dont nous ignorons le nom, était curé dans les Pyrénées. Il imposait les mains aux malades et disait à leur intention des prières appropriées à leur cas, comme le conseille encore aujourd'hui l'abbé Desfossés. Il eut pour successeur, sinon pour élève, son ancien domestique, Paul Barraque, de Bordeaux qui, né en 1761, mourut en 1847. Cet homme pieux guérissait aussi par la prière et les attouchements ; mais il avait couramment des visions et des avertissements célestes. Il s'intéressa vivement à l'un de ses malades qu'il eut à soigner plusieurs fois durant son enfance et sa jeunesse et, sentant sa fin prochaine, le fit venir près de lui et l'initia à l'art de guérir par la prière et les attouchements. Çela se passait en 1847 (1)

Jean Sempé, — tel était le nom de ce disciple, — était d'un tempérament mystique, ayant besoin de changer de résidence, avide de tout ce qui était mystérieux. Héritier spirituel de Paul Barraque il joignait aux prières et aux attouchements l'usage du sel magnétisé et la pratique des passes magnétiques, à l'instar du Cdt Lafforgue dont la renommée emplit le Bordelais, vers 1848. Ce dernier s'était d'ailleurs rencontré avec Jean Sempé et lui avait reconnu des dons de guérir. Sempé ne se contentait pas de conjurer et de magnétiser, il ordonnait des remèdes d'après les indications que lui fournissaient ses voyantes, sa femme en particulier. Lui-même avait facilement des visions à l'exemple de son maître Paul Barraque.

1. Abbé Julio, *Biographie de Jean Sempé le magnétiseur mystique*, Vincennes, 1889, pp. 54-58 et 61.

Il acheva sa vie à Vincennes et c'est là que l'abbé Julio fit sa connaissance. Ce dernier lui consacra une biographie en 1889, biographie pleine d'enseignements malgré ses réticences, puis, lorsqu'il mourut le 9 janvier 1892 il prit tout bonnement sa suite.

Plus ou moins en révolte contre l'autorité ecclésiastique, le nouveau prêtre magnétiseur essaie de faire carrière dans les cultuelles qui surgissent lors de la séparation des églises et de l'Etat. Il se fit même consacrer évêque par un évêque vieux catholique. Tout cela, faute de fidèles, ne lui permit pas de créer l'église indépendante dont il s'intitulait le chef ; en revanche sa carrière de guérisseur se développa de la façon la plus heureuse. Comme Jean Sempé il usait d'une sorte de somnambule pour le diagnostic des maladies et il avait installé une petite chapelle dans laquelle il bénissait les malades, leur imposait les mains et au besoin les exorcisait. Tout le fond de la chapelle était garni de statuettes de saints guérisseurs.

Le premier volume d'oraisons qu'il publia en 1896 sous le titre de *Prières merveilleuses* eut assez de succès pour l'engager à publier trois ans après un autre recueil du même genre : *Les secrets merveilleux pour la guérison de toutes les maladies* (1899). Plus tard il devint un véritable éditeur et publia lui-même en 1907 *Les grands secrets merveilleux* et en 1908 *Le Livre secret des grands exorcismes*. Il se fit une clientèle parmi les superstitieux de toutes classes et de toutes croyances.

Ancien prêtre catholique, évêque vieux catholique, ce pontife du grimoire mourut le 27 septembre 1912. Malgré ses origines romaines et les attaches chrétiennes de toute sa vie, il sentait passablement le sorcier.

La plupart des guérisseurs de campagne qui passent pour sorciers n'ont pas eu d'initiation plus diabolique. Ce ne sont souvent que des guérisseurs mystiques mâtinés d'herboristes ou de magnétiseurs.

Les Scientistes. — Il nous faut dire encore un mot — le temps dont nous disposons ne nous permet pas de nous y attarder — d'une catégorie très importante de guérisseurs, qui ont fait de la cure mystique une théorie presque scientifique. Nous les nommerons les Scientistes.

Phinéas Parkhurst Quimby, l'inventeur de la théorie et l'initiateur du mouvement, naquit à Lebanon, dans le Newhampshire, le 16 février 1802. Fervent disciple de Mesmer il fut longtemps magnétiseur professionnel ; observateur attentif et méthodique, esprit sagace, il déduit de ses succès et de ses échecs que la guérison quelle qu'elle soit ne provient que de la foi et de la confiance du malade. Il en conclut que la maladie dans son fond ou dans sa cause est de nature psychique, qu'elle résulte d'une erreur de l'esprit. D'où cette conclusion d'ordre

pratique : pour guérir le corps, il n'y a qu'à redresser l'erreur mentale qui est à la base du trouble psychologique et des troubles organiques d'origine spontanée. Bien entendu il faut mettre à part les chocs et les blessures et toutes les maladies provenant d'une cause extérieure, tels que l'excès des aliments ou l'absorption d'un poison.

La méthode de guérison de Quimby consistait donc essentiellement en une sorte de psychothérapie avant la lettre ; il expliquait au malade ce qu'est la maladie, l'erreur ou l'illusion qui est à sa base et comment la maladie vient de l'homme et non pas de Dieu. Il suffira donc au malade de renoncer à son erreur ou à son illusion, de placer sa confiance en Dieu qui est toute bonté pour retrouver la santé. On appelait Quimby le guérisseur métaphysicien ; il est bien certain que sa théorie est essentiellement psychique et peut se détacher de tout confessionalisme. Elle est d'ailleurs connue sous le nom très laïque de *Pensée Nouvelle* (New Thought). Toutefois cet ancien adepte de Mesmer n'était pas personnellement détaché de l'influence biblique si puissante en pays protestant, aussi bien nommait-il parfois sa science : la Science du Christ (1).

La *Nouvelle Pensée* de Quimby forma de nombreux guérisseurs dont quelques-uns devinrent célèbres, tel Warren Francis Evans, pasteur swedenborgien qui fut un guérisseur de marque dès 1863 et publia un livre retentissant sur la cure psychique en 1869 (2) ; telle surtout cette Mary Morse Baker Eddy, la fondatrice de la Science Chrétienne. Elle publia en 1875 un livre qui est devenu presque un évangile : *Science and Health.* Les principes qu'elle développe dans *Science et Santé* sont les principes mêmes de Quimby : « Chaque trouble du corps résulte d'un déséquilibre mental. » « Détruisez la crainte et vous chassez la fièvre », sont parmi ses aphorismes favoris.

Mais cette femme maladive qui s'occupa longtemps de magnétisme et de clairvoyance ne fut pas un disciple ordinaire. Apôtre convaincu de la Bible, esprit mystique et grégaire, elle fonda une sorte de congrégation qui devint une véritable faculté. Elle a inondé le nouveau monde de ses guérisseurs (3). Les apôtres de la Christian Science portent toujours avec eux deux livres : *Science et Santé* dans la main

1. G. B. Cutter, *loc. laud.*, pp. 277-299 ; et surtout Annetta Gertrude Dresser, *The Philosophy of P. P. Quimby*, 1895, in-8.
2. W. F. Evans, *The mental Cure*, 1869.
3. Lyman P. Powell, *Christian Science, The Faith and its Founder*, 1907 ; G. Wilmine *Marie Baker G. Eddy* ; Frank Podmore, *Mesmerisme and Christian Science*, London, 1909, p. 262-278.

droite et la *Bible* dans la main gauche, côté du cœur et du sentiment

Lorsque Mrs Eddy mourut en 1910, elle laissait derrière elle des milliers de disciples et des millions de fidèles.

Conclusion. — Avant de terminer, je voudrais tirer quelques conclusions de cette rapide revue :

Un premier point me semble devoir s'imposer aux esprits les moins avertis. La grande masse, pour ainsi dire la totalité de nos guérisseurs européens ou américains, s'inspirent ou s'autorisent de la Bible et plus particulièrement des faits et des assertions évangéliques. Les initiations individuelles de l'aspirant guérisseur par le praticien guérisseur, l'imitation spontanée d'un guérisseur par un autre guérisseur, toute la tradition orale enfin, dépend avant tout dans le cas présent de la tradition écrite. Les traditions orales qui conservent de la force et de la vitalité à travers les siècles, si elles ne dépendent pas nécessairement de la tradition écrite, tirent néanmoins de celle-ci une solidité et une unité qui facilitent singulièrement leur puissance de continuité et de renouvellement. Dans une société organisée comme l'Eglise catholique, qui est d'ailleurs une Eglise où la tradition écrite est formidable, la tradition écrite pourrait disparaître sans que la force de la tradition orale en soit profondément diminuée ; mais il n'en est pas de même dans les milieux inorganisés, sans l'ombre de credo ; ni même dans les églises qui ne possèdent pas une solide organisation hiérarchique. Au reste le *Livre sacré* est une source de tradition absolument incomparable, tradition écrite qui peut être représentée par des millions d'exemplaires comme c'est le cas pour la Bible ; c'est une tradition qui peut être partout et toujours présente. De plus la sacralisation, dont un tel livre a été l'objet, l'entoure d'un prestige qui lui vaut, non seulement un accueil respectueux, mais une déférence, une soumission, une admiration, une influence tout à fait exceptionnelles. Nos guérisseurs tous plus ou moins relèvent de la Bible, directement ou indirectement ; la plupart d'entre eux eux sont persuadés qu'ils ne font qu'imiter Jésus et les Apôtres.

Après avoir reconnu la puissance de la tradition écrite, surtout lorsqu'elle s'incarne en quelque sorte dans un livre saint, il ne faudrait pas omettre de vous signaler la source éminente et essentielle de toute la tradition humaine qui est l'homme même. Les procédés de guérison qu'utilisent tous les praticiens qui nous intéressent ne sont pas nombreux. Ce sont d'une part les oraisons considérées plus ou moins comme des charmes ou des incantations, les exorcismes n'en étant qu'une variété impérative; d'autre part l'imposition des mains, les bénédictions ou les attouchements, le souffle et les onctions.

Toutes ces pratiques reposent sur des théories de la maladie qui sont bien connues des primitifs, soit qu'on la considère comme une sorte de force mauvaise plus ou moins impersonnelle, soit qu'on l'attribue à la présence de démons ou de mauvais esprits.

Aussi bien l'exorcisme est-il pratique courante chez les non civilisés. Le sorcier (1) chez les Bihls parle au démon avec la même autorité que le prince de Hohenlohe. Les incantations médicales de l'antique Egypte ne diffèrent que par les mots des formules de nos diseuses de prières ; l'esprit est le même.

La main et le pied furent les seules forces de l'homme avant l'invention des armes. L'imposition de la main ou du pied fut primitivement une action magique destinée à faire passer dans l'être imposé quelque chose de la force ou de la vertu que possédait éminemment l'opérateur. Par la suite le sens magico-réaliste s'atténua sans jamais disparaître. Ce geste conserve toujours une valeur religieuse ou sacrée, soit en raison du caractère des personnes qui bénissent : le Dieu, le Pontife, le Roi, le père de famille, soit en raison des formules et des circonstances qui l'accompagnent. L'imposition des mains dans l'administration du baptême, de l'ordre, de la confirmation, est un symbole efficace de la transmission d'un caractère ou d'un pouvoir sacré, d' « une grâce spirituelle » mais réelle. La bénédiction d'un père porte bonheur chez les primitifs. L'imposition des mains, les attouchements ont toujours servi et servent encore, aussi bien chez les civilisés que chez les primitifs, à infuser ou à transfuser la force et la santé corporelles. Les onctions ne font qu'ajouter aux attouchements la force de certains signes et de certaines substances considérées comme douées de force particulière ou d'une vertu anti-démoniaque. L'huile, qui sert non seulement à l'alimentation du corps, mais encore à celle du feu et du sacrifice, le sel sans lequel les aliments perdent leur attrait et dont la vertu conserve les chairs mortes, ont depuis longtemps mérité d'être appréciées par les guérisseurs.

La tradition évangélique des guérisseurs mystiques, dont nous admirions tout à l'heure la puissance, n'est donc qu'un moment dans une chaîne dont les anneaux relient l'humanité tout entière, aussi bien païenne que chrétienne ; les premières conceptions de la maladie et les premières pratiques qui en découlent sont déterminées par la constitution même de l'esprit humain et dérivent d'une intuition qui, sans doute, a besoin d'être éduquée et soumise au contrôle des faits et de la critique rationnelle, mais renferme une part importante de vérité. L'homme

1. R. P. Bernard, *Sorciers et Sorcellerie chez les Bihls*, in *Missions Catholiques* du 28 mai 1926, pp. 261-262.

épanouit la nature dans laquelle il baigne et dont il fait partie ; de même son intuition ne fait que prolonger et traduire obscurément les lois auxquelles la nature et l'homme sont soumis

Et ceci nous conduit à nous demander quel est l'avenir réservé aux guérisseurs mystiques. Certes ils ne sont pas près de disparaître ; les religions continueront longtemps encore d'en produire. Toutefois on peut penser qu'un jour ou l'autre ils seront remplacés par les médecins de l'esprit, par les psycho-thérapeutes. Le Mesmérisme n'est qu'une tentative de rationalisation de l'imposition des mains et des attouchements des guérisseurs. Nous savons que Mesmer a connu Gasner et nous ne pouvons guère douter que les pratiques de ce merveilleux exorciste n'aient été pour lui le point de départ de ses réflexions et de ses théories. Le Mesmérisme suppose l'existence d'un fluide magnétique ; c'est là une hypothèse, mais,notons-le, une hypothèse de l'ordre scientifique. Les doctrines de *la Science Chrétienne* et de *la Nouvelle Pensée*, tout enveloppées qu'elles soient encore de revêtements ou d'accompagnements mystiques, sont en réalité autant de tentatives de traitements psychiques. Nos modernes psycho-thérapeutes sont loin de méconnaître la vertu de la foi, et des pratiques qu'elle inspire. Charcot conseillait volontiers Lourdes. La psychothérapie rationalisera demain la théorie de la cure psychique. Le merveilleux y perdra ; mais la tradition recevra enfin son épanouissent lumineux.

Les consécrations successives qu'elle a reçues jadis dans les livres saints ou les récits miraculeux de maintes religions s'affermiront enfin et s'achèveront dans une consécration nouvelle qui, d'ailleurs, ne cessera pas d'être perfectible : la consécration scientifique.

Toute fleur humaine suppose une culture millénaire. La science n'est que la fleur d'une longue tradition magique ou religieuse. L'effort de l'humanité ne s'interrompt jamais, toute activité intelligente et généreuse s'ajoute à celles qui l'ont précédée pour les développer et les accroître. Le patrimoine utile de l'humanité est l'œuvre de tous. Maints guérisseurs ignorés, en maintenant une tradition plus ou moins superstitieuse, ont ainsi contribué à ce progrès qui exorcise de vieilles, d'immémoriales pratiques pour en faire des leviers psychiques d'ordre purement médical.

Quelques types de guérisseurs.

Par M. Maurice GARÇON (Paris).

Mesdames, Messieurs,

Les orateurs qui viennent, avant moi, de parler sur les guérisseurs ont épuisé le sujet. Tout ce que je pensais vous exposer ils l'ont dit avec autrement de science et d'autorité que je n'en pourrais avoir. Si j'accepte pourtant de prendre la parole après eux, c'est qu'il me reste un dernier avantage : j'ai pratiqué les guérisseurs et j'en connais beaucoup.

Je les ai pratiqués, non comme client — les médecins diraient victime — mais comme défenseur. Ils m'ont confié beaucoup de secrets et, pour me permettre de les assister plus efficacement devant les juridictions répressives, ils m'ont fait assister à leurs travaux et à leurs cures : si je parlais comme eux je dirais leurs miracles.

De toutes les confidences reçues, de toutes les observations faites, j'ai tiré une conclusion. Peut-être la trouvera-t-on contestable. Je veux du moins l'exposer ici avec l'espoir que vos esprits seront assez libéraux pour ne point me chercher querelle, même si je suis en désaccord avec ce que mes amis médecins vous ont enseigné il n'y a qu'un instant.

Sur un seul point je serai d'accord avec eux, parce que leur science m'a convaincu. Il me paraît, comme à eux, certain que c'est dans la suggestion qu'il faut chercher la cause des guérisons, parfois si surprenantes, opérées par leurs soins. Vinchon a montré le mécanisme de cette suggestion, sa formation, son développement et ses effets. Je ne peux qu'applaudir à la subtilité de sa dissection psychologique, mais je m'éloigne de ses conclusions lorsqu'il pense que le médecin peut remplir l'office actuellement tenu par le guérisseur et que, même, il peut faire agir la suggestion mieux que le guérisseur.

Sur ce point, mon opinion est faite depuis longtemps. La science du médecin lui donne un maigre appoint. La guérison, précisément parce qu'elle est seulement le fait de la suggestion, dépend, à mon sens, d'éléments purement psychologiques dans lesquelles les plus beaux raisonnements scientifiques sont de peu de poids.

C'est cet à-côté de la question que je veux brièvement développer devant vous.

Une première observation qui s'impose doit consister à établir des distinctions. On dit habituellement *les guérisseurs* sans s'occuper

autrement de leurs méthodes et des écoles dont ils se réclament car, ne vous y trompez pas, il y a des doctrines diverses et des écoles ennemies, tout aussi naturellement que dans l'auguste faculté elle-même.

Pour ne prendre que de grandes divisions, permettez-moi de distinguer ceux qui se prétendent dépositaires traditionnels de doctrines métaphysiques, voire même scientifiques, des purs empiriques et enfin des escrocs. Chacun de ceux-là agit selon des méthodes différentes et je veux vous en tracer quelques portraits avant d'en arriver à mes conclusions.

Quel guérisseur plus illustre pourrais-je vous présenter que Mesmer, l'homme qui parut au XVIIIe siècle, en plein siècle de la raison, et bouleversa l'Europe par ses prodigieux exploits.

C'est vers 1778 que Mesmer apparut à Paris. Il arrivait précédé d'une réputation singulière. A Vienne, il avait passé une thèse de médecine dont le sujet portait sur *l'influence des planètes sur le corps humain.*

Sa doctrine était mélangée d'hypothétique astrologie et de science exacte. De l'aimant, il avait tiré cette observation qu'une force rayonnante agissait obscurément et invisiblement sur les corps et que la gravitation universelle était la plus étonnante conséquence de ce principe.

Ainsi avait pénétré dans son esprit l'idée que le monde est baigné dans un fluide universel et que tout dépend de tout. A la façon du νοῦς de Platon, âme de l'univers, il pensait que le rayonnement de la force obscure, unique et générale, tenait seul le monde en équilibre.

La maladie ne lui parut plus qu'un déséquilibre partiel, passager si la maladie est guérissable, définitif si l'affection est mortelle. Il fallait, pensait-il, pour rétablir l'équilibre rompu, rendre du fluide sain au corps malade ; ainsi pratiquait-il des passes destinées à transmettre le magnétisme animal échappé du corps sain au podagre qui sollicitait du secours.

Ses succès furent foudroyants. A Vienne, en Souabe, en Suisse, les miracles succédèrent aux miracles. A Vienne, il soutenait avoir guéri une jeune aveugle de 18 ans, mais cette cure causa assez de scandale pour que l'impératrice enjoignit au savant guérisseur de « finir ailleurs sa supercherie ».

Dès son arrivée à Paris, Mesmer publia un mémoire sur sa découverte. Il y posait 27 propositions qui demeurèrent le fondement de la doctrine classique du magnétiseur. Il disait :

1° Il existe une influence mutuelle entre les corps célestes, la terre et les corps animés ;

2° Un fluide universellement répandu et continué de manière à ne souffrir aucun vide, dont la subtilité ne permet aucune comparaison et qui, de sa nature, est susceptible de recevoir, propager et communiquer toutes les impressions du mouvement, et le moyen de cette influence ;

3° Cette action réciproque est soumise à des lois mécaniques inconnues jusqu'à présent ;

4° Il résulte de cette action des effets alternatifs qui peuvent être considérés comme un flux et reflux.

Plus loin Mesmer ajoutait :

10° La propriété du corps animal, qui le rend susceptible de l'influence des corps célestes et de l'action réciproque de ceux qui l'environnent, manifestée par son analogie avec l'aimant, m'a déterminé à le nommer MAGNÉTISME ANIMAL.

Le succès de mémoire fut immense. La Cour et la ville accoururent chez Mesmer. Le guérisseur élégant les recevait vêtu d'un habit lilas, portant le jabot et les manchettes de dentelle. Il touchait les malades du bout de sa baguette de verre ou de fer, et les plus atteints s'en allaient guéris. Des airs de musique accompagnaient en sourdine les cérémonies. Certains étaient pris de crises nerveuses, il fallait les transporter dans un salon voisin.

Bientôt Mesmer ne suffit plus à sa tâche. Il magnétisa alors de l'eau contenue dans un baquet où l'on avait jeté pêle-mêle du verre, de la limaille, du machefer, du sable. Les malades prenaient en main des tringles de fer recourbées qui plongeaient par un bout dans le liquide. Lorsque la foule était trop nombreuse, un second rang de patients se plaçait derrière le premier, formant la chaîne avec lui.

La Faculté s'émut. Un docteur régent de la Faculté, Deslon, qui avait embrassé la doctrine magnétique, fut poursuivi par ses collègues et traduit devant un conseil qui rendit cette sentence :

1° Injonction est faite à M. Deslon d'être plus circonspect à l'avenir.

2° Suspension pendant un an de voix délibérative dans les assemblées de la Faculté.

3° Radiation, à l'expiration de l'année, du tableau des médecins de la Faculté, s'il n'a pas, à cette époque, désavoué ses *observations sur le magnétisme*.

4° Les propositions de Mesmer sont rejetées.

Ces persécutions augmentèrent le succès. Mesmer parla de quitter la France. La Cour s'émut, la reine intervint. On offrit au savant thaumaturge une pension de 20.000 livres s'il consentait à se faire contrôler. Il refusa fièrement. On lui promit alors la pension sans condition

et un loyer de 10.000 livres à condition de former des élèves. Il refusa encore et partit pour Spa.

Les malades menaçaient de faire une émeute. Une souscription publique lui rapporta 343.764 livres.

Mesmer revint, discuta encore, se disputa avec l'Académie, partit encore et revint de nouveau. Il mourut seulement en 1825.

La doctrine fut continuée. Après lui, Puységur, son disciple, magnétisa des arbres sous lesquels les malades obtenaient un repos ou un sommeil bienfaisant. Les découvertes relatives au somnambulisme parurent ajouter des preuves nouvelles aux expériences acquises et la révélation d'un prétendu état particulier, généralement désigné sous le nom d'hypnose, donna un regain nouveau aux affirmations des magnétiseurs.

Aujourd'hui la doctrine magnétique est demeurée intacte entre les mains d'un grand nombre de guérisseurs répandus dans le pays, le magnétisme est pratiqué communément.

Que j'ajoute seulement que les progrès de la médecine ont rendu certains magnétiseurs prudents. Beaucoup ont compris avec bonne foi que leur thérapeutique n'est pas une panacée universelle. Ils font appel au médecin qui trie les malades qui se présentent et ils ne traitent que ceux pour lesquels la suggestion constitue une médication suffisante et efficace.

Tout autres sont les empiriques. Ceux-là n'obéissent à aucune doctrine déterminée. On les rencontre plus particulièrement dans les campagnes. Lorsqu'on interroge leur entourage on apprend seulement qu'ils guérissent parce qu'ils ont un *don*. Si on les interroge eux-mêmes, ils se prétendent favorisés d'une puissance surnaturelle généralement transmise héréditairement. Leurs pratiques sont multiples, mystérieuses et souvent ridicules.

J'ai connu ainsi Pancrace, *dormeur* dans les Deux-Sèvres; on prétendait dans sa famille qu'étant le septième enfant, il avait reçu une grâce particulière et bienfaisante. Il tombait, disait-on, en catalepsie dès qu'il était interrogé par un malade, voyait « au travers du corps comme dans une bouteille », apercevait le mal et révélait la médication appropriée et généralement inoffensive. Il prescrivait surtout des simples.

Il fut poursuivi pour exercice illégal et condamné ; sa fortune s'en accrut, les malades vinrent plus nombreux chez le persécuté. Les guérisons étaient nombreuses et, lorsque je l'ai défendu devant la justice, tout le pays se déclarait prêt à témoiguer en sa faveur.

D'autres font des prières et des invocations comme de véritables

exorcistes. D'autres, encore, pratiquent des passes miraculeuses et prononçent des paroles bizarres, dont eux-mêmes ne comprennent pas le sens. On pourrait presque dire que c'est dans le domaine métaphysique que certains guérisseurs empiriques vont chercher leurs succès.

Une troisième catégorie, enfin, est composée d'escrocs et d'aventuriers. Leurs résultats ne sont pas moins surprenants. Récemment, à Paris, un « professeur » américain vint s'installer, Macaura. Il avait inventé un appareil vibratoire qui guérissait toutes les maladies : *le pulsocon*. Il fit une publicité importante. Son succès fut étonnant. Chaque jour la police dut établir un service d'ordre à sa porte. La queue des malades s'étendait loin dans la rue.

En quelques mois, il avait gagné une fortune. Poursuivi pour escroquerie, il disparut non sans emporter sa caisse. Tous ceux qu'il avait soignés étaient satisfaits.

A Bordeaux, j'ai défendu, naguère, une guérisseuse dont les ordonnances étaient envoyées dactylographiées et toujours identiques pour tous. Elle ne voyait même pas les malades, traitait par correspondance et se contentait de tenir un instant dans les mains un objet leur ayant appartenu ou les ayant touchées. Poursuivie et condamnée malgré les protestations de tous ses miraculés, elle a cessé d'exercer en France ; elle continue, mais sa publicité s'étend à l'étranger seulement. De Bordeaux, elle guérit en toute tranquillité à Sao Paolo et à Honolulu.

Ce rapide tableau, s'il montre la diversité des pratiques, pourrait servir d'illustration à ce qui vous a été exposé si clairement avant moi : que la seule suggestion agit. Pour que de si nombreux procédés produisent le même effet, il faut bien que le remède soit unique et étranger à la thérapeutique même qu'on emploie.

Le magnétiseur, l'empirique, l'escroc, provoquent également le choc émotionnel, créateur de la suggestion par des moyens divers. Les médecins le peuvent également mais, tant vaut l'homme, tant vaut le remède.

Celui qui est suggestionné porte en soi la guérison. La cure n'est pas le fait de telle ou telle médication, la science pharmaceutique du médecin est inutile. Le miracle dépend de l'activité qu'on peut provoquer dans l'imagination du malade. C'est lui même qui se guérit sans d'ailleurs s'expliquer bien clairement le mécanisme de sa guérison. Ce qu'il attribue à l'influence étrangère n'est qu'un ressort secrètement animé chez lui-même et qui le persuade qu'il est guéri.

Sur ce terrain le médecin n'atteindra jamais la valeur du guérisseur. La guérison participe d'une certaine mystique. C'est le mystère même qu'évoque l'espoir du malade qui provoque en lui l'émotion profonde et sacrée, mère de la suggestion.

En quoi les médecins sont-ils mystérieux ? On admire leur science, mais on la sait accessible à chacun. Qui ne peut être bachelier, puis docteur ? Le diplôme s'acquiert après quelques années d'études. La médecine s'apprend dans les livres, ses plus grands secrets s'enseignent à l'école. Le médecin ne participe en rien du surnaturel. Bien plus, il tue le surnaturel en s'efforçant de tout expliquer avec une audacieuse persévérance.

Tout autre est le guérisseur. Ce qu'on dit de lui est étrange. Lorsqu'on va chez lui une émotion bienfaisante s'empare de celui qui le consulte, on ne l'aborde qu'avec crainte. Il tient de la divinité puisque rien de ce qu'il fait n'est explicable et qu'on poursuit ses doctrines au nom de la science officielle comme on tourmenta jadis les martyrs du vrai dieu au nom des divinités païennes réunies au Panthéon. Les gestes évoquent l'inconnu, ses paroles troublent le plus profond de l'âme. L'imagination s'enflamme au récit des merveilles qu'il réalise. On croit, et c'est la foi qui fait le miracle.

Comment le médecin pourrait il lutter ? ses armes ne sont pas égales.

Quel médecin oserait employer des pratiques telles que celles que j'ai vu employer à des guérisseurs ? J'en connais un qui reçoit ses malades tous volets clos, sous une lumière tamisée, dans une demi obscurité embrumée par des fumées d'encens. Il parle et son langage emprunte autant à la religion qu'à la magie et qu'à la morale. On ne vient là qu'en tremblant. La cabinet de consultation est un sanctuaire d'où le malade sort aussi réconforté que le pêcheur chrétien sort réconforté du tribunal de la pénitence. Toutes les fibres de son corps ont été bouleversées.

Toute sa volonté s'est livrée simplement à ce qu'il croit la force d'autrui et, par une confusion singulière, il attribue au fluide d'autrui ce qu'il ne doit qu'à lui-même. Un médecin qui emploierait ces procédés serait, comme Deslon au XVIIIe siècle, ridiculisé par la Faculté, traité de charlatan et de saltimbanque. Le respect qu'il doit à son diplôme l'empêche d'employer la mise en scène quasi magique qui fait le succès de son concurrent. Sans doute il analyse et comprend mieux, sans doute il acquiert une prudence que le guérisseur méprise parce qu'il ignore le danger de son entreprise, mais il est maladroit dans son traitement, croit que la science pourtant limitée le rend maître

même des esprits. Il oublie que la médecine des Grecs se réfugia d'abord dans les temples, où les Asclépiades, disciples d'Esculape, guérissaient au nom d'un dieu.

Vous dirais-je que mon ambition serait de voir les guérisseurs maîtres de nos hôpitaux ? Vous pensez bien que non. Ils deviendraient plus dangereux que certains médecins même, s'imaginant, les insensés et les ignorants, qu'ils détiennent une panacée universelle. Je voudrais seulement plus d'entente entre le sorcier et le docteur. Au lieu de vouloir injustement usurper les fonctions du premier, le second devrait comprendre que son secours est indispensable. Ce que l'un fait et réussit, l'autre ne le peut accomplir.

Le guérisseur inhabile au diagnostic ne devrait se livrer à ses pratiques qu'après qu'un médecin lui a indiqué que le malade est susceptible d'être guéri par lui ; et le médecin devrait abandonner au guérisseur les nerveux sur lesquels son influence de praticien officiel ne peut s'exercer.

Parviendrons-nous jamais à réconcilier leurs professions qui, professionnellement, se combattent depuis quelques millénaires ? j'en doute et le regrette.

Je le regrette parce que leur réconciliation serait féconde en bienfaits et calmerait quelques souffrances de l'humanité.



SECTION D'EUGÉNIQUE
DE L'INSTITUT INTERNATIONAL D'ANTHROPOLOGIE
(Société française d'Eugénique)

Réunion du 12 décembre 1927

sous la présidence de M. le Dr APERT
Médecin de l'Hôpital des Enfants-Malades.

LE DIVORCE POUR CAUSE DE MALADIES

La parole est donnée d'abord à M. le Dr Briand, médecin résident de la Maison maternelle nationale, qui résume les principales données concernant l'hérédité des maladies mentales.

« Admise depuis toujours dans le domaine particulier de la pathologie mentale, la notion d'hérédité a été répandue dans le grand public par les romanciers au cours du XIXe siècle. Son importance au sujet du divorce des aliénés ne saurait faire de doute.

Le fait en soi de la transmission héréditaire des tares mentales est un fait acquis scientifiquement.

La *fréquence* de cette transmission est très différemment évaluée par les divers auteurs (4 % pour Jarvis sur près de 100.000 malades, et 90 % pour Marcé et pour Moreau de Tours).

L'étude de 400 familles de malades mentaux, comparées à 100 familles d'individus sains mentalement a permis à Ball et Régis (après Morel) une analyse plus féconde de l'action de l'hérédité en pathologie mentale.

Division en 4 classes des dits malades : 1° folies organiques d'origine cérébrale (type P. G.); 2° folies proprement dites, vésanies (manies, mélancolie, délire de persécution); 3° folies névropathiques (hystérie, épilepsie, chorée) ; 4° folies toxiques (alcoolisme, saturnisme). Cette distinction permet de mettre en évidence les différences d'évolution de

ces familles au point de vue biologique (longévité, natalité, vitalité, morbidité). En particulier, au point de vue morbidité, *l'aliénation mentale* se retrouve sept fois plus souvent dans les familles des malades de la deuxième catégorie et chez les hystériques que dans les autres catégories (celles-ci se comportent à ce sujet sensiblement comme les familles normales). Les résultats statistiques de Diem montrent aussi par la comparaison des ascendants directs d'individus sains et d'aliénés qu'il existe du point de vue héréditaire une différence essentielle entre névroses et psychoses. En général on doit conclure, avec Ball et Régis, que les familles d'aliénés forment une classe à part dans l'humanité, une « véritable noblesse à rebours ».

Comme *fréquence absolue*, le chiffre qui semble (bien qu'un peu faible) devoir être retenu est celui de Wood et Hutchinson (statistiques des asiles anglais, allemands et américains), soit 22,6 %.

Pour faire œuvre eugénique féconde, il faudrait connaître le déterminisme des tares morbides et leur mode de transmission par l'hérédité. Les lois de l'hybridité (que Briand rappelle succinctement) appliquées aux affections morbides en général ont permis de classer de nombreuses maladies et en particulier nombre de maladies organiques du système nerveux (m. familliales de Charcot) comme se transmettant à la manière d'un caractère récessif ou dominant. Ceci présente une grande importance pratique puisque, dans les maladies récessives, des individus cliniquement sains peuvent être vecteurs de la tare héréditaire. Cette tare semble épargner ainsi une ou plusieurs générations et réapparaît lors d'un croisement avec un hybride porteur du même caractère morbide récessif (d'où le danger des unions consanguines dans ces cas).

Si l'hérédité des maladies mentales (qui sont très voisines des maladies nerveuses précitées) suit les lois mendéliennes, elle ne peut être que similaire.

On ne peut déceler le mode de transmission héréditaire que par une enquête dans les familles des malades. La difficulté en est grande surtout pour les maladies mentales; elle tient à deux sortes de facteurs:

1° *ceux inhérents à l'espèce humaine : a*) On devra écarter les maladies prénatales, les maladies de l'œuf, la contagion dans le jeune âge (conf. Vignes); *b*) impureté de la race, faible fécondité, puberté tardive rendant l'enquête sur les ancêtres quasi impossible.

2° *ceux inhérents à la nature du caractère transmis :* caractère psychologique, donc susceptible d'interprétation. Différences dans les conceptions des divers auteurs au sujet des maladies mentales. L'hérédité similaire apparaît comme fréquente aux partisans

de l'école de Zurich qui, avec Bleuler et Kretschmer, réunissent en une seule plusieurs entités nosologiques séparées par l'école française. Elle apparaît comme rare à ceux qui, plus analytiques, acceptent les anciennes classifications.

Dans le premier ordre d'idées, Mott en Angleterre et Mme Minskovska en Suisse ont apporté des études intéressantes. En particulier Mme Minskovska (élève de Bleuler)sans arriver aux lois mendelliennes a montré chez deux familles suisses suivies 150 ans, la continuité de transmission de la *constitution shizoïde* dans un cas et *de la constitution épileptoïde* dans l'autre. Elle émet l'hypothèse intéressante de la possibilité d'action réciproque, chez un même malade, de ces deux constitutions l'une sur l'autre.

Dans le second ordre d'idées, avec l'école française, si on admet un grand nombre d'entités nosologiques, on peut avec certains auteurs (Apert en particulier) les relier par la notion du « tempérament névropathique » qui serait alors le caractère transmis.

L'alcoolisme et les affections parasyphilitiques (P. G.) ne se développeraient que chez de tels prédisposés et ne joueraient que le rôle de « milieu » éminemment favorable.

La solution du problème serait grandement favorisée par la substitution aux *caractères psychiques* de *caractères biologiques ou neurologiques*, d'une interprétation moins sujette à variation. Cette possibilité apparaît si l'on admet *l'hypothèse chromosomienne* et la juxtaposition sur le même chromosome (agent de la transmission héréditaire) de divers facteurs subissant dans les croisements successifs le même sort. Le facteur psychologique pourrait être ainsi remplacé par d'autres plus faciles à suivre.

Des études sur les groupes sanguins (Hirzfeld, Wilskowski) ont été entreprises dans cette voie. »

M. le commandant Paul Manceau, docteur en médecine, docteur en droit, chef de cabinet de M. le Président de la Chambre, prend ensuite la parole et expose les motifs pour lesquels l'aliénation mentale et même, de façon plus générale, l'état de maladie lui semblent justifier le divorce. Il tend à admettre l'état de maladie comme cause non péremptoire de divorce à la demande d'un seul des époux, lorsque cet état a comme conséquence de rendre l'existence commune intolérable ou dangereuse pour le conjoint sain ou pour ses enfants dans les conditions ordinaires de la vie conjugale, déterminant ainsi l'impossibilité morale de cohabitation.

« Il faut entourer cette forme spéciale du divorce d'un certain nombre de garanties spéciales, concernant la personne du conjoint malade (soins, aliments qui devront en tant que de besoin lui être assurés) et les modalités et les formes de la procédure spéciale qui devra être instituée. Cette procédure comprendra obligatoirement : *a*) la présentation personnelle de la requête par l'époux demandeur ; *b*) la tentative de conciliation par le juge ; *c*) la signification personnelle au défenseur de tous les éléments de la procédure ; *d*) la désignation par le juge d'un mandataire au cas où le défendeur n'en désignerait pas ; les mandataires habituels des aliénés demeurant chargés de les représenter ; *e*) l'admission de tous modes de preuve et d'enquête habituels ; *f*) la désignation par le juge de trois médecins experts au moins.

Les médecins experts seront chargés de déterminer entre autres points dans un rapport motivé : 1° s'ils sont en présence de malades ; 2° si l'état de maladie qu'ils constatent entraîne, en ce qui regarde le demandeur, l'impossibilité morale de cohabitation temporaire ou définitive ; 3° s'il entraîne pour les enfants un danger physique ou moral ; 4° s'il n'est pas possible de concilier les parties soit de suite, soit dans un certain temps.

L'avis des médecins ne s'imposera pas au juge de façon péremptoire ; il conservera la faculté, en donnant compte des données de la science médicale, de prendre en sa conscience la décision qu'il estimera la meilleure. »

La parole est ensuite donnée à M. Pernot, député, dont voici les conclusions :

« L'aliénation mentale doit-elle être ajoutée aux causes de divorce limitativement énumérées par la loi du 17 juillet 1884 ? Telle est la grave question que soulève la proposition de loi présentée par MM. Palmade et André Hesse et adoptée par la Commission de législation civile de la Chambre.

A coup sûr, les auteurs de cette proposition et la Commission, en la faisant sienne, ont obéi à une pensée généreuse. Qui donc oserait nier que du fait de l'état de folie de l'un des époux, il existe des situations particulièrement douloureuses ?

Mais lorsqu'il s'agit de toucher aux bases essentielles de la famille, on ne saurait se montrer trop circonspect. C'est la raison pour laquelle il est indispensable d'examiner avec le plus grand soin si l'innovation proposée mérite de trouver place dans notre législation.

A la vérité, les auteurs de la proposition de loi et la Commission de

la Chambre ont entouré de précautions sérieuse le divorce pour causes d'aliénation mentale, puisqu'ils ont admis que ce n'est qu'en cas d'infirmité incurable, constatée par des experts qualifiés, que le divorce pourra être prononcé.

Mais une première question se pose. L'aliénation mentale est-elle incurable ? Or, la Commission de législation civile n'a pas consulté sur ce point essentiel l'Académie de Médecine, ainsi que cela avait été fait lorsqu'en 1884 une suggestion de même nature lui avait été soumise.

En 1884, les Drs Blanche, Charcot et Magnan, ont fait connaître leur opinion à la Commission ; ils ont émis l'avis que, dans l'état de la science, il n'est pas possible d'affirmer qu'une maladie mentale est incurable.

En 1905, la Société de Médecine légale s'est prononcée dans le même sens.

Enfin, lors d'une enquête ouverte en 1912, le Dr Magnan a maintenu formellement l'opinion qu'il avait fait connaître à la Commission parlementaire en 1884.

Il semble donc qu'à ce premier point de vue déjà, il soit difficile d'accueillir la proposition de MM. André Hesse et Palmade.

Mais, même à négliger cet aspect de la question, la modification proposée devrait encore être repoussée parce que, d'une part, elle est manifestement contraire aux principes du droit français et parce que, d'autre part, elle est de nature à compromettre l'intérêt social.

En droit français, tout le monde est d'accord pour reconnaître que le divorce est *la sanction d'une faute*. C'est parce que l'un des époux est un époux *coupable*, que le divorce est prononcé contre lui. Or, il ne saurait être question d'une sanction contre un conjoint qui, bien loin d'être un coupable, n'est qu'un infortuné qui a eu le malheur de perdre la raison.

Les juristes les plus éminents n'ont pas hésité à condamner pour cette raison le divorce pour cause d'aliénation mentale : « Il ne doit y avoir rupture du lien conjugal, écrivait récemment encore M. Ripert, que s'il y a faute de l'un des deux conjoints ; l'aliénation mentale est une maladie, ce n'est pas une faute, elle ne peut être une cause de divorce ».

Sans doute, on invoque l'exemple de certaines législations étrangères ; mais il est bien permis de penser que cet exemple n'est pas déterminant.

D'abord, il est emprunté à des législations dans lesquelles le divorce est fondé sur une conception juridique toute différente de celle qui existe en droit français.

D'autre part, au lieu d'aller chercher des exemples chez nos voisins, il paraît préférable d'examiner les résultats de l'expérience qui a été faite chez nous au cours de la période révolutionnaire.

La loi des 20-25 septembre 1792 avait admis, en effet, parmi les causes de divorce « la démence,la folie ou la fureur de l'un des époux ».

Dix ans après, environ, lors de la discussion du Code civil, le rapporteur au Tribunat et l'orateur du Tribunat au corps législatif, condamnaient en termes formels les abus que cette loi avait engendrés.

Le législateur d'aujourd'hui agirait sagement en n'oubliant pas cette expérience concluante.

Enfin, l'intérêt social commande qu'on n'élargisse pas le divorce qui fait déjà en France de si nombreux ravages.

Lorsqu'on aura admis le divorce pour cause d'aliénation mentale, il faudra forcément en faire autant pour d'autres maladies. ainsi que l'ont décidé d'ailleurs plusieurs lois étrangères. Or, est-il admissible que le jour où le devoir d'assistance de l'un des époux envers l'autre devient plus impérieux, précisément parce qu'il est plus austère, il soit loisible de s'en affranchir ?

Toux ceux que préoccupe à bon droit le problème démographique, sont unanimes à penser que le divorce doit être rangé parmi les causes les plus certaines de la dénatalité. Le cri d'alarme a été maintes fois poussé dans les congrès de natalité par les hommes les plus affranchis de toute préoccupation d'ordre confessionnel.

C'est une grave responsabilité que prendrait à l'heure actuelle le législateur, s'il élargissait encore le divorce.

Le divorce pour cause d'aliénation mentale c'est,écrivait M. Ripert, « *la fin du mariage* ». Cette opinion mérite d'être méditée. Que ceux qui préconisent la réforme aujourd'hui soumise à l'examen de l'Institut d'anthropologie, n'aient pas à encourir plus tard les reproches qui ont été adressés au législateur imprudent de 1792. »

M. le Dr M. Trénel, médecin de l'Asile Clinique Saint-Anne, prend ensuite la parole sur l'invitation de M. le Président :

« L'Institut international m'a fait l'honneur de m'inviter à cette conférence et je l'en remercie bien vivement, mais je ne pensais pas être appelé à prendre part à une discussion ; aussi demanderai-je l'indulgence pour cette intervention impromptue.

Peut-être ne serai-je pas très parlementaire, mais je ne puis m'empêcher de dire que j'ai eu l'impression de n'assister qu'à une éloquente joute oratoire sur des théories et des dogmes. Quant à moi,

clinicien, je me tiendrai sur le terrain des faits et de l'observation.

Je n'avais aucune idée préconçue sur la question ; je n'y avais même jamais songé quand un fait l'a imposée à mes réflexions. Le voici : j'avais, il y a de cela plus de vingt ans, dans mon service une malade d'une trentaine d'années atteinte de démence précoce, présentant une excitation génitale continue, telle qu'elle nécessitait une surveillance très étroite quand un visiteur ou un ouvrier pénétrait dans la salle. Un jour, je reçois la visite de son père, vieil officier, qui me tient le discours suivant : « J'ai épousé une veuve ; j'avais une fille et elle un fils. Ma fille s'est livrée au jeune homme. Nous les avons mariés pour sauver l'honneur. Or ma fille s'est montrée dès lors telle que vous la voyez maintenant et a dû être bientôt internée. Mon beau-fils et gendre s'est mis en ménage et a eu des enfants. Nous considérons l'amie de notre fils comme notre fille et ses enfants comme nos petits enfants. Je viens vous demander conseil pour le faire divorcer d'avec la malade afin qu'il régularise sa situation, qui est intolérable, car, étant officier, son amie est au ban de la société de sa garnison. »

Je n'ai pu que lui dire qu'il n'y avait rien à tenter ; il en était désespéré. C'est ce fait qui m'a imposé immédiatement ma conviction de la nécessité du divorce des aliénés.

Je puis citer bien d'autres exemples, tel que celui-ci : une femme, il y a 4 ans, demande le divorce ; le mari refuse à cause de son enfant. Elle reste deux ans sans lui adresser la parole, et un beau jour disparaît avec l'enfant et les économies du ménage. Elle parcourt la France et l'Algérie, traînant avec elle sa fillette pendant deux ans et finit, à bout de ressources, par se faire arrêter et interner dans mon service. Maintenant le mari demande le divorce. Et il ne l'obtiendrait pas sous prétexte que sa femme est aliénée !

On tombe dans l'absurde, — le mot est fort, mais je ne crains pas de le prononcer.

A côté de ces faits, que peuvent peser les principes du droit qu'on brandit devant nous ? Les principes du droit ne sont que des conventions que d'autres conventions peuvent transformer.

On nous oppose sans cesse l'argument que l'incurabilité ne peut jamais être affirmée. Comment ! Nous avons dans nos services des incurables par centaines et nous serions incapables d'en faire le pronostic ? Mais, ce pronostic, nous le faisons journellement dans la délivrance de certificats concernant les intérêts des malades.

On admet qu'un expert puisse affirmer l'irresponsabilité ou la responsabilité d'un criminel et rédiger des conclusions qui mèneront celui-ci à l'échafaud, et on lui refusera la capacité de se prononcer sur le

divorce d'un aliéné ! S'il est des cas difficiles, il en est d'évidents où un simple infirmier fait le pronostic.

Si l incurabilité fait le fond de la question, il ne faut pas néanmoins que le terme soit inscrit dans la loi. La loi allemande s'est bien gardée de le prononcer, après discussions approfondies, car cette loi est fort bien conçue, et c'est faire preuve d'aveuglement que de rejeter l'invention d'un pays étranger, pour la seule raison qu'il est étranger, voire même ennemi. J'ai jadis personnellement compulsé les journaux spéciaux d'avant guerre (1) et je puis affirmer qu'en Allemagne la loi est appliquée avec toutes les garanties nécessaires et avec tous les avantages qu'on en attendait.

L'indissolubilité du mariage avec un aliéné crée des situations horribles. Si, sachant s'abstraire des dogmes mystiques et des dogmes juridiques, on étudie la question avec sa raison... et avec son cœur, on ne peut qu'acquérir la conviction de la nécessité de briser cette cruelle chaîne. Cette conviction est chez moi infrangible et je ferai tout ce qu'il sera en mon pouvoir pour en assurer la réalisation.

Cette profonde conviction ne m'aveugle pas sur les difficultés du choix des voies et moyens à adopter. Et je me trouverai en désaccord sur plusieurs points avec M. Paul Manceau. Mais je m'abstiendrai d aborder le côté juridique ; je m'adresserai au confrère et je crois devoir lui dire qu'il fait fausse route, d'une part en étendant le divorce à toutes les maladies, d'autre part en érigeant les médecins en médiateurs sinon en juges. L'expert doit se borner à fournir un avis technique au tribunal qui, seul, a droit d'apprécier. »

1. Divorce pour cause d'aliénation mentale d'après la jurisprudence allemande (art. 1589). *Annales médico-psychologiques*, octobre 1911 et octobre 1912.



LIVRES ET REVUES

La direction de la *Revue* a reçu de M. et Mme Saint Just Péquart la lettre suivante, qu'elle a le devoir d'insérer :

12 janvier 1928,

Monsieur le Directeur
de la *Revue Anthropologique*.

Monsieur,

Quel que soit notre respect des droits de la critique, il nous est impossible de laisser passer, sans les relever, les erreurs et contre-vérités contenues dans le Compte-rendu du « Corpus des Signes gravés », paru sous la signature du Dr Capitan, dans le no 10-12, oct-déc. 1927, de la *Revue Anthropologique*.

En conséquence, nous vous prions, et au besoin vous requérons, de bien vouloir insérer, dans votre prochain numéro, la mise au point suivante, aux lieu et place où est parue la critique de notre ouvrage :

« Il est exact que les récents travaux entrepris pour la conservation des Monuments mégalithiques de la région de Carnac sont dus à la collaboration de la Direction des Beaux-Arts et de la Section préhistorique de la Commission des Monuments Historiques et que l'exécution matérielle en a été confiée à Z. Le Rouzic. Mais si, et nous le maintenons, nous avons toujours insisté sur l'urgence des mesures de protection à prendre, nous n'avons jamais prétendu à une part quelconque dans l'exécution de ces restaurations. C'est par une falsification de notre texte, en omettant 9 lignes remplacées par 3 points de suspension qui changent complètement le sens de la phrase citée, que le Dr Capitan essaye d'imposer au lecteur cette impression erronée et désavantageuse sur notre compte.

« De même, nous n'avons jamais écrit que le procédé de calques superposés aux gravures était une « innovation », ainsi que cherche à le faire croire le rédacteur de l'article en soulignant ce mot dans l'intention de nous ridiculiser. Il nous paraît aussi singulièrement étonnant de voir le Dr Capitan qualifier nos calques de « critiquables » alors qu'il n'a pas hésité à en employer deux, au Congrès de Prague, 1924, pour illustrer sa communication « Les figurations topographiques dans les pétroglyphes de l'époque du bronze » (p. 370). Il est vrai qu'il a négligé d'en indiquer la provenance, laissant ainsi supposer qu'il en

est l'auteur. En outre, ces calques ont *tous* été soumis à l'examen de Le Rouzic. Certains même ont été rectifiés par lui.

« Mais ceci est peu de chose en face de la grave accusation d'avoir créé une « confusion voulue » entre l'œuvre « énorme » de Le Rouzic et la nôtre, dédaigneusement traitée de « minuscule », encore que la proportion de ces qualificatifs reste indéterminée. Si nous avons signé seuls le texte, c'est précisément parce que nous voulions établir, *sans confusion possible*, la part de chacun dans l'élaboration de cet ouvrage. Le nom des opérateurs ayant été indiqué sur chaque cliché, il nous a semblé logique, le texte ayant été composé et rédigé par nous seuls, que nous soyons seuls aussi à le signer, le nom de notre collaborateur figurant une fois pour toutes sur la couverture du livre.

« Quant aux idées que nous aurions prises à Le Rouzic, en cherchant à les faire passer comme nôtres, nous ferons observer que toutes les hypothèses formulées antérieurement par notre collaborateur et reproduites dans notre texte, sont accompagnées de la référence de son nom et, quand il y a lieu, de celle de la publication.

« Nous ne nous attarderons pas à démontrer la partialité dont fait preuve le Dr Capitan à notre endroit. Qu'il nous suffise de dire que si l'auteur de cette violente critique a cru devoir proclamer, sans la démontrer, notre « incompétence », il est allé très imprudemment à l'encontre du but qu'il se proposait. Car, *et nous insistons sur ce point*, tous les documents, texte et calques, ont été intégralement soumis à notre collaborateur et approuvés par lui, avant la mise sous presse du Corpus. La correspondance échangée entre nous le prouve surabondamment. Par conséquent, les critiques formulées par le Dr Capitan ne sauraient nous toucher sans atteindre du même coup Z. Le Rouzic lui-même, résultat au moins surprenant que n'avait pas envisagé l'auteur de l'article.

« Pour nous, qui avons toujours travaillé en toute indépendance, au grand jour et *sans aucun but intéressé*, nous laissons aux lecteurs, après cette mise au point nécessaire, le soin de juger de la valeur d'une critique qui n'offre ni l'objectivité, ni l'impartialité, ni la bonne foi indispensables à toute discipline scientifique.

« Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous accuser réception de la présente et nous vous prions, Monsieur le Directeur, d'agréer l'expression de nos sentiments respectueux. »

Signé : SAINT-JUST-PÉQUART MARTHE SAINT-JUST-PÉQUART

Réponse de M. Capitan.

Habemus confitentem reum... et doublement :

1° M. et Mme Péquart déclarent ceci :

« Nous n'avons jamais prétendu à une part quelconque dans l'exécution de ces restaurations. » Enfin !!

2° Ils reconnaissent que le texte est bien d'eux *exclusivement* ; que Le Rouzic plane en haut de la couverture. Quant à tout ce qu'il leur a dit et appris, c'est simplement démarqué, sauf rares exceptions : *verba volant*. C'est juste ce que nous avons dit.

Pour ce qui est des figures de Prague, je les dois à Le Rouzic.

Quant aux aménités... autant en emporte le vent. Cela prouve seulement que j'ai touché juste. Je n'ai d'ailleurs rien à changer à mon texte.

L. Capitan.

Nyessen (J. H.) — *The passing of the Frisians. — Anthropology of Terpia* (*Le rôle des Frisons.— Anthropologie de la Terpie*). — La Haye, M. Nijhoff, 1927, in-8°, 295 pages, 6 planches et diverses illustrations.

Les personnes qui ont assisté à Amsterdam au récent congrès de l'Institut international d'Anthropologie ont pu constater le développement pris en Hollande par les études anthropologiques, ce qui est généralement ignoré en raison de la langue employée. Contrairement aussi à une opinion trop répandue, la Hollande fournit des données préhistoriques et anthropologiques de grande importance. Cela tient à ce qu'elle se trouve, à partir du néolithique, à la limite de deux civilisations, l'une du Nord, et l'autre du Sud-ouest. Elle est également sur une frontière de races, et l'étude de cette dernière circonstance est précisément l'objet principal du travail de M. Nyessen.

Tandis que, pendant longtemps, les Hollandais ont été rattachés à la race Nordique, on tend depuis quelques années à affirmer la prédominance dans les Pays-Bas de l'élément brachycéphale. M. N. reconnaît que c'est exact pour la partie sud du pays, et même sur sa frontière est, mais il montre qu'on a eu majorité des mésocéphales, et même, sur la côte, des dolichocéphales. En somme, il atténue la théorie brachycéphale, sans la ruiner réellement, bien qu'il proteste vivement contre elle.

Il a spécialement étudié la question dans la région des *Terps*. Ce sont des monticules isolés dans la région d'alluvions holocènes qui borde la côte entre le Zuyderzée et la frontière allemande, sur le front de deux provinces, la Frise à l'ouest et Groningue à l'est. Ces alluvions, aujourd'hui protégées contre la mer, ont été longtemps exposées à des inondations, et leur population devait se réfugier sur quelques points hauts, dont le sol a été peu à peu relevé par les restes des habitations successives. Leur coupe offre donc des successions de couches d'âges différents dont l'étude est instructive pour l'histoire locale. Seulement, si l'on avait cru tout d'abord que ces *terps* étaient analogues aux *terramares*, et remontaient à une période préhistorique, on a reconnu depuis qu'ils dataient tout au plus des environs du commencement de notre ère. Ils sont donc peu utiles pour la préhistoire. D'ailleurs M. N. ne les étudie qu'au point de vue anthropologique, en examinant les nombreux squelettes qui s'y trouvent.

Il sépare dans son étude les Terpiens de la Frise, ou *Friterpiens*, des Terpiens de Groningue ou *Groterpiens*, et il distingue, chez les deux, les constructeurs des *Terps*, antérieurs au Moyen-âge, et les habitants ultérieurs de ces monticules. Il montre d'abord que ces Terpiens ont d'une façon générale un type nordique plus accentué chez les anciens, car les modernes donnent des signes de brachysation. D'autre part le type nordique des deux groupes n'est pas le même. Les Groterpiens ont un type orthocéphale qui se rapproche du nordique classique, dit des *Reihengræber*. Les Friterpiens ont au contraire un type plus doli-

chocéphale, et nettement chamœcéphale. Cette constatation concorde avec celle de Virchow qui allait jusqu' à voir chez les Frisons une influence néanderthalienne. M. N. le nie, mais reconnaît que leur type nordique est spécial et doit constituer un sous-type à côté de celui des *Reihengræber*. Cette conclusion est des plus importantes, car elle montre que le Nordique n'a pas la pureté et l'unité que lui attribuent souvent les savants allemands, et qu'il comporte une variété plus grossière et probablement plus primitive.

G. POISSON.

Dr G. MONTANDON. — *Au pays des Aïnou.*

Le Dr G. Montandon, ayant passé deux années en Sibérie orientale, a fait une enquête anthropologique et surtout morphologique sur les populations indigènes avec lesquelles il se trouva en contact, et particulièrement sur les populations de plusieurs villages aïnou de l'île Hokkaido, nord du Japon. Il compte publier plus tard ses observations ethnographiques. Bien reçu par les indigènes, il a pu relever un grand nombre de mensurations dont il nous donne les tableaux ; ces travaux, qui ont paru en partie en 1926-1927 dans l'*Anthropologie*, ont été réunis en un volume intitulé *Au pays des Aïnou*

Sur les crânes des Aïnou et des populations voisines, le Dr Montandon a observé qu'un certain nombre d'entre eux présentaient une résection plus ou moins irrégulière, faite *post mortem*, des bords du trou occipital, sans pouvoir expliquer cette mutilation probablement intentionnelle.

Les crânes qu'il a observés sont brachycéphales, ce qui est en contradiction avec Deniker qui dit que les Aïno sont dolichocéphales.

Un grand nombre de portraits et de photographies accompagnent ce travail ; et en considérant ces photographies d'Aïnou vivants nous ne pouvons nous empêcher de les rapprocher du type russe Tolstoï. Russes qui, d'après Deniker, seraient également brachycéphales. N'y aurait-il pas lieu de comparer d'une façon très approfondie les caractères morphologiques des Aïnou et des Russes, et de voir s'il n'existe pas une parenté entre ces habitants de l'extrémité orientale de l'Asie, avec ceux de la partie occidentale ?

En même temps que les Aïnou, le Dr Montandon a eu l'occasion de mensurer des crânes Aléoutes, Kamtchadales, Ghiliak, Bouriates et Japonais. Son travail, très consciencieux, fournit des matériaux importants pour l'étude des populations japonaises et sibériennes.

H. W.

F. X. LESBRE. — *Traité de tératologie de l'homme et des animaux domestiques.* — Vigot frères, 362 p., 252 fig.

Sans remonter jusqu'aux traités magistraux d'Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire et de Camille Dareste, il existe, en France, de très nombreux ouvrages d'ensemble traitant de la tératologie. Il en est de même à l'étranger. Mais alors que beaucoup de ces ouvrages n'envisagent la question que par un certain côté, le plus souvent celui de l'embryogénie, que certains autres traitent plutôt de ce que l'on appelle les ano-

malies que des véritables monstruosités, le livre de M. F.-X. Lesbre est un traité didactique descriptif complet. Mettant au courant de la langue particulière à la tératologie, il contient tout ce qu il est indispensable de connaître pour aborder cette branche importante de la science anatomique, rigoureusement indispensable à ceux qui ont la prétention d'expliquer sans vouloir s'en tenir aux pures et simples constatations.

Cet ouvrage, dont on peut vraiment dire qu'il comble une importante lacune, est écrit dans le style clair familier à tous ceux qui consultent les publications de M.F.-X Lesbre. Il est abondamment illustré.

Un reproche que lui fera peut-être le lecteur, c'est d'être trop court. Peut-être en voudra-t-il à l'auteur d'avoir trop vite rompu le charme, de ne pas avoir dit tout ce que, dans chaque chapitre, on sent qu'il avait à dire encore. Mais M. F.-X. Lesbre voulait être élémentaire. Il a pensé sans doute que la tératologie était une discipline encore trop peu cultivée pour qu'il ne faille pas écrire tout d'abord un livre élémentaire destiné à préparer la venue d'un traité plus savant. Plus que personne, M. F.-X. Lesbre est qualifié pour écrire ce dernier.

Qu'il m'excuse de lui faire encore un autre reproche : son ouvrage est assez synthétique, d'un caractère assez général pour qu'il eût pu l'intituler tout simplement *Traité de tératologie* sans risquer d'encourir le reproche de présomption. Il faut cependant reconnaître que le titre qu'il porte a un avantage pratique : celui de le signaler plus particulièrement aux vétérinaires et aux anthropoanatomistes ; la tératologie descriptive n'a pas joui jusqu'ici, près de ces derniers, de toute la faveur dont elle eût dû jouir. Le livre de M. F.-X. Lesbre contribuera sans aucun doute à la faire aimer et progresser dans les milieux anthropologistes et médicaux. Les lecteurs de cette *Revue* me sauront certainement gré de le leur signaler.

R. ANTHONY.

C. DE VESME. — *Histoire du spiritualisme expérimental.* — In-8°, 684 pages, Jean Meyer, Paris, 1928.

Dans cet ouvrage, remarquable par sa documentation, l'auteur envisage l'état du problème depuis les origines et dans chaque pays. A l'époque où nous vivons, l'élite intellectuelle des pays civilisés paraît portée à envisager la question du Spiritualisme surtout au point de vue positif et scientifique, c'est-à-dire *expérimental*, M. de Vesme a donc pensé qu'il était indispensable de porter à la connaissance des personnes qui cherchent expérimentalement la vérité, les documents nécessaires à se former un jugement sur cette question, vitale entre toutes pour l'humanité.

Ces documents sont restés jusqu'ici éparpillés dans une foule d'ouvrages différents, constituant des bibliothèques entières. Ils sont perdus au milieu d'une multitude de récits se rapportant à d'autres sujets, de manière qu'on n'aperçoit pas aisément les liens qui les rattachent. Les livres qui s'occupent de ces questions sont d'ailleurs, à quelques rares exceptions près, destinés à appuyer les opinions de leurs auteurs et et non pas à documenter impartialement les lecteurs. Rien d'étonnant en ces conditions, que nous constations que, non seulement le grand

public, mais les savants, les journalistes s'aventurent, la plupart du temps, à traiter ces questions sous une préparation suffisante.

M. de Vesme a donc entrepris ce travail encyclopédique de grouper les principaux documents concernant le Spiritualisme expérimental, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, de manière à permettre aux chercheurs d'embrasser d'un immense coup d'œil panoramique toute la question sous ses aspects les plus différents. Aussi, les lecteurs de cet ouvrage verront-ils se déployer devant eux un ensemble extraordinaire de faits historiques et scientifiques, dont ils ne soupçonnaient peut-être même pas l'existence et qui transforment complètement l'aspect sous lequel le problème du Spiritualisme doit être envisagé de nos jours. Il s'agit d'un récit fait en des termes qui le mettent à la portée de tout le monde, et qui rendent sa lecture toujours facile, agréable et passionnante. L'auteur ne prend pas parti en faveur de telle ou telle doctrine, en se bornant à présenter les faits pour et contre chacune d'elles, avec une parfaite impartialité. Malgré cela, les lecteurs de ce vaste ouvrage y trouveront des aperçus absolument inédits et une ligne de conduite nouvelle et scientifique, qui ne peut que soulever d'intéressantes discussions et assurer à cet ouvrage une influence considérable sur la pensée contemporaine.

En définitive, c'est un précieux livre qui intéressera les ethnographes, les sociologues et les philosophes. Avec impatience attendons le tome II, qui nous indiquera l'évolution de la notion jusqu'à nos jours.

G. Paul-Boncour.

Rosen (Count Eric von). — *Popular account of archœlogical research during the Swedish Chaco-Cordillera-Expédition, 1901.1902.*—Stockholm, Alb. Bonnier Boktrycheri, 1924, in-4°, xiv et 170 p., 1 carte, 3 pl. h. t. en coul., 21 pl. de photogr., nombr. fig.

L'expédition suédoise de la Cordillère du Chaco quitta la Suède en 1901. Elle était composée de deux missions. La première, commandée par le baron Erland Nordenskiold, la seconde, dirigée par le comte Eric de Rosen. Cette dernière avait plus particulièrement pour but de recueillir des collections ornithologiques pour le Riksmuseum, et de poursuivre des recherches archéologiques et ethnographiques. Ce sont les résultats de ces recherches qui font l'objet du présent volume. Son titre même indique que l'auteur a tenu à donner ici un exposé des caractères généraux de ces recherches. Au cours de cette expédition, ses membres explorèrent tout particulièrement la région de la Sierra Santa Barbara, la Puna de Jujuy, plateau désertique de plus de 3 500 mètres d'altitude, la vallée de Tarija, le Picolomayo, ainsi que les forêts primitives du Chaco bolivien, recueillant d'abondantes collections paléontologiques, zoologiques, archéologiques et ethnographiques.

Au point de vue ethnographique, cette expédition entre en contact avec certains groupes des Indiens Toba, ainsi qu'avec les Choroti, les Chiriguano et les Mataco. Partie le 25 mars 1901, l'expédition regagnait la Suède le 27 juin 1902. Le présent volume est consacré, tout particulièrement, à l'exposé des résultats archéologiques de cette expédition. C'est, en effet, à l'archéologie de ces régions que le comte de Rosen a

consacré toute son attention. Il nous donne ici un exposé général des recherches qu'il a poursuivies à Puna de Jujuy, à Quebrada del Toro, à Morohusi, à Tolomosa ainsi qu'à Quebrada de Humahuaca dans l'Argentine. Ces recherches ont fourni un très abondant matériel archéologique et jeté un jour nouveau sur le passé de ces régions de l'Amérique du Sud.

La nature du sol a contribué à assurer une remarquable conservation des objets qui y avaient été ensevelis et les fouilles, notamment celles des sépultures, ont mis à jour des cadavres momifiés, admirablement conservés, soit que ceux-ci aient été inhumés dans le sol même, dans la position accroupie, soit, comme cela semble être le cas pour les enfants, que le mort ait été préalablement placé dans une urne d'argile cuite, comme celles découvertes à Casabindo. En groupant les matériaux mis à jour, il semble possible de reconstituer, dans ses grandes lignes, le mode de vie de ces populations anciennes. Les Indiens qui habitaient la région de Casabindo à l'époque de la domination des Incas se revêtaient de « ponchos » analogues à ceux que portent encore actuellement les hommes. L'état de conservation remarquable dans lequel ces vêtements ont été retrouvés permet de se rendre compte de la technique de fabrication des étoffes en laine de blama qui servait à leur confection. On a découvert, à Casabindo, nombre de crânes artificiellement détormés. Il semble d'ailleurs que cette déformation intentionnelle ait été constamment pratiquée dans ces régions à l'époque où se faisait sentir la civilisation des Incas de l'Ancien Pérou. Les instruments découverts permettent de tracer un tableau général de la civilisation matérielle de ces populations. L'auteur décrit les divers types de pièces mises à jour : haches et flèches en pierre, harnachements, poteries peintes en argile, etc. Il consacre un chapitre aux sites archéologiques de la région de Tolomosa et au matériel qu'elles ont fourni. Toutes ces pièces sont l'objet d'une minutieuse description.

Très abondamment illustré de belles planches et de nombreuses figures, l'ouvrage est complété par une bibliographie concernant l'anthropologie et l'archéologie de la Bolivie et de l'Argentine.

J. Nippgen.

Rosen (Count Eric von). — *Ethnographical research work during the Swedish Chaco Cordillera Expedition, 1901-1902.* — Stockholm, Alb. Bonniers Boktryckeri, 1924, in-4°, XVI-284 p., 1 carte h. t., 283 photogr. et fig. dont 33 h. t.

Cet ouvrage, partie complémentaire de celui consacré par l'auteur à l'archéologie de la Cordillère du Chaco, est l'exposé général des résultats ethnographiques de l'expédition suédoise. *El Gran Chaco* (« le grand territoire de chasse ») est le nom donné à cette vaste contrée qui s'étend entre les Andes et le Rio Paraguay. Ses limites septentrionales se confondent avec le 19° de lat. S., tandis qu'au sud elle atteint le 29°. Cette partie de l'Amérique du sud, au climat tropical, si singulière par sa nature géologique ainsi que par sa flore qui renferme notamment ces formes si curieuses qui rappellent, en partie, le monde végétal de l'époque carbonifère, est peuplée, dans son ensemble, par

des Indiens Choroti et Chiriguano. Les Indiens Choroti, appelés aussi Chorote, Choloti, Tsoloti, Soloti et Solote, sont des individus d'une taille moyenne de 170 centimètres pour les hommes de 152 centimètres pour les femmes, au crâne nettement dolicocéphale et ne présentant pas de traces de déformation artificielle. Ils vivent, en partie, de racines et de fruits, groupés en villages dont les sites dépendent particulièrement de la proximité de l'eau et de la nourriture, et pour ceux qui vivent d'élevage, de régions fournissant des pâturages. Leurs habitations consistent en huttes primitives, faites de palmiers et de feuilles, et contenant un mobilier fort rudimentaire. L'auteur décrit les vêtements portés par ces Indiens, costumes de protection contre les flèches, les piqûres des poissons et les plantes épineuses ; les modes de coiffure et les parures, les peintures du visage, les méthodes de tatouage : procédés techniques en usage pour cette opération et motif d'ornementation ; la coupe et le traitement des cheveux L'alimentation des Choroti se compose principalement de gibier, chassé à l'aide d'arcs et de flèches ou capturé au moyen de pièges, et de pêche, pratiquée avec des filets et des hameçons, ainsi que de la récolte des végétaux sauvages. L'auteur nous entretient des diverses armes et des instruments utilisés par les Choroti pour se procurer leurs ressources alimentaires. Il décrit la préparation de la nourriture, aliments et boisson ; le mobilier et sa fabrication : vases en bois et en terre, paniers en fibres tressés ; la préparation du feu obtenu par giration ; l'emploi des narcotiques et des substances intoxicantes, notamment la bière et le tabac ; les divers modes de divertissements pratiqués par ces Indiens. Un très intéressant chapitre est consacré aux modalités de la vie familiale, à l'organisation sociale, aux superstitions, aux coutumes funéraires des Choroti qui inhument leurs morts dans la position assise.

Les Chiriguano, dont M. E. de Rosen aborde ensuite l'étude, habitent cette partie des Andes longeant le Chaco, et qui s'étend approximativement du 18° au 22° de lat. S., région qu'ils partagent avec les Chavé. Mais, tandis que les Chiriguano appartiennent au groupe Guarani, les Chavé se rattachent à celui des Arawako. Ils sont également dolicocéphales et présentent une taille moyenne de 1 m. 63 pour les hommes, et de 1 m. 51 pour les femmes. Ils vivent dans des villages sédentaires, habitent des cabanes rectangulaires, faites de pieux et de branches d'arbres et recouvertes d'herbes. Leur mobilier est rudimentaire. Ces populations, particulièrement agricoles, cultivent principalement le maïs, mais elles vivent également, dans une certaine mesure, de chasse et de pêche. Elles confectionnent des vases en argile qu'elles ornent de motifs géométriques. A ce groupe ethnique il faut ajouter les Gauchos, ces « cowboys » de l'Amérique du sud, et les Indiens de la Vallée de Taridja, sur lesquels l'auteur nous fournit également de très intéressants détails. Une très abondante illustration complète cette étude ethnographique. A mentionner une bibliographie (p. 268-275).

J. Nippgen.

Les Directeurs de la Revue,
G. Hervé, Ch. Fraipont,

Le Gérant,
Emile Nourry.

IMPRIMERIE DE LA LIBRAIRIE ÉMILE NOURRY, 62, RUE DES ECOLES, PARIS

L'ENSEIGNEMENT DE L'ANTHROPOLOGIE A L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

HISTORIQUE

Par M. le Professeur CHARLES FRAIPONT

Membre du Conseil de direction de l'Institut international d'Anthropologie.

L'IDÉE ET L'EFFORT.

Les Sciences anthropologiques vont enfin, à la Faculté des Sciences de l'Université de Liège, prendre la place définitive qui leur revient et donner lieu à un enseignement universitaire complet, aboutissant à un doctorat, tout comme les sciences zoologiques, botaniques, chimiques et minérales, tout comme les sciences physiques et mathématiques.

En lisant, ci-après, combien plus complète qu'ailleurs sera l'organisation de l'étude systématique des Sciences anthropologiques à l'Université de l'Etat à Liége, on aura l'impression de voir se réaliser, tout naturellement, une réforme dictée par le bon sens élémentaire ; et cependant il est indispensable pour tous les Gouvernements et pour toutes les institutions qui, je l'espère, vont nous imiter, qu'un coup d'œil en arrière montre par quelles difficultés, par quelles alternatives il a fallu passer pour enfin aboutir à cette conception toute naturelle de l'égalité de l'Anthropologie et des autres sciences, pour aboutir enfin à une première et importante victoire du bon sens.

Lors de la discussion de la révision de la loi de 1849 sur l'enseignement supérieur, à la réunion de la Faculté des Sciences, sous le décanat de Spring, le 1er février 1881, en présence de MM. de Cuyper, Graindorge, Dewalque, Pérard, Gillon, van Beneden, Dwelshauvers et Gilkinet, le professeur Edouard Morren, professeur de botanique, exprima le vœu de voir porter au programme des cours l'*Anthropologie* et l'*Ethnographie* (Registre des Procès-verbaux, 1881, p. 227). Aucun vote ne suivit l'expression de ce vœu qui fut reproduit dans la brochure : « *Rapport fait au nom de la Faculté des Sciences sur la révision des Art... de la loi organique des Universités de l'Etat 1849*

et sur la révision des Art... de la loi sur la collation des grades académiques, 1876 », par Walther Spring, doyen de la Faculté (Liége, Vaillant Carmanne, 1881).

Julien Fraipont, qui avait décrit les célèbres squelettes de Spy et dont l'œuvre anthropologique est connue partout, mourut en 1910 sans avoir obtenu l'autorisation de donner même un cours libre d'Anthropologie. Il forma cependant au laboratoire de Paléontologie, dont il avait la direction, des collections anthropologiques, mais sans être autorisé à y incorporer au moyen de son budget des pièces moins anciennes que le néolithique. On ne put l'empêcher d'introduire la paléontologie humaine dans la paléontologie animale, mais l'anthropologie était la région interdite, le mot lui-même devait être rayé du complexe des sciences officielles.

En 1913, l'auteur de ce rapport demanda à la Faculté des Sciences l'autorisation de présenter devant elle un doctorat spécial en Anthropologie et Paléontologie. La Faculté émit un avis unanimement favorable. Le Ministre en fonction (Baron Descamps-David) refusa que les deux titres figurassent sur un diplôme de docteur spécial sous des prétextes qu'il avait, disait-il, puisés dans la consultation de professeurs de l'Université catholique de Louvain. Il ne pouvait refuser contre la Faculté le mot Anthropologie, pris isolément, mais quelle valeur aurait eu ce doctorat spécial relatif seulement à une science dont aucun des membres de la Faculté ne possédait plus que des rudiments ? A quoi ce titre aurait-il conduit le porteur ? Je fus donc proclamé docteur spécial en sciences paléontologiques avec une dissertation inaugurale relative aux caractères de l'astragale de l'homme fossile, et avec des thèses annexes dont l'une était relative à la notion de race chez l'homme, une autre à la comparaison du cerveau de l'homme et des singes, les trois autres de paléontologie pure.

L'Anthropologie n'était pas encore sur le point d'être reconnue par l'Etat. Ce fut alors la guerre. Presque prisonniers en pays occupé, sans possibilité d'accès à nos laboratoires, à nos collections et aux bibliothèques jadis publiques, les universitaires souffraient, comme chacun, et en outre d'une inaction presque totale.

Avec mon cher maître et ami Max Lohest, je tentai de profiter des loisirs de ceux de mes collègues que je croyais les plus susceptibles de s'intéresser à une science dont leurs spécialités les rapprochaient plus ou moins et je leur proposai de s'occuper avec moi de créer une Association pour l'étude et l'enseignement des sciences anthropologiques et même une Ecole d'Anthropologie qui devrait s'ouvrir aussitôt que règnerait à nouveau la paix.

Mon idée eut un succès inespéré et dès notre première réunion, clandestine, car l'ennemi interdisait toute séance non censurée, l'Association Liégeoise pour l'étude et l'Enseignement des Sciences Anthropologiques comprenait tout ce qui, à l'Université et à Liége, pouvait former le noyau d'une Ecole très complète d'Anthropologie. Avaient accepté le principe MM. Bricteux, Capart, Cerfontaine, Corin, Damas, De Puydt, Firket père, Fraipont, X. Francotte, Léon Frédéricq, J. Halkin, J. Hamal-Nandrin, C. Julin, Max Lohest, E. Mahaim, Mansion, C. Michel, Parmentier, Servais, Vercheval et Welsch.

Dès le 9 février 1917, vingt-trois cours et conférences pratiques nous étaient assurés pour le jour que l'on croyait prochain de la délivrance ; en voici les titres :

Anthropologie physique générale, *prof. C. Fraipont.*
Les bases géologiques de l'Anthropologie, *prof. Max Lohest.*
Questions d'Anthropologie, *prof Max Lohest.*
Eléments de Paléontologie humaine, *prof. C. Fraipont.*
De l'entité spécifique d'Homo neanderthalensis, *prof. C. Fraipont.*
Les mammifères quaternaires de Belgique, *prof. D. Damas.*
Archéologie préhistorique cours théorique, *prof. Hamal-Nandrin et Servais.*
Archéologie préhistorique. La taille du silex, fouilles, excursions, etc., *Hamal-Nandrin.*
La civilisation mycénienne, *prof. Michel.*
Les origines du style géométrique en Grèce, *prof. C. Michel.*
Le désert (Anthropogéographie), *prof. A. Bricteux.*
Sociologie générale *prof. E. Mahaim.*
Introduction à l'histoire des religions, *prof. C. Michel.*
Les religions primitives de l'Inde et de l'Iran, *prof. C. Michel.*
Le culte des morts à l'époque proto-historique, *prof. C. Michel.*
Introduction générale à la linguistique *prof. A. Bricteux.*
L'habitation et le village Indo-européen, *prof. Mansion.*
La propriété primitive, *prof. E. Mahaim.*
Exposé et critique de la doctrine de l'Anthropologie criminelle, *prof. Francotte.*
Le chimisme et le dynamisme de la vie, *prof. H. Welsch.*
L'Anthropologie métrique, *prof. E. Stockis.*
De la détermination du sexe, *prof. de Winiwarter.*

Le 28 février 1921, la Faculté des Sciences est saisie d'une demande de M. Fraipont proposant la création d'un cours d'Anthropologie obligatoire pour les étudiants en médecine et ceux du doctorat en sciences zoologiques. Cette demande est en même temps adressée au Ministre compétent et s'appuie sur le vœu voté par l'Institut International d'Anthropologie dès sa fondation le 14 septembre 1920.

1° Que les Gouvernements instituent dans les Universités et Grandes Ecoles un cours régulier d'Anthropologie et rendent obligatoire un cours élémentaire d'Anthropologie physique pour l'obtention du Doctorat en sciences naturelles ou biologiques et du Doctorat en Médecine, la science de l'homme devant être au centre des études universitaires.

2° Qu'il soit organisé dans toutes les grandes Ecoles et Universités un enseignement régulier d'Anthropologie préhistorique, d'ethnographie et d'éthologie comparée, base indispensable de l'histoire objective et des sciences sociales, ainsi que de l'archéologie générale ; enseignement qui doit être obligatoire notamment pour les ethnographes, les archéologues, les élèves des sciences sociales et historiques (*Revue Anthropologique*, Paris, 1920, t. 30).

Ce vœu, présenté par MM. Fraipont, Stockis, Dekeyser, Pittard, Schlaginhaufen, Sera, Mendes Correa, Barros e Cunha, Kleiweg de Zwaan, Schreiner, Matiegka, Apert, Dufestel, Weisgerber, Hervé, Papillault, fut voté à l'unanimité. Pour étudier la question, la Faculté des Sciences de Liège nomma une commission comprenant MM. Gravis, Lohest, Halkin, Damas et Fraipont et, après rapport de cette commission, la Faculté prenait le 6 avril 1921 la délibération suivante :

« La Faculté fait sien le vœu exprimé par l'Institut International « d'Anthropologie de voir organiser un enseignement régulier de l'Anthro- « pologie physique dans les Facultés des Sciences des Universités. Elle « estime en effet qu'aussi bien en candidature qu'au doctorat ceux qui « étudient la zoologie doivent être instruits exactement des résultats des « recherches relatives à la position de l'homme dans l'ensemble des êtres « organisés et qu'il y a lieu de donner aux futurs zoologistes la possibilité « d'exécuter des travaux originaux sur la paléontologie humaine comme « sur l'anatomie comparée de l'homme et des primates » (On ne pourrait pas mieux dire aujourd'hui en 1928).

La délibération de la Faculté continue comme suit :

« Cet enseignement comporterait deux degrés, le premier élémentaire « s'adressant aux élèves de candidature en sciences naturelles prépara- « toires à la médecine et au doctorat ; le second, plus approfondi, serait « donné aux étudiants du doctorat en sciences naturelles (groupe des « sciences zoologiques).

« Pour assurer cet enseignement de l'Anthropologie, il n'est pas « nécessaire de créer un cours spécial nouveau ; il suffit de la rattacher « partie au cours de zoologie, partie à celui de paléontologie animale. « En candidature, une dizaine de leçons du cours de zoologie seraient « particulièrement consacrées à l'Anthropologie ; au programme il « serait spécifié : Eléments de zoologie y compris des notions d'Anthro- « pologie physique. Au doctorat, on affecterait à cette science « 45 heures environ, réparties entre les cours de zoologie, d'anatomie « comparée et de paléontologie animale déjà existants ; l'anthropolo- « gie en ses différentes parties, ne constituant en réalité que des cha- « pitres spéciaux de ces cours. Un Arrêté royal pourrait apporter ces

« additions au programme actuel (Nous voulions éviter de devoir « recourir à une loi toujours difficile à faire voter par le Parlement).

« Quant au second vœu de l'Institut International d'Anthropologie, « la Faculté estime qu'il y aurait lieu de créer à l'Université de Liège :

« 1° Un cours pratique facultatif d'anthropologie physique ;

« 2° Un cours pratique facultatif de paléanthropologie et paléethno-« graphie ;

« 3° Un cours pratique facultatif d'ethnographie et ethnologie ;

« 4° Un cours pratique facultatif de géographie humaine.

« Les deux premiers seraient confiés au professeur de paléontologie « et se donneraient au laboratoire de paléontologie ; les deux derniers « seraient faits par le professeur de géographie au Séminaire de géo-« graphie. Ces enseignements facultatifs créés dans des Instituts dépen-« dant de la Faculté des Sciences rentrent dans le programme de « celle ci et ne font pas double emploi avec des enseignements existant « ou à créer dans d'autres Facultés et Instituts. Ils seraient rattachés « aux laboratoires qui, à l'heure actuelle possèdent déjà des collec-« tions qui s'y rapportent et n'impliquent pas la nécessité d'installa-« tions ou de crédits nouveaux. La création de ces quatre cours pra-« tiques facultatifs peut se faire par simple arrêté ministériel. »

Ce vœu admis à l'unanimité fut voté par MM. Colson, doyen ; Gravis, Deruyts, Halkin, Damas, Fairon, Huybrechts, Fraipont et Bourgeois, secrétaire. Il fut transmis au Ministre avec avis conforme du Recteur et de l'Administrateur-Inspecteur.

Un vœu de l'Institut supérieur d'Histoire de l'Art et d'Archéologie annexé à la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université demandait que le cours d'Archéologie préhistorique que donnait M. Hamal-Nandrin à l'Ecole d'Anthropologie fût inscrit au programme.

Le 23 juillet 1921, la Faculté des Sciences est saisie d'une demande du Ministre des Sciences et des Arts la priant de donner son avis sur la demande de M. Fraipont tendant à être chargé de faire aux étudiants du Doctorat en sciences naturelles, groupe zoologique, un cours d'Anthropologie de 45 leçons.

Cette demande est discutée les 19 et 20 juillet et la Faculté adopte à la majorité des voix la délibération suivante :

« La faculté, en présence des difficultés que pourrait soulever dans « l'avenir la répartition de l'enseignement de l'anthropologie physique « destinée aux élèves du doctorat ès sciences naturelles (groupe des « sciences zoologiques) entre le titulaire des cours de zoologie, d'anatomie « comparée et de physiologie animale d'une part ; et celui du cours de « paléontologie d'autre part ; modifiant sur ce point le vœu qu'elle a

« ÉMIS EN SA SÉANCE DU 6 AVRIL DERNIER, ESTIME QU'IL EST PRÉFÉRABLE DE CRÉER « UN COURS SPÉCIAL D'ANTHROPOLOGIE PHYSIQUE COMPRENANT 45 LEÇONS DESTI- « NÉES AUX ÉTUDIANTS DU DOCTORAT SUS INDIQUÉ.

« ELLE EST D'AVIS QU'IL Y A LIEU DE CHARGER M. LE PROFESSEUR FRAIPONT « DE CE NOUVEAU COURS AINSI QUE DES COURS PRATIQUES FACULTATIFS D'ANTHRO- « POLOGIE PHYSIQUE, DE PALÉANTHROPOLOGIE ET DE PALÉETHNOGRAPHIE DONT LA « FACULTÉ A PRÉCONISÉ L'ORGANISATION DANS LES VŒUX ÉMIS EN SA SÉANCE DU « 6 AVRIL DERNIER. »

Hélas ! le règne au Ministère des Sciences et des Arts des Destrée et des Eugène Hubert prit fin avant la réalisation de ces vœux et leur successeur, le Ministre Nolf, se refusa systématiquement à s'occuper de l'Anthropologie et à donner la moindre satisfaction à la Faculté. Il ne daigna même pas donner la moindre raison de son opposition, et Lohest et moi reçûmes le 29 juin 1923 la lettre suivante :

Rectorat n° 2987

Monsieur et honoré collègue,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que M. le Ministre des Sciences et des Arts a décidé de surseoir à l'examen de la question de la création à l'Université de Liége d'un enseignement anthropologique.

Veuillez agréer, etc.

Le Recteur,
CH. DE JACE.

Et voilà l'aboutissement de nos efforts à Lohest et à moi, secondés par le Recteur et la Faculté ! M. le Ministre Nolf était cependant professeur à l'Université de Liége et c'est un savant de premier ordre. Il n'aurait pu, n'est-ce pas, traiter plus cavalièrement des collègues et toute une Faculté à laquelle il aurait pu tout au moins donner une explication.

Nous ne considérâmes pas comme battus par ce dédain superbe et, le 9 janvier 1924, la Faculté des Sciences adressait à M. le Ministre Nolf un projet complet de réorganisation des doctorats en sciences naturelles, projet élaboré par MM. Lohest, Damas, Fourmarier, Buttgenbach et Fraipont.

Ce projet instituait un cours d'Eléments d'Anthropologie physique pour tous les élèves aspirant au grade de licenciés en sciences naturelles (zoologie, botanique ou sciences minérales) et un cours d'Anthropologie physique au doctorat en sciences, groupe zoologique.

Il ne fut même pas accusé réception de l'envoi de ce projet transmis selon l'usage en forme d'extraits de procès-verbaux et soumis à l'avis du Recteur et de l'Administrateur. Il avait été voté à l'unanimité.

Etaient présents MM. Huybrechts, Gravis, Deruyts, Lohest, Halkin; Bourgeois, Colson, Guillemin, Legrand, Fourmarier et Fraipont.

En avril 1924, la Faculté était saisie par M. le Ministre Nolf de l'examen de son fameux projet de réorganisation de l'enseignement supérieur. Inutile de dire que, dans ce projet, nulle mention n'était faite de l'Anthropologie. Une fois encore, la Faculté prit nettement position pour ce que je demandais depuis le jour de ma nomination à la Faculté.

A sa réunion du 4 avril 1924, elle proposait à l'unanimité d'ajouter l'Anthropologie physique aux matières du doctorat en sciences naturelles, groupe zoologique en 8° à l'art. V du projet. Etaient présents MM. Huybrechts, doyen ; Gravis, Deruyts, Lohest, Halkin, Meurice, Bourgeois, Colson, Fairon, Damas, Bertrand, Guillemin, Legrand, Cosnson, Janne, Fouarge et Fraipont.

Aucun compte de cette modification ni d'ailleurs d'aucun des desiderata de la Faculté ne fut tenu dans la réaction définitive du projet de loi qui fut soumis au Sénat et voté par lui... heureusement il reste à voter par la Chambre.

A la réunion du conseil académique du 21 décembre 1925, M. Nolf, qui n'était plus ministre, vint défendre son projet devant ses collègues Il reprocha à la Faculté des sciences d'être plus disposée à démolir qu'à construire. Je m'empressai de lui rappeler le projet de réorganisation des doctorats que la Faculté lui avait expédié avant d'être saisie de son projet à lui. M. Nolf demanda quand ce projet lui avait été envoyé et, quand je lui en appris la date, il déclara qu'alors son propre projet était élaboré.

A quoi bon alors consulter la Faculté, trois mois plus tard, sur un projet à ce point immuable et comment expliquer qu'un ministre n'ait pas connaissance des pièces qui lui sont adressées par l'intermédiaire du Recteur, de l'Administrateur-inspecteur en procès-verbaux (extraits) de séances de Facultés ?

La réalisation.

Mais les ministres passent et je convainquis rapidement M. le Ministre Camille Huysmans de l'opportunité de mes demandes et bientôt il fit sortir les arrêtés suivants :

1° *Un arrêté Royal du 31 décembre 1925 chargeait M. Charles Fraipont, indépendamment de ses autres attributions, de faire dans la Faculté des Sciences de l'Université de l'Etat, à Liége, le cours pratique facultatif d'Anthropologie physique*. A dater de ce jour et pour

la première fois l'Anthropologie figurait au programme d'une Université belge de l'Etat.

2° Deux arrêtés ministériels de la même date autorisaient : le premier *Charles Fraipont, professeur ordinaire près la Faculté des Sciences de l'Université de Liége, à faire dans la même Faculté des cours libres de Paléanthropologie et de Paléethnographie ; le second autorisait M. Hamal-Nandrin à faire à l'Institut supérieur d'Histoire de l'Art et d'Archéologie annexé à la Faculté de Philosophie et lettres de l Université de Liége un cours libre d'Archéologie préhistorique.*

Enfin, un autre arrêté autorisait M. le professeur Damas à ajouter sur le programme des cours au libellé : *Eléments de zoologie*, les mots : *y compris les éléments de l'Anthropologie physique*, ce qui fut fait au programme de 1926-1927 et supprimé dans la suite.

M. le Ministre Huysmans ratifiait donc en décembre 1925 les vœux émis par la Faculté des Sciences en juillet 1921.

Le cours théorique obligatoire d'Anthropologie physique de 45 leçons destiné aux futurs docteurs ès Sciences (groupe zoologique), dont le cours facultatif pratique créé n'était que le complément, restait en suspens. En effet, pour un cours obligatoire nouveau, le Ministre était légalement obligé de consulter le Conseil Académique de l'Université intéressée, ce qu'il fit comme nous allons le voir.

Nous obtenions donc un premier résultat : l'Anthropologie et la Préhistoire figuraient enfin au programme d'une Université de l'Etat. La proposition, faite dès 1881 en Faculté des Sciences, les désirs de Julien Fraipont et ses efforts de 18 années recevaient en 1925 un commencement d'exécution, grâce, il convient de le proclamer, à l'intelligente ténacité du Ministre Huysmans qui mérite toute la reconnaissance de ceux qui luttent pour la science de l'homme contre l'inertie des misonéistes et des sépulcres blanchis (suivant la pittoresque appellation de mon ami Pittard).

Le 1er mars 1926, le Conseil académique de l'Université de Liége avait à examiner la proposition de la Faculté des Sciences en 1921, tendant à voir créér un cours d'Anthropologie physique de 45 heures obligatoire au doctorat en sciences zoologiques et à charger de cet enseignement le professeur Charles Fraipont. Il s'agissait, semble-t-il, d'une simple formalité, du simple entérinement par la haute assemblée des professeurs du vœu unanime des collègues d'une Faculté.

Aussitôt que M. le Recteur Prost eut fait connaître la proposition ministérielle, un professeur de la Faculté en Médecine s'éleva contre la possibilité de faire un enseignement de doctorat d'Anthropologie à des élèves qui n'auraient pas suivi les cours d'Anatomie et de Physio-

logie humaine. J'eus beau objecter que l'idéal n'étant pas de ce monde, nous devions nous empresser de prendre ce que le gouvernement voulait bien nous donner, qu'en pratique et très généralement van Beneden et M. Damas exigeaient que les élèves du doctorat en Zoologie, suivent les cours d'anatomie et physiologie humaine, qu'enfin j'étais bien obligé d'enseigner la Paléontologie animale et la Paléontologie végétale aux ingénieurs géologues qui n'avaient suivi aucun cours de zoologie ni de botanique ; rien n'y fit et le Conseil Académique, se jugeant incompétent pour départager nos opinions, renvoya la question à l'examen des Facultés des Sciences et de Médecine.

La Faculté des Sciences décida à sa séance du mois de mars 1926 de nommer une commission composée des professeurs compétents des deux Facultés qui auraient la mission de proposer la création d'un doctorat en sciences anthropologiques, où il serait tenu compte de la nécessité de donner aux aspirants à ce grade une formation anatomique et physiologique suffisante.

La Faculté de Médecine prit la même résolution. La commission interfacultaire comprenait MM. Julin. Duesberg et de Winiwarter, professeurs d'Anatomie et M. Frédéricq, professeur de Physiologie pour la Faculté de Médecine, MM. Bertrand, doyen, Halkin, professeur de géographie et géographie-ethnographie; Damas, professeur de zoologie ; Lohest, professeur de géologie, et Fraipont, professeur de Paléontologie et Anthropologie, pour la Faculté des Sciences. Cette commission ne se réunit pas de si tôt, nous allons le voir à l'instant.

Devant l'opposition de certaines Facultés au projet Nolf, M. le Ministre Huysmans élabora un avant-projet infiniment préférable, au moins pour la Faculté des Sciences, à celui de son prédécesseur ; ce projet au sujet duquel je fus consulté ainsi que mon collègue Halkin le 17 janvier 1927 établissait un doctorat légal en sciences anthropologiques, devançant ainsi le vœu de la Faculté des Sciences. Ce doctorat comportait l'ensemble d'études ci-après :

Deux années de candidature comprenant :

Deux matières choisies par le récipiendaire et approuvées par la section compétente de la Faculté.

La physique expérimentale.

La chimie générale.

Les éléments de géométrie analytique et d'analyse infinitésimale.

Les éléments de zoologie.

Les éléments de botanique.

Les éléments de minéralogie, géologie et géographie physique.
Les éléments de sociologie.
Les éléments de la science du langage.

Deux années de Doctorat comprenant :

L'anthropologie zoologique et la paléontologie humaine.
La préhistoire.
L'anatomie humaine.
L'anthropologie.
L'ethnologie.
Les éléments de l'histoire des Sciences anthropologiques.
Une épreuve approfondie en anthropologie, préhistoire et ethnologie.
Une dissertation pouvant être présentée après l'épreuve théorique.

Ce projet auquel je n'avais pas collaboré et dont j'ignorais l'existence, était comme on le voit, excellent. Il n'a pas été présenté au Parlement et tombe, hélas! avec le ministre qui devait le défendre... à moins, ce que je souhaite, qu'il ne soit présenté comme amendement au triste projet Nolf que la Chambre des députés aura à examiner puisqu'il est voté par le Sénat.

* * *

Vint le congrès de l'Institut international d'anthropologie à Amsterdam et le lumineux rapport de notre ami Pittard, qui fut contresigné par les principaux spécialistes du monde réunis à ce moment. Ce rapport donna lieu au vœu suivant :

Les membres de la IIIe Session de l'Institut International d'Anthropologie tenue à Amsterdam du 21 au 29 septembre et à laquelle participaient les représentants de vingt cinq nations, persuadés tous les jours davantage par les résultats existant dans de nombreuses hautes écoles de la nécessité d'un enseignement régulier d'anthropologie, insistent auprès des divers Etats pour que les conseils de l'Instruction publique instaurent partout où il n'existe pas encore, un tel enseignement. L'Anthropologie physique, l'ethnologie, la préhistoire, l'ethnographie, l'anthropologie des criminels sont des disciplines qui ne peuvent plus être ignorées des jeunes générations. Cet enseignement est non seulement utile comme un des éléments de la culture générale, mais il est nécessaire pour un meilleur comportement social et moral de l'humanité. En outre, ses applications ne peuvent qu'agrandir les résultats des recherches médicales et pédagogiques et les améliorer sûrement. Par un tel enseignement, les sciences politiques recevront

une orientation plus précise qui ne pourra diriger les hommes que vers la paix.

Je fis dactylographier le rapport du professeur Pittard et l'expédiai avec une lettre pressante au Ministre des Sciences et des Arts, aux Académies des Sciences et de Médecine, aux Recteurs des deux Universités de l'Etat, aux Doyens des Facultés des Sciences, de Philosophie de Droit et de Médecine de l'Université de Liége et à divers collègues compétents.

La Faculté des Sciences et de Médecine de l'Université décidèrent de compléter la commission nommée en 1926 et de la charger d'étudier la question. Cette commission comprenait : M. Duesberg, professeur d'Anatomie, Recteur de l'Université, MM. Guillemin, doyen de la Faculté des Sciences, Delrez, professeur de chirurgie, doyen de la Faculté de Médecine, Halkin, professeur de géographie, d'ethnographie et de géographie humaine, Damas, professeur de zoologie, Henri Frédéricq. professeur de physiologie.de Winiwarter,professeur d'anatomie, Firket, professeur d'anatomie pathologique et de médecine légale, Fraipont, professeur de paléontologie et d'anthropologie et Fourmarier, professeur de géologie.

Je présentai à la commission un projet de Doctorat en anthropologie qui fut voté unanimement avec de légères modifications judicieuses, proposées par MM. Duesberg,Halkin et Frédéricq. Je tentai d'y ajouter un cours d'Anthropologie physique obligatoire pour le doctorat en sciences (groupe zoologique) et des éléments d'Anthropologie pour la candidature en sciences et en médecine ; mais, malgré l'aide efficace que m'apportèrent mes collègues Duesberg et Frédéricq,en particulier, je me heurtai à des difficultés d'organisation et sentis qu'il serait dangereux d'insister devant l'opposition modérée de certains membres de la commission. Ils craignaient de surcharger le programme de la candidature en médecine que l'on s'occupe précisément à diminuer en faveur du doctorat et aussi de trop morceler l'enseignement du doctorat en zoologie que la division de certains enseignements vient de compliquer. Je pensai qu'il était sage de commencer par tenter d'obtenir la création du Doctorat au sujet duquel la commission était absolument unanime.

Celle-ci vota donc l'avant-projet suivant dont je donne copie textuelle, avant-projet qu'elle présentait à la Faculté des Sciences, à la Faculté de Médecine et au Conseil académique.

Commission nommée par les facultés des sciences et de médecine pour élaborer un projet de doctorat en sciences anthropologiques.

Séance du 23 janvier 1928.

Sont présents : MM. Duesberg, recteur de l'Université, Guillemin, doyen de la Faculté des Sciences, Halkin, Damas, Frédéricq, de Winiwarter et Fraipont.

Excusés : MM. Delrez, doyen de la Faculté de Médecine. Fourmarier et Firket.

M. Fraipont donne lecture d'un avant-projet d'organisation de ce doctorat. Après une discussion à laquelle prennent part tous les membres présents et avec les quelques modifications proposées par MM. Duesberg, Halkin, Damas et Frédéric, la Commission propose à l'*unanimité* la rédaction suivante du projet d'Arrêtés Royaux et le commentaire final.

Grade scientifique de Docteur en Sciences anthropologiques.

Art. I. — Sont institués dans la Faculté des Sciences de l'Université de Liége, le grade et le *diplôme scientifique* de Docteur en sciences anthropologiques. Il est procédé aux examens pour la collation de ce grade et la délivrance de ce diplôme, conformément aux prescriptions des Art. 6 à 12 inclus de l'Arrêté Royal du 29 juin 1869.

Art. II. — Les candidats en sciences naturelles préparatoires au doctorat et à la pharmacie ou à la médecine et les candidats en géographie, peuvent obtenir ce diplôme après deux années d'études au moins et une ou deux épreuves subies avec succès sur les matières suivantes :

I. L'Anthropologie physique ;
II. L'Anatomie humaine systématique ;
III. La Physiologie humaine générale et spéciale ;
IV. L'Ethnographie et l'Ethnologie ;
V. La Géographie humaine ;
VI. Les éléments de la Sociologie ;
VII. Les éléments de la Science du langage ;
VIII. La Paléontologie humaine ;
IX. L'Archéologie préhistorique ;
X. La Géologie du quaternaire ;
XI. Les Eléments de l'histoire des matières enseignées.

Les récipiendaires doivent en outre subir une épreuve pratique consistant en démonstrations anatomiques ordinaires macroscopiques, des épreuves pratiques sur les matières reprises ci-dessus sous I, IV, V, VIII et IX qui comportent des exercices pratiques.

Art. III. — L'aspirant au grade de docteur en sciences anthropologiques devra présenter et défendre publiquement une dissertation, manuscrite ou imprimée, sur une ou plusieurs questions relatives aux matières reprises sous les nos I, IV, VIII et IX de l'Art. précédent. Cette dissertation pourra être présentée et défendue, au choix du récipiendaire, soit lors de l'épreuve unique, ou de la deuxième épreuve prévue à l'Art. précédent, soit à une époque ultérieure. Elle sera transmise au jury, 15 jours au moins avant la date fixée pour cette défense.

Art. IV. — Les frais d'inscriptions aux cours, aux laboratoires et à l'examen sont les mêmes que pour le doctorat en sciences naturelles.

Art. V. — Les docteurs en sciences naturelles groupe A, Sciences zoologiques, les docteurs en géographie et les candidats en médecine, chirurgie et accouchements, peuvent obtenir le diplôme après une année d'études seulement et sont dispensés des matières sur lesquelles ils ont déjà subi un examen avec succès.

Formules des diplômes.

Les diplômes scientifiques à délivrer par la Faculté des sciences de l'Université de Liège, conformément aux dispositions de notre arrêté du . . . 1928, seront rédigés dans la forme du modèle ci-annexé.

1re épreuve.

UNIVERSITÉ DE L'ÉTAT A LIÉGE.

AU NOM DE SA MAJESTÉ LE ROI DES BELGES,

Nous, président, secrétaire et membres de la Commission, chargés par la Faculté des Sciences de l'Université de l'Etat à Liége, de procéder à la première épreuve de l'examen de Docteur en sciences anthropologiques,

Attendu que M..... né à ..... est porteur (indiquer le diplôme) produit par le récipiendaire en vertu de l'arrêté royal organique.

Attendu qu'il a subi... (mérite de l'examen), sur les matières suivantes... (énumération des matières), la première épreuve de l'examen pour l'obtention du grade de docteur en sciences anthropologiques et les épreuves pratiques sur les matières qui en comportent.

Déclarons que M... peut être admis à la seconde épreuve.

En foi de quoi, nous lui avons délivré le présent certificat, attestant en même temps que les prescriptions de l'arrêté organique quant à la durée des études et à la publicité des examens ont été observées.

Fait à Liége, le.....

Le Secrétaire, Les Professeurs, Le Président,

Vu par Nous, Recteur de l'Université,

2e épreuve.

AU NOM DE SA MAJESTÉ LE ROI DES BELGES,

Nous, président, secrétaire et membres du jury chargés par la Faculté des Sciences de l'Université de l'Etat à Liége, de procéder à la deuxième et dernière épreuve de l'examen de docteur en sciences anthropologiques.

Attendu que M..., né à ..... est porteur d'un certificat délivré à Liége le ..... par le jury constitué pour procéder à la première épreuve du doctorat en sciences anthropologiques constatant qu'il a subi (mérite de l'examen) sur les matières suivantes..... (mention des matières) et les épreuves pratiques sur les matières qui en comportent, l'examen constituant la première épreuve du doctorat en sciences anthropologiques,

Attendu qu'il a subi... (mérite de l'examen) sur les matières suivantes... (énumération des matières) et subi les épreuves pratiques sur les matières qui en comportent, constituant la deuxième et dernière épreuve du doctorat en sciences anthropologiques et qu'il a en outre, présenté et défendu publiquement une dissertation intitulée.....,

Avons conféré et conférons à M... le grade scientifique de docteur en sciences anthropologiques.

En foi de quoi nous lui avons délivré le présent diplôme, constatant en même temps que les prescriptions de l'arrêté royal organique quant à la durée des études et la publicité des examens ont été observées.

Fait à Liége, le.....

Signatures comme pour le certificat.

Epreuves combinées et avec dispenses.

AU NOM DE SA MAJESTÉ LE ROI DES BELGES,

Nous, président secrétaire et membres du Jury chargé par la Faculté des Sciences de l'Université de l'Etat à Liége de procéder aux examens de l'épreuve unique du doctorat en sciences anthropologiques.

Attendu que M... né à ... est porteur... (indiquer le diplôme produit par le récipiendaire en vertu de l'arrêté royal organique et éventuellement les diplômes en vertu desquels il est dispensé de certaines matières),

Attendu qu'il a subi (mérite de l'examen) sur les matières suivantes... (énumération des matières) (ajouter éventuellement) et qu'il est dispensé de l'examen sur... (indiquer les matières) et qu'il a subi des épreuves pratiques sur les matières qui en comportent, qu'il a présenté et défendu publiquement une dissertation intitulée:....,

Avons conféré et conférons à M... le grade scientifique de docteur en sciences anthropologiques.

En foi de quoi nous lui avons délivré le présent diplôme, attestant en même temps que les prescriptions de l'arrêté organique quant à la durée des études et à la publicité des examens ont été observées.

Fait à Liége, le.....

Signatures comme pour le certificat.

ARRÊTÉS D'APPLICATION.

I. Indépendamment de ses autres attributions, M. Ernest Mahaim, professeur ordinaire à la Faculté de Droit, est chargé de faire, à la Faculté des Sciences, le cours d'Eléments de sociologie.

II. Indépendamment de ses autres attributions, M. Joseph Halkin, professeur ordinaire à la Faculté des Sciences, est chargé de faire à la même faculté, les cours d'Ethnographie et Ethnologie et de Géographie humaine et le cours d'Eléments de l'histoire de ces sciences.

III. Indépendamment de ses autres attributions, M. Charles Fraipont, professeur ordinaire à la Faculté des Sciences, est chargé de faire à la même Faculté, les cours d'Anthropologie physique et de Paléontologie humaine y compris les Eléments de l'histoire de ces sciences.

IV. Indépendamment de ses autres attributions, M. Paul Fourmarier, professeur ordinaire à la Faculté technique, est chargé de faire à la Faculté des Sciences le cours de Géologie du quaternaire.

V. Indépendamment de ses autres attributions, M. Auguste Bricteux, professeur ordinaire à la Faculté de Philosophie et Lettres, est chargé de faire à la Faculté des Sciences le cours d'Eléments de la science du langage.

VI. M. Joseph Hamal-Nandrin, chargé du cours d'Archéologie préhistorique à l'Institut supérieur d'Histoire de l'Art et d'Archéologie annexé à la Faculté de Philosophie et Lettres, est chargé de faire à la Faculté des Sciences, le cours d'Archéologie préhistorique.

Ce projet, voté à l'unanimité par la Commission interfacultaire fut présenté à la Faculté des Sciences qui le vota à l'unanimité le 1er février 1928.

La Faculté de Médecine le vota par 7 voix contre 2 le 21 février 1928. Les opposants préféraient le titre de licencié à celui de docteur.

Le Sénat académique, comprenant les professeurs à toge de toutes les Facultés, le ratifia *à l'unanimité* le 23 février 1928.

Le Recteur de l'Université le transmit avec son rapport à l'Administrateur-Inspecteur le 29 février 1928 et ce dernier l'envoya au Ministre compétent avec son avis le 2 mars 1928.

Ce doctorat, comme on l'a vu, ne sera donc accessible qu'à des éléments ayant reçu une formation scientifique suffisante soit, pour les candidats en sciences naturelles : la logique, la psychologie, la philosophie morale, la zoologie, la botanique, la physique expérimentale, la chimie, les notions de minéralogie, de géologie et de géographie. Soit pour les candidats en géographie : des notions de chimie, l'histoire contemporaine, les éléments de mathématiques supérieures, de physique, de géologie, minéralogie et géographie physique, de psychologie logique et morale, de botanique et de zoologie et de statistique et l'économie politique.

Il est pratiquement impossible, au point où en sont les choses, que le Gouvernement hésite à nous donner satisfaction et l'on peut considérer cette première victoire comme acquise. L'Anthropologie a acquis son droit de cité à l'Université de Liége, *demandée par tous*.

Les efforts. — L'avenir.

La lutte n'est pas terminée ; l'Anthropologie, doit encore, en candidature, avoir le même rang que la Zoologie, la Botanique, la Physique et la Chimie, tant pour les candidats en sciences naturelles que pour les futurs médecins; la Préhistoire doit être à la base de l'enseignement universitaire de l'Histoire et de l'Archéologie. Ces enseignements doivent être, comme ils le sont au doctorat, indépendants et autonomes et confiés à des anthropologistes et à des préhistoriens, et non à des titulaires de cours qui, dans des spécialités plus ou moins voisines, font de l'anthropologie ou de la préhistoire comme M. Jourdain faisait de la prose. C'est à ce prix, et à ce prix seulement, que l'on ne verra plus des médecins légistes déterminer comme enfants nés à terme des restes d'ours mort-nés, et que de tristes affaires comme celle de Glozel et celle de Spiennes seront rendues impossibles. Tout zoologiste et tout anatomiste n'est hélas ! pas compétent en anthropologie ; tout épigraphiste, tout archéologue, tout érudit, tout géologue, tout paléontologue n'est hélas ! pas compétent en préhistoire, du moins dans l'état actuel de notre enseignement supérieur. Tant qu'anthropologie et préhistoire ne seront pas enseignées en candidature dans nos Universités à tous ceux qui en ont besoin et par des spécialistes qualifiés, ces sciences demeureront souvent sciences d'amateurs ; trop d'ignares et trop de faussaires en

pourront disserter sans qu'il soit possible à la masse même du public dit intellectuel de discerner le bon grain de l'ivraie.

Nous avons, pour l'Université de Liége, gagné notre bataille de la Marne; mais « misonéistes et sépulcres blanchis » se sont retirés dans des positions préparées à l'avance. Au moment où nous marquons le point, nous manquerions au devoir de justice et de reconnaissance en ne rappelant pas le souvenir de Julien Fraipont, vrai créateur de l'enseignement anthropologique à Liége, celui de Max Lohest notre ami des mauvaises heures, et ceux qui nous aidèrent à triompher : le Ministre Huysmans, nos collègues Duesberg, Halkin, Ernest Mahaim, ancien ministre, directeur de l'Institut de sociologie Solvay, et Henri Frédéricq, pour ne citer que ceux dont l'influence fut la plus active ; mais auxquels il faut ajouter la Faculté des Sciences et tout le Conseil Académique dont nous avons lieu d'être fiers et qui doivent être cités en exemple aux universitaires encore incapables de comprendre l'intérêt et la nécessité impérieuse d'organiser l'enseignement des sciences anthropologiques.

Notre Ecole d'Anthropologie liégeoise continuera comme par le passé à fournir un enseignement anthropologique supra-universitaire ; elle a fait ses preuves ; certains de ses cours ont été très suivis et, pour n'en citer qu'un, le cours de préhistoire donné par notre collègue Hamal-Nandrin n'a jamais été interrompu depuis cinq ans et a toujours été suivi par une quinzaine d'élèves. Liège, bien que ville universitaire, ne compte pas 200.000 habitants ; par conséquent nous ne pouvons espérer voir un enseignement spécial et extra-universitaire y prendre une extension comparable à celle qu'il pourrait prendre à Paris par exemple. Nous n'avons jamais eu la prétention d'ailleurs de suppléer à des enseignements comme ceux de l'Ecole d'Anthropologie de Paris, du Museum ou de l'Institut de Paléontologie humaine ; nous ne pourrons jamais fournir aux élèves tout ce qu'ils peuvent espérer trouver à Paris et comme matériel de recherche et comme maîtres dans toutes les parties des sciences anthropologiques.

Nous avons créé un grade universitaire qui fera des anthropologistes préparés et capables d'aller à Paris dans l'une des institutions se spécialiser dans la direction qu'ils auront choisie. Nos élèves diplômés ne seront pas, comme nous le fûmes, des transfuges d'un quelconque doctorat en sciences ou en médecine (et, comme le disait très justement notre collègue et ami le professeur Anthony, il convenait qu'un anthropologue soit à la fois docteur ès sciences et en médecine) ; nos docteurs en sciences anthropologiques auront reçu une préparation suffisante et parfaitement adéquate.

Nous ne croyons ni n'espérons former des quantités d'anthropologistes, mais nous espérons préparer les futurs professeurs des autres Universités belges et peut-être d'Universités étrangères tant que d'autres pays n'auront pas suivi notre exemple. Après l'obtention chez nous de leur grade, nos docteurs iront compléter leurs études à l Ecole d'Anthropologie de Paris, au Museum, à l'Institut de Paléontologie humaine ou dans d'autres grands centres de mouvement d'idées supra-universitaires. Notre initiative contribuera à la réalisation des vœux émis par l'Institut international d'anthropologie, non seulement par l'exemple, mais en formant des éléments bien préparés pour continuer la lutte que nous avons entreprise pour la science anthropologique et le progrès humain.

Je le répète, pour importante qu'elle soit, notre victoire ne résoud pas même chez nous l'important problème posé par notre Institut International. En effet, les docteurs en sciences naturelles et en médecine, les docteurs en histoire, en sciences sociales, en archéologie peuvent encore, s'ils se contentent de leurs programmes officiels, tout ignorer des sciences anthropologiques. Ils peuvent aujourd'hui, sans sortir de l'Université, trouver l'enseignement qui leur manque mais ils n'y sont pas obligés. Sans doute, dans un avenir plus ou moins rapproché, aurons-nous des docteurs en anthropologie, mais cette science qui n'est pas enseignée en candidature à l'état d'éléments, contrairement à ce qui existe pour la zoologie, la botanique, les sciences physiques chimiques et minérales, séduira-t elle beaucoup de jeunes qui en ignoreront tout ? C'est en candidature, ce doit être en candidature et non auparavant que les vocations apparaissent. Tel se passionnera pour la zoologie dont l'enseignement lui aura plu, tel autre se sentira attiré par l'étude de la terre dont les rudiments sont exigés dès le début des études universitaires. L'anthropologie, elle, devra compter sur les vocations accidentelles. Il importera, dans l'avenir, que nous remportions la victoire définitive en faisant inscrire un cours élémentaire d'anthropologie physique, ne fut-il que de dix à quinze heures obligatoire en candidature en sciences naturelles préparatoire au doctorat, à la médecine et à la pharmacie. Il faudra en outre que l'archéologie préhistorique figure au programme des doctorats en histoire, en sciences sociales et archéologie. Peut-on raisonnablement soutenir aujourd'hui qu'un médecin légiste, un anatomo-pathologiste ignore l'anthropologie physique qui, seule, sur des pièces fragmentaires, détermine l'âge, le sexe, la race et l'espèce, qui seule débrouille l'anatomie comparée des Primates ? peut-on admettre qu'un docteur en zoologie ignore tout des Hominiens ?

Est-il raisonnable que l'on porte le titre de docteur en histoire ou en archéologie en ne connaissant que l'histoire ou l'archéologie des cinq derniers millénaires, en faisant abstraction totale de quelque deux cent mille ans d'humanité dont l'histoire inscrite dans les strates géologiques du tertiaire et du quaternaire nous est révélée par les méthodes géologiques et paléontologiques ? Les méthodes anthropologiques sont tellement différentes des méthodes zoologiques ou paléontologiques que seul un spécialiste peut en fournir les éléments !

Dès 1924, la Faculté des Sciences de Liége a répondu à ces diverses questions. Aucun milieu ne nous semble plus propice au triomphe de nos idées ; nous avons rencontré une immense majorité de collègues dont la largeur de vue, l'esprit d'initiative et l'intelligente compréhension du progrès scientifique nous ont rendu la tâche relativement aisée. Ils reconnaissaient l'Anthropologie dès 1881. Nous pouvons espérer, aujourd'hui qu'un doctorat en Anthropologie va doter notre Université d'un programme relativement très complet, voir nos collègues nous aider à trouver la solution qui, sans charger outre mesure les programmes, mettra définitivement l'Anthropologie à sa place.

Avec la foi et la bonne volonté, on réalise des choses plus difficiles. Ce sera la besogne de demain.

Liège, 10 mars 1928.

P.-S. — Sur la proposition de M. Vauthier, Ministre des Sciences et des Arts, un arrêté royal, du 12 avril 1928, a créé à Liége le doctorat en sciences anthropologiques, suivant le projet ci-dessus. — C. F.



QUELQUES ÉLÉMENTS DE L'ARCHITECTURE FACIALE DES BOSCHIMANS, HOTTENTOTS, GRIQUAS, COMPARÉS ENTRE EUX ET CHEZ LES DEUX SEXES

par M. Eugène PITTARD et Mme Marcelle BAICOYANO.

Professeur d'Anthropologie à l'Université de Genève

du Laboratoire d'anthropologie de l'Université de Genève

Membres de l'Institut international d'anthropologie

A l'aide de la grande série de crânes Boschimans, Hottentots, Griquas, mise par le musée de Cape Town à la disposition du laboratoire d'Anthropologie de l'Université de Genève, nous avons cherché quels étaient comparativement dans les deux sexes et selon les types ethniques, les éléments principaux de l'architecture faciale de ces diverses populations. Pour cette étude nous avons utilisé les mesures de la cavité orbitaire, celle de l'ouverture nasale, de la voûte palatine, la largeur biorbitaire, les largeurs bijugale et bizygomatique, les hauteurs naso-alvéolaire, naso-spinale, spino alvéolaire. Les éléments principaux de la face sont ainsi représentés, et, grâce à ces dimensions mesurées dans les deux sens du rectangle que représente, en gros, le visage humain, nous avons la possibilité de nous représenter les rapports de grandeur des principaux éléments anatomiques constituant l'architecture de la face. Une physionomie humaine est faite de ces rapports de grandeurs. Lorsqu'ils varient la physionomie change.

Les rapports calculés ont été les suivants :

Diamètres horizontaux.

Largeur interorbitaire comparée à largeur bijugale.
Largeur interorbitaire comparée à largeur orbitaire.
Largeur orbitaire comparée à largeur bijugale (B J.).
Largeur de l'ouverture nasale comparée à largeur bizygomatique (B. Z.).
Largeur de la voûte palatine comparée à largeur bizygomatique (B. Z.).

Diamètres verticaux.

Hauteur spino-alvéolaire (S. A.) à hauteur naso-alvéolaire (N. A.).
Hauteur naso-spinale (N. S.) comparée à hauteur naso-alvéolaire (N. A.).

Enfin nous avons cherché les valeurs de l'indice facial tel qu'il est habituellement utilisé en prenant pour numérateur la hauteur naso-spinale et pour dénominateur la largeur maximum bizygomatique.

La comparaison sexuelle des crânes de Hottentots doit être exprimée sous les plus expresses réserves car il n'y a, dans cette série, que deux crânes féminins. Pour simplifier cet exposé nous le présentons sous la forme de quelques tableaux. Nous examinerons d'abord les comparaisons sexuelles. Voici ce que montrent, à cet égard, les Boschimans :

TABLEAU I

BOSCHIMANS

	Crânes masculins	Crânes féminins
Rapport $\frac{\text{interorbitaire}}{\text{Bijugal}}$	2.29	2.23
Rapport $\frac{\text{interorbitaire}}{\text{largeur orbitaire}}$	6.93	6.65
Rapport $\frac{\text{largeur orbitaire}}{\text{bijugal}}$	3.28	3.33
Rapport $\frac{\text{ouverture nasale}}{\text{bizygomatique}}$	20.57	20.16
Rapport $\frac{\text{largeur palatine}}{\text{bizygomatique}}$	27.54	28.27
Rapport $\frac{\text{spino-alvéolaire}}{\text{naso-alvéolaire}}$	3.29	3.22
Rapport $\frac{\text{naso-spinal}}{\text{naso-alvéolaire}}$	6.98	7.003
Rapport $\frac{\text{naso-spinal}}{\text{bizygomatique}}$	3.49	3.52

Quatre de ces rapports sont plus grands chez les crânes masculins : les deux rapports de l'interorbitaire à la largeur bijugale et à la largeur de l'orbite ; celui de l'ouverture nasale comparée à la largeur maximum du visage (bizygomatique) et celui de la hauteur spino-alvéolaire à la hauteur naso-alvéolaire.

Quatre sont au détriment des crânes masculins : la largeur de la cavité orbitaire comparée à la largeur bijugale, la largeur de la voûte palatine comparée à la largeur bizygomatique, enfin le rapport du diamètre vertical naso-spinal à la hauteur naso-alvéolaire et l'indice facial. Cette série de Boschimans est composée de plusieurs groupes qu'il nous faut examiner. Pour la commodité typographique nous subdivisons ce tableau en deux parties : dans la première ne figure-

ront que les rapports relatifs aux dimensions horizontales, dans le second, les dimensions verticales. Pour simplifier, les rapports sont numérotés, dans l'ordre du tableau n° 1.

TABLEAU 2

Boschimans	Rapports : 1		2		3		4		5	
	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES
ris sous roches.....	2.18	2.10	6.66	5.78	3.27	3.34	20.11	19.89	27.17	28.32
ınes de sable........	2.29	2.14	6.89	6.4	3.35	3 33	20 45	20.42	28.42	28 26
lonie du Cap	2.3	2.13	6.92	6.28	3.28	3.38	20.45	20.61	27.66	27.64
lahari	2.16	2.3	6.5	6.9	3.31	3.35	20.11	21.10	28.21	27.61
metière Vieille Ferme.	2.54	2.47	7.7	7.9	3.25	3.25	21.76	18.80	27.34	29.54

Le rapport de l'indice interorbitaire comparé au bijugal est plus grand chez les crânes masculins dans toutes les séries, sauf chez celle du Kalahari où les femmes l'emportent légèrement.

Le rapport de l'interorbitaire à la largeur de la cavité orbitaire est plus grand chez les crânes féminins des séries du Kalahari et du Cimetière d'une vieille ferme.

Le rapport de la largeur de la cavité orbitaire à la largeur bizygomatique paraît en général plus grand chez les crânes féminins (chez trois séries sur cinq les crânes féminins l'emportent sur les crânes masculins).

Le rapport de l'ouverture nasale à la largeur maximum du visage (bizygomatique) est plus grand chez les crânes féminins de la Colonie du Cap et chez ceux du Kalahari.

Enfin, le rapport de la voûte palatine à la largeur bizygomatique est plus grand chez les crânes féminins de la série des Abris sous roches et du Cimetière d'une vieille ferme.

On voit que les séries masculines et féminines ne se comportent pas dans un ordre absolument semblable dans tous les groupes.

Le troisième tableau contient les rapports des diamètres verticaux et l'indice facial.

TABLEAU 3

Boschimans	Rapports 6		7		8	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Abris sous roche	3,11	3,47	7,07	7,16	3,42	3,33
Dunes de sable.......	2.9	2,9	7,02	7,04	3,55	3,73
Colonie du Cap.......	3,89	3,26	7,18	6,72	3,50	3,45
Kalahari	3,59	3,05	6.81	7,07	3,55	3,49
Cimetière V. Ferme.	3	3,43	6,82	7,13	3,47	3,60

Dans deux séries les crânes féminins ont le rapport de la hauteur spino-alvéolaire à la hauteur naso-alvéolaire plus développé que chez les crânes masculins (Abris sous roches, Cimetière d'une vieille ferme).

Le rapport de la hauteur naso-spinale à la hauteur naso alvéolaire est généralement plus grand chez les crânes féminins (sauf dans la série des Boschimans de la Colonie du Cap). Il s'agit là, semble-t-il, d'un caractère sexuel secondaire féminin, assez marqué.

Quant à l'indice facial, sa valeur est dans deux séries (Dunes de sable et Cimetière d'une vieille ferme) plus élevée chez les crânes féminins que chez les crânes masculins.

Les conclusions qui ressortent des résultats ci-dessus peuvent être exprimées de la manière suivante :

Chez les femmes boschimanes le diamètre biorbitaire n'entre pas pour une partie aussi importante que chez les hommes dans la composition générale de la face (dans sa région supérieure). Autrement dit, dans le rectangle dont les deux grands côtés sont formés par le diamètre bijugal (représentant la largeur antérieure maximum du visage) et le diamètre horizontal passant au-dessus des orbites, les yeux, — ici les cavités orbitaires — sont plus rapprochés l'un de l'autre chez les femmes que chez les hommes.

Dans la dimension horizontale constituée par les diamètres transversaux des cavités orbitaires et le diamètre biorbitaire, ce dernier diamètre entre pour une part plus grande chez les crânes masculins que chez les crânes féminins. La largeur de l'orbite comparée au diamètre bijugal, est relativement plus grande chez les crânes féminins. Il résulte que, dans l'ensemble transversal de la face, l'œil de la femme boschimane prend une place plus considérable que celle prise par l'œil de l'homme.

La largeur de l'ouverture nasale comparée à l'écartement osseux maximum de la face (bizygomatique) est plus considérable chez les crânes masculins que chez les crânes féminins, tandis que la largeur de la voûte palatine est relativement plus grande, toujours par rapport à l'écartement maximum de la face — chez les crânes féminins.

Les femmes boschimanes ont le segment facial qui va de l'épine nasale au bord alvéolaire relativement plus développé que les hommes si on compare ce segment à la hauteur du visage (naso-alvéolaire).

L'indice facial (rapport de la hauteur naso-spinale à la largeur maximum bizygomatique) est de valeur plus élevée chez les crânes féminins.

Examinons maintenant ce qui se passe chez les Hottentots et chez

les Griquas, lorsqu'on examine ces diverses régions faciales. Les rapports sont indiqués dans le même ordre que ci-dessus.

TABLEAU 4

	Hottentots		Griquas	
Rapport	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
1	2.04	2.2	2.06	1.91
2	6.72	6.38	6.5	6.2
3	3.20	3.47	3.52	3.49
4	20.72	20.87	20.78	22.42
5	28.69	26.40	29.32	28.70
6	3.48	2.93	3.14	2.90
7	6.93	6.85	6.84	7.09
8	3.24	3.36	3.51	3.69

Nous pouvons faire les comparaisons sexuelles en examinant simultanément les trois séries.

Chez les Boschimans, les Hottentots et les Griquas, les crânes féminins ont la largeur interorbitaire plus petite — si on la compare à la largeur bijugale et à la largeur de l'orbite — que les crânes masculins. Chez les trois groupes également, la hauteur spino-alvéolaire est aussi relativement plus petite chez les crânes féminins lorsqu'on la compare à la hauteur totale de la face. Les crânes fémininins des trois groupes ethniques ont leur indice facial plus élevé que celui des crânes masculins.

Les crânes féminins des Griquas ont le rapport de la largeur orbitaire comparée au diamètre bijugal plus petit que ce même rapport chez les crânes masculins des deux autres séries.

La largeur de l'ouverture nasale comparée au diamètre bizygomatique est plus grand chez les crânes féminins hottentots et griquas que chez les crânes masculins des deux mêmes groupes. Chez les crânes féminins Boschimans cette ouverture est relativement plus petite que chez les hommes.

La largeur de la voûte palatine, comparée à la même largeur maximum bizygomatique que ci-dessus, est plus grande chez les femmes boschimanes que chez les hommes du même groupe ethnique. Par contre cette largeur est plus petite chez les crânes féminins des deux autres groupes, hottentots et griquas.

La hauteur naso-spinale des crânes féminins,comparée à la hauteur naso-alvéolaire, est plus grande chez les crânes féminins que chez les crânes masculins Boschimans et Griquas. Elle est plus petite chez les crânes féminins hottentots que chez les crânes masculins.

* * *

Pour terminer cette comparaison, il nous reste à examiner chacun de ces rapports non plus en passant d'un sexe à l'autre, mais pour chaque sexe, dans les trois groupes ethniques.

Un tel examen nous mettra sous les yeux les rapprochements ou les différences qui peuvent exister entre les représentants de trois « races » dont deux au moins — les Boschimans et les Hottentots - sont considérés comme appartenant à la même souche originelle et dont le troisième — les Griquas — sont parfois envisagés comme étant d'une parenté très rapprochée.

Largeur interorbitaire. — Ce sont les Boschimans qui, par rapport à la largeur bijugale ont cette région la plus développée. Les Hottentots et les Griquas qui viennent assez loin en arrière des Boschimans ont des rapports entre eux sensiblement égaux. Cette même largeur comparée à la largeur de la cavité orbitaire est également plus grande chez les Boschimans que chez les deux autres peuples.

On peut donc conclure que l'espace qui sépare les deux yeux est large chez les Boschimans.

Ces remarques s'appliquent exactement aux crânes féminins.

Largeur de l'orbite. — La largeur de la cavité orbitaire comparée à la largeur bijugale est à peu près égale chez les Boschimans et chez les Hottentots. Les Griquas l'ont plus développée. Chez les crânes féminins ce sont aussi les Griquas qui ont cette largeur la plus grande.

Largeur de l'ouverture nasale. — Les crânes masculins des Boschimans ont cette ouverture plus petite relativement à la largeur maximum de la face (bizygomatique) que les deux autres groupes ethniques Les Griquas et les Hottentots ont les valeurs de ces rapports à peu près égales. Chez les crânes féminins ce sont également les Boschimanes qui présentent le plus faible développement relatif de cette ouverture.

Largeur de la voûte palatine. — Cette région se présente dans la comparaison des trois groupes ethniques de la même façon que se présente la largeur de l'ouverture nasale. Ce sont les Boschimans qui montrent la plus faible largeur de la voûte palatine.

Chez les femmes il n'en est pas de même : ce sont les crânes de Hottentots qui montrent les plus faibles valeurs du rapport de la voûte palatine au diamètre bizygomatique. Mais on sait que les crânes féminins hottentots sont en nombre si petit que cette conclusion est sans valeur. Si nous éliminons cette petite série nous voyons que les crânes féminins boschimans ont un indice un peu plus faible que celui des Griquas.

Hauteur de la région spino-alvéolaire. — Cette région sous-nasale recouverte par le tissu musculo-cutané de la lèvre supérieure est relativement plus développée chez les Hottentots que chez les deux autres groupes. C'est chez les Griquas qu'elle est la moins grande.

Chez les crânes féminins les choses se présentent autrement. Ce sont les Boschimans qui ont cette région du visage la plus haute, les deux autres groupes l'ont semblable, mais bien moins développée que les femmes des Boschimans.

Hauteur du nez (*N. S.*) (du point nasal au point spinal). — Les Boschimans ont cette région du visage relativement plus longue, par rapport à la hauteur totale naso-alvéolaire, que les Griquas et les Hottentots. Ces derniers également sont, sous ce rapport, moins éloignés des Boschimans que des Griquas. Chose curieuse, chez les femmes, cette observation n'est plus valable. Ce sont les femmes Griquas qui ont cette dimension nasale la plus considérable, puis les femmes boschimanes.

Lorsqu'on compare cette hauteur naso-spinale, non plus à la hauteur totale du visage, mais au diamètre transverse maximum bizygomatique, on voit que les Boschimans masculins n'occupent plus la même place. Ce sont les Griquas qui sont en tête, les Hottentots qui sont en queue. Cette hauteur naso-spinale est dominée chez les Griquas par un développement transverse de la face qui est moindre chez les Boschimans et les Hottentots. Ces derniers, particulièrement ont une largeur bizygomatique relativement faible.

Résumé.

Lorsque chez les Boschimans on compare l'architecture faciale des crânes masculins et des crânes féminins, on constate entre eux quelques différences. La largeur interorbitaire est plus développée chez les hommes que chez les femmes, qu'on la compare à la largeur de la cavité orbitaire ou au diamètre horizontal inférieur bijugal. La différence est plus sensible au bénéfice des hommes quand la comparaison est faite avec la cavité orbitaire. L'ouverture nasale est aussi relativement plus grande chez les crânes masculins lorsqu'on la compare au diamètre horizontal bizygomatique. La largeur de la cavité orbitaire est au contraire au bénéfice des crânes féminins lorsqu'on la met en regard de la largeur bijugale. Cette observation s'explique par ce qui vient d'être dit au sujet des rapports entre l'interorbitaire et la largeur de la cavité oculaire.

Les femmes boschimanes ont, pour loger leurs yeux, des fosses re-

lativement plus spacieuses dans le sens horizontal que celles des hommes.

La largeur de la voûte palatine est, lorsqu'on la compare au diamètre bizygomatique, plus considérable chez les crânes féminins que chez les crânes masculins. Le segment osseux qui s'étend du point spinal au point alvéolaire entre pour une part un peu plus grande dans la hauteur totale naso-alvéolaire chez les hommes que chez les femmes.

Par contre la hauteur naso-spinale, qu'on la compare à la hauteur totale naso-alvéolaire, ou au diamètre transverse maximum du visage, est moins développée chez les hommes que chez les femmes.

Les femmes boschimanes ont donc une face relativement plus développée dans le sens de la hauteur que celle des hommes.

Une telle comparaison sexuelle chez les Hottentots ne peut donner des résultats stables à cause du trop petit nombre de crânes féminins existant dans cette série.

Chez les Griquas nous voyons la largeur interorbitaire et la dimension horizontale de la cavité orbitaire être plus développée chez les hommes que chez les femmes.

Par contre l'ouverture nasale est relativement beaucoup plus large chez les crânes féminins. Par ce caractère les Griquas s'éloignent des Boschimans et se rapprochent beaucoup plus des Noirs.

La largeur palatine des crânes masculins Griquas — au contraire de ce que nous avons vu chez les Boschimans — est relativement plus développée que celle des crânes féminins

Les grandeurs relatives des segments de la face se comportent de la même façon chez les crânes masculins des Griquas que chez les crânes masculins des Boschimans. Mais, comparée au bizygomatique, la hauteur du visage féminin des Griquas l'emporte sur celle du visage masculin.

Si nous passons aux comparaisons ethniques entre les trois groupes considérés nous constatons (il s'agit seulement des crânes masculins) que le diamètre interorbitaire est relativement le plus développé chez les Boschimans, aussi bien par rapport au bijugal qu'à la largeur de la cavité orbitaire. Ce sont les Griquas qui montrent la dimension horizontale de la cavité orbitaire la plus grande par rapport à la largeur bijugale. Ce sont eux également qui présentent le plus grand développement transverse de l'ouverture nasale, ainsi que le plus grand développement de la voûte palatine. De plus larges orbites, de plus larges nez, de plus larges maxillaires supérieurs, apparaissent déjà comme les caractéristiques morphologiques des Griquas.

En examinant les dimensions verticales de la face nous voyons que la portion squelettique recouverte, chez le vivant, par la lèvre supé-

rieure est un peu plus grande chez les Boschimans que chez les Griquas (mais elle est relativement plus grande encore chez les Hottentots).

L'ouverture nasale des Boschimans est plus haute, dans l'ensemble du visage, que celle des Griquas (ce qui peut sous-entendre chez eux une moindre platyrrhinie). Sous ce rapport les Hottentots sont plus rapprochés des Boschimans que des Griquas.

L'écartement bizygomatique des Griquas l'emporte sur celui des deux autres groupes puisqu'à dimension plus petite de l'ouverture nasale dans le sens vertical, ils ont néanmoins un indice facial plus élevé.

Ainsi, par divers caractères de leur architecture faciale les Griquas s'éloignent des Boschimans.

Si nous comparons, du point de vue ethnique, les crânes féminins Boschimans et les crânes féminins Griquas, nous constatons :

Que pour les diamètres horizontaux les crânes féminins Boschimans se comportent exactement comme les crânes masculins. Les régions anatomiques plus grandes ou moins grandes se retrouvent exactement les mêmes comparées à ces régions chez les crânes Griquas.

Les choses changent lorsqu'on s'adresse aux diamètres verticaux.

Si la hauteur spino-alvéolaire reste relativement plus développée chez les crânes féminins Boschimans, la hauteur naso-spinale est un peu plus grande chez les crânes féminins Griquas.

L'indice facial est aussi, comme l'indice masculin, plus faible chez les Boschimans que chez les Griquas.



INFLUENCE
DES MUSCLES MASTICATEURS
SUR LA MORPHOLOGIE CRANIENNE.

(Recherches sur des crânes Mélanésiens des Nouvelles-Hébrides [1].)

par M. le Dr Michel CWIRKO-GODYCKI

Assistant au Laboratoire d'Anthropologie de l'Université de Poznan (Pologne).

Bien qu'on ait commencé depuis assez longtemps à étudier la morphologie des muscles, les recherches dans cette partie de l'anthropologie non seulement sont loin d'être terminées, mais elles ne sont pas parvenues au même degré, que les autres parties de l'anthropologie morphologique, comme, par exemple, le squelette en général, et surtout le crâne.

Parmi les savants, qui se sont spécialement occupés de recherches sur le système musculaire de l'homme, il faut, en premier lieu, mentionner T. Chudzinski, qui a été pendant de longues années préparateur au laboratoire anthropologique de l'Ecole des Hautes-Etudes à Paris; ses travaux concernent les muscles de la mimique, du tronc et des membres chez les différentes races humaines. Il a étudié et décrit les muscles sur les individus de différentes races ; il a pris des mesures de longueur, de largeur et des insertions des muscles puis il les a exprimées en moyennes pour différents groupes de races.

A Macalister, Le Double et Testut se sont aussi occupés du système musculaire de l'homme, mais ils ont étudié, moins le système musculaire en le comparant dans différents groupes humains, que les anomalies et les variations des muscles. Il convient spécialement de mentionner le travail du professeur Le Double sur les variations des muscles de l'homme au point de vue de l'anthropologie zoologique.

Enfin il faut citer M E. Loth, professeur à l'Université de Varsovie, dont les travaux sur les muscles des nègres sont connus depuis une

1. Travail présenté le 28 mars 1928, pour l'obtention du Diplôme des sciences anthropologiques, décerné par l'Ecole d'Anthropologie de Paris. *Membres du jury :* M. le Dr G. Papillault, *président,* Dr G. Hervé et Dr R. Anthony.

quinzaine d'années ; il s'occupe actuellement du problème de la structure normale de l'homme au point de vue du système musculaire, c'est-à dire de l'anthropomorphologie des muscles. Son travail publié dernièrement (1921), à propos des muscles du tronc pris sur 200 cadavres, aborde des problèmes extrêmement intéressants dans le domaine de la morphologie musculaire ; ce travail, par son excellente méthode, peut servir de type et de base pour les travaux futurs, quand il sera question de la méthode dans l'étude des muscles.

Une des plus importantes questions, sur laquelle insiste le professeur E. Loth, est celle des indices musculaires, qu'il a déjà proposés dans ses travaux précédents (1912), soulignant toujours leur importance : « les dimensions elles-mêmes ne donnent pas une notion « exacte sur la forme du muscle, dit M Loth, il faut encore considérer « chaque muscle par rapport au squelette, pour avoir une idée bien « précise des rapports mutuels des muscles entre eux, et il déclare : « c'est pourquoi j'ai pris l'habitude de noter les dimensions du muscle « par rapport à la longueur totale du tronc, en calculant ainsi l'indice : « $\frac{\text{longueur max. du muscle} \times 100}{\text{longueur du tronc}}$. Pour plus de précision, j'ai ajouté « l'indice « largeur-longueur », ou l'indice relatif aux proportions des « différentes parties du muscle (1) ».

Telles sont, en cette courte synthèse historique, les recherches les plus importantes accomplies dans le domaine de la morphologie comparative du système musculaire de l'homme. En ce qui est de l'action physiologique des muscles sur le squelette, en relation avec leur morphologie, la question est encore moins étudiée.

C'est M. le Dr G. Papillault qui, un des premiers, dans son excellent travail sur les modifications fonctionnelles du squelette (1901), a posé l'importante question de l'influence des muscles sur la croissance des os en s'exprimant ainsi :

« La forme du squelette, ses dimensions, ses saillies, ses empreintes « sont des hiéroglyphes que nous voulons déchiffrer ; nous ne sommes « pas des descriptifs, mais des chercheurs de causes. Dès lors, ne pen- « sez-vous pas qu'avant d'aborder leur examen en détail, nous avons « besoin de posséder comme la clef de cette écriture mystérieuse ? « Quelles sont les principales causes de croissance des os qui, agissant « dans des directions différentes, détermineront sa forme et ses « dimensions ? D'où proviennent les variations de ses apophyses ? « Quelles sont, en un mot, dans l'organisme vivant, les actions et

1. Voir bibliographie 11.

« réactions de cette matière osseuse, vivante elle-même ? Telle est la « question générale qu'il nous faut essayer de résoudre (1) ».

C'est aussi Fick, Marey et M. R. Anthony, qui essayèrent d'éclaircir cette question expérimentalement. L'expérience de M R. Anthony est surtout intéressante : il a coupé chez un chien nouveau né le muscle temporal d'un côté, annulant ainsi son action physiologique et son influence sur les os ; il a obtenu de cette manière une asymétrie considérable dans la croissance du crâne. Des résultats pareils ont été obtenus par M. Marey dans ses expériences faites il y a quelques dizaines d'années sur les membres postérieurs des lapins.

Parmi les autres travaux sur le rapport des muscles au squelette, en dépendance de leur action physiologique, il faut noter les travaux de MM. Paul-Boncour, E. Fischer, J. Grunewald, etc.

En considérant ce que nous avons dit plus haut, il serait intéressant d'étudier à quel degré les muscles influent sur la formation du squelette. Non seulement cette question est d'un grand intérêt pour l'anthropologie générale, mais la solution de ce problème contribuerait peut-être à élucider les différences de structure du squelette et surtout du crâne dans les différentes races. Peut-être même pourrait on expliquer par l'influence des muscles, la provenance des caractéristiques dites d'infériorité de structure comme, par exemple, du prognathisme ; c'est pourquoi, l'année dernière, mon éminent maître, M. le Dr G. Papillault, directeur du Laboratoire d'Anthropologie de l'Ecole des Hautes-Etudes, où je travaillais, m'a proposé de faire quelques recherches sur cette question en profitant précisément du matériel de ce Laboratoire.

Mon travail a porté sur le groupe des muscles masticateurs, chez 13 Mélanésiens, dont les têtes étaient à ma disposition. A cette occasion, qu'il me soit permis d'exprimer mes remerciements les plus vifs et les plus sincères à M. le Professeur G. Papillault pour l'aimable intérêt qu'il a pris à mon travail, les nombreuses remarques et les encouragements qu'il m'a prodigués. Je dois aussi ma plus sincère reconnaissance à M. R. Anthony, directeur du Laboratoire d'Anatomie comparée au Muséum d'Histoire Naturelle, qui a mis à ma disposition, dans ce même laboratoire, quelques têtes d'anthropoïdes et de singes inférieurs.

Mon matériel d'étude se composait, comme je l'ai déjà mentionné, de 13 têtes de Mélanésiens des Nouvelles-Hébrides, de 2 têtes de chimpanzés, 1 tête de gorille, et des têtes d'un patas, d'un callitriche et

1. Voir bibliographie 15.

d'un macaque. Les têtes des Mélanésiens avaient été envoyées à Broca, il y a une cinquantaine d'années, par le Dr. Ponty, médecin de la marine ; elles appartenaient toutes à des individus de sexe masculin et d'âge adulte. Elles furent conservées d'abord dans l'alcool et ensuite dans le formol, depuis leur transport au Laboratoire.

J ai disséqué d'abord les quatre muscles masticateurs de chaque côté de la face, ensuite j'ai fait le croquis au stéréographe Broca et enfin j'ai pris les mesures des muscles temporaux et masséters. Après avoir coupé la tête en deux, je faisais le croquis stéréographique de la coupe et je prenais les mesures des muscles ptérigoïdiens internes et externes.

Les mesures prises étaient les suivantes :

A. Pour le masséter :

1. Largeur de l'insertion supérieure à l'apophyse zygomatique de la partie antérieure du muscle (Compas-Glissière).
2. Largeur de l'insertion supérieure de la partie postérieure du muscle C. G.
3. Largeur du muscle au milieu C. G.
4. Largeur de l'insertion inférieure du muscle sur le bord du corps de la mâchoire. C. G.
5. Largeur de l'insertion inférieure du muscle sur le bord postérieur de la branche montante de la mâchoire. C. G.
6. Distance entre des insertions supérieures et inférieures du muscle (Longueur du muscle) C. G.
7. Epaisseur du muscle au milieu. C. G. Cette mesure était prise après la coupure du muscle en deux et après la séparation de la moitié inférieure du muscle, afin d'éviter la compression du muscle par le compas-glissière.

Après avoir séparé la partie antérieure du muscle j'ai pris les mesures suivantes :

8. Largeur totale de la partie postérieure du muscle. C. G.
9. Epaisseur de la partie postérieure du muscle. C. G.

Ces deux mesures étaient effectuées à l'insertion supérieure, c'est-à-dire près de l'apophyse zygomatique.

10. Distance maxima des insertions de la partie postérieure du muscle (Longueur de la partie postérieure) C. G.

B. Pour le muscle temporal :

11. Longueur du muscle. Cette mesure était prise au ruban métrique, du point le plus élevé de l'insertion sur la voûte cranienne à l'apophyse coronoïde de la mâchoire.

12. Largeur du muscle. Mesure prise au ruban métrique, du point le plus antérieur de l'insertion sur la voûte cranienne au point de l'insertion le plus reculé en arrière.

13 Largeur du muscle au niveau du bord supérieur de l'apophyse zygomatique. C. G.

14. Epaisseur du muscle en même situation. C. G.

Ensuite je dessinais une ligne au milieu de la tête, dans la direction sagittale, en liant les deux points : 1° point de rencontre des sutures nasal et frontonasal ; 2° point au milieu de la protubérance occipitale externe, c'est-à-dire nasion avec inion. Après avoir tracé cette ligne, j'effectuais les mesures suivantes :

15. Distance la plus courte du point le plus antérieur d'insertion du muscle à la ligne médiane. Ruban métrique.

16. Distance la plus courte du point le plus reculé en arrière de l'insertion du muscle à la ligne médiane. Rub. m.

17. Distance la plus courte du point le plus élevé de l'insertion du muscle à la ligne médiane. Rub. m.

18. Distance la plus courte séparant l'insertion postérieure du muscle temporal et celle des muscles de la nuque. Rub. m.

C. Pour le muscle ptérygoïdien interne :

19. Largeur du muscle au milieu. C. G.

20. Epaisseur du muscle au milieu. C. G.

21. Distance entre l'insertion supérieure et l'insertion inférieure (Longueur du muscle). C. G.

22 Largeur de l'insertion inférieure sur le bord du corps de la mâchoire. C. G.

23 Largeur de l'insertion inférieure sur le bord postérieur de la branche montante de la mâchoire C. G.

D. Pour le muscle ptérigoïdien externe :

24. Epaisseur du muscle près de l'insertion sur l'apophyse ptérygoïdienne. C. G.

25. Largeur du muscle prise dans la même situation. C. G.

26. Distance entre l'insertion antérieure et l'insertion postérieure (Longueur du muscle) C. G.

Trois dernières mesures ont été prises après dissection totale du muscle.

J'ai décrit plus largement les mesures précédentes parce que c'est la première fois que la plupart de ces mesures aient été relevées, aucun autre auteur ne les mentionnant jusqu'ici.

Après avoir terminé la dissection des muscles, en vue d'établir les caractéristiques des crânes, j'ai pris les mesures suivantes :

1. Diamètre antéro-postérieur maximum.
2. Diamètre transverse maximum.
3. Hauteur basilo-bregmatique.
4. Circonférence du crâne.
5. Diamètre frontal minimum.
6. Diamètre bizygomatique.
7. Diamètre bimastoïdien.
8. Diamètre biorbitaire externe.
9. Diamètre biorbitaire interne.
10. Hauteur de l'orbite.
11. Largeur de l'orbite.
12. Largeur du nez.
13. Hauteur du nez.

MANDIBULE.

14. Largeur bicondylienne.
15. Largeur bigoniaque.
16. Longueur de la branche montante.
17. Largeur minima de la branche montante.
18. Largeur maxima de la branche montante.
19. Hauteur symphysienne.
20 Diamètre gonio-mentonier.
21. Angle mandibulaire.

Parmi les autres mesures du crâne j'ai fait les relever suivants :

22. Flèche de la courbe alvéolaire.
23. Largeur du bord alvéolaire supérieur.
24. Diamètre sphenobasion-nasion. C. G.
25. Diamètre sphenobasion-point alvéolaire. C. G.
26. Diamètre naso-alvéolaire. C. G.
27. Epaisseur du corps sphenoïdal antérieur.

Cette mesure était prise avec le compas-glisière sur la coupe du crâne devant le bord antérieur de la selle turcique.

28. Epaisseur du corps sphénoïdal postérieur.

Cette mesure était prise comme précédemment, mais au fond de la selle turcique.

J'ai fait ensuite des dessins stéréographiques des crânes. En me

servant et en partie de ces dessins et en partie de mesures directes faites sur les crânes, j'ai établi les valeurs des angles suivants :

29. Angle clivo-sphénoïdien antérieur. (1 fig. I.)

30. Angle clivo-sousclivien. (2 fig. I.)

31. Angle clivo-planooccipital. (3 fig. I.)

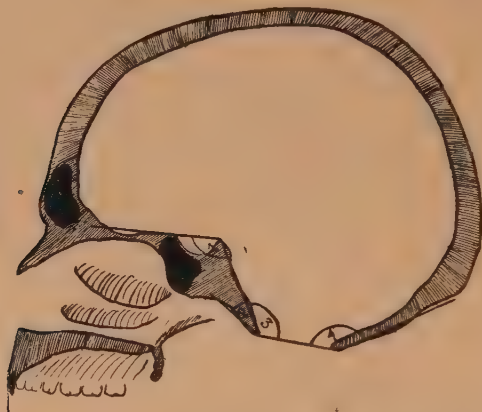


Fig. I. — Dessin schématique de quatre angles pris directemen sur la coupe du crâne.

32. Angle planooccipital-sousoccipital. (4 fig. I.)

Les quatres mesures précédentes ont été prises sur le crâne directement.

33. Angle du plan occipital prolongé avec le bord postérieur du maxillaire supérieur. (5 fig. II.)

34. Angle du plan occipital prolongé avec la ligne faciale. (6 fig. II.)

Ces deux dernières mesures ont été prises sur des dessins stéréographiques.

Quant aux indices, je les ai calculés pour les muscles et aussi pour certaines mesures du crâne. Pour les muscles je n'en ai calculé qu'un. C'est l'indice de la force contractile du muscle qui, autant que je le sache, ne se rencontre pas jusqu'à présent dans la littérature anthropologique. Il n'est pas facile de l'établir. Or, que pouvons-nous prendre comme critérium de cette force et comment l'exprimer à l'aide de chiffres ? Laquelle des dimensions du muscle pouvons-nous considérer comme étant la plus décisive pour l'intensité de sa force motrice ? La valeur effective de la force du muscle dépend, comme nous le savons,

des fibres rouges ; à ce propos, en 1887, M. Marey s'est déjà exprimé ainsi : « ...on peut compléter la conclusion de Borelli, en disant que le « travail qu'un muscle peut produire est proportionnel au volume et « au poids de sa fibre rouge » (1).



Fig. II. — Dessin schématique de deux angles pris sur des dessins stéréographiques

Nous ne pouvons pas, il est vrai, à l'aide de nos méthodes présentes, établir exactement le volume des fibres rouges du muscle, mais il faut tâcher de trouver un chiffre quelconque, qu'on pourrait comparer dans un groupe de muscles ; j'ai choisi pour cela les mesures de la largeur et de l'épaisseur du muscle et j'ai calculé leur produit. J'ai pris la largeur et non pas la longueur du muscle, car, il me semble, que largeur exprime mieux la réalité.

En suivant la longueur du muscle, il est difficile d'observer la transformation des fibres rouges en parties tendineuses ; ces parties, comme nous le savons, n'ont pas la faculté de se contracter ; c'est pourquoi, pour pouvoir comparer deux muscles au point de vue de leur action, il faudrait retrancher de leur longueur les parties tendineuses, ce qui est évidemment très difficile dans l'état actuel des méthodes de recherches. Au contraire, la largeur du muscle exprime sa valeur, qui dépend du nombre de fibres musculaires. Le muscle est d'autant plus large, et par suite d'autant plus fort, que ce nombre est

1. Voir bibliographie 13.

plus grand. Ce que nous venons de dire concerne aussi l'épaisseur du muscle.

En calculant donc le produit des chiffres exprimant la largeur et l'épaisseur de quelques muscles, nous aurons une sorte de critérium d'après lequel nous pourrons les ranger selon l'intensité de leur force contractile. Ces chiffres exprimant les produits, je les considère désormais comme les indices de la force contractile des muscles.

Parmi les autres indices, concernant le crâne, j'ai calculé selon les méthodes bien connues :

1. Indice céphalique ;

2. Indice vertical (hauteur-longueur) ;

3. Indice goniozygomatique $\left(\frac{\text{D. bigoniaque} \times 100}{\text{D. bizygomatique}}\right)$

4. Indice interorbitaire $\left(\frac{\text{D. interorbitaire interne} \times 100}{\text{D. interorbitaire externe}}\right)$

5. Indice de l'orbite $\left(\frac{\text{Hauteur de l'orbite} \times 100}{\text{Largeur de l'orbite}}\right)$

6. Indice nasal $\left(\frac{\text{Largeur du nez} \times 100}{\text{Longueur du nez}}\right)$

7. Surface de la mâchoire supérieure (produit de la longueur et de la largeur de l'arcade alvéolaire).

8. Rapport $\frac{\text{D. sphenobasion-nasion} \times 100}{\text{D. sphenobasion p. alvéolaire}}$

Avant de présenter en détail les résultats de mon travail, j'ai trouvé qu'il serait bon d'y ajouter les tableaux des mesures absolues des muscles et des crânes, lesquels, ce me semble, rendront le travail plus clair, et dont on pourra profiter à l'avenir.

J'ai rangé, dans le tableau I, les mesures des muscles ; dans le tableau II, les mesures générales du crâne et les indices servant à les caractériser de même que les mesures de la mandibule ; dans le tableau III, certaines autres mesures du crâne et des angles et enfin, dans le tableau IV, les mesures des muscles de quelques singes tirés du Laboratoire d'anatomie comparée au Muséum d'Histoire naturelle.

(Toutes les mesures sont du côté droit et indiquées en millimètres.)

N°ˢ des crânes rangés sel. l'ind. musc.	M. MASSÉTER										M. TEMPORAL							M. PTERYG. interne					M. PTERYG. ext.		
	Largeur de la partie antérieure.	Largeur de la partie postérieure.	Largeur totale au milieu du muscle.	Largeur d'insertion horizont. sur la mâchoire.	Largeur d'insertion sur le bord postér. de la branche montante.	Longueur du muscle.	Epaisseur du muscle au milieu.	Largeur totale de la partie postérieure.	Epaisseur de la partie post. près d'insertion supérieure.	Longueur de la partie postérieure.	Longueur du muscle.	Largeur maxima du muscle.	Largeur du muscle au niveau du bord sup. de l'apoph. zigomat.	Epaisseur à la même situation.	Distance du point ant. du muscle de la ligne médiane.	Distance du point supér. du muscle de la ligne médiane.	Distance du point post. du muscle de la ligne médiane.	Largeur du muscle.	Epaisseur du muscle.	Longueur du muscle.	Largeur d'insertion inférieure horizontale.	Largeur d'insertion inférieure sur le bord post. de la branche mont.	Epaisseur du muscle.	Largeur du muscle.	Longueur du muscle.
	1		3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25
6	28	16	36	26	23	48	8	31	5	30	84	95	39	24	56	78	96	18	6,5	42	11	21	7	20	33
3	37	8	41	33	13	46	9	31	5	24	90	100	39	21	59	83	99	21	8	44	16	18	8,5	16	32
7	33	14	38	35	15	48	9	18	5	24	100	112	39	22	55	75	88	22	9	42	13	20	11	24	34
2	36	15	38,5	37	21	59	10,5	40	7	39	102	107	39	23	55	71	91	22	9	45	15	24	8,5	25	33
4	28	19	35	32	20	52	10	31	8	35	102	106	40	25	53	62	95	21	10	48	13	23	10	16	29
9	30	21	37	33	20	61	10	31	5,5	33	116	130	44	22	52	66	80	23	9	50	16	25	9	21	35
11	32	14	38	31	15	55	9	25	5	33	84	118	40	26	59	70	73	23	10	46	17	22	7	21	33
12	36	12	41	38	20	58	10	28	7	38	113	124	45	27	49	52	71	26	11	46	15	26	7	21	35
1	37	14	45	36	21	73	10	37	4,5	41	126	125	45	26	56	67	84	23	9,5	53	15	26	10,5	22	33
8	39	14	44	37	19	65	11	28	6	35	118	128	41	30	55	61	75	28	9	55	14	31	10	25	40
13	34	21	40	33	20	55	13	40	6	29	102	127	46	28	60	71	82	21	8	52	18	23	12	21	35
10	44	20	47	45	21	68	15,5	30	6	43	123	144	49	28	60	55	54	27	11	60	24	28	7	21	34
5	41	18	47	38	23	64	12	27	6	37	121	115	44	28	58	73	100	30	11,5	54	19	29	16	26	37

TABLEAU II

N° des crânes rangés sel. l'in. musc.	D. antéro-postérieur. mx.	D. transverse mx.	Hauteur basilo-bregmatique.	Circonférence du crâne.	D. frontal-minimum.	D. bizygomatique.	D. bimastoïdien.	D. biorbitaire externe.	D. biorbitaire interne.	Hauteur de l'orbite.	Largeur de l'orbite.	Largeur du nez.	Hauteur du nez.	Ind. céphalique.	Ind. hauteur-longueur.	Ind. gonio-zygomat.	Ind. interorbitaire.	Ind. orbitaire	Ind. nasal.	MANDIBULE : Largeur bicondylienne.	Largeur bigoniaque.	Longeur de la branche montante.	Largeur minim. de la branche mont.	Largeur maxima de la branche mont.	Hauteur symphys.	D. gonio-menton.	Angle mandibul.
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27
6	168	127	120	486	92	123	111	93	22	35	39	22	48	75,60	71,43	69,92	23,66	89,74	45,83	110	86	58	30	37	25	75	126°
3	175	129	132	496	93	122	120	94	20	29	38	25	46	73,71	75,43	68,03	21,28	76,32	54,35	110	83	44	34	40	28	85	122°
7	174	128	133	497	93	124	117	94	24	34	38	23	47	73,56	76,44	63,71	25,53	89,47	48,94	114	79	50	34	37	26	89	121°
2	172	132	134	494	93	129	116	96	22	29	38	26	48	76,74	77,91	68,22	22,91	76,32	54,17	114	88	60	34	37	30	81	118°
4	177	129	122	504	89	122	121	94	21	31	37	25	46	72,88	68,93	68,85	22,34	83,78	54,35	108	84	59	30	38	30	72	126°
9	180	131	129	514	91	127	115	93	20	33	37	26	45	72,78	71,67	62,20	21,51	89,19	57,78	113	79	63	33	40	31	86	122°
11	174	122	128	484	94	126	112	96	25	32	38	22	47	70,11	73,56	69,05	26,04	84,21	46,81	109	87	55	31	37	30	87	128°
12	170	124	128	482	86	136	122	93	20	30	37	21	47	72,94	75,29	69,12	21,51	81,08	44,68	123	94	62	35	41	30	90	123°
1	183	141	142	529	96	136	121	98	19	33	43	28	53	77,05	77,60	55,88	19,38	76,74	52,83	119	76	69	34	44	30	81	126°
8	178	135	142	508	95	135	123	102	24	33	41	27	52	75,84	79,78	67,41	23,53	80,49	51,92	120	91	68	41	41	33	95	115°
13	184	125	134	508	94	133	115	99	23	36	38	24	47	67,93	72,83	69,18	23,23	94,74	51,06	112	96	59	33	38	27	82	125°
10	178	130	134	504	99	146	123	98	26	30	36	25	45	73,03	75,28	65,07	26,53	83,33	55,56	130	95	68	44	47	33	94	117°
5	182	138	132	527	97	141	132	103	25	28	39	26	44	75,82	72,53	66,67	24,27	71,79	59,09	128	94	64	37	45	30	89	125°

TABLEAU III

N°s des crânes rangés sel. l'ind. musc.	Flèche (longueur) de l'arcade alvéolaire supérieure.	Largeur du bord ext. de l'arcade alvéol. supérieure.	Surface de la mâchoire supérieure.	D. sphénobasion-nasion.	D. sphenobasion-p. alvéolaire.	Ind. $\frac{\text{D. sphbas.-nas} \times 100}{\text{sphbas} - \text{p. alv.}}$	D. naso-alvéolaire.	Epaisseur du corps sphénoïdal (antér.).	Epaisseur du corps sphénoïdal (postér.) (niv. de la selle turc.).	Distance entre le temporal et les muscles de la nuque (la plus courte).	ANGLE : Clivo-sphénoïdien antérieur.	ANGLE : Clivo-sousclivien.	ANGLE : Clivo-plano occipital.	ANGLE : Plano-occipital sous-occipital.	ANGLE : Du plan occipit. prolongé avec le bord postér. du maxil.	ANGLE : Du plan occipit. prolongé avec la ligne faciale.
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
6	56	64	3584	65	81	80,2	62	21	15	25	116	35	130	140	89	78
3	54	64	3456	70	80	87,5	60	22	16	21	117	30	120	145	97	84
7	53	62	3286	68	79	86,0	61	20	14	40	121	30	120	145	92	74
2	52	61	3172	67	79	84,8	62	17	14	25	118	35	121	139	100	85
4	53	63	3339	72	84	85,7	63	19	15	35	120	30	140	144	93	82
9	58	61	3538	75	86	87,2	64	18	13	32	130	30	135	155	96	88
11	57	61	3477	76	83	91,5	65	21	17	33	120	30	120	150	90	79
12	56	63	3526	74	86	86,0	60	18	13	28	112	30	110	150	89	76
1	57	66	3762	81	83	97,5	72	26	19	24	122	25	115	145	95	84
8	56	73	4088	81	91	88,9	70	23	18	16	123	34	107	159	89	74
13	61	66	4026	80	92	86,9	64	17	13	—	120	30	120	155	98	81
10	57	67	3819	75	90	83,3	60	23	15	30	110	32	116	148	104	84
5	61	66	4026	79	94	84,0	57	21	11	35	130	25	125	150	85	72

TABLEAU IV

	M. MASSÉTER										M. TEMPORAL					M. PTÉRYGOÏD. int.					M. PÉRYG. ext.		
	Largeur de la partie antérieure.	Largeur de la partie postérieure.	Largeur totale au milieu du muscle.	Largeur d'insertion horizontale sur la mâchoire.	Largeur d'insertion sur le bord postér. de la branche montante.	Longueur du muscle.	Epaisseur du muscle au milieu.	Largeur totale de la partie postérieure.	Epaisseur de la partie postér. près d'insertion supérieure.	Longueur de la partie postér.	Longueur du muscle.	Largeur maxima du muscle.	Distance antérieure du muscle de la ligne médiane.	Distance supérieure du muscle de la ligne médiane.	Distance postérieure du muscle de la ligne médiane.	Largeur du muscle.	Epaisseur du muscle.	Longueur du muscle.	Largeur d'insertion inférieure horizontale.	Largeur d'insertion sur le bord post. de la branche montante.	Epaisseur du muscle.	Largeur du muscle.	Longueur du muscle.
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23
Chimpanzé I ♀ (1921-47) *)	31	15	36	29	24	50	10	23	7	32	87	69	66	77	96	27	10	42	21	23	9	15	34
Chimpanzé II ♂ (1913-68)	22	8	24	20	13	35	5	12	2	17						17	5	31	15	15	6	13	21
Gorille (Laborat. d'Anthrop.)	15	—	19	12	10	30	5	10	1	15	49	50	79	105	127	12	3	18	10	8	2	7	11
Erythrocebus patas. Schr. (1916-125) ♂	23	7	26	26	15	32	11	22	3	18	64	70	70	32	25	21	7	25	18	13	4	7	16
Cercopithecus callitrichus. Isid. Geoffr. (1922-165) ♂	11	8	19	13	13	21	6	11	1	10	44	48	50	46	49	11	6	18	10	8	5	6	11
Macacus cynomolgus L. (1910-314) ♀	20	12	22	18	17	31	7	13	2	14	63	64	61	22	32	15	8	25	15	15	9	9	18

*) Les numéros sont tirés du catalogue de Laboratoire d'Anatomie comparée au Muséum d'Histoire Naturelle.

En abordant la description du groupe des muscles masticateurs des 13 Mélanésiens, il faut avant tout signaler que je n'ai rencontré aucune anomalie, ni aucune variation de forme, décrite comme normale dans de nombreux précis d'anatomie ; par contre j'ai été frappé, pendant la dissection, des grandes dimensions des muscles et de l'inégalité de la disposition des fibres tendineuses, dans le tissu musculaire spécialement du masséter. Sous ce rapport il faut particulièrement signaler le cas intéressant de la tête nº 6, où les muscles semblaient ne pas avoir de fibres tendineuses. Tous ces muscles avaient l'aspect complètement rouge et même aux insertions il était difficile d'apercevoir des traces de tissu tendineux.

Pour bien constater ce fait intéressant, j'ai pratiqué des coupes microscopiques de chaque muscle en les colorant avec le « vert lumière » ; par suite le tissu conjonctif et tendineux se coloriaient en vert et le plasma musculaire en rose. Dans les coupes ainsi coloriées j'ai constaté une grande pauvreté du tissu conjonctif. J'ai observé aussi une quantité réduite de fibres tendineuses dans les muscles des têtes nºs 8, 9 et 13, tandis que cette quantité était plus grande que d'habitude dans le cas de la tête nº 10.

Considérons d'abord les mesures absolues des muscles particuliers. D'après le tableau I, ci-dessus, nous voyons que presque toutes les dimensions les plus grandes des muscles appartiennent aux têtes nºs 5 et 10 et les plus petites à la tête nº 6. Afin de mieux nous orienter parmi les chiffres, nous présentons les moyennes des mesures dans le tableau V.

En examinant ce tableau nous voyons que les variations individuelles atteignent d'assez grands écarts. Les chiffres représentant le rapport entre les plus grandes et les moindres dimensions donnent une notion plus exacte.

Nous comparons en outre les mesures moyennes des muscles mélanésiens aux mesures des muscles des singes disséqués.

Les dimensions des muscles du chimpanzé I (voir tabl. IV) sont presque égales aux dimensions moyennes des muscles des Mélanésiens. Certaines de ces mesures sont même plus grandes, comme, par exemple, l'épaisseur de la partie postérieure du masséter, l'épaisseur du pterygoïdien interne, etc. Les muscles du chimpanzé II et du gorille sont beaucoup moindres en mesures absolues. Le même fait a été constaté chez les singes inférieurs. Cependant, dans cette comparaison, il faut tenir compte du fait que les deux chimpanzés et le gorille étaient des individus jeunes. En considérant donc le grand rôle que l'âge joue dans la croissance de l'organisme, nous pouvons dire que la

TABLEAU V

		Variations individuelles	Ecarts	Moyennes du côté droit	Moyennes du côté gauche	Rapport de la plus petite à la plus grande dimension
Masséter	Largeur de la partie ant.	28-44	16	35,0	34,4	1,6
	Largeur de la partie post.	8-21	13	15,9	13,8	2,6
	Largeur d'insertion inf. sur le corps de la mandib.	26-45	19	34,9	33,6	1,7
	Largeur d'insertion infér. sur le bord post. de la br. montante	13-23	10	19,3	20,5	1,8
	Longueur du muscle ...	46-73	27	57,8	—	1,6
	Largeur au milieu	35-47	12	40,6	40,1	1,3
	Epaisseur muscle	8-15,5	7,5	10,5	10,7	1,9
	Partie postérieure. Largeur	18-40	22	30,4	30,8	2,2
	Partie postérieure. Epaisseur.......	4,5-8	3,5	5,9	5,8	1,8
	Partie postérieure. Longueur.......	24-43	19	33,9	32,3	1,8
Temporal	Longueur du muscle ...	84-126	42	106,2	106,5	1,5
	Largeur du muscle.....	95-144	49	117,8	117,5	1,5
Pterygoïdien interne	Epaisseur du muscle ...	6,5-11,5	5	9,4	9,5	1,8
	Largeur du muscle.....	18-30	12	23,5	23,4	1,7
	Longueur du muscle ...	42-60	18	49,0	49,1	1,4
	Largeur d'insertion inf. horizontale..........	11-24	13	15,9	16,7	2,2
	Larg. d'insertion inf. sur le bord ext. de la br. m.	18-31	13	24,3	24,3	1,7
Pterygoïd. externe	Epaisseur............	7-16	9	9,5	9,6	2,3
	Largeur	16-26	10	28,5	29,5	1,6
	Longueur	29-40	11	27,0	27,5	1,4
	Somme..	....	....	*637,5	646,6	—

similitude dans les dimensions absolues des muscles du chimpanzé I nous permet de conclure que les chimpanzés ont l'appareil musculaire beaucoup plus développé. En comparant les dimensions des muscles des autres singes que nous avons disséqués, il faut tenir compte de la taille de ces animaux et alors, on constate que le développement relatif de leurs muscles est beaucoup plus grand que celui des muscles mélanésiens.

Il serait très intéressant de comparer les muscles ainsi disséqués à

1. Cette somme ne contient pas la longueur du masséter, car cette mesure était prise pour un côté seulement.

des muscles semblables chez les individus des autres races, mais malheureusement de pareilles recherches n'ont pas encore été faites, et la comparaison n'est pas possible.

En examinant encore le même tableau, nous constatons que les chiffres exprimant les dimensions moyennes des muscles du côté gauche et du côté droit ne sont pas égaux. Ils diffèrent, il est vrai, très peu, mais cette différence est observable. Elle va tantôt au profit du côté gauche, tantôt au profit du côté droit. Pourtant dans la majorité des cas, des chiffres plus grands concernent le côté gauche. Ce fait est encore plus précis en comparant la somme de toutes les dimensions, qui est de 637,5 pour le côté droit et de 646,6 pour le côté gauche; ainsi semble se confirmer encore une fois l'existence de l'asymétrie normale, que de nombreux auteurs ont étudiée et qu'ils continuent d'étudier de même que l'existence de l'asymétrie croisée.

Je voudrais ajouter une remarque quand il s'agit de topographie d'insertions des muscles masséter et ptérygoïdien interne. Si nous envisageons l'étendue des insertions inférieures du masséter, nous constatons que la moyenne d'insertion inférieure horizontale est beaucoup plus grande en comparaison de la moyenne d'insertion sur le bord de la branche montante. La moyenne de la première dimension est 349 mm. et celle de la deuxième seulement 193 mm. C'est un rapport contraire avec la disposition de l'insertion inférieure du muscle ptérygoïdien interne. Les moyennes de ces deux mesures prises sur ce dernier sont en effet : insertion horizontale 159 mm. et insertion sur le bord de la branche montante 243 mm.

TABLEAU VI

	Variations individuelles	Ecarts	Moyennes
Distance du point antérieur de la ligne médiane	49-60	11	55,9
Distance du point postérieur de la ligne médiane	54-100	46	83,7
Distance du point supérieur de la ligne médiane	52-83	31	68
Distance entre l'insertion du m. temporal et l'inser. des muscles de la nuque	16-40	24	28,6

Pour définir la topographie du muscle temporal dans ses rapports avec la voûte cranienne j'ai choisi les trois points suivants : 1° le

point le plus reculé de son insertion dans la fosse temporale ; 2° le point le plus antérieur et 3° le point le plus élevé ; ensuite j'ai mesuré au ruban métrique la distance la plus courte qui sépare chacun de ces points de la ligne médiane et la distance entre deux points les plus rapprochés de l'insertion postérieure du muscle temporal et de l'insertion des muscles de la nuque.

La moyenne pour la distance antérieure est 55 mm. 9, pour la distance postérieure 83 mm. 7 et pour la distance supérieure 68 millimètres. Le plus grand écart tombe sur la distance postérieure qui varie de 46 millimètres et le plus petit pour la distance antérieure donne 11 millimètres. Donc c'est la partie occipitale du muscle qui varie le plus dans le développement du muscle temporal, car toutes ces distances nous indiquent, non seulement la topographie du muscle, mais aussi, jusqu'à un certain degré, son développement. La distance entre l'insertion postérieure du muscle temporal et l'insertion des muscles de la nuque, qui a une valeur surtout dans l'anatomie comparée, varie dans des limites assez larges ainsi que sa moyenne, soit 28 mm. 6, comme nous le montre le petit tableau ci-dessus.

Nous passons aux indices musculaires qui sont rangés dans le tableau VII.

TABLEAU VII

N° du crâne	Indice du Masséter	Indice du Temporal	Indice du Ptérygoïd. int.	Indice du Ptérygoïd. ext.	Somme des indices
1	450	1170	218	231	2069
2	404	897	198	212	1711
3	369	819	168	136	1492
4	350	1000	210	160	1720
5	564	1232	345	416	2557
6	288	936	117	140	1481
7	342	858	198	264	1662
8	484	1230	252	250	2216
9	370	968	207	189	1734
10	728	1372	297	147	2544
11	342	1040	230	147	1759
12	410	1215	286	147	2058
13	520	1288	168	252	2228
Moyenne	432,3	1078,8	222,6	207	1940,8

Les indices dans le tableau ci-dessus démontrent un développement inégal des muscles des têtes prises individuellement. En comparant l'intensité moyenne de la force contractile des muscles, il faut placer

en premier lieu le muscle temporal, dont l'indice moyen est 1078,8, puis l'intensité de la force du masséter, dont l'indice moyen est 432,3, ensuite le ptérygoïdien interne avec l'indice 222,6 ; et enfin l'intensité de la force du muscle ptérygoïdien externe semble être la plus faible, car son indice moyen est seulement 207.

Si maintenant nous comparons chaque muscle des différents sujets, nous trouvrons que le plus fort indice du masséter a été constaté sur la tête n° 10 et le plus faible sur la tête n° 6. Le muscle temporal avait l'indice le plus fort sur la tête n° 10 et le plus faible sur la tête n° 3. Le muscle ptérygoïdien interne avait l'indice le plus fort sur la tête n° 5 et le plus faible sur la tête n° 6. Enfin l'indice du ptérygoïdien externe est le plus fort dans le cas du n° 5 et le plus faible dans celui du n° 3.

En comparant entre elles les forces de tous les muscles, nous constatons que souvent la force plus faible d'un muscle est compensée par l'action plus forte d'un autre, comme par exemple, le cas du n° 7, où les muscles masséters et temporaux sont plus faibles tandis que les ptérygoïdiens internes et les ptérygoïdiens externes sont assez forts ; ou le cas du n° 11, dont les muscles temporaux et ptérygoïdiens internes sont assez forts, tandis que les masséters et les ptérygoïdiens externes sont beaucoup plus faibles.

En comparant les indices ci-dessus aux indices de la force contractile des muscles chez des anthropoïdes et des singes, présentés dans le tableau VIII, nous voyons que l'indice du masséter chez le chimpanzé I est 360 ; le plus fort des indices des têtes mélanésiennes examinées est 728 et la moyenne donne 432,3. Pour le ptérygoïdien interne nous trouvons chez le chimpanzé I l'indice de 270, tandis que l'indice le plus fort chez les Mélanésiens est de 345 et que la moyenne donne 222,6.

TABLEAU VIII

	Indice du Masséter	Indice du Ptéryg. interne	Indice du Ptéryg. externe	Somme
Chimpanzé I ♀ (1921-47)	360	270	135	865
Chimpanzé II ♂ (1913-68)	120	85	78	283
Gorille (Laborat. d'Anthrop.)	95	36	14	145
Erythrocebus patas Schr. (1916-125) ♂	286	147	28	461
Cercopithecus callitrichus I. Geoffr. ♂ (1922-165)	114	66	30	210
Macacus cynomolgus L. (1910-314) ♀..	154	120	81	355

L'indice du ptérygoïdien externe est visiblement plus faible chez le chimpanzé I que chez les Mélanésiens. Il est de 135 chez le chimpanzé I, tandis que la moyenne de cet indice chez les Mélanésiens est de 207. Il faut signaler que l'indice des muscles ptérygoïdiens externes est le plus faible parmi les autres indices chez les anthropoïdes et les singes La différence est beaucoup plus visible que chez l'homme, ce qui est bien démontré par le tableau IX ci-dessous.

TABLEAU IX

Si l'indice du Masséter = 100.

	Indice du Temporal	Indice du Ptérigoïd. interne	Indice du Ptérygoïd. ext.
Mélanésiens (moyenne)	249,5	51,5	47,8
Chimpanzé I ♀	—	75	37,5
Chimpanzé II ♂	—	70,8	65
Gorille	—	37,9	14,7
Erythrocebus patas Schr. ♂	—	51,4	9,8
Cercopithecus callitrichus I. Geoffr. ♂	—	57,9	26,3
Macacus cynomolgus L. ♀	—	77,9	52,6

Quant à l'indice de la force contractile du muscle temporal chez les anthropoïdes et les singes, je n'ai pas pu le calculer, car ces muscles étaient fortement endommagés presque sur toutes les têtes.

En terminant cette comparaison entre des singes et des hommes, je dois encore insister sur ce que j'ai déjà signalé, à savoir que la comparaison exacte, dans ce cas, est extrêmement difficile, car deux facteurs y jouent un grand rôle, en effaçant la réalité : ce sont l'âge et la taille des sujets examinés parmi les anthropoïdes et les singes. Si nous pouvions uniformiser ces conditions, la comparaison ne présenterait aucune difficulté et aucun doute.

Nous allons maintenant considérer la forme des crânes de Mélanésiens, dont nous venons de décrire les muscles. Le tableau II nous représente toutes les mesures caractéristiques pour les crânes particuliers. Pourtant afin de mieux nous orienter dans les chiffres, nous les examinerons dans un tableau (n° X) représentant les moyennes des mesures et les limites de variations individuelles.

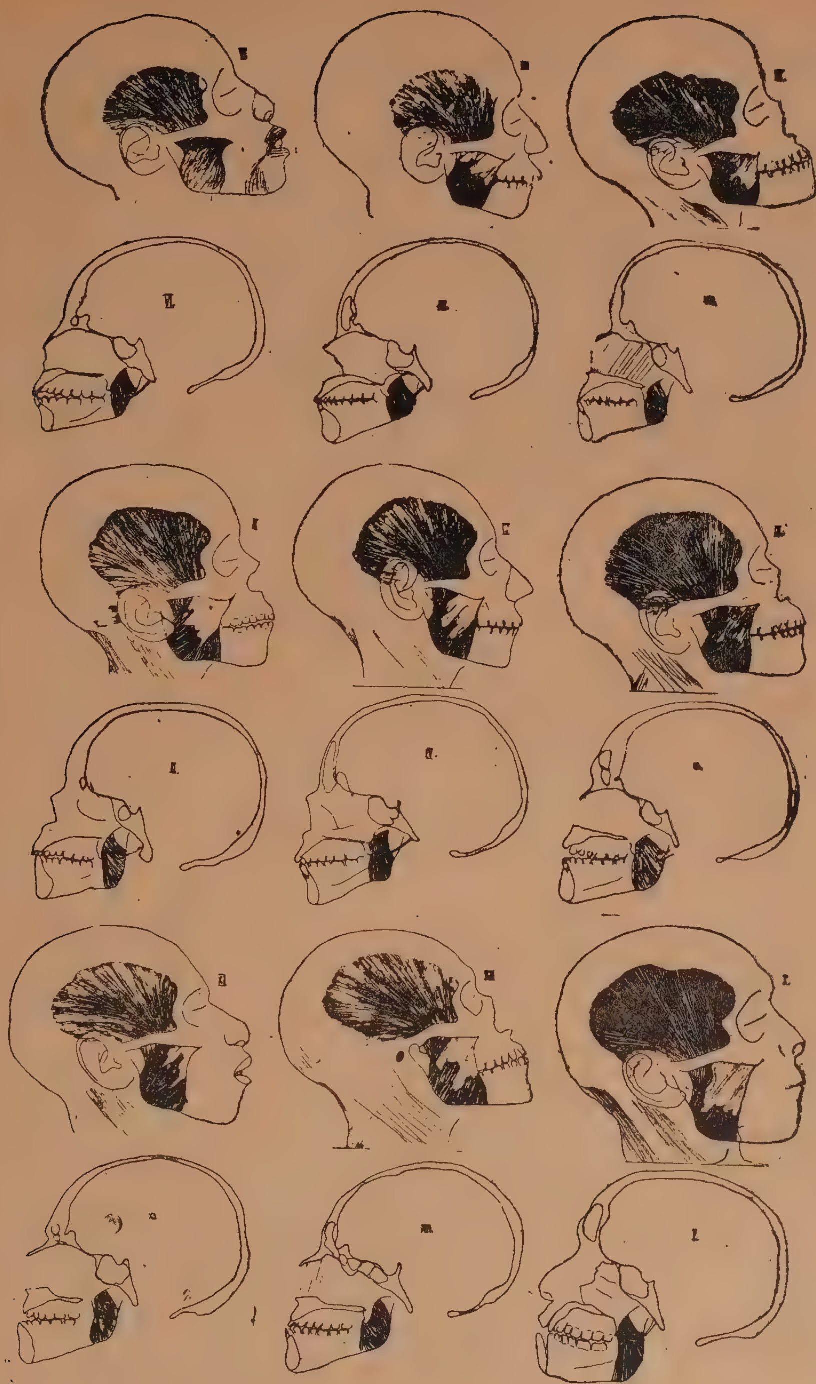


Fig. III. — Dessins stéréographiques des têtes mélanésiennes.

TABLEAU X

	Variations individuelles	Ecarts	Moyenne
D. antéro-postérieure mx.	168-184	16	176,5
D. transverse mx.	122-141	19	130,1
Hauteur basilo-bregmatique	120-142	22	131,5
Circonférence du crâne	482-529	47	502,5
D. frontal minimum	86-99	13	93,2
D. bizygomatique	122-146	24	130,8
D. bimastoïdien	111-132	21	119,1
D. orbitaire externe	93-103	10	96,4
D. orbitaire interne	19-26	7	22,4
Hauteur de l'orbite	28-36	8	31,8
Largeur de l'orbite	36-43	7	38,4
Largeur du nez	21-28	7	24,6
Hauteur du nez	44-53	9	47,3
Indice céphalique	67,93-77,05	9,12	73,69
Ind. vertical (hauteur-longueur)	68,93-79,78	10,85	74,51
Indice goniozygomatique	55,88-72,18	16,30	66,64
Indice interorbitaire	19,38-26,53	7,15	23,21
Indice orbitaire	71,79-94,74	22,95	82,86
Indice nasal	44,68-59,09	14,41	52,11
Mandibule: Largeur bicondylienne	109-130	21	116,2
Mandibule: Largeur bigoniaque	76-96	20	87,1
Mandibule: Hauteur symphysienne	25-33	8	29,5
Mandibule: Longueur de la branche montante	44-69	25	59,9
Mandibule: Largeur minimum de la branche montante	30-44	14	34,6
Mandibule: Largeur maxima de la branche montante	37-47	10	40,2
Mandibule: D. gonio-menton	72-95	23	85,1
Mandibule: Angle mandibulaire	115°-128°	13°	122,6°

En appréciant certaines caractéristiques de nos crânes, nous trouvons que, d'après l'indice céphalique, qui varie entre les limites 67,93 — 77,05, ils appartiennent au dolicho-vrai et au sous-dolicho (division de Broca), la moyenne 73,69 appartient au type dolicho-vrai. D'après l'indice vertical (hauteur-longueur) nons rencontrons dans les cas individuels les trois types, c'est à-dire des chamœcéphales (x — 69,9). des orthocéphales (70,0 — 74,9) et des hypsicéphales (75,0 — x). D'après la moyenne de l'indice vertical (74,51) il faudrait placer notre groupe parmi les orthocéphales. D'après la moyenne de l'indice de l'orbite il faudrait rapporter notre groupe aux microsèmes, comme ayant l'indice 82,86. L'examen des variations individuelles,

nous donne de larges limites, embrassant tous les trois groupes (d'après Broca) : mégasèmes (x — 89.0), mésosèmes (88,9 — 83,0) et microsèmes (82,9 — x). D'après la moyenne de l'indice nasal qui est de 52,11, il faudrait placer notre groupe parmi les mésorhiniens. Dans les variations individuelles, nous rencontrons les trois groupes (division de Broca) : leptorhiniens (x — 47,9), mésorhiniens (48,0 — 52,9) et platyrhiniens (53,0 — x).

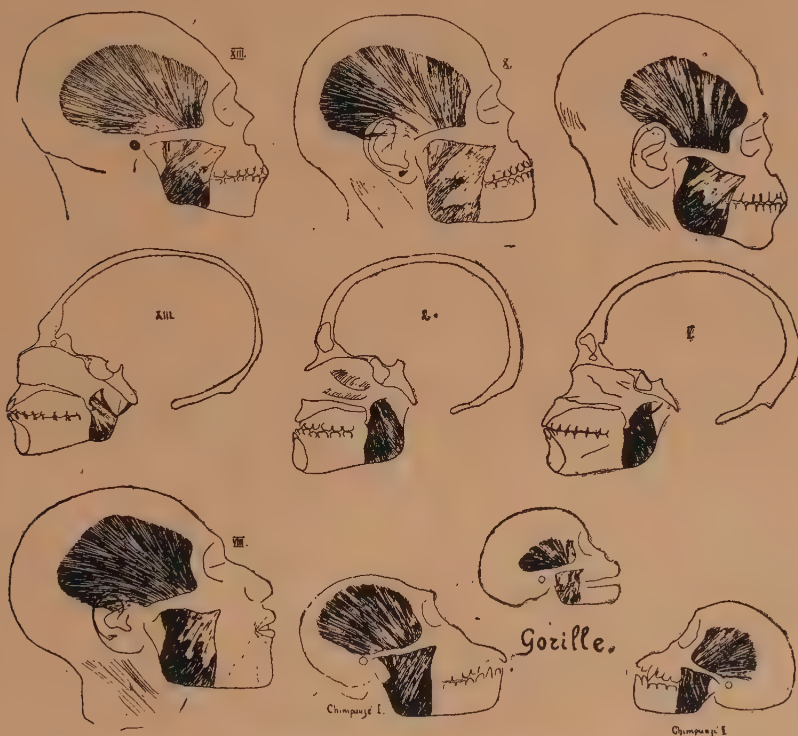


Fig. IV. — Dessins stéréographiques des têtes mélanésiennes et des singes.

Pour mieux faire ressortir la place de notre groupe de 13 Mélanésiens, parmi certains autres groupes raciaux, nous comparons les moyennes des indices de notre groupe à celles des indices de certaines autres races, en profitant des chiffres qui se trouvent dans le manuel de Topinard, *Eléments d'Anthropologie générale* ; nous aurons ainsi les tableaux suivants :

Indice céphalique :

Boschimans	72,7
Mélanésiens	73,7
Parisiens	79,1
Annamites	80,9

Indice vertical (haut. long.).

Parisiens	72,7
Nègres d'Afrique	73,0
Mélanésiens	74,5
Chinois	77,1

Indice gonio-zygomatique :

Parisiens	75,2
Nègres du Sénégal et du Gabon	74,3
Annamites	74,1
Mélanésiens	66,64
Tasmaniens	65,7

Indice nasal :

Boschimans	60,2
Nubiens	55,1
Mélanésiens	52,1
Japonais	48,1
Parisiens	46,7

Indice orbitaire :

Tasmaniens	75,6
Mélanésiens	82,3
Parisiens	82,9
Chinois	93,1

Si nous ordonnons tous les crânes d'après la somme de leurs indices musculaires et si nous comparons ces sommes avec les mesures craniennes, nous voyons qu'il en ressort quelques corrélations très intéressantes. Ces corrélations ne sont pas toujours très visibles, mais elles ressortent mieux, quand nous divisons tous les crânes en deux groupes, à savoir : 1° les crânes n°s 6, 3, 7, 2, 4, 9, 11 dont les indices musculaires sont de 1481 à 1759 et dont la moyenne est 1651,2 et 2° les crânes n°s 12, 1, 8, 13, 10, 5, dont les indices sont de 2058 à 2557 avec la moyenne 2278,6.

En comparant ainsi les moyennes craniennes, dans les deux groupes, nous constatons dans des certaines mesures une corrélation plus nette qu'illustre le tableau ci-après à l'examen duquel nous allons procéder :

TABLEAU XI

Moyennes	Ier groupe (crânes 6, 3, 7, 2, 4, 9, 11)	IIe groupe (crânes 12, 1, 8, 13, 10, 5)
Ind. goniozygomatique	70,9	65,5
Ind. orbitaire	84,2	81,3
Ind. nasal	51,6	52,4
Angle clivo-sphenoïd.	120,2	119,1
Angle clivo-planooccip.	128	113,8
Angle planooccip.-sousocc.	145,4	151,1
Angle du plan occ. prolongé avec la ligne faciale	81,4	78,5
Longueur de l'arc. alvéol.	55,0	58
Largeur de l'arc. alvéol.	62,2	66,8
Surface de la mâchoire supérieure	3407,4	3874,5
Dist. sphenobasion-nasion	70,1	78,3
Dist. sphenobas -p. alvéol.	81,7	89,3
Epaisseur du corps sphen. (antér.)	19,7	21,3
Epaiss. du corps sphenoïd. (postér.)	14,8	14,3
Rapport épaiss. du corps sphen. post. à épaiss. du corps sph. ant.	75,4	69,5
Diam. bicondylien	112,5	122
D. bigoniaque	83,7	90
Longueur de la branche montante	55,5	65
Largeur min. de la branche montante	32,2	37,3
Largeur max. de la branche montante	36	42,6
D. gonio-mentonier	82,1	88,5
D. antéro-postérieur	174,2	179,1
D. transverse max.	128,2	132,1
D. basilo-bregmat.	128,2	135,3
Circonférence du crâne	496,4	509,6
D. frontal min.	92,1	94,5
D. bizigomatique	124,7	137,8
D. bimastoïdien	116	122,6

Examinons d'abord les indices. En observant les cas particuliers, nous remarquons que l'indice goniozygomatique et l'indice orbitaire les plus élevés se rencontrent dans le premier groupe, c'est-à-dire sur les crânes qui possèdent les muscles plus faibles. C'est le contraire pour l'indice nasal : les indices les plus élevés se rencontrent dans le deuxième groupe, c'est-à-dire dans le groupe plus musclé. Quand nous comparons les moyennes, le fait devient encore plus visible. C'est ainsi que l'indice goniozygomatique pour le premier groupe est de 70,9, pour le deuxième de 65,5. La différence est bien nette. Il est visible que dans le deuxième groupe, celui des muscles les plus forts,

le diamètre bizygomatique, par rapport à la largeur bigoniaque, est beaucoup plus grand. Nous pouvons ici expliquer très facilement le développement du zigome par un grand développement des masses musculaires qui occupent la fosse temporale.

L'indice orbitaire, qui est en moyenne pour le premier groupe 84,2, et pour le deuxième 81,3. nous prouve que les orbites ont la forme plus applatie chez les individus ayant les muscles plus forts; au contraire les orbites sont plus hautes chez les individus ayant les muscles plus faibles.

L'indice nasal, dont la moyenne est dans le premier groupe 51.6 et dans le second 52,4 nous permet de conclure que les nez plus larges appartiennent aux têtes ayant les muscles plus forts. Pour finir avec ces trois indices, revenons, encore une fois, au tableau précédent, qui nous donne les comparaisons avec différentes races. Nous voyons clairement que c'est le premier groupe qui s'approche le plus, par ses indices, des Parisiens; ce fait est encore plus probant dans le petit tableau suivant :

Indice gon.-zyg.	Parisiens 75,2	Ier groupe de Mélanésiens 70,9	IIe groupe de Mélanésiens 65,5	Tasmaniens 65,7
Indice orbitaire.	Tasmaniens 75,6	IIe groupe de Mélanésiens 81,3	Parisiens 82,9	Ier groupe de Mélanésiens 84,2
Indice nasal. . .	Boschimans 60,2	IIe groupe de Mélanésiens 52,4	Ier groupe de Mélanésiens 51,6	Parisiens 46,7

Quant aux angles de la base du crâne nous pouvons constater qu'il est très difficile, comme dans la plupart des cas, d'établir la corrélation parfaite entre les indices musculaires et les angles. Néanmoins, en comparant les moyennes dans les deux groupes de têtes, nous voyons que l'angle clivosphénoïdien (1 fig. I) est à peine plus ouvert dans le premier groupe que dans le second. La moyenne étant pour ce premier groupe de 120,2 et de 119,1, pour le second, ce qui est pratiquement identique. Nous trouvons pour l'angle clivo-plano-occipital (3 fig. I) et pour l'angle du plan occipital prolongé avec la ligne faciale (6 fig. II) des faits plus marqués La moyenne de l'angle clivo-plano occipital est pour le premier groupe : 128, pour le deuxième groupe : 113,8. La moyenne de l'angle du plan occipital prolongé avec la ligne faciale est pour le premier groupe 81,4, pour le deuxième groupe 78,5. Ce dernier angle donne jusqu'à un certain degré la notion de

prognathisme. Alors nous voyons que dans le deuxième groupe, où les têtes ont les muscles plus forts, elles sont plus prognathes.

L'angle plano-occipital-sous-occipital (4 fig. I) est, au contraire, le plus ouvert dans le deuxième groupe ; dans le premier groupe il est en moyenne de 145.4 et dans le deuxième groupe de 151,1.

Les trois mesures suivantes, c'est-à-dire la longueur, la largeur de l'arcade alvéolaire et son produit, donnant la surface de la mâchoire supérieure, nous donnent aussi une notion de développement de cette partie du squelette du visage. Nous voyons que dans les trois mesures, les moyennes sont toujours plus grandes dans le deuxième groupe de crânes, c'est-à-dire là où les muscles sont plus forts. Ce fait est mieux visible quand on compare surtout la moyenne des surfaces qui est dans le premier groupe 3407, 4 mm², et dans le second 3874,5 mm². La différence est assez grande au profit du deuxième groupe, ce qui est bien en rapport avec le prognathisme calculé plus haut.

Le diamètre sphénobasion-nasion, comme aussi le diamètre sphénobasion-point alvéolaire, nous exprime le développement de la partie faciale du crâne d'une part et nous donne la notion de prognathisme d'autre part. Ainsi, en comparant les deux groupes, nous voyons que les deux diamètres sont en moyenne plus grands dans le deuxième groupe des crânes. Même si nous prenons les diamètres particuliers nous voyons très clairement que les plus grands sont groupés dans le deuxième groupe, tandis que ceux moindres appartiennent au premier groupe.

Il est très intéressant de remarquer que l'épaisseur du corps de l'os sphénoïde dans sa partie antérieure est plus développée dans le deuxième groupe que dans le premier. L'épaisseur de la partie postérieure est, semble-t-il, égale en moyenne dans les deux groupes. Passons maintenant aux études de la mâchoire inférieure.

Si nous comparons toutes les moyennes présentées sur le tableau n° XI nous verrons que, dans tous les cas, ce sont les moyennes appartenant au deuxième groupe qui sont plus élevées. La prédominance, plus ou moins visible, est toujours au profit des mâchoires, qui appartiennent aux crânes ayant les muscles plus forts. La comparaison des autres mesures a donné de résultats pareils dans la plupart des cas. Certaines mesures n'ont pas donné de corrélation visible.

Si maintenant nous examinons les dessins stéréographiques, nous apercevons que les crânes n°s 5, 6, 8, 10, 13 présentent un prognathisme d'assez grand degré et qu'ils ont aussi le front beaucoup plus fuyant que les autres ; ce sont en vérité les crânes qui appartiennent au groupe le plus fort, selon l'indice musculaire. Une exception est

faite par le crâne nº 6, qui a un des plus faibles indices. Probablement cela est causé par ce fait que les muscles de la tête nº 6 avaient très peu de tissus tendineux. Les dessins ci-joints des crânes illustrent ces faits bien nettement.

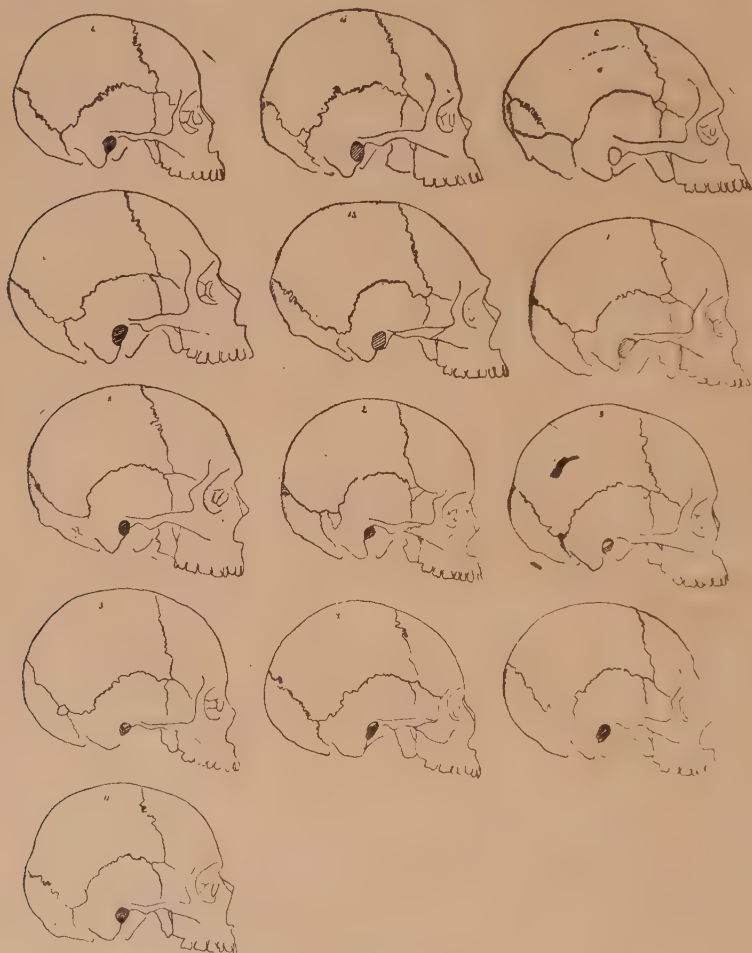


Fig. V. — Ordre des crânes : 6, 10, 5, 8, 13 7, 1, 2, 9, 3, 4, 12, 11.

Avant d'exposer mes conclusions, je prends la liberté d'exprimer un vœu : je trouve que non seulement il ne faut pas abandonner ces recherches, mais qu'il convient de les continuer en effectuant de nouvelles études sur les muscles d'autres races, et naturellement en comparant entre eux tous les résultats acquis.

CONCLUSIONS :

Qu'il me soit permis à présent de tirer les conclusions suivantes :

1. Il est très important d'établir l'indice calculant la force contractile du muscle. Si la méthode dont je me suis servi, c'est-à-dire les produits de l'épaisseur et de la largeur, n'est peut-être pas à l'abri de tout reproche, elle m'a pourtant permis de tirer des matériaux mis à ma disposition des résultats qui paraissent répondre à la réalité.

2. J'ai pu distinguer deux groupes de crânes : le premier montre des indices musculaires plus faibles, à savoir : N°s 6, 3, 7, 2, 4, 9, 11 et le second montre des indices plus forts, à savoir : N°s 12, 1, 8, 13, 10, 5. La moyenne de la somme des indices musculaires pour le premier groupe est 1651,2 et pour l'autre 2278,6.

3. L'influence de l'action des muscles sur certaines dimensions du crâne ou de la mâchoire inférieure est surtout visible quand on compare des groupes de crânes inégalement musclés. Presque toutes les dimensions sont plus grandes dans le groupe des crânes à muscles plus forts.

4. Il faut souligner le fait de la corrélation de l'indice goniozygomatique avec l'indice de force contractile des muscles, car cette corrélation montre bien le développement de l'arcade zygomatique en dépendance du système musculaire.

5. Il est très intéressant de constater que l'indice nasal est plus élevé chez les individus plus musclés. Cette corrélation expliquerait peut-être la platyrhinie des races inférieures ; nous savons que le système musculaire des nègres est beaucoup plus développé que celui des races blanches.

6. Les os de l'appareil masticateur, c'est-à-dire les mâchoires supérieure et inférieure, sont beaucoup plus développés chez les individus plus musclés.

7. D'après les indices : goniozygomatique, orbitaire et nasal, lesquels sont en corrélation visible avec l'indice de la force contractile du muscle, nous pouvons dire que les crânes Mélanésiens dont les muscles sont le moins forts se rapprochent davantage des crânes européens.

∴

M. le Dr Cwirko-Godycki a été reçu avec la mention « très bien » et les félicitations du Jury.

BIBLIOGRAPHIE

1. Anthony (R.). — Etude expérimentale de la morphogénie. *Bull. et Mém. de la Soc. d'Anthrop. de Paris*, 1903, p. 119.
2. Chudzinski (Th.). — Contribution à l'étude des variations musculaires dans les races humaines. *Revue d'Anthropologie*, 1882.
3. — Variations musculaires dans les races humaines. *Bull. et Mém. de la Soc. d'Anthrop. de Paris*, 1898.
4. Fick. — Uber die Ursachen der Knochenformen. Experimental Untersuchung. Goettingen, 1857.
5. — Neue Untersuchungen über die Ursachen der Knochenformen. Marburg, 1858.
6. Fischer (E.). — Beeinflusst der M. genioglossus durch seine Funktion beim Sprechen den Bau des Unterkiefers. *Anatomischer Anzeiger* Bd. XXIII, nº 2-3, p. 36. Jena, 1903
7. Grunewald (J.). — Uber den Einfluss der Muskelarbeit auf die Form des menschlichen Femur, *Archiv. für Anthr. Braunschweig.* Bd. XIV, 1915.
8. Le Double. — Variations du système musculaire de l'homme, 1897.
9. Lesbre (F. X.). — Essai de Myologie comparée de l'homme et des mammifères domestiques. Lyon, 1897.
10. Loth (E.). — Uber die Notwendigkeit eines einheitlichen Systems bei der Bearbeitung der Rassenweichteile, *Verh. d. Ges. Deutsch. Naturforsch. u. Aerzte. 83 Vers.* Karlsruhe, 1911.
11. — Anthropomorphologie des muscles Varsovie, 1921 (en polonais).
12. Macalister (A.). — Additional observations on muscular anomalies in human anatomie. *Trasaction of the Royal Irish Academy*, 1875, vol. XXV.
13. Marey (J.). — Recherches expérimentales sur la morphologie des muscles. *C. R. des séances de l'Académie des Sciences*, vol CV, 1887.
14. Paul-Boncour (G.). — Etude des modifications squelettiques consécutives à l'hémiplégie infantile *Bull. et Mém. de la Soc. d'Anthr. de Paris*, 1900, ser. V, vol. I.
15. Papillault (G.). — Essai sur les modifications fonctionnelles du squelette. *Revue de l'Ecole d'Anthropologie*, 1901.
16. Parigi (G.). — Sulle inserzioni dei muscoli masticatorii alla mandibola et sulla morfologia del condilo nell' uomo. Thèse, Firenze, 1890.
17. Regnault (F.). — Cause de la transformation tendineuse des muscles. *Bull. et Mém. de la Soc. d'Anthr. de Paris.*
18. Richet (Ch.). — Physiologie des muscles et des nerfs. Paris, 1882.
19. Romignot (J.). — Du rôle de la compression active dans la localisation des tendons. Lille, 1902.

NOUVEAUX DOCUMENTS SUR L'ART PRÉHISTORIQUE EN PORTUGAL

par M. A. A. MENDES CORREA

Membre de l'Institut international d'Anthropologie.

Au mois de juin 1926, j'ai visité, au lieu dit du Padrao, près de Baltar, canton de Paredes, district de Porto, un dolmen que l'on m'avait dit être en danger de destruction totale, les propriétaires du terrain faisant depuis longtemps l'extraction de la pierre pour des édifications dans les alentours. Le monument est à 150 m. à peine à droite de la route de Porto à Baltar, entre les km. 25 et 26, au sud de celui-ci.

On y voit un tumulus de 15 m. de rayon et très saillant, au centre duquel j'ai trouvé des blocs de pierre la plupart très fracturés qui faisaient partie des piliers et peut-être de la dalle supérieure du dolmen, laquelle avait au moins 3 40 m. de long et 43 cm. d'épaisseur.

Le dolmen s'ouvrait probablement vers l'est, mais les maçons, non seulement en avaient déjà enlevé quelques blocs, en brisant quelques autres, mais aussi ils avaient creusé à l'ouest un long sillon ressemblant à une galerie.

Je ne ferai pas ici une description détaillée de ces ruines, ni le récit des légendes populaires (trésors cachés, curieuse histoire d'une cachette postale pendant les invasions napoléoniennes, etc.), qui ont rapport à ce monument. Je ne m'occuperai pas non plus à présent des autres gîtes préhistoriques de cette contrée, où la toponymie nous donne aussi des suggestions intéressantes à ce point de vue. Je ne parlerai que des peintures en rouge et en noir que j'ai découvertes à profusion sur les parois du dolmen ou sur les fragments dont quelques petits spécimens facilement transportables sont maintenant au Musée anthropologique de l'Université de Porto.

Ces peintures sont pour la plupart serpentiformes et en rouge. Un

1. Travail présenté à la section de préhistoire de l'I. I. A., session d'Amsterdam, 1927.

support (fig. 1) que nous avons libéré de la terre qui l'enveloppait, et mesurant 1,30 m. de hauteur sur 0,60 m. de largeur au milieu, présente, par exemple, sept raies rouges sinueuses, disposées obliquement. Un fragment (fig. 2), mesurant à peine 85 cm. de hauteur, présente trois lignes serpentiformes, deux en rouge et une en noir, celle-ci côtoyant irrégulièrement une de celles-là.

J'ai vu aussi trois lignes sinueuses, deux en rouge et une en noir, sur un autre bloc (fig. 3), presque carré, ayant un peu plus de 40 cm. de côté.

Un petit morceau de pierre (fig. 4), que j'ai apporté à Porto, contient un contour sinueux allongé et irrégulier, enveloppant une petite aire où l'on voit un trait rectiligne longitudinal. Cette ligne et celle qui l'entoure sont aussi en rouge. Un autre morceau (fig. 5), plus grand, que j'ai aussi rapporté au Musée de Porto, présente, en rouge, trois lignes serpentiformes et un schéma de corps humain, vulgaire dans l'art simplifié du néo-énéolithique.

J'ai fait de même transporter au Musée un petit bloc (fig. 6), avec des lignes rouges (six), plus ou moins recourbées et convergentes. Cette représentation m'a fait penser au poulpe, mais nous avons peut-être affaire aux vestiges d'une peinture plus étendue et plus complexe (idole schématique du néo-énéolithique?).

L'intérêt spécial de ces trouvailles est que les découvertes de peintures sur les parois dolméniques sont jusqu'à présent très rares dans les dolmens portugais du nord du Douro. Seul J. Fortes en a enregistré quelques-unes dans la nécropole dolménique de Salles (Traz-os-Montes).

Nous connaissons pourtant plusieurs documents de cette sorte au sud du Douro. La province de Beira Alta, par exemple, nous a fourni un certain nombre de ces peintures mégalithiques, entre autres celles que j'ai étudiées sur un dolmen de l'importante nécropole de Côta (Viseu). J'ai visité à plusieurs reprises, depuis 1923, ce mégalithe, situé quelques dizaines de mètre à O. du ruisseau de Fontao (O. de Sanguinhedo de Côta) et tout à côté à S. de l'ancienne route de Côta à Viseu J'ai successivement constaté la présence sur ses parois de peintures ramiformes, d'une représentation remarquable de l'idole énéolithique et de lignes serpentiformes plus ou moins effacées. Je donne ci-joint un nouveau dessin de la peinture (fig 7) qui, selon moi, représente l'idole (1) dont la première description a été ajoutée pendant l'im-

1. M. l'abbé Breuil, après l'examen de ce dessin, m'a dit qu'il considérait les deux figures supérieures de cette peinture comme représentant l'idole d'Alméria, qui se trouve peinte dans toute l'Espagne, et les ornements en scie bilatérale de la

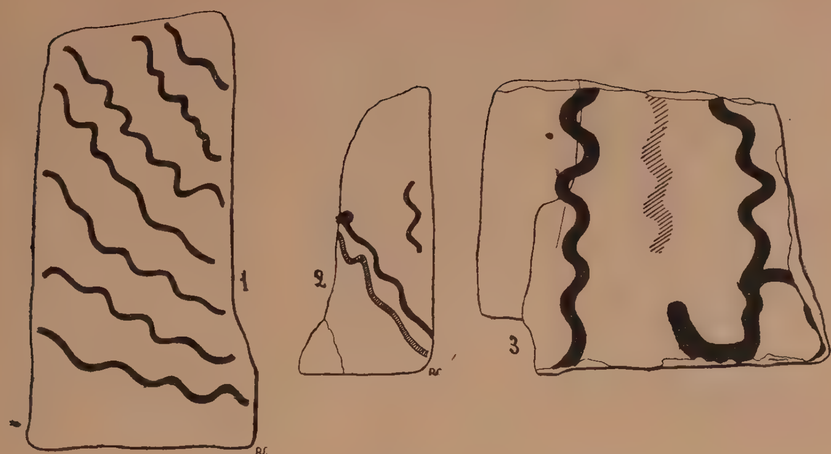


Fig. 1-3.

Peintures du dolmen de Baltar (les traits plus clairs représentent des raies noires, les traits noirs représentent les raies rouges). Ech. 1/20 (sauf la fig. 3 dont l'échelle est 1/10).

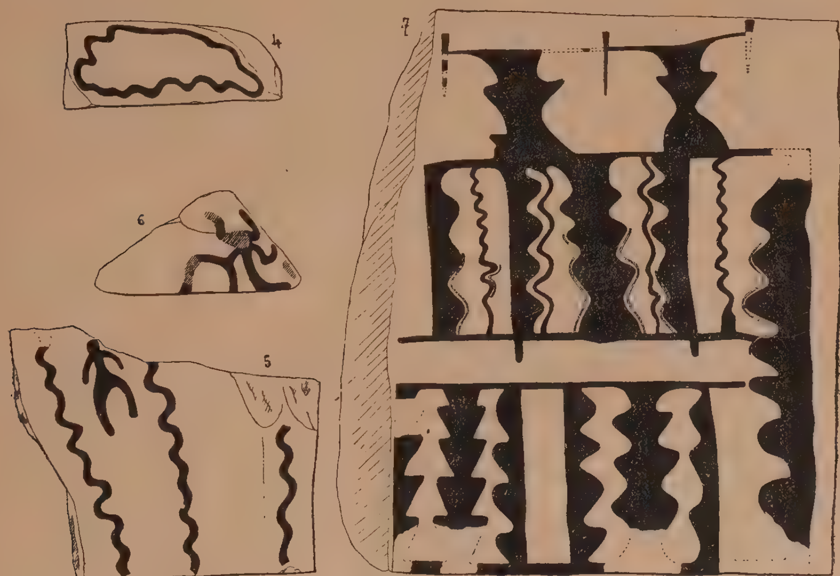


Fig. 4-7.

. Peinture du dolmen de Baltar ; 5. *Id.* (traits sinueux et le schème de la figure humaine) ; 6. *Id.* (le poulpe ?) ; 7. Peinture polychrome du dolmen de Côta : idole énéolithique (les figures noires représentent des figures rouges et les traits rayés des lignes noires). Ech. 1/16.

(Le trait rectiligne horizontal placé au milieu du contour fig. 4 a été omis au clichage).

pression de mon livre *Os povos primitivos da Lusitania*, où j'en ai publié une planche et indiqué les dimensions. Ces peintures sont en rouge et en noir sépia sur un enduit blanc (1).

Je crois cette représentation de l'idole féminine plus intéressante que celle de Pena-Tu (Asturias). Elle est plus grande, plus riche, plus variée, plus ornementale que celle-ci Elle est en outre polychrome et on l'a trouvée sur les parois d'un dolmen, dans un ensemble mégalithique qui fournit des repères chronologiques certains. Ce dolmen contenait des peintures nombreuses et variées. On peut le considérer comme un véritable sanctuaire énéolithique, une chapelle funéraire particulièrement riche en décorations picturales de cette époque.

Plus à l'occident, à quelques centaines de mètres de cet endroit, traversant le ruisseau de Buraco, à côté de la même route, auprès d'un poteau télégraphique, j'ai trouvé sur un dolmen, ayant tumulus et longue galerie, des gravures sur la pierre, des fossettes, un sillon annulaire, un sillon arqué avec une de ses extrémités élargie en fossette, etc.

Dans le Musée du district de Santarem, en janvier 1926, j'ai examiné quatre plaques-idoles en schiste, qui appartiennent aux types bien connus du Portugal et de l'Espagne du sud-ouest. Deux sont en trapèze (fig. 8) et deux autres sont brisées (fig. 9 et 10) mais elles se montrent apparentées au type recourbé en crosse. J'ai déjà fait mention d'une de celles-là dans la 2e édition de mon livre *Homo*. Cet exemplaire a été remis par échange au Musée sous ma direction. Bien que ces plaques n'aient aucune indication d'origine, le conservateur du Musée de Santarem m'a fourni le renseignement qu'elles provenaient des alentours de la ville, de la grotte da Galinha, près Alcanena.

A ces documents de l'art néo-énéolithique j'ajouterai la mention d'une découverte récente qui se rapporte à une époque bien moins éloignée de nous, même protohistorique, peut-être à la première période du deuxième âge du fer (post-hallstattien). Mais j'en ai déjà donné ailleurs une description détaillée et les conditions de la trouvaille (2).

partie inférieure comme dérivés de têtes mises en série. C'est un ornement qui existe sur des roches peintes de Sierra Morena. Ce renseignement de M. l'abbé Breuil est une confirmation très autorisée de mon opinion que la belle peinture de Côta est une riche stylisation de l'idole néolithique.

1. La première notice de cette idole a été donnée par moi dans l'article « Arte prehistorica na Beira (*Noticias de Viseu*, du 12 octobre 1924).

2. *Broteria*, vol. IV, fasc. I, p. 16, Caminha, 1927.

C'est un curieux pétroglyphe (fig. 11) représentant un guerrier lusitanien, revêtu du *sagum*, brandissant dans sa main droite le poignard court et soutenant dans sa main gauche le bouclier rond et petit (*cetra*). Ce pétroglyphe, de 43 cm. de hauteur, se trouve sur un roc presque inaccessible, au sommet d'un mont abrupt et sauvage, où la toponymie et des trouvailles archéologiques que nous y avons faites, permettent de placer un *castrum* pré-romain. C'est le mont du *Castelo de Penafiel*

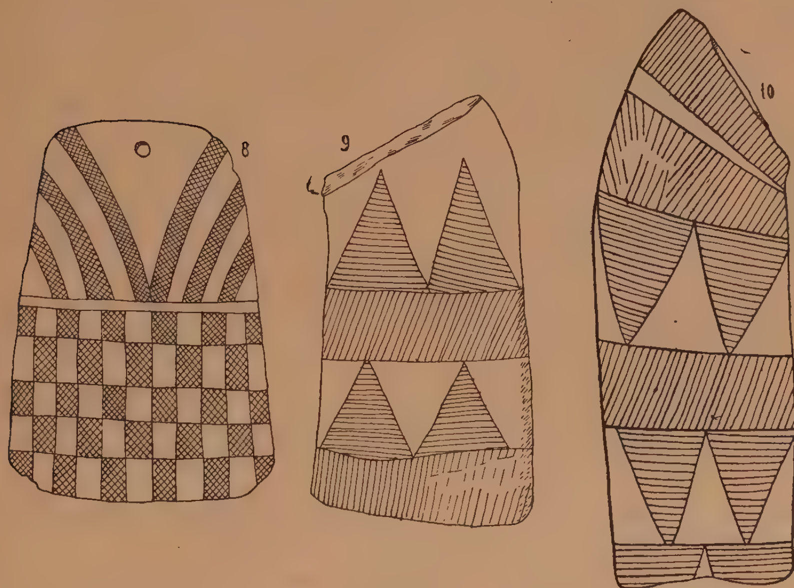


Fig. 8-10.
Plaques-idoles de la grotte da Galinha. Ech. $\frac{1}{2,5}$.

(chateau de Penafiel) ou du *Castelo do Reguengo*, dans la paroisse de Oldroes, près de la ville de Penafiel (qui en tire son nom, écrit dans des documents anciens *Penha fidelis*, c'est-à-dire *roc fidèle*, ce qui est d'accord avec l'emplacement de ce retranchement militaire, un vrai nid d'aigles, et de cette figure hautaine de guerrier dans une attitude de défit ou de triomphe). Ce pétroglyphe est un véritable symbole de la résistance à l'ennemi, à l'envahisseur. Rappelons-nous la guerre de l'indépendance lusitanienne contre les Romains.

Le guerrier du Castelo de Penafiel possède des affinités nettes avec les statues barbares de guerriers gallaico-lusitaniens du nord du

Portugal et de la Gallice. Mais ces statues ont une attitude plus lourde et moins intéressante. Les affinités du guerrier de Penafiel sont encore plus accentuées avec les guerriers représentés sur des plaques d'or du Musée du Louvre, décrites par Cartailhac comme provenant de Caceres



Fig. 11.

Pétroglyphe du guerrier lusitanien du castrum pré-romain de Penafiel.

(Extrémadoure espagnole), mais en réalité originaires, d'après Bosch, de Rivadeo (Asturias), plus au nord. L'habillement et l'armement correspondent aussi aux descriptions des textes (Strabon, etc.) concernant les mœurs et les usages des Lusitaniens. Par contre, comme me l'a fait remarquer le préhistorien viennois M. A. Mahr, le guerrier du Castelo de Penafiel est différent de celui qui a été découvert par

Breuil dans une gravure du sud du pays (Esperança, Arronches) et il diffère aussi des représentations des guerriers de l'âge du fer de l'Europe Centrale.

M. l'abbé Monteiro de Aguiar m'a montré en juin 1926 sur le mur d'une fontaine du presbytère de Galegos, près Paredes, un bas-relief (fig. 12) représentant un animal, peut-être une chienne (on l'appelait



Fig. 12.

Bas-relief de Gallegos (âge douteux).

la *canza*). Cette pierre avait été, à une époque très récente, extraite d'un mur de séparation de terrains et intercalée dans le mur précité. Une ancienne église, en style roman, ayant existé dans les alentours sur la place occupée par l'église actuelle, j'ai eu quelque hésitation sur la date de ce document. Mais il y a aussi dans les alentours de Gallegos plusieurs vestiges de lieux fortifiés, de *castra*, de l'époque romaine et peut-être antérieurs. On a même trouvé dans un champ du presbytère, dans des sépultures, de la poterie et des monnaies de l'époque luso-romaine.

Les caractères de la représentation, qui mesure 38 cm. de longueur

sur 22 cm. de hauteur maxima, ont moins d'affinités avec les sculptures zoomorphiques de l'art roman qu'avec celles (plus de dix siècles antérieures à cet art) de l'art du deuxième âge du fer, dit *ibérique*, et bien connu par les figurations d'animaux, du Portugal et du sud de l'Espagne, et peut-être aussi par les statues de guerriers dont nous avons parlé. C'est aussi l'avis de M. Pierre Paris qui l'a vu dans le Musée et dont l'autorité en cette matière est incontestable. L'examen ultérieur d'une photographie n'a pas modifié sa première impression. Mais, comme M. Paris me l'a écrit, on ne saurait être trop prudent et le voisinage de l'église romane est assez troublant La chronologie de ce document est donc douteuse.

Les dessins de cette note sont de M. Ruy de Serpa, à l'exception de ceux des laques qui sont de M. Cipriano d'Oliveira e Silva.



DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES RÉCENTES EN SLOVAQUIE ET EN RUSSIE SUBCARPATHIQUE

par M. Jan EISNER

Professeur à Bratislava (Slovaquie).

Un exposé d'ensemble des découvertes de l'âge paléolithique en Slovaquie est donné en deux articles, l'un de E. Hillebrand (1), l'autre de H. Breuil (2). J. F. Babor (3), ayant étudié en détail au musée de Kosice les objets de pierre provenant de Korláth (4), les attribue à la période néolithique ancienne, de même que — précédemment — le Hongrois J. Hillebrand (il convient de noter à ce propos que Korláth se trouve en Hongrie malgré sa proximité de Kosice). J. F. Babor (5) s'est aussi intéressé aux objets dits « lames de Kiskevély », que E. Hillebrand (6) regarde comme taillés dans des canines de carnassiers diluviens. d'ours des cavernes avant tout (7).
En 1924 et 1925 J. F. Babor, J. Eisner et J. Volko ont trouvé dans la grotte de Jasov, près de Kosice, plusieurs fragments analogues de canines d'ours, mais peu probablement façonnés par l'homme. J. F. Babor (8) n'a pu, jusqu'à maintenant, dater avec certitude des objets originaires d'un gisement inconnu et conservés au musée de Kosice ; il est possible qu'ils appartiennent à l'époque moustérienne. A Zamarovce, près de Trencín, J. Eisner, J. Mádl et B. Tuhy ont recueilli dans une briqueterie des outils de silex pyromaque, de silex corné, de jaspe, de quartzite, que J. F. Babor (9) tient pour de l'aurignacien supérieur, avec réminiscences d'aurignacien inférieur ; son assertion n'est pourtant pas formelle, car peut-être ne s'agit-il pas d'un seul et même degré de l'industrie paléolithique. En 1926, à Bojnice (distr. de Prievidza), dans la vallée de la Nitra, le prévôt K. A. Medvecky a découvert dans des abris sous roche un atelier préhistorique de chasseurs ; le mammouth et le renne commun notamment y ont été identifiés. Outre de nombreux instruments de formes primitives, en quartz et autres pierres du pays, J. F. Babor, J. Eisner, St-Jansák et P. Def-

fontaines y ont mis à jour des outils de jaspe et de silex, bien façonnés en racloirs ; ils remontent au plus tôt au solutréen ancien, rencontré en Hongrie dans la grotte de Jankovich, près de Bajót, non loin de Budapest (10), et ainsi cette trouvaille est fixée dans le temps (11).

Le Gymnase Réal de Bratislava possède une collection de menus objets mésolithiques, très ressemblants à ceux décrits pour la Hongrie par E. Hillebrand (12) ; ce sont, par exemple, des outils trapézoïdaux, aux côtés non parallèles soigneusement façonnés, un petit racloir arrondi. Leur lieu de provenance, ignoré, doit être dans le pays situé entre la Morava inférieure et les Petites Carpathes, qui offre beaucoup de dunes et d'espaces sablonneux.

A la période néolithique, le peuple de la céramique à bandes occupait avant tout les plaines fertiles de la Slovaquie méridionale. A. Stocky (13) partage la dite céramique en deux groupes : nord-ouest et sud-est. Le premier n'est représenté que par de la céramique à volutes, dont les gisements s'étendent depuis la Morava (Devínska Nová Ves, distr. de Bratislava) jusqu'au Hron (Zelierzovce et ferme voisine « Agota », près de Velky Pesek (14), Bín [distr. de Parkán] et ferme « Cenke » au bord du Danube [comm. de Muzla, distr. de Parkán]). Dans le bassin du Váh les gisements vont de Ceklys, près de Bratislava, jusqu'à Púchov, par Gocnód, près de Trnava, et Borovce, près de Pièstany.

Le groupe sud-est possède, également dans la Slovaquie méridionale, des gisements à céramique de Lengyel. Il en a été identifié dans la grotte Pálfy (15), à Báhon (distr. de Modra) et à Topolcany. A Gocnód on a trouvé aussi un petit pot à deux anses (16), analogue à ceux de Jordansmühl, en Silésie prussienne.

Des exemplaires de céramique de Byk (17) — mélange de céramique à volutes et de céramique de Lengyel — n'ont, jusqu'ici, été trouvés en Slovaquie que dans des grottes, bien que des gisements à ciel ouvert existent en Hongrie, à proximité de la frontière, dans la vallée de la Tisza supérieure, par exemple à Bodrogkeresztúr (18). Les grottes de Porác (distr. de Spisská Nová Ves), d'Oruzín (distr. de Kosice), de Jasov (distr. de Moldava), de Gombasek (comm. de Solovec, distr. de Roznava), de Silice (distr. de Roznava), d'Ardovo et de Kecovo (distr. de Tornala) en renfermaient. Les deux dernières, récemment explorées, sont au voisinage de la grotte d'Aggtelek (19), en Hongrie, où la même céramique a été découverte. Des tracés quadrangulaires d'habitations subsistent en bon état dans la grotte de Kecovo ; ailleurs, l'argile y a été creusée avec un instrument étroit et, sur le chemin qui en part pour aboutir à un ruisseau, les pierres ont été rejetées sur le

côté afin de ne pas gêner la marche. De nombreux signes indistincts sont tracés en noir sur les parois ; dans la grotte d'Ardovo des dessins de même sorte coexistent avec des figures gravées. Une partie de crâne humain, incrusté de chaux a été trouvée dans la colline où s'enfonce la grotte de Kecovo, mais dans une autre excavation (20).

La céramique de Bodrogkeresztúr (21), dans la plaine de la Tisza, constitue la couche la plus récente (énéolithique) de céramique de Lengyel. Il y a de plus en Slovaquie un groupe que nous dénommerons céramique cannelée, avec A. Stocky, ou du type de Baden, avec O.Menghin (23). J. Mádl a exploré à Trencin une fosse d'habitation qui en renfermait. On trouve cette céramique cannelée dans les plaines de la Slovaquie méridionale [notamment : Zohor (distr. de Bratislava), Ceklys, Igram (distr. de Modra), Gocnód (24), Malé Brestovany (distr. de Trnava), abris sous roche de Bojnice, Dorok (distr. de Nové Zámky), Belek (25) (distr. de Vráble), ferme « Cenke », Kémend (distr. de Parkán), Zeliezovce (26), ferme « Argota » (27)], ainsi que dans les vallées étroites de la Slovaquie septentrionale [p. ex. : hauteur dite « Drevenik », près de Spisské Podhradie (distr. de Levoca), Gánovce (distr. de Poprad), Lúcky (distr. de Ruzomberok) (28)].

En Russie Subcarpathique et aux confins de la Slovaquie orientale subsistent beaucoup d'ateliers à outils de pierre dure. J M. Jankovich vient de recueillir à nouveau des nucléi et des objets de silex, d'obsidienne et de quartz à Cinadieyvo, près de Mukacevo.

En 1925, J. Eisner a découvert sur les bords du Hron, à Hronsky Damasd (distr. de Zelierzovce), un gisement de la période initiale de l'âge du bronze. La céramique qui en provient correspond pour le temps à celle attribuée en Bohême au début de l'époque d'Unétice.

Les vestiges de la période ancienne de l'âge du bronze sont, jusqu'à maintenant, cantonnés dans les plaines fertiles : tombes à squelettes accroupis [Brezová (distr. de Myjava), Senkvice (distr. de Modra), Maly Várad (distr. de Nové Zámky)], gisements abondants de tessons de poterie [Veselé, près de Piestany, Maly Várad, Madarovce (distr. de Sahy)], objets métalliques, groupés ou isolés. Des dépôts n'ont encore été mis au jour que dans la région comprise entre la Morava inférieure et les Petites Carpathes [Stupava (arr. de Bratislava), Gajáre (arr. de Malacky) et Uherská Skalica]. Dans la plaine danubienne de la Slovaquie on renconire en outre des champs cinéraires, à urnes du type pannonien septentrional ; les derniers explorés se trouvent sur la rive droite du fleuve [Helemba (distr. de Parkán), ferme « Velká Harcás » (comm. d'Iza, distr. de Stará Dala)].

Les dépôts existant dans le nord de la Slovaquie et en Russie sub-

carpathique témoignent que le commerce des objets de bronze commença de se faire en Pologne à travers les cols des Carpathes à la période moyenne de cet âge ; il en a été découvert depuis peu à Reste (musée de Kosice) et à Liborca (musée de Trancin). Il y a quelques années, une tombe de femme, à squelette couché, sans aucune trace de tumulus, a été mise au jour à Cácor, près de Senica ; les parures, de la période moyenne du bronze, ressemblent aux parures extraites des tumuli les plus anciens de la Bohême du sud et du sud ouest. Entre les monts intérieurs et la ligne de hauteurs qui, de la courbure du Danube, près de Vácz, jusqu'à la crête principale des Carpathes, forment la frontière naturelle de la Slovaquie du sud-est et la séparent des plaines de la Tisza supérieure,il y a des champs cinéraires,à céramique d'un caractère propre,ainsi que des dépôts de bronze de la dite période. De telles sépultures ont été découvertes récemment à Tornala et, dans la Hongrie limitrophe, à Zagyvapálfalva, près de Salgótarján (29).

La Slovaquie et la Russie Subcarpathique possèdent de très nombreux dépôts de bronze, de la dernière période de cet âge et de la période hallstattienne de l'âge du fer ; le commerce en était certainement très actif sur l'autre versant des Carpathes. Une population à champs cinéraires du type lusacien occupait alors les vallées de la Slovaquie septentrionale et centrale. Dix énormes aiguilles à tête arrondie et à col renforcé ont été trouvées à Malá Vieska (distr. de Jurciansky Sväty Martin). F. Loubal a découvert, en 1926, un gisement de la dernière période de l'âge du bronze à Nové Mesto nad Váhom. J Bednarik a trouvé à proximité des fragments de poterie provenant sans doute de sépultures cinéraires du type silésien, c'est-à-dire de la phase ultime de la culture lusacienne, qui rentre déjà dans la période de Hallstatt. J. Mádl a exploré des tombes de ce type à Trencianské Teplice et trouvé dans l'une d'elles une agrafe en forme de lunettes ; d'autres ont été examinées à Marcek, près de Zilina. Non loin, à Rosina, des tessons et un petit couteau de fer ont été retirés de tumulus. De la céramique silésienne a encore été identifiée à Liborca (distr. de Tencín) et à Velicná (distr. de Dolny Kubín). Des gisements silésiens ou, d'une façon plus générale, hallstattiens existaient aussi sur des hauteurs ; des restes en subsistent par exemple sur le « Bralo » près de Turiepole (distr de Modry Kamen), sur la « Krásná Hora », près de Psâre (distr. de Nová Bana), sur le « Svinkovec », près de Trencianské Teplice, où a été exhumée de plus une hachette à douille, en bronze. Quelques éminences sont fortifiées, sans que l'on puisse toutefois préciser si les remparts datent bien de la première période

de l'âge du fer. Nous citerons : d'abord dans les Petites Carpathes, la « Pohanská », près de Plavecké Podhradie (distr. de Malacky). découverte et spécialement étudiée par St Jansák, le « Stary Hrad », près de Podbranc (distr. de Senica), la colline sise au-dessus de Pustá Ves (comm. de Steruse, distr. de Piestany) ; puis Zobor et Zibrica, près de la ville de Nitra ; la colline sise au-dessus de Skacany-Hradiste (distr. de Topolcany), dans la vallée de la Nitra supérieure ; « Sitno », près de Banská Stiavnica. A Bín (distr. de Parkán) un double valum de terre, très puissant, longe le Hron sur une assez grande étendue. Outre le fossé médian, deux larges fossés sont creusés, l'un en avant, l'autre en arrière. Sur la partie gauche de la tranchée ouverte dans le vallum extérieur pour la voie ferrée de Levice, on peut reconnaître des élévations en forme de tumuli, où K. Buchtela a recueilli des tessons, au plus tôt hallstattiens. Les grottes d'Ardovo et de Jasov renfermaient des objets de cette époque ; les vestiges observés dans la seconde prouvent que l'on extrayait le fer du minerai abondant dans la région.

Des sépultures de la période moyenne de La Tène ont été découvertes à Drahnov (distr. de Michalovce), aux confins de la Slovaquie et de la Russie Subcarpathique. Il en a été mis au jour, renfermant soit des urnes cinéraires, soit des squelettes, à Sarlusky-Kajsa (distr. de Nitra), à Hronsky Damasd et à Sakálos (distr. de Zeliezovce). Des gisements de la période postérieure de La Tène se rencontrent dans la plaine danubienne, surtout à Bratislava et aux environs, où se trouvaient des lieux de passage du fleuve, puis dans la partie montagneuse, forestière de la Slovaquie, notamment sur les hauteurs suivantes : « Skakla », près de Trencín, « Skalka », près de Púchor, « Rohacka », près de Liptovsky Sväty Mikulás. L'un d'eux, au voisinage de Mukacevo, en Russie Subcarpathique, a été l'objet des recherches très fructueuses de T. Lehoczky. J. Mádl a découvert un gisement de la fin de l'époque de La Tène dans la plaine à proximité de Trencianské Teplice. Des amas de monnaie du type de Biatec ont été récemment exhumés à Stupava (distr. de Bratislava) et à Trnava (30) ; un trésor de cette nature, particulièrement riche, a été découvert à Bratislava en 1923, dans un gisement de La Tène postérieure (31)

De l'Empire romain, la Slovaquie garde des monuments dus, les uns aux Romains, les autres aux Barbares. J. L. Cervinka a trouvé à Devin, près de Bratislava, des restes d'une habitation romaine et des briques portant la marque de la XIVe légion. A Stupava (distr. de Bratislava), A. Gnirs a identifié, dans des ruines de fortifications romaines, des briques portant l'empreinte des Xe, XIVe et XVe légions ; l'empreinte

de la X[e] a été relevée à Musov, près de Mikulov (en Moravie). Des vestiges d'ouvrages militaires et des briques à la marque « Atiliae Firmae », ainsi qu'à celle des XIV[e] et XV[e] légions, avaient déjà été découverts précédemment à Bratislava. Au lieu dit Leányvár, exploré autrefois par J. Fóth Kurucz non loin de Komárno, en face de l'antique Brigetium quelques briques étaient revêtues des mentions : « Legio I. Adiutrix », « Cohors VII Breucorum » et « Lupicini tribuni » ; on y a aussi recueilli deux fragments portant la marque d'une légion d'un numéro supérieur à dix, probablement la XIV[e]. A proximité de Leányvár, K. Buchtela, J. Eisner et A. Gnirs ont découvert une station romaine étendue, non fortifiée, où sont notamment apparus des morceaux de briques portant l'empreinte de la I[re] légion auxiliaire, un tesson de poterie avec une très courte inscription en cursive, une médaille de bronze à l'effigie de Faustine, épouse de Marc Aurèle (32). J. Dobiáš date de l'année 179 après J.-Ch. (33) l'inscription latine (34) gravée dans le roc à Trencín. Les Barbares ont laissé près du Danube moyen des sépultures et des restes de colonies. Des tombes à urnes, du I[er] siècle après J.-Ch., ont été trouvées à Láb (distr. de Malacky) ; J. Eisner a exploré à Maly Várad une tombe à squelette, de la fin des provinces romaines en ces régions. Des vestiges de colonies ont été exhumés depuis peu à Uherská Skalica, à Cifer, près de Trnava, à Bín (terra sigillata et terra nigra, par exemple), à Trencín (terra sigillata). Les deux stations dénommées « Skalka », au-dessus de Skala-Novejsa et près de Puchov, au voisinage de Trencín, étaient déjà connues antérieurement Des fragments de poterie du temps de l'Empire sont aussi apparus à Jasov, devant la grotte « Fajka ».

L. Jansová décrit (35) un torque d'or mérovingien, et divers autres bijoux du même métal, qui auraient été trouvés aux environs de Bratislava, en un lieu non identifié.

L'Institut archéologique d'Etat, qui poursuit des fouilles méthodiques depuis l'instauration de la République tchécoslovaque, a, en 1926 et 1927, examiné un vaste cimetière avaro-slave à Devínska Nová Ves, non loin de Bratislava ; il renferme des sépultures de hauts personnages, avec chevaux, armes et nombreuses pièces, ordinairement de bronze, dont une courroie ornée, provenant d'un harnais de cheval et une ceinture de guerrier — le tout de style sarmate et avare (36). Les investigations ont également mis au jour des tombes de cavaliers et des tombes plus simples, sans chevaux. A part deux cruches d'origine romaine, la céramique, en général faite à la main, rappelle la « Burgwalkeramick » des auteurs allemands. Un autre cimetière de la même époque existe encore, sur un autre point, à Devínska Nová Ves, mais

il n'y a été découvert jusqu'ici qu'une seule tombe de guerrier enterré avec son cheval. Le cimetière slave à tumuli de Uherská Skalica est plus récent; J. L. Cervinka l'attribue (37) à l'an 800 environ après J.-Ch. Le même archéologue a exploré à Devín un cimetière à squelettes, près desquels se trouvaient des bijoux nettement slaves et des monnaies du XIe siècle. Pour le Musée de Trencín, on examine un cimetière à squelettes dans le lieu dit « Skalka », au-dessus de Skala-Novejsa; la date en est établie par des pièces à l'effigie de rois de Hongrie, Bela III 1173-1196) et André II (1205-1235) par exemple.

De vieilles fortifications d'époque indéterminée ont été étudiées sur la hauteur « Bodovi » près d'Ilanovo (distr. de Liptovsky Svaty Mikulás), par J. Volko, qui a recherché minutieusement de quelles pierres fut constitué le vallum et d'où les matériaux de construction furent transportés sur ce sommet; or il est curieux de constater que la pierre dut être amenée de carrières assez éloignées dans le comitat de Liptov.

BIBLIOGRAPHIE

1. Das Palaeolithikum Ungarns, *Wiener Praehistorische Zeitschrift*, VI, 1919 p. 14-40.
2. Notes de voyage paléolithique en Europe Centrale, I. Les industries paléolithiques en Hongrie, *L'Anthropologie*, XXXIII, 1923, p. 323-346.
3. Obzor prechistoricky (*Revue préhistorique*), V, 1926, p. 6-20 [texte tchèque].
4. Cf. Breuil, *l. c.*, p. 326-328.
5. *L. c.*
6. Uber einen neuen Werkzeugtypus aus dem ungarischen Paläolithikum, *Wien. Praeh. Zeitschr*, V. 1918, p. 14-18.
7. Cf. Breuil, p. 338-340.
8. *L. c.*
9. Revue *Bratislava*, I, 1927, p. 53-68 [texte tchèque et résumé français].
10. E. Hillebrand, *Wien. Praeh. Zeitschr.*, VI, 1919, p. 30; Breuil, *l. c.*, p. 337; E. Hillebrand, Uber neuere Funde aus dem ungarländischen Paläolithikum, *Die Eiszeit*, III, 1926, p. 3-5.
11. Dans les publications sur le paléolithique supérieur, il est souvent parlé d'un solutréen hongrois. Celui-ci doit être étendu à la Slovaquie : il existe en effet des gisements solutréens, soit dans la Slovaquie même (Petites Carpathes, où du protosolutréen a été reconnu dans la grotte Palffy, à Plavecky Sväty Mikulas [arr. de Malacky]; puis, Bojnice), soit à ses confins (monts Byk, monts Pilis).
12. Ungarländische Funde aus dem Mesolithikum, *Wien. Praeh. Zeitschr.*, 1925, XII, p. 81-83.
13. *Pravek zeme Ceské*, I, Praha, 1926, p. 43-45 [texte tchèque].
14. H. Mitscha-Mährheim, Vorgeschichtliches aus dem unteren Grantale, *Wien. Praeh. Zeitschr.*, XI, 1924, p. 105-117.
15. V. note 11.
16. Cf. Stocky, *l. c.*, p. 104, fig. 50, nº 2
17. M. Hoernes-O. Menghin, Urgeschichte der bildenden Kunst in Europa von den Anfängen bis um 500 v. Chr. IIIe éd., 1925, Anhang, p. 781-782; L. Domonkos und L. Franz, Zur Bükker Kultur, *Wien. Praeh. Zeitschr.*, XII, 1925, p. 84-96.

18. L. Domonkos und L. Franz, *l. c.*
19. J. Nyary, Az aggteleki barlang mint oskori temeto, Budapest, 1881.
20. L. Frank, Les variations sur l'os occipital d'un crâne néolithique de la caverne de Hosusor, in Revue *Bratislava*, I, 1927, p. 229-255 [texte tchèque et résumé français].
21. Cf. notamment L. Bella et G. Wilke, Bodrogkeresztur, *Reallexikon der Vorgeschichte* (herausgegeben von Max Ebert), II, Berlin, 1925, p 48-49, pl. 13-14 ; E. Hillebrand, Das kupfer zeitliche Gräberfeld von Puszta-Istvanhaza bei Kemszentmarton (Ungarn), *Wien. Praeh, Zeitschr.*, XIII, 1926, p. 27–37.
22. *L. c.*, p. 104-106.
23. *L. c.*, p. 760-762.
24. A. Stocky, *l. c.*, p. 104, fig. 50, n° 1.
25. Ibidem, n°s 4-6.
26. H. Mitscha-Mährheim, *l. c.*
27. Ibidem.
28. Y. Petrbok, Documents archéologiques pour l'étude de la stratification de l'époque cénozoïque la plus récente, Pamasky archeologické (monuments archéologiques), XXXV, 1926-1927, p. 207-213 [texte tchèque et résumé français]. — Dans mon article : La Slovaquie et la Russie Subcarpathique à l'époque néolithique, Institut International d'Anthropologie, IIe session, Prague, 14-21 septembre 1924 (Paris, 1926), j'ai dénommé « nordique » la céramique cannelée.
29. J. Hillebrand, Das bronzezeitliche Urnenfeld von Zagyvapalfalva bei Salgotarjan, *Archaeologiai ertesito*, XL, 1923–1926, p. 60-69 (texte hongrois), p. 289-291 (texte allemand).
30. R. Machek, Trouvaille de monnaies barbares près de Trnava, *Numismaticky casopis ceskoslovensky* [Revue numismatique tchécoslovaque], II, 1926, p. 125 (texte tchèque).
31. J. Eisner, Monnaies du groupe de Biatec trouvées à Bratislava, Slovaquie, en 1923, *ibidem*, I, 1925, p. 87-120, 170-171, pl. VIII-XI (texte tchèque et résumé français).
32. J. Eisner, Dénombrement des endroits de trouvailles des monnaies romaines en Slovaquie et en Subcarpathie, *ibidem*, II, 1926, p. 21-34 (texte tchèque).
33. *Cesky casopis hytoricky*, XXVII, 1921, p. 143-156 (texte tchèque).
34. Corpus inscriptionum latinarum, III, Suppl. 2, n° 13439.
35. Nouvelles acquisitions mérovingiennes du Musée National, *Pamatky archéologické* (Monuments archéologiques), XXXIV, 1924-1925, p. 468-470, pl. LXIX (texte tchèque et résumé français).
36. D'après la terminologie de l'archéologue hongrois J. Hampl, Alterthümer des frühen Mittelalters in Ungarn, Braunschweig, 1905.
37. J. L. Cervinka et J. Matiegka, Les crânes et squelettes des tumuli de l'époque du Royaume de la Grande Moravie près de Uh. Skalice, *Anthropologie*, III, 1925, p. 97-108 (texte tchèque et résumé français).
38. La géographie préhistorique de Moravie et Slovaquie, *La Géographie*, juillet 1927, p. 52.



LES GÉNIES DES EAUX ET LE FOLKLORE DE BROEK IN WATERLAND [1]

(HOLLANDE)

Par M. C. BAKKER

Membre de l'Institut international d'anthropologie.

On a commencé en Hollande bien plus tard que dans les autres pays à réunir des données folkloristes. Trop tard même, car, aujourd'hui que les temps sont passés où l'on essayait d'abréger les longues soirées d'hiver en racontant des histoires transmises d'une génération à l'autre, c'est un heureux hasard de rencontrer encore quelqu'un se rappellant quelque chose ; et l'on doit s'estimer heureux si, dans ce qui reste de ces contes, on trouve encore quelques vestiges de leur caractère primitif. C'est du moins l'expérience que j'ai faite, et, par conséquent, je ne puis rapporter ici que des fragments des contes d'autrefois, fragments démontrant que la croyance aux génies des eaux a existé chez nous comme ailleurs. Sans que j'insiste davantage sur ce sujet on remarquera qu'ils présentent bien des points communs avec les légendes des Grecs, des Romains et des anciens peuples germaniques et celtiques, etc.

Sans l'eau, il est impossible de vivre ; mais il est également vrai que l'eau peut causer la mort. C'était déjà une des théories démontrées par Aristote, et c'était là l'idée fondamentale d'où, bien des siècles avant lui, est né le culte de l'eau qui a également donné naissance aux récits mythologiques des peuples de l'antiquité. On en trouve encore quelques traces ici même. C'est ainsi qu'à Broek on dit que les enfants poussent dans les roseaux qui croissent dans des prairies très écartées ou sur un îlot marécageux des environs de Holysloot, hameau situé à une heure d'ici. La mère y va dans un petit bateau et on dit qu'elle

1. Mémoire présenté à la section de folk-lore de l'I. I. A., session d'Amsterdam, 1927.

ramène des bébés avec ses rames, ce qu'on appelle « poppetjes roeien ».

Dans la région de la Zaan (Hollande septentrionale), on raconte aux enfants que leur mère est allée les chercher au moulin de Zaandyk, qu'elle y a pénétré sous l'eau dans un petit bateau en fer, que les enfants y poussent à un arbre et crient : « Pluk myn, Pluk myn, Ik zal altyd zoet zyn » (« Cueille-moi, cueille-moi, je serai toujours sage »). En les cueillant, la mère se heurte à un clou, ce qui fait qu'elle tombe malade.

A Zuyderwoude (commune de Broek), un vieillard aperçut, peu de temps avant sa mort, une forme blanche qui venait vers lui sur le Kerkee, étang situé tout près du hameau, et y vit la preuve que ses jours étaient comptés.

Ici comme ailleurs, on attribuait l'éclosion des maladies à des démons, et d'après les mesures thérapeutiques prises, on peut conclure que quelques-uns d'entre eux étaient des génies des eaux. Au malade qui a la fièvre on conseille de faire une petite promenade sur l'eau. Il paraît que bien des gens s'y débarassent de la fièvre. Cela signifiait probablement à l'origine que le mauvais génie retournait à son élément. Lammert (*Volksmedizin u. Aberglaube* u. s. w. pag. 264) raconte — et ceci semble en contradiction avec ce que je viens de dire — que en Bavière, un malade convalescent de la fièvre évite d'aller sur l'eau par crainte de rechute ; mais on sent bien que le démon de la maladie peut aussi bien sortir de l'eau pour rendre quelqu'un malade, qu'y retourner, guérissant ainsi le patient.

On rencontre assez souvent dans l'antiquité de semblables contradictions apparentes : on craignait les démons habitant les eaux courantes et autres, et en même temps on buvait l'eau courante pour éloigner ces démons ! Nous en avons ici également des exemples : on lave les verrues dans l'eau au moment où, pour un enterrement, on commence à sonner le glas funèbre qui met en fuite les esprits du mal.

On guérit le hoquet au moyen d'une formule d'exorcisme disant que le patient et le hoquet vont ensemble sur l'eau ; le patient revient ensuite tout seul, et le hoquet ne revient pas.

Quand un enfant a des convulsions, on tient le petit malade tout nu sur un baquet d'eau de pluie. L'enfant doit être nu pour empêcher que, quand le démon a quitté le corps, il se réfugie dans les vêtements.

Les fous, les personnes mordues par un chien enragé et le chien enragé lui-même, étaient autrefois jetés dans l'eau pour guérir.

Mais d'autres génies encore ont dû autrefois habiter cette région; les récits suivants que j'ai notés ici en font foi.

Sur le pont de Adam (Adammerbrug), situé à une demi-heure de Broek, et autrefois connu comme un lieu hanté, un paysan qui se promenait un soir avec son taureau vit une femme nue assise. Il comprit que ce n'était pas un être humain, car le taureau ne voulut plus avancer et se mit à trembler de tout son corps. Tout à coup, la femme sauta dans l'eau, et alors l'animal traversa docilement le pont.

Un autre paysan, étant dans sa petite barque, vit aussi un soir une femme nue assise. Il n'osait pas passer sous le pont, mais comme il était pressé, il décida tout de même de s'y risquer en donnant un grand coup d'aviron. Il venait de passer quand la femme sauta du pont, et tomba dans l'eau en criant : « Tu as de la chance ! »

Un paysan de Uitdam, hameau qui dépend de cette commune, avait conduit des veaux à un village voisin, situé également sur le Zuiderzee. Il revenait, quand soudain une femme nue sauta de l'herbe de la digue derrière lui sur son chariot Quand il se retourna, elle sauta dans le golfe.

Un autre paysan, au même endroit, vit une semblable apparition en faisant les foins. Au moment où il plantait sa fourche dans une petite meule de foin, une femme nue en sortit brusquement, grimpa sur la digue et sauta ensuite dans le golfe. Ces deux dernières apparitions pourraient aussi avoir été des génies des herbes ou des blés, mais en tout cas, elles étaient bien à leur aise dans l'eau

Avant de continuer, une remarque : seuls quelques génies des eaux portent ici des noms. A l'apparition de la religion chrétienne, les dieux et les démons païens ont dû céder, non seulement leur puissance, mais aussi leur nom au diable. C'est ainsi qu'aujourd'hui le diable est appelé « Nikker » tandis que, à l'origine, un « Nikker » était un génie noir des eaux. Les faits surnaturels autrefois attribués à des génies sont maintenant considérés comme l'œuvre du diable.

P. Saintyves (*Essais de folklore biblique*. Paris 1923, p. 307) dit: « Les animaux qui passent pour les génies des rivières et des fleuves, ou pour les rois des mers, se meuvent dans les eaux ou courent tout naturellement à leur surface ; il en va de même pour les personnifications anthropomorphiques ou fantastiques de l'élément liquide. Les néréides et les nymphes dansent volontiers sur les flots ainsi que des brouillards légers et des fantômes vaporeux. Même faculté chez les fées celtiques ». Et il continue, p. 310 : « Les noyés deviennent de tristes génies des eaux. Rien d'étonnant si leurs fantômes lamentables se promènent parfois sur les flots. »

Eh bien ! à Broek, on entend le soir, près du pont d'Adam (Adammerbrug) déjà nommé, les roseaux se plaindre et soupirer parce que,

dit-on, une jeune fille s'y est autrefois noyée. J'ai aussi retrouvé ici des récits de promenades sur les flots. Le premier est raconté dans *Volkskunde*, où il porte le n° 51, par M. le Dr G.-J. Boekenoogen et est intitulé : « La morte reconnaissante ». Un matelot paye les dettes d'une vieille femme décédée que l'on ne voulait pas enterrer avant que ses dettes ne fussent payées. Le soir elle vient le remercier, mais il repousse brutalement ses remerciements. Bien des années plus tard, après de nombreuses aventures, notre matelot aborde dans une île déserte, et se trouve dans de grandes difficultés. Au moment le plus terrible, la vieille femme lui apparaît soudain, accompagnée de la fille du matelot qu'il avait dû abandonner, et elle le sauve. L'histoire ne dit pas de quelle manière la petite vieille a pu faire cette excursion étrange sur les flots, mais cela a dû être une promenade surnaturelle, étant donné le temps très court employé à la faire.

On m'a fait aussi des récits concernant des « kollen ». Ce sont des génies qui se promènent quelquefois sur les flots, tantôt prenant forme humaine et tantôt se transformant en animaux ; ce sont des êtres des deux sexes qui reçoivent leur puissance du diable et sont ailleurs nommés « heksen » (sorciers, sorcières). Tout d'abord j'ai relevé qu'ils vont sur la mer dans un « botermoud », espèce de jatte dans laquelle on prépare le beurre dès qu'il est sorti de la baratte, et qu'ils rament avec des cuillers-à-pot. A Uitdam j'ai noté sur elles un très joli conte (V. Boekenoogen, *l. c.*, n° 126 A).

Dans le *Nederlandsch Tydschrift voor Geneeskunde* (1903, I, 690 et 691) j'ai raconté l'histoire d'une ondine qui a fait, en une nuit, le voyage aux Indes orientales, aller et retour, dans un petit bateau à voile, et deux histoires de sorcières ou d'ondines qui marchaient sur les flots pour porter des vivres à leurs amoureux qui travaillaient dans un pays situé de l'autre côté de l'eau (Boekenoogen, 124 c).

Dans *De Gids* (1922, IV et V) j'ai parlé d'un matelot qui, d'abord versait à ses camarades de l'eau-de-vie, du genièvre ou des liqueurs en tournant simplement un robinet dans le mât, et ensuite s'éloignait du vaisseau en marchant sur la mer (Boekenoogen, n° 120). Ce récit forme une transition et conduit à d'autres récits où l'on accorde à des puissances surnaturelles le pouvoir de transformer l'eau en vin. A Zuiderwoude, un petit village de cette commune, pendant la nuit de Noël, l'eau se transforme en vin. Quelqu'un voulut faire une enquête pour savoir si c'était vrai : son bateau chavira et on ne l'a jamais plus revu. Pendant que le bateau chavirait, on entendit une voix qui disait :

« Het water is wyn,
Maar de man is myn. »

ce qui signifie, littéralement traduit :

« L'eau est du vin,
Mais l'homme est mien. »

Ces mots, rendus en français, sont ceux dont Saintyves parle (p. 219).

« Toute l'eau se tourne en vin,
Et tu es proche de ta fin. »

Ici, comme ailleurs, on fait mention de victimes humaines qui sont quelquefois demandées par l'eau. On m'a fait quatre récits différents où il est question de voix entendues près de l'île de Marken et près de Zunderdorp (tout près de Broek). Elles criaient :

« Hier is de tyd, waar is de man ? »
(« Voici l'heure, où est l'homme ? »)

Deux récits parlent d'un matelot ou d'un pasteur protestant qui y allaient en bateau, un autre d'un pasteur protestant qui y allait sur la glace : tous trois se noyèrent. A Zunderdorp un coche qui arrivait, et dans lequel se trouvaient plusieurs personnes, fut renversé et les gens furent noyés (Boekenoogen, n° 129 et C. Bakker, *De Gids*, p. 90). Selma Lagerlöf a traité le même sujet dans le conte intitulé : « Het water uit het Kerkmeer », littéralement traduit : « L'eau de l'étang de l'église ».

La tradition veut qu'autrefois, sur l'étang de Purmer, près de Edam, une sirène ait été prise et mariée au pêcheur qui l'avait attrapée (C. Bakker, *De Gids*, p. 91). Van den Bergh, *Proeve van een kritisch woordenboek der Nederlandsche Mythologie*, p. 154) raconte que, aux Iles Faroe, on croit que, toutes les neuf nuits, le phoque sort de sa peau, et, prenant la figure d'une femme, va danser et s'amuser. Comme, un jour, on lui avait caché sa peau, elle ne put plus se sauver ; elle s'est mariée et a eu des enfants. Mais, lorsque, après quelques années, elle retrouva sa peau, elle dut y rentrer et disparut dans la mer.

Le dernier génie des eaux dont je veux parler est celui qui attire les petits enfants au bord de l'eau en leur montrant toutes sortes de merveilles comme de petites lumières, des étoiles, et qui les emmène avec lui sous l'eau. Ce démon est appelé sur le Zaan Bullebak, et à Broek on le nomme Krolleman ou Okkerman. Au sujet de ces noms, Van den Bergh (p. 19) estime très vraisemblable que le nom de « Bullebak » a

quelque rapport avec « bulderen »,allemand « poltern », d'où bolder-geesten (appelé par Kilianus « lemures nocturni nigri »), et il dit encore que le dieu du tonnerre s'appelle « Blixbuller » chez les Dit-marses (N. W. Holstein).

Sur le nom de « Krolleman », le Dr Boekenoogen, philologue et folk-loriste à Leyde, déjà plusieurs fois cité ici, écrit que « krol » a plu-sieurs significations mais que dans ce composé, c'est à « gekruld » ou à « gekroesd » (frisé, crépu) qu'il faut probablement penser (il s'agit donc de monstres marins crépus) ou bien encore à « krol », dans le sens de « kroes », verstoord, boos : fâché, irrité, latin : arrogans, fas-tuosus ; mais ceci paraît être surtout la signification du mot en Zélande et en Flandre, et ne peut donc pas être accepté comme explication du mot employé dans la Hollande septentrionale.

Dans le Beemster (Hollande septentrionale) le Krolleman est d'ail-leurs nommé « Krolleboes ». Ceci est important : le « Boeman », qui correspond au « Croquemitaine » français, s'appelle ailleurs « Boes-man » et « Boezeman », ce qui, au point de vue linguistique, présente une certaine ressemblance avec les mots correspondants des dialectes des provinces de Frise, de Groningue et de Drenthe, et en dehors de notre pays, avec le danois « Busemand » et le suédois « Buse ». Il est probable que ce nom a quelque rapport avec « boezen » : faire du bruit.

Comme je lui avais demandé si le nom « Okkerman » pouvait être de la même famille que le suédois « orken » (phoque), il écrivit ce qui suit : « En ce qui concerne « Okkerman », je ne sais pas si ce nom est ancien, ou s'il est une corruption d'une forme plus ancienne et plus juste. Il est possible que de « Orkeman » on ait fait « Okkerman », mais on n'en a aucune preuve, et « Okkerman » peut par conséquent aussi bien avoir une toute autre origine. Mais « ork », sans autre élé-ment de composition, ne peut naturellement pas devenir « okker ». A propos de « ork », j'ai écrit dans *het Woordenboek der Nederl. Taal*, XI, 1498, que ce mot est identique au latin « orca » (espèce de baleine) et qu'on doit y rattacher aussi les termes de l'ancien norvé-gien « orkn », « örkn », (espèce de phoque), vieux français « orque », anglais « orc », « ork », etc., etc...

Chez nous le mot « ork » se rencontre en premier lieu comme appel-lation d'un monstre marin (voir Kilianus : « Orck, Orca : bellua marina crudelis, dentibus truculenta, balenae infesta ») tandis que les zoologues d'aujourd'hui qui désignent ainsi, sous la forme « orka », la Phocaena Orca, c'est-à-dire l'espadon. En second lieu on rencontre le mot « ork » et ses variantes « nork » et « urk », dans le sens de « personne opi-

niâtre, entêtée, intraitable », signification probablement dérivée de l'ancienne signification de « monstre qui dévore ». Aussi l'ogre français qui correspond à l'italien « orco », du latin « orcus », est un monstre qui se nourrit de chair humaine, mais « ogre » ne peut pas être identique au mot hollandais « okker ».

Le monstre marin « orca » et le phoque loup-garou des Iles Faröe ne prouvent rien pour l'emploi supposé du mot « ork » comme appellation de notre « bullebak » hollandais. Et, tant que nous n'aurons pas la certitude que des esprits aquatiques ont porté chez nous le nom de « ork », il n'y a donc aucune raison réelle de supposer que le nom « okkerman » est de la même famille que « urk » (petit nain) et « (n) ork » (brute en colère). Il est impossible de tirer cette conclusion du seul nom « okkerman », bien qu'on puisse penser que « ork » ait été employé dans une signification analogue.

L'étymologie du mot « okkerman » reste donc douteuse. Néanmoins nous pourrons probablement conclure que, non seulement « okkerman », mais aussi « okker » a été connu en Waterland, puisqu'un petit lac près du village Watergang porte le nom de « Okkerpoel » ou « Okkerspoeltje » (déjà au XVIIIe siècle). Ce nom topographique est à comparer avec celui de « Ikkerkuil » (nom d'un étang situé près de Krommenie), qui nous prouve que « ikker » a été connu comme nom d'un génie des eaux en Zaanland.



LA VEILLÉE DU MOUCHON DANS LE HAUT-JURA AU XVIIIe SIÈCLE

Une notable partie du Haut-Jura faisait partie de la Terre de Saint-Claude, et cela jusqu'à la fin du XVIIIe siècle.

La Terre de Saint-Claude appartenait à l'Abbaye de ce nom. Les moines et leurs abbés, puis les chanoines qui leur succédèrent après la sécularisation du monastère, et enfin les évêques de Saint-Claude quand l'abbaye fut supprimée et que fut érigé le siège épiscopal de Saint-Claude, jouissaient de tous les droits féodaux, et parmi eux de celui de main-morte.

En 1742, lorsque fut nommé le premier évêque, M. Méallet de Fargues, un des chanoines dressa un *Mémoire* pour lui faire connaître les avantages dont il allait jouir dans sa nouvelle situation et auxquels lui donnait droit son titre :

Le droit de main-morte et d'échute, dit-il, est beau et lucratif : il consiste en ce que les personnes qui sont mainmortables de corps et de biens, comme le sont tous les paysans, venant à mourir sans enfants ou sans parents en ligne directe qui ayant conservé la communion (*lisez : communauté*) *native ; tous leurs meubles et leurs immeubles appartiennent au seigneur...*

L'auteur de cet exposé expliquait ensuite la manière dont les lois existantes empêchaient le mainmortable de faire passer ses biens à d'autres, soit par vente, soit par emprunt hypothécaire. Il ajoutait textuellement pour conclure : *En sorte que celui qui a des biens de mainmorte n'est qu'un usufruitier.*

Le cas des habitants de la Terre de Saint-Claude n'a jusqu'ici rien de particulier, mais il est peut-être intéressant de signaler le moyen que quelques-uns d'entre eux employèrent, dit-on, pour éluder les conséquences de leur condition.

Et il ne leur est peut-être pas absolument particulier ; on a signalé son analogue ailleurs, en particulier dans l'ouvrage intitulé, *Les nuits d'épreuve des villageoises alsaciennes...*

Dans la Terre de Saint-Claude, les choses se seraient passées ainsi :

La veillée du Mouchon, pratiquée dans plusieurs familles du Mont-

Jura, est une suite de ces droits abominables (la mainmorte). Les pères de famille, pour ne pas courir le risque de laisser leurs biens aux moines, avant de marier leurs enfants, s'assurent d'un héritier. Une famille a-t-elle un garçon en âge d'être marié ? Elle cherche une fille nubile On met ensemble les deux amants, après avoir pourvu à leur nourriture. Les pères et mères fichent dans la cheminée une branche de sapin après l'avoir allumée. On appelle cela planter le mouchon. Les deux amants, restés seuls, travaillent à faire un enfant, et ils ont le droit de s'amuser à ce jeu jusqu'à ce que le bois résineux qu'on a fiché dans la cheminée soit consumé et cesse de fumer. Si la fille devient grosse, les parents assurés d'un héritier marient les deux amants. Ces essais ne réussissent pas toujours et il arrive qu'un garçon, avant son mariage, répète cette épreuve avec différentes filles du canton, tant on craint de laisser son héritage à des hommes inutiles. L'usage de planter le mouchon est opposé aux usages de l'Eglise ; mais les bonnes gens chez qui on le plante aiment encore mieux blesser les lois canoniques que d'offenser le sens commun.

Cette citation est tirée d'un ouvrage intitulé *La vie de Voltaire*, par M... Il a été imprimé en 1786 à Genève. L'auteur anonyme est Théoph. Imarigeon Duvernet, qui avait été prêtre, mais avait quitté l'Église. Il l'écrivit dans le temps qu'il faisait un séjour à la Bastille où ses opinions l'avaient fait enfermer. Quel degré de créance doit-on accorder à cet auteur ? C'est une question qui a son importance.

D'une façon générale et sur les autres points de son récit il paraît exact. D'autre part, il avait été en relations personnelles avec Voltaire qui habitait Ferney, tout proche de Saint-Claude. Par lui, peut-être, il avait connu l'avocat Christin, qui était de Saint-Claude même.

L'un et l'autre ont pu le renseigner.

Lorsqu'il a fait paraître son livre, en 1786, c'était la pleine période de la lutte des mainmortables contre l'évêque pour obtenir leur liberté. Cette *Vie de Voltaire* eut trois éditions successives en trois ans, toutes trois imprimées à Genève. Si le trait de mœurs rapporté avait été imaginé, les exemplaires de l'ouvrage ayant assurément pénétré en certain nombre dans la région, il n'aurait pas manqué de soulever des contradictions des deux côtés : chez les paysans qui n'auraient pas voulu rester sous le coup d'une accusation d'immoralité, et à l'évêché intéressé à relever un mensonge de cette importance.

Cependant, on ne voit pas qu'aucune protestation se soit produite. Bien plus, un historien local d'ordinaire renseigné, Désiré Monnier, rapporte la chose comme un fait assuré dans l'*Annuaire du Jura pour l'année 1851* (page 200) ; il se contente d'ajouter : « *On ne pense pas*

sans éprouver un sentiment de honte à la démoralisation qu'un pareil usage propageait dans la contrée. »

Enfin, l'expression *planter le mouchon* a un certain air d'authenticité, *Mouchon* est en effet un terme local du patois du Haut-Jura par lequel on désigne un bout de chandelle, de cierge, ou un morceau de bois résineux dont on se sert à l'occasion pour l'éclairage.

Quoi qu'il en soit, et sans vouloir prendre parti, il a paru intéressant de signaler cette coutume locale aux chercheurs dont l'un d'eux, plus heureux, trouvera sans doute de quoi l'affirmer ou la détruire.

R. D.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'I. I. A.

Séance du 12 mars 1928.

Présidence de M. Louis Marin.

M. le Dr Weisgerber, trésorier, a donné lecture du COMPTE FINANCIER pour l'année 1927 :

RECETTES

Rachats de cotisations	1.000	
Recouvrement de cotisations	19.787	
Coupons de valeurs en portefeuille	1.271	
Intérêt de fonds en banque	157 29	
Intérêts de Bons de la Défense	500	
Subvention du ministre des Affaires étrangères	6.000	
Subvention pour la session d'Amsterdam	3.000	
Vente des volumes *Prague* et *Limeuil*	466	
Versement de la Caisse des recherches	1.000	
Abonnements et vente d'années, *Revue*	3.174 45	
Recouvrement de tirés à part	630	
Participation de l'Ecole à la *Revue*	1.811 80	
Pemboursement de frais « Prix hollandais »	300	
Recette non classée, avance du trésorier	300	
Total des recettes		39.397 54

DÉPENSES

Personnel	6.135
Frais de poste	801 65
Frais de bureau	1.475 05
Droit de garde de titres	44 75

Renouvellement de titres		5	
Chéquiers et carnets de reçus		16 40	
Récépissés de dépôt		7 70	
Frais des conférences		625 25	
Assurance des accidents du travail		50	
Téléphone (pour moitié)		526	
Dépenses pour la session d'Amsterdam		2.702 50	
Revue anthropologique:			
Impression	15.730		
Clichés	472 45		
Frais de poste	479 60		
Expédition des fascicules	2.093		
		18.775 05	
Frais du « Prix hollandais », poste et colis		300	
Capitalisation des rachats de cotisation		1.000	
Provision pour la publication *Amsterdam*		3 000	
Capitalisation des fonds versés par la Société d'eugén.		3.548 35	
Total des dépenses			39.012 70
Excédent des recettes sur les dépenses			384 84

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1927

Actif

En caisse	35 60	
Crédit Lyonnais	19.649 68	
Comptes Chèques postaux	570.30	
Bons de la défense nationale	10.000	
Créance sur l'Ecole d'Anthropologie pour la *Revue*	3.361 80	
Valeurs en portefeuille	26.201 60	
Total		59.818 98

Passif

Capital fondateur	6.000	
Capital rachat de cotisations	4.000	
Réserve statutaire	1.653.45	
Réserve capitalisée	14.548 15	
Réserve disponible	17.804 35	
Mémoires à payer	6.102	
Provision pour le volume d'*Amsterdam*	5.000	
Recette non classée	300	
Société d'eugénique	4.411 03	
Total		59.818 98

PRIX HOLLANDAIS

Le solde de ce compte au 1er janvier était de	7.812 53
Les arrérages de rentes sont de	3.554 95
Les intérêts en banque, sous déduction des impôts	297 74
Total	11.665 22

L'attribution des prix en 1927	7.500	
et le remboursement à l'I. A. de	300	
pour frais donnent ensemble une somme de		7.800
qui ramène le disponible à		3.865 22
Avec les ressources des exercices suivants, le prix pourra être, en 1930, de la somme de		10.000

Le Conseil s'est ensuite occupé des Commissions internationales votées par l'Assemblée générale d'Amsterdam. Pour la composition de ces trois commissions (groupe sanguins, psychologie des races et caractères descriptifs des races), chaque Office national sera appelé à désigner un délégué.

Le Président,
Louis Marin.



L'Office central avait donné à M. le Dr da Silva Correia mission d'étudier les populations de l'Inde portugaise. — Un arrêté officiel (n° 813) du Gouvernement de cette colonie, en date du 22 novembre 1926, a, « sur la proposition du Chef de Service de Santé, chargé M. le médecin major Alberto Carlos Germano da Silva Correia, professeur à l'Ecole de Médecine de Nova Goa, de procéder aux recherches sur les principaux groupes ethniques qui constituent la population de cette colonie ».

L'arrêté ajoute que « le dit médecin-major a déjà rempli, pendant sa direction du Cabinet d'anthropologie d'Angola, les mêmes recherches, qui ont reçu l'approbation du Congrès de médecine tropicale tenu à Loanda, ainsi que les éloges du Ministère des Colonies ».

LIVRES ET REVUES

E. Baur, Eug. Fischer et Fr. Lenz. — *Menschliche Erblichkeitslehre und Rassenhygiene.* — 3e édit., revue et augmentée ; 1 vol. in-8 de 601 pages, avec index des matières et des noms d'auteurs, 172 fig. dans le texte et 9 planches de portraits de races. — Munich ; J.-F. Lehmann, éditeur. Prix broché, 16 marks ; relié, 18 marks.

Le livre sur lequel nous croyons devoir appeler ici toute l'attention des anthropologistes français, parce qu'il répond pour eux à un besoin urgent, est le premier volume d'un remarquable *Traité d'Hérédité humaine et d'Hygiène raciale*, qui a pour auteurs trois hommes de science justement réputés : le Dr Erwin Baur, directeur de l Institut de Dahlem pour les recherches sur l'hérédité ; le Professeur Eugène Fischer, de l'Université de Fribourg en Brisgau, bien connu, notamment par son étude des « Bastards » hottentots-hollandais de l'Afrique du sud ; et le Dr Fritz Lenz, titulaire de la chaire d'hygiène des races à l'Université de Munich.

La maison J.-F. Lehmann nous donne aujourd'hui la troisième édition de ce très utile ouvrage, édition considérablement augmentée et mise au courant des travaux les plus récents.

Il nous a semblé que, mieux qu'une analyse, — presque impossible à présenter, vu l'extraordinaire abondance et la variété des questions traitées dans les cinq sections de ce seul premier volume —, une simple table des matières ferait saisir facilement, d'un coup d'œil, l'intérêt et le genre de profit qu'une œuvre comme celle-ci peut et doit avoir, pour qui veut se rendre compte de la nouvelle orientation prise en ces dernières années, tout particulièrement depuis la guerre, par l'Anthropologie (1). La Génétique et l'Eugénique humaines, qui lui ont ouvert des sources ignorées, des sources fécondes, en sont devenues les bases désormais indispensables ; et l'on verra, par le sommaire suivant, en même temps que l'étendue actuelle de leur champ d'investigation, leur capitale importance.

Section I (Baur) : Plan d'une étude générale de la Variation et de l'Hérédité.

1. Notions et lois fondamentales. — 2 Les phénomènes de varia-

1. Nous rappellerons que dès la première réunion à Paris, en septembre 1920, de l'Institut International d'Anthropologie, nous avions montré, M. le Professeur Pittard et moi, l'impérieuse nécessité de ce changement d'horizon. Voir *Revue anthropologique*, 1920, pp. 213, 245.

tion : Paravariation, Mixovariation, Idiovariations (Mutations). — 3. Leur influence sur la constitution d'un peuple et l'action des processus sélectifs. — 4. L'action de la consanguinité.

A mentionner, entre autres : Influence du milieu (alimentation, éducation, etc.). Les résultats de l'éducation sont-ils héréditaires ? Comment naissent les caractères héréditaires nouveaux.

Section II (Fischer) : Les Diversités raciales chez l'homme.

1. Les particularités variables de l'organisme humain (Anthropol. spéciale et Anthropobiologie). — 2. Formation des races et Biologie raciale. — 3. Description des races (Anthropographie) ; les différentes races du globe.

A noter : Qu'est-ce qu'une race ? — Descendance de l'homme et origine des races humaines. — Les types morphologiques (type élancé, t. trapu, t. athlétique). — Les groupes sanguins. — Conséquences du mélange des races.

Section III (Lenz) : Les Caractères pathologiques héréditaires.

1. Maladie, santé, normalité. — 2. Importance de l'hérédité pour l'étude des diverses maladies organiques. — 3. Néoformation des caractères pathologiques héréditaires (changements héréditaires, origine et fréquence des mutations).

A noter : Nature et mode de l'hérédité pathologique ; en quoi elle diffère de celle des caractères normaux. — Les unions consanguines, leurs dangers. — Question de la gémellité.

Section IV (Lenz) : Les Méthodes de recherches relative à l'hérédité humaine.

Calcul des régressions et corrélations.

Section V (Lenz) : L'Hérédité des facultés intellectuelles.

1. Hérédité de diverses facultés. — 2. Les différences ordinaires de capacité. — 3. Capacités et Psychopathies. — 4. Différences d'âme des grandes races.

A mentionner, notamment : Familles hautement douées. Le génie est-il nécessairement une maladie ? est-il transmissible par la reproduction ?

Naturel et facultés psychiques des Nègres, des Mongols, des Méditerranéens, des Orientaux. — La race nordique est-elle la plus noble ? — Germains et Juifs. — Race et Criminalité. — Les métis sont-ils de valeur moindre ? — La culture peut elle servir d'échelle de valeur des races ? — Rapports des caractères raciaux et constitutionnels avec les signes de dégénérescence ou de capacité.

Comme l'a très justement remarqué un journal allemand, force est de reconnaître, en lisant ce livre, quel énorme gaspillage de valeurs héréditaires, quelle totale absence de sélection résultent, pour nos sociétés modernes, de leur mode de constitution politique et des lois, dites démocratiques, qui les régissent. A ce point de vue aussi, l'ouvrage de Baur-Fischer-Lenz sera donc d'un enseignement éminemment profitable En le recommandant, nous nous abstenons des critiques qu'appelleraient certaines vues tendancieuses de sa dernière section ; mais nous ne pouvons pas toutefois ne pas regretter que les travaux français y soient l'objet d'une omission presque complète, allant jusqu'à ne pas mentionner en hybridologie les noms d'initia-

teurs tels que Charles Naudin et Paul Broca, et à passer sous silence les belles leçons de Quatrefages.

G. Hervé.

L'Institut anatomique de l'Université de Christiana, aujourd'hui Oslo, a publié des études morphologiques d'une certaine importance. Citons d'abord les recherches faites par Mme Alette Schreiner sur *la morphologie de la femme norvégienne*. Le travail, publié en 1924, donne en nombreux tableaux et graphiques le résultat de 28 mensurations et de 4 notations, faites sur plus de 200 jeunes femmes origiginaires de Norvège et comparées aux résultats obtenus par M. Bryn sur un grand nombre de recrues militaires.

Sans paraître cependant apporter des conclusions bien caractéristiques, ce travail présente une certaine importance en s'ajoutant à ceux du même genre faits dans d'autres régions d'Europe, mais pas toujours suivant les mêmes méthodes.

Dans un second mémoire, publié en 1927, également en langue allemande M. K. Wagner résume ses recherches sur des ossements recueillis tout récemment à Oslo et remontant au moyen âge. 3.534 os longs ont été ainsi mesurés avec grand détail. Les plus anciens dateraient du XIIe siècle, les plus récents dateraient du XVIIe.

L'auteur a naturellement comparé les ossements droits aux gauches, les masculins aux féminins, il a calculé la taille d'après les dimensions des différents os, sans trouver ni nains ni géants. La taille, calculée ainsi, est très sensiblement égale à celle constatée par Lehmann-Nitsche, Ried, sur des squelettes anciens. En comparant la taille des femmes norvégiennes mesurées par Mme Schreiner à celle calculée par Wagner l'auteur croit pouvoir dire que la femme moderne en Norvège a 58 millimètres de plus, et en comparant les chiffres de Wagner et ceux de Bryn, les hommes modernes norvégiens auraient gagné 54 millimètres.

Nous ne pouvons résumer ici toutes les autres constatations faites par M. Wagner, la *Revue* n'y suffirait pas. Les documents recueillis ont une réelle importance, surtout si on les rapproche de ceux recueillis dans le reste de l'Europe.

H. W.

Sommer (Robert). — *Familienforschung, Vererbungs und Rassen lehre* (*Recherches généalogiques dans l'étude de l'hérédité et des races*). Leipzig, J. A. Barth, 1927, in-8°, 519 pages, illustr.

C'est la 3e édition d'un ouvrage dont la première date de 1907 ; elle contient un développement nouveau, particulièrement intéressant pour l'ethnologie. M. S. étend en effet l'application de sa méthode généalogique, non seulement à l'étude de l'hérédité et de l'eugénique, mais aussi à celles des races. J'examinerai surtout ce côté de la question qui forme l'objet de la deuxième partie de l'ouvrage. Je signale seulement dans la première partie les idées de l'auteur sur l'importance de ce qu'il appelle l'*épimixis*, c'est-à-dire l'infusion d'un sang nouveau dans une famille où des croisements internes ont fixé certains carac-

tères utiles, mais avec danger de dégénération. Il étudie à ce propos, en grand détail, deux familles, dont la sienne.

Dans la deuxième partie, M. S. expose qu'on peut étudier les caractères d'une race par deux méthodes : 1° en établissant la statistique de ces caractères dans le groupe considéré ; 2° en recherchant ces caractères dans la suite des générations dudit groupe. Cette seconde méthode lui paraît plus avantageuse pour démêler les mélanges de races qui se présentent aujourd'hui, et pour reconnaître leurs influences respectives ; il indique les règles à suivre dans cette recherche. Il s'accorde ainsi avec les idées émises par M. le Dr Hervé (*Rev. Anthr.*, 1920, p. 213).

Abordant alors le problème des races humaines, il étudie les rapports entre l'homme et les mammifères, y voit un développement progressif, et fait descendre l'homme sinon des primates, du moins de formes primitives de ces primates, comme on le fait généralement. Seulement il distingue deux de ces formes primitives, ayant donné deux espèces de primates, ceux d'Asie et d'Afrique, et de même deux races humaines primitives.

Passant ensuite à l'ethnologie européenne, il rappelle la classification de Gunther qui comprend avec quelques dénominations différentes cinq des races de Deniker (lequel y ajoute la race littorale, souvent comprise dans la race méditerraneenne). Notons en passant que Deniker est cité comme auteur russe ('). L'auteur s'étend sur la race dinarique, si répandue dans le sud de l'Allemagne (où Deniker place sa sous-race Sub-Adriatique), et il ne veut y voir qu'une branche de la race nordique, modifiée par croisement avec des bruns brachycéphales. Il étudie ensuite les races primitives de l'Europe. Il fait des Aurignaciens la souche ancestrale de la race blanche actuelle, mais en admettant qu'ils ont pu venir d'Afrique avec une coloration brune, et acquérir leurs caractères actuels par leur séjour à la limite du glacier polaire dans le grand ensemble de plaines allant de l'Allemagne au Caucase. Là serait le berceau de la vraie race blanche que M. S. semble identifier avec la Nordique, suivant la théorie chère aux auteurs allemands. Après son évolution cette race aurait envoyé des migrations : 1° vers l'Inde ; 2° vers les Balkans ; 3° dans l'ensemble de l'Allemagne, où il expose sa diffusion par l'étude détaillée des *Reunwege*, anciens chemins de circulation, et en déduit l'origine des diverses tribus germaniques.

Il fait appel à l'*épimixis* pour expliquer l'origine de la civilisation, et montre notamment que la deuxième migration blanche vers les Balkans peut, par son mélange avec des populations brunes africaines, expliquer les brillantes civilisations méditerranéennes Il attribue à cette race blanche le culte solaire et la connaissance de l'écriture.

Dans un chapitre spécial il étudie les Germains, considérés comme la partie essentielle de la race blanche, et justifie la supériorité qu'il leur attribue par des considérations que je préfère ne pas apprécier.

En résumé, ouvrage intéressant sous certaines réserves, mais un peu confus, probablement parce qu'il touche à trop de sujets. Je n'ai relevé dans la bibliographie que deux auteurs français, Deniker, donné d'ailleurs comme russe, et Gobineau, si apprécié des Allemands, et pour cause.

G. Poisson.

Bœchtold-Stœubli (H.). — *Handwœrterbuch des deutschen Aberglaubens* (*Dictionnaire des superstitions allemandes*). Berlin et Leipzig, 1927, W. de Gruyter et Cie, in-8°, 32 livraisons de 80 p.

Ce dictionnaire, publié avec la collaboration de nombreux savants, met au point, et présente d'une façon commode, les résultats des études sur la matière. Quatre livraisons sont déjà parues et donnent une idée avantageuse de l'ensemble du travail, dont il serait à désirer que nous ayions un équivalent en France. Bien que le champ des recherches exposées soit limité à l'Allemagne, beaucoup d'entre elles peuvent être utilisées dans les autres pays. La difficulté d'un pareil ouvrage est de discriminer nettement ce qui est religion ou superstition. La préface expose qu'on a préféré pour ce motif l'expression « Superstition » à celle de « Croyances populaires » qui aurait trop empiété sur le domaine religieux. — La bibliographie contient quelques noms français, mais on est étonné de ne pas y voir figurer M. Saintyves.

G. Poisson.

Parivus Ja Valik (Hérédité et sélection), 1 vol. de 364 pages, *Tartus*, 1927.

Ce livre, qui vient de paraître, sous les auspices de la Société eugénique estonienne « Tôutervis », constitue un très bon exposé d'ensemble des principales questions se rapportant à l'eugénique.

Après une préjace de A. Luus sur le développement de la science eugénique, et une étude des traits principaux de la science de l'hérédité par A. Audova, J. Klein envisage l'hérédité chez l'homme. Les chapitres suivants sont consacrés par K. Toomingas à l'hérédité morbide ; par A. Ramuel aux anomalies et troubles héréditaires ; par A. Audova à la sélection dans la nature et chez les hommes.

La culture infantile et son importance biologique-sociologique est traitée par A. Luus ; la composition des familles dans certaines couches sociales en Estonie par Fr. Paas. J. Vilms étudie les moyens d'accroître la population et d'améliorer la race. Enfin H. Madisson décrit l'organisation des consultations prénuptiales et étudie la stérilisation des individus d'une valeur inférieure et ayant des penchants criminels.

Ce résumé montre l'intérêt du livre et l'importance que les Estoniens attachent à l'Eugénique.

Dr G. Schreiber.

Goury (Georges). — *Précis d'archéologie préhistorique. Origine et évolution de l'homme*. Paris, Editions Auguste Picard, 1927, in-8°, 408 p., 18 pl. h. t. dont 2 en coul., 124 fig.

M. Georges Goury, qui a professé pendant cinq ans un cours public de préhistoire à l'Université de Nancy, a écrit ce précis pour « tous ceux qui souhaitent s'initier, simplement et rapidement, à la science des origines de l'humanité ». L'ouvrage comprend trois parties. Dans la première intitulée : *Les origines*, l'auteur expose, dans leurs grandes lignes, les problèmes de l'origine et de l'apparition de l'homme sur le

globe. On trouve ici d'intéressantes données, basées sur les travaux récents, relatives à la descendance de l'homme et aux premières formes de son industrie. A signaler quelques pages où l'auteur expose, avec beaucoup de prudence, la question des éolithes. La seconde partie : *L'évolution*, aborde l'étude des diverses périodes de la préhistoire. Après avoir exposé les principes généraux adoptés en préhistoire, pour l'établissement des données chronologiques, basées sur les dépôts marins, les phénomènes de creusement des vallées, la formation des terrasses fluviales ainsi que sur les périodes glaciaires et leurs moraines successives, l'auteur décrit les diverses périodes de la préhistoire : Chelléen, Acheuléen, Moustérien, Aurignacien, Solutréen, Magdalénien. Il en étudie les éléments caractéristiques : climat et faune, caractères et classification des industries ; aires de distribution, formes squelettiques qui les caractérisent, types d'outillages et classification des industries Cette étude rapide, mais cependant très substantielle des diverses périodes de la préhistoire, est suivie d'un long chapitre consacré à l'art quaternaire. M. G. Goury en étudie les diverses manifestations : sculptures sur os, ivoire, corne ; bas-reliefs ; gravures et peintures pariétales (grottes du Périgord, de la région pyrénéenne). Il décrit sommairement les techniques utilisées : gravures, peintures, modelé, teintes plates, productions polychromes. Quelques pages sont consacrées aux interprétations de l'art quaternaire, au rituel de la magie quaternaire, aux hypothèses émises sur les temples et les cultes qui semblent y avoir été pratiqués. Un dernier chapitre étudie la culture « épipaléolithique » c'est-à-dire celle de l'azilien : climat, flore et faune ; classification de l'industrie azylienne ; l'art azylien ; les rites funéraires ; origine de l'azilien et son aire d'extension. En résumé, le livre de M. Georges Goury permettra, à ceux que ces questions intéressent, de s'initier rapidement aux principes généraux de la préhistoire. Il les mettra à même d'acquérir les notions indispensables pour aborder une étude plus détaillée, plus approfondie de cette science. C'est d'ailleurs le but que s'est fixé l'auteur en écrivant cet intéressant précis d'archéologie préhistorique.

J. Nippgen.

Dans le précédent compte rendu on trouvera une bonne analyse du livre de M. Goury. Il a paru utile ici d'insister sur ses particularités. Exposer en un précis tout le paléolithique constitue une sorte de tour de force dont la difficulté réside précisément dans le choix de ce qu'il faut dire et de tout ce qu'il faut omettre, car c'est un tableau synthétique qu'il s'agit de tracer. Il faut aussi que ce tableau ait un caractère très moderne, le lecteur désirant être mis au courant de l'état actuel de la question.

Cette tâche ardue a été, d'une façon générale, bien réalisée par M. Goury. Il a eu le courage de se mettre très au courant de l'état actuel de notre science et il a su très bien exposer la masse énorme de documents ainsi collectés. Ce n'est pas un mince travail et précisément cette méthode donne au livre de M. Goury une saveur et un intérêt tout particuliers. Certes il y a bien quelques critiques à faire, par exemple pour ce qui a trait à l'industrie tertiaire, inexactement niée, à notre avis.

Sur pareils points, tout au moins un sage éclectisme s'impose. Mais ce sont là critiques de détail que bien d'autres points (par exemple ce qui a trait à l'aurignacien) rachètent, et puis aussi de bonnes figures très actuelles. Donc, très intéressant volume tout à fait à recommander, fruit d'un soigneux et persévérant labeur. — C.

Bonnerjea (Biren). — *L'ethnologie du Bengale.* — Paris, librairie orientaliste Paul Geuthner, 1927, in 8°, xxvi.

Le Bengale, province la plus importante de l'Inde anglaise, peuplée de 74.745.000 âmes, est habitée par trois groupes ethniques principaux : les Aryens (soit de race pure ou métissée), les Kolariens et les Dravidiens. L'auteur s'est efforcé de donner dans ce livre une esquisse de l'ethnologie du Bengale et un résumé des croyances des groupes qui le peuplent. Il s'étend, tout particulièrement, sur les Kolariens et les Dravidiens, divisés en tribus, clans et sous-clans, dont il décrit les caractères généraux. Abordant l'étude proprement dite des croyances et des coutumes de ces populations, M. B. Bonnerjea décrit les sectes religieuses ainsi que les diverses formes de cultes pratiqués par les Hindous ; culte de Çiva, notamment le *phallisme* et les rites orgiaques dont il est l'objet ; culte des Çaktas, adorateurs de l'énergie femelle dans la nature ; culte de Kâli, accompagné d'offrandes sanglantes et notamment de sacrifices humains ; culte du serpent, pratique très commune chez les Hindous, ces reptiles étant considérés comme des animaux divins, souvent associés aux dieux et particulièrement à Çiva; adoration d'objets inanimés, particulièrement de pierres ; culte du feu, des arbres et des plantes ; culte d'animaux (vache, singe, serpents, souris, rat, crocodile, anguille, poissons, aigle, etc.) ; culte des corps célestes dans lequel celui rendu à la lune et au soleil occupe une place prépondérante.

Après avoir exposé les grandes lignes des cultes pratiqués par ces populations, aussi que les cérémonies dont ils sont l'objet, l'auteur aborde l'étude des rites et des coutumes qui accompagnent les diverses phases de la vie sociale et religieuse de ces populations de l'Inde : cérémonies funéraires, sacrifice des veuves, pratique du deuil ; rituel du mariage ; superstitions relatives à la femme, tout particulièrement celles se rattachant à l'apparition de la puberté, aux menstrues, à la grossesse ; croyances concernant le mauvais œil, etc. Quelques pages sont consacrées aux croyances dont sont l'objet les démons et les esprits mâles et femelles qui jouent un rôle si important dans le folklore du Bengale, et auxquels il faut joindre les démons de la superstition mahométane.

Un chapitre est réservé au folklore végétal et animal. Nombreuses sont, au Bengale, les superstitions qui s'attachent aux animaux : tigre, ours, cerf, rhinocéros, chacal, éléphant, daim, singe, bandicot (espèce particulière de *Mus*), lièvre, belette, chien, chat, cheval, agneau, porc, souris, chauve-souris ; aux oiseaux: poule, coq, paon, pigeon, colombe, corbeau, corneille, oie, hibou, pie, merle, moineau, coucou ; à certains reptiles : crocodile, tortue ; à quelques insectes, etc. Après quelques mots des présages tirés des événements les plus ordinaires de la vie

quotidienne, M. Bonnerjea décrit les grandes lignes de la médecine populaire pratiquée par les Bengalis, les Hindous, les Khonds, les Santàls, les Oraons et les Mundas. Ces pratiques n'ont, à vrai dire, rien de particulièrement remarquable ; elles ont pour base la magie, et les diverses recettes, ainsi que les charmes utilisés par ces populations du Bengale, se retrouvent, soit sous une forme, soit sous une autre, chez tous les peuples où domine encore ce *prélogisme* commun à de si nombreux groupes ethniques primitifs, et chez lesquels l'empirisme sert de base à la thérapeutique. Que de rapprochements pourraient être faits entre les exemples donnés par M. Bonnerjea et ceux qu'offre le folklore de la plupart des peuples de l'Europe !

L'ouvrage, précédé d'une bibliographie (pp. xiv-xx) est complété par deux appendices : I. cartes ethnographiques du Bengale ; répartition des divers éléments ethniques ; statistiques et religions du Bengale ; répartition des langues ; II, tableaux anthropométriques ; castes et tribus ; mensurations des types ; castes du Bengale.

J. Nippgen.

Jaussen (Le Père J.-A.). — *Coutumes palestiniennes. Naplouse et son district.* — Paris, librairie orientaliste Paul Geuthner, 1927, in-8, VIII et 366 p., 1 plan h. t., 8 pl. de photogr. h. t.

Après avoir, dans une introduction, esquissé une description générale de Naplouse, cette ville de Palestine située dans la grande vallée qui, d'est en ouest, partage la montagne de Samarie, l'auteur aborde l'étude de la population. Ce chapitre, à vrai dire, ne répond pas à son titre, et les indications vagues et sommaires qu'il renferme ne nous fournissent pas de données sur les éléments ethniques peuplant actuellement Naplouse, sur leurs origines et leurs affinités ethniques. Par contre, les chapitres qui suivent nous renseignent abondamment sur toutes les formes de vie des populations de ces régions. Abordant l'étude de la *maison*, le Père J.-A. Jaussen décrit les coutumes qui accompagnent la construction d'une habitation nouvelle, notamment les sacrifices de moutons accomplis lors de la pose de la première pierre, ainsi que lorsque la maison est couverte (sacrifice de la voûte). Quelques brèves indications sont données sur l'organisation de l'habitation, l'aménagement du mobilier. Le chapitre suivant est consacré à l'étude de la *vie sociale*. L'auteur décrit les particularités de la vie privée de la femme ; sa situation morale à sa naissance ; l'éducation des filles de 6 à 13 ou 15 ans ; le mariage : qualités de la jeune fille ; les fiançailles et toutes les coutumes et cérémonies dont elles sont l'objet ; le mariage donne lieu à des pratiques multiples soigneusement décrites par l'auteur qui nous initie à tous les soins du corps, à l'habillement, aux parures, aux divers stades de la cérémonie proprement dite du mariage accompagnée d'un ensemble de coutumes minutieusement décrites. Avec le chapitre qui suit nous abordons l'étude de la vie domestique et sociale de la femme. C'est elle qui doit préparer la nourriture, veiller à l'entretien de la maison, soins dont elle s'acquitte très scrupuleusement, vivant dans une crainte perpétuelle de la répudiation qui, reconnue par la loi, est à Naplouse d'un usage fréquent.

En réalité, la femme dépend uniquement du bon plaisir de son mari Si elle cesse de plaire, si elle est stérile, si, négligente, elle ne s'occupe pas des intérêts de la maison, dans tous ces cas elle peut être répudiée. On conçoit, pour ces raisons, que donner le jour à des enfants est le premier désir de la nouvelle épouse. De là toutes ces pratiques, quelques-unes si singulières, la plupart entachées de superstitions : recours aux sorcières, à la *cheikhah*, au *cheikh*, utilisations d'amulettes auxquelles a recours l'épouse affligée de stérilité. — Les maladies qui menacent et attaquent la jeune fille, depuis sa naissance jusqu'à la puberté, sont également l'objet de pratiques décrites par l'auteur. Il nous renseigne également sur les diverses occupations de la femme dans la famille. Par contre, le P. J.-H. Janssen ne nous donne que de brefs renseignements sur l'organisation de la famille, On lira néanmoins avec intérêt les chapitres qu'il consacre à la constitution de la famille, basée sur le droit patriarcal, le père, et en principe l'homme, possédant un pouvoir presque absolu dans la maison. Mais, en même temps, ce pouvoir impose au père l'obligation de défendre l'honneur de son enfant par tous les moyens. Quelques pages sont consacrées aux généalogies de quelques familles naplousiennes, à l'influence exercée par les grandes familles. Signalons les pages relatives au « prix du sang », *ad-diyah*, singulière coutume de justice primitive qu'on retrouve chez tant de peuples Le véritable prix du sang « c'est le sang », c'est-à-dire que le meurtrier doit, en principe, être lui-même mis à mort pour venger le crime. Toutefois il peut, dans certaines circonstances, se racheter en payant le « prix du sang », c'est-à-dire la *diyah*. — La religion est l'objet d'un long chapitre (p. 146-255). A l'exception de 250 à 300 chrétiens et d'un petit nombre de Samaritains, la population de Naplouse appartient tout entière à la religion islamique. Les Musulmans de Naplouse se divisent en trois sectes : *Hanbalites*, *Hanafites* et *Safi'ites*. Le premier personnage religieux est le *mufty*, jadis présenté par les Ulémas et recevant son investiture du Cheikh al Islam. Aujourd'hui, le droit de confirmer l'élu revient normalement, en Palestine, au pouvoir mandataire. Le Père Jaussen décrit les lieux du culte, c'est-à-dire les mosquées, les tombeaux des saints (*Wély*), et les pratiques dont ils sont le théâtre, notamment les sacrifices accomplis dans des buts divers ; les actes religieux : prière, sacrifice, vœux, serments, processions et pratiques diverses parmi lesquelles nombre sont quelque peu entachées de sorcellerie ; le culte des arbres sacrés ; les pratiques relatives au « mauvais œil ». Il faut signaler les pages consacrées aux devins et au rôle qu'ils jouent en matière de divination, chapitre particulièrement développé et où sont minutieusement décrits les rites pratiqués par les *cheikh*, notamment pour l'expulsion des *djinns* ; les formules de bénédiction et de malédiction. Enfin, quelques pages sont réservées à la religion chrétienne : chrétiens grecs orthodoxes, chrétiens latins, protestants, Samaritains. Après avoir tracé un tableau de la psychologie ethnique des habitants de Naplouse, décrit les divers aspects de leur mentalité et esquissé, à grands traits, les caractères de la femme naplousienne, ainsi que son statut social, le père Jaussen consacre un chapitre aux occupations sociales de ces populations : agriculture, industries (forgerons,

menuisiers, orfèvres, cordonniers, tailleurs, horlogers, étameurs, pâtres, etc.). Il nous donne quelques brèves indications sur les techniques utilisées par ces diverses catégories d'artisans ; sur les formes du commerce et les usages dont il est l'objet ; sur l'organisation des banques, l'emploi des poids et mesures. Après quelques sommaires indications sur les modes d'alimentation en usage, l'auteur consacre quelques pages aux divertissements favoris des Naplousiens. Il décrit brièvement les aspects généraux de leur vie sociale et termine par une esquisse des coutumes funéraires (mort, deuil). Telles sont, dans leurs grandes lignes, les matières étudiées par le Père J.-A. Jaussen. Dans l'ensemble, son livre constitue une monographie intéressante d'un groupe ethnique délimité. On aimerait voir publier des monographies de ce genre sur d'autres villes de la Palestine et de la Syrie.

J. Nippgen.

Emile Senart. — *Les castes dans l'Inde. Les faits et les systèmes.* Nouvelle édition publiée sous les auspices du Musée Guimet. Paris, librairie orientaliste Paul Geuthner, 1927, in-8°, VIII-248 p.

L'existence de classes sociales héréditaires, fermées, se distinguant entre elles par la spécialité de leurs occupations, et qui constitue un des caractères les plus saillants de l'organisation des populations de l'Inde, avait été remarquée déjà par les Portugais lorsque, pour la première fois, ils entrèrent en relations avec les populations hindoues de la côte du Malabar. C'est à ces sections se superposant selon une hiérarchie, les groupes les plus élevés se gardant avec un soin superstitieux de tout rapprochement avec les groupes réputés plus humbles, qu'ils donnèrent le nom de *castes*. La même observation avait été faite, dix-huit siècles plus tôt, par les premiers Grecs qui eurent avec l'Inde des rapports un peu étroits. Mégasthène, l'ambassadeur de Séleucus, apprit à ses compatriotes que les Hindous étaient divisés en « fractions » où les individus étaient en quelque sorte confinés, ne pouvant ni passer personnellement ni se marier dans une section autre que celle dans laquelle ils étaient nés, ni choisir d'autre profession que celle qui leur était héréditairement dévolue.

Le système des castes constitue, au point de vue sociologique, un phénomène unique. C'est un régime que l'Inde seule a connu. Entre tous ces groupes, malgré la ressemblance générale qu'ils présentent, l'analogie de pratiques qu'ils maintiennent et le fonctionnement par lequel ils les conservent, les diversités sont profondes. Des tableaux d'ensemble, dressés d'après les données fournies par le recensement de 1881, ne consignent pas moins de 855 castes différentes. En réalité, on peut en compter 1929. Les noms de ces castes et sous-castes remontent par leur origine à l'une ou l'autre des quatre catégories suivantes : 1° noms géographiques empruntés soit à une simple localité soit à une province ; 2° noms professionnels rappelant soit une occupation propre au groupe, soit, pour les castes brâhmaniques, une spécialité dans leurs attributions sacerdotales ; 3° noms d'objets ou d'animaux avec lesquels la corporation se reconnaît des attaches particulières ; 4° noms

patronymiques qui se rapportent à un ancêtre supposé, soit directement, soit par le détour d'un sobriquet.

Partout l'organisation des castes est devenue une véritable hiérarchie, dont le pivot est la caste brahmanique et ses ramifications. Le système des castes est une organisation héréditaire ; les règles du mariage tiennent dans son mécanisme le premier rôle. La loi de la caste, à ce point de vue, c'est l'*endogamie* par rapport à la caste, l'*exogamie* par rapport à la famille, bien que ces règles ne soient pas toujours observées d'une manière absolument rigoureuse. Néanmoins, partout il est interdit de se marier dans le *gotra*, c'est-à-dire dans le groupe éponyme réputé descendre tout entier d'un ancêtre commun, en un mot dans le *gotra* dont on porte le nom, c'est-à-dire dans le *gotra* paternel. Du côté maternel, l'exogamie est d'une portée très variable. Mais, du point de vue de la caste, le fait le plus caractéristique est la double règle : interdiction de se marier hors de la caste, obligation de se marier hors du *gotra*. La parenté qui empêche le mariage est surtout la parenté agnatique, la parenté par les hommes. Cette organisation implique toute une série de règles dont M. Sénart énumère les particularités : règlementation de l'alimentation ; modalités du mariage ; situation des veuves ; nature des funérailles ; etc.

Ces castes ne sont pas absolument immuables. On reconnaît dans nombre d'entre elles des traces plus ou moins marquées d'une évolution. Certaines castes ou sections se constituent en s'élevant dans l'échelle sociale ; d'autres, plus nombreuses, se résignent à une déchéance que les circonstances leur imposent. Des populations aborigènes, plus civilisées, se brahmanisent graduellement et entrent, peu à peu, dans le cercle de l'hindouisme. Toutefois, la marche inverse est plus fréquente encore. Aujourd'hui, cependant, en face de l'administration régulière et forte de l'Angleterre, la juridiction de la caste s'atrophie ; elle perd à la fois en étendue, en précision, en autorité.

Après avoir retracé les caractères de la caste, telle qu'on la rencontre aujourd'hui, l'auteur étudie sa structure dans le passé : condition ancienne des castes hindoues dans les siècles historiques ; sources de l'institution. A ce sujet, M. Sénart expose le système brahmanique des castes tel que nous le révèlent les « Livres de la loi » ou dharmaçâstras et l'épopée hindoue, le Mahâbhârata, les *Soûtras*. Il étudie la formation des quatre castes : *Brâhmanes*, *Kshatriyas*, *Vaiçyas*, *Çûdras*, qui présentent une symétrie si frappante avec l'organisation des *pishtras* iraniennes de l'*Avesta*, qui elles-mêmes ne représentent que des classes.

Les quatre castes hindoues se résolvent en deux groupes, l'un composé des trois plus hautes, et constituant les *âryas* ou *dvijas*, hommes dont la naissance naturelle se double de la renaissance religieuse que confère l'initiation, l'autre des *Çudras*, qui n'ont pas de part à la science, aux écritures sacrées, aux sacrifices, ni à aucune des cérémonies qui sont destinées à sanctifier la vie des castes inférieures. Il semble y avoir eu là, au début, une opposition de races. Les Hindous ne possèdent que peu de légendes concernant la genèse des castes et l'étude de leurs livres sacrés offre peu d'éclaircissement à ce sujet.

Le problème des origines des castes a été abordé de divers côtés. M. Sénart expose les diverses théories explicatives qui ont été propo-

sées : l'école philologique : Sherring, Schroeder, Roth ; l'école ethnographique : Nesfield, D. Ibbetson ; l'école anthropologique : M. Risley.

En réalité, la caste est le cadre de toute l'organisation brahmanique. C'est pour venir au brahmanisme que les populations aborigènes se constituent en castes, acceptent les règles de la caste : règles qui contrôlent le mariage de la caste, lois exogamiques qui excluent toute union entre gens relevant d'une même section, gotra ou clans. On retrouve des exemples similaires chez les Romains de la période ancienne, chez les Grecs au temps de Demosthènes, en Germanie. D'une manière générale, c'est surtout dans la pratique dans les usages inspirés directement par des conceptions très anciennes, que se manifeste, au sein de la caste, la continuité de la caste. M. Sénart nous en donne des exemples par le tableau qu'il trace de la genèse de la caste hindoue. L'auteur termine par un système d'exposition générale de l'origine des castes, tentative d'explication toute dogmatique où l'auteur développe un tableau des migrations aryennes un peu trop étroit. En effet, M. Sénart n'envisage à ce point de vue que l'expansion aryenne en Asie, alors que celle-ci, en réalité, s'est effectuée dans des directions beaucoup plus divergentes et plus complexes. L'expansion aryenne, au point de vue où la conçoit M. Sénart, n'est qu'un épisode de l'expansion indo-européenne. Et c'est, à notre avis, de l'ensemble des faits que doivent découler les explications, et non pas seulement de quelques-uns d'entre eux.

J. Nippgen.

Tauxier (L.). — *La religion Bambara.* — Paris, librairie orientaliste Paul Geuthner, 1927, in-8°, xx + 472 p.

M. L. Tauxier a fait, en qualité d'administrateur des colonies, des séjours prolongés au milieu des populations Bambara du Haut-Sénégal Niger et du Soudan Français. Les Bambara constituent une race Mandé cultivatrice et restée fétiche dans son ensemble, en dépit des influences islamiques marquées qu'elle a subies. C'est tout particulièrement de la religion des Bambara et de ses multiples modalités dont l'auteur nous entretient ici. L'ouvrage comprend quatre parties consacrées successivement : 1° aux idées religieuses ; 2° aux dieux ; 3° à l'organisation sacerdotale ; 4° aux rites. Elle constitue une contribution de premier ordre à l'étude des religions de ces populations de l'Afrique occidentale. M. Tauxier nous décrit les conceptions que se font ces Noirs des esprits, bons ou mauvais dont les Bambara peuplent les eaux, la terre, le ciel, et qui habitent indistinctement le corps des hommes, des animaux, des végétaux, des minéraux, etc., en un mot qui sont partout et dans tout. Il étudie le dieux des Bambara, qui ne sont, eux aussi, que des esprits, des âmes, des rêves, *sogo* ou *songo*. L'auteur expose les idées que ces populations se font de la naissance, considérée par eux comme une réincarnation des ancêtres, c'est-à-dire un retour sans fin des âmes ; de la mort, qui pour eux est rarement naturelle et qu'ils attribuent, la plupart du temps, à un crime, notamment à une action des « mangeurs d'âmes », ou bien encore aux manifestations de la puissance spirituelle des divinités de premier ordre : dieux,

ancêtres, esprits. Les sorciers malfaisants occupent une place prépondérante dans la religion Bambara. Ce sont eux, notamment, qui s'emparent des âmes à l'aide de gris-gris, et mangent les « doubles » des gens. On en distingue plusieurs espèces, plus malfaisantes les unes que les autres, et contre lesquelles ces Noirs se défendent à l'aide de talismans (gris-gris). Après les sorciers malfaisants viennent les animaux-garous, représentés ici par des léopards-garous et des panthères-garous. Ces sorciers malfaisants sont réputés avoir le pouvoir de se métamorphoser ainsi après l'absorption de certains végétaux, notamment en les faisant bouillir dans une marmite et en se lavant avec la décoction ainsi obtenue. Toutes ces superstitions montrent combien est ancrée, chez les Bambara ainsi que chez les Nègres de l'Ouest africain, en général, la confiance qu'ils placent dans le pouvoir du *gri-gri* et dans toutes les pratiques utilisées par leurs sorciers pour envoûter, provoquer des maladies, la mort, etc., et les pouvoirs qu'ils leur prêtent, Les Bambara croient à l'existence d'une ou de plusieurs âmes, à leur survivance au corps, en un mot à une vie future. Ils prêtent également aux animaux et aux végétaux une âme,souvent plus puissante et plus formidable que celles des hommes. M. Tauxier étudie toutes ces croyances dans le chapitre qu'il consacre aux *N'tana* et aux tabous. Le deuxième livre est consacré aux dieux des Bambara. Ces populations en distinguent sept groupes : les esprits, les ancêtres, les divinités animales, les divinités minérales, les divinités des grands phénomènes naturels ou des grandes divinités de la nature avec lesquelles elles s'identifient, enfin le dieu suprême. L'univers entier se trouve ainsi animé. Mais quels que soient leur nature, leurs formes, leurs attributs, ces êtres sont, en général, hostiles aux hommes, bien que, dans l'ensemble ils ne soient, tout comme les hommes, ni radicalement mauvais, ni spécialement bons, mais plutôt mauvais ou bons à l'occasion et suivant les circonstances. Les divinités animales jouent également un rôle dans la religion des Bambara : serpents, grenouilles, crapauds, hyènes, hiboux, chouettes, grands ducs, scorpions crocodiles, etc. Tous ces êtres sont l'objet de sacrifices ou de marques de déférence. Ce culte des animaux, qui paraît avoir occupé autrefois une place beaucoup plus importante dans le panthéon Bambara, semble révéler des traces très nettes et très importantes de totémisme. Les végétaux, du moins certains arbres, ainsi que les bois sacrés, sont également l'objet d'un culte. Il en est de même des grands phénomènes naturels, qui eux aussi ont leurs divinités : divinité Terre ou Brousse, divinité Ciel-Atmosphère, etc. Un problème se pose : les Bambara croient-ils à un dieu suprême? Si on peut répondre affirmativement, en ce qui concerne le présent, il ne semble pas toujours en avoir été ainsi, et la vieille divinité du Ciel des Bambara, purement fétichiste, paraît s'être effacée devant la conception d'Allah introduite avec l'Islamisme, malgré les résistances auxquelles s'est heurtée la diffusion de cette religion chez les Bambara. Le livre troisième aborde l'étude de l'organisation sacerdotale de la société Bambara. Celle-ci comprend : 1° le sacerdoce *social*, culte familial, villageois, cantonal et d'état ; 2° le sacerdoce *indépendant* : devins, fabricants de gris-gris, voyants, extatiques, etc. ; 3° le sacerdoce *groupe* : sociétés religieuses dites secrètes.

M. Tauxier décrit les diverses formes et les particularités de ces sacerdoces, les cérémonies qui s'y rattachent et notamment les sacrifices dont ils sont l'objet. Il étudie l'organisation sociale du sacerdoce qu'il divise en un certain nombre de classes : devins ou diseurs de choses cachées ; fabricants de gris-gris, talismans ou amulettes ; magiciens proprement dits ; empoisonneurs ; anti-sorciers; faiseurs de pluie. L'auteur décrit les caractères qui distinguent ces divers personnages, le rôle qu'ils jouent dans la société Bambara, les pouvoirs qui leur sont prêtés ainsi que les multiples pratiques auxquelles ils se livrent dans l'exercice de leurs fonctions sacerdotales. A mentionner également les pages consacrées par M. Tauxier aux sociétés religieuses du pays de Segou : le *Komo*, le *Nama*, le *Koré*, le *Kano*, etc., dont l'importance et le rôle varient, qui ont leur organisation spéciale, leurs fonctions déterminées et dont les membres se recrutent parmi certaines classes de la société Bambara. La quatrième partie est consacrée aux rites. L'auteur décrit et étudie les rites relatifs à la naissance, aux associations d'enfants, à la circoncision et à l'excision, aux associations de jeunes gens, au mariage et à la mort, en un mot à toutes les phases de l'existence du Noir, depuis sa naissance jusqu'à sa mort. Cette partie n'est pas la moins importante de l'ouvrage, car elle constitue, en quelque sorte, un exposé de la vie sociale du Bambara, et de toutes les cérémonies qui en accompagnent les divers actes, qui règlent le passage d'une classe à une autre, rites entourés de cérémonies multiples sur lesquelles l'auteur nous fournit une abondance précieuse de détails. Un dernier chapitre est consacré aux fêtes et aux sacrifices : *Ramadan* ou rupture du jeûne ; *Tabasqué* ou fêtes du mouton ; *Diombené*, fête du feu ou du commencement de l'année : fête *Don Ba*. On regrettera l'absence d'une table alphabétique permettant de s'orienter plus aisément et de retrouver facilement un renseignement cherché.

J. Nippgen.

Leroy (Olivier). — *La raison primitive. Essai de réfutation de la théorie du prélogisme*. Paris, librairie orientaliste, Paul Geuthner, 1927, in-8°, 320 p., 15 pl. de photogr. et fig. h. t.

Le but de cet ouvrage, nous dit M. Olivier Leroy dans son introduction, est de tenter de réfuter la théorie du *prélogisme*, telle que l'a développée M. Lévy-Bruhl dans ses ouvrages : *Les fonctions mentales dans les sociétés inférieures*, *La Mentalité primitive*. Pour M. Lévy Bruhl, la pensée primitive, sans être antilogique ou alogique, « ne s'astreint pas avant tout, comme notre pensée, à s'abstenir de la contradiction. Elle obéit d'abord à la loi de participation. Ainsi orientée, elle ne se complait pas gratuitement dans le contradictoire (ce qui la rendrait régulièrement absurde pour nous), mais elle ne songe pas non plus à l'éviter. Elle y est le plus souvent indifférente ». C'est ainsi qu'il faut entendre l'épithète *prélogique*.

Nous dirons de suite que la lecture de l'ouvrage de M. Olivier Leroy suppose connus, du lecteur, les ouvrages de M. Lévy Bruhl qui sont spécialement visés dans cet essai de réfutation. En effet, ce n'est qu'en comparant rigoureusement, d'une part les arguments de la thèse de

M. L. B. et d'autre part les objections que lui oppose M. O. Leroy, que le lecteur pourra se faire une idée exacte des deux thèses en présence, et tout particulièrement de la valeur des arguments invoqués par le contradicteur. La méthode de M. O. Leroy consiste à prendre, un à un, les faits présentés par M. Lévy-Bruhl, et à leur opposer d'autres faits qui, dans son esprit, en ruinent radicalement le fondement et réduisent à néant les arguments dont s'est servi l'auteur de la thèse du prélogisme pour établir sa doctrine. La réfutation ici présentée a-t-elle été dominée par un sentiment de rigoureuse impartialité? C'est ce dont on est en droit de douter quelque peu en relevant, dans le livre de M. O. Leroy ces qualificatifs acerbes et ces traits quelque peu dépourvus d'aménité dont il se plaît à cribler les arguments de son adversaire M. O. Leroy trahit quelque peu sa pensée lorsqu'il nous dit se montrer disposé à appliquer à l'ethnologie « les remarques pénétrantes de M. R. Lacombe, pour qui la sociologie est une science vaine si elle ne s'efforce d'atteindre les faits spirituels, son véritable objet, par l'interprétation des consciences ». C'est donc, au nom du spiritualisme, c'est-à-dire d'une *doctrine*, et non pas d'une *discipline scientifique*, que M. O. Leroy prétend combattre une forme d'explication des phénomènes de la pensée chez les races inférieures, qui ne lui convient pas, parce qu'il n'admet que des raisons qu'il juge d'autant plus solides qu'elles échappent davantage au contrôle positif. Au fond, par derrière M. Lévy-Bruhl qui a su donner une explication rationnelle de la mentalité des peuples primitifs et sauvages, ce sont les méthodes de l'école sociologique que M. O. Leroy cherche à atteindre et sur lesquelles il s'efforce de jeter le discrédit. Peut-être atteindra-t-il ce but auprès de ceux qui se paient de mots plus que de raisonnements scientifiques. Dans tous les cas ses attaques demeureront stériles auprès des sociologues qui s'efforcent de démêler les principes du raisonnement chez les primitifs, sans s'embarrasser d'idées préconçues, c'est-à-dire chez ceux qui envisagent toutes les formes et les manifestations du sentiment religieux à un point de vue nettement objectif et impartial.

Disséquant les thèses du prélogisme, M. O. Leroy examine successivement le raisonnement, le principe d'identité ainsi que le symbolisme des œuvres graphiques des sauvages (dessins, stylisation abstraite, réalisme et schématisme des productions des sauvages, notamment des Australiens ; la mémoire, à laquelle M. Lévy-Bruhl attribue un rôle prépondérant dans la vie mentale des sauvages, contrairement à M. O. Leroy qui refuse de reconnaître son importance ; le langage. les formes de numération (ensemble-nombre) ; la vertu magique des nombres ; Dieu et l'âme, la divination, notamment celle par les songes ; la clairvoyance. Un long chapitre est consacré à discuter les explications données par M. Lévy-Bruhl des théories de la magie chez les primitifs et les sauvages ; le misonéisme ; les premiers rapports entre les sauvages et les civilisés (Indiens de l'Amérique du Nord ; indigènes de la Terre de Feu, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, de la Tasmanie) ; les techniques (industrie, chasse, guerre) ; la médecine. Dans ce long exposé l'auteur s'attache constamment à opposer aux exemples choisis par M. Lévy-Bruhl pour illustrer sa thèse, des faits qui, à son

avis, sont destinés à en ruiner les fondements. En résumé, selon M. O. Leroy, le concept de la mentalité primitive, tel que l'a conçu M. Lévy-Bruhl, n'aurait qu'un caractère tout artificiel, et serait simplement un échafaudage dépourvu de tous fondements et ne pouvant résister un seul moment à une critique impartiale, au sens où M. O. Leroy entend cette expression... Que M Leroy se soit attaché à réfuter une thèse qui ne convient pas à ses idées spiritualistes, c'est son droit. Mais qu'il prétende s'être livré à sa critique avec une rigoureuse impartialité, c'est ce qui nous semble bien improbable après une lecture attentive de son livre. D'ailleurs, les dernières phrases en résument admirablement l'esprit : « Tout n'est pas faux dans ces systèmes étroits et passionnés; mais je les trouve puérils pour ce qu'ils oublient ou mensongers par ce qu'ils dissimulent ». On ne saurait plus élégamment chercher à ruiner l'importance d'une œuvre qui vous déplaît, et qu'on s'efforce de discréditer pour masquer l'attention qu'elle mérite par la contribution qu'elle a apporté dans l'histoire positive de la formation de la pensée humaine.

J. Nippgen.



NÉCROLOGIE

YVES-GUYOT

(1843-1928)

Nous saluons ici d'un dernier, d'un affectueux hommage, la mémoire d'Yves-Guyot, enlevé à notre amitié le 21 février dernier, après une longue vie de 84 ans qui, jusqu'à la fin, on peut dire jusqu'au dernier instant, n'aura été qu'un labeur intellectuel ininterrompu, s'exerçant sans relâche sur des champs variés, à travers presque toutes les grandes provinces de la pensée et de l'activité de l'homme : science économique, sociologie, statistique et démographie, finances, histoire, morale, religions, politique. Ce travailleur comme il y en eut peu a rendu le dernier soupir, à la lettre le crayon à la main, lisant et annotant.

Yves-Guyot, par ses œuvres écrites innombrables, mais unes cependant d'inspiration — car toutes ont eu pour objet la défense de la liberté sous toutes ses formes, — par ses actes d'homme public, par son indépendance inflexible, par la fermeté enfin de convictions qui entendaient ne s'assujettir qu'à des principes discutés à ciel ouvert et soumis au contrôle de l'expérience, nous laisse l'image frappante de l'un des plus vigoureux esprits, de l'une des individualités les plus fortement, les plus originalement accusées du temps où il a vécu.

Ceux qui l'ont loué, à ses funérailles ou dans la presse, en sachant écarter l'esprit de parti, ont été unanimes à reconnaître ses hautes qualités de caractère et d'intelligence, comme aussi à retenir ce qui, sans aucun doute, le marquera aux yeux des historiens futurs : puissance extraordinaire de production ; culte de la vérité et conscience scrupuleuse du savant ; rude vigueur du polémiste (le catholique Brunetière et Paul Lafargue, le marxiste, en ont su quelque chose) ; persévérance inlassable, obstinée, combattive. du constant champion des doctrines libérales en tous domaines, échanges commerciaux, croyances, pensée et parole ; religion de l'individu, de la personne humaine,

dont il aura revendiqué et défendu sans trêve l'*Habeas Corpus* contre les redoutables méfaits de ces frères trijumeaux, également néfastes, l'Etatisme, le Socialisme et le Bolchevisme.

Il n'y a pas lieu de revenir sur ce qui a été dit il y a quelques jours à peine, et notamment par le Dr Heuri Weisgerber, dont on lira plus loin les paroles prononcées au Père-Lachaise, où Yves-Guyot s'est fait incinérer. Mais nous avons le devoir de rappeler que celui-ci n'a pas été seulement un des grands maîtres reconnus de la Science économique classique, le chef incontesté de la philosophie sociale individualiste. Des liens aussi anciens qu'étroits unissent son nom à l'histoire de notre Ecole, et au développement de l'Anthropologie en France.

Notre éminent ami, le Dr Louis Fiaux, qui fut le collègue d'Yves-Guyot au Conseil Municipal de Paris, et son frère d'armes dans l'ardente campagne pour l'abolition du régime policier des mœurs, n'a eu garde d'omettre ce trait significatif, intéressant pour nous, intéressant pour la psychologie de son modèle, lorsqu'il a donné d'Yves-Guyot, en 1921, une remarquable biographie, magistralement tracée, pleine de faits et de vues (F. Alcan, édit.). Laissons-le parler :

« Pendant plusieurs années de son adolescence et de sa jeunesse, Yves-Guyot ne cessa de fréquenter Marie Rouault, l'ex-petit berger, devenu fondateur et conservateur du Musée géologique de Rennes. Les connaissances prises près de ce vrai maître lui seront utiles quand il s'occupera des sciences anthropologiques.

« Entré à la Société d'Anthropologie en 1874, Yves-Guyot en a été Président en 1900. Avec Broca, le fondateur de la science anthropologique en France, et le groupe des disciples de ce maître illustre, montés aux chaires de l'Ecole, il contribua à créer l'*Association pour l'enseignement des sciences anthropologiques* qui, sur sa proposition de député, obtenait en 1889 la reconnaissance d'utilité publique. En 1914, il a été nommé Directeur de l'Ecole.

« Yves-Guyot a fait à la Société des communications intéressantes, notamment sur les Vaalpens, population indigène de l'Afrique du Sud, sur celles de la Côte d'Ivoire, leur ethnologie et leur sociologie ; le 5 juin 1913, il étudiait, à l'occasion du voyage du capitaine Cecil G. Kawling dans les Nouvelles-Guinées hollandaises, une curieuse population aborigène, les Tapiro, vrais pygmées, que l'exiguïté moyenne de leur stature classe même au-dessous des pygmées du Congo. Yves-Guyot a écrit pour la Société plusieurs importants travaux, dont *La population et les subsistances*. Il a été chargé en 1901 de la *Conférence Broca*, où il a traité des *Caractères de l'Evolution et de la Régression des Sociétés*.

« Enfin, depuis 1918, il s'est activement occupé de la fondation de l'*Institut International d'Anthropologie* », si florissant aujourd'hui.

Nous ajouterons qu'Yves Guyot, par un savant rapport présenté en 1901 à la Société d'Anthropologie, fit décerner le prix Bertillon au bel ouvrage de Ripley, *The Races of Europe*. Et nous n'oublierons pas enfin ce qui a été en quelque sorte son testament anthropologique, ce discours prononcé au banquet de l'hôtel Lutetia, le soir de la célébration de notre Cinquantenaire, et où, comme dernier représentant des fondateurs de l'Ecole d'Anthropologie, il a rappelé le milieu dans lequel elle fut constituée.

Le nom d'Yves-Guyot restera donc vivant parmi nous. Peu d'hommes, ainsi que l'a très bien dit dit le Dr Fiaux, ont édifié une œuvre plus pleine et plus suivie, et jamais l'œuvre n'a eu dans l'homme, et l'homme dans l'œuvre, une plus exacte représentation.

Georges Hervé.

Au Père-Lachaise, M. le Dr Weisgerber, sous directeur de l'Ecole, a prononcé les paroles suivantes :

« Au nom de l'Ecole d'anthropologie, je viens adresser un mot d'adieu et de reconnaissance émue à celui qui fut son directeur pendant sept ans, et l'un de ses fondateurs.

Yves-Guyot était le dernier survivant des 24 savants, amis de l'humanité, qui, en 1875, créèrent notre Ecole avec le but d'organiser et de poursuivre en toute indépendance d'esprit la recherche de la vérité et les possibilités de perfectionnement de la vie humaine. A cette pléiade appartenaient Broca, Bertillon, Jules Roche, Hovelacque, Lannelongue, Thulié, etc. La science économique touche de trop près les intérêts vitaux de l'homme pour qu'une conscience comme celle d'Yves-Guyot n'ait pas cru devoir s'intéresser à l'anthropologie. Depuis la fondation de l'Ecole, Yves-Guyot n'a jamais cessé de s'en occuper.

Conseiller municipal de Paris, il a su faire contribuer la Ville à ses travaux et à son enseignement. Député, il poursuivit et obtint à la Chambre le vote de la loi spéciale reconnaissant d'utilité publique l'Association pour l'enseignement des sciences anthropologiques (tel est notre titre officiel), loi qui fut confirmée par le Sénat en 1889.

En 1914, après la retraite de notre directeur, le Dr Thulié, Yves Guyot voulut bien accepter de lui succéder dans cette direction, qu'il conserva jusqu'en 1920. C'est grâce à lui que l'Ecole put rester ouverte pen-

dant la grande guerre et continuer son enseignement malgré les obus qui tombaient tout alentour.

Pendant cette époque difficile, Yves-Guyot se consacra avec le dévouement le plus désintéressé à l'administration de notre Ecole, la faisant profiter de son expérience, de son influence et de son savoir.

C'est alors que j'ai pu le connaître plus intimement, et, de cette collaboration naquit une amitié très-vive qui ne s'est jamais démentie. C'est alors aussi que j'ai compris pourquoi les sciences anthropologiques intéressaient à ce point ce grand économiste et cet esprit éminemment réalisateur. Chez lui, toute notion acquise, toute expérience s'animait et il lui trouvait son application dans la vie pratique.

Dans les réunions du Conseil de l'Ecole, son bon sens lui faisait toujours trouver les solutions les plus pratiques et les plus heureuses, et je crois être l'interprète de tous nos professeurs en le remerciant de tout ce qu'il a fait pour nous ; nous lui en garderons toujours un souvenir reconnaissant.

Nous prions Madame et Mesdemoiselles Yves-Guyot de vouloir bien nous permettre de nous associer à leur deuil et d'accepter l'expression de notre profonde sympathie et de nos regrets. »

S. ZABOROWSKI

Le 22 mars 1928 s'est éteint à Alger Sigismond Zaborowski, d'origine polonaise, né à La Crèche (Deux-Sèvres) en 1851.

C'est pour lui que l'Ecole d'anthropologie de Paris créa, en 1904, la chaire d'ethnographie, à laquelle l'avaient préparé ses nombreux travaux, chaire qu'il occupa jusqu'en 1924. Il fut alors nommé professeur honoraire.

Il quitta la France à la suite d'un incendie qui détruisit tous ses manuscrits, ses notes et sa bibliothèque ; durement atteint par cette catastrophe, il cessa de s'intéresser aux sciences anthropologiques.

On trouvera dans le volume du Trentenaire de l'Ecole d'anthropologie (1907) la liste complète de ses travaux.

L'Ecole adresse à sa famille l'expression de ses sympathiques regrets.

W.

Les Directeurs de la Revue,
G. HERVÉ, CH. FRAIPONT,

Le Gérant,
EMILE NOURRY.

Impr. Jouve et Cie, 15, rue Racine, Paris

L'ÉVOLUTION DE L'ANTHROPOLOGIE

EN POLOGNE AU XIXe SIÈCLE

par M. Adam WRZOSEK

Professeur d'anthropologie à l'Université de Poznan
Membre de l'Institut international d'anthropologie.

Deux centres scientifiques polonais ont spécialement contribué à l'éveil de l'intérêt pour l'anthropologie et à l'évolution de cette science en Pologne au XIXe siècle : Wilno et Cracovie.

Dans la première moitié du XIXe siècle, le mouvement scientifique polonais était très important à Wilno, dans la célèbre université fondée au XVIe siècle, et fermée par le Tsar Nicolas Ier, qui se vengeait ainsi de l'insurrection polonaise de 1830-1831. Après la clôture de l'université de Wilno, sa Faculté de médecine, sous le nom d'Académie médico-chirurgicale, subsista jusqu'en 1842, où elle fut transportée à Kijów (Kïeff) et complètement russifiée.

Ce magnifique flambeau de la science éteint à Wilno, ce fut Cracovie qui le reprit et qui s'illustra, dans la seconde moitié du XIXe siècle, comme centre de la science polonaise. Cracovie possédait une université depuis 1364, et, depuis 1809, une société scientifique, qui, depuis 1815, poursuivait sans relâche son activité et se transformait en 1872 en Académie des sciences et des lettres, laquelle a excellemment contribué à l'évolution de la science polonaise.

Le premier savant polonais qui s'intéressa vivement aux questions d'anthropologie, fut l'illustre biologiste André Sniadecki, pendant 25 ans professeur de chimie à l'université de Wilno, et ensuite professeur à la clinique interne de cette université. Dans son ouvrage, *Théorie des êtres organiques*, publié à Wilno en 1811, il a consacré à l'anthropologie les six derniers chapitres de la seconde partie.

Se basant sur les marques extérieures, Sniadecki admet cinq races primitives Il fait de plus la remarque qu'on ne peut pas classifier les hommes seulement d'après la couleur de leur peau. P. ex. le Nègre diffère de l'Européen, d'après Sniadecki, non seulement par la

couleur de la peau, mais aussi par toute la structure de la tête, par le prognathisme, le front aplati, les lèvres charnues et saillantes et par la capacité du crâne, inférieure à celle de l'Européen.

Sniadecki insiste sur le fait que la couleur de la peau ne dépend pas du climat, mais qu'elle est héréditaire comme le sont d'autres caractéristiques anthropologiques, p. ex. les pommettes saillantes et étroites, et les ouvertures des paupières obliques chez les Mongols. Il se rend aussi compte de la difficulté de délimiter exactement les races primitives, car leurs limites s'effacent beaucoup par les mélanges. Bref, les conceptions anthropologiques de Sniadecki se trouvaient tout à fait au niveau de l'anthropologie contemporaine.

C'est aussi à Wilno que parut en 1818 le premier ouvrage anthropologique polonais, *Anthropologie des propriétés physiques et morales de l'homme*. Son auteur, le médecin Joseph Jasinski, s'y base sur la conception que l'homme appartient aux mammifères « car la grande ressemblance des organismes qu'on aperçoit, tant chez les animaux que chez l'homme, ne permet pas de séparer l'un des autres » (p. 5). D'après l'auteur, l'homme est l'animal le plus parfait (p. 7).

On pourrait citer aussi, comme écho de l'intérêt porté à l'anthropologie, à Wilno, un traité écrit par un ancien professeur de l'Académie médico-chirurgicale, Adam Ferdinand Adamowicz : *Sur les anciens crânes prussiens*, lu en 1862 à une séance de la Commission archéologique de Wilno (1).

A Cracovie, l'anthropologie prit un essor encore plus grand, car l'université de Cracovie existe, sans interruption, depuis le XIVe siècle. Les traditions de la science polonaise y trouvaient donc des conditions bien plus favorables qu'à Wilno, où le gouvernement russe étouffait, après 1831, ce qui était polonais, sans même épargner la science, la civilisation et la langue polonaises.

Les recherches anthropologiques à Cracovie furent commencées par Antoine Kozubowski, professeur d'anatomie, qui publia en 1841 un grand traité original sur les crétins.

A proprement parler ce n'est pas Kozubowski, mais plutôt son collègue, Joseph Majer, professeur de physiologie à l'université de Cracovie, qui a été un fondateur de l'anthropologie dans cette ville. En 1854 il commença, en polonais, ses leçons systématiques sur cette matière ; ce furent les premiers cours universitaires d'anthropologie en Pologne.

A côté de ses mérites pédagogiques, il en a de non moindres dans le domaine scientifique de l'anthropologie ; car il a publié sur cette

1. S. Kosminski. *Slownik lekavzou polskich*. Warszawa, 1883-8, str. 4.

matière des travaux de valeur depuis l'année 1838, soit seul, soit en collaboration avec Isidore Kopernicki, qui devait s'illustrer plus tard comme l'anthropologiste polonais le plus éminent.

Kopernicki (1825-1891), de même que Majer, a éveillé une vive activité du mouvement scientifique polonais dans le domaine de l'anthropologie. En 1878, il commença ses leçons à l'université de Cracovie, d'abord comme agrégé à l'université, ensuite comme professeur, et il les enseigna jusqu'à sa mort.

Doué d'un esprit profond et universel, il se distinguait par son extraordinaire ardeur pour les recherches scientifiques et par la manière consciencieuse avec laquelle il traitait les questions scientifiques. Comme élève de Broca, il transplanta sur le terrain polonais les acquisitions scientifiques de l'école anthropologique française. Il s'occupait non seulement d'anthropologie proprement dite, mais aussi de préhistoire, d'ethnologie, et d'ethnographie. Il avait une prédilection accentuée pour l'anthropologie morphologique et la paléoanthropologie. Il a élaboré avec Majer la caractéristique physique des Polonais, des Ruthènes et des Juifs de Galicie ; il a examiné au point de vue anthropologique les montagnards, les restes humains des tombeaux préhistoriques, etc. Il a le grand mérite d'avoir rassemblé à ses propres frais de précieuses collections anthropologiques qui, grâce à sa générosité, sont devenues la base de l'Institut anthropologique de l'université de Cracovie. Il a publié son premier ouvrage anthropologique en 1861, sur la structure des crânes slaves. Depuis ce temps il a travaillé sans repos dans ce domaine de la science, écrivant un grand nombre de traités scientifiques de haute valeur. Le niveau de ses leçons était très élevé, de même que le sujet en était traité à tous les points de vue, ce que confirme le programme de ses leçons (1). Enfin, il faut compter parmi les grands mérites de Kopernicki d'avoir, en 1873-74, avec Majer, institué auprès de l'Académie des sciences de Cracovie une Commission anthropologique, qui travaille déjà sans relâche depuis un demi-siècle et a publié près d'une centaine de volumes dont 22 jusqu'à la fin du XIX[e] siècle.

Cette Commission a ainsi rassemblé la plupart des travaux anthropologiques polonais.

C'est aussi d'abord à Cracovie qu'on commença à s'intéresser à l'anthropologie psychologique. Michel Wiszniewski, l'excellent profes-

1. Programme du cours d'anthropologie d'Isidore Kopernicki, publié par Adam Wrzosek. *Archives d'histoire et de philosophie, de médecine et des sciences naturelles*, t. III, 1925, Poznan, p. 262-265.

seur à l'Université de Cracovie, écrivit un livre original intitulé *Caractères des raisons humaines*, dans lequel il essaya de classifier les types mentaux. La première édition de cet ouvrage parut à Cracovie en 1837, la seconde en 1843, et enfin la troisième à Varsovie, en 1877 ; une traduction anglaise en parut en 1853 sous un pseudonyme : *Sketches and characters on the natural history of the human intellects*, by James William Whitecrass.

Wiszniewski était professeur d'histoire de la littérature polonaise. Ce ne sont donc pas seulement les naturalistes qui s'occupaient d'anthropologie en Pologne au XIXe siècle. Les humanistes s'y intéressaient aussi. A côté de Wiszniewski nous voyons aussi beaucoup d'intérêt pour l'anthropologie chez l'illustre penseur Charles Libelt qui, dans sa *Philosophie et critique*, a examiné longuement les questions de races, de nationalités, de genres, de caractères et de physionomies.

Le mouvement scientifique éveillé par Cracovie en Pologne dans le domaine de l'anthropologie ne s'arrête plus. De nombreux auteurs publient des travaux : Synski, Zulinski, Brodowski, Tyrchowski, Szokalski, Fritsche, Dudrewicz, Saligowski, Neugebauer, et surtout Théophile Chudzinski (1842-1897). Chudzinski fut un des premiers disciples de Paul Broca. Après l'insurrection polonaise de 1863, à laquelle il prit part, il émigra en France. En 1869, il fut externe dans le service du professeur Broca, à l'hôpital de la Pitié. Pendant la guerre franco-allemande, Chudzinski fut nommé, en 1870, aide-médecin à l'hôpital du Jardin des plantes. Après la guerre, il se consacra entièrement aux études d'anatomie comparée et d'anthropologie et devint préparateur au musée Broca. Il occupa cette place jusqu'à sa mort, étant en même temps, du vivant de son protecteur Broca, conservateur du musée du Laboratoire d'anthropologie, qu'il enrichit de nombreuses préparations. Son bagage scientifique se compose de 49 discours et notices, imprimés en français et en polonais. Il étudia tout particulièrement l'anthropologie des muscles et fut, dans ce domaine, un véritable pionnier.

Parmi ceux qui ont beaucoup contribué à éveiller de l'intérêt pour l'anthropologie en Pologne, citons aussi Louis Krzywicki avec ses travaux, et surtout avec son ouvrage très méritoire : *Les Peuples*, publié à Varsovie en 1893.

Enfin, on ne peut oublier trois anthropologistes, qui ont éminemment contribué à l'évolution de notre science en Pologne à la fin du XIXe siècle : Ladislas Olechnowski, Léon Rutkowski et Julien Talko-Hryncewicz, tous trois médecins de province. A Olechnowicz et à Rutkowski appartient le mérite essentiel d'avoir recherché principa-

lement les caractères anthropologiques de la population du Royaume de Pologne.

Julien Talko Hryncewicz, actuellement et depuis 1908 professeur d'anthropologie à l'Université de Cracovie, s'est illustré par ses travaux scientifiques alors qu'il exerçait encore la médecine à Zwinogrodka en Ukraïne (1877-1891) et ensuite à Troickosawsk en Sibérie (depuis 1892). Ami de Kopernicki, élève de Paul Broca, ardent adepte des recherches scientifiques et grand travailleur, il se plaça à la tête des anthropologistes polonais de la fin du XIXe siècle. Faisant abstraction de ses très nombreux travaux, publiés déjà au XXe siècle, je ne m'arrêterai qu'aux plus importants de ceux qui ont paru au siècle dernier. Ce sont, pour la plupart, des travaux consacrés à l'étude anthropologique de la population de l'ancienne République polonaise.

Ses travaux sur les caractères physiques de la population de la Lithuanie, de la Ruthénie et de la Podolie reposent sur de nombreux matériaux laborieusement recueillis par lui-même; ils ont donc une valeur scientifique durable. En habitant l'Ukraïne, outre ces travaux, il en écrivit beaucoup d'autres, entre autres sur la préhistoire, et un ouvrage capital, *Précis de médecine populaire de l'Ukraïne méridionale*, publié en 1894 par l'Académie des sciences de Cracovie. Pendant son séjour en Sibérie, il passait le temps que lui laissaient ses occupations de médecin à faire des recherches anthropologiques et archéologiques ; ce qui nous vaut des traités et des notes sur les anciens habitants de l'Asie centrale, sur les Chinois du nord, sur les tumulus de l'Asie orientale, des contributions à l'ethnographie de la Chine méridionale, etc.

Voilà, très sommairement, quelle est l'évolution de l'anthropologie en Pologne au siècle dernier. Notons que, sauf quelques exceptions, tous les fidèles, de Sniadecki à Talko-Hryncewicz, étaient des médecins. On peut donc dire, sans exagérer, que ce sont presque exclusivement les médecins qui ont contribué à l'évolution de l'anthropologie en Pologne au XIXe siècle. D'ailleurs, le créateur de l'anthropologie contemporaine, Paul Broca, était chirurgien ainsi que l'éminent anthropologiste allemand Rudolf Virchow. Il n'y a là rien de surprenant ; aussi bien autrefois qu'aujourd'hui, c'est l'étude de la médecine qui prépare le mieux aux recherches nécessitées par notre science.



UN OS PARIÉTAL DE DIMENSIONS GÉANTES

par M. C. YATZOUTA,

Directeur de l'Institut d'anatomie de Rostov-sur-Don,
Membre de l'Institut international d'anthropologie.

Il y a quelques années j'ai eu l'occasion d'examiner un os pariétal géant, appartenant au Musée d'Anthropologie de l'Académie des sciences à Pétersbourg. La provenance de cet os est tout à fait inconnue, mais ses particularités, et surtout ses dimensions, sont si extraordinaires, que j'en donne ici la description complète. Il présente une partie irrégulièrement quadrangulaire d'un crâne immense et il a une surface externe convexe et une surface interne concave.

La *surface externe* ne présente aucune particularité pathologique, elle est modérément poreuse et a quelques anciennes égratignures; elle possède au centre une saillie arrondie, la bosse pariétale, qui est ordinairement plus accusée chez les jeunes que chez les adultes. Au-dessous d'elle, vers le bord inférieur, on ne voit aucune trace des lignes temporales; vers le bord antérieur, au contraire, nous trouvons deux sillons, provenant de l'aorte et du nerf supraorbitaires.

La *face interne* se distingue par l'éclat habituel, propre à la table interne des os du crâne, et possède des gouttières vasculaires très bien accusées, ainsi que des empreintes de circonvolutions et d'anfractuosités cérébrales en forme d'impressions digitales et d'éminences mamillaires. Le centre de cette face est occupé par la fosse pariétale, qui correspond à la bosse du même nom. En examinant la disposition des gouttières vasculaires, nous pouvons trouver sans peine un sillon antérieur ou bregmatique, deux sillons moyens ou obéliques et un sillon postérieur ou lambdoïque. Cette disposition nous permet de constater que l'os en question est un pariétal gauche, provenant d'un crâne humain. D'autres signes, tels que les abords de l'os ou ses angles, sont moins sûrs, parce que certains d'entre eux sont cassés ou bien ont une forme irrégulière.

Le *bord inférieur* est tout à fait absent, c'est à-dire qu'il a été enlevé à une hauteur inconnue. Le *bord antérieur* n'a pas l'aspect ordinaire d'une ligne plus ou moins droite, mais possède au contraire au milieu de sa hauteur une saillie, qui le partage en une partie supérieure et une partie inférieure. La partie inférieure ne présente rien d'extraordinaire et apparaît très dentelée ; la partie supérieure est moins dentelée et elle trace une ligne brisée, qui forme une incisure assez profonde : sur une certaine étendue le bord est aminci. Ces deux signes — l'incisure et l'amincissement du bord — sont les symptômes de la présence de la fontanelle frontale.

Le *bord supérieur* est normal dans ses deux tiers antérieurs, mais son tiers postérieur est très dentelé, contrairement à ce qu'on observe d'ordinaire. La face intérieure de l'os n'a pas à cet endroit de gouttière longitudinale, ce qui, avec la dentelure du bord, prouve la présence d'un ou de quelques os wormiens. Le *bord postérieur* ne présente pas d'anormalités.

Les angles de cet os ont tous des formes irrégulières. Ainsi au lieu de l'angle antéro-supérieur se trouve une incisure qui correspond à la fontanelle frontale : l'angle postéro-supérieur est occupé par l'os wormien ; les angles antéro-inférieur et postéro-inférieur sont absents.

Tous ces signes suffisent pour dire que ce fragment est *l'os pariétal gauche* d'un homme *très jeune*, si ce n'est d'un enfant.

Plus intéressantes que la forme et l'aspect de cet os sont ses dimensions seulement approximatives par suite de l'irrégularité des bords.

	Bords				Au milieu de l'os par-dessus la bosse pariétale
	Supér.	Ant.	Post.	Inf.	
	—	—	—	—	—
Courbe......	210 mm.	169 mm.	182 mm.	129 mm.	280 mm.
Diamètre....	182 mm.	154 mm.	162 mm.	108 mm.	210 mm.

Sans calculer les indices de la courbure de tous les bords de notre fragment, je me borne à compter « l'indice de la courbure totale de l'os », c'est-à-dire le rapport entre le diamètre médian de l'os et la courbure médiane. Le diamètre médian part du milieu du bord antérieur vers le milieu du bord postérieur par-dessus la bosse pariétale parallèlement au bord supérieur : la courbe médiane rejoint les mêmes points. Cet indice, qui exprime la convexité totale de l'os, est 75,0 et montre le développement considérable de la bosse pariétale.

Comme comparaison, j'ai pris dix crânes de nationalités diverses, deux autres crânes qui avaient des bosses pariétales bien développées,

l'un d'un jeune Egyptien, et l'autre d'un Durbute hydrocéphale, et deux crânes de géants. Sur tous, j'ai mesuré la longueur, la largeur, l'indice céphalique, l'arc total longitudinal (ou la courbe occipito-frontale), les diamètres et les courbes du pariétal gauche (comme notre os), l'épaisseur moyenne du pariétal, enfin le rapport entre le diamètre longitudinal et la courbe longitudinale du crâne, ainsi que ce même rapport appliqué à l'os pariétal.

J'ai constaté qu'il n'existe aucun rapport entre les dimensions de l'os pariétal d'un côté et celles du crâne et de son indice de l'autre. En comparant les dimensions de l'os pariétal de chacun de ces dix crânes de races différentes, ainsi que les moyennes de ces chiffres avec les dimensions de notre pariétal gigantesque, nous voyons que ces dernières excèdent tous les diamètres et toutes les courbes de l'os normal. Ceci est vrai à l'égard des os pariétaux des deux géants mentionnés ci-dessus. L'indice de la courbure de notre os (75,0) est plus petit que celui de tous les autres (87,7-96,4), c'est-à-dire que notre pariétal est plus convexe.

Ainsi donc cet os doit avoir appartenu à un crâne de proportions anormales, c'est pourquoi il faut le comparer au crâne du jeune Egyptien et à celui du Durbute hydrocéphale. Nous voyons que les dimensions du premier ne se distinguent pas de celles des 10 crânes dont il était question plus haut. Cependant il a quelques particularités : la largeur excède celle de chacun des dix crânes, son indice crânien est de même plus haut et la longueur du bord supérieur du pariétal et celle du pariétal, mesurée par dessus la bosse, est aussi plus grande : au contraire l'indice de la convexité du pariétal ne diffère presque guère de celui de nos dix crânes : le rapport entre le diamètre du bord supérieur de l'os pariétal et la longueur du crâne est exprimé par un chiffre très petit. Quant au crâne du Durbute hydrocéphale, toutes ses dimensions sont plus grandes que celles des dix crânes, des deux géants et de l'Egyptien ; l'indice de convexité est petit ; le rapport entre le diamètre du bord supérieur de l'os pariétal et la longueur du crâne est exprimé par un chiffre très petit, le chiffre du rapport entre l'arc du bord supérieur de l'os et celui du crâne est aussi petit. Cela dépend du développement excessif de l'os pariétal par comparaison avec les dimensions du crâne. L'épaisseur moyenne de l'os pariétal de cet hydrocéphale est peu considérable.

Tous les faits mentionnés ci-dessus permettent de conclure que l'os en question ne peut pas avoir appartenu à un géant, mais qu'il provient *plutôt d'un crâne hydrocéphale.* Aussi, pour avoir une idée de la lon-

gueur de tout le crâne, faut-il comparer le rapport entre le diamètre du bord supérieur du pariétal avec la longueur du crâne du Durbute (1,45) et nous aurons : $182 \times 1,45 = 263$ mm. — la longueur supposée de notre crâne. En admettant que ce crâne ait le même indice céphalique que celui du Durbute (85.63) nous trouvons sa largeur supposée : $\frac{263 \times 85,63}{100} = 225$. Cependant, si nous nous rappelons que l'indice de convexité du pariétal est très petit (75,0), c'est-à-dire que celui-ci est fort courbé, nous pouvons admettre, que *son indice était plus haut* et que par conséquent sa *largeur était aussi plus grande*.

Je dois mentionner, enfin, que cet os est unique dans la littérature que j'ai sous la main.



LES PAYS-BAS

CONSIDÉRÉS COMME RÉGION INTERMÉDIAIRE ENTRE LES PHÉNOMÈNES CULTURAUX NÉOLITHIQUES ET ÉNÉOLITHIQUES DU NORD-OUEST ET DU CENTRE DE L'EUROPE (1)

par M. VAN GIFFEN

Directeur du Biol-Archeol. Instituut de Groningue
Membre de l'Institut international d'anthropologie.

Si nous observons les plus anciens vestiges de civilisation du sol néerlandais, quelques particularités nous frapperont dès le début.

Nous pourrons constater en premier lieu l'absence d'objets caractéristiques des temps paléolithiques. Pourtant les restes diluviens-biologiques, qui ailleurs, accompagnent ces civilisations, ne manquent pas du tout. Beaucoup d'entre eux se trouvent dans des gisements secondaires, mais à côté de ceux-ci, d'autres sont autochthones jusqu'à un certain point. Il est donc possible qu'on découvre encore, dans les terrains diluviens, des objets paléolithiques indicateurs. Cela n'a pas encore eu lieu jusqu'à maintenant, tandis que quelques « mikrolithica » du type tardenoisien, autant que nous sachions, ont toujours été trouvées en même temps que des objets de l'âge néolithique le plus récent. De même des restes absolument caractéristiques de la culture mésolithique (âge des Kjökkenmöddings) n'ont presque pas été mis au jour à notre connaissance.

Au contraire, les produits néo-et énéolithiques trouvés à l'intérieur des frontières néerlandaises sont d'un intérêt si spécial, qu'ils méritent un groupement distinctif dans la science préhistorique en général. On peut grouper les objets de la civilisation néo et énéolithique qui, chez nous, sont typiques pour la culture la plus ancienne, d'après la nature ou les particularités de leurs fouilles.

On pourra distinguer des *trouvailles isolées* et des *trouvailles de gise-*

1. Mémoire présenté à la section de préhistoire de l'I. I. A., Amsterdam, 1927.

ments déterminés. Les particularités des premières sont inconnues, celles des dernières sont connues.

Les trouvailles isolées consistent en objets de pierre et rarement d'os ; les trouvailles des gisements déterminés font partie de sépultures, de stations et d'ateliers avec leur contenu. Les tombeaux sont les plus fréquents et les mieux connus.

Comme base pour l'étude des trouvailles isolées, on pourra se servir des études d'Aoberg, élève du célèbre Montelius. Celui-ci a observé en son entier, du point de vue typologique, les matériaux néerlandais les plus anciens. Il a observé que les deux cultures mésolithiques, à l'Ouest et au Nord de l'Europe (c.-à-d. la culture campignienne en France, en Belgique et en Grande Bretagne, d'une part, la culture d'Erteböllе et des Kjökkenmöddings de la partie septentrionale de la mer Baltique, d'autre part) sont identiques et ne diffèrent pas entre elles. Elles ont été séparées par un territoire (les Pays-Bas et la partie Nord-Ouest de l'Allemagne jusqu'à l'Elbe) où l'on ne rencontre pas ou presque pas les trouvailles susdites. Elles ne se séparent que dans la deuxième phase de la période néolithique ; la culture septentrionale se différencie davantage.

Le fil conducteur pour les deux civilisations, dans la seconde phase de la période néolithique, est la hache à dos mince, qui, dans l'Europe occidentale, est encore plus voisine de son précurseur à dos pointu, par sa coupe biconvexe ; dans les régions septentrionales, elle se sépare de plus en plus de la forme originale, par ses côtés étroits bien travaillés et par sa coupe rectangulaire.

Son développement dans l'Ouest s'arrête alors, tandis que dans le Nord elle se développe davantage jusqu'à la troisième phase de la période néolithique, qui produit la hache à dos épais, en conservant sa coupe rectangulaire.

Pour l'étude des trouvailles de pierres les plus anciennes sur le territoire néerlandais, ces deux types de haches de la 2e phase néolithique, si différents par leur dos et par leur coupe, sont de grande importance. Surtout, parce que ces deux espèces de haches en silex, à dos mince, font toutes les deux partie des trouvailles — en général, hélas, isolées — qui sont fréquentes chez nous.

En outre, Aoberg a démontré que la hache du type européen occidental a été trouvée exclusivement au Sud ; par contre celle du type européen septentrional se trouve spécialement au Nord de notre pays. La limite entre leurs territoires de dispersion passe environ par la province actuelle d'Overijsel et par le pays de Munster, pour se continuer dans la direction de l'Est. Ainsi notre pays se présente comme

un territoire de transition entre ces deux grandes cultures néolithiques européennes.

Après la fin de la deuxième phase néolithique, la culture européenne septentrionale est absolument prépondérante. Dans le sud, nous ne rencontrerons que quelques formes de haches dégénérées, mais là une nouvelle forme en silex n'a plus pris naissance. Dans le Nord, au contraire, on trouve des types nouveaux (poignards, faucilles, pointes de flèches, etc.) qui sont caractéristiques pour la quatrième et la dernière phase de la période néolithique. On ne trouve pas, ou presque pas, ce genre d'instruments dans les cultures des terres argileuses et si on les y rencontre, par exception, comme dans quelques tertres d'habitations, ils se trouvent, en général, dans un gisement secondaire et proviennent d'une culture plus ancienne et étrangère.

Les trouvailles de gisements déterminés consistent, comme nous l'avons dit, en tombeaux, en restes de stations et en ateliers. L'étude de ceux-ci pourra expliquer, développer et confirmer les résultats des recherches au sujet des trouvailles isolées.

On a trouvé très peu d'établissements préhistoriques et l'on n'a presque pas fait de recherches à ce sujet dans notre pays. Cependant, par suite des fouilles du docteur Holwerda à Uddel, dans la Veluwe, on a appris à connaître plus ou moins les vestiges d'un établissement néolithique avec des restes de céramique pointillée mégalithique, la « Stichkeramik » des Allemands ; cependant celle-ci est d'un caractère spécial quant aux modèles, qui sont généralement arrondis, comme à Börtewitz, d'une part, et à Eyerheim, d'autre part. Peut être trahissent-ils des influences comme le style de Rössen. Ce sont ces fonds de cabanes et quelques tumulus à palissade avoisinants, à Uddel, dans lesquelles Holwerda a trouvé, en outre, des tessons de céramique à vases cordés et caliciformes, ces derniers en général d'une forme spéciale, d'un caractère plus ou moins local, etc. Au milieu de cette céramique, une grande forme à col développé attire notre attention, non seulement par son type, mais aussi par sa dispersion. Elle est donc non seulement répandue vers le Nord de notre pays dans la culture des « hunebeds », mais aussi le long du vieux Rhin, sous les dunes plus récentes et même outre mer, dans l'Est de l'Angleterre.

Encore plus intéressante me semble être la découverte des établissements à céramique rubanée en spirale, vestiges de cultures d'origine danubienne. Ceux-ci n'ont été trouvés qu'en 1926, exclusivement aux alentours de Maëstricht, spécialement sur la terrasse supérieure, dans

le loess. Les recherches, au sujet de ces établissements, que le Dr Holwerda a entreprises ne sont pas encore terminées, bien que les résultats obtenus jusqu'ici paraissent démontrer — selon lui — des constructions dans le genre d'Urmitz. Quant aux palafittes et aux radeaux, dont M. Ubaghs aurait trouvé des restes au bord de la Meuse, on ne sait rien de positif.

Quant aux ateliers (dans le sens d'exploitations de mines de silex et de centres de fabrications, comme par exemple à Spiennes en Hainaut, Mur de Barrez, etc. en France, Cisbury en Angleterre, Kvarnby en Suède, etc.), on ne les trouve que tout au Sud de notre pays, dans la partie calcaire du Limbourg, aux environs de Rijckholt et de Ste-Gertrude (à 5 k. m. au Sud de Maëstricht). On en rencontre beaucoup dans cette région et ils ne sont pas moins intéressants que ceux de la Belgique orientale, de la France septentrionale et de l'Angleterre du Sud-Est.

Il est évident que, au sujet des phénomènes culturaux préhistoriques dans le territoire néerlandais, la science repose surtout sur la connaissance des tombeaux. Ceux-ci ont la forme de monuments mégalithiques et de tumuli (de constructions diverses). A l'exception des contrées marécageuses, ces derniers sont disséminés irrégulièrement par tout le pays. Les champs sépulcraux non-tumulaires, les véritables nécropoles en pleine terre de ces époques sont inconnus ici. Les provinces de Zélande et de Brabant sont absolument dépourvues de monuments mégalithiques et, pour autant que nous le sachions, aussi ou presque aussi de tumuli purement préhistoriques. De ces derniers la province du Limbourg ne possède que quelques-uns, ce qui donne à penser.

Quant à moi, d'après les rapports des fouilles de MM. Ubaghs, Habets, Panke, etc., je suis intimement persuadé qu'on les a laissés échapper et que l'on n'a pas toujours bien interprété les trouvailles. Les résultats de ces dernières dans des gisements déterminés confirment à peu près ceux des trouvailles isolées, bien qu'il y ait quelque particularités et quelques différences spéciales.

Ces résultats pourront préciser la place des phénomènes culturaux les plus anciens et des habitants de nos terres par rapport aux quelques phénomènes spéciaux que l'on rencontre dans certains pays ; selon moi, nous pouvons ainsi résumer brièvement ces résultats :

* * *

Les phénomènes néolithiques et énéolithiques qui dominent le territoire néerlandais se divisent en trois zones régionales plus ou moins

nettement séparées : 1° une *méridionale* ; 2° une *septentrionale*, et 3° une *intermédiaire*.

1° De ces trois, seule et exclusivement, la *méridionale* est identifiée jusqu'à présent par les plus anciennes traces de présence humaine de notre pays dans le sud du Limbourg.

Peut-être ici, avons-nous affaire, même vraisemblablement, aux restes d'une double civilisation, sans doute la plus ancienne dans ce pays. Celle-ci représentait, du moins au commencement, une véritable civilisation de la pierre, liée à la craie et aux sols de loess ; elle se manifeste autant par les traces d'une exploitation minière intense de silex que par une industrie correspondante, et que par les restes des stations à céramique rubanée en spirale.

Bien que les deux civilisations se rencontrent dans les environs immédiats de Maëstricht et assez près l'une de l'autre, il n'est pas encore déterminé si, et comment, celles-ci ont des rapports entre elles.

Au point de vue industriel, les deux civilisations indiquent une parenté directe avec le sud, c'est-à-dire avec la Belgique orientale ; mais la première, celle de l'exploitation du silex, avec ses galeries, ses grands ateliers et aussi quelques fonds de cabane, plus loin aussi encore avec le Nord de la France. Pour celle-ci — peut-être la plus ancienne — la vallée de la Meuse, avec ses hautes rives, forme la porte d'invasion.

Au point de vue anthropologique il en est de même. Mais il est possible que le crâne hyperbrachycéphale du type de Grenelle (Furfooz II), — que Hamal-Nandrin découvrit en 1913 près de Rijckholt, — plaide, même, en faveur d'une parenté directe des mineurs de silex ou « flint-nappers » en question, avec les tribus belges épipaléolithiques-mésolithiques, c'est-à-dire aziliennes et tardenoisiennes.

Dans quelle mesure quelques restes d'animaux domestiques — comme le bœuf du type brachyceros ou frontosus et deux formes de chiens, ainsi que la faune sauvage, entre laquelle dominent le cerf et le chevreuil — indiquent-ils d'ailleurs les mêmes affinités ? cela est incertain. Cependant la présence d'un grand type, parmi ces chiens, est en contradiction avec l'opinion que cette civilisation, malgré son caractère ancien, n'a pas survécu à la période néolithique.

Jusqu'à quel point, probablement un peu plus tard, la céramique rubanée d'origine danubienne et par conséquent représentant une culture du Sud-Est, est-elle aussi venue exclusivement le long de la Meuse, ou bien, en outre, par d'autres voies ? cela est difficile à dire en ce moment. Pourtant, en dépit des tribus danubiennes, en général dolichocéphales, à crâne en forme de cocon (selon M. Schliz), et à



Fig. I. — L'arrivée des plus anciennes civilisations dans les Pays-Bas.

taille élancée, il n'est pas impossible que nous ayons affaire, probablement aussi dans cette culture (vu les parallèles belges), à des éléments de populations mixtes brachycéphales. En tout cas cette civilisation ne s'est pas fait sentir plus loin dans la direction du Nord et de l'Ouest.

Ainsi les trouvailles du Limbourg représentent dans notre pays les restes d'une ancienne culture et d'une population orientée vers le Sud et, directement ou indirectement, vers le Sud-Est, et représentant une branche extrême et un avant-poste dans la direction du Nord ou du Nord-Ouest Leur influence se borne, pour autant que nous le sachions maintenant, au Limbourg méridional ; leur homogénité est cependant incertaine.

2° Contrairement à la civilisation méridionale, l'hétérogénéité de celle de *la partie moyenne des Pays-Bas* est certaine. Celle-ci se manifeste comme le produit de cristallisation de courants nouveaux, importants, autant culturaux qu'ethniques, qui sont dirigés principalement de l'Est à l'Ouest. Dans l'Angleterre orientale, s'étendant en éventail, ils atteignent là un point d'arrêt, soit au milieu, soit aussi comme point de départ des cultures anglaises typiques à vases énéolithiques et de l'époque de bronze, c'est-à-dire des « round barrows ».

Apparaissant chez nous sur les hautes rives des grandes rivières, le long de la frontière orientale du Limbourg, entre le Rhin et la Meuse, mais spécialement au Nord du Rhin, dans la Veluwe et dans le pays vallonné d'Utrecht, cette civilisation atteint là, au point de vue industriel, une certaine stabilité. Dans un large courant en forme d'entonnoir, ouvert largement vers l'Est, elle s'élargit — tangible jusqu'aux dunes anciennes — comme une civilisation plus récente, spécialement au centre des Pays-Bas.

On en aperçoit les traces dans les hauts terrains sablonneux, tantôt plus denses, tantôt plus clairsemées ; nulle part elle ne manque complètement, entre la culture de la céramique rubanée du Limbourg méridional et celle de la céramique pointillée mégalithique (le « Stichkeramik » des Allemands) du Nord des Pays-Bas, qui vient ensuite.

Ainsi, elle s'étend entre les territoires de la culture européenne du Nord et de l'Ouest, dans le sens d'Aoberg, et pousse un coin entre elles. Dans une mesure plus ou moins grande, mais spécialement dans la direction du nord, transgressant les deux autres, elle étend ses racines, pour une partie sur les limites et le long des frontières des cultures à vases cordés de la dernière période néolithique de Thuringe ; pour l'autre partie cependant, et principalement le long du Rhin, sur le

Danube, profondément, dans la civilisation à vases caliciformes, de l'Europe moyenne (c.-à-d. France et Espagne, d'un côté ; Bavière, Bohême, Moravie, Basse-Autriche et même Hongrie, de l'autre côté). Ce sont aussi ses possesseurs, que je vois tribus de pasteurs nomades, armés d'arcs et de flèches, de pointes, de lances en silex, et de brassards d'archers en schiste, d'un type brachycéphale très uniforme au début, qui dominent dans l'Est de l'Angleterre. Indirectement où immédiatement apparentés à la civilisation des vases caliciformes du Sud-Ouest de l'Europe, de la France et de l'Espagne, ces phénomènes néo- et énéolithiques, dans la partie moyenne de notre pays trahissent, encore, au point de vue industriel, à côté des contacts d'outre-mer avec l'Occident, toutes sortes de caractères accessoires provenant du Nord, de l'Est et du Sud. C'est spécialement la céramique pointillée mégalithique de la Veluwe qui interprète les civilisations du Nord et de l'Est.

Au point de vue anthropologique, une seule trouvaille directe, à peine connue, d'un squelette plus ou moins conservé, dans la Veluwe, indique un type humain dolichocéphale, apparemment en rapports avec les gens de la civilisation des vases « à la ficelle » de Thuringe.

Cependant cela n'empêche pas que, d'un côté, les constellations anthropologiques du centre de l'Europe, d'autre part, celles de l'Angleterre, rendent probable que, dans la partie moyenne des Pays-Bas aussi, des éléments brachycéphales aient joué un rôle important.

Enfin, on y a trouvé aussi, avec le mobilier funéraire de ses tumulus individuels, avec différentes constructions en bois, un crâne de bœuf du type brévicorne.

3° *Au nord* de la culture hétérogène du centre des Pays-Bas, en général de phase plus récente de la période néo-resp. énéolithique, *domine la culture des « Hunebeds »*. Contrairement à la culture moyenne-néerlandaise qui est, globalement, un peu plus récente, pourtant analogue aux manifestations de la civilisation du Sud des Pays-Bas, celle-ci se représente comme l'aboutissement et l'avant-poste le plus occidental de la culture mégalithique du Nord et du Nord-Ouest de l'Europe. Du reste elle est, évidemment, en général synchronique, ou tout au plus un peu moins récente, de la dernière.

Au point de vue industriel, avec des foyers dans les territoires de l'Eems-Hunte-Haase-Lippe et de la Baltique occidentale, et même avec un centre direct dans la première de ces contrées, elle a pénétré de là par le prolongement du « Hondsrug » dans la Drenthe du Sud-Est. Ensuite, très nettement, elle se différencie dans le Nord des Pays-Bas



Fig. 2. — Enceinte mégalithique contenant deux petits dolmens, à Schimmeresch (Emmen 6), province de Drenthe. — L'enceinte comprend 53 pierres et a 40 mètres de longueur. Le monument entier est composé de 79 pierres.

(Van Giffen, *Hunebedden in Nederland*, pl. 99)

en deux et même trois directions, qui diffèrent géographiquement et chronologiquement, spécialement pour la céramique.

Vers l'Est on peut la suivre par le territoire des moraines de la mer du Nord et des rives de la Baltique de l'Ouest et du Sud, avec un enfoncement, le long de l'Elbe, dans la Bohême. Mais en outre nous rencontrons une céramique tout à fait identique à celle des mégalithes des territoires de la mer du Nord, dans les steppes du Sud-Ouest de la Russie.

Vers le Sud et le Sud-Est, la céramique pointillée, trouvée dans la Veluwe, l' « Achterhoek », le Pfalz-Wetterau, etc., forme des exemples de contact et d'échange avec d'autres civilisations, spécialement celle de Rössen et celles de la culture des vases, et, de cette façon, de pénétration dans les cultures du Sud.

Dans les Pays-Bas, la connaissance défectueuse de la plus ancienne préhistoire de la province d'Overijsel forme une lacune très sensible.

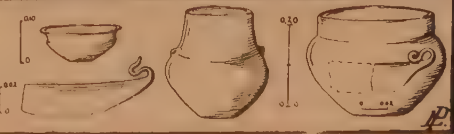
Au point de vue physico-anthropologique, la civilisation la plus ancienne du Nord des Pays-Bas n'a livré aucun reste somatique caractéristique. Il est probable que seuls, indirectement, les représentants ont été principalement des hommes du type dolichocéphale d'*Homo nordicus Deniker* ; en effet la population directement apparentée, mégalithique germanique-primitive du Nord-Ouest de l'Allemagne, semble avoir été purement dolichocéphale, contrairement, par exemple, à celle du territoire danois-cimbrique.

A côté de cette population mégalithique, nous rencontrons d'ailleurs, plus sporadiquement, *la civilisation à tumulus individuels*, qui est si typique pour le centre des Pays-Bas. C'est celle-ci qui se manifeste ailleurs, d'un côté spécialement dans le territoire cimbrique occidental, par des tombeaux tumulaires à fosse sous le niveau du sol, et d'autre part, dans le sud de l'Angleterre et évidemment aussi le long du Rhin moyen, par des tumulus très curieux caractérisés par de très variées constructions en bois.

En général on peut encore dire que ces tumuli, avec leur structure de sable jaune-clair, montrent des différences, manifestées non seulement par leur mobilier, mais aussi par la configuration et la situation des traces de ces constructions en bois. Celles-ci peuvent se trouver au centre, directement autour de la sépulture proprement dite, dans la périphérie ou dans l'espace intermédiaire, soit toutes à la fois ou l'une ou l'autre séparément. Parmi ces dernières, celles à palissades et celles avec une tombe en forme de ruche sont mieux connues depuis ces derniers temps (fig. 3).



Fig. 3. — Tumulus double
(pierre polie et bronze).
Harendermolen près Groningue.



Quant aux caractères physico-anthropologiques, nous n'avons qu'un seul exemple : une silhouette humaine repliée, trouvée dans un tumulus double à Eext près de Rolde et cependant si bien conservée qu'on pouvait encore très nettement reconnaître la forme du crâne, dolichocéphale.

Cela, comme le vase cordé, qui faisait partie du mobilier funéraire de ce défunt, prouve une fois de plus les relations et la parenté directes avec les gens de la céramique « à la ficelle » de la Thuringe.

Il est prouvé que la population de la civilisation primitive du Nord des Pays-Bas mégalithique est entrée en relation avec la civilisation chalco- ou énéolithique resp. des plus anciens temps de l'âge du bronze... de l'Est de l'Angleterre. Ce sont ces populations qui forment le premier fonds des civilisations et des populations postérieures, vraisemblablement un peu renouvelées — et évidemment des mêmes foyers — au commencement de la période du bronze.

Où et en quelle mesure se font sentir dans ces civilisations postérieures des influences des cultures à vases, si typiques pour le centre des Pays-Bas (par exemple dans les nécropoles à incinération avec tranchées circulaires, ovales et en forme de trou de serrure) ? C'est encore incertain cependant.

Au contraire, il est bien certain que, dans les plus anciennes cultures du métal, spécialement dans les tombeaux à fosse sous le niveau du sol et dans les *tumuli à palissades* évidemment apparentés aux monuments appelés généralement cromlechs ou cercles (comme entre autres le célèbre Stonehenge, le « stonemonument » d'Avebury, etc., et comme tels appelés « Timber circles » ou « Woodhenges », découverts en 1927 en Angleterre) se reflètent des influences plus précises. Ce sont là aussi bien les signes du centre des Pays-Bas et plus loin ceux de la Rhénanie, d'une part, que ceux du Sud et de l'Est de l'Angleterre et même danois-cimbriques, d'autre part.

Dans le sol de notre pays le corps est conservé, en général, seule ment, et même alors encore très rarement, sous forme de silhouette plus ou moins nette. C'est ainsi que nous avons récemment découvert un squelette d'un représentant de cette population ou de ces tribus, dans le même tumulus double près d'Eext, non pas au fond, mais au contraire dans la couche supérieure, de l'âge du bronze. Dans le second cas aussi le crâne était dolichocéphale.

Donc le territoire néerlandais se présente, dans les temps les plus anciens, comme un territoire de bordure et de transition des grands courants de civilisation et de population, dans le sens le plus large du mot.

N. B. — Pour les mégalithes néerlandais et les empreintes laissées par les corps dans le sable des tumulus, voir le volume *Amsterdam*, III[e] session de l'Institut international d'anthropologie, planches II, III et IV.



LES CIVILISATIONS NÉOLITHIQUES ET ÉNÉOLITHIQUES DE LA FRANCE (1)

Par M. G. POISSON

Membre de l'Institut international d'anthropologie.

Introduction.

La période néolithique est, de toute la préhistoire, la moins connue dans son évolution générale et dans ses variations à travers le temps et l'espace. Certes on a de nombreux documents sur les usages et l'industrie des populations de cette époque. mais on n'a réalisé que très imparfaitement leur classement chronologique et leur discrimination géographique, de sorte que leur ensemble forme encore un tout assez confus. Cette insuffisance est surtout sensible en ce qui concerne le territoire français, où l'on ne distingue pas nettement, au néolithique, des états de civilisation successifs ou contemporains. Aussi les préhistoriens français font-ils en général de cette période une unité ne comportant que très peu de subdivisions.

Le premier auteur de la classification préhistorique, Gabriel de Mortillet, a d'abord fait du néolithique une seule époque dite *Robenhausienne*. On en a détaché peu à peu des époques initiales, l'*azilien* (ou *tourassien*) le *tardenoisien* et le *campignien*, dont on a fait le néolithique inférieur, appelé parfois *mésolithique*; mais en général le reste de la période est encore unifié sous le nom de *robenhausien* ou de néolithique proprement dit, quand on comprend les trois époques précédentes sous le nom de *mésolithique*.

Déchelette disait en 1908 (2) : « Nous devons reconnaître que, malgré les efforts constants de nombreux préhistoriens, la détermination précise des coupures chronologiques de cette période dans l'Europe occidentale compte encore parmi les problèmes attendant une solution ».

On voit que Déchelette limitait son observation à l'Europe occiden-

1. Ce mémoire a obtenu le Prix d'Ault du Mesnil en 1927.
2. *Manuel d'archéologie*, t. I, p. 332.

tale. C'est qu'en Europe septentrionale et centrale les savants scandinaves et allemands sont arrivés à quelques résultats plus précis, les premiers en classant les constructions mégalithiques, les seconds en distinguant les céramiques ; mais Déchelette reconnaît qu'il est difficile d'étendre ces résultats au domaine français, où les constructions mégalithiques comme les céramiques sont trop mélangées et trop peu caractérisées.

Nos connaissances sur la période néolithique ne se sont guère étendues et précisées depuis l'observation de Déchelette En 1921, encore, M. Henri Hubert disait à propos des fouilles du fort Harrouard (1) : « Notre néolithique a été jusqu'à présent fort obscur faute de bonnes fouilles ».

On a même soutenu qu'il était impossible et même antiscientifique de diviser le néolithique, sous prétexte que nous ne disposons pas de coupes stratigraphiques indiscutables. C'est qu'en effet, comme le dit Déchelette, les indications stratigraphiques, si abondantes aux temps quaternaires, deviennent ici tout à fait clairsemées et insuffisantes. Il en existe cependant. L'Abbé Philippe en indique au fort Harrouard (2) ; M Marcel Baudoin en a trouvé en Vendée (3) ; M. Vouga en donne de très précises pour les palafittes de Neufchâtel (4) ; mais il n'y en a pas assez pour permettre l'établissement d'une chronologie satisfaisante.

Des essais dans ce sens ont cependant déjà été entrepris avec plus ou moins de succès. Sans revenir sur ce qui a été dit ci-dessus au sujet de la création, désormais classique, des époques azilienne, tardenoisienne et campignienne, je rappellerai que Philippe Salmon, en 1886, en même temps qu'il faisait reconnaître l'existence du campignien, proposait également une nouvelle division pour le restant de la période néolithique (5). Il protestait contre l'extension trop grande donnée au terme de *robenhausien*, créé d'après une station lacustre, et ne s'appliquant exactement qu'à la civilisation des palafittes. La civilisation correspondante dans la plus grande partie de la France comprend des éléments nouveaux, notamment l'emploi des mégalithes, et Salmon proposait de la dénommer le *carnacéen*, en lui attribuant une date postérieure au *robenhausien* proprement dit. En 1891 (6) il pro-

1. *L'Anthropologie*, 1921, p. 522.
2. *Cinq années de fouilles au Fort-Harouard*, 1921-1925.
3. Le néolithique inférieur et le campignien, *Bull. Soc. Preh. Fr.*, 1917, nos 5-6.
4. Essai de classification du néolithique lacustre d'après la stratification, *Anzeiger fur Schweiz. Altertumskunde*, XXIV.
5. L'âge de la pierre ouvrée, *Matér.*, 1886, p. 129.
6. L'âge de la pierre, *Bull. Soc. Anthr. de Lyon*, 1891.

posait en outre d'appeler cette dernière époque le *chasséo-robenhausien* pour y comprendre les stations terrestres, telles que le camp de Chassey, qui présentent de grandes analogies avec les stations lacustres.

La tentative de Salmon n'eut pas de succès et Déchelette la rejette comme illogique et sans valeur (1). Nous verrons ultérieurement si cette condamnation est sans appel.

En 1905, M. Rutot (2), dans un essai de classification du néolithique, distingue du *robenhausien* un étage supérieur appelé *omalien* d'après des découvertes faites en Belgique, et il en étend l'application à la France. Dans un mémoire postérieur, il reprend même le terme de *carnacéen*, mais pour désigner un facies spécial de la civilisation *robenhausienne*. Il a créé, en outre, un étage antérieur au campignien, le *flénusien*, aux instruments plus grossiers.

M. Marcel Baudoin (3), en 1917, a également proposé une nouvelle classification du néolithique, avec deux étages antérieurs au campignien et correspondant par suite au flénusien de M. Rutot, le *girien* et *l'olandonien*, et un autre étage de transition entre le campignien et le robenhausien, le *jablinien* : il divise en outre le robenhausien en robenhausien proprement dit, dans lequel il comprend à la fois les mégalithes et les palafittes, et en robenhausien supérieur, qui semble répondre à l'omalien de Rutot.

Bien que ces diverses tentatives ne se soient pas imposées à la science, il semble bien qu'elles traduisent une tendance générale à introduire quelques nouvelles divisions dans le bloc néolithique. Cette tendance apparaît chez les préhistoriens les plus éminents. En 1912, M. l'abbé Breuil disait à propos du néolithique (4) : « On ne peut parler d'une civilisation unique, malgré le fond commun à toutes ». Et en 1921 (5), il a donné quelques précieuses indications à ce sujet, ainsi que nous le verrons plus loin.

De même en 1921, de Morgan, dans son traité sur *l'Humanité préhistorique*, s'exprime ainsi (6) : « Il semble certain que ce ne sont pas les mêmes hommes qui élevèrent les monuments mégalithiques et qui bâtirent les villages lacustres ; que les divers types de l'industrie néo-

1. *Loc. cit.*, p. 335, note.
2. Notions préliminaires sur le néolithique, *Bull. Soc. Anthr. de Bruxelles*, t. XXIV, 1905. — Esquisse d'une classification de l'époque néolithique en France et en Belgique, *Rev. Préh.*, 1907
3. *Loc. cit.*
4. Les subdivisions du paléolithique supérieur, XIVe Congrès d'Anthr. et d'Arch préhistoriques. Genève, 1912.
5. *L'Anthropologie*, t XXXI, p. 349.
6. *Bibl. de synthèse historique*, vol. 2, p. 88, 1921.

lithique, répondant à des tendances différentes, impliquent la diversité des origines ethniques ».

Ce qui semble expliquer l'insuccès des classifications tentées jusqu'à ce jour, c'est qu'on leur a donné une forme chronologique. Cette méthode est admissible pour le paléolithique, bien qu'on ait objecté souvent que rien ne garantissait la concordance exacte de la succession des époques archéologiques dans les diverses régions du globe. Mais depuis la fin du paléolithique les civilisations se multiplient et se diversifient assez pour qu'on ne puisse pas toujours leur assigner une succession chronologique, et pour qu'on doive fréquemment admettre entre elles des synchronismes plus ou moins étendus.

D'après de Morgan (1): « L'industrie n'est pas seulement une dépendance du temps ; elle est aussi en relation avec l'espace. Ce principe fondamental a longtemps été méconnu et l'est encore de beaucoup ». Pour en tenir compte, de Morgan a pris le parti, dans son ouvrage sur les *Premières civilisations*, de remplacer les termes *époque*, *âge*, *période*, par celui *d'état*, « comme impliquant la pensée d'une civilisation sans relation avec le temps envisagé d'une manière absolue ». Dans son ouvrage ultérieur l'*Humanité préhistorique*, il a préféré le terme *industrie*.

J'estime que le terme de *civilisation* convient mieux parce qu'il n'embrasse pas seulement le matériel archéologique, mais aussi les usages, l'habitation, les rites funéraires, etc... Une civilisation déterminée peut durer plus ou moins longtemps suivant les régions considérées, et subsister ainsi à plusieurs époques; d'autre part à la même époque on peut trouver des civilisations très différentes sur des territoires distincts. Il convient donc d'étudier les civilisations chronologiquement sur le même domaine, et synchroniquement sur des domaines plus vastes.

C'est ce que suggérait récemment en ces termes M. Deffontaines (2): « Dans la chronologie préhistorique l'idée des domaines spéciaux doit se substituer à la théorie d'une chronologie d'outillage uniformément appliquée à tout l'ancien continent ». Cette méthode est celle qu'il emploie avec M. Brunhes dans l'étude de la *géographie humaine*. C'est également celle que depuis Groebner on applique à l'ethnographie, surtout en Allemagne et en Autriche, en étudiant des *cycles de civilisation* s'étendant sur des *aires de civilisation*.

Enfin cette méthode est également préconisée par M. Capitan, dans

1. Les premières civilisations, p. 4, 1909.
2. *Revue d'Anthropologie*, 1924, p. 320.

son cours de l'Ecole d'Anthropologie, pour l'étude de la préhistoire ; il l'appelle méthode *géographique* et en fait d'intéressantes applications.

Je me propose de l'appliquer à l'étude du néolithique final et de l'énéolithique dans le territoire français et les régions limitrophes, Suisse, vallée du Rhin et Belgique. Si je réunis ces deux périodes, c'est qu'on tend de plus en plus à les confondre, leur limite commune étant difficile à déterminer ; on sait notamment que certains préhistoriens reportent le développement des constructions mégalithiques à la période énéolithique.

Je m'appuierai sur les travaux récents de plusieurs savants étrangers qui ont été amenés par leurs recherches à s'occuper des civilisations préhistoriques de la France à l'époque que je considère. Il importe en effet, même pour l'étude du préhistorique français, d'utiliser tous les travaux faits dans les divers pays européens, afin d'en coordonner les résultats, de les éclairer les uns par les autres, et de tirer de la synthèse ainsi réalisée ce qui concerne spécialement notre pays. Pour la période néolithique notamment, les études sont plus avancées à l'étranger que chez nous par suite de circonstances spéciales Ainsi qu'on le verra plus loin, la France a été le point de convergence de plusieurs civilisations distinctes, dont il est par suite difficile de débrouiller les traces dans la culture mixte qui en est résultée. Au contraire dans les pays voisins qui sont l'origine, ou tout au moins le domaine secondaire de civilisations spéciales, les recherches étaient naturellement plus faciles et les résultats plus nets.

I. — Exposé et discussion des travaux antérieurs.

Travaux de M. Aoberg.

C'est un savant suédois, M. Aoberg, qui dans une thèse de 1912 (*Studier ofver den yngre Stenaldern i Norden och Væsteuropa*, a le premier fait ressortir une différence assez nette de civilisation en France, au néolithique final, en la rattachant à des influences nordiques.

Certes on avait déjà reconnu diverses particularités locales de la civilisation robenhausienne. On avait distingué un groupe armoricain à caractères très particuliers, un groupe des allées couvertes de la Seine et de l'Oise, un groupe des dolmens du centre, un autre des allées couvertes de Provence, sans compter le groupe bien spécial des palafittes. Mais M. Aoberg a relevé une autre différenciation de caractère plus

générale. Il constate que dans toute une zone du Nord et de l'Ouest de la France, l'emploi du silex, notamment pour les haches polies, avait pris un développement qu'on ne retrouve pas dans le reste de notre pays, où dominent surtout les haches en pierres dures, souvent étrangères au sol français. Cette culture du silex, comme il l'appelle, est le prolongement de celle qu'il reconnaît dans le Nord de l'Europe, et qu'il suit par la Hollande, la Belgique, l'Angleterre, jusqu'en France où elle s'avancerait jusqu'en Dordogne. Il en voit l'origine dans les Kiœkkenmœddings, et rattache à ses premières apparitions en France l'industrie campignienne.

A cette influence culturelle du Nord, il oppose la civilisation du Sud et du Sud-Est de la France, caractérisée, comme on l'a dit ci-dessus, par la prédominance des haches en pierres dures. Il la rattache aux palafittes et au robenhausien proprement dit. Mais il insiste sur ce point qu'entre cette civilisation et celle du silex, il y a peu de points de contact, abstraction faite d'échanges commerciaux qui ont pu faire passer d'un côté à l'autre quelques haches de chaque type. Il en conclut qu'il y a entre ces deux domaines des différences ethniques probables.

Un autre point intéressant qu'il relève dans son étude, c'est que les mégalithes paraissent avoir leur origine dans l'aire de la civilisation du silex, spécialement en Scandinavie ; qu'ils y apparaissent assez tardivement après l'usage de la pierre polie, et qu'ils se propagent de là jusqu'en France vers la fin du néolithique. D'autre part les mégalithes n'apparaîtraient dans l'aire culturelle du Sud qu'à une époque plus tardive, à l'énéolithique.

Comme conclusion, M. Aoberg n'hésite pas à admettre une descente des peuples du Nord qui auraient apporté la civilisation du silex et les mégalithes, et qui se seraient heurtés à une civilisation du Sud-Ouest de l'Europe. Cette dernière, M. Aoberg l'a étudiée spécialelement dans un ouvrage récent (1921) intitulé : *La Civilisation énéolithique dans la péninsule ibérique*. Cette étude très détaillée n'a cependant pas conduit son auteur aux résultats précis que va nous fournir un autre savant.

Travaux de M. Bosch-Gimpera.

M. Bosch-Gimpera, professeur à l'Université de Barcelone, a récemment publié en France, dans plusieurs mémoires, et en collaboration avec d'autres savants, le résultat de ses recherches et de celles de ses compatriotes sur les civilisations néolithiques et énéolithiques de la

péninsule ibérique, et sur leurs influences dans le reste de l'Europe (1). Spécialement dans trois articles de la *Revue anthropologique* publiés en collaboration avec M. de Serra Rafols, il a étendu à la France certaines de ses conclusions et il a donné un aperçu très nouveau et très intéressant de l'évolution culturelle de notre pays, à l'époque du néolithique final et de l'énéolithique. Il s'est appuyé d'une part sur le travail de M. Aoberg que nous venons de citer, et surtout sur la comparaison des documents français avec ceux qui lui ont fourni pour l'Espagne une synthèse très complète. Les faits étant bien moins nets en France qu'en Espagne, on comprend quel intérêt offre pour leur interprétation la comparaison avec un domaine déjà élucidé. Il importe donc de rappeler d'abord, brièvement, les résultats obtenus dans la péninsule ibérique.

M. Bosch reconnaît dans le néolithique final de la péninsule quatre centres de civilisation bien distincts : celui de la civilisation mégalithique en Portugal ; celui d'une civilisation centrale qui s'étend sur la plus grande partie de l'Espagne, plateau central, sud-est et nord-est ; celui de la région d'Alméria, sur la côte orientale ; et celui de la région occidentale des Pyrénées.

Cette dernière civilisation est un legs de l'époque paléolithique, transformé par diverses influences extérieures. La civilisation almérienne est une importation méditerranéenne. L'origine de la civilisation mégalithique est encore obscure. Je n'insisterai pas pour le moment sur ces trois civilisations, et j'examinerai seulement celle du centre que M. Bosch appelle aussi « civilisation des cavernes à céramique ornée ». Il y voit le développement local de ces peuplades capsiennes que MM. Breuil, Obermayer et autres, nous ont montrées émigrant d'Afrique en Espagne à l'époque épipaléolithique avec une industrie de type tardenoisien. La céramique y fait son apparition avec un décor généralement constitué par des incisions géométriques ; c'est ce qu'on appelle souvent le type de Ciempozuelos.

Mais M. Bosch ajoute qu'à cette céramique s'en mêle une autre dite « à décors en relief », de plus en plus abondante quand on se rapproche des Pyrénées. C'est une céramique à surface unie, décorée de quelques cordons en relief ou bourrelets, souvent rapportés, sur lesquels on a imprimé des dépressions irrégulières au moyen des doigts. Ces impressions digitales se voient souvent sur les bords et les cols des vases.

1. Bosch-Gimpera et Péricot, Civilisations de la péninsule ibérique pendant le néolithique et l'énéolithique. *Anthropologie*, t. XXXV. — Bosch-G. et de Serra Rafols, Études sur le néolithique et l'énéolithique de France. *Rev. Anthrop.*, 1925-1926.

C'est une tout autre technique que celle de la céramique ncisée, et contrairement à M. Bosch qui n'y voit qu'une variante secondaire dans le domaine d'une même civilisation, j'estime qu'elle est de nature à caractériser une civilisation distincte, d'autant plus que son aire d'extension en Espagne est bien délimitée.

Il en existe un groupe important dans la province de Logrono (Cueva Lobrega) ; on la trouve également dans les provinces de Soria (Station de Sabinar) et de Guadalajara (Station d'Argecilla) ; par le portillo de Santander elle pénètre dans la région pyrénéenne (couches néolithiques des cavernes del Castillo à Puente-Viejo, d'Hornos de la Pena, de Canto Pino) ; elle apparaît également en Navarre à Echauri, et jusque dans la province de Huesca (Station de Sena et grotte del Moro à Olvena) ; en Catalogne on la rencontre dans les grottes de Llenes d'Eriuga, d'Olopte et de Rialp. Son domaine forme donc un triangle dont la pointe s'avance jusqu'auprès de Madrid et dont la large base s'appuie sur les Pyrénées.

Au début de l'énéolithique la séparation entre les deux groupes de céramique est encore plus nettement marquée ; dans le nord-est le décor en relief atteint un grand développement (grotte de Foric à Os de Balaguer, Tabaco à Camaresa, La Negra à Trago de Noguera). M. Bosch parle à ce propos d'une « civilisation des grottes à décor en relief », mais il ne lui attribue pas une individualité réelle, et la confond dans la civilisation des grottes, en général.

Si l'on admet, comme je le propose, de lui rendre son individualité, on voit que la disposition de son domaine appuyé aux Pyrénées et pénétrant en pointe en Espagne implique une provenance d'au delà des Pyrénées. Précisément M. Bosch nous montre la même céramique dans la France méridionale, depuis l'Ariège jusqu'aux Alpes maritimes, et, en remontant vers le Nord, jusque dans l'Aveyron et la Lozère. Seulement, comme il la rattache toujours à la civilisation des grottes espagnoles, qu'il attribue aux Capsiens, il admet que ce peuple l'a portée avec lui dans son extension vers le Nord. Je ne nie pas que les Capsiens se soient étendus en France, mais je conteste qu'ils y aient apporté la céramique à reliefs qu'ils ne connaissaient pas dans la plus grande partie de leur domaine en Espagne. La vraisemblance est au contraire que ce soit la civilisation de la céramique à reliefs du sud de la France qui ait poussé une pointe en Espagne, soit par relations commerciales, soit comme je le crois de préférence par invasion.

Cette réserve faite, voyons ce que M. Bosch constate en France à la même époque. Il admet d'abord que précédemment, à l'époque épipaléolithique, les Capsiens ont pénétré pour la première fois en France

jusqu'en Belgique avec l'industrie tardenoisienne. Après leur évolution en Espagne, ils auraient pénétré de nouveau en France avec la civilisation des grottes à céramique ornée.

Elle y est caractérisée, dit-il, par une « céramique grossière faite à la main avec décors simples (bourrelets en argile avec impressions digitales) très typique pour cette période ».

C'est donc bien le décor plastique qui y prédomine presque exclusivement, car on n'y découvre de décor incisé que rarement et à une époque tardive.. Cela confirme l'hypothèse émise ci-dessus de l'origine française de cette variété de céramique et de la civilisation qu'elle caractérise, mais l'extension restreinte que M. Bosch lui attribue en France ne permet pas de la rattacher à d'autres centres culturels européens. En effet, elle reste, sur la carte de M. Bosch, séparée par un grand vide de la civilisation du silex dont il admet, d'après M. Aoberg, l'extension dans le nord-ouest de la France, depuis la Belgique jusqu'en Dordogne.

Voyons maintenant ce qui va se passer à l'énéolithique en Espagne d'abord, et en France ensuite.

Dans la péninsule ibérique le mélange des civilisations va commencer. Le cuivre apparait dans la civilisation almérienne qui se développe brillamment et s'étend vers le nord jusqu'en Catalogne ; elle se heurte là à ce développement particulier de la civilisation à céramique plastique qui a été signalée ci-dessus. Pendant ce temps la civilisation mégalithique du Portugal s'étend sur les régions voisines en y apportant entre autres usages celui des mégalithes. Cette expansion se fait en deux courants.

Le premier se dirige vers l'Est à travers l'Andalousie jusque dans le territoire d'Alméria où il se combine avec la civilisation locale. Dans la zone de la civilisation centrale, l'influence ainsi venue de l'Ouest développe la céramique à incisions dans le type bien connu et si important du vase caliciforme. M. Bosch est d'avis que c'est bien là son centre d'origine, probablement dans la vallée de Guadalquivir, à Carmona. Ce type s'étend rapidement dans toute la péninsule, même dans la région à céramique à reliefs, en atténuant ainsi la distinction entre cette région et la zone de la céramique à incisions.

Le second courant mégalithique monte vers le nord à travers la Galicie jusqu'aux Pyrénées où il vivifie la civilisation locale à survivance épipaléolithique. Il se forme là une civilisation particulière, que M. Bosch appelle spécialement pyrénéenne, et qui se propage le long de la chaîne des montagnes. Elle recouvre dans ce trajet la civilisation des grottes jusqu'en Catalogne où elle arrête l'intrusion signa-

lée ci-dessus de la civilisation almérienne. Elle apporte les mégalithes, les vases caliciformes et quelques types spéciaux de silex. Elle ne fait pas complètement disparaître la céramique à reliefs dont on trouve encore des traces à cette époque, notamment dans les montagnes du centre de la province de Lerida (grottes de Joan d'Os à Tartareu, de la Balma del Segre, de Solanes à Caldas de Montbuy) et dans la province de Gérone (grotte de Can Sant Vicens à San Julian de Ramis et tombe à couloir de la Font del Roure à Espolla).

En France la civilisation pyrénéenne va déborder sur le versant nord de la chaîne en deux endroits. A l'ouest il se forme un groupe dit de la Halliade qui s'étend dans le Gers et dans les Hautes et Basses-Pyrénées. Il présente un développement autonome assez limité. Dans l'est au contraire le groupe catalan agit puissamment sur la civilisation française des grottes. Les mégalithes pénètrent par les Albères à travers le Roussillon vers l'Aude, la côte de la Méditerranée et les Cévennes (Hérault, Lozère, Aveyron) pour se répandre jusqu'au Rhône (Gard, Bouches-du-Rhône) et les versants occidentaux des Alpes (les Alpes Maritimes surtout).

Le domaine occupé en France par cette nouvelle civilisation diffère donc peu de celui de la civilisation des grottes. Celle-ci ne paraît pas avoir été complètement absorbée, car on trouve encore de la céramique à reliefs dans les grottes de Saint-Vérédème (Gard), Sartenette (Bouches-du-Rhône), Balmo del Carrat à Caunes (Aude), Fontanet et l'Herm dans l'Ariège, de l'Homme mort (Lozère) et des Bas Moulins (Monaco). Il a dû se former une civilisation mixte. Quoi qu'il en soit, le fait capital admis par M. Bosch, c'est que cette civilisation n'arrive pas au contact de la civilisation du nord-ouest de la France. Celle-ci a évolué de son côté et a donné naissance à deux groupes principaux, l'un en Bretagne, dont la civilisation a un caractère tout particulier, sous des influences provenant, semble-t-il, de la péninsule ibérique par la voie maritime ; le second groupe est appelé par M. Bosch « civilisation de Seine-Oise-Marne » d'après ses centres principaux. C'est le groupe connu des allées couvertes des vallées de la Seine et de l'Oise, auquel sont rattachées les grottes sépulcrales de la Marne et toutes les constructions mégalithiques d'une zone allant jusque dans la Charente, les Deux-Sèvres et la Haute-Vienne. C'est en somme la civilisation mégalithique du nord-ouest de la France, que le savant Catalan sépare nettement de la civilisation mégalithique du sud-est, celle-ci ayant ses attaches en Espagne, et la première dans le nord de l'Europe.

C'est là un point de vue tout nouveau puisqu'on admettait jusqu'à présent l'existence d'une traînée de mégalithes traversant la France du

nord-ouest au sud-est quelle que fût d'ailleurs l'origine qu'on lui attribuât, méditerranéenne ou nordique. On pouvait remarquer, cependant, que cette traînée était fort mince en son milieu dans le centre de la France. D'autre part, on reconnaissait une différence assez sensible d'âge et de matériel entre les deux moitiés de cette traînée. Il ne faut donc pas s'étonner que M. Bosch soit arrivé à les distinguer complètement par l'étude de leurs origines respectives.

Il a même, peut-être, exagéré cette distinction en maintenant un grand vide entre les aires des deux civilisations, ce qu'il appelle des territoires intermédiaires ou de transition, dont quelques-uns peuvent être des « territoires d'intersection » soumis aux influences des deux côtés, comme il s'est produit au sud de la Charente et de la Haute-Vienne, et dont les autres présentent des cultures secondaires. L'étude de ce territoire intermédiaire est le point faible du travail de M. Bosch et il en ressent lui-même un certain embarras.

Dans son mémoire sur la *Migration des types hispaniques* il dit (1): « La migration des types espagnols vers le Rhin, le centre et le nord de l'Europe est un fait incontestable... Pour bien l'expliquer il faudrait mieux connaître la civilisation de certaines contrées de l'Est de la France... Il est probable qu'il a existé un groupe ethnique dans l'Est de la France en contact étroit avec les Pyrénéo-Provençaux, d'où proviendraient les types des pointes à flèche en silex et peut-être aussi le cuivre et les vases caliciformes; à un certain moment ces tribus se seraient répandues dans la vallée du Rhin..... L'existence de ce peuple dans l'est de la France n'est pas encore prouvée par des indices positifs, mais il n'existe pas d'indice négatif qui s'oppose à notre hypothèse ».

Je crois pouvoir établir sur des bases certaines l'existence de ce peuple soupçonné par M. Bosch. J'y serai conduit par l'examen que nous allons faire des travaux d'autres savants.

Travaux de M. Schuchhardt

M. C. Schuchhardt a présenté en 1913 à l'Académie des Sciences de Berlin un mémoire intitulé : *Westeuropa als alter Kulturkreis*; il s'y est proposé de démontrer l'existence dans l'Europe occidentale, à l'epoque de transition entre le néolithique et l'âge du bronze, d'une civilisation locale bien déterminée, qui se serait constituée sur place sur des bases remontant au paléolithique, et qui aurait rayonné plus

1. La migration des types hispaniques à l'énéolith. et au début de l'âge de bronze, *Rev. Archéol.*, 1925, p. 192.

tard sur l'Europe centrale. Le domaine initial de cette civilisation comprendrait la France avec les territoires limitrophes, vallée du Rhin et Belgique, les Iles britanniques et la péninsule ibérique. Elle s'opposerait à la civilisation nordique, et à celle du centre de l'Europe. Ses principales caractéristiques seraient :

Une céramique spéciale,
La hache polie à tête pointue,
La lame de poignard en cuivre à large base,
La maison ronde,
L'inhumation en position accroupie,
Les monuments mégalithiques,
Les enceintes fortifiées.

Parmi ces usages, il en est deux que M. Schuchhardt fait remonter aux temps paléolithiques, à savoir la maison ronde et l'inhumation en position accroupie; et il admet pour ce motif qu'ils ont pu se développer également en dehors de la civilisation occidentale, notamment dans le bassin de la Méditerranée où on les constate sur beaucoup de points.

Pour les mégalithes, l'auteur reconnaît qu'ils existent aussi dans la civilisation du Nord, qu'il appelle même pour ce motif civilisation mégalithique. Mais on sait que les préhisioriens allemands et scandinaves (1) admettent que la civilisation ainsi appelée commence avant les mégalithes et en est en quelque sorte indépendante. En tout cas, cet usage ne paraît pas caractériser davantage la civilisation occidentale.

Le critère auquel M. Schuchhardt semble attribuer le plus d'importance est la céramique. On sait qu'il est l'auteur de vues assez ingénieuses sur l'origine des types de céramiques, et sur les caractères distinctifs qui en réeultent pour chacun d'eux. Il distingue trois styles de céramique :

1° Celui qui proviendrait de l'imitation des vases primitifs obtenus avec l'écorce de certains fruits, courges, gourdes, calebasses, etc... il dominerait dans le bassin méditerranéen et les plus vieilles poteries européennes.

2° Celui qui paraît provenir de l'imitation des récipients en vannerie, et qui domine dans la civilisation du nord.

3° Un style inspiré des récipients obtenus au moyen d'une matière molle et extensible comme le cuir, ce qu'il appelle le style de bourse.

1. Montélius, dans sa classification du néolithique, distingue une première période sans mégalithes et une quatrième avec des cistes qui ne sont plus de vrais mégalithes; on réunit cependant les quatre périodes dans une même civilisation.

Les vases de cette catégorie ont des surfaces lisses et arrondies, occupées par quelques bourrelets ou cordons saillants représentant les les plis ou coutures du cuir, et le bord de leur ouverture est souvent formé par un repli de la matière plus ou moins ondulé ; quelquefois aussi une ligne de points ou de petits traits semble figurer une couture ou une ligature.

C'est ce dernier style que M. Schuchhardt considère comme le plus important et le plus caractéristique de sa civilisation occidentale. Il y joint toutefois la céramique caliciforme, mais en la rattachant aux autres styles. C'est donc surtout avec les trouvailles de céramique « en bourse » qu'il détermine l'aire de sa civilisation, et il lui rattache deux groupes de céramique déjà connus :

1° Le groupe de Michelsberg reconnu par les préhistoriens allemands dans une série de stations de la vallée du Rhin ;

2° La céramique des palafittes néolithiques dont la parenté avec le précédent groupe est admise depuis longtemps.

Voilà donc une unité technique bien définie et bien localisée. Or on reconnaîtra sans peine dans cette céramique celle que M. Bosch appelle « céramique à décors en relief ». Les trouvailles énumérées par le savant catalan en Espagne et dans le sud-est de la France sont à peu près les mêmes que cite M. Schuchhardt. Mais celui-ci étend le domaine de sa céramique dans toute la France et même au delà par son rattachement aux céramiques de Michelsberg et des palafittes. Il est vrai que M. Bosch admet aussi la présence du décor en relief en des points extérieurs à l'aire qu'il assigne en France à cette technique, notamment dans les grottes de la Dordogne, au camp de Chassey,et jusque dans le bassin de la Seine (galerie couverte des Mureaux, station de Hautes Bruyères) mais il n'en tire pas de conclusion. Il en reconnaît également une influence dans la céramique des palafittes néolithiques.

En réalité les trouvailles de cette nature sont nombreuses dans toute la France ; M. Schuchhardt en cite un certain nombre, et son énumération pourrait être facilement allongée. En tous cas son étude nous permet de réviser les conclusions de M. Bosch. On a déjà vu précédemment que l'aire du décor en relief en Espagne permettait de rattacher ce type industriel à une influence venue de France. On constate en même temps que dans cette aire apparaissent des brachycéphales. Ce serait donc une immigration qui aurait introduit en Espagne une nouvelle civilisation, et ses immigrants se rattacheraient à un peuple ayant d'abord occupé l'Est et le Sud-Est de la France. Ce serait le peuple des palafittes, le portenr de la civilisation robenhausienne, que l'on consi-

dère généralement comme venant de l'Est de l'Europe, et présentant un type brachycéphale.

L'hypothèse de M. Schuchhardt nous le présente à une époque où il s'est déjà étendu sur la plus grande partie de l'Europe occidentale en se mêlant aux groupes préexistants. C'est l'époque du plein énéolithique, ainsi que le montre l'usage du poignard en cuivre. Parmi les caractéristiques de cette civilisation mixte, nous avons vu qu'on pouvait attribuer l'inhumation en position accroupie et la maison ronde à de vieilles influences méditerranéennes, et que les monuments mégalithiques étaient empruntés également à une civilisation étrangère, peut-être nordique. Il est évident d'autre part que le poignard en cuivre et la céramique caliciforme sont des emprunts hispaniques. Il reste comme usages spéciaux aux brachycéphales (robenhausiens proprement dits) la céramique en bourse, la hache pointue en pierre dure (car la hache pointue en silex appartient à la civilisation du silex) et l'emploi de stations fortifiées (camps et palafittes). Ce dernier trait nous permet de voir son œuvre dans tous ces camps fortifiés qui apparaissent à la fin du néolithique dans toute la France et dans la vallée du Rhin.

Ce peuple est celui que M. Bosch n'a pas reconnu en France, mais dont il a soupçonné l'existence pour expliquer la transmission du vase caliciforme et du poignard en cuivre à large base (ou hache-poignard) d'Espagne en Europe septentrionale et centrale. Il ne croit pas que cette transmission soit due à une migration des peuples pyrénéens ou espagnols, et relève notamment que les porteurs du vase caliciforme dont le centre de l'Europe sont exclusivement brachycéphales, ce qui vient bien à l'appui de ma thèse (1).

Nous allons voir celle-ci confirmée par les indications si intéressantes données par M. l'Abbé Breuil dans une notice qu'il a publiée en 1921 dans *l'Anthropologie*, et où il complète les renseignements déjà fournis par lui au Congrès préhistorique de 1912.

Travaux de M. l'abbé Breuil.

Dans sa notice de 1921 (2), M. l'Abbé Breuil a donné un aperçu succinct, mais très synthétique, de l'évolution de l'Europe occidentale au néolithique et à l'énéolithique. Je ne reproduirai pour le moment que les passages suivants, plus spécialement relatifs à la question qui nous occupe :

1. Bosch-Gimpera, La migration, etc., *loc. cit.*, p. 203.
2. *L'Anthropologie*, t. XXXI, p. 349.

« Quand on parle du Néolithique comme d'une seule entité, on me semble oublier qu'il n'y a pas un, mais des néolithiques. Lorsque par suite de l'adoucissement du climat de l'Europe centrale, occidentale et septentrionale, ces pays devinrent désirables pour les peuples pasteurs ou agriculteurs qui s'étaient constitués durant la fin du Paléolithique européen aux confins oriental et méridional de ces régions, il se produisit diverses invasions tout à fait indépendantes...

« Les Campigniens figurent le premier flot dans ces contrées d'un groupe de Néolithiques tailleurs de silex qui s'est répandu dans la région littorale du Nord, et s'est développé considérablement en Allemagne du Nord et du Centre. Il en existe des représentants en Italie, un peu en Portugal... »

« L'Omalien belge me paraît l'extrémité occidentale de l'invasion néolithique (ou énéolithique) danubienne ; sa céramique la relie aux céramiques balkaniques où la peinture a servi à tracer les figures curvilignes interprétées en gravure sur les vases occidentaux de même descendance. »

« Si, comme disent nos amis liégeois, cette industrie omalienne est antérieure à celle de Spiennes, simple développement du Campignien, et s'intercale comme il semble entre le Tardenoisien et le Campignien, cela montre dans cette région le retour à une industrie plus barbare au-dessus d'un niveau à relations énéolithiques certaines. »

« L'Omalien a ceci de commun avec le Néolithique de la majeure partie de l'Europe danubienne, méditerranéenne et alpine et aussi extrême-occidentale (Bretagne, Ecosse, Irlande), que ses haches sont en roche verte ou noire, jamais ou presque en silex. »

« Il semble donc qu'on pourrait reconnaître dans le Néolithique deux grands ensembles, celui des tailleurs de gros outils en silex, tranchets et pics, puis haches, qui ne polissent pas d'abord leurs instruments ou très peu, et pour lesquels l'os joue un rôle secondaire, et celui des polisseurs de roches noires ou vertes (éruptives et filoniennes) qui utilisent des galets affutés par usure, mais dont la masse de l'outillage était en os comme dans les palafittes, les grottes pyrénéennes, etc... pour ces derniers le silex surtout débité en lames était utilisé à fabriquer des pointes de flèches et des lames très remarquables ; leur outillage d'usage en silex est accessoire, du moins dans les habitations. »

« Il va sans dire que dans cette vaste région où la hache en roche autre que le silex est utilisée, ce n'est pas une, mais plusieurs lignes de pénétration néolithique (ou plutôt déjà énéolithique) qu'il faudra distinguer ; à côté de la voie danubienne, la voie littorale aura été

largement employée, soit en Asie, soit en Europe, soit d'Afrique occidentale en Italie et en Espagne. »

«.... Il y aura eu aussi des influences d'autre nature : ni les Campigniens, ni les Danubiens, n'étaient constructeurs de dolmens, pas plus que les Alpins et les Méditerranéens de Grèce et d'Italie. L'idée dolménique est au contraire à tous les stades de son développement une idée occidentale et littorale, comprenant l'Espagne et le Portugal (avec maximum à l'Ouest), la France (*idem*), les Iles britanniques (*idem*) et la Scandinavie ; c'est aussi un élément palestinien et algérien, mais les dolmens d'Algérie qui sont très tardifs paraissent d'origine européenne. »

Les idées de M. Breuil confirment donc en grande partie les résultats auxquels nous sommes arrivés jusqu'ici. Il adhère entièrement à la grande distinction établie par M. Aoberg entre les peuples de la civilisation du silex, et ceux qui emploient des haches en roches dures. Il est conduit ainsi à rattacher le Campignien aux civilisations du Nord. En outre de cette immigration nordique en France, il en admet deux autres.

Il indique la première en ces termes : « J'ai à diverses reprises et d'autres aussi ont insisté sur les analogies du Paléolithique supérieur méditerranéen africain avec le nôtre, du moins en ce qui concerne les silex : il semble qu'à maintes reprises le monde capsien ait reflué sur le nôtre ; au début de l'Aurignacien (niveau de Chatelperron), à la fin de l'Aurignacien (niveau de la Gravette et Font Robert), vers la fin du Magdalénien et surtout à l'Azilien ». Il s'agit donc là de l'immigration hispanique.

La seconde immigration est appelée par lui *danubienne*, et en la représentant à son extrémité occidentale par l'Omalien, il la rattache aux civilisations du centre de l'Europe à céramiques ornées de figures curvilignes gravées ou peintes. Ces céramiques sont celles que les Allemands groupent sous le nom de Bandkeramik, et auxquelles ils rattachent en effet l'Omalien. Mais ce groupe est bien distinct de la céramique des Palafittes et de Michelsberg, dont M. Breuil ne parle pas. Aussi j'estime que son immigration danubienne doit être divisée en deux : celle de la Bandkeramik, et celle de la céramique à décor plastique (désignation plus générale proposée par M. Hoernes) (1).

Cette distinction est importante au point de vue anthropologique, car il est admis que les porteurs des céramiques à bandes sont doli-

1 Il y a eu deux autres courants, ceux des céramiques poinçonnées et cordées, mais qui sont venus d'Allemagne et n'ont pas dépassé la vallée du Rhin. Cf. Forrer, Rites funéraires néolithiques en Alsace, *Bull. S. P. F.* 1922, p. 138.

chocéphales, tandis que j'ai attribué ci-dessus, avec de nombreux préhistoriens, la céramique à décor plastique aux brachycéphales. Du reste la céramique à bandes a peu pénétré dans le domaine occidental ; on n'en trouve de traces sensibles que dans la vallée du Rhin d'où elle pousse jusqu'en Belgique, dans l'Omalien. Il est bien entendu que je ne rattache pas à cette céramique le caliciforme qui lui ressemble par sa décoration, mais non par ses formes, et que nous avons vu ci-dessus provenir d'Espagne. Au contraire la céramique à décor plastique s'est répandue sur un vaste domaine en France.

Travaux de M. Boule.

M. le Professeur Boule a donné dans son ouvrage « Les Hommes fossiles » au chapitre intitulé : *Des hommes fossiles aux hommes actuels*, une remarquable synthèse de ce qu'il appelle « la mise en place » des races actuelles. Il a donné tout l'appui de son autorité scientifique à une classification fondamentale de ces races en trois groupes principaux, classification due à Retzius et développée par Ripley, très en faveur à l'étranger, mais généralement supplantée en France par la classification de Deniker, plus compliquée et partant moins commode pour les recherches d'ethnologie préhistorique où l'on ne peut voir les faits que dans leur ensemble. Ces trois races sont la race Nordique, la race Méditerranéenne, et la race Alpine ou brachycéphale. Elles occupent en gros, en Europe, la première le nord, la seconde le sud, et la troisième la région intermédiaire. M. Boule nous les montre venant, au néolithique, occuper à peu près leurs domaines actuels « Les grands traits de cette première répartition subsisteront, nous dit il. » Certes il y a, dès l'époque néolithique, des mélanges complexes de races dans tous les pays d'Europe, mais les types prédominants dans chaque région accusent bien la répartition générale indiquée ci-dessus.

M. Boule est d'avis que les Nordiques ne descendent ni de la race de Cromagnon-Chancelade, ni des Méditerranéens ayant subi une évolution dans le nord, comme l'ont avancé quelques anthropologistes. D'après lui, ils devraient déjà subsister quelque part à l'époque du renne, probablement dans les plaines de la Russie, ou la Sibérie occidentale ; ils ont gagné les rivages de la Baltique d'où ils sont ensuite descendus vers le sud.

Les Méditerranéens se rattacheraient au bloc des dolichocéphales bruns qui occupent l'Afrique du nord, une grande partie de l'Asie antérieure et les rivages de la Méditerranée. Apparentés aux Cromagnons auri-

gnaciens, ils n'ont pas tardé à s'en différencier, et dès la période de transition du paléolithique au néolithique on constate dans nos régions la présence d'un type très voisin du type actuel. C'est très probablement, dit M. Boule, à l'Homme méditerranéen de l'Afrique du nord et de l'Asie antérieure que l'Europe doit l'importation de la civilisation néolithique, des constructions mégalithiques et peut-être aussi la découverte des industries métallurgiques primitives. Je rappellerai à ce propos que, contrairement à M. Boule, on admet souvent que cette introduction serait l'œuvre de la troisième race, celle des brachycéphales.

M. Boule rattache ceux-ci à l'immense stock des brachycéphales de l'Asie centrale. Leur migration vers l'Europe a dû commencer vers la fin de la période glaciaire, et s'est probablement faite d'abord lentement, plutôt par infiltration que par véritable invasion. Plus tard, vers la fin du néolithique, elle semble avoir été plus massive. Ils ont pu servir d'introducteurs et de propagateurs en Occident à la civilisation méditerranéenne qu'ils auraient reçue du Sud. Cette dernière hypothèse de M. Boule, qui restreint la portée de celle que j'ai contestée ci-dessus, ne me paraît pas encore complètement satisfaisante, et nous verrons qu'en somme la civilisation néolithique a été introduite en France à la fois par les trois grandes races européennes, chacune avec des caractéristiques particulières.

Tel est, réduit à ses grands traits, le tableau que M. Boule a essayé de tracer des mélanges et des transformations subis par les groupements humains qui se sont disputé le territoire européen depuis la fin des temps paléolithiques. Cette grande fresque, complétée et modifiée au besoin par les travaux des savants cités ci-dessus, et par quelques points de vue personnels, me servira de base pour l'exposé de l'évolution culturelle et ethnique du domaine français aux époques néolithique et énéolithique.

(*A suivre*).



L'AZILIEN DE LUMBRES
(Pas-de-Calais)

par M. le Dr G. PONTIER

Il y a peu d'années qu'ont été décrites les conditions dans lesquelles s'est produite la période Azilienne.

La fin du Magdalénien avait été marquée par un changement de climat avec modifications importantes dans la faune et la flore ; nombre d'espèces avaient émigré. On a même pensé que l'homme avait suivi le renne sous des climats plus froids et on a admis, d'abord, une période de transition : l'hiatus.

En réalité, les archéologues ne surent pas discerner les vestiges datant de l'extrême fin du quaternaire ou de l'aurore du Néolithique, supposant une espèce d'entr'acte qui n'est pas du tout prouvé et que les découvertes faites par Piette au Mas d'Azil (Ariège) ont certainement infirmé.

Le nord de la France n'est pas très riche en grottes ayant conservé les restes de l'industrie d'une façon impeccable comme en Dordogne ; cependant, j'ai eu la bonne fortune de découvrir dans une station de plein air des instruments et un outillage qui n'est pas d'habitude conservé dans un tel milieu et permettant d'affirmer l'existence de l'Azilien dans nos régions.

En 1910, lors du passage de J. Gosselet à Lumbres, en vue du levé de la carte géologique, je l'accompagnai ainsi que MM. Pruvost et Dollé, alors préparateurs à la Faculté des Sciences de Lille, dans les carrières des collines d'Elnes et de Lumbres. En examinant la coupe du Turonien supérieur à l'ancienne carrière du bois de Lumbres, nous fûmes frappés par la présence d'une ligne charbonneuse, indiquant des foyers à la partie supérieure de la coupe.

Cette zone était recouverte d'environ 1 mètre de débris crayeux, surmontés de limon jaune et de terre végétale. Une exploration rapide mit au jour une couche remplie d'ossements et de silex taillés. Sur les conseils de J. Gosselet, j'ai entrepris, dès cette époque, des fouilles

méthodiques dont les premiers résultats ont été communiqués au Congrès de l'Association Française pour l'Avancement des Sciences, à Lille. Depuis cette présentation, les fouilles ont continué et mis à jour d'intéressants débris datant en majeure partie de l'Azilien et offrant une association de silex taillés et d'objets en os ou en corne de cervidés qui remplacent le renne émigré à la fin de la période magdalénienne.

Situation. — Les zones de foyers s'observent jusqu'à présent en deux endroits : à l'est et au nord de la carrière.

Elles sont séparées par des espaces stériles. Il s'agit donc de fonds de cabane. La partie inférieure est nettement séparée de la terre végétale par un dépôt argilo calcaire. C'est dans la partie inférieure seulement qu'ont été retrouvés la faune et les instruments aziliens, soit dans les foyers, soit dans une zone de 20 à 30 centimètres au-dessus

Faune. — La faune est représentée par des ossements détachés, plus ou moins complets, et surtout par des dents mélangées aux débris de cuisine. Le renne en est absent. Elle est surtout caractérisée par de grands bovidés et des cervidés Voici les espèces qui ont été rencontrées :

Bos longifrons. — Bos primigenius. — Bison priscus ou europæus. — Equus caballus. — Cervus capreolus. — Cervus elaphus. — Capra hircus. — Sus scrofa. — Canis lupus. — Canis vulpes. — Catus ferus. — Meles taxus. — En outre nombreux rongeurs habitant encore la région.

Cette faune indique le début du néolithique et elle est très voisine de celle rencontrée par Piette au Mas d'Azil.

Matériel en silex. — Dans toute la zone des foyers on trouve ordinairement de nombreux silex travaillés, dont un certain nombre ne sont que des déchets de débitage, mais des pièces terminées s'y rencontrent communément. Aucun silex poli n'a été trouvé dans la zone inférieure.

Les lames sont nombreuses, elles rappellent les lames magdaléniennes dans leur allure mais sont plus épaisses. Leur dimension est d'ailleurs très variable.

Les grattoirs sont particulièrement nombreux. Il y en a de plusieurs formes : d'abord des grattoirs sur bout de lame, moins élancés et moins fins que dans les types magdaléniens de la Dordogne, mais bien retouchés et à l'extrémité seulement. Moins communs sont de

gros grattoirs carénés rappelant à s'y méprendre les instruments de l'Aurignacien. Enfin certains grattoirs prennent une forme discoïde rappelant le type classique du néolithique, mais toutefois moins épais.

Comme pièces rares, on peut citer des couteaux retouchés latéralement et offrant la forme aurignacienne trouvée à Chatelperron. Les poinçons sont assez nombreux. Ils sont affinés, en général régulièrement. Certains échantillons portent des encoches latérales assez profondes et ont dû servir au polissage des pointes de flèches en os.

Les burins, rappelant les burins d'angle de l'aurignacien et du magdalénien, sont plus rares mais bien caractérisés.

La station du bois de Lumbres a fourni des godets, soit en silex, soit en craie turonienne. Certains portent deux trous opposés, creusés sur la face supérieure et sur la face inférieure.

Les cavités ont été obtenues au percuteur, on en voit les traces sur le pourtour. Ces pièces ont dû servir, soit au broyage des couleurs, soit à contenir des mèches. La forme rappelle alors celle des lampes de la Madeleine.

Les percuteurs sont nombreux et leurs dimensions sont variables. Certains échantillons ont servi longtemps et sont devenus tout à fait globuleux.

Comme objets en silex, on peut citer encore de très petits silex, soit simples soit retouchés. Certains rappellent les petits silex travaillés du Tardenoisien. Ces pièces sont surtout communes dans les foyers.

Matériel en os et en bois de cerf. — Les pièces en os et en bois de cerf sont assez nombreuses.

Les poignards en os ont été faits, soit avec des cubitus de bœuf, soit avec des cubitus de cervidés. Ils sont polis latéralement, la pointe en est fine Quelquefois on gardait la partie olécranienne pour une préhension plus commode. Un poignard fait avec l'extrémité d'un andouiller de bois de cerf offre un travail très délicat.

Les pointes de flèche sont assez rares. J'en ai récolté trois échantillons. L'un, très pointu, porte sur une face une large encoche soigneusement polie et servant à l'assujettissement sur la hampe. Un autre ressemble aux pointes à cran solutréennes et offre un épaulement latéral. La troisième pièce est taillée dans un bois de cerf et offre latéralement deux séries de barbelures.

Les poinçons sont plus communs. Certains sont taillés dans des métatarsiens. Ils gardent l'articulation phalangienne pour la préhension. Fait intéressant : un long poinçon de 15 cm. a été taillé dans un bois de cerf et rappelle la forme observée sur certains longs poinçons

de l'époque magdalénienne. Enfin, une pointe de sagaie a été rencontrée au bois de Lumbres. Jusqu'à présent cet instrument n'a pas été signalé dans l'Azilien.

Ornementation et objets gravés. — On n'a pas rencontré ici de dents percées pour faire des colliers ; mais certains os ont été percés pour la suspension ; témoin une rotule de Bos longifrons portant à l'extrémité supérieure un trou effectué au poinçon. Des os plats, en particulier des fragments de crânes, présentent des lignes en général parallèles, quelquefois entre-croisées.

La pièce la plus intéressante est un galet calcaire à face concave qui présente une gravure figurant une tête de bovidé, sans doute Bos longifrons. Cette gravure a été étudiée par M. le Dr Lalanne (lors de son passage à Lumbres en 1919) qui, après un examen rigoureux, en a pleinement admis l'authenticité. Un objet en bois de cerf, malheureusement très endommagé, a dû appartenir à un harpon plat car il porte encore à la base un trou et sur le côté gauche une barbelure. Les harpons étaient rares à Lumbres.

Un gros bois de cerf, présentant encore l'insertion sur le crâne avec les perlures, offre sur le premier andouiller conservé une série de marques parallèles, et à quatre centimètres de la base un trou rond et régulier montrant encore la marque des silex qui ont servi à le façonner. C'est un instrument indéterminé.

En dehors de ces instruments, il existe toute une série d'os sciés. Certains ont servi de lissoirs ; d'autres présentent des impressions ou des sciages profonds et circulaires.

Il reste à signaler d'importants débris de cuisine, offrant de nombreux fragments d'os cassés pour en extraire la moelle. Certaines diaphyses portent des stries de décarnisation faites au silex ; d'autres ont été rongées par des carnivores et portent la trace des dents

Les foyers renferment en plus de nombreuses coquilles d'Hélix Nemoralis, comme au Mas d'Azil, et des débris de poterie grossière, noircis par le feu Jusqu'à présent, le niveau Azylien de Lumbres n'a pas donné de galets coloriés. S'ils ont existé, il est peu probable qu'ils aient pu se conserver dans un pareil milieu exposé aux infiltrations de la surface.

Niveau supérieur. — Au-dessus de la zone des foyers, existe une couche d'une épaisseur d'environ un mètre, nettement séparée de la précédente, et renfermant un début d'industrie robenhausienne. On n'y trouve pas d'outils microlithiques ni de grandes lames campigniennes.

Elle a donné de larges éclats de taille, quelques grattoirs discoïdes à allure néolithique, quelques haches polies ou ébauchées, quelques herminettes et des polissoirs à main, soit entiers, soit en fragments. Les Néolithiques du Mont de Lumbres allaient chercher la matière à polissoirs à Vincly où existent des dépôts taunusiens.

Conclusion. — L'Azilien du Mont de Lumbres présente, par certaines formes de silex et la présence d'une sagaie et de longs poinçons entièrement ouvrés et par ses gravures, des affinités magdaléniennes qu'on n'observe pas toujours dans les stations aziliennes classiques. Le reste rentre dans le cadre de l'Azilien, en particulier la faune qui ne comprend pas d'espèces quaternaires (notamment le renne).

Comme toute la station n'est pas entièrement épuisée, il y a lieu d'espérer que des recherches ultérieures pourront éclairer définitivement la question des rapports de l'Azilien et du Magdalénien dans le Nord de la France.



LES AROUMOUNI OU VALAQUES DE LA PÉNINSULE DES BALKANS

par

M. V. DIAMANDI

Membre de la Société géographique de Bucarest

M. U. de MEDONÇA

Membre de l'Institut International d'Anthropologie et de la Société Anthropologique d'Athènes

Dans toute la péninsule des Balkans, du Danube à la Méditerranée et de l'Adriatique à la mer Noire, existe une population dont l'origine, la langue, la croyance et les mœurs rappellent l'ancien peuple romain. Ce sont les Roumains de l'Orient, qui s'appellent eux-mêmes, dans leur propre dialecte, des Aroumains (Aroumouni) et que les diverses populations qui, tôt ou tard, vinrent en contact avec eux, ont successivement désignés sous les noms de Valaques, Tsintsares, Koutsovalaques, Olaques, Arvanitovalaques, Cavagounes, etc

L'élément romain de la Péninsule des Balkans, très nombreux et très fort autrefois, a diminué et s'est considérablement affaibli de nos jours. Cependant, malgré les invasions et les dangers continuels auxquels étaient exposés les Romains de la Péninsule, leur caractère ethnique propre s'est conservé à travers les siècles. Tout autre élément ethnique aurait disparu ou se serait assimilé. Seul l'élément romain a pu se conserver, à cause de sa ténacité particulière et de sa vitalité générique, ainsi que l'élément illyrique de l'Illyrie proprement dite (Albanie d'aujourd'hui ou Skyperia).

Malgré le manque de documents originaux sur la période historique qui commence à la fin du ıvᵉ siècle, nous pouvons affirmer, sur la foi des historiens romains et des chroniqueurs byzantins, que l'élément romain de la Péninsule des Balkans provient du mélange des colons et légionnaires romains (Empereurs Auguste et Aurélien) avec la population indigène du Hémus (Balkans) et de l'Illyrie. Quelques peuples anciens, comme les Mésiens et les Thraces, s'étaient romanisés sous l'influence des colons d'Aurélien. Les habitants de l'Illyrie s'étaient

romanisés, par contre, sous l'influence des colons romains des côtes de l'Adriatique et de la Dalmatie, la province limitrophe la plus romanisée de la Péninsule balkanique.

Les opinions des historiens modernes sur l'origine de l'élément romain de la Péninsule des Balkans sont très différentes. Quelques-uns soutiennent que les Romains des Balkans sont les descendants directs des colons et légionnaires romains du temps du Sénat et des Empereurs. On peut, parmi eux, citer : Le Beau, *Histoire du Bas Empire* ; Cousinéry, *Voyage dans la Macédoine* ; Hammer, *Histoire de l'Empire ottoman* ; Jiricek, *Geschichte der Bulgaren* et *Die Romanen in den Stadten Dalmatien*.

D'autres historiens affirment que l'élément romain descend des colons romains de Dacie. Citons : A. Boué, *la Turquie d'Europe*; Anonyme, *Serbie, Turquie, Bulgarie* ; Marcellus, *Chants populaires grecs* ; Poujade, *Chrétiens et Turcs* ; Jules Blancard, *Epire et Thessalie* ; Ubicini, *Les origines de l'histoire roumaine* ; Reclus, *Géographie universelle* , Jonquière, *Histoire de l'Empire ottoman* ; Leake, *Researches in Greece* ; James Baker, *La Turquie* ; Sulzer, *Geschichte der Transalpinischen Dacien*; Engel, *Geschichte der Moldau und Walachien* ; Weigand, *Die Arumunen* ; Miklosich, *Die Slavische Elemente in Rumunischen*.

D'autres enfin prétendent que les Valaques descendent des Mésiens, Thraces. Besses et Illyriens romanisés. Ceux-ci sont : Heuzey, *le Mont Olympe* ; Lamouche, *la Péninsule balkanique* ; Finlay, *History of Greece* ; Bury, *History of the Later Roman Empire* ; Thunnman, *Untersuchungen über die Geschichte der Oestlichen Europäichen Völker* ; Falmerayer, *Fragmente aus den Orient*; Hahn, *Reise von Belgrade nach Salonik* ; Kiepert, *Ethnographie von Epirus* ; Hertzberg, *Geschichte der Byzantiner und der Osmaniches Reiches* ; Jung, *Römer und Romanen in den Donauländern* ; Tomaschek, *Zeitschrift für die Œsterreichischen Gymnas der 1877*.

Quelques-uns croient que l'élément romain balkanique est un mélange des colons romains de Dacie avec les Mésiens romanisés. Ce sont : Rœsler, *Romänische Studien* ; Schafarik, *Slavische Alterthömer*. Seul Biderman, *Die Romanen und Ihre Verbreitung in Œsterreich*, prétend que les Valaques sont des Ligures et des Celtes romanisés.

Les opinions des écrivains grecs modernes sont aussi partagées.

Spiru Lambru, dans son *Histoire de la Grèce*, dit : « Les Valaques romanisés, descendants des anciens Daces soumis par Trajan, qui habitaient d'abord l'Istrie (Danube et Sava), menant une vie nomade, descendaient pendant l'hiver en Thessalie et en Epire, et montaient avec

leurs troupeaux d'avril en septembre sur les hautes montagnes de Macédoine et de Bulgarie. »

Psathas, dans la *Bibliotheca graeca Medii Aevi* (tome VII), dit : « Le nom de Mounteni et de Valaques était autrefois le principal de ce mélange de Latins et de Thraces, maintenant transformés en Roumains. »

Aravandinos, dans sa *Chronique d'Epire* (t. II, p 33), s'exprime ainsi : « Au xe siècle, plusieurs Daces de Mésie allèrent s'établir dans le Pinde, dans les régions d'Epire et de Thessalie, car avant cette époque on ne fait pas mention d'eux dans l'histoire de ces provinces. »

Jean Lambridès, dans ses monographies, dit : « Puisque la langue des Valaques du Danube est d'origine latine, il n'y a aucun doute que ceux-ci ne soient les descendants des indigènes et des colons romains établis dans cette région par Trajan (IIe s. ap. J.-C.). Ces Valaques, poussés par les Bulgares, descendirent de l'Hémus (Balkans) en Epire, en Thessalie et en Macédoine. C'est ainsi qu'on peut être presque sûr de la parenté de ces derniers avec les Roumains de Roumanie. »

Rizou Rangabé, dans la Revue *Pandora* (1856), soutient que : « les Roumains de l'Hellade, de Macédoine, d'Epire et de Thessalie » sont des colons venus de la Roumanie proprement dite. Cela ressort de leur dénomination commune et de leur langue. En tenant compte de leur figure, de leur stature et de leur caractère, on voit qu'ils sont d'origine romaine. »

Georgiadès, dans son livre *La Thessalie*, dit : « Vers le xe siècle, les Valaques font leur apparition en Thessalie. Descendant du mont Hémus, ils s'avancèrent jusqu'à l'Olympe et jusqu'au Pinde. C'est pour cette raison que les Empereurs byzantins désignèrent cette région sous le nom de Mégali-Vlachia (Grande Valachie).

Paparigopoulos, dans son *Histoire de la Civilisation grecque*, dit : « Les derniers étrangers mêlés aux Hellènes avant la conquête ottomane sont les Valaques. Les Valaques demeuraient au delà du Danube. Traversant ce fleuve sous la poussée des Bulgares, ils s'établirent d'abord dans les Balkans, puis en Epire et en Thessalie. Quelques uns d'entre eux menèrent la vie des colons et conquérants bulgares. D'autres continuèrent leur mode d'existence nomade et pastorale. D'autres enfin, récompensés par les Empereurs pour les services rendus dans l'armée, recevaient des terres sur les pentes boisées du Pinde. C'est pour cela qu'une partie de la Thessalie avait reçu, au moyen âge, le nom de Valachie ou Grande-Valachie ».

Le distingué philologue roumain, Ovide Densuchiano, dans son *Histoire de la Langue roumaine* (Paris, 1902, t. I, p. 322 et 324), s'ex-

prime ainsi : « Il est certain que les Macédo-Roumains vivaient autrefois ailleurs et surtout plus au nord, dans les Balkans et dans la plaine danubienne... Ce sont les invasions des Slaves et des Bulgares qui ont provoqué les migrations des Macédo-Roumains vers le sud. Au commencement du VIe ou VIIe s ils s'établissent en Epire et en Thessalie, où ils font leur apparition en plus grand nombre vers le XIe s. »

L'apparition des Romains dans la péninsule des Balkans date de la deuxième guerre punique. Durant deux siècles, les Romains luttent pour la soumission des Macédoniens, des Illyriens et des Thraces.

Après la défaite de Persée à Pidna, par les légions de l'Empereur Paul-Emile, la Macédoine et l'Epire ont été transformées en provinces romaines (1).

Les légionnaires, auxquels étaient accordées des terres en récompense des services rendus, deviennent des colons. Petit à petit, plusieurs bourgs romains se constituent dans les provinces conquises. Paul-Emile divise la Macédoine en quatre parties, ayant chacune une capitale et un « Concilium ». Les principaux bourgs romains fondés à cette époque sont : Dyrachium, Butrotum, Actium, Dym, Patras, Corinthe, sur les côtes illyriennes, épirotes et grecques ; Byllis, Dium, Cassandra, Pella, Thessalonique, Stobi, Philippi et Berrhoé en Macédoine.

Les Romains de la Péninsule ont donné naissance aux Valaques d'aujourd'hui. Voici à ce propos ce que nous dit le chroniqueur byzantin Cinami : « Un certain Léon, surnommé Vatatzès, amena autrefois avec lui une armée très nombreuse, ainsi qu'une multitude de Valaques qui sont, à ce qu'on dit, les descendants des anciens colons d'Italie » (2).

On ne peut pas admettre l'hypothèse de la disparition de ces colons romains. Tout au contraire, l'Histoire nous prouve qu'à leur contact les habitants de l'Illyrie, de la Macédoine et de la Thrace se sont romanisés, augmentant leur nombre et se faisant également appeler « des Romains ».

Voilà comment s'exprime le savant historien roumain B. P. Hasdeu : « Sur la plus grande partie de la couche thracique s'établissent les

1. Polybiu : *Histoire générale*, trad. franç. chap. XXIX et XXX. — Diodore de Sicile : *Historiae*, chap. XXIX et XXX. — Marouard : *Organisation de l'Empire romain* (Paris, 1889) t. II, p. 204.
2. Cinami : *Chroniques*, Edit. Bonn, Chap. 3, p. 260.

Latins, donnant ainsi naissance à la nation thraco-latine des Roumains » (1).

L'historien Kiepert abonde dans le même sens (2).

Admettons pour un moment l'hypothèse de la disparition des colons romains. Comment expliquer alors le phénomène de la conservation des traditions latines au sein du peuple roumain actuel ? C'est ce que l'historien roumain Onciul fait remarquer dans son ouvrage *La tradition historique dans la question de l'origine des Roumains.*

Un autre événement historique eut lieu sous l'empereur Aurélien (271 ap. J.-C.) : c'est l'invasion des Goths. Sous la poussée des Barbares, les légionnaires et colons romains s'établissent sur la rive droite de l'Ister (Danube), contribuant ainsi à la romanisation des populations riveraines.

L'historien latin Vopiscus dit : « Aurélien voyant la Mésie dévastée, l'Illyrie totalement dépeuplée et désespérant de pouvoir conserver la Dacie, conquise par Trajan, ordonna le départ de l'armée et de la population et transporta ensuite celle-ci en Mésie, qui fut dénommée Dacie Aurélienne ».

Eutrope s'exprime ainsi : « Aurélien, après la dévastation de l'Illyrie et de la Mésie, et désespérant de pouvoir conserver la Dacie, dont Trajan avait fait une province romaine au delà du Danube, prit la décision de l'abandonner. Alors, il fit sortir les Romains des villes et des villages de ce pays et les établit au centre de la Mésie à laquelle il donna le nom de Dacie ».

Les colons d'Aurélien, s'établissant en Mésie supérieure (correspondant à la Serbie actuelle) et en Pannonie, ont constitué un fort et puissant Etat qui a puissamment contribué à la romanisation des Mésiens. Les Mésiens romanisés ont fourni à l'Empire romain d'Orient de nombreux soldats et même des têtes couronnées (Constantin le Grand).

Une autre preuve de la romanisation des Mésiens sont les fameux mots : « Torna ! Torna ! » prononcés par les soldats de l'armée byzantine durant un combat contre les Avares (579 ap. J. C.).

Voilà ce que dit à ce sujet le chroniqueur byzantin Théophanès : « Le Hagan (chef des Avares) pénètre en Thrace par le nord, occupant les forteresses. Comentzioles, caché dans les forêts d'Hémus, et Martin (2 généraux byzantins) surpris par l'invasion de la multitude des Barbares en Thrace, font avancer l'avant-garde. La réussite de l'entreprise était sûre si une faute ne venait à se commettre. En ce moment, la

1. P. B. Hasdeu : *la généalogie des peuples balkaniques.* — 2. Kiepert : *Manuel de géographie ancienne* (Paris, 1881).

charge d'un mulet de l'armée byzantine vint à tomber. Le soldat, voulant relever le fardeau, interpelle l'un de ses camarades en sa langue maternelle (τῇ πατρῴα φωνῇ) : « Torna ! Torna ! Frate ! » On sait la suite. Ces mots provoquent la panique aussi bien dans les rangs des Romains que dans les rangs des Avares. Et les uns et les autres se mettent à fuir en désordre, en criant : « Torna ! Torna ! »

B. P. Hasden, parlant de cet important événement, s'exclame : « De Thunnman à Cipariu, de Cipariu à nous, tous nous sommes obligés de monter sur ce terrible mulet sans lequel nous ne pourrions prouver aujourd'hui par un texte indubitable la latinisation des Thraces compris entre les Balkans et le Danube ».

Quelques historiens modernes, se basant sur une autre chronique de ce temps-là intitulée *Stratighicon Mauricius*, soutiennent que les mots « Torna ! Torna ! » ne peuvent point prouver que les soldats qui les ont prononcés étaient des Valaques. Ces mots, disent-ils, quoique latins, étaient des termes militaires passés dans la langue militaire byzantine. Cette supposition est controuvée par les faits, car aujourd'hui encore ces mots sont prononcés par les Valaques lorsque le fardeau d'une bête de somme, et principalement celui d'un mulet, risque de rouler à terre. Ce qui nous permet de dire avec plus de certitude que les soldats byzantins en question étaient bien des Mésiens et Thraces romanisés, parlant le latin vulgaire, la langue des ancêtres des actuels Valaques (Aroumains).

Le nouvel élément ethnique provenant du mélange des colons d'Aurélien et des Mésiens romanisés fut poussé vers le sud par les hordes slavo-bulgares (VIIe s.). C'est alors qu'apparaît dans l'histoire pour la première fois le nom « Valaque ».

Le manuscrit concernant la vie de saint-Démétrius, découvert dans un couvent du Mont Athos par le byzantinologue Uspensky, et reproduit par Tomaschek, parle de la descente des Valaques vers le sud. Il y est dit : « Au temps des empereurs iconoclastes (726-780 ap. J C.), alors que les Empereurs luttaient contre les saintes icônes, l'anarchie régnait dans le pays. Alors, les infidèles, qui s'appelaient Richini ou Vlaho-Richini et Sagoudates, possédant la Bulgarie et s'étendant peu à peu vers d'autres régions, conquirent aussi la Macédoine. Ils vinrent au Mont Athos en grand nombre, femmes et enfants, car personne ne pouvait s'opposer à eux ou lutter avec eux. Bientôt d'ailleurs, convertis par les Saints Pères, ils devinrent de bons chrétiens ».

Le chroniqueur Cedrenus, parlant de quatre frères, David, Moïse, Aaron et Samouel, vers l'an 976 ap. J.-C., dit que : « De ces quatre

frères, David mourut immédiatement, étant tué par quelques voyageurs Valaques entre Castoria et Prespa, au lieu dit des bons chênes. »

Il ressort de ces deux dernières citations que les Valaques se sont installés en Macédoine bien avant le xe s comme le prétendent à tort quelques historiens.

L'établissement des Slaves dans les Balkans éleva, pour ainsi dire, un mur entre les Valaques qui vivaient de part et d'autre du Danube, accentuant ainsi les différences entre les Roumains et les Aroumains actuels. Leur langue qui, au début, ainsi que nous l'avons vu, se rapprochait beaucoup du latin vulgaire, s'altéra par la suite.

En dehors des migrations du viie s., d'autres Valaques sont venus entre les xie et xve s. s'établir en Macédoine, en Epire, en Thessalie et en Grèce. Les documents datant de cette époque sont plus nombreux. C'est ainsi que, en 1018 ap. J.-C., nous trouvons la Bulle de l'Empereur Basile II Bulgaroctone, par laquelle il place les Valaques de Bulgarie sous la juridiction de l'Archevêque d'Ochrida.

Vers l'an 1170 ap. J. C., Benjamin de Tudèle entreprit un voyage en Orient. Il visita par la même occasion la Grande-Valachie. Parlant de Zeïtpun (Lamia) il dit : « Ici commence la Valachie, dont les habitants demeurent sur les hauteurs Ils contituent la nation des Valaques. Ils sont agiles comme des cerfs. Ils descendent les montagnes pour piller et dévaster les provinces grecques. Personne ne peut monter chez eux et faire la guerre contre eux, aussi aucun roi ne peut régner sur eux. Quand ils rencontrent des Juifs, ils les pillent mais ne les tuent pas comme ils tuent les Grecs ».

La chronique de Kekavmenos (xe s.) publiée par le byzantinologue russe Vassilievsky (Pétersbourg, juillet 1881) dit : « Ceux-ci (les Valaques) sont les descendants des Daces et des Besses. Ils habitaient d'abord les rives des fleuves Danube et Sava, où se trouvent aujourd'hui les Serbes, dans des lieux fortifiés et difficilement praticables. Ils simulaient l'obéissance envers les vieux empereurs. Mais, sortant de leurs fortifications, ils envahissaient et ravageaient les provinces des Romains. Alors, les empereurs, perdant patience, les attaquèrent et les obligèrent à abandonner leur forteresses et à émigrer en Epire et en Macédoine. Plusieurs d'entre eux s'établirent en Grèce. »

Grâce à leur multitude, les Valaques parvinrent à donner leur nom à plusieurs provinces de la Péninsule balkanique La Thessalie, des xie au xve s. s'appelait la Grande-Valachie. La région d'Aspropotame s'appelait la « Petite Valachie ». L'Epire s'appelait : « la Valachie supérieure ». Ces dénominations se rencontrent dans les chroniques du temps, dans les bulles des Empereurs byzantins Adronic et Canta-

cuzène, dans la vie de saint Athanasse (celui-là même qui s'était retiré au couvent des Météores, en Thessalie).

En ce qui concerne le nom « Valaque » lui-même (Vlahos), il est difficile d'en indiquer l'origine. Toutefois, il est certain que les Romains n'ont pris ce surnom qu'après les invasions des Slaves en Orient. Et il est possible d'en déduire que ce mot est d'origine slave. On sait, en effet, que les Germains (Allemands) désignaient par Welch, Wallon, les peuplades d'origine romaine qu'ils soumettaient. Ce nom s'est conservé jusqu'aujourd'hui et nous le recontrons dans presque toutes les langues. En français : Valaque ; en allemand : Walach, en anglais : Wlach ; en italien : Vlacho ; en hongrois : Oloh ; en turc : Ulak ; en russe : Voloh ; en tchèque : Valah ; en polonais : Woloh ; en bulgare et serbe : Vlah ; en grec : Vlahos.

Plusieurs écrivains ont écrit sur ce nom, et le mot Vlahos se rencontre bien souvent dans les œuvres littéraires des écrivains grecs modernes et dans les chants populaires. Lors des invasions slaves, les Romains de la Mésie inférieure (Bulgarie) se sont retirés dans les montagnes d'Hémus, constituant la « Valachie blanche », comme dit Victor Bérard, jouant un rôle des plus remarquables au XIIe et XIIIe siècles. Ceux de la Mésie supérieure (Serbie) se sont réfugiés en Macédoine, Epire, Thessalie et Grèce. Ceux de Dalmatie se dirigèrent vers le sud, s'établissant sur les côtes de l'Adriatique (Albanie) et donnant naissance au groupe Farcherote.

Les Bulgares, envahissant l'Empire byzantin, ont fondé le premier Empire bulgare d'Ochrida, où les Valaques jouèrent un grand rôle. Les Empereurs se faisaient nommer Empereurs des Bulgares et des Valaques, et le pays s'appelait Bulgarie et Valachie.

En ce temps là, les Valaques formaient des groupes dont les chefs étaient les vieillards. Leur principale occupation était l'élevage. Sous le règne de Constantin XI Doucas (1067), ils firent une révolution sous les ordres de leur chef Nicolitza (1).

1. Voir sur la famille des Nicolitza les œuvres de Schlumberger : *Sigillographie de l'Empire byzantin* et *Les Principautés franques du Levant.*



DE L'UTILITÉ DES ÉTUDES GÉNÉALOGIQUES AU POINT DE VUE DE L'HEREDITÉ [1]

Par M. André de LACHAPELLE
Membre de l'Institut international d'anthropologie

Ce qui caractérise l'anthropologie, c'est qu'elle est une synthèse de plusieurs sciences et qu'elle cultive, en même temps, des méthodes propres à revivifier beaucoup de sciences. Elle rassemble, pour son objet et sa spéculation particulière, les nombreuses sciences qui servent à l'étude de l'homme. Mais, en même temps, elle est utile à chacune de ces sciences. Elle apporte à un grand nombre d'entre elles sa documentation et ses observations. Elle enrichit l'esprit humain. Elle poursuit un but désintéressé ; mais, par l'amour des données objectives qu'elle développe, elle a souvent, comme résultat, la possibilité de contribuer au bien et aux progrès de l'humanité. Elle permet des réformes et des réalisations bienfaisantes. Elle a enfin un avantage important ; c'est que, par la rigueur nécessaire, la conscience fatale et la prudence de ses méthodes, elle renouvelle des sciences auxquelles elle collabore. Non seulement elle en crée, mais elle donne un regain de vie à quelques-unes qui semblaient languir, ou qui, sans esprit suffisamment objectif, ne semblaient devoir prendre une place vraiment sérieuse au rang des sciences. Et l'enthousiasme que l'anthropologie fait naître à la suite des perspectives et des beaux horizons qu'elle découvre, peut s'appeler de la passion. Mais quelle est donc cette passion exempte des reproches, des craintes et des soupçons que peut faire naître toute passion ? Quelle passion peut être plus grande que celle dont le but est l'étude et la réflexion ?

La science généalogique se place dans l'ordre des sciences anthropologiques qui substituent à une conception trop subjective de

1. Mémoire présenté à la Section d'eugénique-hérédité de l'I. I. A, Amsterdam, 1927.

l'univers une étude objective et sincère du monde où nous vivons. C'est une œuvre de vérité, donc une œuvre utile. Ce peut être une œuvre d'utilité sociale.

J'ai cru devoir débuter par ces considérations préliminaires, en demandant la création d'une section anthropologique ayant pour objet des études de généalogie.

Connaître nos origines, savoir d'où nous sortons, cela intrigue et tourmente parfois tout homme, mais cela intéresse plus particulièrement encore l'anthropologiste qui trouve dans l'hérédité, par l'examen des particularités physiologiques ou morphologiques, un précieux enseignement pour l'étude de l'homme, pour la fixation des lois qui président à la transmission des caractères ethniques et aussi peut-être pour la découverte des conditions, des circonstances ou du milieu qui affranchissent l'homme des influences ancestrales.

J'entends bien déterminer selon de justes proportions le rôle des études généalogiques, dans la formation de plus en plus méthodique et la constitution sans cesse perfectionnée de l'anthropologie. On est porté, sinon à contester, du moins à dédaigner et même à négliger le document écrit, lorsque l'on entreprend des recherches scientifiques sur l'hérédité. Les papiers de l'état civil, les registres paroissiaux, les actes notariés, semblent avoir moins d'importance que certaines observations morphologiques, réduites à quelques particularités élémentaires. L'histoire des races, trop souvent présentée avec des embellissements littéraires, de vaines fioritures, d'orgueilleuses hypothèses, a nui à une histoire plus vraie, plus sincère et plus rationnelle.

M. de Mortillet a soutenu que l'histoire proprement dite n'apportait guère de lumières sur les premiers âges de l'humanité, sur l'origine de cette humanité elle-même et qu'au contraire l'étude de diverses particularités anatomiques relevées sur divers squelettes fossiles contribuaient à éclairer l'histoire, si pauvre quand on fait l'inventaire de ses primitifs documents. Il y a, dans cette façon d'envisager l'histoire au point de vue général, une précieuse indication et un merveilleux enseignement.

Tout en songeant à prendre les études généalogiques comme contrôle des études morphologiques et ethnologiques, on pourrait compléter, à la base des recherches sur l'hérédité, bien des études généalogiques par des observations anatomiques et morphologiques, par ces troublantes analyses du sang qui peuvent rénover toute une science. Mais ne nous faisons pas d'illusions. Toutes ces recherches, ces études, ces observations se heurteront à d'innombrables difficultés

et seront condamnées pendant longtemps à n'être que fragmentaires. L'extrême méfiance qu'a tout individu vis-à-vis de lui-même, la crainte de la pleine lumière que l'on confond souvent avec la pudeur, la farouche réserve où chacun se retranche comme pour mieux défendre sa « libre personnalité », tant de préjugés et souvent de sottises, où la mode la plus frivole trouve son agrément et son compte, ne permettront guère le développement des sciences approfondies dans une civilisation qui est à peine perfectionnée et où l homme sociable est resté l'inquiet sauvage qui ne cesse d'avoir peur de son ombre.

Non seulement on ne peut même observer les vivants, ce qui serait entre tant d'études la préférable, mais on peut à peine observer les morts ! Et nous avons en un point bien dégénéré depuis la Renaissance où tout au moins quelques princes et grands seigneurs, voire des bourgeois et des savants, eurent l'idée de demander dans leur testament que, presque aussitôt après leur décès, leur corps fût l'objet d'une autopsie intéressante. Cette précaution, qui n'a pas eu toujours pour but de chercher un châtiment contre un empoisonneur éventuel, a peut-être été très utile pour la détermination de divers tempéraments parfois nocifs, et du contre-poison indiqué ; ce furent de beaux testaments où deux parts furent faites, l'une à Dieu à qui l'âme fut offerte, l'autre à l'humanité qui recueillit en la personne d'un médecin ou d'un chirurgien la dépouille mortelle à laquelle une description minutieuse a promis une parcelle d'éternité.

De tout temps, a été comprise cette importance du document humain, jusque dans sa forme funèbre en apparence la plus triste, dans la pièce anatomique.

Les puissants du jour, les rois et aussi les princesses, comme la duchesse d'Angoulême au début du destructeur XIXe siècle, soulevèrent quelquefois les dalles des sépultures ; et pour voir leurs ascendants, pour constater des ressemblances possibles entre les générations qui s'étaient succédé, firent lever de leur tombeau les ancêtres.

Mais n'espérons pas déterrer ainsi les morts. Bornons-nous à signaler le souhait excellent de M Pittard qui a demandé aux archéologues fouilleurs de ne pas briser ou jeter avec mépris les ossements trouvés dans un tumulus, dans une ville exhumée ou dans une caverne. Réjouissons-nous toutefois de certains travaux souterrains au cours desquels les fouilleurs ont eu des surprises. C'est ainsi que des savants fossoyeurs ont retrouvé en assez bon état de conservation et ont redressé le grand corps élancé de Fénelon, le si curieux archevêque de Cambrai. Ils ont mensuré, sinon suffisamment étudié, ce type ethnique de la vieille Aquitaine, sans se soucier des études généalo-

giques qui leur auraient montré comment cet homme, semblant énigmatique et réellement mystérieux, appartenait à plusieurs races qui se sont mélangées et qui étaient toutes dominatriees : race de la Gaule centrale, race nordique, race probablement germanique de l'est et race du midi ; en effet race du midi puisque par un embranchement sur les Thémine, en remontant jusqu'au XIIIe siècle, on découvrirait, dans un repli de son ascendance, les terribles Nogaret, les obstinés Albigeois, un tant soi peu hérétiques.

Déplorons bien des lacunes, bien des vandalismes et bien des disparitions. Regrettons que des moulages pris sur les têtes de divers personnages décapités pendant la révolution aient été détruits dans un incendie à Londres et que cette superbe collection, malheureusement particulière, n'ait pas été reproduite à plusieurs exemplaires. C'est un trésor de documents précis et exacts, qui a disparu. Ce sont des richesses merveilleuses, qui ont été consumées.

Puisque nous ne pouvons étudier, à loisir, des momies comme les Egyptiens en ont eu la faculté sans paraître en avoir usé, ni des squelettes dont nos cimetières ont la garde jusqu'à l'époque des catastrophes et des exhumations fatales, pourquoi ne rassemblerions-nous pas, dans des musées iconographiques de province ou des « musées de familles » créés au chef-lieu de chaque commune, au moins toutes les peintures, les sculptures, les miniatures, les gravures, et les daguérotypes aussi, avec toutes les identifications possibles ; nous pourrions redouter une pénurie, plutôt qu'une abondance de documents. Et après avoir jeté les fondations de ces musées ethnologiques, nous songerions alors à les enrichir par des photographies.

Mais, en attendant la réalisation de ces projets qui ne sont pas ambitieux et la mise en œuvre de ces plans qui ne sont pas vastes, préservons de la destruction, conservons, arrachons à l'oubli et à la poussière, à une sorte de léthargie comparable à la mort, des documents, eux aussi vivants, des manuscrits, des parchemins, des papiers d'autant plus précieux qu'ils sont poussiéreux et mités, prêts à disparaître, tout un passé qui dort dans des archives, toute une richesse qui est une source de vie, une véritable mine où se cache un trésor.

Pour constituer l'histoire des familles, c'est-à-dire l'histoire intense de l'humanité dans ce qu'elle a de plus intime et de plus vigoureux, on peut remonter facilement pour presque toutes les ascendances de nos contemporains jusqu'à l'époque de François 1er, et pour un grand nombre encore, beaucoup plus loin et plus haut. Les documents s'éclairent les uns par les autres. Les actes paroissiaux de baptême, de mariage, de décès, les bans et publications de mariage, les contrats

notariés de mariage, les testaments, les donations, les ventes, les insinuations, c'est-à-dire les enregistrements de toute cette activité sociale, font surgir devant l'esprit et devant la vue, avec toutes ses ramifications et sa sève, l'arbre de la vie humaine.

On va être tenté de hocher la tête et de sourire avec scepticisme. Tant d'écritures ! qu'est-ce que cela signifie? Tout cela, c'est du chiffon de papier. Le document est trompeur quelquefois peut-être, mais pas toujours. Ce document est un brevet de sincérité, de fidélité, d'honneur familial.

Les passions humaines ont pu bouleverser la société dans ses assises les plus respectables et les plus utiles. Mais ne leur donnons pas trop d'importance, elles n'ont pas eu toujours les conséquences qu'on leur attribue. Elles ont le tort d'apporter du trouble, et elles n'offrent déjà que trop de prise aux constatations moroses ou simplement mélancoliques ; mais elles ont été souvent stériles. Même quand l'honneur conjugal n'a pas été sauf, la filiation légale et le document qui l'atteste sont restés, en dépit des fabliaux, imprégnés de sincérité. La vérité a toujours bondi jusque dans le texte des contrats ; et quand ont surgi des bâtards parfois adultérins, ils ont fini par être reconnus comme tels. Les siècles qui nous ont précédés ont eu presque l'intuition des bienfaits que devait avoir une science eugénique et anthropologique basée sur des documents généalogiques, authentiques et sincères.

N'exagérons rien, pas même une foi ou une espérance dans l'honneur de l'humanité. Mais si l'on pouvait dire, avec humour, que les « justes noces » n'ont pas dû absolument constituer, pour la filiation, pour la preuve écrite de l'hérédité et pour la documentation de l'ethnologie, une démonstration suffisante, sinon nécessaire, les études généalogiques, en ce qu'elles contribueraient à fixer l'évolution et la destinée des groupes humains établis par les familles, conserveraient tout leur intérêt.

Cet intérêt subsisterait surtout au point de vue ethnique. Jadis on se mariait dans la même province, dans la même contrée, entre parents, souvent entre gens ayant des affinités dans la formation des races d'ailleurs assez diverses qui vivifiaient la population ; on peut donc retrouver des éléments utiles par le regroupement des familles encore existantes issues d'ascendants communs même lointains, si l'on veut contrôler la vérité des retours mendéliens.

En dehors de l'intérêt ethnique, il y en a encore un très puissant : il y a l'histoire des familles, les âges du reste fort différents auxquels ses membres sont parvenus à des époques rapprochées des

nôtres,les déplacements des individus, surtout masculins, les habitudes, les préjugés, les intérêts qui ont dominé bien des gens, les aventures qui les ont fait mouvoir, le développement des fortunes, une multitude de détails sur l'habitation, le costume, le train de vie. Il y a dans ce grand livre de raison une grande page émouvante réservée à la femme, être stationnaire, peut-être agitée mais orientée vers le repos ou vers l'abri, étrange personnalité humaine qui reste au foyer et qui tâche de maintenir fréquemment dans la province où elle est née quelqu'un d'étranger : l'homme mobile. C'est toute une histoire, et c'est peut être toute l'histoire.

Au-dessus de l'hérédité, souvent apparaissent le mouvement des idées, la tradition, fille de l'esprit, qui dompte l'hérédité, fille de la nature. Et même si la filiation n'était pas sincèrement établie par les documents généalogiques, ces papiers de l'état civil démontreraient qu'une unité féconde a persisté dans les familles et a eu une influence prépondérante sur les générations qui se sont succédé dans la maison où elles ont passé. La démographie, quelquefois esclave des moyennes, et la sociologie, parfois à l'affût des théories chères aux idéologues, trouveraient dans l'histoire détaillée des familles tout un relief de vérités.

En toute sincérité, il ne faudrait rien négliger, ni les décadences, ni les décrépitudes, ni les mauvaises fortunes, ni les événements tragiques, ni les incidents fâcheux, ni les tares. Malheureusement, bien des gens auront encore des pudeurs, ils perdront le sourire et rougiront de leurs ancêtres. Ils voudront jeter, sur une nudité apparue, le pieux et filial mensonge d'un voile. Ils exagèreront ; car ce qui importe dans la vie d'une famille comme dans la vie de l'humanité, ce n'est pas un individu, ce n'est pas un être imperceptible, un coup de vent passager, c'est tout un ensemble, un effort collectif, un labeur persistant, un enfantement splendide. Qu'importent un orage et un éclair qui passent dans le ciel où finissent toujours par resplendir les étoiles.

Et les générations humaines ne sont-elles pas toujours aussi impressionnantes que la multitude des étoiles ? L'échelle de Jacob, c'est l'Humanité !

L'Humanité ! descendue si bas quand elle a disparu au fond du passé ! Humanité endormie, et, même quand elle semble tributaire d'une mémoire divine, oubliée dans la mort ; quoique cette humanité passée soit innombrable comme les grains de la poussière terrestre sous laquelle, enveloppés par le voile des siècles tour à tour mystérieux et indiscrets, les défunts sont matériellement enfouis ! Mais Humanité

qui, sous les poussées de la vie et de l'instinct créateur, monte si haut vers une sorte de voûte étoilée ! Humanité redevenue innombrable dans les lumières de l'intelligence et de l'avenir ainsi que du souvenir !

Les études généalogiques n'auront pas été inutiles, si elles nous font songer à l'immense et prodigieuse élaboration de chaque être humain, aux innombrables alliances qui, à travers les siècles, ont nécessité sa venue, à l'activité intense et renaissante dont il est l'aboutissement éphémère. Tout homme est le produit et le résultat, l'œuvre d'une multitude, d'un véritable peuple, d'un monde ! Ses ancêtres pourraient être évoqués en peu d'instants dans son imagination, tant l'âme a de ressources pour emmagasiner des idées et des images ; mais, si ses ancêtres étaient restés vivants, ils auraient constitué une foule que n'auraient pu contenir une grande ville et peut-être un grand territoire. Les mariages entre parents ont seuls amoindri cette masse formidable d'ascendants ; et, s'ils n'ont pas toujours apporté une pureté de race, ils ont diminué souvent la richesse comme la variété des influences ancestrales.

Les études généalogiques fournissent, sur cette vision des multiples ascendances, les précisions les meilleures et les plus suggestives. Un autre sujet de réflexions est l'inéluctabilité de notre hérédité. Si le moindre chaînon de notre ascendance aux innombrables mailles eût été changé, notre lignée eût été toute différente, notre étoffe humaine eût été rompue. En tout cas, l'être qui serait issu d'autres ancêtres serait autre ; ce ne serait pas moi, ce ne serait pas toi, mon frère ! nous ne serions pas nés. Nous n'avons pas à nous féliciter et à nous plaindre de nos ascendants ; si eux se sont mariés selon les principes de la liberté, nous, leurs descendants, nous sommes venus au monde, selon une sorte de fatalité qui semble peser sur les lois de la génération. L'étude objective de cette fatalité, la liaison et la solidarité rigoureuse de tout homme avec la vaste variété de ses ancêtres, offre, au point de vue sociologique et physiologique, une source inépuisable d'observations. D'ailleurs l'étude de cette fatalité peut avoir une contre-partie ; car elle peut arriver à démontrer que l'homme, dont le ressort psychique est plein de puissance, se montre souvent libre : sous l'influence de ses propres idées et de son milieu, il s'affranchit de ses ascendances.

« On ne choisit pas son père » remarqua Charles X, en nommant à une haute fonction le fils d'un régicide pour la personnalité duquel le frère de Louis XVI aurait eu droit vraisemblablement à quelque méfiance, même si le roi ne s'était pas cru tenu par le devoir de défendre les principes de la monarchie. Quoi qu'il en soit, l'observa-

tion reste juste. On ne choisit pas non plus ses ancêtres ; on n'a, en effet, ni à s'en féliciter, ni à s'en plaindre, ni surtout à en rougir. Mais on peut se plaindre de soi-même. On peut aussi s'en louer, bien que toute satisfaction individuelle ne soit guère modeste et par conséquent sympathique à l'orgueil d'autrui. Ce qu'il y a de certain, c'est que, quelles que soient nos hérédités, et quel que soit le destin auquel elles nous condamnent, nous pouvons, par nos propres efforts, les ressorts de notre for intérieur, les réactions et les miracles de notre être intime, destiner aux fins que nous montrent notre intelligence et notre profond intérêt, l'intérêt parfois idéal de notre moralité, les dons, facultés, et ressources dont la nature a laissé une empreinte extrêmement variée et différente sur chaque être humain. « Inquiétons-nous seulement de ce qui dépend de nous », nous a recommandé le stoïcien Epictète, non point égoïstement mais sagement. Toutefois, ne négligeons pas l'étude de nos ascendants : mieux nous connaîtrons nos influences ancestrales, plus aisément nous nous en affranchirons si elles sont nuisibles à nous-mêmes et par voie de conséquence à l'intérêt social, plus nous serons vraiment libres. Si ces influences ancestrales sont utiles aux autres et aussi à nous-mêmes, leur révélation ne sera pas sans importance, elle permettra de rationnelles utilisations. D'ailleurs si nous avons peur d'un trop grand déterminisme, rassurons-nous : tant d'influences contraires se disputent notre être, que nous pouvons avoir un petit recoin bien à nous ; et sans que cela soit au fond contradictoire, nous ressemblons toujours à nos semblables : les hommes. Rien de ce qui est humain ne nous reste étranger.

La complexité considérable de nos ascendances nous délivre d'influences ancestrales trop exclusives et, multipliant nos parentés, nous place dans le moule commun qui semble jusqu'à preuve contraire laisser croire à l'unité de l'espèce humaine. Elle fait espérer, en tout cas, une idée de fraternité. Les haines ethniques que nous nous figurons éprouvées ne sont-elles pas au bout du compte quelques réminiscences de haines entre familles très voisines, peut-être parentes ? haines transmises, non certes par une mémoire mystérieuse venue d'une hérédité inconsciente, mais simplement par des remarques qui, dans une sorte de tradition orale léguée à chaque génération, auraient présenté, au cours de conversations dès notre première enfance, certains types comme antipathiques, odieux, vulgaires ou laids, parce que ces types rappelaient à la famille des êtres malveillants ou hostiles.

Dans toutes les questions où elles s'offrent sous la forme de sciences auxiliaires, les études généalogiques, au moyen de la documentation

historique ou de l'iconographie, ne sont, il est vrai, qu'un canevas sur lequel il faudra broder tout un ouvrage. Elles servent de guide, d'indication, de tissu pour des études plus fournies et plus complètes entrant dans le domaine de l'ethnologie, de la morphologie et de l'eugénie. Que d'erreurs d'ordre social, notamment sur la repopulation, elles arriveront à dissiper !

Faut-il se marier jeune ou âgé ? C'est un troublant problème. L'histoire de certaines familles fait voir que les branches aînées périssent au bout de quelques siècles, et que les branches des derniers nés, donc issus de conjoints devenus plus âgés, subsistent davantage. C'est une loi qui n'est peut-être pas mystérieuse et qu'il faudrait étudier.

L'influence du climat est aussi digne d'intérêt. Sur les côtes de la Méditerranée, la population augmente dans des proportions prodigieuses comme nulle part ailleurs. C'est vers ces rives enchanteresses, que la famille de Bourbon éloignée du trône sauf en Espagne et récemment dans le Grand-Duché du Luxembourg, loin peut-être des soucis mais non de la prospérité matérielle, a reverdi dans presque tous ses rameaux.

Mais ce qui est surtout un sujet d'études captivantes et réconfortantes, c'est la filiation documentée des travailleurs, des paysans et des ouvriers. Il y a, dans ces belles et grandes familles de laborieux, les meilleurs titres de noblesse et de gloire. On devrait voir comment, dans ces populations agricoles qui se sont si peu mêlées à la bourgeoisie, se sont transmis les arts rustiques et l'habile culture de la terre. Non moins intéressantes sont ces familles d'artisans qui ont abrité les arts mineurs et parfois le grand art.

Nos artistes sont les héritiers de tous ceux qui ont modelé la matière rebelle. Et l'adresse manuelle, le goût des belles choses, de la « belle œuvre », de l'œuvre bien faite, les procédés comme les aptitudes, ont peut-être voyagé à travers les siècles par les voies de l'apprentissage, mais aussi ont passé de génération en génération dans le même foyer. Il y a des familles de boulangers, de charrons, d'ébénistes, de cordonniers, de bouchers. Il y a eu des familles d'ymagiers, de peintres, de sculpteurs et d'émailleurs.

Sur la terre de Hollande, on est heureux de rappeler le splendide hommage que rendit aux familles d'artistes ou d'artisans néerlandais et flamands l'historien et poète Michelet, si précis et si documenté, dans ses détails de description pittoresque, de mœurs, d'anecdotes et de généalogies. Les hommes des Pays-Bas, dans leurs luttes les plus douloureuses, et leur effort le plus patient comme le plus fécond, ont

puisé dans leur foyer et dans leurs traditions intimes le courage et la force avec l'amour de l'honneur et de la liberté.

Bien que la science ne doive se proposer que la recherche de la vérité spéculative et qu'en regardant au delà d'une si noble tâche elle risque d'éprouver des déceptions et de rencontrer des obstacles, elle parvient souvent à servir l'humanité. C'est ainsi que les études généalogiques, sans avoir de grandes ambitions morales, ont quelque chance d'être un aiguillon pour le développement des vertus familiales. Si elles se généralisent dans les familles, elles donnent toute leur importance aux mérites individuels de chaque génération. Elles mettent en valeur la sincérité des filiations et font de la fidélité au foyer une grande chose.

Au surplus, elles apportent aux familles elles-mêmes, si ces familles ont le courage de ne négliger aucune observation dans le menu détail de leur morphologie, de leur tempérament ou de leur santé, une documentation précieuse.

Les mariages consanguins pourront être évités ; des alliances entre gens qui ont les mêmes tares physiques n'auront peut-être pas lieu si les intéressés comprennent qu'une hérédité renforcée transformerait en dangereuse dégénérescence et en maladies cruelles les infirmités de leur nature. Malheureusement, peu de familles se prêteront à des études continues portant sur plusieurs générations, comme cela a été fait aux Etats-Unis, où d'ailleurs on s'est trop borné à n'étudier que des criminels et des ivrognes. Les statistiques résultant de certaines études généalogiques ne sont pas très réconfortantes, elles sont pessimistes, mais il y en a peut-être d'autres ; et dans le domaine de l'eugénique on doit constater non seulement la maladie, mais aussi la santé, pour la développer par la recherche de ses causes et de ses lois. C'est ainsi que le bien parviendra à tuer le mal.

Nous pouvons agir non seulement sur notre âme, mais sur notre corps. Nous sommes, quoiqu'on ait pu penser, assez maîtres de nos actes. On a soutenu que nous étions libres dans nos décisions, mais que nous étions souvent impuissants devant les conséquences des décisions par nous prises. Cette remarque est vraie, si nous ne sommes plus là pour vérifier les conséquences de nos actes, si nous sommes morts physiquement ou moralement. Nos ancêtres ont, par une décision personnelle qui s'est manifestée tout au moins dans le choix des conjoints au moment du mariage, contribué, dans la mesure de leur collaboration restreinte, à la lignée à laquelle nous appartenons. Mais ils sont étrangers individuellement aux péripéties dont sont façonnés le

destin et l'histoire de la descendance qui a été la conséquence de leur libre consentement. Nous, dès que nous sommes nés et formés, nous pouvons agir sur notre être physique et moral, sur notre santé. Nous agirons d'autant mieux que nous connaîtrons nos aïeux, leur histoire, leurs maladies héréditaires. Evidemment, il y a toujours la part de la personnalité produite par de multiples circonstances inconnues, et également la part du milieu.

L'étude minutieuse et approfondie de nos divers caractères physiques qui n'a pas été malheureusement faite jusqu'à présent, indiquerait la répartition des influences qui ont agi sur notre être, notamment l'étude de la voix où se trouvent en même temps, avec des intonations héréditaires marquées le long des générations, l'écho intime de notre personnalité et cet accent que, comme un emprunt forcé à la banalité, nous avons contracté avec le milieu ambiant au cours de notre vie. La vieille mélopée familiale n'a pas étouffé le chant spontané venu de notre existence même ; et dans la plénitude de nos propres actions, nous avons modifié l'instrument de notre langage comme notre morphologie.

La conjonction des études généalogiques et morphologiques aura une grande importance en eugénique. Dans ses minutieux et intéressants ouvrages, le docteur Mac-Auliffe a montré qu'on attribuait à de lointaines origines ethniques certaines dégénérescences, peut-être produites accidentellement par d'autres influences ; il donnait comme exemple les formes mongoliques fréquentes en Bretagne, dans le marais vendéen et aussi en Hollande telles qu'elles apparaissent déjà dans les tableaux des primitifs. Cela pourrait être vrai aussi pour quelques types négroïdes au prognathisme prononcé. Mais pourtant si, par des études généalogiques, on trouve que ces formes négroïdes, constatées soit chez des paysans, soit même chez des bourgeois, proviennent d'un ancêtre noir, venu d'Afrique ou des Antilles en France dans une transplantation dont les archives du XVIII[e] siècle ont conservé les traces, on délivre à quelques gens devenus très français et restés très sains un brevet de régénérescence.

Le recours à une très rapide étude généalogique m'a permis de comprendre l'énigmatique visage d'une jeune femme qui avait le type achevé de la fameuse « négresse blonde » et que j'avais rencontrée par hasard dans une exposition d'ailleurs d'humoristes. L'explication de ce métissage, du reste intéressant, était toute naturelle ; il y avait eu mélange de races. Sur la blanche carnation d'une famille nordique s'était greffé, sous forme de traits, un élément noir des tropiques.

Quant aux questions de maladies héréditaires, elles resteront mal-

heureusement délicates, mais émouvantes et pleine d'observations bienfaisantes.

Dans des réunions ou l'on niait l'hérédité du cancer, on a entendu souvent des personnes courageuses élever une parole contradictoire et faire l'énumération de tous leurs ascendants qui avaient été affligés de cette maladie dont on recherche si passionnément l'origine et à laquelle certaines races ont paru prédisposées. Ces braves gens, qui apportaient une contribution spontanée aux études généalogiques, montraient la voie à suivre. Les maladies qu'on a le plus de chance de guérir, ce sont les maladies héréditaires, car on les soigne parce qu'on les connait, pour les avoir plus longtemps étudiées.

Maladies physiques ! Maladies morales ! Maladies mentales ! l'étude de l'hérédité les détruira. Aussi il faut convier tous les hommes de bonne volonté, les médecins, les morphologues, en y comprenant les portraitistes méticuleux, les anatomistes, les ethnologues, les préhistoriens eux-mêmes, les chartistes, les archivistes, à remonter le cours des générations pour en dénombrer, dans l'échelle de la filiation, les individus. Nous ferons revivre le passé. Et c'est pour faire reculer devant les vivants les spectres du mal destructeur, c'est pour cette œuvre grandiose mais possible et d'ailleurs nécessaire, que nous ressusciterons les morts.



LES PROCÉDÉS DE GUÉRISON COMMUNS AUX GUÉRISSEURS EUROPÉENS ET AUX SORCIERS CHEZ LES PRIMITIFS (1)

Par M. SAINTYVES

§ I. — Origine et nature de la Maladie.

La maladie, chez les primitifs, est toujours considérée comme produite par un agent invisible conçu parfois comme un fluide de mauvaise nature, on pourrait presque dire de mauvaise volonté, mais le plus souvent comme une véritable possession. Le malade peut être envahi ou possédé par un esprit animal, par l'âme d'un mort, ou par un esprit proprement dit, dieu ou démon (2). « On ne meurt pas d'un vent froid, dit un indigène du Congo, ça n'a pas d'importance ; on ne tombe malade et on ne meurt que par le fait d'un sorcier (3) ». « Pour le Fidjien, la maladie est comme un fluide, une influence extérieure qui vient peser sur le malade et même le posséder. Ce fluide, ou cette influence, peut venir ou des dieux, ou des démons, ou des vivants (4) ». Au Laos, « toutes les maladies, quelles qu'elles soient, depuis le moindre bobo jusqu'à la plus grave, proviennent, soit d'un esprit irrité, soit d'un mort mécontent. La médecine Tay ne connaît guère de causes naturelles (5). » Ce sont là des faits connus et dont on pourrait multiplier les exemples (6). Pour le primitif, le malade est possédé par un mauvais esprit ou dominé par une influence maligne.

1. Mémoire présenté à la section de folklore de l'I. I. A., session d'Amsterdam, 1927.
2. L. Lévy-Bruhl, *La mentalité primitive*, 1922, p. 24.
3. W. H. Bentley, *Pioneering on the Congo*, II, 247.
4. Em. Rougier, *Maladie et médecins à Fiji autrefois et aujourd'hui* dans *Anthropos* (1907), II, p. 69.
5. A. Bourlet, *Les Taÿ (Laos)* dans *Anthropos* (1907), p. 620.
6. E. B. Tylor, *La civilisation primitive*, p. 1878, II, 167 170; Lévy-Bruhl, *Les fonctions mentales dans les sociétés inférieures*, 1910, p. 305-307 ; *La mentalité primitive*, 1922, p. 19-20.

Dans le peuple des pays civilisés, on trouve encore une conception analogue de la maladie. Certains paysans de nos campagnes ne diffèrent pas sensiblement à cet égard des primitifs. En Bretagne, ils croient que la maladie est envoyée par Dieu, en punition d'un acte mauvais, ou produite par un « sort ». Dans ce dernier cas, la maladie est une façon d'entité mauvaise ayant une quasi personnalité et l'on peut la conjurer ou l'adjurer comme on le ferait d'un esprit ou d'un diable (1) Chez les Musulmans de l'Afrique du Nord, le médecin ne se distingue guère plus du sorcier que la maladie du djinn ; tout au moins y a-t-il entre les deux d'insensibles transitions. Les livres de médecine arabe, qui sont répandus partout, contiennent autant de recettes magiques que de recettes médicales (2).

Hier encore, chez la plupart des peuples de l'Europe et du bassin méditerranéen, les maladies étaient considérées, soit comme une punition divine, soit comme engendrées par les esprits malins, soit enfin comme données par le sorcier.

§ II. — Du traitement de la maladie.

Le traitement d'un mal d'origine mystique sera nécessairement un traitement mystique, dans lequel on fera intervenir les puissances de l'au-delà ou des êtres d'un caractère mystérieux. En effet un grand nombre de paysans d'Europe, d'Asie-Mineure, ou de l'Afrique du Nord, en l'an de grâce 1927, de même que les primitifs de tous les pays, s'adressent couramment dans leurs maladies à l'exorciste ou à l'anti-sorcier. On ne peut obtenir une intervention surnaturelle qu'en employant des procédés appropriés, d'un caractère plus ou moins magique, et essentiellement rituels.

Nous ne pouvons examiner ici toutes les pratiques mystiques de guérisons, mais il en est parmi celles-ci qui sont particulièrement importantes et typiques : ce sont les opérations directes du guérisseur qui ne s'accompagnent pas de remèdes ni même d'amulettes ou de talismans ; on peut les classer en rites oraux et en rites manuels.

De l'incantation et des rites oraux. — Nous ne savons rien des pratiques orales de l'homme préhistorique, mais dans l'Inde antique les charmes curatifs ne sont qu'une partie des rites anti-démoniaques ; ce sont d'ailleurs les plus importants et les plus nombreux (3).

1. Dr A. Foll, *Médecine et superstitions populaires en Bretagne*. Bordeaux, 1907, p. 24 et 47-49.
2. E. Doutté, *Magie et religion dans l'Afrique du Nord*. Alger, 1909, p. 36-37.
3. V. Henry, *La Magie dans l'Inde antique*, p. 178-210.

Dans l'Inde contemporaine, les formules magiques ou *mantras* sont le plus sûr moyen de guérir parce qu'elles forcent la volonté divine : « La plupart des dieux passent pour avoir promis, dans certaines circonstances de leur existence, de satisfaire les désirs de ceux qui prononceraient avec piété différentes formules bien définies ; mais un *mantra* n'est efficace dans la bouche d'un *mantravadi* (du récitateur de mantra) que s'il a été répété avec le cérémonial voulu, très fréquemment « jusqu'à développer dans son organisme une sorte de force à laquelle les maladies ne résistent pas ».

Les médecins qui veulent plaire, malgré le mépris que leurs clients affectent pour les *mantras*, savent au besoin enrober leurs remèdes dans des prières (1).

Chez les Birmans de nos jours des remèdes sans incantations n'inspirent aucune confiance (2).

Les Chaldéens, les Assyriens, les anciens Egyptiens nous ont laissé de nombreuses formules incantatoires (3). Les paysans actuels des régions de l'Euphrate, ou du Nil, recourent encore aujourd'hui à des charmes analogues.

Ainsi donc, partout où nous pouvons comparer les pratiques orales des anciens habitants et des paysans modernes qui vivent sur le même sol, nous constatons qu'elles sont restées à peu de chose près les mêmes et que l'incantation joue encore aujourd'hui le rôle qu'elle jouait il y a deux ou trois mille ans. La comparaison des formules d'incantation employées par les Indiens du Nouveau Monde ou les nègres d'Afrique avec celles des paysans de France ou d'Angleterre va nous conduire à constater la même similitude.

Parmi les formules médicales usitées chez les Indiens Cherokees, celle qui a trait au rhumatisme se compose de deux parties, dont la première consiste en invocations, qui s'adressent successivement au chien rouge, au chien bleu, au chien noir et au chien blanc et dont la seconde énonce une prescription médicamenteuse avec la façon de la préparer... L'important est la première partie, car les Cherokees supposent que le rhumatisme leur a été donné par les esprits des corps qu'ils ont tués et qu'il ne peut être chassé que par les esprits

1. Dr Ch. Valentino, *Notes sur l'Inde : Serpents, hygiène, médecine*, 1906, in-12, p. 226-227.

2. *Annales de la Prop. de la Foi*, XC, 15.

3. Fr. Lenormant, *La Magie chez les Chaldéens*, 1874, p. 4-6, 9, 19, 59, 60 etc. Voir aussi, le petit vol. de A. Laurent, *La Magie et la Divination chez les Chaldéo-Assyriens*, 1894, p. 33-43; A. Fossey : *La Magie Assyrienne*, 1902, p. 93-103; Dr A. A. Nazmi, *La Médecine chez les Pharaons*, 1903, p. 41-44.

d'animaux plus puissants, et dans ce cas particulier par l'esprit des animaux-dieux (1).

Les Dayaks de Bornéo ne font cas d'une drogue que si elle a été l'objet de passes mystérieuses, et avec des instructions qui n'en finissent pas pour savoir comment la prendre, dans quelle position, et surtout quelle incantation répéter en la préparant. Ils ne peuvent considérer aucune chose comme précieuse ou y avoir confiance si elle n'est reliée en quelque façon au surnaturel (2).

M. Nassau écrit au sujet des nègres de l'Afrique orientale : « Il est clair que leurs drogues produisent leurs effets, non pas comme les nôtres, par certaines propriétés chimiques qui leur sont inhérentes, mais par la présence d'un esprit dont elles sont le véhicule favori. Et il est clair encore que cet esprit est amené à agir par les enchantements du docteur magicien (3) »

Tous les primitifs, — nous pourrions citer maints autres exemples pris dans les régions et les continents les plus divers — accordent à l'incantation une valeur exceptionnelle, et la croient absolument nécessaire pour donner son efficace aux remèdes, ou pour expulser l'esprit qui cause la maladie. Toute guérison suppose l'expulsion d'un esprit par l'intervention d'un esprit et l'incantation sert à la fois à évoquer l'esprit bienfaisant qu'on appelle et à exorciser le démon malfaisant que l'on chasse.

Nos paysans d'Europe sont les héritiers des Grecs, des Romains, des Celtes, des Saxons, et de vingt autres peuples préhistoriques dont la médecine nous est inconnue.

Les incantations chez les Grecs et les Romains offrent la plus grande diversité ; on s'y adresse souvent à la maladie, on la prie, on la menace, on la conjure, ou on s'attaque à l'esprit qui la cause par l'évocation des dieux ou par l'exorcisme (4). On pourrait citer de nombreuses prières encore employées dans la Grèce d'aujourd hui et l'Italie de nos jours, qui ne diffèrent pas sensiblement des charmes antiques (5).

Grimm pour le moyen âge germanique, et Zeus pour le moyen âge

1. James Mooney, *The sacred formules of the Cherokees* E. B. Rep VII, 346-15.
2. Brooke, *Then years in Sarawak*, II, 228-229.
3. Nassau, *Fétichism in West-africa*, p. 162.
4. R. Cagnat dans *Conférence faites au Musée Guimet en 1903-1904*, 1re partie, 1904, in-12, p. 153.
5. J. C. Lawson : *Modern Greek Folklore and Ancient Greek Religion a study in survivals* Cambridge, 1910, p. 22-23 et passim ; Ch. G. Leland : *Etruscan roman remains.* London, 1892, pp. 326 et sq.

irlandais, nous fournissent des formules d'incantation qui ne diffèrent ni des chants antiques, ni des formules modernes.

Dans le recueil de Marcellus, célèbre empirique gallo-romain, qui exerçait à Bordeaux, on rencontre bien des formules, qui mêlent au latin des mots gaulois plus ou moins corrompus (1). On les retrouve plus ou moins altérées chez nos paysans méridionaux.

Il serait facile de recueillir dans nos campagnes actuelles toute une suite d'oraisons conjuratoires destinées à guérir les maladies les plus variées. Les unes s'adressent directement et sans plus à la maladie. Ainsi parle-t on au zona en Bretagne :

« Zona, retire-toi, retire-toi, ce n'est pas ici ta place, ni ici, ni ailleurs. Entre neuf mers et neuf montagnes, là est ton gîte. »

La complainte suivante, qui permet de décompter le bubon, est paraît-il infaillible :

Le bubon à neuf filles ;
De neuf elles viennent à huit
De huit elles viennent à sept
De sept elles viennent à six
De six elles viennent à cinq
De cinq elles viennent à quatre
De quatre elles viennent à trois
De trois elles viennent à deux
De deux elles viennent à une
De une elle vient à rien, après s'être brisé le crâne et jetée dans la mer (2).

D'autres conjurations s'adressent aux remèdes. Un Béarnais atteint de la gale doit se rendre le 24 juin, et avant le lever du soleil, dans un champ d'avoine et s'y promener entièrement nu, conjurant ainsi la rosée :

Nettoie-moi bien, fraîche rosée,
Sens comme je suis galeux ;
Vois combien se trouve entaché
Tout mon corps, des pieds à la tête.
Des pustules, des démangeaisons,
Si tourmentante misère,
Veuille bien me débarrasser
Dans cette avoine ;
Car si tu fais que bientôt je guérisse
Nuit et jour je veux te bénir.

1. A. Pictet : *Les Orig Indo-Européennes* 1877, III, 408-409.
2. A. Foll : *Médecine et superstitions populaires en Bretagne*. Bordeaux, 1903, p. 47-49.

Toujours en Béarn on s'adresse ainsi à la plante qui guérit la fièvre :

> Adieu, je te salue *mendras*
> J'ai la fièvre, tu ne l'as pas ;
> Ici je te porte du pain et du sel
> Pour que tu guérisses mon mal (1).

Le Béarnais de nos jours qui supplie ainsi le remède, le bénit ou lui fait une offrande, comme le Breton qui parle au mal de façon impérative, ne diffèrent en rien des primitifs. Leurs conjurations sont au même titre des incantations magiques. Le paysan qui parle ainsi au remède où à la maladie ne s'en forme pas des idées fort différentes de celles qui inspirent le malade des îles Fidji ou le sorcier du Congo.

Le christianisme n'a pu réformer foncièrement cette mentalité des simples. En bien des cas il n'a fait que donner un vernis, une apparence chrétienne aux pratiques anciennes. Tout le monde aujourd'hui connaît quelque variante de la prière pour les brûlures. Celle-ci est assez typique :

> Feu créé par Dieu, je t'ordonne et te commande de perdre ta chaleur, d'apaiser tes cuisantes ardeurs. Cesse tes ravages, et ne forme aucune plaie sur le corps de (*Pierre*) ici présent. C'est Dieu le Père †, Dieu le Fils Jésus-Christ †, et Dieu le Saint-Esprit †, qui te parlent par mes lèvres.

Supprimez le mot Dieu et ceux des trois personnes de la Trinité si nettement surajoutés, vous retrouverez la vieille conjuration primitive.

En ce qui concerne les rites manuels, la comparaison est plus délicate, car les collecteurs de formules ont très souvent oublié de nous indiquer les manœuvres dont on doit les accompagner.

Le moine Roman Pane, qui vécut aux Indes occidentales lors de leur découverte, raconte comment le sorcier indigène tire la maladie des jambes du malade en faisant exactement ce qu'il faudrait faire pour lui enlever son pantalon (2). En vertu du principe de la magie sympathique, le simulacre d'un acte a la valeur de l'acte. Les attouchements de certains exorcistes, les passes de nos magnétiseurs, ne sont que des survivances de ces manœuvres magiques et ont hérité et de leur forme figurative et de leur puissance expulsive.

En bien des passages, les formules assyriennes nous permettent de reconstituer les cérémonies qu'elles accompagnaient, car elles servaient autant à préciser les rites manuels qu'à en assurer l'efficacité. L'opé-

1. H. Barety : *Pratiques de sorcellerie ou Superst. en Béarn*. Pau, 1874, pp. 16-18.
2. Roman Pane : *Life of Colon, XIX* ; dans *Pinkerton*, XII, 87.

rateur fait mine d'enchaîner, d'étrangler, de brûler, etc... (1).

Cette puissance de figuration peut s'exercer de bien des façons. L'Annamite qui veut guérir une morsure trace sur la morsure le caractère qui signifie *tigre* et prononce en même temps cette formule : « Tigre tout-puissant ! tigre tout-puissant ! un chien a mordu ce pauvre homme. Je trace ces caractères pour faire disparaître le sang malsain (2) ».

Les croix que nos guérisseurs campagnards tracent sur le mal en prononçant leurs conjurations sont une façon de faire intervenir Jésus, comme le caractère tigre fait intervenir le dieu tigre.

Au reste, les rites manuels n'ont pas seulement une valeur figurative.

La main et le pied furent les seules forces de l'homme avant l'invention des armes. L'imposition de la main ou du pied fut primitivement une action magique destinée à faire passer dans l'être imposé quelque chose de la force ou de la vertu que possédait éminemment l'opérateur. Par la suite, le sens magico-réaliste s'atténua sans jamais complètement disparaître. Ce geste conserve toujours une valeur religieuse ou sacrée, soit en raison du caractère des personnes qui bénissent : le Dieu, le Pontife, le Roi, le Père de famille ; soit en raison des formules et des circonstances qui l'accompagnent. L'imposition des mains dans l'administration du baptême, de la confirmation, de l'ordre, est un symbole efficace de la transmission d'un caractère ou d'un pouvoir sacré, d'une grâce spirituelle, mais réelle. La bénédiction d'un père porte bonheur chez les primitifs ; l'imposition des mains, les attouchements ont toujours servi et servent encore aussi bien chez les civilisés que chez les primitifs à infuser ou à transfuser la force et la santé corporelles. Les prêtres du paganisme, les prophètes, les inspirés, tous ceux qui participaient des vertus de leurs dieux, avaient eux aussi des mains efficaces, et beaucoup d'entre eux pratiquèrent la médecine manuelle.

L'attouchement du malade est formellement recommandé par le papyrus Ebers : « Pose ta main sur lui pour calmer la douleur, et dis que la douleur s'en aille ».

Chez les Grecs et les Romains, la *main divine* opère, soit en s'élevant et en s'étendant, soit par imposition et attouchement. La première manière ou bénédiction est le geste général de la protection et du don, la seconde manière ou imposition des mains a une vertu plus proprement curative et fut, semble-t-il, l'apanage des divinités de la

1. C. Fossey : *La Magie assyrienne*, 1902, p. 95.
2. P. Giran : *Magie et religion annamites*, 1912, p. 164.

naissance : Hera, Artemis, les Illythie ; et des divinités de la guérison : Asklepios, Serapis, Hygie. Les noms de certains dieux indiquent le rôle de la main : Epaphos-Chiron, Hera Chirogonia, Héra-Hyperchirio, Dexion, Hyperdexios. Ce sont tous dieux ou déesses de la santé.

A cet usage de la main, il faut ajouter deux formes accessoires d'attouchement par le pied et par les lèvres. Le pied des Centaures a une vertu curative. De même le baiser des dieux.

Les Syriens connaissaient cette pratique de temps immémorial. Naaman, général du roi de Syrie, étant allé à Samarie trouver le prophète Elisée afin qu'il le guérisse de la lèpre, fut très étonné de n être point reçu par lui. Et lorsqu'il lui fut dit de sa part d'aller se plonger sept fois dans le Jourdain il dit : « Je croyais que cet homme viendrait à moi, et là, debout, invoquerait son Dieu, toucherait de sa main le lieu de ma lèpre et me guérirait » (1).

On ne saurait douter que la pratique de l'imposition des mains n'ait été courante dans toute la Syrie et la Palestine, des origines de l'ère chrétienne. Lorsque Jaïre a perdu sa fille, il vient trouver Jésus et lui dit : « Venez, imposez lui les mains et elle vivra » (2). Le Christ impose de lui-même les mains aux malades pour les guérir. C'est ainsi qu'il guérit un sourd (3), un aveugle (4), un femme courbée en deux (5).

Jésus étant retourné à Nazareth, dans sa patrie, afin d'y prêcher le royaume de Dieu, nous savons par Marc qu'il y fut mal reçu : « Et, dit-il, il ne pouvait faire là des miracles, sinon qu'il guérit quelques malades par l'imposition des mains » (6). Pour Marc, nul doute que la guérison date de ces attouchements. Dans ces récits on voit l'action sur les malades ; elle se matérialise et se condense dans le toucher de Jésus qui est d'une efficacité souveraine. Il s'agit vraiment là d'une action physique. Les malades croyaient qu'une force merveilleuse résidait dans le corps de Jésus, aussi voulaient ils toucher Jésus (7) ; au reste, ils sentaient cette force passer de Jésus en eux et y opérer la guérison (8).

En dehors de ces héros de la médecine d'attouchement, dont nous pourrions multiplier les noms, il y a toujours eu d'humbles gens qui touchaient les malades. Chez les anciens Romains, pour guérir la tran-

1. II Rois V, 11.
2. Matth, IX, 18 ; Marc V, 23
3. Luc, IV, 40.
4. Marc, VII, 32.
5. Marc VIII, 23-25.
6. Luc, XIII, 13.
7. Marc, III, 10, VI 56
8. Luc, VI, 6.

chée chez les hommes et chez les animaux, le sorcier frottait le ventre malade avec le pouce et les deux doigts les plus courts en récitant une incantation qui semblait s'adresser aux trois Parques (1).

De nos jours encore, les toucheurs ne sont pas rares dans nos campagnes. En Normandie, en Bretagne, dans le Morvan, en Béarn, en Provence, en vingt autres provinces du pays de France, le toucheur impose la main gauche sur la partie malade en prononçant ses conjurations ou ses prières.

Chez les Primitifs de tous pays, l'attouchement est volontiers figuratif et tourne souvent à la friction ; mais la conception qui préside à ces manœuvres ne diffère pas sensiblement de la pensée de nos toucheurs. L'esprit ou la force qui est dans le guérisseur, grâce à l'attouchement ou à la bénédiction, passe dans le malade pour chasser ou détruire le démon ou la maladie. Quelles que soient les nuances de la pensée mystique, c'est toujours là l'idée essentielle de tous ceux qui pratiquent des rites manuels.

Mais alors, quelle est donc la différence de mentalité entre nos toucheurs modernes et les primitifs, entre ces derniers et les populations proto-historiques ? Pour ma part, j'estime qu'il est fort difficile de préciser ce qui les distingue ; j'estime d'ailleurs qu'il est plus important de souligner la persistance, la puissance de la tradition, sa force de transmission dans les milieux les plus divers et l'on peut dire les plus contraires. N'est-il pas surprenant que l'on puisse retrouver les mêmes pratiques chez les Indiens de la Savane et chez les paysans qui sont à vingt minutes d'une gare et se servent de lampes électriques? En réalité, les conceptions essentielles de l'esprit humain sont fort limitées et ne dépassent guère la douzaine. Ce qui varie à l'infini, ce sont les applications et les utilisations des idées générales, c'est surtout l'esprit qui les emploie, purement imaginatif et anthropomorphique aux débuts de l'histoire, de plus en plus critique et contrôlé par l'expérience. D'autre part, dans toute société, même celle où l'enseignement est organisé et rendu obligatoire, il y a nombre d'esprits qui demeurent — non pas prélogiques — j'ai horreur de ce terme dangereux qui ferait croire à l'existence d'une humanité dont les individus ne seraient pas des animaux pourvus de raison, mais précritiques, qui n'usent jamais de leur raison pour examiner et critiquer les idées qui leur ont été transmises par la tradition. Si l'on définit les primitifs du point de vue purement mental, on peut affirmer que nombre de paysans d'Europe ont encore une mentalité de primitifs.

1. R. Cagnat : *La sorcellerie et les sorciers chez les Romains* dans *Confér. au Musée Guimet en 1903-1904 1904*, I, 153.

COMPTES RENDUS DE LA

SOCIÉTÉ HELLÉNIQUE D'ANTHROPOLOGIE

(Office Héllénique de l'I. I. A.)

(Court résumé des principales communications, 1925-1927).

Remarques sur la région frontale du crâne, par M. J. Koumaris (professeur d'anthropologie). — L'auteur mentionne d'abord la fréquence du métopisme sur les crânes grecs et remarque que cette variété fait totalement défaut sur les précieux crânes du Musée d'Anthropologie de l'Université appartenant aux temps préhistoriques, et qu'elle est rare dans la plupart des séries des crânes antiques. Dans quelques autres séries des crânes pourtant antiques, le métopisme se rencontre aussi souvent que sur les crânes des temps plus modernes.

Il communique ensuite le résultat de ses recherches relativement à l'indice frontal (frontopariétal). Parmi 590 crânes des collections du Musée, des différentes époques, il a remarqué que l'indice frontal des crânes préhistoriques (71) est 67,97, celui des crânes antiques et préromains (128) est 68,80, des temps postérieurs et du moyen âge (102) est 69,35, et des temps modernes (289) est 71,41. Nous voyons une tendance minime, mais incontestable vers leur métopie, s'accentuant graduellement dans les temps modernes.

L'auteur compare encore ces données à l'index frontal qu'il a fait ressortir des tables de Luschan (*Zeitschrift f. Ethnologie*, 1913, III) se rattachant aux crânes préhistoriques de l'île de Crète. Ceux-ci diffèrent suffisamment ; l'indice respectif de 16 crânes préhistoriques du Musée d'Hirakleion est 69,81 et on le retrouve, le même (69,30), sur 52 crânes modernes de l'île.

Sur les problèmes de l'Eugénique, par M. St. Zouroukzoglou (prof. agr. de l'Université de Berne). — L'auteur exposa, d'abord, la grande importance de l'eugénique dans le domaine de l'hygiène, ainsi que dans la vie de l'Etat et de l'humanité. Il donna ensuite sa définition de

l'hygiène générale comme science qui s'occupe de la conservation et de la productivité de l'organisme et qui tâche d'éloigner de lui toutes les causes nuisibles à sa santé et à son existence ; avec division en *hygiène individuelle* et *eugénique* (hygiène des facteurs extérieurs et hygiène de l'hérédité).

Il donne un bref exposé de l'histoire de l'eugénique, de l'école purement sélectionniste (élimination et sélection) et de l'école prophylactique (luttes contre l'alcoolisme, la syphilis, etc.), la dernière ayant très bien fait son chemin.

1° *Le problème de la possibilité de l'évolution du genre humain*. — L'auteur nia la possibilité d intervenir dans le sens d'une évolution de l'humanité, étant donné qu'aucune des hypothèses sur les facteurs de l'évolution ne nous fournissent des données pratiques. Il nia également la question de l'évolution de l'humanité, car nous ne possédons aucun appui solide des idées de Broca, Buschan, Rosenberg, etc. L'existence de l'eugénique comme science n'est pourtant pas en danger, parce qu'elle se base sur les autres problèmes.

2° *Le problème de la dégénérescence* (déviation de l'organisme de son organisation, et son adaptation normale). Il distingue la *dégénérescence héréditaire* et la *dégénérescence occasionnée par le milieu*, *la dégénérescence individuelle* (impossible à éviter tout à fait, selon lui) et la *dégénérescence de la totalité* qu'il faut surtout combattre. Il accepte les mesures proposées par les sélectionnistes ; il prétend, cependant, que la *lutte sera plus efficace* si on combat les causes internes et externes de la dégénérescence Il fait remarquer que l'eugénique et l'hygiène individuelle ne se trouvent point en contradiction, mais qu'une partie des exigences sont les mêmes et se complètent.

3° *Le problème de la conservation des facultés créatrices de la culture*. — Dans la genèse des hautes facultés il s'agit d'une synthèse de diverses *qualités* très développées qui forment les talents. Ce développement se doit, non pas à la mutation, mais à l'influence de la sécrétion interne, de la constitution en général.

Ces qualités se forment dans la société, selon Sommer et l'auteur, par la consolidation des traits et des qualités dans les familles, au moyen de mariages dans la même classe et dans le même métier. La seule cause qui pourrait empêcher cette évolution est, dans ces familles, la reproduction insuffisante qu'ils appellent « généoctonie » (disparition des porteurs des hautes qualités). La lutte contre elle fait un problème social.

Il croit aussi que le génie et les talents ne sont pas les résultats

des maladies (dégénérescence), mais qu'ils accompagnent les hautes qualités, et sont nécessaires à leur développement.

Au point de vue *quantitatif*, l'auteur voudrait empêcher la dépopulation, nuisible à la civilisation, et favoriser l'augmentation de la natalité.

Glaciers et Atlantes, par M. Ph. Négris (Dr honoraire de l'Université d'Athènes, Président de l'Académie d'Athènes). — Dans cette note l'auteur examine la genèse des glaciers quaternaires, leur action sur l'écorce terrestre, et, comme conséquence, l'effondrement de l'Atlantide. La genèse des glaciers serait due à une surrection de l'écorce le long des compartiments occupant la partie nord de l'Océan Atlantique et les régions voisines en Europe et en Amérique. L'effondrement aurait été produit par le poids énorme des glaces accumulées ; l'écorce terrestre a fini par se rompre et s'abîmer dans la pyrosphère, où elle a été absorbée par la masse incandescente, possédant une épaisseur de 1.500 kilomètres et une température supérieure à 1.600 degrés.

Aujourd'hui, le fond de l Océan Atlantique est formé de laves solidifiées, et c'est en vain qu'on chercherait sur ce fond les débris de l'Atlantide qui, à la température de 1 600 degrés, a complètement disparu.

Ces phénomènes formidables ne dateraient que de quelques milliers d'années avant notre ère : cela est confirmé par la date du retrait définitif des glaces, qui a dû être contemporain de l'effondrement de l'Atlantide ; il est naturel d'attribuer le retrait des glaces à la formation du Gulf Stream qui, lui-même, a dû suivre de près l'effondrement.

L'auteur constate ensuite la contemporainéité de l'effondrement de l'Atlantide avec celui de l'Egéide, au S. E. de l'Europe et, on observe que ces effondrements ont été suivis de la disparition de l'homme dans le proche Orient, de la diminution de l'humanité à l'Ouest de l'Europe, ainsi que cela ressort des observations de De Morgan. L'homme ne reparaît dans le proche Orient que 5 à 6.000 ans avant notre ère ; il existe donc là un hiatus de l'humanité de 3 à 4.000 ans auquel correspond, chronologiquement en Occident, l'Archéolithique, le Mésolithique et le Néolithique (s. st.), car l'homme reparaît après l'hiatus avec l'industrie du cuivre.

Mais, chose remarquable, à cette époque du cuivre, les établissements humains seraient tous fondés par une même race, ayant les mêmes caractères physiologiques, les mêmes mœurs, les mêmes aptitudes, la même religion, les mêmes traditions. Ces caractères communs se retrouvent des deux côtés de l'Atlantique. Ils se présentent d'ailleurs

dans les pays des Berbères à une date plus éloignée que partout ailleurs, si bien que c'est vers une région voisine de cette contrée qu'il faut chercher l'origine de cette race. M. Roger Devigne en a conclu très justement que cette région ne peut être que l'Atlantide disparue. D'ailleurs la date enregistrée en Amérique, pour la catastrophe des terres atlantiques, cadre avec la date qu'on peut déduire des écrits de Platon. Les Atlantes qui se seraient établis avant la catastrophe sur les continents de part et d'autre de l'Océan, durent, après la catastrophe, se disperser de part et d'autre de ce dernier, se mélangeant à d'autres races et apportant avec eux le cuivre et une civilisation avancée, dont celles de la Chaldée, de l'Elam, de l'Egypte et des deux Amériques ne seraient que la continuation.

Sur un cas de déformation du crâne, par M. J. Koumaris. — Démonstration d'un cas de déformation crânienne mixte, scaphocéphalie et oxycéphalie. Il s'agit de ces cas rares que l'on pourrait justement, selon l'auteur, appeler « pyrgocéphales ».

Des Slaves et des Slavophones en Grèce, par M. le Prof. C. Amantos de l'Académie d'Athènes. — L'auteur, se rapportant à la théorie de Falmerayer selon laquelle la Grèce fut envahie par des Slaves au VIe siècle, est d'accord avec les auteurs qui soutiennent que les Slaves sont descendus seulement au VIIIe siècle, par étapes, jusqu'en Grèce, comme nomades et comme éleveurs. Il croit que nos renseignements relatifs à leur invasion sont plutôt vagues et exagérés ; les renseignements plus sûrs ne permettent pas de conclure que les Slaves immigrants ont été nombreux. Il remarque aussi que nous n'avons pas de vestiges d'une installation permanente des envahisseurs dans le nord de la Grèce. et que les idées de l'auteur russe Vassilev sur les « Slaves de l'Attique » sont fondées sur une fausse interprétation.

Le fait même que les Slaves ont été vite hellénisés au point de vue de la langue, contrairement aux Albanais de la Grèce qui aujourd'hui encore parlent leur langue, conduit à la conclusion que le nombre des premiers était très restreint. Les nombreux noms étrangers des différents pays ne sont pas jusqu'ici bien étudiés au point de vue de leur origine et il est bien probable que des noms des pays slaves furent transportés loin par les Albanais, comme d'autres mots slaves. En tout cas l'auteur croit qu'on pourrait attribuer le grand nombre relatif de noms slaves à la vie nomade des premiers Slaves. Il admet ensuite qu'en Macédoine hellénique l'installation des Slaves fut plus étendue

qu'ailleurs, et que c'est pour cette raison qu'ils ont pu slaviser les Grecs de la région.

L'auteur remarque, à cette occasion, qu'aujourd'hui même les réfugiés grecs de guerre installés au nord de la Grèce apprennent facilement et vite le slave, tandis qu'au contraire les Slavophones trouvent des grandes difficultés devant la difficile langue grecque. Les recherches, aujourd'hui, tendent à rechercher les éléments ethniques des « Slavophones » de Macédoine, qui ne représentent pas la totalité des vrais Slaves.

Sur le champ d'insertion du muscle masseter des singes et de l'homme, par M. le prof. G. Sclavounos (de l'Académie d'Athènes) et M. G. Apostolakis (prosecteur d'anatomie). — Recherches sur le champ d'insertion des muscles masseter et ptérygoïdien interne chez le nouveau-né l'adulte et le vieillard, ainsi que chez quelques singes, par la méthode « pyrographique », instituée depuis quelques années par M. le Professeur G Sclavounos (*Anatomischer Anzeîger*).

Les auteurs ont voulu préciser, sur différentes mâchoires inférieures, quelles parties du champ d'insertion des muscles masséteriens précités appartiennent au corps de la mâchoire, et laquelle aux branches du même os Les résultats de leurs recherches leur ont suggéré les questions suivantes : 1° Pourquoi, chez le nouveau-né, le masseter s'insère-t-il principalement sur le corps de la mâchoire inférieure et 2° Pourquoi, chez l'homme adulte, l'insertion au corps de la mâchoire est-elle plus grande, tandis que chez le singe elle est plus petite ou manque totalement ? On peut répondre que la mâchoire a subi une évolution. La mâchoire inférieure était tout d'abord représentée chez les premiers mammifères disparus par un os sans angles ni branches qui servait seulement pour dépecer la nourriture ; mais plus tard s'est ajouté à cet acte la trituration ; deux autres muscles se sont développés : le ptérygoidien externe et le temporal qui ont fait subir une modification à la partie postérieure de la mâchoire, tandis que sa partie antérieure a diminué. Comme conséquence de ces changements, les deux premiers muscles (le masseter et le ptérygoïdien interne) se sont déplacés vers les branches de la mâchoire inférieure ; ce déplacement est devenu plus grand chez le singe à cause de sa nourriture frugivore, tandis que chez l'homme, omnivore, le masseter au moins a conservé, sur une plus grande étendue, ses rapports avec la branche horizontale de la mâchoire inférieure. Ainsi la formation de la mâchoire de l'homme primitif et sapiens a un double but : dépecer la nourriture par les dents antérieures, et la triturer

par les dents postérieures. La forme de la mâchoire chez le nouveau-né montre que la première fonction était celle d'inciser la nourriture, ainsi que cela s'observe chez les animaux rapaces, et qu'à ce point de vue on peut penser à une descendance commune de cette classe d'animaux et de l'homme.

Les vestiges du paganisme parmi les Sémites du proche Orient, par M. Uriel DE MEDONÇA. — Après une courte introduction sur le paganisme en général, les vestiges d'idolâtrie conservés lors de l'expansion du Christianisme, et reposant sur les anciens mythes populaires et le culte des dieux païens, l'auteur étudie les croyances des Sémites du Proche Orient, faisant descendre les uns des expulsés d'Espagne, qui se sont conservés presqu'intacts ; les autres de Pologne et l'Allemagne, assimilés aux peuples autochtones. Il a constaté que les deux groupes avaient des croyances identiques. Ces Sémites sont fort superstitieux ; ils ont conservé plusieurs divinités malfaisantes (diables) et bienfaisantes (saints). La pratique barbare de la circoncision est notée déjà par Strabon (1er siècle).

L'auteur cite différentes pratiques superstitieuses englobant tous les actes de la vie (mariage, amour, fantômes, drogues, mauvais œil, invocations et remèdes mystiques, etc.)

La distinction sérologique des races humaines, par M. J. KOUMARIS. — Application de la méthode sérologique pour la recherche des relations entre l'isohaemoagglutination et les groupes humains.

L'auteur a examiné, à l'aide de l' « haemotest » de l'Institut sérologique de Vienne, 745 individus, dont 29 appartenaient à des familles mélangées de sang d'autres races.

Ces 716 individus d'origine grecque (432 hommes et 284 femmes) provenaient des différentes contrées de la Grèce et de l'Hellénisme en général des pays environnants. Il ressort des plusieurs tableaux communiqués une différence sérologique bien marquée entre les individus mâles et femelles. Le type 4 est plus fréquent parmi les hommes (59.9 %) ; les femmes montrent plus souvent le type 2 (43.6 %). Ces résultats sont en discordance avec les données de L. et H. Hirschfeld (mâles 38.2 %) qui ont examiné à ce point de vue, pour la première fois, des individus de nationalité hellénique (*l'Anthropologie*, XXV). On voit ensuite, en général, une grande identité de type entre les deux pays principaux de distribution de l'Hellénisme, soit de la Grèce proprement dite et de l'Asie Mineure, identité déjà citée aussi par L. et H. Hirschfeld.

L'auteur mentionne aussi (avec toute réserve, à cause du nombre restreint des individus examinés), que, parmi les enfants des deux sexes, c'est le type 2 qui prédomine. Ayant pris sur tous les individus examinés des mesures anthropométriques principales, il n'a pas pu constater une relation marquée entre les types morphologiques et sérologiques mais insiste sur la ressemblance du type sérologique entre parents et enfants, indépendamment du type morphologique.

Enfin l'auteur, ayant travaillé dans la Clinique des maladies vénériennes de l'Université, n'a pas pu constater de prédominance d un type sanguin quelconque sur des individus syphilitiques. De même, la prédominance du type 4 parmi les hommes, en combinaison avec la fréquence du cancer chez les Grecs, soit les Méditerranéens en général (Pittard et autres) (R. A. 1927), ne vient pas à l'appui de l'hypothèse dernièrement émise d'une relation entre ce type sanguin et la diathèse cancéreuse.

L'affichage (*Depompatio*) *au moyen âge*, par M. Ph. Koukoulès (rédacteur en chef du grand Dictionnaire de la langue grecque). — L'auteur soutient la thèse que, dans la langue grecque populaire contemporaine et du moyen âge, ont été conservés des mots et des phrases indiquant des mœurs antiques d'affichage.

Ainsi il fait mention de la phrase en usage à l'île Carpathos « εἶπεν της τῆς πέτρας τ'ἀναγέλοια » (on lui a chanté des railleries de la pierre), dans l'ancienne coutume de la Cime, d'après laquelle on conduisait la femme coupable d'adultère au forum et on la faisait monter sur une pierre en se moquant d'elle ; on la promenait ensuite à travers les rues de toute la ville, assise sur un âne, et reconduite, à la fin, de nouveau sur cette même pierre.

On peut de même rapporter le verbe du moyen âge « περιβωμιζω » (fait promener autour de l'autel) à la coutume également antique de Sparte, selon laquelle le coupable était promené autour d'un autel et forcé à chanter un air railleur. Il explique ensuite comment, pendant les temps byzantins, la personne châtiée subissait l'amputation, ou une autre lésion, des membres coupables du crime cause de son châtiment (p. ex. amputation du pénis du pédéraste ou du dépuceleur, perforation de la paume de la main du parjure, etc.), ou bien était obligée de porter sur elle les objets se rapportant au crime. Le chrétien des premiers siècles, par ex. dut porter suspendu au cou un Evangile ; le voleur portait sur le dos les objets volés et l'incendiaire une torche ; le lâche portait des habits de femme ; le médecin ayant émis

un faux diagnostic portait, au moins à Chypre pendant les temps de la domination franque, un urinal !

Constitution du corps et formation des classes sociales, par M. le Dr Gr. Hadjivassiliou (sociologue et hygiéniste). — L'auteur soutient la thèse que la constitution du corps humain est la cause principale, la formation des classes sociales venant ensuite et exerçant même une influence sur cette constitution. L'histoire et l'anthropologie illustrent ce fait. Les mythes de tous les pays et les traditions nous montrent l'élévation du héros, en général, de l'homme robuste et intellectuel. Ainsi s'explique aussi la formation des castes depuis les temps les plus reculés : pour le général, le prince, le roi, la force était la première cause d'élévation et d'estime. Au fur et à mesure, cette force, d'abord corporelle, a dû devenir plus ou moins intellectuelle.

La convenance aussi pour un métier se basait d'abord sur des qualités corporelles. La conception du socialisme, qui forme et base l'idée des classes sociales sur l'opposition entre le capital et le travail, est une erreur. La formidable évolution économique du siècle passé nous montre plutôt un affaiblissement du système des classes sociales et une « démocratisation » de la société ; c'est une erreur du socialisme d'avoir exagéré l'influence du paupérisme sur le développement du prolétariat et d'en faire la cause principale de toute souffrance des classes pauvres. En effet, on ne peut pas nier l'influence néfaste de la situation sociale sur le développement et l'évolution du prolétariat. Niceforo nous a montré les différences entre les riches et les pauvres. Mais, comme nous l'avons dit, ce n'est pas la première cause qui en est la conséquence.

C'est une question de constitution de savoir si les qualités d'un individu le rendent capable pour telle ou telle carrière. Et c'est justement l'une des plus sérieuses préoccupations de l'anthropologie sociale que d'aborder cette question éminemment pratique et de l'examiner sur une base biologique. Car le plus souvent, c'est la classe sociale qui fait échouer les jeunes gens en les faisant entrer dans une carrière pour laquelle ils ne sont pas destinés, justement à cause de leur constitution.

Le Secrétaire général,

J. Koumaris.



SECTION FRANÇAISE D'EUGÉNIQUE
DE L'INSTITUT INTERNATIONAL D'ANTHROPOLOGIE

(Société française d'Eugénique)

Réunion du 16 mai 1928

sous la présidence de M. le Dr Apert

Médecin de l'Hôpital des Enfants-Malades.

Etaient présents : MM. Apert, Vignes, Jeanselme, Noir, Paul-Boncour. March, Schreiber, Briand, Spirus Gay, Filderman et, à titre d'invité, le professeur Arnaldo de Moraes (de Rio de Janeiro). — Excusé : M. Cépède.

M. Apert fait remarquer l'intérêt que la Société d'Eugénique prend et a toujours pris pour le certificat de mariage. Il expose brièvement le projet de loi Pinard et la discussion qui a eu lieu dernièrement devant le Comité national d'études, en particulier les objections de M. Siredey et les réflexions de M. Sicard de Plauzolles.

M. Jeanselme. — Veiller à ce que les procréateurs soient de bonne qualité est un devoir pour l'Etat.

On relève, dans le projet Pinard, des lacunes. L'une réside dans le fait qu'il vise seulement les hommes et parmi eux, seulement les citoyens français. D'autre part, ce projet ne comporte aucune sanction. Enfin, il y a lieu de craindre qu'il ne favorise les unions illégitimes. Le projet Sicard de Plauzolles est plus étendu. Il se fonde sur les droits de l'enfant ; il demande une éducation préparatoire au rôle de reproducteur et il comporte un examen qui serait communiqué à la partie adverse.

Si nous admettons la justesse du principe sur lequel repose le certificat de mariage, voyons quels sont les voies et les moyens. Il sera très difficile de trouver le médecin auquel confier cette besogne. La situation du médecin de famille ne lui permettrait pas de faire un cer-

tificat valable ; les médecins de l'état civil, dans l'état actuel, ne sont guère préparés à cela : il faut des connaissances approfondies sur les lois de l'hérédité, sur la tuberculose, les maladies mentales, les maladies vénériennes. Des médecins experts, spécialement qualifiés, on pourrait en trouver pour les villes, mais il serait impossible d'en trouver pour les campagnes. Un candidat évincé par un médecin pourrait aller voir un autre médecin.

D'autre part tout projet de loi qui ne vise pas la femme au même titre que l'homme est imparfait, car on voit un grand nombre de jeunes filles et de jeunes femmes atteintes de syphilis.

La date proposée par M. Pinard (la veille du mariage) est critiquable, car, à la veille du mariage, on peut être en incubation d'un chancre qui apparaîtra seulement quinze jours plus tard. Le certificat aurait encore un autre inconvénient, c'est que si un médecin délivrait un certificat de santé à un mari et que celui ci soit en réalité syphylitique et qu'il contamine sa femme, à l'heure des sanctions ce serait, pour le tribunal, la femme qui serait dans son tort et non pas le mari.

M. Jeanselme ne croit pas à l'utilité d'établir un certificat obligatoire; il insiste sur ce qu'il faut une opinion publique favorable à une réforme, si l'on veut voir cette réforme aboutir, sans quoi on n'obtient rien. Il passe en revue la législation des divers pays, indique qu'il est partisan de la déclaration devant l'officier de l'état civil que l'un et l'autre conjoint ne se connaissent pas de maladies nuisibles pour l'autre conjoint ou pour leur descendance, et il signale l'intérêt qu'ont les centres de consultations pré-nuptiales qui ont été créés par divers pays.

M. Schreiber : Il n'y a pas de projet de progrès social qui ne présente des lacunes ; à la suite d'une campagne de quatre années qu'a menée la *Société d'Eugénique*, le public commence à s'intéresser au certificat de mariage. D'autre part, le professeur Pinard a déposé le projet de loi que l'on sait. Celui-ci dépasse nettement les désiderata de la Société : il semble qu'il faille freiner.

A l'objection : le médecin est-il compétent, M. Schreiber répond : et au conseil de révision est-il compétent? Pourtant le conseil de révision est une institution utile.

M. Schreiber discute ensuite l'argument de la date. Il faudrait fixer, d'autre part, pense-t-il, les maladies à inscrire. Tout en considérant que le projet de loi Pinard est bon parce qu'il incite à un plus attentif examen du problème, M. Schreiber considère qu'il n'est pas réalisable; Cependant, il croit aux mesures légales; il est partisan d'une auto-

déclaration officielle; il est partisan qu'à une date à fixer, les fiancés soient examinés par un médecin, avant le mariage, et en vue du mariage et aient l'obligation de fournir un certificat constatant seulement qu'ils ont été examinés. Evidemment, ce sera imparfait, mais cela fera réfléchir bien des gens.

D'autre part, il propose que la Société étudie un modèle de certificat facultatif que l'on pourrait délivrer à de futurs fiancés qui en exprimeraient le désir.

M. Apert indique que, en bien des matières, l'obligation ne fait pas grand chose, mais que toute campagne peut être utile, et que, par exemple, à l'heure actuelle, sans qu'elles aient été rendues obligatoires, les vaccinations antityphoïdique et antidiphtérique se répandent.

M. Jeanselme demande quelle sera la portée de l'examen proposé par M. Schreiber, puisque cet examen ne sera communiqué ni aux autorités qui célèbrent le mariage ni à la partie adverse.

M. Schreiber : quand on peut saisir un individu et l'examiner des pieds à la tête, c'est toujours une bonne affaire pour la médecine préventive.

M. Jeanselme : le progrès est minime et, d'autre part, comment les partisans du certificat se comporteront-ils au point de vue de la syphilis congénitale ?

M. Apert propose de combiner le projet d'examen obligatoire de M. Schreiber avec la déclaration des conjoints affirmant qu'à leur connaissance, ils sont exempts de toute maladie transmissible.

M. March soulève la question des sanctions civiles.

M. Jeanselme : cette question a été discutée jadis à la *Société de prophylaxie sanitaire* et n'a jamais abouti.

M. Schreiber : malgré toutes les difficultés, on a réussi à mettre sur pied la loi de la recherche de la paternité.

M. Spirus Gay demande la publication des communications et l'envoi pour avis aux membres de la section.

M. Fildermann est partisan d'une intervention légale et considère que le certificat aurait une grande valeur éducative.

M. March : l'obligation est prématurée. Si l'obligation n'est pas admise par l'opinion publique, les tentatives, sous la forme libérale proposée par M. Schreiber, seront inopérantes et dangereuses.

M. Noir : l'obligation est irréalisable ; la responsabilité médicale, qui est en jeu, limite l'octroi du certificat par les médecins. Elle les retiendra de s'engager et d'engager l'avenir. La vaccination a passé dans les mœurs avant d'être sanctionnée par la loi ; la sanction légale est secondaire. M. Noir propose le carnet sanitaire, suite de la fiche sanitaire scolaire.

M. Apert, estimant qu'un vote sur une motion quelconque, étant donné le petit nombre de présents, ne saurait avoir la valeur nécessaire, résume ainsi les notions essentielles sur lesquelles tous sont d'accord : 1° utilité d'un examen pré-nuptial ; 2° nécessité de modifications pour que le projet du professeur Pinard soit applicable.

Le Secrétaire de la section,

Dr H. Vignes.

* * *

L'Eugenics Research Association américaine, dont le siège est à Cold Spring Harbor (Long Island, New-York) offre deux prix pour les meilleurs travaux écrits par un auteur européen sur le sujet suivant : « Comparaison entre le taux de natalité, le taux de natalité pour 1.000 femmes de 15 à 45 ans d'âge et l'index vital (ou taux de $\frac{\text{100 naissances}}{\text{morts}}$ chez les peuples nordiques comparés aux peuples non nordiques en Europe. »

Le premier prix est de mille dollars et le second de cinq cents dollars. Le travail devra être dactylographié en anglais, en français ou en allemand et devra parvenir à Cold Spring Harbor avant le 15 février 1929. Le nom de l'auteur ne sera pas écrit sur la copie, mais placé, avec l'adresse, dans une enveloppe scellée, qui sera contenue dans l'envoi ; copie et enveloppe seront marqués d'un même signe distinctif.

Un concours analogue est réservé aux auteurs américains (copies dactylographiées en anglais ou en espagnol).



LIVRES ET REVUES

Kehl (Renato). — *Règlement eugénique du mariage* (*Revue intern. de médecine et de chirurgie*, mai 1928. Traduction d'un travail présenté à la Ligue brésilienne d'hygiène mentale et à la section d'eugénique de l'. I. I. A. (Société française d'eugénique) le 16 mai 1928).

M. Kehl conseille comme garantie sanitaire du mariage la procédure suivante :

a) Chacun des fiancés doit joindre aux documents nécessaires aux formalités contractuelles présentés au magistrat, une déclaration formelle, qu'ils ignorent toute cause d'empêchement à l'article 182 du Code civil (ces causes doivent être citées dans la déclaration);

b) Lorsque l'officier civil reçoit les documents, il doit lire ou faire connaître aux fiancés les périls et préjudices qui surviennent d'un mariage entre personnes malades, à peu près dans les termes des conseils de Reichsgesundheitsamt;

c) Les fiancés doivent, encore, ajouter aux papiers de mariage un certificat de médecin, daté d'un mois, au maximum, avec une déclaration, sous la responsabilité du professionnel, qui certifiera que les fiancés ne présentent, cliniquement, aucune maladie ni tare pouvant les rendre incapables d'une descendance eugénique.

Morgan (Jacques de). — *La préhistoire orientale*. Paris, Geuthner, 1925-1927, 3 vol. in-8°. Tome I. *Généralités*, XXXIV + 336 p., 1 carte, 56 fig. Tome II. *L'Egypte et l'Afrique du Nord*, VIII + 440 p., 5 pl. h. t., 455 fig. Tome III. *L'Asie antérieure*, VIII + 460 p., 3 pl. h. t. en coul., 380 fig. (*Ouvrage posthume publié par Louis Germain*).

Cette *Préhistoire orientale*, « vaste synthèse de nos connaissances sur l'origine et le développement de la civilisation », l'auteur l'avait élaborée depuis de longues années lorsque la mort est venue interrompre sa tâche. M. Louis Germain s'est chargé d'en assurer la publication, se contentant « de redresser çà et là quelques erreurs matérielles, de lier entre eux certains chapitres ou divers passages » en se gardant soigneusement de trahir la pensée de l'auteur. Cette œuvre magistrale est le résultat de quarante années d'études et de recherches au cours desquelles M. J. de Morgan avait accumulé les matériaux ainsi que ses idées personnelles sur le passé préhistorique de l'Orient. Rappelons qu'il en avait exposé déjà les grandes lignes, à deux reprises, une première fois en 1909 lorsqu'il publia ses *Premières civilisations*, une seconde fois en 1921 en faisant paraître *L'Humanité préhistorique*.

M. J. de Morgan avait déjà, dans une étude publié dans *La Géographie* (t. XXXIX, n° 3, mars 1923) exposé l'essentiel de ses théories. Il y montrait une humanité paléolithique répandue sur tout le long de la « Mesogée », la mer pliocène dont notre Méditerranée actuelle n'est qu'un vestige Selon ses théories, cette humanité aurait été presque entièrement détruite par le déluge pléistocène, et les rares survivants, séparés pendant la période glaciaire, les uns autour de la Méditerranée, les Sémites en Arabie, les Aryas enfin quelque part vers l'Altaï, se rejoignant à l'aube des temps historiques, lorsque débarrassés des glaces, les plateaux de l'Iran et le nord de l'Europe devinrent praticables aux migrations des peuples, lorsque les Aryas furent chassés de l'Aryanem Vaijo par le froid, et les Sémites de l'Arabie par la sécheresse » (E. Dubuc).

Ces idées étaient particulièrement chères à l'auteur qui se plut, à diverses reprises, à les exposer dans différentes publications. Rappelons, à ce sujet, la série d'articles qu'il donna dans la *Revue d'ethnographie et des traditions populaires* (3e année, 1922, n° 12, p. 289; 4e année, 1923, n° 14, p. 113; n° 16, p. 321). On trouvera, dans le tome I du présent ouvrage, un résumé général des idées que se faisait J. de Morgan de toutes ces questions, ainsi qu'un historique sommaire des recherches archéologiques dans l'Asie antérieure, l'Egypte et l'Afrique du Nord.

Il ne saurait être question d'analyser ici, dans tous ses détails, une œuvre aussi vaste, aussi complexe. L'exposé et la critique des idées de M. J. de Morgan exigeraient, à eux seuls, tout un volume. Nous nous contenterons donc d'indiquer les grandes lignes de cette œuvre magistrale.

Le premier volume, *Genéralités*, étudie les principaux résultats des études géologiques relatives à la période tertiaire au cours de laquelle « s'est passée l'enfance de l'humanité. » L'auteur nous donne ainsi un bref aperçu des diverses modifications subies par l'écorce terrestre, particulièrement dans l'Ancien Monde. Après avoir consacré quelques mots à l'homme tertiaire, aux origines de la vie, M. J. de M. aborde l'étude des débuts de l'humanité, tout particulièrement la question du berceau primitif et du rôle joué par la *Mésogée* (Cf. *La Géographie*, t XL, 1923, p. 137-159) sur les destinées de l'espèce humaine. L'auteur étudie les grandes lignes essentielles des phénomènes glaciaires et des alluvions quaternaires qu'il envisage surtout en Egypte, dans le Nord de l'Afrique, dans l'Asie antérieure, aux Indes. Exposant ses idées personnelles sur ces questions, M. J. de M. s'attache longuement à l'étude des grandes inondations du pléistocène moyen, causes du dépeuplement quaternaire A ce dépeuplement aurait fait suite une seconde période au cours de laquelle se serait effectué le repeuplement, phénomène qui s'étend jusqu'à nos jours. L'A. décrit les preuves anthropologiques, climatologiques, archéologiques sur lesquelles s'appuie sa théorie Selon lui, tous ces mouvements ethniques ont été imposés par des phénomènes naturels Nombre de ces assertions peuvent paraître hardies, problématiques mêmes. Seules des recherches systématiques permettront d'en estimer la valeur. Passant ensuite en revue les mœurs, les usages, l'outillage, etc. de certains peuples sibé-

riens, notamment des Kamtchadales, il s'attache à mettre en lumière les ressemblances frappantes que présente leur civilisation avec celle des Magdaléniens. Quelques pages relatives à l'usage des instruments de pierre et aux vestiges que laissent les peuples disparus, etc., terminent ce premier volume.

Le second volume est consacré aux civilisations préhistoriques de l'Egypte et de l'Afrique du Nord. Les recherches que Jacques de Morgan a effectué en qualité de directeur des antiquités d'Egypte (1892-1897) ont fait l'objet de publications difficilement accessibles aujourd'hui : *Recherches sur les origines de l'Egypte*. I. *L'âge de la pierre et des métaux* (Paris, 1896) ; II. *Ethnographie préhistorique et tombeau royal de Negadah* (Paris, 1897). C'est dans ces ouvrages que J. de Morgan a établi, d'une manière définitive, l'existence d'un âge préhistorique pendant lequel, en Egypte comme ailleurs, les outils et les armes de pierre étaient seul utilisés. Il montra qu'à une époque paléolithique, caractérisée par des outils de pierre du type chelléen, succéda dans la vallée du Nil, une longue et brillante époque néolithique. Ce sont précisément ces questions qui sont étudiées ici : industries paléolithique, néolithique et énéolithique en Egypte, tombeau royal de Negadah ; les métaux en Egypte. M. J. de M. expose sa théorie sur l'origine chaldéenne de la civilisation pharaonique qu'il développe longuement en l'appuyant sur des documents archéologiques. Deux importants chapitres étudient les industries de la pierre en Tunisie surtout d'après ses recherches personnelles *in situ* (V. *Mémoires dans Revue anthropologique* (1910). Quant au pays des Çomalis, il l'a étudié d'après les matériaux recueillis par M. Seton-Kahr dans les contreforts montagneux de l'Abyssinie.

Le troisième et dernier volume, consacré à l'Asie antérieure, est une œuvre de synthèse. Il utilise, non seulement les documents recueillis à Suse, mais ceux provenant des missions de l'auteur au Caucase (1886-1888) et en Perse (1889-1891). L'A. y décrit l'industrie paléolithique de la Syrie et de la Mésopotamie. Il met en lumière, notamment, le rôle joué par l'obsidienne, dont d'importants gisements se trouvaient en Arménie russe. Un chapitre étudie la formation géologique de la Chaldée et de la plaine susienne lors du soulèvement du plateau iranien, des chaînes du Liban, de l'Arabie, du massif de l'Arménie et de l'Anatolie à la fin du Tertiaire. M. J. de M. étudie ensuite l'évolution des civilisations qui se sont développées dans ces vastes régions et décrit les productions archéologiques caractéristiques de ces phases successives de la civilisation humaine dans l'Asie antérieure : colonisation de la Chaldée et de l'Elam ; la seconde période céramique susienne ; l'industrie de la pierre en Extrême-Orient (Indes ; Assam ; Birmanie, presqu'île de Malacca ; Cambodge ; Japon, Sibérie, Océanie) ; le développement des civilisations dans les îles et les pays continentaux de l'Hellade, tout particulièrement en Crète : les débuts de l'industrie des métaux (cuivre et bronze) dans le nord de l'Asie antérieure, etc. L'auteur étudie également les armes, la parure, la céramique. Il nous montre les rapports et les différences qui existaient entre les diverses manifestations de cette civilisation du bronze en Orient et dans les autres régions de l'Ancien Monde. Après un exposé détaillé des débuts de

l'usage des métaux dans le nord de l'Asie antérieure, et tout particulièrement de la civilisation du fer développée par les Hallstattiens, dont M. J. de M. étudie le matériel archéologique et sa répartition géographique : Transcaucasie, Arménie russe ; nécropole de Samthravo, Hellendorf, gouvernement d'Elisabethpol ; nécropole de Koban (Ossethie); nécropoles de Stépan-Zminda (Kazbek) et de Gorie (Georgie); puis consacre un dernier chapitre à l'origine des écritures dans le Proche-Orient. Dans ses conclusions générales, sur lesquelles nous ne pouvons malheureusement pas nous étendre ici, l'auteur trace un tableau général des théories qu'il a émises sur les migrations des peuples et des civilisations.

Telles sont les grandes lignes de cette œuvre magistrale, où est mise en œuvre une somme considérable de faits et où sont développées des vues originales, souvent hardies, et dont il est difficile de donner un aperçu dans une analyse où nous devons nous limiter à résumer les traits essentiels de l'ouvrage.

Comme à son habitude, de Morgan a rempli son œuvre d'admirables cartes et de merveilleux dessins qu'il a exécutés lui-même avec une perfection qui n'a jamais été surpassée.

Œuvre d'un penseur puissant et de grande envergure, appuyée sur une documentation personnelle énorme, sur un ensemble prodigieux de découvertes merveilleuses, c'est le véritable testament scientifique d'un de nos maîtres en archéologie antique les plus éminents.

Elle permet de comprendre quel fut ce puissant cerveau et ce qu'est la valeur considérable de son œuvre.

J. Nippgen.

Belovic (Jasna). — *Die Sitten der Südslaven.* — Dresden, Paul Aretz Verlag, 1927, in-8°, 320 p., 60 pl. h. t.

Les *Slaves du sud* ou *Slaves méridionaux* (Serbo-Croates, Slovènes) ont déjà été l'objet d'importants travaux ethnographiques. Il suffit, à ce sujet, de rappeler les belles recherches que Friedrich S. Krauss a consacré à l'ethnographie de la Bosnie, de l'Herzégovine, de la Dalmatie, de la Croatie, etc.

Mme Jasna Belovic s'est proposée d'étudier ces mêmes populations, mais en les envisageant sous un aspect qui, jusqu'ici, a été peu traité, sauf par F.-S. Krauss. Elle les étudie au point de vue du rôle joué par l'amour dans les productions folkloristique, et à celui de la place qu'occupe la femme dans les mœurs, les coutumes, le droit et les croyances des Slaves méridionaux. De longues années passées par l'auteur au milieu de ces populations l'ont familiarisée avec les formes les plus délicates sous lesquelles se manifestent leurs sentiments, et lui ont permis de montrer que ceux-ci ont leurs racines profondes dans la psychologie ethnique des Slaves balkaniques.

Les coutumes des temps et des races primitives, nous dit fort judicieusement l'auteur, aussi singulières qu'elles puissent parfois nous paraître, ne sont pas autre chose, au fond, que l'expression de besoins et d'aspirations ayant leur fondement dans l'âme humaine elle-même, et qui y résident aujourd'hui encore, bien que souvent cachés ou refou-

lés par les exigences imposées par les conventions sociales. Qu'une occasion propice se présente et ces sentiments intimes, refoulés en apparence, brisent leurs entraves et surgissent avec tout le charme, la grâce et l'ardeur de leur nature primitive.

Ce qui frappe tout d'abord, quand on envisage toutes ces coutumes populaires des Slaves méridionaux, si joliment décrites par l'auteur, c'est la persistance vivace du paganisme, signalée si souvent par les auteurs qui se sont occupés de l'ethnographie des populations balkaniques, et sur laquelle nous avons nous-mêmes attiré l'attention (Cf. J. Nippgen, *La persistance du paganisme dans les régions balkaniques. Revue anthropologique*, Paris, 35e année, nos 4-6, avril-janv. 1925, p. 176-189). Cette persistance de mœurs primitives, si profondément empreintes de paganisme, apparaît dans toutes les manifestations de la vie matérielle, sociale, morale, religieuse et intellectuelle des Slaves balkaniques. Mme J. Belovic l'a mise admirablement en lumière dans le présent ouvrage.

L'auteur nous décrit les fêtes nombreuses célébrées au printemps dans les forêts, sur les montagnes, et où des croyances religieuses toutes modernes se trouvent si intimement associées aux cultes primitifs de la fécondité, de la renaissance de la nature, fêtes dans lesquelles les flagellations, de caractère érotique à peine voilé, jouent un rôle de toute importance. Ces coutumes, signalées déjà chez les anciens Bogoumiles, persistent encore au milieu des Slaves méridionaux. On les retrouve dans les solennités célébrées parmi les diverses sectes religieuses entre lesquelles ces populations sont partagées.

Mme J Belovic signale l'importance que ces Slaves attachent à la beauté physique, à la parure du corps, à la fécondité qu'ils célèbrent si vivement dans leur poésie populaire Elle analyse ces caractères si particuliers de la littérature des Slaves du sud, pour lesquels l'amour est « la seule extase ». l'unique sentiment qui, à leurs yeux. donne à la vie tout son prix et toute sa parure. L'auteur décrit minutieusement toutes les coutumes et les usages relatifs aux cérémonies nombreuses, et si caractéristiques, qui accompagnent les fiançailles, le mariage, la première nuit de noces. On trouve, dans ce chapitre, de multiples détails sur les diverses phases de ces cérémonies où les coutumes païennes s'associent et se mêlent si singulièrement aux croyances et aux pratiques chrétiennes. Il en est de même des chapitres dans lesquels Mme J B. nous décrit les grandes fêtes de la fécondité et les cérémonies qui se célèbrent le jour de la Saint-Lazare, de la Saint-George, etc. Ces fêtes chrétiennes sont intimement mélangées de pratiques qui ne sont autre chose, malgré le transparent voile religieux dont elles s'entourent, que des manifestations de sentiments érotiques. Et les racines de ces sentiments s'enfoncent profondément dans le passé Elles surgissent d'une époque où les coutumes païennes de la religion primitive étaient l'objet de cérémonies et de pratiques célébrant les vertus fécondantes de la nature et la toute puissance d'un amour que ne contraignaient aucunes restrictions propres à en refréner l'exubérance.

L'auteur étudie également les cérémonies relatives à la mort: lamentations funèbres, survivances de pratiques rituelles si largement répan-

dues chez les Indo-européens ; fêtes des morts accompagnées de coutumes si nombreuses, si singulières, où la persistance de mœurs primitives se révèle à chaque pas dans les multiples pratiques dont les cérémonies mortuaires sont l'objet. Les mêmes observations sont faites en ce qui concerne les fêtes de Noël. La persistance de ces coutumes apparaît encore très vive de nos jours en Vieille Serbie, en Albanie, etc. Beaucoup d'entre elles montrent combien profonde a été sur le peuple l'influence de l'Islamisme et le rôle, à la fois social et religieux, qu'il a joué dans la vie de ces populations.

Mme B. nous décrit également les danses et les jeux célébrés à l'occasion de certaines fêtes, fête de la Saint-Ivo, notamment, accompagnée de coutumes caractéristiques ; fêtes consacrées aux animaux qui jouent un rôle important dans les croyances des Slaves du sud.

L'auteur nous entretient du rôle joué par les devins, les diseurs de bonne aventure, de leurs multiples pratiques pour prédire l'avenir, et auxquelles le peuple attache un si haut prix. Ici, également, on retrouve cette singulière association, on pourrait dire cette symbiose de coutumes païennes et de croyances chrétiennes, qui donne à ces coutumes un caractère si original. Telles sont, dans leurs grandes lignes, et très sommairement résumées, les matières développées par l'auteur.

En résumé, le livre de Mme Jasna Belovic constitue une source précieuse de renseignements sur l'ethnographie des Slaves méridionaux. Il mérite d'être vivement signalé à l'attention de ceux qu'intéresse l'étude de la persistance du paganisme chez les peuples civilisés modernes. A noter une très intéressante illustration. On regrettera seulement que l'auteur n'ait pas cru devoir donner une bibliographie plus étendue que les quelques indications dispersées dans les notes qui accompagnent le volume.

J. Nippgen.

Contenau (Dr G.). — *Manuel d'archéologie orientale depuis les origines jusqu'à l'époque d'Alexandre. I. Notions générales (Races, chronologie, écriture, religion, etc.). II. Histoire de l'art (Art. archaïque d'Elam et de Sumer).* Paris, Picard, 1927, in-8° II + 544 p., 357 pl., photogr. et fig.

Le *Manuel d'Archéologie « Orientale »*, terme un peu vague, mais d'acception assez définie en France, qu'édite M. G. Contenau, conservateur-adjoint au Musée du Louvre, est destiné à exposer ce qu'on sait actuellement de l'Elam (la Perse ancienne), de la Mésopotamie, de la Syrie qui comprend la Haute-Syrie et la Palestine, enfin de la partie est de l'Asie-Mineure, qui constituent la presque totalité de l'Asie occidentale.

Dans cette première partie l'auteur expose des notions générales Après une critique des sources, il étudie le « milieu », c'est-à-dire les cadres géographiques, les ressources du sol, les relations commerciales entre les diverses parties de l'Asie Antérieure, puis les habitants classés par « races » dont il résume l'histoire dans ses rapports avec celle du monde ancien. Après avoir étudié ensuite les « moyens d'expression » de ces peuples : leurs langues et leur écriture, il décrit leur religion et quelques-unes de leurs institutions. Enfin, il aborde l'histoire

de l'art dans son développement général, à travers toute l'Asie Occidentale, en suivant l'ordre chronologique. Tel est le plan suivi par le Dr G. Contenau dans l'élaboration de cet ouvrage.

Nous en résumerons ici brièvement le développement général. Les notions générales sont l'objet de six chapitres. I. Les *sources*. L'auteur analyse les renseignements fournis par les auteurs anciens. Il faut entendre ici l'*Ancien Testament* qui, jusqu'à la découverte des documents assyriens et balyloniens, fut la source originale la plus ancienne que l'on put consulter sur l'Asie Occidentale ; les auteurs grecs et latins (Hérodote, Xénophon, Ctésias, Bérose, Diodore de Sicile, Straton, Quinte-Curce, Claude Ptolémée, Flavius Josèphe, Eusèbe, Solinius, Ammien Marcellin) ; les voyageurs, notamment ceux qui depuis le début du XVIIe siècle visitèrent la Perse et la Mésopotamie, l'Asie-Mineure et la Syrie ; enfin les fouilles archéologiques effectuées en Assyrie, en Babylonie, dans le pays de Sumer, en Perse, en Arménie et en Haute-Syrie, en Phénicie, en Palestine, en Asie Mineure et en Arabie et qui ont contribué à nous révéler les civilisations passées de cette vaste région orientale.

L'auteur aborde ensuite l'étude du *milieu physique*. Il décrit les caractères essentiels de l'Asie antérieure ou Asie occidentale, formée de territoires qui constituent un tout, dont la configuration géographique explique en partie les destinées. Etude du climat, de la flore et de la faune de ces régions : Elam, Arménie, Asie Mineure, Arabie, dont la disposition géographique jette une singulière lumière sur les événements historiques qui s'y sont déroulés. Description du sous-sol, c'est-à-dire des possibilités de l'Asie antérieure en pierre et en métaux : valeur des métaux ; localisation des gisements. Moyens de communication : routes, canaux, bateaux ; objets d'exportation. M. G. Contenau décrit ensuite le *milieu ethnique*. A ce sujet il expose les méthodes ethnologiques en usage pour l'étude des races et des langues. Il consacre quelques pages à la paléontologie humaine de l'Asie antérieure et dit quelques mots des découvertes les plus importantes dont elle a été l'objet (crânes de Tabgha, de Kish ; squelette de Gézer ; ossements babyloniens, seleucides, phéniciens et carthaginois). M. G. Contenau résume les résultats, souvent contradictoires, que ces recherches ont donné, en ce qui concerne l'origine des divers éléments ethniques qui ont peuplé ces régions (Ed. Meyer, Quatrefages et Hamy ; résultats fournis par l'étude des monuments, c'est-à-dire des statues ou des peintures en ce qui concerne les Sumériens, les Sémites, les Hittites, les Syriens, les Egéens, les Egyptiens). Cette partie d'ailleurs, traitée en archéologue, soulève bien des critiques... Dans le chapitre intitulé Histoire et chronologie, l'auteur résume très sommairement les données essentielles relatives aux civilisations qui se sont déjà développées en Asie antérieure durant les quatre millénaires qui ont précédé notre ère, et énumère les peuples qui, à tour de rôle, apparaissent sur la scène de l'histoire, en même temps qu'il expose les grandes lignes des diverses chronologies en usage. Les chapitres consacrés aux moyens d'expression des peuples de l'Asie antérieure étudient : 1° le langage, constitué par trois éléments linguistiques : *a)* un groupe de langues propres à l'Asie Occidentale, aux Asianiques

(Sumérien, Gouti, Elamite, Kassite, Mitanien, Vannique ; langues de l'Asie Mineure : carien, lydien, lycien ; dialectes hittiles) ; *b*) un groupe de langues sémitiques : akkadien (assyro-babylonien), cananéen, phénicien, moabite, hébreu, araméen ; *c*) un groupe indo-européen, dont on trouve des traces dans la langue des Kassites, ainsi que dans le mitanien, et surtout dans le hittite-kanéshite. A côté de ce groupe M. Contenau place trois langues définies : le phrygien, le scythe et le perse des inscriptions Achéménides.

L'auteur consacre un chapitre étendu à l'écriture, dont il décrit les divers types et s'efforce de définir les caractéristiques essentielles ainsi que les origines. Il ne s'étend pas moins longuement sur ce qu'il appelle « les liens entre les sociétés », c'est-à-dire la religion. M. Contenau distingue à ce point de vue deux stades bien nets dans l'histoire des religions de l'Asie occidentale ancienne : 1° une religion asianique primitive et générale ; 2° une période de sémitisation poussée plus loin. Développant ce double point de vue, l'auteur décrit, dans leurs caractères essentiels, l'animisme des Sumériens ; les idées relatives à la création du monde telle que le conçurent les peuples de l'Asie Occidentale ; les notions concernant les génies ; la représentation des dieux : le totémisme de la religion primitive de Sumer ; le culte des astres, les nombres sacrés ; la divinisation des rois ; les religions de l'Elam, de Van, des Hittites, de la Phrygie, de Canaan : le rôle de la femme dans la Société asianique. Il ne s'étend pas moins sur la religion sémitique : panthéon akkadien ; religions de la Syrie, de la Phénicie et de l'Arabie ; rapports entre les religions de l'Egypte et celle de l'Egée ; les cosmogonies et les mythes en Sumer-Akkad, en Phénicie ; la religion d'Israël, etc. Après l'étude des religions vient celle des lois et des questions de l'organisation religieuse et sociale qu'elles dominent.

La deuxième partie de l'ouvrage est consacrée à l'histoire de l'art de l'Asie Occidentale ancienne. Après en avoir défini les caractéristiques essentielles, ainsi que les diverses manifestations (architecture, sculpture, iconographie) et résumé les divisions géographiques, l'auteur aborde l'étude particulière des divers styles qui caractérisent l'art archaïque de l'Elam et de Sumer tel que nous le connaissons par les productions que les fouilles ont mis à jour : Suse, Tépé-Moussian, Bender, Bouchir, Anau ; Assour ; Haute-Syrie, Palestine ; Sumer ; Tello ; Tell-el-Obeid ; Nippour ; Kish, etc..., dont M. Contenau décrit les productions les plus caractéristiques. Abondamment illustré, ce volume est complété par une bibliographie.

J. Nippgen.

Horner (Georg). — *Die Waldvölker. Versuch einer vergleichenden Anthropogeographie.* Gotha, Justus Perthes, 1927, in-4°, IV + 80 p., 6 cartes h. t. (*Ergänzungsheft Nr. 192 zu Petermanns Mitteilungen* »).

M G. Horner étudie ici une très importante question de géographie humaine : celle de la répartition et de la classification des types de forêts sur le globe, et de leur importance sur la constitution des formes de civilisations qui s'y sont développées. Bien que de caractère

nettement géographique, cette étude intéresse directement l'ethnographie : elle envisage, en effet, les relations si étroites qui existent entre le milieu physique et les types de civilisation qui y ont pris naissance et s'y sont développés. L'auteur étudie la forêt, en tant que milieu géographique, c'est-à-dire dans la mesure où on peut saisir entre elle et les peuples qui l'habitent un rapport de causalité, et dans celle où son action se fait sentir sur la constitution physique, sur les modes de vie, sur l'activité économique, en un mot sur les diverses formes de civilisation matérielle et morale dont elle a été le théâtre. Les régions, ou les zones, où les forêts se sont particulièrement développées à la surface du globe, sont conditionnées, en première ligne, par leur position géographique, celle-ci étant la cause déterminante du climat, et de toutes les conséquences que celui-ci exerce sur la vie et l'évolution des groupes humains. Ces influences se révèlent, non seulement par certains caractères physiques des agglomérations, quelle qu'en soit la densité des populations, mais aussi et peut-être avant tout dans les diverses formes de leur activité économique, aussi simple puisse, dans certains cas, être cette dernière. Trois grandes zones forestières entourent notre globe. Chacune d'elle est caractérisée par des types de végétation déterminés : zone tropicale, zone boréale, zone tempérée. M. Horner décrit les caractères climatériques propres à chacune de ces zones. Il montre, par des exemples appropriés, dans quelle mesure l'ensemble des caractères de chacune de c s zones détermine les genres de vie, c'est-à-dire les types de civilisation qu'on y rencontre : méthodes de chasse et de pêche, d'élevage, de culture à la bêche, de récolte des produits naturels. Il examine ensuite : 1° les diverses formes d'habitations propres à chaque région : case ronde ou demi-ronde, maison de bois ou d'arbres, couverture faite de bambou, case forme sphérique dans la région tropicale ; hutte de terre dans les régions boréales ; 2° les moyens de communication déterminés par les conditions de circulation et de transport à travers la forêt : ponts faits de lianes, utilisation des skys et des raquettes dans les régions de chutes abondantes et de persistance de la neige ; attelages constitués par des chiens ou des rennes ; utilisation, pour la navigation, de canots confectionnés en bois, de pirogues en bambou, en feuilles, en écorce ou d'embarcations creusées dans des troncs d'arbres et recevant une forme grossière plus ou moins appropriée à l'usage auxquels elles sont destinées ; 3° les vêtements, constitués soit par des matières d'origine végétale : feuilles de pandanus, d'écorce, de fibres de coton, de lin, etc., ou formés de matières empruntées au règne animal : peau de renne, de cerf, de chien, de phoque, notamment, chez les populations polaires ; 4° les armes confectionnées avant tout en bois : arcs et flèches, tomahawk, flèches empoisonnées, boucliers de bois ou de roseau tressé , harpons ; épées de bois, quelquefois de fer lorsque les peuples des forêts sont parvenus à la connaissance d'une métallurgie primitive ; boucliers de cuir, etc. Toutes ces questions, sont étudiées ici méthodiquement ; leur ensemble constitue un chapitre fort intéressant où géographes et ethnographes puiseront avec profit. Une courte bibliographie.

J. Nippgen.

Jean (Charles F.). — *Le milieu biblique avant Jésus-Christ*. Paris, Paul Geuthner, 1922-1923, 2 vol. in-8°. I *Histoire et civilisation*, xxii + 340 p. — II. *La littérature*, xxx + 620 p.

« Quiconque entend se représenter, d'une manière bien concrète et bien vivante, les personnes, les institutions, les événements, les idées que la Bible fait passer sous nos yeux doit essayer de pénétrer dans l'âme des personnes qui ont vécu ces idées, qui ont créé, librement accepté ou subi ces institutions et ces évènements. . . ». C'est de cette pensée que s'est inspiré M. Charles F. Jean en écrivant ce livre consacré à l'étude du milieu biblique. L'ouvrage doit comprendre trois volumes. Deux sont actuellement publiés. Le premier, consacré à l'histoire et à la civilisation, raconte les grands faits qui marquèrent d'une empreinte particulière et accusent le caractère des peuples de cette région qui géographiquement, s'étend de l'Elam jusqu'à la Grèce et à Rome, et du Caucase et de l'Asie Mineure jusqu'à la Nubie, particulièrement la Mésopotamie, Canaan, l'Egypte. Il comprend trois chapitres consacrés, le premier aux grands événements qui se sont déroulés, des temps préhistoriques aux grandes migrations maritimes, en Mésopotamie, en Egypte, aux pays de Canaan et dans le bassin de la Mer Egée, et dont la préhistoire et l'archéologie nous ont conservé les monuments. Le second chapitre étudie les faits qui marquèrent l'époque s'étendant depuis les grandes migrations jusqu'à Cyrus, notamment les déplacements de peuples de l'Asie Mineure, époque qui a vu fleurir la civilisation des Philistins, celle des Hébreux, et qui, en Orient, depuis Salomon jusqu'à la chute de Samarie, et de Sargon jusqu'à l'avènement de Cyrus, ont marqué de leur empreinte le monde antique. Un troisième chapitre embrasse le monde oriental depuis Cyrus jusqu'à Jésus-Christ, c'est-à-dire au cours des dernières périodes perse, grecque, romaine. C'est cette période qui a vu le réveil de la nationalité juive et la domination romaine en Palestine.

Avec le second volume, consacré à la littérature — et sous ce titre l'auteur entend non pas seulement les belles-lettres, mais d'une manière plus générale, l'ensemble des écrits parus dans le « milieu biblique » avant Jésus-Christ.

M. Jean étudie ces productions sous leurs multiples formes : historiographie, genre poétique (épique, lyrique, juridique, etc.), en Basse Mésopotamie, aux temps suméro-akkadiens et durant la période hammurabienne, et en Egypte sous l'Ancien et le Moyen Empire. Il envisage plus particulièrement, en ce qui concerne l'Egypte, les textes des Pyramides, le *Livre des morts*, la littérature historique, morale, populaire, etc.

L'auteur aborde ensuite l'étude des formes littéraires durant la période comprise entre les temps mosaïques et la chute des royaumes d'Israël et de Juda : en Canaan, chez les Hittites, en Babylonie et en Egypte. Toutes les formes littéraires qui ont fleuri au cours de cette époque et chez les peuples de ces empires sont étudiées et analysées très scrupuleusement.

Dans un troisième chapitre, M. Jean expose ce qu'on sait des productions littéraires qui ont vu le jour en Assyro-Babylonie, en Egypte ainsi que des littératures moabite, araméenne, phénicienne, grecque.

Il consacre une place importante à la littérature extra-biblique des Juifs, c'est-à-dire à ces productions qui ont vu le jour depuis le IIIe jusqu'au Ier siècle avant Jésus-Christ : littérature de la dispersion, littérature alexandrine, littérature palestinienne.

Nous reviendrons plus longuement sur toutes ces questions lors de la publication de la troisième partie du livre de M. Charles F. Jean.

Goichon (A. M.). *La vie féminine au Mzab. Etude de sociologie musulmane.* Préface de William Marçais. Paris, Paul Geuthner, 1927, xvi et 348 p., 19 pl. de photogr. h. t.

C'est au cours d'un séjour de quelques mois au Mzab que Mme A. M. Goichon a pu réunir sur la vie féminine des Mozabites les renseignements qui font l'objet du présent volume. L'auteur s'est entretenue avec des femmes mozabites. Celles-ci lui ont conté leur coutumes. Mme Goichon a simplement dirigé leurs récits afin de leur faire tracer une esquisse d'ensemble. Elle a pris soin de vérifier auprès de quelques autres les détails donnés par chacune d'elles. Cette petite enquête a été faite à Ghardaïa seulement. Les résultats peuvent valoir pour les cinq villes du Mzab, du moins autant qu'il est possible lorsqu'il s'agit d'usages offrant quelques variantes d'une famille à l'autre. Rien de ce qui est exposé ici ne concerne directement les tribus arabes.

Après avoir étudié la formation des populations mozabites, décrit les migrations qui les conduisirent dans ces parties du Mzab qu'elles habitent actuellement, l'auteur esquisse les grandes lignes de la legislation familiale qui les régit aujourd'hui. Mme Goichon étudie les phases historiques successives de cette organisation puis elle aborde l'exposé de la vie journalière de ces populations.

L'auteur étudie la *naissance* : premiers soins donnés à l'enfant ; cérémonies accomplies au cours des premiers jours qui suivent sa venue au monde ; rites de purification auxquels il est soumis ; coupe des cheveux, imposition du nom ; cérémonies et fêtes célébrées durant les premières années, notamment pour protéger l'enfant contre les *jnun* et le mauvais œil ; l'*enfance*, dont les conditions matérielles sont aussi mauvaises que possible : alimentation, costumes, parures des enfants ; circoncision des garçons ; éducation, jeux des garçons et des filles ; le *mariage*. La monogamie est une règle à peu près générale au Mzab. Néanmoins, le mari trouve toujours d'ingénieux moyens pour tourner la difficulté et s'adjoindre une concubine. Mme Goichon décrit tous les détails du mariage, depuis les négociations, conduites par la famille du jeune homme, les préparatifs, jusqu'à la cérémonie proprement dite, qui dure plusieurs jours, accompagnée de fêtes et de pratiques diverses. La jeune femme, introduite dans sa nouvelle famille, ne sortira plus désormais. C'est dans un bien pauvre logis, dans la maison de briques argileuses séchées au soleil, ou en pierres agglomérées, que va s'écouler toute la vie de la jeune femme. Mme Goichon nous dit ce que sont les occupations de l'épouse : cuisine, préparation de la laine pour la confection des vêtements, teinture, tissage, fabrication et ornementation des diverses pièces de l'habillement, bijoux, parures, etc.

La naissance du petit enfant demeure l'unique joie de l'épouse mozabite. Ses seules distractions sont quelques fêtes, que chaque année

ramène à leur date : premier de l'an, fête des sacrifices, anniversaire de la naissance du prophète, et de la circoncision. Ces événements sont l'objet de cérémonies et de réjouissances qui jettent quelques notes plus gaies dans la vie de la femme mozabite, les visites elles-mêmes étant sévèrement réglementées, et seules les femmes d'une quarantaine d'années pouvant sortir à leur gré. Les maladies, celles des enfants notamment, si nombreuses et pour lesquelles les Mozabites ne connaissent que quelques remèdes empiriques, pour la plupart inefficaces, sont autant de tristesses qui viennent assombrir une vie déjà bien monotone. Après la mort d'un membre de la famille, la vie se referme sur le vide, et continue toute semblable après quelques jours de deuil.

La *magie* occupe une place importante chez ces populations. On sait le rôle que jouent chez eux les *jinn* et les *jnun*, sur lesquels M. Edward Westermarck nous a donné déjà une si attachante étude (Cf. Edward Westermarck. *The belief in spirits in Morocco* (*Acta Academiae Aboentis, Humaniora*, I : 1, Abo, 1920). Mme Goichon consacre un intéressant chapitre à la magie pratiquée au Mzab. Elle nous décrit la religion des Mozabites, dans les pratiques de laquelle les femmes jouent un rôle en tant que *laveuses des morts*. Celles-ci sont au nombre de cinq à Ghardaïa. A la mort de l'une d'entre elles les autres se réunissent et proposent, pour lui succéder, une femme connue pour la dignité de sa vie. Bien que les « laveuses des morts » soient, théoriquement, égales, quelquefois l'une d'entre elles prend un ascendant sur ses sœurs et sur le peuple. C'est le cas, actuellement, de Mamma Slîman, qui jouit d'une autorité considérable. C'est chez elle, qu'en principe, se réunissent les « laveuses » des villes du Mzab.

Les coutumes du Mzab sont très rigoureuses à l'égard des femmes. L'auteur expose toutes les infractions dont elles peuvent se rendre coupables et les sanctions qui en sont le châtiment. Les devoirs religieux, prières quotidiennes et jeûnes du ramadan, sont observés avec grand soin par les femmes. Elles donnent lieu à des cérémonies minutieusement décrites par Mme Goichon.

La femme mozabite, mariée très près de l'enfance, épuisée par des maternités précoces et très rapprochées, perd rapidement sa jeunesse. Elle meurt généralement jeune. L'auteur décrit les derniers moments de la femme et les cérémonies et coutumes qui suivent la mort. Un appendice concerne les recettes de cuisine, la fabrication des parfums, la préparation et l'utilisation des remèdes. Quelques pages consacrées aux formules en usage pour les jeux, les souhaits, etc., quelques chansons, des incantations variées, complètent ce volume illustré d'une belle série de planches.

J. Nippgen.

Rank (Otto). — *Das Inzest-Motiv in Dichtung und Sage. Grundzüge einer Psychologie des dichterischen Schaffens* Zweite, wesentlich vermehrte und verbesserte Auflage (mit ausführlichen Register). Leipzig et Vienne, Franz Deuticke, 1926, in-8°, VIII + 652 p.

La première édition de cet ouvrage a été publiée en 1919. — Cette nouvelle édition, considérablement augmentée, intéresse à la fois la

psychologie, la psychanalyse, la poétique et le folkore. M. O. Ranke a étudié tout particulièrement le *motif de l'inceste* sous les formes où on le rencontre dans les œuvres littéraires poétiques et dramatiques. Il ne saurait être question d'analyser ici, dans tous ses détails, un ouvrage aussi complexe, et qui relève de disciplines très différentes. Nous en résumerons les grandes lignes essentielles, en renvoyant au livre lui-même les lecteurs que ces questions intéresseraient plus particulièrement. C'est Sigmond Freud qui, dans sa *Traumdentung* (1900), a signalé pour la première fois l'importance considérable que l'élément sexuel inconscient, qu'il a qualifié de *Libido,* reflet psychique par excellence de la vie en lutte incessante contre la mort, et qui n'est que la sexualité au sens le plus large, joue dans toutes les manifestations de la vie mentale des individus. Ce serait ce principal instinct qui anime tout ce dynamisme silencieux de l'esprit, toutes les actions et toutes les pensées de l'homme, en un mot l'ensemble des instincts vitaux, y compris peut-être les instincts de conservation personnelle eux-mêmes, lesquels ne seraient que des instincts sexuels *narcissiques*, c'est-à-dire ayant fixé leur objet sur l'individu lui-même. On trouvera un résumé très clair de ces questions dans le petit livre du Dr A. Hesnard : *La psychanalyse. Théorie sexuelle de Freud.* Paris, Stock, 1924. Il y a là des questions de psycho-pathologie extrêmement délicates, compliquées dans nombre de cas d'éléments morbides qui, soit les masquent ou au contraire en exagèrent l'intensité, et dont les poètes et les dramaturges ont tiré profit dans le développement des multiples thèmes littéraires basés principalement sur le conflit sexuel. M. O. Rank, après avoir fourni des indications générales sur ces questions, aborde l'étude des diverses formes que ces instincts ont revêtues dans la littérature dramatique. Il en examine le mécanisme intime, notamment chez Oedipe, Hamlet et Don Carlos. L'amour du fils pour sa mère a été particulièrement développé par Schiller, et les psychologues qui se sont attachés à l'étude de l'œuvre du grand dramaturge allemand ont mis en lumière les divers aspects sous lesquels ce thème a été traité par cet auteur. Une forme non moins importante est celle que M. O. Rank qualifie de *thème de la belle-mère*. On le rencontre déjà dans le *Don Carlos* de Schiller. Il avait été développé, antérieurement, par les auteurs qui avaient pris ce personnage comme héros principal de leurs drames. On le trouve exposé dans toute son ampleur dans *Phèdre*. Une autre forme de ce complexe psychologique est celui que nous offre le thème du *Combat du père et du fils*, également très répandu. On peut signaler, en passant, les quelques pages que lui a consacré M. A. Van Gennep dans *La formation des légendes* (Paris, 1910). M. O. Rank, qui consacre ici à ces questions une étude très approfondie, en expose les bases psychologiques ainsi que les diverses formes littéraires que ce thème a revêtu, dans l'ancienne littérature germanique (*Hildebrandslied*), chez Marie de France, dans le *Shah-Nameh,* dans l'*Odyssée* (Oedipe), chez les tragiques grecs, etc. Shakespeare a particulièrement développé ce thème, et sous des formes diverses, avant tout dans *Hamlet*, mais aussi dans certains de ses autres drames : *Julius Cæsar, Titus Andronicus, King Lear, Machbeth, King Richard III, Coriolanus.* Mais, c'est surtout dans les drames du type d'Oedipe que le conflit

entre le père et le fils apparaît dans toute sa grandeur tragique. M. Rank analyse la base mythique de ce motif. Il montre qu'on le rencontre non seulement chez les peuples de civilisation développée : Babyloniens, Egyptiens, Grecs, mais aussi dans les traditions et les légendes des peuples primitifs. Les œuvres poétiques du Moyen Age et les légendes chrétiennes en fournissent également des exemples nombreux. Un chapitre est consacré par l'auteur aux relations entre le père et la fille ; un autre étudie l'inclination, de caractère érotique, du fils pour la mère, tel qu'on le rencontre dans les mythes, les légendes, les contes, en poésie, et auquel l'auteur joint des faits nombreux empruntés aux données de l'hystérie. La base psychologique des problèmes que soulèvent ces questions semble avoir eu ses premières racines dans les formes élémentaires des sociétés primitives, et tout particulièrement dans les origines de la famille. Il faut citer, à ce sujet, l'inceste entre le fils et la mère, entre le frère et la sœur. Ce dernier, notamment, a été signalé dans un grand nombre de groupes ethniques. On en trouve des preuves chez les Grecs primitifs et les anciens Romains où il semble avoir eu une base physiologique, alors que de nos jours des faits de cet ordre, qui tombent dans le domaine de la névrose, de la passion morbide et de crime sont presque considérés avec horreur. L'inceste entre frère et sœur semble justifié par la forme sociale du mariage du groupe, par le matriarcat. Toutes ces formes ont d'ailleurs été l'objet d'amples développements littéraires. Le thème de l'inceste a été traité, notamment, par Goethe et par Schiller. On le retrouve chez nombre d'écrivains contemporains L'auteur analyse tout particulièrement ce thème chez Karl Immermann, P. Heyse, Shelley, Byron, Lope, Calderon, Cervantès, Grillparzer, et plus spécialement dans toutes ces tragédies, basées en partie sur la fatalité, telles que celles de Zacharias Werner, d'Adolf Müllner, dans l'œuvre des romantiques allemands, chez Richard Wagner, chez Ibsen, etc. En résumé, l'abondance des matériaux mis en œuvre par M. Otto Rank font de son livre une source de premier ordre pour l'étude de la psychologie de l'inceste et des diverses formes sous lesquelles il a été développé dans les thèmes littéraires.

J. Nippgen.

Rasmussen (Knud). — *Rasmussens Thulefahrt. 2 Jahre im Schlitten durch unerforschtes Eskimoland*. Bearbeitet und übersetzt von Friedrich Sieburg. Frankfurt am Main, Frankfurter Societäts-Druckerei G. M. B. H. Abteilung Buchverlag, 1926, in-8°, 512 p., 6 cartes photogr. et fig.

Relation populaire de l'expédition arctique danoise dite « Cinquième expédition de Thulé » (septembre 1921-octobre 1924). Elle fut effectuée sous le commandement de M. Knud Rasmussen, qu'accompagnait une phalange d'explorateurs et d'ethnographes : MM. Kaj Birket Smith ; Therkel Mathiasen, Helge Bangsted, Peder M. Pedersen, Peter Freuchen et Jakob Obsen. Le départ eut lieu le 7 septembre 1921 d'Upernivik, sur la côte orientale du Grœnland. Après avoir traversé la baie d'Hudson, les explorateurs abordèrent à une côte inconnue. Le récit de

l'exploration de cette région et des péripéties qui l'accompagnèrent constitue la première partie de l'ouvrage. La seconde partie est consacrée à la traversée du Passage du Nord-Ouest effectuée à l'aide de traîneaux tirés par des chiens. Au cours de sa narration l'auteur égrène nombre d'anecdotes se rappertant à ses relations avec les Eskimos de ces régions, à leurs modes de vie, à leur coutumes, leurs croyances, leurs superstitions, etc. Tous ces renseignements sont, malheureusement, un peu noyés dans le récit du voyage. Parmi les chapitres intéressant plus spécialement l'ethnographie, nous mentionnerons ceux où l'auteur relate sa rencontre avec les Eskimos et décrit les multiples particularités de leur vie journalière : construction des huttes en neige ; pratiques pour conjurer les esprits des morts ; visite à un exorciste indigène ; curieux chapitre sur les croyances des Eskimos concernant les animaux qu'ils considèrent comme étroitement apparentés aux hommes, et auxquels leurs ancêtres prêtaient la faculté de prendre à volonté la forme humaine. Un récit relatif à la « mère des animaux marins », fait par l'exorciste Ana, rappelle le mythe de *Sila*, ou *Hilapinua*, devenue *Nuliajuk* chez les Eskimos de Caribou, mythe qui se rattache étroitement aux légendus de *Sedna* dont nous avons donné une version (Cf. J. Nippgen. *Le Mythe de Sedna chez les Eskimos* (*L'Ethnographie*, N. S. n°s 13-14, 15 avril-15 décembre 1926, p. 45-63). — L'auteur fournit d'intéressants renseignements sur les exorcistes et leurs singulières pratiques que nous avons déjà étudiées autrefois à propos des *angakoks* (Cf. J. Nippgen. *Les prêtres payens du Grœnland oriental* (*Les Angakoks*) (*L'Ethnographie*, N. S., nº 3, 15 avril 1914, pp. 55-65). Le récit est émaillé de nombreux renseignements sur les diverses pratiques de la vie journalière de ces populations : construction des habitations en pierres, méthodes de chasse au morse. Dans un chapitre consacré aux Eskimos du renne (*Quaernermiut*, *Harvaqtormiut*, *Hauneatormiut*, *Padlermiut*), M. Rasmussen décrit les méthodes en usage chez ces populations pour la capture de ces ruminants. Quelques pages fort curieuses, malheureusement un peu trop brèves, traitent des croyances et des superstitions de ces mêmes Eskimos : conception du ciel, considéré comme un grand pays percé de trous qui sont les étoiles. Ce ciel est habité par un grand nombre d'hommes. Si ces derniers renversent quelque chose cet acte se traduit, sur la terre, par des chutes de pluie et de neige. En haut du ciel, près du seigneur céleste *Tapasum Inua*, habitent les âmes des hommes et des animaux. C'est la lune qui apporte sur la terre les âmes des hommes et des bêtes : ceci a lieu lorsque la lune n'est pas visible au ciel, c'est qu'en effet, elle est alors en chemin pour venir sur la terre. Ce chapitre est particulièrement intéressant, il abonde en renseignements sur les croyances de ces Eskimos, sur les conceptions qu'ils se font de l'origine du monde ; sur les mythes et les légendes dans lesquels les animaux (hiboux, loups, gloutons, ours, lagopèdes, lemmings) jouent un rôle important. L'auteur décrit les rites qui accompagnent la poursuite et la capture d'une baleine. Des coutumes similaires sont également pratiquées par certaines populations indiennes des côtes de l'Alaska et de la Colombie anglaise (Cf. J. Nippgen. *La chasse à la baleine chez les Indiens Makah* (*L'Ethnographie*, N. S., nº 6, 15 décembre 1922, p. 59-64).

Il faut mentionner tout particulièrement le chapitre relatif aux chamans et à leurs pratiques, aux croyances dont les amulettes sont l'objet, à l'emploi des mots magiques utilisés au cours des danses magiques, etc. M. Rasmussen consacre également un chapitre au *Netsilingmiut* ou Eskimos du phoque, groupe qui, jusqu'alors, n'était jamais entré en contact avec les blancs. Peu nombreux (259 lors de la visite de Rasmussen) ces Eskimos occupent néanmoins un territoire de 12.500 kilomètres. Ils se livrent particulièrement à la chasse au phoque qu'ils harponnent lorsque ces animaux viennent respirer par certains orifices de la surface de la glace. Les gravures qui accompagnent cette description — dessins d'Eskimos — sont fort suggestives. L'auteur rapporte les conceptions que se font ces Eskimos de l'Univers, conceptions dans lesquelles les animaux, les géants, les magiciens, les génies, etc., jouent un rôle prépondérant. On en trouve un exemple dans le récit des aventures de « Kivioq l'immortel » rapporté ici d'après un vieil Eskimo de Huileq. Les pages consacrées aux Eskimos du bœuf musqué ne sont pas moins intéressantes. L'auteur relate les diverses phases de la « fête des chanteurs», qui se célèbre dans la *kagge*, cette vaste demeure circulaire où se déroulent les grandes manifestations et les fêtes sociales et religieuses de la tribu. M. Rasmussen a noté quelques uns des chants exécutés au cours de ces cérémonies. Nous mentionnerons également les danses masquées, notamment la danse du loup, cérémonie magique qui précède la chasse à cet animal. Citons encore les pages qui décrivent les conjurations des esprits, cérémonies également accompagnés de danses masquées, et que M. Ramussen a étudiées dans les régions voisines de Point Hope; les grandes fêtes du commerce qui, chez les *Qavjasamuit* revêtent presque les caractères d'une représentation populaire. Ces fêtes ont pour base une légende ancienne qui raconte comment un aigle âgé apprit aux hommes à chanter et à danser. En résumé l'ouvrage abonde en renseignements aussi variés qu'intéressants sur ces populations polaires. On peut toutefois regretter qu'ils se trouvent quelque peu noyés dans le récit que nous donne M. Rasmussen des péripéties de cette expédition.

J. Nippgen.



PRIX D'AULT DU MESNIL

Le Prix d'Ault du Mesnil (triennal) sera décerné pour la troisième fois en 1930 et proclamé à la session de l'Institut international d'anthropologie.

Ce prix sera décerné au savant, homme ou femme, français ou étranger, dont le travail *inédit* traitant de Préhistorique aura été désigné par le jury nommé par l'Ecole d'Anthropologie de Paris.

Il est indivisible et ne pourra être attribué qu'à l'auteur (ou aux auteurs s'il y a collaboration) d'un seul manuscrit. Son attribution n'implique pas l'impression du travail récompensé.

Les candidats au Prix d'Ault du Mesnil devront déposer leur manuscrit, dactylographié en trois exemplaires, avant le 31 décembre 1929, au secrétariat de l'Ecole d'anthropologie, 15, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris VIe (ou l'y faire parvenir par lettre recommandée).

Les manuscrits déposés devront porter une devise et un numéro, et être accompagnés d'un pli cacheté portant à l'extérieur cette devise et ce numéro et contenant le nom et l'adresse du candidat ; le pli sera ouvert au cours de l'assemblée générale par le président de l'Institut international d'anthropologie, qui proclamera le lauréat.

Le lauréat pourra toucher, dans le mois qui suivra la proclamation, par un chèque signé du trésorier de l'Ecole d'anthropologie de Paris, la somme de 1.800 francs, montant des arrérages de la somme offerte par Mme d'Ault du Mesnil.

Si les manuscrits présentés étaient considérés par le jury comme insuffisants, le prix d'Ault du Mesnil ne serait pas décerné et son montant serait ajouté au montant du prix de la session suivante.

Pour tous renseignements, s'adresser au Secrétariat de l'Ecole d'anthropologie.



PRIX HOLLANDAIS

Le prix Hollandais (triennal), décerné par un jury international désigné par le Conseil d'administration de l'Institut international d'anthropologie et composé, au minimum, de huit membres, à raison de un membre par nation, sera proclamé pour la troisième fois en 1930 à l'Assemblée générale de cet Institut.

Il sera attribué au savant, homme ou femme, de quelque nationalité que ce soit, qui, au cours de ces trois années écoulées, aura effectué ou publié des recherches particulièrement méritoires en matière d'Anthropologie physique ou de Préhistoire.

Ce prix est indivisible. Pour cette troisième attribution son montant sera de 10.000 francs environ, payables par le trésorier de l'I.I.A. un mois après la proclamation.

Le jury n'est pas lié par les candidatures ; il pourra désigner comme lauréat tout savant qu'il en aura jugé digne, même s'il ne s'est pas présenté.

Si le jury estime qu'il n'y a pas lieu de décerner le prix, les intérêts des trois années écoulées seront ajoutés au capital de la fondation.

Les candidatures au prix hollandais devront être posées avant le 1er novembre 1929, par lettre recommandée, avec pièces a l'appui en quatre exemplaires, adressée au Président de l'Institut international d'anthropologie, 15, rue de l'Ecole de Médecine, Paris, VIe.

Pour tous renseignements s'adresser au Secrétariat de l'Institut international.



Les Directeurs de la Revue,
G. Hervé, Ch. Fraipont,

Le Gérant,
Emile Nourry.

Impr. Jouve et Cie, 15, rue Racine, Paris

CRANIOLOGIE DES TURCS (1)

par MM.

NOUREDDINE BEY, Recteur de l'Université de Constantinople.

NECHET OMER BEY, Doyen de la Faculté de Médecine.

MOUCHET, Professeur à la Faculté de Médecine.

SUREYA BEY, Professeur à la Faculté de Médecine.

Membres de l'Institut international d'Anthropologie.

I. — L'indice céphalique.

A l'Institut turc d'Anthropologie, les premières recherches poursuivies ont eu pour objet l'étude comparative du développement des individus appartenant aux différentes races vivant actuellement à Constantinople Dans ce but, avec l'appui du Ministère de l'Instruction publique, plus de huit mille enfants turcs, grecs, israëlites et arméniens furent comparés sur les trois éléments principaux de la taille, du poids et du périmètre thoracique. Le détail de ces recherches a été rapporté dans la *Revue Turque d'Anthropologie* (nos 2, 3 et 4).

Entre temps, les matériaux d'études ont été accumulés à la Faculté de Médecine d'Haïdar-Pacha, de telle sorte que nous sommes, actuellement, à même d'entreprendre l'étude de l'adulte turc contemporain. Dans cette première note, nous nous proposons de faire connaître les résultats de nos premières recherches sur l'indice céphalique du Turc.

Nous avons déterminé cet indice sur 500 crânes turcs provenant de Constantinople. Ces crânes sont numérotés et classés dans le laboratoire d'anthropologie, et les fiches craniologiques établies sont conservées dans les archives.

Nous n'avons pas voulu, dès l'abord, grouper les crânes étudiés en diverses catégories, suivant l'âge, le sexe etc. Nous nous sommes contentés d'éliminer, suivant les règles généralement observées, tous

1. Travail de l'Institut turc d'anthropologie de Constantinople, présenté à la section d'Anthropologie morphologique de l'I. I. A., session d'Amsterdam, 1927.

ceux des crânes que leur état de conservation ou la présence de quelque anomalie ne permettaient pas de faire rentrer dans une série ordinaire.

On peut affirmer que, jusqu'à présent, l'étude de l'indice céphalique n'a pas été fixée avec exactitude chez le Turc. Pas de déterminations crâniologiques. Quelques mensurations céphalométriques sur le vivant ont constitué les seuls éléments d'appréciation : base insuffisante pour fixer l'indice d'un groupe ethnique important.

Nous n'ignorons pas que le groupe Turc, comme du reste la plupart des groupements humains du monde entier contemporain, ne représente pas ce que l'on appelait une « race pure ». Mais, tel qu'il existe dans la Turquie contemporaine, il conserve une individualité assez puissamment accusée pour en établir les principaux caractères, à l'état actuel.

Bien entendu, cette étude ne doit pas seulemeut porter sur les sujets vivant à Constantinople. Des sondages nombreux devront être effectués dans toutes les régions de l'Anatolie. Dans ce but, des dispositions ont déjà été prises par l'Institut Turc d'Anthropologie.

Ces réserves faites, et en ne tenant compte que des mensurations relevées sur les 500 premiers crânes observés, nous avons trouvé un indice céphalique moyen de 84,03.

En groupant les crânes étudiés dans les trois catégories générales dolichocéphales (au-dessous de 77), mésaticéphales (de 77 à 80) et brachycéphales (au-dessus de 80), on trouve :

54 dolichocéphales, soit..................	10,8 %
78 mésaticéphales, soit....................	15,4 %
348 brachycéphales, soit..................	73,8 %

Si l'on établit la répartition suivant les groupements de Broca, les crânes étudiés se divisent ainsi :

27 dolichocéphales, soit	5,4 %
42 sous-dolichocéphales, soit...............	8,4 %
65 mésaticéphales, soit......................	13 %
91 sous-brachycéphales, soit	18,2 %
275 brachycéphales. soit....................	53 %

Ces chiffres mettent en évidence la forte prédominance de l'élément brachycéphalique chez le Turc.

Ce n'est là qu'une première donnée. De nombreuses et longues recherches seront nécessaires pour fixer l'indice céphalique dans les différentes régions de la Turquie, en déterminer les variations et

arriver ainsi à pouvoir établir, avec des données scientifiques suffisantes, la carte craniologique de l'Asie antérieure.

II. — L'indice nasal.

Les Turcs forment un groupe ethnique des plus importants, en raison même de leur situation à la charnière de l'Europe et de l'Asie.

L'une des légendes les plus répandues sur les Turcs, en Occident, même dans certains milieux éclairés, consiste dans la croyance à la survivance de leurs caractères asiatiques. Venu des hauts plateaux de l'Asie, le Turc aurait gardé certains souvenirs somatiques de ses origines, et, pour un peu, on lui prêterait les longues moustaches et l'œil bridé du Mongol tels qu'on les figure dans les images populaires représentant Gengis-Khan et ses compagnons.

Or, l'étude du Turc contemporain permet d'affirmer qu'il ne présente aucune affinité avec l'Asiatique. Fortement brachycéphale, c'est un homme de taille généralement très élevée, plutôt brun, bien que le type blond soit loin d'être exceptionnel. Quant à l'œil dit mongol, on ne le rencontre pour ainsi dire jamais en Turquie, où nous le tenons pour aussi rare que dans n'importe quel pays de l'Europe occidentale.

L'étude de l'indice nasal, entre autres, met bien en évidence, chez le Turc, l'éloignement du type asiatique caractéristique.

L'indice nasal est considéré, par tous les anthropologistes, comme un terme comparatif de la plus haute valeur.

« L'indice nasal subit des variations individuelles considérables mais, malgré tout, c'est un caractère des races du globe et l'indice nasal est d'autant plus intéressant que les anthropologistes l'ont universellement adopté. Il est aisé à prendre : sa valeur est donc, à tous les points de vue, incontestable » (Paul-Boncour).

La détermination de l'indice nasal moyen établie d'après les mensurations pratiquées sur 500 crânes turcs a révélé que 90 seulement, soit 18 %, étaient mésorhiniens, tandis que 410 étaient leptorhiniens.

L'indice nasal moyen s'élève à 46,6.

Ce chiffre range le Turc dans les leptorhiniens moyens et, si l'on se rapporte aux tableaux de Deniker, l'on constate que le Turc se range dans les groupes ethniques présentant un indice nasal de 46 (Berbères, Anglais, Auvergnats, Frisons, Parisiens).

III. — Le Métopisme dans la race turque.

par MM.

MOUCHET, Professeur.
HAMZA BEY, Agrégé d'anatomie.
AVNI BEY, Aide d'anatomie.

On a reconnu depuis longtemps que le métopisme était variable suivant les races, et le tableau d'Anoutchine exprimant la persistance de la suture médio-frontale est resté classique :

Race blanche	8,2 p. 100
Race mongolique	5,1 —
Race mélanésienne	3,4 —
Race américaine	2,1 —
Race malaise	1,9 —
Race nègre	1,2 —
Race australienne	1 —

Sur 1.000 crânes turcs, nous avons noté la persistance de la suture métopique totale dans 70 cas et la persistance d'une partie de la suture métopique dans six cas. Globalement, la persistance de la suture métopique se traduit donc dans la race turque, par un chiffre de 76 p. 1.000.

Ce chiffre est voisin de celui qu'indique Anoutchine pour les races blanches en général : 82 pour 1.000. Du reste le chiffre donné par Anoutchine ne concorde pas avec les résultats des diverses enquêtes locales menées dans différents pays de l'Europe sur ce même objet. C'est ainsi que Welcker indique le chiffre de 8 % pour les Allemands en général, Ranke celui de 7,5 % pour les Bavarois et W. Grüber celui de 6,4 pour les Russes.

Le chiffre de 7,6 %, que nous avons obtenu à la suite de nos observations, concorde avec celui que fournit Ranke pour les Bavarois. On doit noter que, dans les deux cas, il s'agit de sujets fortement brachycéphales, puisque l'indice céphalique moyen du Turc établi sur l'observation de mille crânes est de 84,16. Il est vrai que certains auteurs dénient à la forme cranienne toute influence sur le métopisme.

Il ne nous appartient pas, dans cette courte note, d'aborder la question de la signification de la suture métopique chez l'adulte. Les

recherches de Papillault, dont les conclusions sont généralement admises, lient le métopisme au développement plus grand du cerveau antérieur.

Il nous est agréable, certes, de penser que, par la suture métopique comme par d'autres caractères, le crâne turc se range parmi les crânes des races civilisées de l'Occident. Mais, nous le répétons, il n'entre pas dans notre intention de nous étendre aujourd'hui, sur ce sujet. Il nous suffit, dans cette première étude, d'avoir fixé la proportion de crânes d'adultes présentant une suture métopique dans la race turque et, accessoirement, d'avoir situé, dans l'échelle du métopisme des diverses races, la place que cette proportion assigne au crâne turc.



SUR LES CAUSES DE LA SUTURE MÉTOPIQUE

Par le Dr PAPILLAULT.

En 1896, j'ai fait ma thèse de doctorat sur la suture métopique ; j'y comparais, par les mesures les plus variées, 2 séries de crânes de 90 sujets chacune, dont les uns étaient métopiques et les autres sans suture médio-frontale ; chaque série comprenait 50 crânes masculins et 40 crânes féminins.

Toute une partie de mon travail me paraît encore exacte ; c'est l'étude des conséquences morphologiques qu'entraîne la persistance de la suture métopique, ainsi que mes idées sur la croissance des os du crâne. Mais il n'en est plus de même quand j'ai abordé les causes proprement dites du métopisme. Je pensais alors qu'elles résidaient dans le cerveau dont la pression supérieure avait empêché la soudure des deux écailles frontales ; en somme je regardais le métopisme comme le résultat d'une supériorité cérébrale. Deux travaux récents me prêtent encore cette opinion. Mais 32 ans de laboratoire ont passé depuis l'impression de ma thèse, et m'ont fait acquérir quelques connaissances nouvelles. D'un autre côté, les sciences biologiques ont révélé des facteurs de la croissance inconnues auparavant : et il en est résulté que mon opinion s'est modifiée et que j'attribue maintenant le métopisme à des facteurs biologiques que j'indiquerai seulement plus loin, car je dois d'abord faire la critique de quelques théories sur l'origine du métopisme, y compris celle que j'avais émise dans ma thèse.

Le professeur Bolk place cette origine, non dans la pression centrifuge du cerveau, comme je l'admettais dans ma thèse, mais dans la diminution, au cours de l'évolution phylétique, de la pression centripète exercée par les muscles masticateurs, surtout les temporaux. Cette pression est tout à fait évidente quand on observe un crâne de primate, celui d'un gorille par exemple, si ce crâne est *adulte*. En effet les muscles temporaux s'insèrent non seulement sur la voûte cra-

nienne et sur l'aponévrose qui les recouvre, mais aussi par de très nombreuses fibres sur la lame médiane qui s'est formée au-dessus de la suture sagittale. L'ensemble de ces fibres, mais surtout ces dernières, exercent forcément, par leur contraction ou même leur simple tonicité, une pression sur la voûte latérale du crâne. Mais ce n'est pas à cet âge que s'est fermée la suture métopique, puisque, même chez l'homme, c'est à deux ans qu'elle se soude ordinairement. Il faudrait donc qu'à cet âge, si la théorie de Bolk est exacte, les muscles temporaux exercent le même ordre de pression que chez le gorille adulte. Or je pense que c'est exactement le contraire qui a lieu.

Observons, en effet, le crâne d'un jeune enfant ayant sa suture médio-frontale parfaitement libre prolongeant jusqu'au nasion la suture sagittale.

J'admettrais volontiers qu'une pression latérale tendant à rapprocher les deux bords de cette longue suture pourrait arrêter la croissance de l'os à leur niveau, et amener une soudure prématurée. Mais il est facile de se rendre compte qu'aucune force ne s'exerce dans ce sens chez les jeunes enfants, tout comme chez les jeunes primates. En effet les muscles temporaux ne s'insèrent à cet âge que sur la moitié inférieure du crâne, région qui est tournée en dehors et en bas. La traction verticale exercée par les deux muscles crotaphytes tendra donc à faire basculer en dehors toute cette surface d'insertion, en exerçant forcément une traction en dehors au niveau de la longue suture sagittale et métopique. Loin de rapprocher ses bords, l'action musculaire envisagée ne pourrait donc que les écarter.

Il faut donc abandonner l'hypothèse de Bolk, qui est en contradiction manifeste avec la mécanique cranienne, et conclure que l'action des muscles est sans rapport avec la fermeture ou la persistance de la suture métopique.

Envisageons maintenant la théorie que j'avais proposée dans ma thèse, et qui invoque, pour expliquer la persistance de la suture métopique, la pression interne centrifuge exercée par le développement encéphalique.

L'anatomie comparée des mammifères plaide incontestablement en sa faveur. La présence d'un gros bulbe olfactif chez les osmatiques tend à séparer les deux frontaux et à maintenir leur séparation tandis que l'atrophie de ce bulbe chez les primates produit la soudure précoce de ces mêmes os. Dans ce même ordre des primates on voit apparaître chez l'homme l'hypertrophie du cerveau, et, en même temps, survient à nouveau la persistance de la suture métopique, du moins chez quelques individus.

Ces faits sont impressionnants et dominaient alors ma pensée de jeune anthropologiste. Mais depuis lors j'ai appris à me méfier de ces belles généralisations, dont la facile application satisfait à bon compte les esprits inexpérimentés ou paresseux. J'ai dû reconnaître que les grands facteurs qui agissent dans la différenciation des principaux groupes de la série animale n'ont plus qu'un rôle secondaire dans la morphologie des races humaines. Ici d'autres facteurs prennent le pas, alors qu'il étaient négligeables précédemment. Serrons donc de plus près la réalité anatomique, et examinons, à la lumière de ces principes, les faits que j'ai très exactement dégagés dans ma thèse, mais dont l'interprétation me paraît caduque à l'heure actuelle.

Mon principal argument d'alors reposait sur la capacité cranienne, puisque j'invoquais la pression interne comme facteur déterminant du métopisme. Or j'ai bien trouvé une différence constante en faveur du métopique ; mais comme elle est petite ! Les métopiques mâles ne l'emportent que de 32 cm³ sur les non métopiques, c'est-à-dire de 2 centièmes environ de la capacité. Et chez les femmes cette différence tombe à 15 cm³ 1, c'est-à-dire à 1 centième. Est-il possible d'admettre qu'une si faible augmentation ait influencé, à une période de la vie, la suture métopique quand on trouve parmi les non métopiques des capacités de 1920 cm³ ? Le crâne le plus capace que j'aie au Laboratoire appartient à un sujet dont j'ai fait l'autopsie. Le sujet était de grande taille, mais sans être un géant ; son développement musculaire n'avait rien d'anormal. Or son crâne avait une capacité de 2.200 cm³ et n'était point métopique. Un accroissement de 500 cm³, soit de 30 %, ne détermine pas le métopisme ; il est donc difficile d'admettre qu'un ou deux centièmes en plus en soit la cause réelle.

J'entends l'objection qu'on peut faire à ma critique. Il s'agissait de prouver la faiblesse de l'ossification par rapport à la capacité. Ce n'est donc pas la capacité absolue qu'il faut envisager, mais la capacité relative. Je ne l'avais pas oublié dans ma thèse, mais j'ai trouvé des chiffres qui m'ont bien embarrassé. J'ai calculé sur mes séries l'indice cranio-cérébral ou rapport du poids du crâne à sa capacité, mais j'ai trouvé des résultats opposés à ceux que j'attendais. Parmi les hommes l'indice est exactement le même chez les métopiques et les non métopiques, soit 41,5, montrant que la capacité relative est la même chez tous, et même, chez les femmes, les métopiques l'emportent avec un indice de 43,90 alors qu'il n'est que de 40,85 chez les femmes non métopiques. Les crânes métopiques étaient donc chez elles relativement plus lourds, leur ossification relativement intense.

Devant ces résultats contradictoires j'ai parfaitement senti que d'au-

tres facteurs intervenaient, « des causes locales de troubles » comme je l'écrivais, mais l'état de la science à cette époque ne me permettait guère de les découvrir, sans compter que la direction sous laquelle je travaillais, absorbée par les causes mécaniques de poids et de capacité, était plutôt faite pour m'écarter de la vérité.

Une autre observation venait encore jeter quelque doute sur les rapports que je cherchais entre la capacité cérébrale et la puissance d'ossification. La face était plus développée chez les métopiques. En effet, la hauteur nasio-alvéolaire était de 6 cm. 89 chez les non métopiques mâles et 7 cm. chez les métopiques. La hauteur du nez dans les mêmes groupes était respectivement de 4 cm. 91 et 5,05. Chez les femmes les chiffres concordaient : pour la hauteur nasio-alvéolaire on trouvait 6,4 et 6,64 et pour la hauteur du nez 4,59 et 4,75. En résumé la puissance d'ossification, en tant qu'exprimée par le poids du crâne et par le développement de la face, donnait des chiffres supérieurs du côté des métopiques. Quant à la capacité elle donnait bien, il est vrai, quelques centimètres cubes en plus chez les métopiques, mais une si petite différence me semble maintenant devoir être interprétée, non *comme cause* du métopisme, mais *comme effet*. La présence d'une suture supplémentaire a permis aux deux frontaux de se séparer davantage, comme le prouvent les diamètres frontaux, et il en est résulté un très léger accroissement de capacité. Tout ce que j'ai dit sur l'accroissement de la loge frontale chez les métopiques est rigoureusement exact ; mais mon interprétation était fautive.

Après la capacité, mon principal argument en faveur de ma théorie reposait sur l'étude des os wormiens. Leur nombre et leur volume sont beaucoup plus grands chez les métopiques. Un seul chiffre suffira pour le démontrer, en résumant l'ensemble de nos observations, dont on trouvera l'analyse dans ma thèse. Chez les crânes non métopiques des deux sexes j'ai pu compter, au total, 159 os wormiens. J'en ai trouvé 272 chez les métopiques. Le fait est indéniable, mais s'agit-il ici, comme je le pensais alors, d'une sorte d'insuffisance abstraite, exprimable en chiffres comme on fait d'une force en mécanique ? ou est-ce un processus *biologique anormal* dont il faut chercher la cause dans une constitution organique qui déborde, de beaucoup, la simple mécanique cranienne ? On devine bien que telle est mon opinion actuelle. Je trouve dans ma thèse une observation qui plaide en faveur de cette nouvelle théorie ; il s'agit de la fréquence du métopisme, d'après Broca, dans les crânes des catacombes. Ses registres du Laboratoire portent, en face de chaque crâne, la mention de son sexe et de son métopisme ; mais le sexe est parfois difficile à diagnostiquer, et Broca

marquait « douteux » ceux qui rentraient, à son avis, dans cette catégorie Or le pourcentage du métopisme dans les crânes masculins est de 9,83, et dans les crânes féminins de 13.63. Mais dans les crânes douteux la fréquence du métopisme atteint 18,75 %. Or cette catégorie répond évidemment à des êtres dont les caractères sexuels étaient légèrement troublés ; il y avait sans doute des femmes un peu virago ; mais ces crânes probablement féminins ont approximativement le même pourcentage de métopisme (12,5) que la moyenne des crânes sûrement féminins (13,6) ; mais les crânes douteux masculins comprenaient surtout, sans doute, des hommes mal développés, plus ou moins tarés ou pathologiques, et, par suite, le métopisme atteint chez eux 25 %. En résumé le métopisme est très fréquent chez les crânes d'hommes douteux, dont les caractères sexuels sont troublés par suite d'un développement anormal.

Dans les années qui ont suivi la publication de ma thèse, des doutes surgirent peu à peu dans mon esprit sur l'exactitude de ma théorie, et j'essayai de la vérifier au cours de mes recherches anthropométriques sur les cadavres de la Faculté. J'ai recherché, le scalpel en main, la présence du métopisme chez mes sujets. Mais je n'ai trouvé qu'un nombre insuffisant pour établir une moyenne de quelque valeur, à peine 6 %. Il est possible que ce pourcentage soit le simple effet d'un hasard de série, portant seulement sur 100 hommes et 100 femmes. Tout de même je dois signaler que pour avoir, autant que possible, des moyennes de sujets normaux, j'éliminais avec le plus grand soin tous ceux qui portaient une tare évidente. N'ai-je pas éliminé du même coup beaucoup de métopiques ? Je suis d'autant plus porté à le croire que mes sujets métopiques m'ont frappé par leur aspect ; ils étaient sur la limite de ceux que j'éliminais.

A cette époque déjà lointaine (en 1900), j'ai dû m'arrêter là dans mes observations et les inductions que j'en pouvais tirer ; mais la connaissance des glandes endocrines a fait depuis lors d'immenses progrès et me permet de préciser un peu mes conclusions actuelles.

Le métopisme ne représente pas une évolution supérieure ; c'est une anomalie dans les processus d'ossification qui tient à un trouble précoce dans les secrétions des glandes endocrines, se manifestant particulièrement à l'époque de la soudure normale des deux frontaux, et retentissant sur les autres sutures où elle produit de nombreux os wormiens. La fréquence du métopisme chez les races les plus policées ne tiendrait pas à une supériorité morphologique, mais à une tare endocrinienne plus fréquente chez elles. Et je serais porté à penser que *le thymus* joue dans ce retard de l'ossification un rôle prépondérant.

MISSION SCIENTIFIQUE DU HOGGAR (1928)

LES TOUAREG

ETHNOGRAPHIE PHYSIQUE ET ANTHROPOMÉTRIE

par M. le Dr LEBLANC

Professeur d'anatomie à la Faculté de Médecine d'Alger,
Vice-président de l'Office de l'Afrique du Nord
de l'Institut international d'Anthropologie.

La Mission scientifique du Hoggar, due à l'initiative de M. le Gouverneur Général de l'Algérie P. Bordes, et organisée par les bureaux du Service des Territoires du Sud, avait pour objectif les recherches intéressant les sciences naturelles, la pathologie humaine, la préhistoire et l'ethnographie physique des populations du Hoggar.

Partie d'Alger le 16 février 1928, la mission était de retour le 14 mai après avoir, partagée en deux groupes à Tamanrasset, parcouru l'itinéraire suivant :

Djelfa, Laghouat, Ghardaïa, El Goléa, In Salah, Tamanrasset (autocars 6 roues Renault), Massif de l'Atakor, Tazerouk, Idelès, O. Igharghar, Tin Isselmaken (Amghid) (en caravane), Timassinin (Ft Flatters), Ft Lallemand, Ouargla, Touggourt (en autos militaires).

Chargé de l'ethnographie physique, j'ai pu, avec de grandes difficultés, pratiquer l'examen descriptif et les mensurations qui vont suivre, sur les Touareg Hoggar, tant à Tamanrasset que dans leurs campements de la Koudia (centre montagneux du Hoggar). Des Iforas rencontrés à In Salah et à Timassinin m'ont permis d'établir quelques termes de comparaison anthropométrique avec les Ihaggaren (nobles du Hoggar).

Je me suis servi pour la mensuration de la technique fixée par la Convention de Monaco, mais j'en ai tiré quelques indices, proportions et caractères métriques peu recherchés et qui m'ont paru d'un certain intérêt morphologique.

Les mensurations ont été complètes chaque fois que j'ai pu compter sur la bonne volonté des Touareg ; mais cette complaisance s'est trouvée souvent limitée ou absente, et remplacée par une hostilité très nette contre les investigations anthropométriques qui prétendent violer les secrets du corps et notamment celui de la face et du voile intangible.

De plus, le déplacement incessant de la mission dont l'itinéraire, très long, devait satisfaire aux exigences quelquefois contradictoires des différentes enquêtes scientifiques, fut très défavorable à une étude anatomique complète de l'habitant du Hoggar. J'ai pu, malgré ces circonstances fâcheuses, relever cinquante mensurations complètes ou incomplètes. Je ne crois pas qu'une documentation de cet ordre ait été publiée antérieurement.

Je me suis efforcé de classer attentivement les séries vivant au Hoggar et de dégager le type pur, sans me laisser entraîner à incorporer à la vraie race Targuie tout ce qu'on peut rencontrer dans la région habitée par les Ihaggaren. Une étude du Berbère pur et ancien de cette région saharienne, doit écarter en groupes spéciaux les métis, les Issoq'amaren, les M'rabtin et, bien entendu, les nègres ou négroïdes.

J'ai la conviction que l'on peut faire davantage que ce que j'ai fait — peut être sans changer beaucoup aux résultats généraux que j'apporte — et liquider entièrement la question, étant donné le chiffre peu important de la population berbère intéressante. Il faudrait un séjour plus exclusivement approprié à l'ethnographie physique et l'utilisation d'un ou des deux moyens tout puissants, même au Hoggar : libéralité sans limites, capable de séduire une population quémandeuse et rapace, la libéralité des missions étrangères et surtout américaines, naturellement ; action de présence permanente, aux côtés du civil scientifique, de la force et de l'autorité militaires qui en imposent fortement à des gens que leur psychologie, ni leur histoire récente, ne portent à beaucoup de bienveillance pour le « Kafer », même quand il est Français.

I. — APERÇU SUR LA VIE ET L'ÉTAT SOCIAL DES TOUAREG HOGGAR

L'objectif anthropométrique de la mission ne pouvait, *a priori*, que se limiter aux Touareg Hoggar. Des circonstances favorables m'ont permis en cours de route, à In Salah et à Temassinin, d'examiner et de mesurer deux groupes de Touareg Iforas, ce qui m'a fortuitement rendu possible l'établissement de termes de rapprochement et de dif-

férenciation de ces deux groupes avec les Hoggar. Cette étude ne comporte naturellement pas de renseignements détaillés sur l'anthropologie, la sociologie et l'état politique des Touareg ; mais un aperçu succinct de leur vie et de leur organisation sociale rendra plus intelligibles les tableaux qui font partie de l'anthropométrie.

Les Touareg Hoggar ou Kel Ahaggar nomadisent dans la région située entre le 22e et 24e degrés de latitude Nord, donc presque en totalité au delà du Tropique du Cancer, dans le Sahara central. Leur aire de nomadisation comprend tout le pays qui entoure le massif montagneux, véritable Ahaggar, et une partie de ce massif lui-même, chaque tribu ayant sa région de parcours qui lui est propre. Mais la sécheresse et l'absence de végétation forcent souvent ces tribus, perpétuellement morcelées d'ailleurs, à abandonner leur région de pâturage habituel, pour étendre leur déplacement à des zones très éloignées, et jusque dans l'Aïr. Certaines tribus résident en permanence assez loin du Ahaggar proprement dit : tels les Taïtoq qui sont traditionnellement dans l'Ahnet et vont jusque dans l'Adrar et chez les Ajjers (F. Demoulin).

En réalité, c'est le pâturage qui règle la vie des Touareg, comme d'ailleurs, celle des nomades en général, dans les Hauts plateaux algériens par exemple. Mais dans le Sahara Central les conditions d'existence sont plus sévères et les ressources en herbe extrêmement limitées. Pendant une grande partie de l'année, seuls, des graminées coriaces ou des arbustes épineux représentent les plantes dont les chameaux, les chèvres et quelques ânes, doivent et savent se contenter.

Les Kel Ahaggar sont constitués par six tribus nobles, réduites pratiquement à trois, car les Irrechoumen se sont éteints, les Ihadanaren et les Ikadaien, très peu nombreux, tendent à disparaître également. Les trois tribus nobles importantes sont les Kel R'ela, les Tedjehé-Mellet et les Taïtoq. De chacune de ces tribus nobles relèvent un certain nombre de tribus vassales (Imrad ; sing : amrid) payant aux nobles la « tioussé » et acceptant, depuis des temps très reculés généralement, une subordination complète.

Malgré leur état social inférieur, les Imrad, dont beaucoup de tribus sont groupées sous le nom collectif d'Issoq'amaren, sont les plus nombreux, les plus riches, les plus laborieux et les plus prolifiques. Ils sont assez souvent métissés de nègres, comme les nobles eux-mêmes d'ailleurs ; il est vrai, aussi, que leurs qualités physiques sont nettement inférieures à celles des Ihaggaren (nobles), leurs caractères ethniques moins homogènes, mais beaucoup d'entre eux sont des blancs certains avec des traits et des caractères anatomiques dont l'intérêt est égal à ceux des nobles. Ainsi que le fait remarquer le

lieutenant F. Demoulin, il est très vraisemblable que leur infériorité physique et leur défaut d'aptitudes guerrières aient été les raisons originelles de leur vassalité.

A côté des nobles et à leur service dans les campements, sont des nègres, razziés au Soudan et restés esclaves, ou affranchis, sur lesquels repose la charge de tous les travaux de la vie nomade : soins des troupeaux, préparation de la nourriture, approvisionnements en vivres ou en eau, montage et réparation des tentes. Avant la soumission des Hoggar, investis de la confiance de leurs maîtres, ils prenaient part avec ceux-ci aux rezzous (Lt. Demoulin). Des négresses vivent ainsi tout près des Touareg, nobles et imrad, qui ont pour elles une forte prédilection. Les nobles célibataires en font des concubines avouées ; les nobles mariés des compléments goûtés de la vie conjugale, et les imrad les prennent comme femmes légitimes. Ainsi naissent une grande quantité de métis qui sont, pour le sang noble, la justification du matriarcat. La noblesse ne court plus ainsi que les risques, reconnus, mais heureusement rares, de l'union d'une fille noble avec un nègre ou un métis.

Dans les ar'rems ou centres de culture sont des nègres venus des oasis du Touat et du Tidikelt, installés depuis longtemps et assurant tous les travaux agricoles comme khamès des nobles ou des imrad. C'est encore dans ces ar'rems, comme Tit, Tamanrasset, Tazerouk, Idelès, In-Amjel, etc., que se trouvent d'autres éléments blancs, les M'rabtin, descendants, fixés dans le Hoggar, d'Arabes du Touat et du Tidikelt.

La population totale, mal dénombrée, peut atteindre 4 à 5.000 personnes sur lesquelles 3 à 400 nobles, femmes y compris, et il semble que la proportion de ces dernières soit un peu plus élevée que celle des hommes.

Durant un séjour assez court, dans l'obligation de suivre un itinéraire relevant des nécessités imposées par les spécialisations scientifiques de la mission, il ne m'a pas été possible, naturellement, de courir après toutes les parcelles de tribus disséminées dans le Hoggar. J'ai dû limiter mon enquête à quelques campements ou à des Touareg de passage en certains points, comme Tamanrasset, Tazerouk, Arak, In-Amgel, etc., d'où le nombre peu considérable d'observations rapportées. Mais l'intérêt de la recherche, m'a-t-il semblé, était plutôt dans la détermination, aussi précise que possible, des caractères d'un type berbère ancien, spécial au Hoggar, mieux conservé parmi les nobles et quelques Imrad. C'était aussi la difficulté ; je me suis efforcé de résoudre le problème, avec un minimum de commodités, de stabilité et de bienveillance touarègue.

Il m'a paru inutile de pratiquer des mensurations sur quantité d'imrad très visiblement métissés ou de qualité physique moins belle, ou bien sur des nègres. Je risquais de noyer ce qu'on peut considérer comme le type représentatif de l'ancien groupement berbère, dans l'océan des échantillons si divers qu'il est possible de rencontrer au Hoggar, en blanc, en noir, et en demi-teintes.

II. – SYNTHÈSE ANTHROPOMÉTRIQUE

ANTHROPOMÉTRIE DES HOMMES.

Tête et face.

Indice céphalique horizontal.

Indice moyen : 25 Hoggar = 74,9. 11 Iforas = 72,8.
Dolichocéphalie. Sériation :

Hoggar :	70	71	72	73	74	75	76	77	78	81
	5	1		3	3	3	2	3	4	1
Iforas :	68	69	70	71	72	73	76	78	81	
	1	1	1	3	2	1	1	1	1	

	HOGGAR		IFORAS	
65-70 Hyperdolicho	5	19	10	3
71-75 Dolicho	9			6
76-77 Sous-Dolicho	5			1
78-80 Mésaticéph.	4			1
81 Brachycéph.	1			1

Dolichocéphalie : Hoggar 19/25 = 76 %. Iforas : 10/12 = 83 %.

La limite de la dolichocéphalie est comptée très bas. La proportion d'ensemble est 79,5 %. La moyenne des indices des deux groupes 73,8 est différente de la moyenne 70,15 donnée par Chantre pour « 7 Touareg blancs ». Celle d'Atgier qui superpose Touareg et Chaamba ne saurait être retenue.

Indice comparé :	184 Kabyles (Preengruber)	76,4
	52 Chaouïa (Bertholon et Chantre)	77,5
	50 Kabyles (Mac Iwer et Wilkin)	77,5
	Soudanais Occidentaux	73-75

Les Touareg apparaissent donc comme le groupe berbère le plus dolichocéphale de l'Afrique du Nord algérienne.

Remarques : N° 22, croisé de père nègre et de mère Iforas, est de caractère nègre dominant et à un i. c. exceptionnel de 81,5 ; il a la brachycéphalie des nègres de l'Afrique Centrale 80-82, et il est permis de le faire remonter jusqu'à eux par son père.

N° 23 nègre-témoin, du Sahara i. c. = 76,5.
nègres Soudanais (Amat) i. c. = 74,8.
N° 28 Noble Kel R'ela, non métissé, i. c. = 79,8.

N° 42 Noble Kel R'ela, i. c. = 78,9, t = 165. Très suspect d'un croisement par la petite taille, le nez court et large, les mains courtes et larges.

Le métissage ne modifie pas i. c. ; ainsi n°s 3, 10, 30 (Akhamouk), 47, 48, sont métis certains, faibles ou forts.

Le seul Hoggar brachycéphale à i. c. = 81, est un Amrid.

Indice hauteur-longueur.

Indice moyen : 25 Hoggar = 69. 12 Iforas = 66,4.
Hypsicéphalie forte. Sériation :

Hoggar :	61	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75
	1	1	1	2	4	4	3	4			3	1	1
Iforas :	63	64	65	66	67	68	71						
	1	2	1	2	4	1	1						

Indice comparé : Parisiens 72,7. Kabyles 65,2-67.

Indice hauteur-largeur.

Indice moyen : 25 Hoggar = 92.2. 12 Iforas = 91,5.

Hoggar :	80	84	86	89	90	91	92	93	95	96	98	100
	1	1	4	3	1	2	1	4	1	1	1	5

Maximum de groupement de 89 à 100 fortement hypsicéphale.

Iforas :	78	88	89	90	92	94	98
	1	1	2	1	4	1	2

Série groupée de 88 à 98 très hypsicéphale.

Indices comparés : Chaamba (B et C) 83,6. Kabyles 83-86 (orthocéph.) 7 Touareg 87,85.

Cet indice est fortement inférieur à celui de 37 Touareg non métissés.

Indice facial supérieur.

Indice moyen : 12 Hoggar = 49,3. 11 Iforas = 49,5.

Hoggar :	44	45	46	47	48	49	50	52	53
	1	1	2	1		1	2	3	1
Iforas :	42	46	47	49	55	56			
	2	1	2	2	1	2	1		

Indice facial total.

Indice moyen : 24 Hoggar = 88,5. 12 Iforas = 86 (non métissés 88,3).

Les Hoggar sont faiblement leptoprosopes. Les Iforas sont mésoprosopes (nomenclature de Garson).

Les Hoggar et Iforas sont harmoniques. Leur diamètre bizygomatique est pourtant fort, les pommettes saillantes et le menton étroit. Il faut faire la part de cette étroitesse du menton et de la masse des malaires dans la saillie apparente des pommettes, mais le diamètre bizygomatique est grand pour des dolichocéphales :

20 Hoggar = 136,5 11 Iforas = 136,7

Leur leptoprosopie est moins apparente sur les indices que dans les races à diamètre bizygomatique peu marquée et à pommettes non saillantes. L'échelle des indices devrait être différente pour les races blanches à pommettes saillantes.

Hoggar :	76	81	82	83	84	85	86	88	89	90	91	92	94	97	99
	1	1	2	1	1	2	2	2	3	2	1	2	1	2	1

Chamoeprosope : 5/24 = 21 % — Mésoprosope : 5/24 = 21 %
Leptoprosope : 14/24 = 58 %.

Iforas :	77	78	81	84	85	88	89	90	91	95
	2	1	1	1	1	1	1	1	2	1

Leptoprosope : 6/12 = 50 %.

La moyenne est alourdie par les métis négroïdes à face très large et courte.

Il est impossible de faire la comparaison avec les autres Berbères pour lesquels on s'est uniformément servi du diamètre ophryo-mentonnier au lieu du diamètre naso-mentonnier.

Indice facial physionomique.

Très approximatif de la longueur du visage, car l'implantation des cheveux est un élément variable individuellement. En général les Touareg ont le front moyen, très rarement bas, quelquefois haut.

20 Hoggar : 139,7 11 Iforas : 137,1

Grandes oscillations entre 124 et 159.

Indice fronto-zygomatique.

23 Hoggar : 79,2 12 Iforas : 82,9

L'indice est relativement faible pour les mêmes raisons que l'indice facial. Chez les dolichocéphales c'est l'écartement des zygomas qui manœuvre l'indice, chez les brachycéphales c'est la largeur frontale.

Hoggar :	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83
	2	1	3	2	4		4	2	4	1

La similitude de fréquence au-dessus et au-dessous de 79 coïncide avec la moyenne, mais ne précise pas le maximum.

Iforas :	76	77	78	79	82	83	84	86	87	90
	1	1	1	1	2	1	1	1	2	1

Il y a un maximum qui se place entre *82 et 87* qui correspond à la moyenne. Chez les nos 3, 47, 48, métis à figure courte et pommettes saillantes, l'infériorité de l'indice répond à l'augmentation de largeur du front.

Indice nasal.

24 Hoggar : 69,5 12 Iforas : 69,6

L'indice moyen est donc faiblement leptorhinien.

18 Hoggar Kel R'ela seuls, donnent un indice de 66, et 9 nobles Kel R'ela seuls, un indice de 66,4.

L'indice est donc alourdi par les Imrad. Chez les Iforas, 4 supposés purs donnent un indice de 63,9, et 6 métis 74,4. C'est ce que reproduit la sériation :

Hoggar :	59	60	61	62	63	66	67	69	70	71	72	75	76	77	78	89
	1	1	1	1	3	3	2	1	1	2	2	1	2	1	1	1

Soit : 13 leptorhiniens et 54,08 %		
10 mésorhiniens et 41,66 %	}	sur 24
1 platyrhinien et 4,2 %		

Iforas :	55	58	64	66	68	70	72	75	76	77	85
	1	1	2	1	1	1	1	1	1	1	1
	85										
	1										

Il y dispersion avec :

6/12 Leptorhiniens 50 %
6/12 Mésorhiniens 50 %

Répartition assez semblable à celle des Hoggar. Comme il est connu, la moindre certitude visible de sang noir modifie l'indice nasal : nº 24 (Ouksem) et nº 30 (Akhamouk, Amenokal) ont des indices respectifs de 89 et 76. Nº 23 nègre témoin du Hoggar i.n. = 87,5, ce qui pourrait indiquer un croisement fondamental berbère ou arabe, car les nègres des oasis ont un indice de 82,6, et les nègres Soudanais un indice supérieur à 100.

Il est de rares exceptions : le nº 10, noble Ikadaïen, suspect de métissage, a un indice de 66,6.

Indice comparé : Kabyles 66,5-68 ; Chaouias 66-69.

Je veux signaler, comme un caractère morphologique d'importance capitale, le modelé très spécial du nez Targui que l'on retrouve dans sa forme constante, chaque fois que l'individu peut par ses autres caractères être considéré comme la réalisation actuelle d'un type pur. Cette forme, décrite d'autre part, est un stigmate de la race ancienne qui sans doute, hors des métissages visibles en sang noir, s'est transmise jusqu'à nous.

Longueur de l'œil et indice.

Longueur	21 Hoggar = 27,4	11 Iforas = 28,5
Indice	— 20,4	— 20,8

Hoggar et Iforas :	16	17	18	19	20	21	22	23
	1	1	2	8	7	8	4	1

Le maximum s'étend de 19 à 21, correspondant à la moyenne de 20,6. L'œil est plus petit en longueur que celui des Parisiens modernes, 27 à 30.

Pas d'oscillations importantes autour de la moyenne, la longueur de l'œil étant toujours proportionnelle à la largeur bizygomatique. L'ouverture oculaire est le 1/5 environ de cette largeur bizygomatique, celle-ci oscillant entre 4,5 et 5,5 de la longueur de l'œil.

Indice palpébral.

19 Hoggar = 40,3 11 Iforas = 40,1

Indice d'écartement des yeux : $\frac{\text{Larg. palp. int.} \times 100}{\text{diam. bizygom.}}$ =

21 Hoggar = 27,3 12 Iforas = 27,4 Purs = 28,2

Hoggar et Iforas :	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32
	1	1	1	2	2	8	6	3	5	1	2	1

Le maximum correspondant à la moyenne est à 26-27. Avec un diamètre bizygomatique élevé il y a donc un faible écartement des yeux et un indice inférieur à celui des Berbères de l'Afrique du Nord : 28-31 (Bert. et Ch.), des Nègres 36,3, Chinois 35,6 ; Parisiens 31,5,

Indice auriculaire.

La largeur de l'oreille est prise au maximum de l'hélix.

6 Hoggar = 58,1 8 Iforas = 52,1

L'oreille des Iforas est moins large que celle des Hoggar. Européens 54, Nègres 61. L'indice moyen des Hoggar indique une oreille plus longue que large, plus large que celle des Européens, moins large que celle des Nègres d'Afrique en général, mais le n° 23, nègre Hoggar, n'a que 50,9. Une oreille remarquablement petite, arrondie et ourlée.

Hoggar :	50	54	55	57	60	71
	1	1	1	1	1	1
Iforas :	46	48	53	55	57	
	2	1	2	1	1	

Chez ces derniers, maximum de fréquence égal ou inférieur à 53 ; l'oreille se rétrécit encore par rapport à la longueur.

Rapport de la largeur de la bouche à diamètre bizygomatique.

8 Hoggar : 39 11 Iforas : 32,4

Les Iforas ont donc la bouche la moins large. Les Hoggar ont l'indice le plus élevé en raison à la fois de leur moindre diamètre bizygomatique et de leur largeur relative de la bouche.

Variations individuelles et pas d'influence nègre car : n° 22 = 36,8. n° 23 = 33,5.

Tronc.

Taille debout.

22 Hoggar = 174,4 12 Iforas = 174,1

Ces derniers, expurgés des métis apparents type 3-47-48, donnent 178,7.

Hoggar :

165	166	167	168	169	170	171	172	174	176	177	178	179	182	183
1	2		1	1	1	1	3	1	1	2	2	3	1	1

Tailles au-dessus de la moyenne .... 22,70 %
Hautes tailles .... 27,24 %
Très hautes tailles .... 45,45 %

Iforas :

164	165	167	168	169	171	177	178	179	182	187
1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	1

Tailles au-dessous de la moyenne .... 8,33 %
Tailles au-dessus de la moyenne .... 33,32 %
Hautes tailles .... 8,33 %
Très hautes tailles .... 49,98 %

Dans l'ensemble les Touareg sont donc une race de grande taille, mais seul un très grand nombre de mensurations ferait apparaître un maximum dans la sériation. Pour un petit nombre, il n'y a homogénéité que dans la catégorie.

Ce caractère est connu depuis Duveyrier, sans précision. Seuls, Huguet donne 1 m. 70 environ et au-dessus, et Bertholon et Chantre 7 Touareg blancs à 1 m. 70. On voit que cette moyenne est inférieure à la taille targuie vraie, réserve faite de tous les mélanges visibles.

Indices comparés de l'Afrique du Nord :

Kabyles du Djurdjura : 168. Chaouïa de l'Aurès : 170,8. Chaamba : 168. Mozabites : 164.

Rapport de la longueur de tête à la taille.

8 Hoggar. — Longueur de tête 22.

20	21	23	24
1	4	1	2

Rapport à la taille = 100 : 12,6.

11	12	13	14
2	4	1	1

Iforas : longueur de tête 21,4.

20	21	22	24
2	1	1	1

Rapport à la taille = 100 : 12,1.

10	11	12	13	14
1	1	2	1	1

Le petit nombre de mensurations du sol au menton, qui permettent avec la taille totale l'évaluation de la longueur de la tête non mesurée directement, et qui regrettablement, ne figure pas dans les instructions anthropométriques du Muséum, ne donne pas une certitude absolue du maximum. Mais les moyennes ainsi déterminées donnent une proportion de 7, 8 têtes, dans la longueur de la taille. ce qui indique une tête un peu plus courte relativement que celle du Kabyle 7,5 et du Nègre d'Afrique 7,2 ; celle du Français étant 7,5, comme celle du canon européen moyen : 13,3 %.

Longueur du cou :		Rapport à la taille :	Canon européen 4,2.
8 Hoggar =	8,5	4,8	
6 Iforas =	9,8	5,5	

Rapport sternum à taille.

Longueur moyenne du sternum :

10 Hoggar 17,8. R = 10,2
11 Iforas 17,3. R = 9,3

Hoggar :	8	9	10	12	Iforas :	8	9	10	11
	2	4	5	1		1	4	5	1

Le maximum correspondant à la moyenne est 9-10 et indique la longueur relative du sternum et par conséquent du thorax. Sur le canon européen moyen R = 9. Celui des Iforas ; un peu plus fort pour les Hoggar.

Rapport grande envergure à taille.

6 Hoggar 104,5 4 Iforas 103,3 Métis Iforas 102,3

La grande envergure est chez tous supérieure à la taille, un peu moins chez les Iforas et surtout chez les métis. N° 50, un Iforas pur de Rhadamès a une grande envergure inférieure à la taille ; le fait est tellement surprenant qu'il s'agit probablement d'une erreur de transcription.

Indices comparés : Kabyles 101,3. Arabes 101,3. Nègres 108,1 ; le n° 23, nègre de Tamanrasset, n'a que 93,8 comme les Soudanais 93, 96.

Rapport taille assis à taille debout (hauteur du tronc).

Hoggar 48,9 Iforas 48,5

Tronc plus court que les membres inférieurs chez les Hoggar et les Iforas, et dans la même proportion.

Hoggar :	45	47	48	53	Iforas :	47	48	49
	1	1	1	1		2	1	3

MEMBRES INFÉRIEURS.

Mesures de longueur.

Rapport hauteur pubis au-dessus du sol à taille.

Hoggar 51,2 Iforas 51,9

Pubis élevé. Membres inférieurs relativement longs. Petite série. Canon Européen moyen 51.

Hoggar :	49	50	52	Iforas :	51	52
	1	2	3		2	4

Confirmation des données de la taille assis. Maximum des indices est à 52 pour Hoggar et Iforas ; Nègres 51,8.

Pubis et milieu du corps : milieu du corps 13 mm. au-dessous du pubis (moyenne européenne).

Moyenne Hoggar .... 3 mm. au-dessous
Iforas .... 3 mm. 2 —

en faveur encore de la longueur du membre inférieur.

Rapport hauteur épine iliaque à taille.

10 Hoggar 57 — 6 Iforas 57,8 (Métis exclus)

53	55	56	57	58	59		56	57	58	60
1	1	2	1	2	3		2	2	1	1

Les Hoggar ont un maximun à 59 et les Iforas à 56,57, indiquant des membres inférieurs longs.

Kabyles 56,4 Nègres 58 Canon européen 55

Rapport hauteur grand trochanter à taille.

17 Hoggar 53,1 11 Iforas 52,8

Membre inférieur long, un peu plus chez les Hoggar. Confirmation des rapports précédents.

Hoggar :	49	51	52	53	54	55
	1	2	5	4	3	2

Série très homogène à maximum 52-54.

Iforas :	50	51	52	53	54
	1	2	3	3	2

Même fréquence à 52-53.

Arabes (?) 52,6. Berbères (?) 53,4. Nègres 53,1.

Hoggar est un peu au-dessus, Iforas un peu au-dessous du canon européen moyen.

Mesures de largeur.

a) Membre supérieur.

Rapport diamètre biacromial à taille = 100.

16 Hoggar 21,4 — 11 Iforas 20,4

Hoggar :	17	18	19	20	21	22	23
		1	1	4	5	3	2

Iforas :	17	19	20	21
	1	1	5	3

Fréquence bien groupée et moyenne peu élevée dénotant un moyen développement des épaules ou un peu faible, car le canon européen moyen = 23.

b) Bassin.

Indice largeur-hauteur.

Hoggar 125,4	Iforas 126,2
Européens (Topinard) 126,6	Nègres Africains 121,3
Nègre nº 23 : 131,5	Métis nº 22 : 125

La largeur est donc à la hauteur dans la proportion des bassins européens. Le nègre du Hoggar a un indice supérieur; son bassin est plus large que celui des Touareg et que celui des Nègres Africains en général. Le métis suit l'indice des Touareg.

Rapport diamètre bicrétal à taille = 100.

9 Hoggar 15,8 — 12 Iforas 15,4

La moyenne des Européens étant 16,9, le bassin est donc étroit.

Hoggar :	14	15	16	Iforas :	13	14	15	16
	5	3	1		1	2	6	3

Le maximum de fréquence est abaissé à 14 chez les Hoggar, un peu plus élevé à 15 chez les Iforas et à cause des métis, indice 16 fréquent.

Rapport diamètre biiliaque à taille = 100.

16 Hoggar 13,3 — 10 Iforas 14,2

Bassin étroit.

Hoggar :	11	12	13	14	15	Iforas :	11	13	14	15
	1	4	7	3	1		1	2	4	3

Maximum de fréquence très net à 12,13 pour les Hoggar, un peu plus élevé à 14 pour les Iforas.

Parisiens 16,8-16,9 Américains 17,6 Nègres 16,5

c) *Hanches.*

Rapport diamètre bitrochantérien à taille = 100.

9 Hoggar 18,1 — 6 Iforas 17

Hoggar :	16	17	18	23	Iforas :	16	17
	1	6	1	1		2	4

Même maximum de fréquence à 17. Canon européen 18,8. Indication de l'étroitesse des hanches chez les Touareg. Slaves 19,2 ; Nègres Africains 17, 18.

Rapport largeur du bassin à largeur des épaules = 100.

13 Hoggar 71,1 — 11 Iforas 75,7

Hoggar :	62	64	65	67	70	71	72	75	77	78	83
	1	1	1	1	1	1	2	1	1	2	1
Iforas :	71	73	74	76	77	81					
	2	1	1	5	1	1					

La série des Hoggar, dispersée, montre les écarts des variations individuelles avec une tendance à osciller autour de 75. Celle des Iforas, plus homogène, fait apparaître un maximum de fréquence à 76, correspondant à la moyenne. En général, les Iforas ont donc le bassin un peu plus large quant aux épaules que les Hoggar.

Le bassin est plus étroit que les épaules et égale les 3/7 environ de la largeur des épaules. Le canon européen donne 73,4. La largeur du bassin européen quant aux épaules est donc un peu plus grande

que celle des Touareg. Chez ces derniers on a environ 60 % à bassin étroit et 40 % à bassin un peu plus large.

Rapport largeur des hanches à largeur des épaules (bitrochantérien à biacromial).

8 Hoggar 82,7 — 6 Iforas 86

Fait ressortir l'étroitesse des hanches par rapport à la largeur des épaules.

Hoggar :	76	81	83	90	Iforas :	80	81	84	85	86	98
	1	3	3	1		1	1	1	1	1	1

Maximum à 82-83 pour les Hoggar. Dispersion sans maximum fixé pour les Iforas. 100 Parisiens = 83. La largeur des hanches serait un peu plus petite encore que le diamètre des épaules chez les Touareg.

Mesures de circonférence.

Rapport de la circonférence thoracique à la taille.

Ce rapport n'a quelque valeur que parce que les mensurations ont été pratiquées sur des hommes de 30 à 50 ans en bon état de santé.

6 Hoggar 51,2 — 10 Iforas 50,8 — Purs 50,7

Les deux moyennes sont pratiquement les mêmes.

Série groupée :	46	47	48	49	50	51	52	58
	1	1	1	2	5	4	2	1

Maximum de fréquence à 50-51 correspondant à la moyenne, indique un thorax bien développé.

Proportions du thorax à la taille = 100.

	5 Hoggar	6 Iforas
Diamètre transverse		
(A la base append. xypho.)	15,9	15
Diam. antéro-post.	11,7	11
Indice thoracique	140,8	132,9

Ces mesures peuvent être rapprochées de celles de Sappey pour les Européens : 16.6-12-138, car elles sont prises plus haut que ces dernières (VIIIe ou IXe côte), au moins pour le diamètre transverse, mais elles ne peuvent être qu'un peu inférieures à ce que donnerait celles de Sappey (maximum).

Le thorax des Touareg se comporte donc comme celui des races supérieures, et n'est pas diminué latéralement, mais est un peu moins large dans le sens antéro-postérieur.

Diamètre transverse, Hoggar :	13	14	15	16
	1	1	2	1
Iforas :		1	2	3
Diamètre antéro-postérieur, Hoggar :		10	11	12
		2	2	1
Iforas :		1	3	2

Rapport de la ceinture à la taille.

Ce rapport pourrait avoir une importance étendue à tous les cas, pour une race comme celle des Touareg, si elle était toujours pure et conforme au canon ethnique. Mais les croisements font vite que le minimum de ceinture prend l'accroissement des races à tendance vers l'obésité : Sémites, quelquefois les Nègres.

Ouksem, métis, est obèse ; Akhamouk, métis, est obèse et bien d'autres, sans aller jusqu'à cette exagération, ont un ventre très fort de par le pannicule graisseux et la dilatation atonique gastro-intestinale, tel le nº 6.

6 Hoggar 42,7 — 6 Iforas 42,3

Hoggar :	40	42	44	45		
	1	3	1	1		
Iforas :	39	40	41	42	44	45
	1	1	1	1	1	1

Il n'y a de maximum de fréquence que pour les Hoggar, coïncidant avec la moyenne 42,7-42,3 qui appartient à une taille mince.

Rapport de la longueur de jambe à la taille
(jambe mesurée du genou au sol).

7 Hoggar 28 — 11 Iforas 27,7

Hoggar :	26	27	28	29
	1	3	2	1
Iforas :	26	27	28	30
	3	4	3	1

Arabes 27,7. Berbère 27,8. Nègres 27,7. Allemands 28. Français 27.7 (statistique américaine).

La jambe est donc longue chez les Touareg, et spécialement chez les Hoggar, semble-t-il. Mais la moyenne des Iforas est comme toujours abaissée par les métis. En effet :

5 Iforas purs = 28,6 — 6 Iforas métis = 27,1

Comme il a déjà été dit, le métissage des Iforas raccourcit fortement la taille et les segments des membres.

Rapport de la longueur de jambe à la longueur de cuisse (mesurée au grand trochanter).

7 Hoggar	107,7	3 Iforas purs	113,3	6 Iforas métis	107

La jambe, y compris le pied, suivant le canon des races blanches, est plus longue que la cuisse. Elle est surtout très longue chez les Iforas purs. Le fémur mesuré au sommet du grand trochanter n'a pas tout à fait sa longueur. Il ne faut donc pas confondre cuisse et fémur ni jambe comprenant le pied, d'une part, et tibia, d'autre part.

Indice tibio-fémoral Européen 81, Berbères 82, Nègres africains 82,9 ; donc le tibia est plus long par rapport au fémur que chez les Européens.

Rapport de la circonférence du mollet à la taille.

7 Hoggar	18,2	4 Iforas purs	18,4	2 Iforas métis	19,6

En général, Hoggar et Iforas purs ont le mollet mince, de même que tous les nomades de haute taille. Les Iforas métis ont, avec une taille plus courte, plus trapue, un mollet plus gros.

Hoggar :	16	17	18	19	Iforas :	17	18	19	20
	2	1	1	3		2	1	2	1

Coloration de la peau.

En dehors de tout métissage nègre, les Touareg sont des blancs à peau hâlée dont la coloration peut, sur les parties découvertes, varier individuellement avec la sensibilité chromogène, avec la fine patine inévitable, mais excluant une véritable crasse, qu'ajoute l'absence complète des soins de toilette et la patine plus grossière provenant de la déteinte des étoffes bleuies à l'indigo. Chaque fois que, l'intervention de ces facteurs étant écartée, les téguments de la face, des membres, du tronc, montrent une coloration franchement brun foncé et uniforme, ou la teinte dite « amrani ». des Berbères, il s'agit de métis ; ce que confirment les autres caractères somatiques tirés des mensurations ou de l'examen direct : ainsi les nos 22, 24, 30.

Les Iforas présentent dans la proportion de 3/11 une coloration bronze rouge très nette et appartenant à un métis bien différencié par ses caractères anatomiques, probablement déjà fixé sous l'aspect d'un type assez invariable et reconnaissable entre tous. Cette coloration

bronze rouge ne semble pas avoir sa correspondance chez les Hoggar dont les métis sont brun foncé et non brun avec une pointe jaune rougeâtre, comme chez les Iforas précités. Il semble, d'après Foureau, que cette teinte bronze rouge soit très fréquente chez les Touareg de l'Aïr qui sont métissés avec des femmes Haoussas. Il est vraisemblable que le croisement de certaines races nègres déterminées et de groupements Touareg donne cette couleur si particulière.

Coloration des yeux

Les yeux des Touareg : nobles, femmes, imrad, sont uniformément bruns et la plupart bruns très foncé Sur plus de 100 Touareg examinés anthropométriquement ou sans mensuration, il n'a jamais été relevé un seul iris clair : bleu, gris ou vert. Je suis fondé à croire qu'il n'y a pas d'yeux clairs chez ces populations, contrairement à ce que disent certains voyageurs. Comme on ne peut mettre en doute les observations de Duveyrier, de Pervinquière, de Said, il est probable qu'il s'agissait d'étrangers à la race Targuie. Ces représentants, peut-être Berbères aussi, d'autres groupements, peuvent sans doute, se trouver dans les régions qui sont des carrefours de grandes routes caravanières et des haltes de populations bariolées, plus ou moins fixées : Soudan, Rhadamès, Niger. Mais elles ont peu de chance d'être trouvées dans une région isolée comme le Hoggar, où seul existe le type racé pur ou métissé de nègre.

Système pileux. Coloration des cheveux.

Les mêmes remarques que précédemment s'appliquent à la coloration des cheveux, qui est uniformément noire. Sur les mêmes Touareg examinés ou rencontrés, je n'ai jamais vu un seul individu, homme ou femme, avec des cheveux blonds ou même de couleur claire, chatain, rouge. Il faut donc, en apportant les mêmes arguments que plus haut, admettre qu'il n'existe pas au Hoggar de blonds aux yeux bleus et même de cheveux et d'yeux clairs, hors de ces couleurs. Ici donc un caractère qui sépare nettement les Touareg (au moins Hoggar et peut-être Iforas) des groupements Berbères du Nord, contenant une forte proportion (30 à 75 %) de blonds aux yeux clairs, bleus ou verts : Kabyles, Chaouïas de l'Aurès, Berbères, Marocains.

Les cheveux sont lisses, ondulés ou frisés, rarement laineux ou crépus et seulement dans le cas de métissage nègre. Ils sont rasés sur

le devant de la tête et portés en tresses sur le sommet et la région postérieure. Bertholon et Chantre, qui donnent 28 % de cheveux laineux chez les Touareg, ont certainement fait état des croisements nègres dans des populations non targuies : harratin, surtout.

La moustache est rasée, sauf exceptions rares (amrar des Tedjéhé-Mellet). Tous portent la barbe en collier et courte, le plus souvent ondulée et poussant librement, masquée entièrement par le litham.

Il me paraît difficile de souscrire sans restriction à l'opinion de Bertholon et Chantre, qui tend à exclure « la coloration du type ethnique » à la manière de Sir H. Rawlinson et à mettre en évidence le caractère très secondaire de la coloration de la peau ou du système pileux dans la classification des races. Il n'est pas douteux que la coloration de la peau et des cheveux — c'est un argument de B. et C. — se modifie au cours de la vie individuelle. Bien plus rarement celle des yeux. Encore faut-il, s'il y a adaptation individuelle et comme le disent B. et C., que l'enfant présente une coloration claire du teint, des cheveux et des yeux, qui se transformera chez l'adulte. Or les enfants Touareg, beaucoup moins pigmentés de peau que leurs parents, ne présentent pas davantage des colorations claires de l'iris et de la chevelure.

Mais il ne s'agit pas de considérations individuelles et lorsque, dans un groupement de couleur brune, entouré de populations foncées, apparaissent, en séries, des colorations claires des cheveux et des yeux, on ne saurait les considérer autrement que comme ayant reçu par croisement, à une époque lointaine, des caractères dits nordiques, les séparant entièrement des lots qui ne présentent jamais ces colorations claires.

Or, l'expérience ethnique actuelle montre qu'en dépit de l'action pigmentaire du milieu et des croisements foncés, il existe, dans la race berbère du Nord, de nombreux échantillons clairs qui ont leur valeur. Et on doit bien différencier ceux-ci, au moins dans leur histoire ethnique, des groupes qui ne présentent jamais ces éléments clairs et dont le milieu n'a pu recréer cette uniformité de teinte foncée, tels les Touareg.

Anthropométrie des femmes.

Indice céphalique horizontal.

Moyenne 76,6 Sous-dolichocéphalie Hommes 74,9

68	76	77	78
1	1	1	3

Le maximum de fréquence à 78 = mésocéphale.
Il n'y a qu'une seule vraie dolichocéphale.
Dolichocéphalie plus rare que chez les hommes.
Retenu le 68,4 exceptionnel, la moyenne ressort à 78,2 nettement mésocéphale.

Indice longueur-hauteur.

Moyenne = 68 Hommes 69
Hypsicéphalie forte

66	67	68	69
1	1	3	1

Maximum de fréquence égale la moyenne.

Indice largeur-hauteur.

Moyenne = 94,4 Hypsicéphalie

86	87	92	96
2	1	1	2

Hommes 92,2.

Indice facial supérieur.

Moyenne = 51,4 Hommes = 41,3

Indice facial total.

M = 87,8 faiblement Leptoprosopes Hommes = 88,5

84	86	88	94
2	1	1	1

Mélangé de lepto et de mésoprosope, face moins longue que celle des hommes.

Facial physionomique.

M = 131,8 Hommes 141,7
Série insuffisante, 3 cas.

Indice fronto-zygomatique.

M = 83,9 Hommes = 79,2

83	84
2	2

Front plus large que celui des hommes.

Indice nasal.

M = 61,9 Hommes = 69,5

Indice très bas à cause d'un indice 48,8 (n° 21) exceptionnel; sur le reste on a m. = 64,6, ce qui reste un indice très faible.

Leptorhinie forte.

Indice palpébral.

M = 41,4 Hommes 40,3

Malgré la faiblesse de la série, le chiffre se rapproche beaucoup de celui des hommes.

Indice auriculaire.

M = 52,8 Hommes 58,1

La série femmes est trop faible pour accepter le chiffre comme une moyenne certaine. La targuie de race la plus pure sur les 2 examinées (n° 20) a un indice de 48,3, ce qui indique une oreille moins large que celle des hommes.

Tronc.

Taille debout.

M = 151 Hommes 174,4

La femme targuie est de *petite taille*. Cet indice est tiré d'un très petit nombre de cas, la femme ne se prêtant que rarement aux mensurations complètes ; mais l'examen des autres femmes rencontrées justifie cette donnée. Toutes étaient de petite taille ou de taille moyenne faible.

Tous les autres rapports établis pour les hommes, n'ont pu l'être aussi complètement pour les femmes que sur le n° 20, Targuia de race pure. Les chiffres relevés et leurs résultats morphologiques ne sont donc qu'une indication provisoire et non des moyennes de valeur plus certaine.

La hauteur totale de la tête = 23 c. Hommes 22.

Rapport à la taille 14,3. Hommes 12,6.

La tête est donc un peu plus longue que celle des hommes.

Cette proportion est conforme à la règle anthropométrique que la femme a dans toutes les races la tête plus haute que l'homme.

Parisiennes 13,2 Négresses Afr. 13,8

Tableau A. — **MENSURATION**

MENSURATIONS	1 Selaka ag Khemou	2 Mokh. ag Khama	3 Yaya ag Akhoun.	4 Kena ag Moham.	5 Indaou. ag Yersouf	6 Belika ag Khouss.	7 Hamma ag Musta.	8 Chikh ag Dekki	9 Sellam ag Amrar	10 Khouss. ag Sidi	11 Amran ag Ibrah.	12 Lormech ag Sidi	13 Iou. ag Ila.	14 Sidi ag Ched.	15 Doua ag Chao.	16 Fort. ag Haou.	17 Etti. oult Moh.	18 Chit. oult Khila	19 Sem. ag Moh.	20 Matta oult Kha.	21 Koun. oult Etta.	22 Moh. ould Bilko	23 Khal.
Longueur max. de la tête	202	200	190	200	182	202	184	196	184	190	192	190	184	202	190	200	190	182	200	190	180	184	196
Largeur max. de la tête	148	142	130	142	132	140	150	138	142	142	142	148	140	142	150	140	130	130	148	140	140	150	150
Hauteur auriculo-bregmatique	134	132	128	134	130	130	130	130	132	130	130	142	126	140	126	140	126	126	128	130	122	118	134
Largeur frontale minima	124	120	130	112	110	108		106	106	110	110	104	116		106	106			108	100	103	110	114
Diamètre bimastoïdien	140	136	132	130	120	120		126	126	132	134	126	130	136	130	122	110	120	130	120		134	130
— bizygomatique	144	132	148	134	134	136	140	140	130	134	134	136	140	134	132	136	130	130	132	120	122	144	140
— bigoniaque	112	120	104	100	102	100		110	96	110	108	94	100		100	100	90	100		80	90	100	104
Hauteur du visage	184	210	184	192	186	210		184	176	170	174	190	184		172	200	172			146		182	200
Diamètre naso-mentonnier	113	120	115	118	123	125		114	103	110	112	120	115	120	113	132	110	102	118	106	106	112	110
— naso-alvéolaire	71	75	70	74	65	75		74	63	68	66	63			60	72	64	69		58		68	62
Hauteur du nez	52	61	53	53	51	58	50	56	44	51	51	52		61	48	56	48	56	57	53	57	48	42
Largeur du nez	40	34	40	34	33	40	33	34	38	34	37	40		36	37	40	32	34	36	30	28	41	48
Largeur bipalpébrale externe	107	90	110	94	87	94		87	89	90	94	90		86	84	90	90			85		93	105
— — interne	43	35	45	39	35	37		33	38	34	37	36		33	35	35	32			34		32	37
— de la bouche	52	45	54	42	43	47		50	46	60	55	50			50	52	45			40		53	47
Hauteur bilabiale	24	16	22	21	18	20		17	18	18	17	25			14	10	17			17		25	27
Longueur de l'oreille	70	65	64	78	61	67		60	56	60	62	56			65	70	54			62		52	53
Largeur de l'oreille	40	36	34	36	34	31		33	29	36	34	40			33	40	31			30		30	27
Taille totale	187	182	165	182	167	179		169	167	172	172	166	178	183	177	185	158		182	160	158	171	180
— du sol au menton	165	162	144,5	158	146	163,5		148	146	151	152	142	154		156	162				137		150	156
— — à la fourch. st.	156	152	134,5	150	137,5	150		141	138	143	141	134	148		146	152				131		141	147
— — à l'ombilic	118	112	98	112	103	107,5		125	101		102	96	109		108	116				96		106	109
— — au pubis	98	93	86	95	86	93		89	85		90	82			90	98				82		89	97
Taille assis	93	90	80	87	81	85		81	83		82				95	85				81		84	85
Hauteur du bassin (assis)	23	22	18	22	22	22		20	20		20				21	23				19		20	20
— du grand trochanter	95	94,5	87	100	92	95		94	90	90	92	87	95		92	103				84		91	100
— épine iliaque A. S.	109	110	95	105	97	101		101	96	102	100		105		100	109	93			89		97	106
— du genou	57	50	47	52	46	50		47	47	46	51	46	51		48	53	45			41		47	51
Grande envergure	199	201	175	190	177	188		179	171	183	181		180		185	193				159		180	169
Diamètre biacromial	38	37	36	31	34	36		32	35	40	37	34	35		37	38	34		40	28,2		37	40
— bimamelonnaire	23	24	23	35	18	22		19	20		20				20	20						21	24
— bicrétal	29	38,4	26,8	35,4	25	27,4		25	23,6	25	27		28		28	26,6	25,2	25		24,5	28	25	26,
— biiliaque	282	29	23,8	24	21,8	20,6		21	22	21	25	23	23,2		22,6	25	21	22	23	21,5		23	21,
— bitrochantérien	32	30	29	30,6	29,2	31		29	28,4	30,5	31				31	31				28		29,4	30,
— antéro-post^r bassin	19	18,4	17,5	19	18,6	20		18,4	16,4		18				19					23		18	19
— transv. thor. (b. xypho)	29	27	28	28	28,2	29		25,6	23	29,2	29	25			25,6	28				21		26,2	29
— antéro-post^r —	22,2	20	19	22	20	22		20	18,4		18	21,4			19					16,4		22	22,
Hauteur du sternum	17	19	18	17	15	18		16	17	17	12,2	17	17		18	18	17			14	14	18	17
Circonférence thoracique	96	89	86	89	90	92		86	84	100	87	86	80		83	91				76		88	98
— du cou	38	35	36	35	33	34		32	32	36	34	35			37	36				30		36	36
— du bras	29	26	28	28	25	29		23	25	26	27	26			24	26				25		28	30
— de l'avant-bras	28	27	27	28	25	28		24	25	27	28	26			25	26				22		28	29
— de la cuisse	47	44	45	46	45	46		43	43	43	44	47			40	42				44		44	51
— sus malléolaire	22	22	21	24	21	21		21	19	22	23	22			20	19				20		22	24
— min. de la ceinture	79	74	75	75	76	80		71	71	78	76				72	78				60		68	83
— du mollet	35	32	33	36	31	32		31	29	34	33	33			30	30				29		33	37

24 Ouks. ag Ourar	25 Yaya ag Gueb.	26 Hamma ag Doua	27 X ag Gaka	28 Khem. ag Degen.	29 Taba. oult Ourz.	30 Akha. ag Ihem.	31 Mokt. ben Didi	32 Abbah ag Abadi	33 Hamma ag Chen.	34 Mous. ag Dial	35 Zahra oult Sour'i	36 Brahim ben Abbas	37 Ahm. ben Sidi	38 Sidi Ali	39 Ihem. ben Amech.	40 Mehemed	41 Mell. ben Si M.	42 Khem. ag Mokh.	43 Abd. Moh. Yaya	44 Mama ben R'eli	45 Ali ben Abd.	46 Bai ben Bedda	47 Khor. ag Mokh.	48 Mokt. ben Mokh.	49 Driss. ben Othm.	50 Faredj ben Moham.
192	200	194	200	190	190	204	190	190	194	194	190	196	200	194	210	192	200	190	210	202	206	190	192	192	194	200
150	150	150	150	150	150	150	140	148	146	146	150	146	140	150	152	144	140	150	150	150	152	136	150	146	140	140
134	134	120	150	140	130	150	140	128	136	130	130	136	140	140	144	130	130	130	144	140	144	122	132	130	130	130
110	110	104	110	110	110	110	100	100	100	102	100	108	100	100	110	102	112	104	114	100	102	107	120	122	102	104
122	128	110	130	115	130	134	130	130	130	134	130	130	132	136	144	120	128	130	140	140	130	130	132	134	130	140
140	140	134	140	130	130	140	130	130	134	126	120	128	134	130	142	130	130	130	140	130	140	130	142	140	130	134
									90	90		96	90	96	100	70	100	100	100	110	100	100	104	104	100	96
184	204	190	210	184	180	210	190	206	190	186		190	190	190	200	190	200	190	180	200	216	174	200	190	180	194
107	137	118	130	110	123	127	116	120	116	125		116	115	116	108	126	132	119	121	130	124	110	116	120	124	120
		68	67		72		60	68	71			57	68	63	62	70				70	72	63	60	65	73	57
46	60	47	53	50	55	55	65	57	58	56	45	49	53	55	54	60	55	52	51	52	55	50	48	51	45	53
41	37	37	36	35	35	42	41	38	37	35	34	35	40	36	41	36	37	36	37	38	37	35	37	37	30	31
94	87	90		95	84	97	97	90	83	85							97	88	106	90	96	85	102	104	90	96
34	37	37		36	41	40	35	41	38	37							37	37	45	39	35	36	42	44	35	40
							55	56													54	45	50	48	50	40
							30	10					21	20	19					22	16	13	16	24	24	13
																				59			66			62
																				36			35			30
	178	170	177	176			168	166	179	171	165	172	174	168	161	169	179	165	179	174	168	168	169	164	177	178
		87					84	88	97			94	92	86	79	87	93	86	98	91	86	88	89	84	95	95
							89	95	107								100		102	95	93					
																						45	45	43	49	51
																						168	172	165	178	171
		37						37	42	37		38	37	38	35	36	42	37		36	37	34	37	34	38	34
		24						27					24,4		27,4	26	30			28	26	26,4	26,4	26	29,2	24,4
		19						22	26	24				23,6	26,6	20,6	27	24	24	26	25	28,6	25	23,4	25	21,2
										31		24	30	29		29,2										
																16	18		18	19	18	16	17	16	18	20
																	94				93	84	89	83	89	89

Tableau B. — SYNTHÈSE ANT

NOMS Tribus. Classe	Indice céphal.	Indice long. haut.	Indice long. larg.	Indice fac. supérieur	Indice facial total morph.	Indice fac. phys.	Indice fronto-zygom.	Indice nasal	Indice long. œil	Indice palpébral	Indice auriculaire	Rapp. long. bouche bizyg.	Indice long. tête à taille
HOGGAR													
KEL R'ELA (Hommes)													
14. Sidi Ag Cheddab	70,2	69,3	98,6		89,5			59	19,7	38,3			
28. Khamiat ag Degenbel	78,9	73,6	93,3		84,6	141,5	84,6	70	22,6	37, 8			
30. Akhamouk ag Ihemma	73,5	73,5	100		90,7	150	78,5	76,3	20,3	41,2			
31. Moktar ag Didi	73,6	73,6	100	46,1	89,2	146,1	76,9	63	23,8	36			
32. Abbah ag Abadi	77,8	67,3	86,4	52,3	92,3	158,4	76,9	66,6	18,8	45,5		43	
33. Hamma ag Chennou	76,7	70,1	93,1	52,9	86,5	141,7	74,6	63,7	16,8	45,7			
34. Moussa ag Dial	75,7	67	89		99,2	147,6	80,9	62,5	19	43,5			
41. Melloul ben Si Moh.	70	65	92,8		94,2	142,8	80	67,2	21,4	38,1			
42. Khemidou ag Mokhan	78,9	68,4	86,6		91,5	146,1	80	69,2	19,6	42,1			
IMRAD													
37. Ahmoud ben Sidi Moh.	70	70	100	50,7	85,8	141,7	74,6	75,4					
7. Hamma ag Mustapha	81,5	70,6	86,6					66					
13. Iouenzeg ag Ilachen	76	68,4	90		82,1	131,4	82,8						13,4
15. Doua ag Chaoui	78,9	66,3	84	45,4	85,6	130,3	80,3	77	18,5	41,6	50,7		11,[illegible]
16. Fortekoun ag Haouk	70	70	100	53,6	97	147	77,9	71,4	20,2	38,8	57,1		12,[illegible]
24. Ouksem ag Ourar	78,1	69,7	89,3		76	130,7	78,5	89,1	21,4	36,1			
25. Yaga ag Guebeka	75	67	89,3		97,8		78,5	61,6	17,8	42,5			
26. Hamma ag Doua	77,3	61,8	80		88		77,6	78,7	19,7	41,1			
43. Abdallah Mohamed	71,4	68,5	96		86,4	128,5	81,4	72,5	21,7	42,4			
FEMMES													
20. Matta oult Khabet	78,9	68,4	92,8	48,3	88,3	121,6	83,3	56,6	21,2	40	48,3	33,3	14,4
29. Tabahaout oult Ourzig	78,9	68,4	86,6	55,3	94,6	141,5	84,[illegible]	63,6		48,8			
35. Zahra oult Sour'i	78,9	68,4	86,6				83,[illegible]	75,5					
17. Ettiha oult Mohamed	68,4	66,3	94,9	49,2	84,6	132,3		66,6	22,2	35,5	57,4	34,6	
18. Chittema oult Khila	76,9	69,2	96,8	53	84,6			60,7					
21. Kounouli oult Ettak	77,7	67,7	87,1		86,8		84,4	48,8					
TAITOQ													
8. Chikh ag Dekki	70,4	66,3	93,4	52,8	81.4	131,4	75,7	60,7	19,2	37,9	55	35,7	12,4
19. Semouden ag Mohamed	74	64	86,5		89,3		81,8	63,1					
TEDJEHE-MELLET													
12. Lormech ag Sidi	77	74,7	95,9	46,3	88,2	137,7	76,4	76,9	19,8	40	71,4	36,7	
27. X ag Gaka	75	75	100	47,8	92,8	150	78,5	67,9					
IKADAIEN													
10. Khoussini ag Sidi	74,7	68,4	91,5	50,7	82	126,8	82	66,6	20,9	37,7	60	44,7	12,2
CROISEMENT ENTRE NOBLES													
11. Amran ag Ibrahim	73,9	67,7	91,5	49,2	83,5	129,8	82	72,5	21,2	39,3	54,8	41	11,6
36. Brahim ben Abbas	74,4	69,3	93,1	44,5	90,6	148,4	82	71,4					
IFORAS													
1. Šelaka ag Khemou	73,2	66	90,5	49,3	78,4	127,7	86,1	76,9	22,2	40,1	57,1	36,1	11,7
2. Mokhamed ag Khama	71	66	92,9	56,8	90,9	159	90,9	55,7	20,8	38,8	55,4	34	10,9
3. Indaouna ag Yersouf	72,5	71,4	98,4	48,5	91,7		82	64,7	19,4			32	12,5
50. Faredj ag Mohamed	70	65	92,8	42,5	89,5	144,7	77,6	58,4	20,9	41,6	48,8	29,8	
3. Yahia ag Akoumi	68,4	67,3	98,3	47,2	77,6	124,3	87,8	75,2	21,9	40,9	53,1	31,4	12,4
22. Mohamed ould Bilko	81,5	64,1	78,6	47,2	77,7	126,3	76,3	85,4	21,1	34,4	57,6	36,8	12,2
46. Baï ben Beda	71,5	63,1	89,7	48,4	84,6	133,8	82,3	70	18,8	42,3		34,6	
47. Khorhi ag Mokhamada	78,1	68,7	88	42,2	81,6	140,8	84,5	77	21,1	41,1	53,1	35,2	
48. Moktar ben Mokhamada	76	67,6	89	46,4	85,7	115,8	87,1	72,5	21,4	42,3		34,2	
49. Driss ben Othman	72,1	67	92,8	56,1	95,3	138,4	78,4	66,6	21,1	38,8		38,4	
IBOTTENATEN (ni nobles ni Imrad													
4. Kena ag Mohamed	71	67	94,3	55,2	88	14,23	83,5	64,1	20,5	41,4	46,1	31,3	13,1
6. Belika ag Khoussini	69,3	64,3	92,8	55,1	91,9	154,4	79,4	68,9	20,9	39,3	46,2	34,5	14,2
ISSOQ' AMAREN													
39. Ihemma ben Amechaoui	72,3	68,5	94,7	43,6	76	140,8	77,4	75,9					
44. Mama ben R' eli	74,2	69,3	93,3	53,8	100	153,8	76,9	73	19,6	43,3	61		
M'RABETIN													
38. Sidi Ali	77,3	71,6	93,3	48,4	89,2	146,1	76,9	65,4					
40. Mehemed	75	67,7	90,2	53,8	96,9	146,1	78,4	60					
45. Sidi Ali ben Abdenebi	73,7	69,9	94,7	51,4	88,5	154,2	72,8	67,2	21,7	3 6,4			
METIS AMRID - OASIS													
9. Sellam ag Amrar	77,1	71,7	92,9	48,4	79,2	135,3	81,5	86,4		42,6	51,7	35,3	12,5
NÈGRE TAMANRASSET													
23. Khalifa ben Ali	76,5	68,3	81,3	44,2	78,5	142,8	81,4	87,5	2,42	35,2	50,9	33,5	13,3

Rapp. stern. à taille	Rap. grande enverg. à taille	Taille assis à taille debout	Hauteur pubis à taille	Membre inférieur (ép. il.) à taille	Haut. troch. à taille	Rapp. diam. Biacro. à taille	Rapp. larg. Bicret. à taille	Rapp. diam. Billia. à taille	Rapp. diam. Bitro. à taille	Rapp. larg. Bassin épaules	Rapp. larg. hanches épaules	Rapp. circ. thorac. à taille	Rapp. long. jambe à taille	Rapp. jambe à cuisse (troch.)	Rapp. circ. mollet à taille
				53,0											
				57,2	53	22,2	16,2	13,2		72,9					
					54,1										
						21,6		14	18,1		83,7				
10				55,3	51,9	23,4		15	17,3	71,4					
					52,1	22,4		14,5							
					52,8	21,2	14		17,2	65,9	81				
9,5	101,0				53,3	19,6	15,7	13		80					
10,1	104,5	53,6	50,8	56,5	51,9	20,9	15,8	12,7	23,1	75,6	83,7	46,8	27,1	109	16,9
9,7	104,3	45,9	52,9	59,4	55,6	20,5	14,3	13,5	16,7	70	81,5	49,1	28,6	94,6	16,2
						21,7	14,1	11,1		64,8					
10				56,9	54,7			13,4							
8,7															
	99,3	50,6	51,2	55,6	52,5	17,6	15,3	13,4	17,5	86,8	99,2	47,5	25,6	95,3	12,5
10,7				58,8		21,5	16,6	13,2		74,1			28,4	93,7	
8,8							17,6								
9,4	105,9	48,5	52,6	59,7	55,6	18,9	14,8	12,4	17,1	78,1	90,6	50,9	27,7	100	18,3
						21,9		12,6							
10,3			49,4		52,4	20,5		13,8				51,8	27,7	112,1	19,8
9,8	106,4			59,3	52,3	23,2	14,5	12,2	17,7	62,5	76,2	58,1	26,7	104,5	19,7
12,5	105,2	47,6	52,3	58,1	53,4	21,5	15,6	14,5	17,9	72,9	83,7	50,5	29,6	124,3	19,1
					54,6	22		13,9							
9,1	106,4	49,7	52,5	58,2	50,8	20,3	15,5	15	17,1	76,3	84,2	51,3	30,4	150	18,7
10,4	110,4	49,4	51,1	60,4	51,6	20,3	15,6	15,9	16,4	76,7	81	48,8	27,4	111,1	17,5
8,9					54,6		14,9			73,5	85,8				
11,2	96				53,3	19,1	13,7			71,7		50	28,6	115,9	
10,9	106	48,4	52,1	57,5	52,7	21,8	16,2	14,4	17,5	74,4	80,5	52,1	28,4	117,5	20
10,5	105,2	49,1	52	56,7	53,3	21,6	14,6	13,4	17,1	67,5		51,4	27,4	106,8	19,3
9,5	100				52,3	20,2	15,7	15,8		77,6			26,8	104,6	
10	101,7				52,6	21,9	15,6	14,7		71,3		52,6	26,6	102,2	
9,7	100,6				51,2	20,7	15,8	14,2		76,4		50,6	26,2	104,8	
10,1	100,5				53,6	21,4	16,5	14,1		76,8		50,3	27,6	106,5	
9,3	104,4	47,7	52,1	57,7	54,9	17	16,2	13,1	16,8		98,7	49,3	28,5	108,3	19,7
10	105	45,5	51,9	56,4	53	20,1	15,3	11,5	17,3		86,1	51,9	27,9	111,1	17,8
					49	21,7	17			78,2					
10,9				54,5	52,8	20,7	16	14,9							
					51,2			14	17,2						
9,4				51,4	51,4	21,3	15,3	12,2	17,2			55,3			
10,7				55,3	51,2	22	15,4	14,8		70,2					
10,1	102,4	49,7	50,8	57,5	53,8	20,9	14,1	13,1	17	67,4	81,1	50,3	28,1	109,3	17,3
9,4	93,8	47,2	53,8	58,8	55,5	22,2	14,5	11,7	16,8	65,5		54,4	28,3	104	20,5

C'est la proportion du canon indou.

La taille comprend 6 têtes 9. Celle de l'homme 7 têtes 8.

Le rapport moyen du sternum à la taille = 100 (3 cas) = 9, 4, H = 10.2.

Le sternum est donc un peu plus court chez la femme et la longueur du thorax est moindre.

Rapport de la grande envergure à la taille = 100.

= 99,3 Hommes = 104,5

Elle est donc plus courte que celle des hommes (normal).

Rapport de taille assis à taille debout.

= 50,6 Hommes 48,9

La femme a donc le tronc plus long que celui de l'homme (normal).

Rapport de pubis au-dessus du sol à taille = 100.

= 51,2 Hommes 51,2

Pubis élevé. Le milieu du corps tombe à 2 mm. au-dessous du pubis; ce qui est sensiblement la distance moyenne pour les hommes ou un peu plus petite (normal).

Rapport hauteur épine-iliaque à taille.

m = 57,2 Hommes = 57

L'indice est sensiblement celui des hommes et plus grand que celui du canon européen (hommes).

Indique un membre inférieur long.

Rapport hauteur du grand trochanter à taille.

52,5 Hommes 53,5

Membre inférieur long mais *un peu moins que chez les hommes* (normal).

Rapport du diamètre biacromial á la taille.

m = 19,5 Hommes 21,4

La femme a donc les épaules moins larges que l'homme, au contraire du rapport européen qui indique les épaules un peu plus larges.

Rapport de la largeur du bassin à la hauteur = 100.

128,9 Hommes 125,4

Le bassin de la femme, de largeur supérieure à celle de l'homme, est un peu moins large que celui de la femme européenne = 136,9.

Rapport diamètre bicrétal à taille.

m = 15,9 Hommes 15,8

La largeur du bassin est la même que celle de l'homme ou un peu supérieure, mais les races d'Europe ont le bassin beaucoup plus large.

La série est très courte (3) mais elle est homogène avec 15, 16, 17 et indique un maximum de fréquence au-dessus de 15, tandis que celui de l'homme est à 14.

Rapport diamètre biliaque à taille.

m = 13,3 Hommes 13,3

2 bassins à 13. Maximum de fréquence des hommes 12-13.

Donc le bassin de femme est à peine plus large, en ensemble, que celui de l'homme, alors qu'il est beaucoup plus large dans les races européennes (Tin-Hinan).

Rapport de diamètre bitrochantérien taille.

17,5 Hommes 18,1

Le n° 20, seul, a donc des hanches moins larges que l'homme. Mais cet indice isolé ne saurait être définitif.

Rapport de la largeur des hanches à la largeur des épaules.

R = 100 Hommes 82,4

Le bassin est beaucoup plus large par rapport aux épaules que chez l'homme. Ici le diamètre bitrochantérien est égal au biacromial.

Rapport de la circonférence thoracique à la taille.

47,5 Hommes 51,2

Le thorax est donc moins volumineux que chez l'homme (normal).

Proportions du thorax à la taille.

Diam. transverse	13,1	Hommes	15,9
— antéro-postérieur	10,2	—	11,7
Indice thoracique	128	—	140

Le thorax de la femme est donc en toutes proportions plus faible que celui de l'homme.

Rapport de la ceinture à la taille.

37,5 Hommes 42,7

Rapport de la longueur de la jambe à la taille.

27 Hommes 28

Jambe un peu plus courte que celle de l'homme (normal).

Rapport de la longueur de jambe à la longueur de cuisse.

m = 94,5 Hommes 107,7

La moyenne ne porte que sur deux cas à jambe plus courte que la cuisse. Ce serait donc fréquent, 2/2 chez la femme, et rare chez l'homme, 1/18.

Rapport circ. mollet à la taille.

12,5 Hommes 18,2

Mollet plus mince que celui de l'homme.

Rapport sternum à la taille.

R = 9,1 Hommes = 10,2

Plus petit que celui de l'homme.

Issoq'amaren.

Indice céphalique	m =	73,2	Hoggar	74,9
» longueur-hauteur	m =	68,9	»	69
» largeur-hauteur	m =	94,0	»	92,2
» facial supérieur	m =	49,3	»	49,3
» facial physionom.	m =	147,3	»	141,7
» Fronto-zygomatique	m =	77,1	»	79,2
» nasal	m =	74,5	»	69,5
» palpébral 1 chiffre		43,3	»	40,3
» auriculaire 1 chiffre		61	»	58,1
Rapport diam. biacromial à taille		21,2	»	21,4
— diam. bicrétal à taille		16,5	»	15,8

En raison du nombre réduit de mensurations qui, en dehors de la recherche principale, ne sont là que comme termes de comparaison, je n'ai fait intervenir que les chiffres doubles et très rapprochés. On peut tirer de ces moyennes le schéma suivant des Issoq'amaren :

Dolichocéphales plus marqués que les Hoggar.

Similitude de l'hypsicéphalie, de la longueur de la face ;

Visage un peu plus long, largeur frontale moindre.

Mésorhiniens ; similitude de la largeur des épaules et de celle du bassin.

Dans l'ensemble, les Issoq'amaren ont des caractères de la tête et de la face assez semblables à ceux des Touareg. En dépit de leur croisement ancien avec des Arabes du Touat et du Tidikelt, qu'ils ont longtemps habité avant leur venue au Hoggar, si les caractères anatomiques berbères sont dominants, la morphologie apparente les différencie par l'effacement des pommettes, la forme du nez, celle du front qui est bombé, haut, et pourvu d'une gouttière sus-orbitaire bien marquée, comme les Berbères du Nord de l'Algérie (2/2), Touareg (0/35), l'allure générale moins robuste, moins noble et hardie.

Une enquète sévère et patiente des Issoq'amaren, disséminés dans tout le Hoggar, le Mouydir, le Tifedest, ferait peut-être ressortir des caractères touareg mêlés à ceux des Berbères et des Arabes des Oasis.

M'rabetin.

De même, étant donné le petit nombre d'individus examinés, je ne donnerai que les indices à chiffres très rapprochés, tenant par conséquent à des caractères homogènes :

Indice céphalique hor.	m =	75	Hoggar	=	74,9
» hauteur-longueur	m =	69,7	»	=	69
» hauteur-largeur	m =	92,7	»	=	92,2
» facial supérieur	m =	51,2	»	=	49,3
» facial total	m =	91,5	»	=	88,5
» facial physionom.	m =	**148,8**	»	=	**141,7**
» fronto-zygomat.	m =	76	»	=	79,2
» nasal	m =	**64,2**	»	=	**69,5**
Taille (homogène)	m =	**168,1**	»	=	**174,4**
Rapport long. sternum à taille	m =	10	»	=	10,2
» biacromial à taille	m =	21,6	»	=	21,4
» biliaque à taille	m =	13,3	»	=	13,3
» bitrochantérien à taille	m =	17,2	»	=	18,1
» bicrétal à taille	m =	15,3	»	=	15,8
Hauteur épine iliaque à taille	m =	**53,3**	»	=	**57**

Sauf la taille, beaucoup plus petite que celle des Touareg, la leptorhinie plus accentuée, la hauteur du visage et la longueur des membres inférieurs, on voit que ces mensurations, malheureusement en petit nombre, mais à chiffres très homogènes, se rapprochent beaucoup de celles des Touareg.

Certes, la différence des tailles et de la longueur des membres inférieurs est d'une grande importance de classement, mais là encore, nous devons compter surtout sur les caractères morphologiques apparents. Et les M'rabetin n'ont pas la face si originale et marquée du Targui. Les pommettes ne sont pas saillantes, le nez sans forme définie est large mais assez long, d'où la leptorhinie plus marquée et qui n'est due qu'au parallélisme de dimensions.

Le n° 45, dont les mensurations s'accordent avec les autres, présente pourtant un faciès bien net de Berbère métissé : nez aquilin à pointe basse, pommettes saillantes, menton étroit, lèvres épaisses, cheveux frisés.

On peut soupçonner que les M'rabetin ne sont pas de vrais Arabes et qu'il peut y avoir eu chez eux des croisements anciens avec les Berbères des Oasis, ce qui, pour les Ksour, a dû être très fréquent.

(*A suivre*).



DÉCOUVERTES NOUVELLES DANS LA CAVERNE DES TROIS FRÈRES A MONTESQUIEU-AVANTÈS (ARIÈGE)

par MM.

le comte BÉGOUEN, et Louis BÉGOUEN,

Chargé de cours de préhistoire à l'Université de Toulouse.

Membre de l'Institut international d'Anthropologie.

Au cours de fouilles effectuées cette année dans nos cavernes de Montesquieu-Avantès, un de nous (Louis) a trouvé dans les déblais de fouilles précédentes un certain nombre de pièces fort intéressantes. Ces déblais, provenant des fouilles, soit de Félix Regnault, soit de l'abbé Cau Durban ou d'autres, avaient été rejetés dans de petits trous faisant communiquer la grotte d'Enlène avec celle des Trois Frères. Les fragments d'os travaillé et les silex ayant échappé aux chercheurs précédents permettent d'établir qu'ils proviennent d'un foyer du Magdalénien moyen, le Magdalénien IV de M. l'abbé Breuil.

La pièce la plus importante est un fragment d'os gravé, brisé anciennement et mesurant environ 10 cm. sur 5. Il est très bien conservé et a pris une belle patine jaune de vieil ivoire (fig. 1 et pl. nº 1).

Toute sa surface est couverte de gravures d'animaux, incomplets par suite de sa cassure, et d'une interprétation parfois difficile. Le plus grand est un oiseau (fig. 1, nº 1). Un sillon très profond part du bec, suit un cou court, entoure le ventre et aboutit à deux pattes dont les extrémités disparaissent à gauche sous une autre figure. Le bec pointu et très fendu est surmonté d'un point figurant l'œil. Au bout du bec se voit un amas de sept petites boules, faites de très fines mouchetures ; on dirait que l'oiseau les mange (frai de grenouille ? ou grappe de baies ?). Le ventre est bordé d'une petite bande de traits obliques. L'aile est marquée par un double trait, au-dessous duquel est une ligne de huit accents circonflexes A l'intérieur de l'aile, quatre plaques, formées de petites lignes de mouchetures très fines, semblent indiquer

des barres de plumes de tons différents, ainsi que cela est fréquent chez les oiseaux.

La figure au-dessous à gauche (fig. 1 n° 2) affecte la forme d'un ovale tronqué : on dirait d'un arrière-train d'oiseau, la queue, courte, étant formée par treize lignes de vergetures très fines (ce qui est la technique de toute la pièce). Un des harfangs gravés sur paroi de la caverne des Trois Frères se termine à peu près de la même façon, et cela rappelle le « sphinx » du Mas d'Azil, où l'abbé Breuil a su voir un tetras. La patte, très visible, de cet oiseau, couverte de poils, et avec son quatrième doigt bien développé en arrière, nous confirme que nous sommes ici en présence d'un rapace diurne (aïgle) ou nocturne.

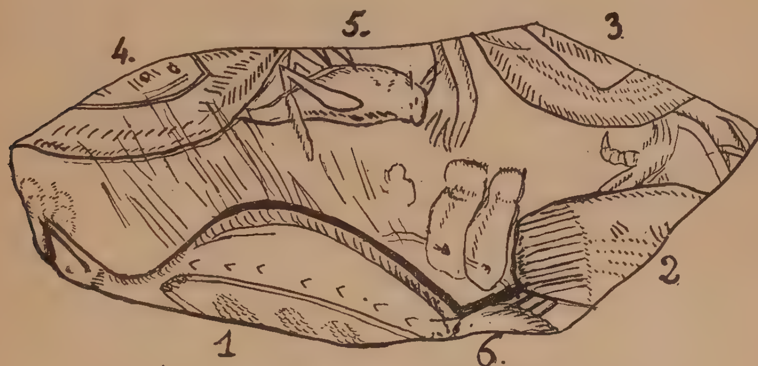


Fig. 1. — Oiseaux et sauterelle, Caverne des Trois Frères.

Si maintenant, nous retournons la pièce, nous voyons dans l'angle supérieur droit (fig. 1, n° 3), un arc de cercle qui paraît bien être encore, avec l'indication d'une aile, une poitrine d'oiseau, auquel appartiendraient deux pattes pendantes, qui sont un peu en arrière, à gauche.

Dans l'angle gauche, nous avons encore un oiseau (fig. 1, n° 4) dont l'aile est bien marquée. Le contour de l'animal est marqué d'un trait fortement incisé en biseau. Nous sommes tentés d'attribuer à cet oiseau deux pointes, qui sont au bord de la cassure et nous semblent former un bec ouvert, menaçant un étrange petit animal (fig. 1, n° 5) qui n'est autre qu'une *sauterelle*. Il en a le corps globuleux, la tête verticale, avec deux petites antennes, les pattes relevées en crochet, avec leurs fortes cuisses et les tarses dentelés. Tous ces détails sont nettement indiqués.

Notre incompétence en entomologie ne nous permet pas de tenter

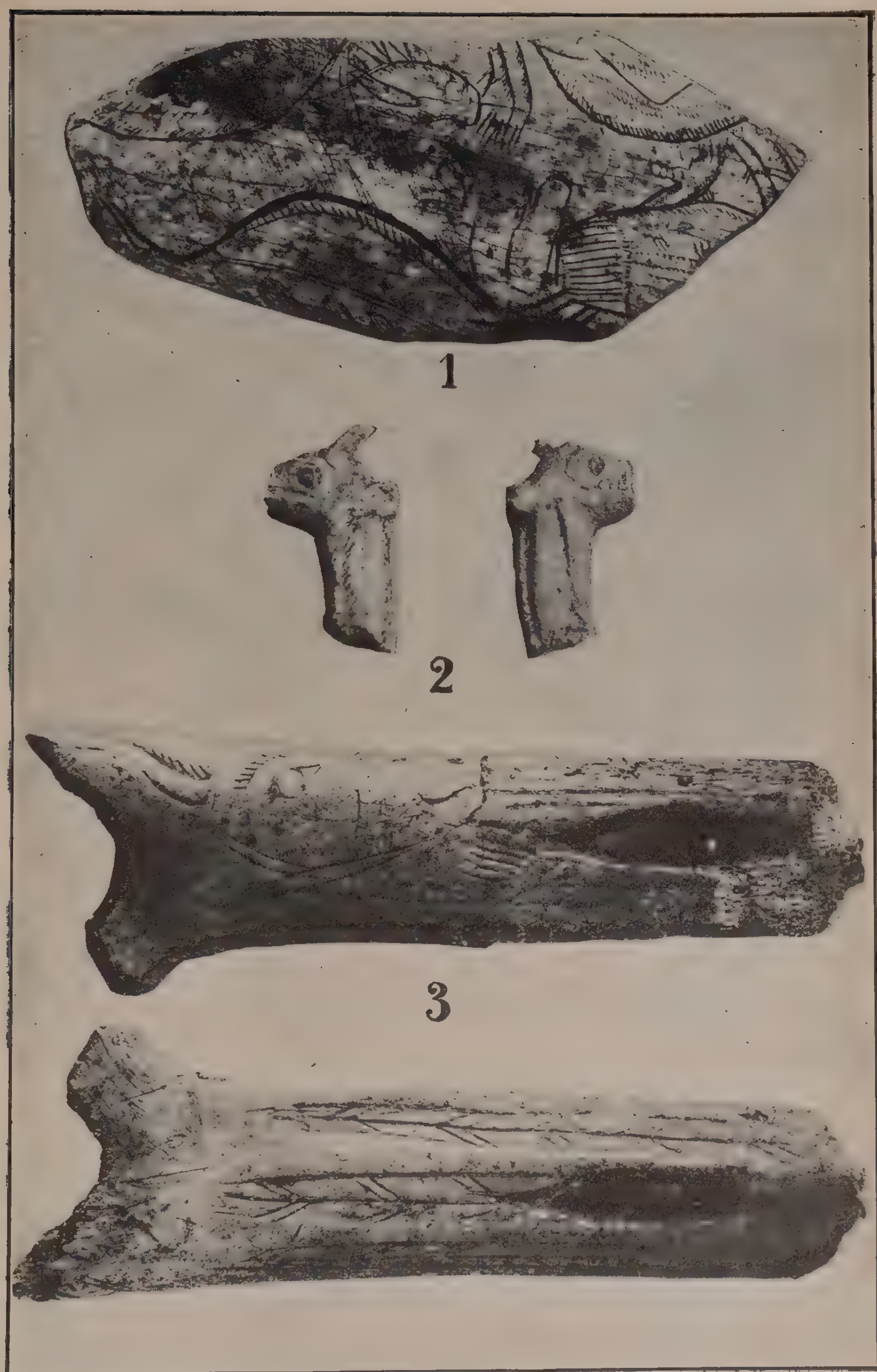
une identification quelconque avec une espèce d'acridiens habitant les régions nordiques ; nous nous sommes donc adressés à des spécialistes en orthoptères, M. Chopart, correspondant du Muséum, nous a envoyé la lettre suivante :

« Le dessin est très net et certains détails semblent très bien observés, « comme c'est, je crois, le cas dans tous les dessins d'animaux de cette « époque. Je ne vois guère d'espèce existant actuellement en France, « à laquelle on puisse le rapporter. Par contre j'ai été immédiatement « frappé par une ressemblance générale et même de détails, avec cer- « taines formes qui habitent les grottes de l'Europe Centrale. Il n'y « aurait rien d'extraordinaire à ce que l'artiste ait reproduit un insecte « habitant l'entrée des grottes, où lui-même trouvait son refuge habi- « tuel. J'avoue toutefois que je ne comprends guère pourquoi cet « insecte aurait disparu des grottes de France et se serait maintenu « en Carniole, en Dalmatie, Slovénie, etc. La question pose des pro- « blèmes de biogéographie fort intéressants, car le genre *Troglophylus* « est tout à fait isolé en Europe. Ses propres parents ne se trouvent « qu'en Amérique du Nord, où ils ont également tendance à coloniser « les grottes. Sa présence en France au Magdalénien nous permettrait « de saisir un trait d'union entre ces deux groupes. Enfin mon impres- « sion est que vous avez entre les mains la représentation d'un insecte « subfossile et votre artiste magdalénien est certainement le doyen des « entomologistes. »

Le Docteur Jeannel, directeur du Vivarium au Jardin des plantes, consulté par nous, reconnaît lui aussi dans notre sauterelle un *Troglophylos*, espèce éteinte en France, mais il s'étonne que l'artiste ait représenté les antennes courtes et épaisses au lieu « des antennes démesurées, deux fils ténus et longs comme 4 à 5 fois le corps. »

Ces notes de MM. Chopart et Jeannel sont fort intéressantes et suggestives. Il n'y a rien d'extraordinaire à ce que la faune des insectes ait, depuis l'époque magdalénienne, subi des modifications comme celle des mammifères et des oiseaux. Les conditions d'existence ayant changé avec le climat, certaines espèces ont émigré, d'autres ont disparu. Seulement, pour les vertébrés, nous sommes renseignés par la présence de leurs restes osseux dans les gisements. Pour les insectes, la fragilité de leurs tissus n'en a pas permis la conservation. Nous ne pouvons donc connaître, d'une façon matérielle, leur existence aux temps préhistoriques, il faut que ce soit leur image qui nous renseigne ; c'est curieux, mais parfaitement logique et admissible.

Un peu au-dessous de la sauterelle, à droite, deux sortes de petits paquets, de 2 cm. environ de hauteur sur 1/2 cm. de largeur, sont inex-



NOUVELLES DÉCOUVERTES DANS LA CAVERNE
DES TROIS FRÈRES (ARIÈGE).

plicables (fig. 1, n° 6). Sont-ce des larves ? des poissons ? On ne voit pas leurs queues, tandis qu'il semble que l'artiste a voulu indiquer des têtes arrondies séparées du reste du corps par de légères mouchetures. Une petite ligne de ces fines incisions obliques double en quelque sorte la ligne extérieure de ces dessins sur la gauche, vers les deux tiers de la largeur. Au bas de chacun d'eux, un point semble indiquer un trou qui serait traversé par un lien, marqué par un double trait, comme s'il s'agissait de grandes outres en peau (?) suspendues. Quoi qu'il en soit, cette partie du dessin reste très énigmatique.

A côté de la serre du rapace se voient également trois doubles traits incurvés, dont l'un semble recouvert de poils. Aucun de ces traits ne peut se rapporter aux figures représentées. Ils restent, eux aussi, inexplicables.

Des stries inclinées, légères, mais parfois doubles, rayent une partie de la pièce entre les gravures ; elles sont voulues, car elle respectent nettement un des oiseaux tandis qu'elles pénètrent sur l'autre. Veulent-elles indiquer l'herbe dans laquelle se serait trouvé le criquet ?

Il nous a été impossible d'identifier les espèces d'oiseaux représentés, sauf, peut-être, pour la patte velue d'un rapace, et encore ! Nous n'avons en effet aucun animal complet et, à l'encontre de ce qu'on trouve généralement sur les os gravés, nous ne sommes pas en présence d'un art réaliste, mais d'une tendance très marquée et un peu déroutante à la stylisation. Tout ce que nous pouvons dire, sans crainte de nous tromper, c'est qu'il s'agit ici de quatre espèces différentes d'oiseaux, car il y a une grande variation dans les formes générales, les positions des pattes et les mouchetures indiquant des colorations diverses de plumage. Pour l'un (fig. 1, n° 1), avec ses pattes s'annonçant longues, on serait tenté d'y voir un échassier, mais le cou et le bec courts empêchent cette identification avec les grues et les cigognes. Serait-ce une poule d'eau ou un râle ? Les pattes pendantes de l'oiseau n° 3 (fig. 1) semblent d'un palmipède, oie peut être, et le ventre rebondi s'y rapporterait assez. La forme de l'aile du n° 4 (fig 1), se rapproche de celle du tétras. Mais tout cela est très vague et hypothétique. Nous avons passé de longues heures à étudier la splendide collection d'oiseaux donnée par le Dr Bezaucèle au Musée d'histoire naturelle de Toulouse (une des plus belles d Europe) et nous n'y avons fait que des comparaisons nullement concluantes.

* * *

On le voit par cette description minutieuse, il est impossible de se rendre compte quel pouvait être l'ensemble de cette composition,

aucun ordre logique ne semblant présider à la disposition des animaux représentés dans tous les sens (1).

On remarque ce désordre sur les parois des grottes, mais là, le plus souvent, l'orientation de l'animal gravé est commandée par la position que devait prendre l'artiste pour être à sa main lorsqu'il dessinait ; et puis, chaque animal est indépendant de son voisin, tandis qu'ici, nous pensons être en présence d'une véritable scène, un oiseau mangeant un criquet (peut-être dans l'herbe ? alors paysage ?). On sait à quel point sont rares dans l'art préhistorique les gravures où les animaux sont en relations d'action les uns avec les autres, et cela, pour les raisons indiquées plus haut.

A noter aussi que les représentations d'insectes sont fort rares dans l'art préhistorique. On connaît quelques coléoptères figurés, mais c'est la première fois qu'on trouve l'image d'un orthoptère. Sous les climats froids, comme l'était notre pays à l'époque magdalénienne, les acridiens ne sont pas très abondants. Certaines espèces, comme l'Acridium germanicum, vivent dans les régions septentrionales et il y en a dans l'Amérique du Nord, où justement le tétras et la gélinotte sont considérés comme des destructeurs de criquets.

Cette belle pièce gravée avec tant d'art et de finesse est en os de bison. Seul, cet animal avait des os assez gros (humérus, fémur ou tibia), pour fournir un morceau presque plat de cette taille. Nous ne connaissons, parmi les instruments en os de cette époque, aucun dont ce fragment ait pu faire partie. Il rentre donc dans la liste, assez courte d'ailleurs, des morceaux d'os longs d'animaux ornés de gravures. Nous en avons un avec un poisson de cette même grotte et un autre avec deux museaux de rennes. On n'en connaît aucun de complet ; c'est naturel, les foyers dans lesquels on fouille ne renferment que les déchets, rejetés par les hommes préhistoriques, de leurs objets brisés et inutiles ; c'est regrettable, car si, comme il y a tout lieu de le supposer,

1. Faut-il admettre que l'artiste ait voulu réellement représenter quatre oiseaux autour d'une sauterelle ? C'est possible ; car on sait que les primitifs ne savent pas coordonner une scène et qu'il faut une mentalité déjà très évoluée pour donner à chaque acteur la position et l'importance en rapport avec le rôle qu'il doit jouer. On dirait que le sauvage, qu'il soit Esquimau, Peau rouge, ou Boschiman, qui dessine une scène, le fait en parlant et qu'il représente l'entité dont il est question (homme, animal ou objet), au fur et à mesure qu'elle apparaît dans son récit. C'est ainsi d'ailleurs que l'on fait pour les enfants. « Il y avait une fois un chat (et on dessine le type *chat*) qui aimait les confitures (et on dessine un pot de confitures) mais arrive un chien (et on dessine le type *chien*), » etc. Mais comme les acteurs ont été représentés *avant* l'action, ils en sont tout à fait indépendants ; aucune liaison n'existe entre eux. A moins que l'on ne fasse après, un nouveau tableau, « le chien et le chat se battant pour un pot de confitures ».

l'os entier de bison était gravé, ce devait être une pièce magnifique. Nous pourrions peut-être aussi en comprendre la raison d'être, tandis que nous ne pouvons que nous poser cette question : dans quel but de pareils os étaient-ils gravés ? D'autant plus que, sur la pièce en question, nous ne trouvons aucun indice nous permettant de la faire rentrer dans le cadre magique ; qu'il s'agisse, soit de la magie de destruction (flèches, massues, pièges, etc.), soit de celle de reproduction (attributs sexuels, attitudes, etc.). En effet, par sa petite taille comme par sa rareté, la sauterelle ou criquet ne devait jouer qu'un rôle tout à fait secondaire dans la vie des Magdaléniens, et la raison d'être de sa figuration nous paraît particulièrement mystérieuse.

D'autre part, des os de cette épaisseur et de cette dureté ne peuvent se briser par hasard ; ils ont été cassés intentionnellement, et alors, à cette première question : Pourquoi gravait-on à l'époque magdalénienne de grands os d'animaux ? s'ajoute celle-ci : A quel mobile obéissait-on en les brisant ensuite à coups de percuteurs ?

* * *

En écartant un peu les déblais, nous avons trouvé plusieurs endroits qui avaient échappé aux fouilleurs précédents, et où le gisement était donc intact. A la surface nous avons rencontré quelques débris de poterie noire et même une belle pointe de flèche en bronze. Il y avait ensuite une couche néolithique, avec une aire de terre brûlée, renfermant des os, en mauvais état de conservation. C'est de là que provenaient six canines de loup percées. Au-dessous s'étendait un plancher stalagmitique d'environ 2 c. d'épaisseur, recouvrant un foyer magdalénien avec os brisés, dents percées, bouts de sagaies, éclats de silex, burins, etc. La seule pièce importante que nous ayons trouvée en cet endroit est une petite tête sculptée au bout d'une petite baguette, probablement fragment de propulseur. Elle est en bois de renne très altéré, le sol étant humide ; elle était spongieuse et le bout du museau s'est malheureusement écrasé, en la recueillant (pl. nº 2).

L'objet mesure 25 millimètres de longueur ; la tête a 20 mm., elle devait en avoir 4 ou 5 de plus. C'est une tête de capridé, ainsi que l'indique la petite corne gauche qui se détache en épine sur le sommet du crâne ; celle de droite a été anciennement brisée. Les oreilles, qui paraissent rondes, sont placées très en arrière, mais il se pourrait qu'elles aient été primitivement pointues, puis écourtées par accident. La bouche est bien fendue, les muscles de la face sont indiqués. Un petit rond légèrement bombé, de matière noire brillante (os brûlé ou pierre) est incrusté pour former l'œil, ce qui donne à cette tête un

aspect tout particulier et vivant. Sur le côté droit, plus abîmé que l'autre, cette incrustation a disparu et on ne voit que la petite cupule où elle était placée ; mais le trou est profond. Le cou est orné de stries et la nuque est formée d'une sorte de bourrelet formant crinière, au-dessous des oreilles.

Il semble bien que l'artiste ait voulu représenter un jeune bouquetin, mais les cornes sont bien fines, l'œil proportionnellement à l'ensemble bien grand, et si les oreilles étaient réellement courtes, on peut se demander s'il ne s'agit pas là d'un animal de fantaisie d'autant plus que la ressemblance de cette belle sculpture avec le propulseur de Gourdan est assez grande. On sait que, sur cette pièce, les yeux sont faits par de profondes cupules rondes qui devaient sans doute contenir une matière étrangère.

En tout cas c'est la première fois que l'on trouve un exemple d'incrustation à l'époque préhistorique. Nous n'avons pas pu, bien entendu, nous rendre compte de la façon dont cette petite lentille noire était fixée ; est-ce par simple pression dans le bois de renne ? est-ce par l'adjonction d'une matière résineuse ? Nous croyons plutôt à la première hypothèse, car une matière organique quelconque n'aurait pas pu résister si longtemps.

Parmi les pièces également trouvées dans ces déblais de fouilles, il convient de signaler aussi une large baguette de propulseur ornée, d'un côté d'une belle tête de bison gravée, et de l'autre, de trois bandes en creux dans lesquelles sont gravés des doubles chevrons reliés entre eux par une ligne médiane : ceux des bandes latérales sont dirigés en sens inverse de ceux du milieu (pl. fig. 3, *a* et *b*).

Notons également une pendeloque malheureusement brisée, formée d'un bout de pénis d'ours avec trou de suspension et entièrement recouverte d'ocre rouge, ainsi que la moitié d'une petite boule de bois carbonisé (de conifère, semble-t-il) assez bien conservée, de la grosseur d'une petite cerise et qui a été percée, mais pas tout à fait au centre (fig. 2).



Fig. 2. — Boule percée, en bois carbonisé, caverne des Trois Frères.

Malgré l'incertitude qui résulte du fait qu'elle n'a pas été trouvée en place, mais dans des déblais, il nous semble que l'authenticité de cette pièce ne peut être mise en doute et qu'il faut la rapprocher des boutons de bois provenant du gisement aurignacien de Linsenberg près de Mayence, et conservés au Musée de cette ville.

UN DOLMEN INÉDIT
LA MAISON DU FADET
A CENON, ARRONDISSEMENT DE CHATELLERAULT (VIENNE)

par M. Alex. DONICI

Assistant au Laboratoire d'Anthropologie de Genève
Membre de l'Institut international d'Anthropologie.

Sur la route G. C. 2, allant de la Puye à Chauvigny, à 1 km. 900 de la Puye, se détache la route G. C. 17, dans la direction de Cenon et Pleumartin. A 600 mètres de cette bifurcation, un chemin tortueux s'en va dans les champs. En suivant ce chemin sur une distance d'environ 170 à 200 mètres, on aperçoit, à gauche, une touffe d'arbres qui masque un tumulus, haut de 1 m. 40, ayant 12 mètres de diamètre à sa base. C'est *la maison du Fadet*. Le sommet de ce tumulus est dénudé et laisse voir une table de calcaire ayant la forme d'un pentagone, mesurant 2 m. 20 de base, sur 3 m. de hauteur et dépassant de 50 cm. le niveau du sommet actuel du tumulus. Cette table a une épaisseur moyenne d'environ 60 cm.

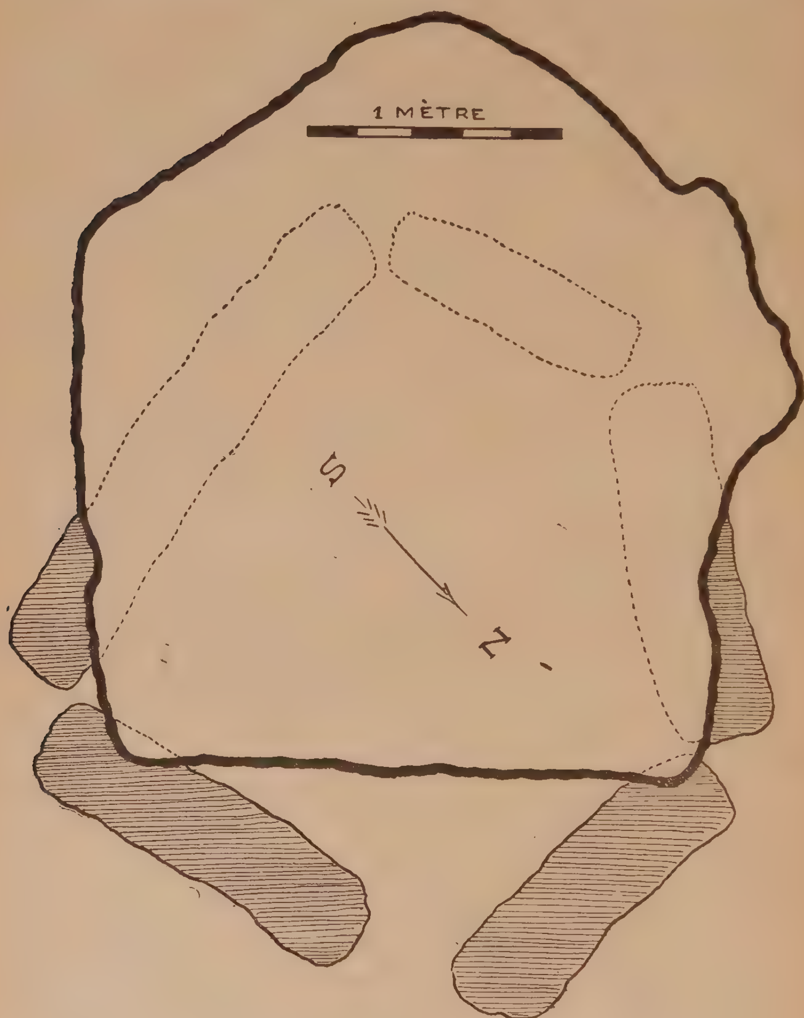
Par une ouverture de 90 cm. de haut et de 80 cm. de large, orientée au Nord Est, on pénètre dans la chambre souterraine formée par cinq dalles, également en calcaire, dont deux seulement sont debout ; les autres se sont plus ou moins inclinées sous le poids de la lourde table. Cette chambre, haute de 90 cm., a 3 mètres de long sur 1 m. 70 de large (v. fig.).

N'ayant pu voir le propriétaire du pré sur lequel s'élève ce tumulus-dolmen et ne disposant pas du temps nécessaire, je n'ai, malheureusement, pas eu l'occasion de le fouiller.

J'ai cherché dans les inventaires des monuments mégalithiques, notamment dans celui publié par la Sous-Commission des Monuments mégalithiques de la France et de l'Algérie (1), puis dans les inven-

1. Inventaire des Monuments mégalithiques de France, par la Sous-Commission des monuments mégalithiques et des blocs erratiques de la France et de l'Algérie (*Bull. de la Soc. d'Anthropologie*, Paris, 1880).

taires publiés par A. de Mortillet(1). Je n'ai vu nulle part question du



La « Maison du Fadet », à Cenon (Vienne).

monument écrit ci-dessus. M. G. Chauvet, de Poitiers, qui connaît si bien la région, n'en avait non plus pas connaissance.

1. A. de Mortillet, Les dolmens du département de la Vienne, *Rev. de l'Ecole d'Anthrop.*, Paris, 1906, p. 283.

En questionnant les habitants, j'ai appris qu'aux environs immédiats de *la maison du Fadet*, se trouvait jadis un autre dolmen nommé *la maison de la Fadette*, relié, selon la tradition populaire, au premier dolmen par un passage souterrain. La table qui le recouvrait était de beaucoup plus grandes dimensions que celles de *la maison du Fadet*. Il y a une quarantaine d'années ce dolmen a été « vendu aux cantonniers » et détruit !

A 200 mètres au nord-est, il existait un troisième dolmen qui, à cause de ses dimensions, portait le nom significatif de *Château*. Au dire des gens du pays ces dimensions étaient « formidables ». Il a été détruit à la même époque que *la maison de la Fadette* pour la seule raison qu'il se trouvait malheureusement en plein milieu d'un champ labourable. En le démolissant, on a trouvé, paraît-il, une quantité de silex et plusieurs bois de cerfs entiers. Le tout a été dispersé sans laisser aucune trace.

Un paysan que j'ai rencontré dans les champs, non loin de Cenon, m'avait dit qu'il était question de démolir aussi la *maison du Fadet*.

Il serait tout à fait dommage que ce dernier vestige des temps lointains partageât le triste sort de *la maison de la Fadette* et du *Château*, en disparaissant sous la pioche des ignorants.



LES CIVILISATIONS NÉOLITHIQUES ET ÉNÉOLITHIQUES DE LA FRANCE

Par M. G. POISSON

Membre de l'Institut international d'anthropologie.

(*suite*) (1)

II. — Esquisse de l'évolution en France des civilisations néolithiques et énéolithiques

A. — Influences méridionales.

Survivances paléolithiques.

A la fin des temps paléolithiques, les Magdaléniens qui occcupaient une partie de la France ne disparurent pas complètement, comme on l'a cru pendant un certain temps en admettant dans l'évolution humaine à cette époque un véritable hiatus, aussi bien dans la population et dans son industrie que dans la faune et la flore. On l'expliquait en supposant que les chasseurs paléolithiques avaient suivi vers le Nord l'émigration de leur gibier favori, le renne, sous l'influence du changement de climat qui fut consécutif à la dernière période glaciaire.

On n'admet plus aujourd'hui le hiatus, tout au moins dans un sens trop catégorique. Il est certain qu'il y a eu à cette époque des changements rapides dans le milieu géographique et humain, mais on connaît maintenant certaines transitions. S'il apparaît en Europe des races inconnues jusqu'alors et qui ont constitué dès ce moment le substratum de nos populations actuelles, on a reconnu que les races anciennes n'étaient pas complètement disparues et qu'on en retrouvait des traces importantes dans les populations néolithiques, ce qui permet d'expliquer certaines particularités de celles-ci. Le type de Cro-Magnon s'y montre en effet fréquemment soit pur, soit à l'état de mélange.

Broca avait déjà montré en 1872 que, dans la grotte de l'Homme-

1. V. *Revue*, 1928, fasc. 7-9.

mort, on trouve une station néolithique se rattachant par plusieurs caractères de ses restes humains à l'époque de la pierre taillée. « Les races de l'époque quaternaire n'ont pas complètement disparu, disait-il ». En 1873 (1) il constate à la période néolithique la présence de quelques caractères indélébiles du squelette propres aux races fossiles, tels que l'accentuation de la ligne âpre des fémurs, la platycnémie, les deux gouttières du péroné. « En conséquence, dit-il, nous devons admettre que, parmi les races de l'époque quaternaire, une au moins, pourvue de caractères distinctifs dans son ossature, a persisté jusqu'à la période de la pierre polie, jusqu'à nos jours mêmes. »

M Hervé, en 1894, dans son mémoire sur *la Distribution en France de la race néolithique des Baumes-Chaudes-Cro-Magnon* (2), a repris la question en détail. Il part de ce fait, établi par lui précédemment, que le véritable type des Magdaléniens était celui de Laugerie-Chancelade, celui de Cro-Magnon n'en étant qu'une variété assez différente. Il montre alors que, dans les stations de Cro-Magnon, de l'Homme-mort, des Baumes-Chaudes, il existe surtout, à côté de quelques individus du type dit de Cro-Magnon, un autre type se rattachant directement à l'homme de Laugerie-Chancelade ; c'est ce qu'il a appelé le type des Baumes-Chaudes.

Il retrouve cette race à l'époque néolithique dans plus de vingt départements. Il en conclut que les descendants des Troglodytes se sont maintenus sur un grand nombre de points de notre sol au milieu des populations étrangères qui se sont implantées à cette époque, dans le pays. Nous verrons plus loin quelles restrictions on doit apporter aux constatations anthropologiques de M. Hervé, mais sa conclusion reste néanmoins exacte dans son ensemble. Ainsi donc les Magdaléniens n'auraient pas disparu de la France aussi complètement que leur civilisation, laquelle, trop subordonnée à l'utilisation du renne, a suivi le retrait de cette espèce vers les régions glacées du Nord. La preuve de cette migration est fournie par la découverte en Allemagne et au Danemark, à l'époque de la mer à Yoldia, c'est-à dire après la dernière glaciation, de quelques instruments en bois de renne, notamment de harpons à tige ronde, et de bâtons percés d'un trou avec décor gravé (Haveland, Schleswig-Holstein, Jutland et Fionie). M. Kossinna (3), qui signale ces découvertes, y voit la trace du refoulement vers le nord du renne et de la civilisation magdalénienne

1. Afas, 1873.
2. *Bull. de l'Ecole d'Anthropologie*, 1894, p. 105.
3. *Der Ursprung der Urfinenn und der Urindogermanen*, Mannus-Bibl., 1909, p. 7.

qui s'y rattachait. On a du reste trouvé en Seeland deux squelettes du type de Cro-Magnon. Aussi M. Kossinna n'a t-il pas hésité à voir, dans cette émigration des hommes de Cro-Magnon, l'origine de la race nordique qui apparaît aussitôt après dans le Nord. C'est peu admissible étant donné la différence des types. et ce qui paraît vraisemblable, c'est que dans le Nord comme en France, des débris des populations magdaléniennes se sont mêlés à d'autres races survenues à ce moment, à savoir dans le Nord les Nordiques, et en France une autre race que nous allons essayer de déterminer.

C'est en effet à l'arrivée d'un nouvel élément ethnique qu'on doit imputer deux civilisations qui ont comblé l'ancien hiatus, mais qui conservent le caractère de transition entre le paléolithique et le véritable néolithique, ce qui fait qu'on les qualifie souvent d'épipaléolithiques ou de mésolithiques. Ce sont l'azilien et le tardenoisien.

Civiltsation azilienne.

Les découvertes de Piette à la grotte de Mas d'Azil ont fait connaître une civilisation qui a beaucoup d'analogies avec la civilisation magdalénienne, tout en s'en différenciant très sensiblement par l'âge et l'industrie.

Ses dépôts sont en effet superposés aux couches magdaléniennes et très nettement séparées d'elles par une épaisse couche de limon fluviatile. Les ossements de cerf y remplacent ceux du renne, ce qui indique bien un changement du climat. On y trouve des harpons comme dans les couches plus anciennes du dépôt, mais ils sont en bois de cerf et non en os, et ils sont aplatis au lieu d'être arrondis. L'outillage en silex diffère peu de l'ancien, mais on y trouve un type caractéristique, le galet colorié. Les haches polies et la poterie n'y apparaissent pas. Enfin, les gravures et les sculptures, si développées à la période magdalénienne, n'y sont plus connues.

Les stations aziliennes se sont multipliées depuis les découvertes de Piette, et l'une d'elles, à la Tourasse, a servi à Gabriel de Mortillet pour désigner la même époque ; on préfère aujourd'hui le terme d'azilien. Les harpons en bois de cerf ont été rencontrés à Labric (Gard), à Sordes (Landes), à Laugerie-Basse et à la Madeleine (Dordogne), à Reilhac (Lot), à Bobache (Drôme), à Gourdan (Haute-Garonne), etc.

Des stations du même type ont été reconnues dans les Iles Britanniques, près de la petite ville d'Oban (Ecosse) et dans l'Ile d'Oronsay ; celle de la caverne de Victoria près de Settle (Yorkshire, Angleterre)

se rapprocherait davantage du magdalénien, d'après M. Breuil (1), vu qu'on y trouve encore un harpon et des sagaies en bois de renne, avec des silex d'un type azilien. Enfin, en Bavière, les fouilles de la carrière d'Ofnet ont fait connaître une couche azilienne bien caractérisée par la stratification du dépôt et contenant plusieurs crânes humains (2).

Une deuxième découverte a montré que cette civilisation s'était étendue jusque dans le Nord de l'Europe. Dans le Danemark, M. Sarauw (3) l'a retrouvée à Maglemose, tourbière de l'Ile de Seeland, sous un aspect peu différent. On y voit le harpon en bois de cerf, des instruments en os, des pics en silex et des petits silex géométriques. C'est l'époque du lac à Ancylus, consécutive à celle de la mer à Yoldia. Il s'agit donc, là encore, d'une évolution de la civilisation magdalénienne, due probablement aux mêmes influences qu'en France. Elle a refoulé les vrais Magdaléniens plus à l'Est, où ils ont développé une nouvelle civilisation, dite arctique, que je n'étudierai pas ici.

Comment expliquer l'évolution azilienne ? On a dit quelquefois que c'était là des Magdaléniens dégénérés, qui, restés sur place et privés du renne, ont dû modifier leur industrie, et auxquels les difficultés de leur nouvelle existence ont fait perdre leurs aptitudes artistiques. Mais cette explication a été infirmée par la découverte d'une autre civilisation apparentée à l'azilien et dont les origines ont pu être recherchées en Espagne et jusqu'en Afrique. C'est ce qu'on appelle le tardenoisien.

Civilisation tardenoisienne.

L'étude publiée en 1896 par M. Adrien de Mortillet sur ce qu'il appelait « les silex pygmées à contours géométriques » a montré que cette industrie, reconnue d'abord dans le Tardenois, se rencontrait sur un grand nombre de points en donnant à certaines stations néolithiques un facies particulier. On en connaît dans la plupart des pays d'Europe, et en outre dans la Syrie, l'Inde, l'Egypte, la Tunisie et l'Algérie. D'autre part on a reconnu que les silex géométriques existent déjà à l'époque paléolithique, et que leur usage s'était maintenu pendant très longtemps, jusque dans le plein néolithique. Aussi divers préhistoriens ont-ils contesté qu'ils caractérisassent une civilisation déterminée.

Mais ce scepticisme ne résiste pas au rapprochement qu'on a opéré

1. *L'Anthropologie*, t. XXXI, p. 349.
2. Schliz, *La race des crânes de la caverne d'Ofnet*, c. r. dans *Anthropologie*, 1913, p. 61.
3. Déchelette, *loc. cit.*, p. 322.

entre le tardenoisien et une industrie bien nette de l'Afrique du nord, celle que M. Pallary a appelée le *Gétulien* et M. de Morgan le *Capsien*. Si de Morgan, avec MM. Capitan et Boudy (1), est arrivé en 1910 à distinguer deux étages dans le capsien, et à rattacher l'étage inférieur à l'aurignacien, il maintient la concordance de l'étage supérieur avec le magdalénien et l'azilien, principalement en s'appuyant sur les types tardenoisiens qu'il y rencontre. On y voit la marque d'une civilisation spéciale qui se serait étendue sur presque toute l'Afrique du nord.

Tout récemment M. Vignard a découvert dans le sud de l'Egypte une civilisation qu'il a appelée *sébilienne* et qui serait à la base du capsien.

On aurait donc la trace d'une évolution culturelle dont le processus serait le suivant. Née dans le sud de l'Egypte (à moins qu'elle ne provienne d'un centre encore plus éloigné, l'Inde par exemple) elle se serait propagée dans deux directions. D'un côté vers le nord-est où on a trouvé du tardenoisien en Syrie; de là elle serait passée en Europe, peut être par l'Asie Mineure bien que les fouilles encore rares dans ce pays ne l'aient pas révélée. En Europe elle se serait propagée, toujours sous la forme tardenoisienne, en Russie (Crimée, Mézine), en Pologne, dans le centre de l'Europe et peut être dans le nord.

Un autre courant se serait dirigé de l'Egypte vers l'ouest, en donnant d'abord dans l'Afrique du nord, le capsien. De là il serait passé en Espagne où il va subir une évolution que l'on peut déterminer aujourd'hui d'après les travaux de M. l'abbé Breuil, et de nombreux savants espagnols (2). Ils se sont appuyés principalement sur l'étude des figurations préhistoriques très nombreuses dans la péninsule ibérique. Ils distinguent dans cet art primitif deux grandes provinces.

Dans la partie nord-ouest, et spécialement dans la province cantabrique, il existe des grottes à figures animales tout à fait semblables aux grottes peintes du Périgord et des Pyrénées françaises. C'est partout le même art magdalénien caractérisé par des images d'animaux, le plus souvent isolés, reproduit avec un réalisme et une technique véritablement extraordinaires. L'identité est complète du nord au sud des Pyrénées, et prouve irréfutablement la parenté des populations qui ont occupé ces deux domaines à la fin du quaternaire.

1. *Les stations préhistoriques du sud Tunisien* (*Rev. de l'Ecole d'Anthropologie*, 1910).

2. Breuil, Cavernes et rochers ornés de France et d'Espagne, *Rev. archéol.*, 1912; Hernandez Pacheco, Los peinturos preh. de los cuevas Arâna (Valencia). Madrid, 1924.

Voir aussi : Lautier, La civilisation quaternaire dans la péninsule ibérique, *Journal des savants*, 1918.

Dans l'est et le sud-est de l'Espagne, on distingue un second groupe de figurations, consistant en peintures sur des parois rocheuses extérieures, notamment à Coguel, Calapata, Albarracin, Ayora, et Bosque. On n'y retrouve plus le dessin si vivant, si exact des peintres magdaléniens, mais une technique enfantine qui simplifie et géométrise les formes. Elles dénotent évidemment de nouvelles tendances. L'élément humain, presque totalement absent dans l'art magdalénien, prend ici une importance considérable, et donne lieu à de véritables tableaux, ce que l'art des cavernes ne cherche pas à réaliser.

Dans le sud-ouest de la péninsule, cet art se simplifie encore, et l'on n'y trouve plus que des figurations purement schématiques, des signes géométriques qui constituent des symboles à peine intelligibles.

M. Breuil voit des rapports assez étroits entre ces deux groupes, et il estime que l'art schématique, à peu près pur dans le sud-ouest, a subi dans le sud-est et l'est l'influence de l'art des cavernes. Or il rattache l'art schématique à celui dont on connaît beaucoup de représentations rupestres en Afrique, notamment dans le Sahara, au Soudan et chez les Boschimans. Il conclut que cet art a été introduit en Espagne par les Capsiens. On a trouvé notamment dans le sud de l'Espagne, à la Fuente de los Molinos de Velez Blanco, une station capsienne supérieure dans un abri peint. D'autre part, dans une grotte voisine de Malaga, la Cueva de la Mina du Cantalgordo, M. Miguel Such a trouvé une série de niveaux passant du capsien à un tardenoisien à ses débuts, sous-jacent à un niveau néolithique. L'industrie tardenoisienne est également typique à El Garcel (Almeria). On saisit donc sur le fait l'évolution que le capsien a subie dans le sud et le sud-est de l'Espagne en se transformant en tardenoisien.

Dans le nord-ouest de l'Espagne, et sur les deux versants des Pyrénées, l'influence réciproque des civilisations capsiennes et magdaléniennes a produit l'azilien qui comporte encore des éléments magdaléniens, mais qui a perdu le sentiment artistique, réduit à ces signes peints sur des galets au Mas d'Azil. Peut-on admettre que les Magdaléniens aient perdu tout d'un coup leurs merveilleuses aptitudes? « Non, dit M. l'abbé Breuil, les Aziliens ne sont pas des Magdaléniens dégénérés; ce sont des envahisseurs qui ont leur outillage, leurs instruments, leur art à eux... Empruntant aux Magdaléniens certains types industriels légèrement modifiés, comme le harpon, ils se sont répandus non seulement en Gascogne et en Aquitaine, mais aussi en Dauphiné, en Suisse, en Bavière, jusqu'en Ecosse ».

Après ce premier flot, les Capsiens qui, dans le sud-est de l'Espagne, avaient évolué dans le sens du tardenoisien, ont émigré à leur tour sous

cette dernière forme vers le nord. Le tardenoisien a d'ailleurs des rapports étroits avec l'azilien, ainsi que l'a montré une découverte faite en 1909 par MM. Breuil et Bouyssonie dans la caverne de Valle (province de Santauder) où un gisement classique d'azilien a donné une quantité de silex géométriques.

Caractères anthropologiques de la migration méridionale.

Le mouvement migratoire que les découvertes du dernier quart de siècle ont fait connaître entre l'Afrique du nord et l'Europe doit se révéler non seulement dans l'industrie, comme on vient de le voir. mais aussi dans le type ethnique des populations. C'est ce qui paraît résulter de la pénétration en Europe après l'époque paléolithique de la race dite méditerranéenne, l'une des trois races principales qui ont constitué les populations actuelles de notre continent.

Cette race a été particulièrement étudiée par M. Sergi (1). Elle est souvent désignée sous l'appellation d'Homo méridionalis (Ripley) ou d'Ibero-insulaire (Deniker). M. Sergi préfère le terme d'*Eurafricus*, pour bien marquer les affinités africaines qu'il lui reconnaît. Il l'étudie dans les populations du sud de l'Europe où elle se présente pure ou peu mélangée, et il y distingue un certain nombre de variétés. Puis appliquant la même analyse à une série de crânes égyptiens anciens, il y retrouve à peu près les mêmes variétés. Aussi, pose-t-il en principe que ces formes sont communes aux Ibères, Ligures et Italiotes de l'Italie centrale, méridionale et insulaire, aux peuples de la Grèce et de l'Asie Mineure, à l'ancienne Egypte, et à toute l'Afrique du nord. Il reconnaît en outre les formes typiques de la même race dans l'Afrique orientale, et en conclut qu'elle est venue de cette région dans l'Egypte préhistorique, et s'est répandue de là, d'un côté en Syrie et en Asie Mineure, et de l'autre dans l'Afrique du nord d'où elle serait allée en différents points de l'Europe méridionale et même en Russie.

Ce schéma de migration coïncide très nettement avec celui que j'ai donné ci-dessus pour l'expansion de la civilisation appelée successivement sébilienne, capsienne et tardenoisienne. Les deux théories s'apportent donc une confirmation réciproque, et il semble permis d'identifier les envahisseurs qui ont mis fin à la civilisation magdalénienne avec les Méditerranéens que nous trouvons aujourd'hui dans tout le sud de l'Europe. Néanmoins cette hypothèse fondée sur des considéra-

1. Origine et diffusione della stirpe mediterranea, 1895. Intorno ai primi abitanti di Europa, 1899.

tions générales doit être confirmée dans une certaine mesure par des faits précis, et surtout par des documents anthropologiques. C'est ce que je vais essayer de faire.

Les gisements aziliens n'ont livré de squelettes qu'en deux endroits. Au Mas d'Azil deux squelettes, d'ailleurs insuffisamment étudiés, semblent présenter les caractères généraux des Magdaléniens. Mais dans la caverne d'Ofnet (1), on a relevé des faits très intéressants. On sait qu'on y a trouvé 33 crânes dans une couche très sûrement azilienne. M. Schliz qui les a étudiés y reconnaît trois types fondamentaux :

Le type de Brunn I, qui est celui des Paléolithiques européens;

Le type de la race méditerranéenne;

Le type brachycéphale de Grenelle.

Nous avons là la preuve indiscutable de l'avance des Méditerranéens très loin en Europe, à la fin du paléolithique

Le capsien d'Afrique a donné des squelettes de type méditerranéen (race de Tebessa-Redeyef) (2). En Espagne, on y trouve le même type qui est resté prédominant dans la Péninsule. Au Portugal, on a dans les Kiockkenmoeddings du Tage le type dolichocéphale de Mugem qui paraît bien, malgré l'opinion contraire de M. Mendes Correa (3), assimilable au Méditerranéen ; en tout cas ce savant, qui en fait un type spécial, *Homo Afer taganus*, le fait venir d'Afrique et le place au capsien final. M. Boule est d'avis que le dolichocéphale de Mugem est un très vieux représentant de la race méditerranéenne, avec quelques traits éthiopiens. En tout cas, le vrai Méditerranéen apparaît à une période plus avancée du néolithique, notamment à Cezareda.

En France, où le capsien n'apparaît que sous la forme tardenoisienne, on n'est pas renseigné sur l'ethnologie des stations de ce type, qui sont généralement des stations de plein air, sans sépultures.

Il faut, pour avoir des indications sur la situation ethnique de la France au mésolithique, revenir sur l'étude faite par M. Hervé, citée précédemment. Le savant professeur nous montre l'extension en France au début du néolithique d'une race dolichocéphale, celle des Baumes-Chaudes, qui serait issue de la race paléolithique de Laugerie-Chancelade. Il y rattache tous les dolichocéphales qu'il trouve en France avant l'arrivée des nordiques. Lorsqu'il a fait cette étude, l'attention des préhistoriens n'était pas encore attirée sur la possibilité d'une immigration des Méditerranéens en France et il n'a pas envisagé l'hy-

1. Schliz, *loc. cit.*
2. G. Mercier, L'homme de Mechta-Chateaudun, *Bull. Soc. Préh. Fr.*, 1915, p. 160.
3. Essai sur l'ethnologie préromaine du Portugal, *Revue d'Anthr.*, 1925, p. 271.

pothèse que certains de ses dolichocéphales pourraient avoir cette origine, les deux types étant assez voisins, si l'on écarte la variété dite de Cro-Magnon qui est bien différente. Des recherches dans ce sens ont été faites ultérieurement. En 1900, M. de Lapouge (1) qui a particulièrement étudié les populations néolithiques de la France méridionale, y reconnaît l'Homo méridionalis, comme il l'appelle, plus ou moins mélangé de Homo speloeus (Magdalénien) Il cite notamment la nécropole de Maupas, Vienne, où les dix-huit crânes trouvés sont nettement meridionalis. Il retrouve ce type dans la plupart des cavernes et des dolmens du centre et du midi de la France. On en rencontre également plus au nord, jusque dans la caverne sépulcrale de Chauvaux, sur la Meuse.

M. Boule, dans le chapitre si suggestif de son ouvrage sur les *Hommes fossiles* où il étudie le passage des hommes fossiles aux hommes actuels, adopte la même opinion dans les termes suivants: « Avec les dolichocéphales à face courte (dysharmonique), descendants plus ou moins modifiés de l'homme de Cro-Magnon, d'autres dolichocéphales néolithiques à face longue représentent en France un apport nouveau que nous avons vu commencer dès l'Azilien. Ceux-ci doivent plutôt être rattachés au type méditerranéen qui paraît avoir dominé dès cette époque dans les régions où il règne encore. »

En Belgique on ne connaît pas de Méditerranéen au nord de Chauvaux. Mais si nous passons dans les Iles britanniques où, comme le dit M. Breuil, le tardenoisien a laissé de nombreuses traces, indépendamment de celles de l'azilien précédemment citées, nous trouvons des traces importantes de l'invasion méditerranéenne. On sait depuis longtemps, par les traditions historiques et les observations démographiques, qu'un fort élément de ce type existe dans le sud de l'Angleterre et de l'Irlande ; ce serait, d'après les traditions, des Ibères, et les études préhistoriques ont établi en effet qu'il y avait eu des relations directes très anciennes entre l'Irlande et l'Espagne. M Fleure (2), dans son étude sur les races de l'Angleterre, admet que les populations brunes de son pays appartiennent à une race venue d'Afrique, et qui s'est répandue en Europe, où elle aurait même produit par son évolution dans le Nord la race Nordique, thèse déjà soutenue par M. Sergi, mais sujette à caution.

Si nous revenons dans l'Europe centrale, nous trouvons tout d'abord dans la caverne azilienne d'Ofnet des crânes d'un type que M. Schliz

1. L'Aryen, son rôle social, p. 179, note.
2. Types humains du pays de Galles. Types humains des pays d'Europe.

rattache très nettement aux Méditerranéens. M. Schliz signale également l'élément méridional dans la vallée du Rhin et en Suisse (1).

M. Kossina, en 1902, attribuait la civilisation néolithique de l'Europe centrale, celle de la céramique à bandes, à une race du type méditerranéen (2). Il est revenu depuis sur cette idée en soutenant que cette race se rapprocherait en réalité du type nordique dont elle ne différerait que par des formes généralement plus fines. Mais le savant allemand est trop influencé par le désir de rattacher la race en question aux Indo germains qui sont pour lui des Nordiques. Le Méditerranéen ne diffère guère du Nordique que par des formes plus fines, mais cela suffit pour le faire reconnaître. M. Hoernes (3) maintient son opinion que les premiers immigrants néolithiques de l'Europe centrale sont venus du sud et appartiendraient à la race méditerranéenne. Enfin MM. Mehlis (4) et Forrer (5) retrouvent ce type dans la vallée du Rhin.

En résumé, on trouve bien dans toute l'Europe des preuves d'une immigration de race méditerranéenne, venue du sud et probablement de l'Afrique, qui s'est mélangée avec les restes des populations paléolithiques, et qui constitue le fond de la plus ancienne population néolithique de la plus grande partie de l'Europe. Il serait inadmissible que le même fait ne se soit pas produit dans la France, située sur un des chemins du courant migrateur.

Caractères particuliers de la civilisation méridionale.

L'introduction des Méditerranéens en Europe a dû y apporter, non seulement un nouvel élément ethnique, mais aussi de nouveaux éléments de civilisation. C'est à eux en effet que sont dues d'abord les civilisations azilienne et tardenoisienne, encore bien primitives. Mais les Méditerranéens, malgré leur avance vers le nord, étaient restés maîtres de la mer qui leur donne leur nom, et ils ont développé peu à peu sur ses rives et dans ses îles une civilisation plus avancée, qui est la civilisation néolithique proprement dite, avec l'usage de la pierre polie, et de la poterie, de la culture et de l'élevage des animaux. Je ne dis pas qu'ils aient eux-mêmes inventé ces usages nouveaux ;

1. Types humains préhistoriques des pays allemands.
2. Die indogerm. Frage archœologisch beantwortet. *Zeitsch. f. Ethn.*, 1902.
3. Cité dans *Anthrop.*, 1906, p. 127.
4. Die Ligurerfrage. *Archiv. f. Anthrop.*, 1899-1900. Nouvelles trouvailles néolithiques sur le Rhin moyen.
5. Ueber Steinzeit-Hockergrœber, zù Achmim, Nagada, etc., in Ober-Aegypter, und ueber europœische Parallelfunde. Strasbourg, 1901.

ils ont pu les recevoir d'ailleurs, mais ils les ont adoptés et ils les ont propagés chez leurs frères du continent. Cette propagation a pu se faire de proche en proche, ou par l'intermédiaire de nouveaux flots d'émigrants.

Il s'est créé ainsi dans une grande partie de l'Europe une première civilisation que les Allemands appellent vieille-européenne, et qui est caractérisée par trois usages. Il y a deux de ces usages que nous avons vu M. Schuchhardt indiquer comme transmis à la civilisation de « l'Europe occidentale » par les hommes de la fin du paléolithique ; ce sont l'ensevelissement en position accroupie, et la maison ronde.

Le mode de sépulture ainsi visé se remarque en effet déjà à l'époque quaternaire, chez les Aurignaciens et les Magdaléniens. Il paraît d'origine africaine comme ces races, et il n'est pas étonnant que les Méditerranéens qui semblent avoir des origines aurignaciennes et africaines l'aient conservé. Or, en Europe les squelettes accroupis se rencontrent dans les régions où nous avons constaté la présence des Méditerranéens. Cet usage peut se rencontrer dans les mêmes stations avec d'autres modes de sépultures, de même qu'on y trouve des mélanges de races. Chaque race est en effet attachée à ses rites funéraires et ces rites la caractérisent. M. Schuchhardt et M. Forrer (1) ont étudié l'extension du rite de l'ensevelissement en position accroupie, et le rattachent aux populations dolichocéphales du midi, par opposition à l'usage nordique de l'ensevelissement en position allongée.

La maison ronde, ou ce qu'on appelle « fond de cabane » toujours de forme ronde, est très répandue dans le domaine méditerranéen, et la plus grande partie de l'Europe, sauf dans le nord où l'on trouve généralement la maison rectangulaire. Cet usage, moins caractéristique d'ailleurs que le précédent, semble bien avoir été également apporté par les Méditerranéens.

Un troisième usage propre à la plus vieille civilisation néolithique de l'Europe est celui d'une céramique décorée au moyen de combinaisons variées de lignes droites ou brisées, de stries et de points, obtenus par gravure au moyen d'une pointe, ou même par incision de la pâte à l'aide d'un instrument tranchant. Cette dernière technique n'est pas très rationnelle pour la poterie, tandis qu'elle convient très bien pour des objets en bois. Cette observation tend à confirmer l'hypothèse de MM. Schuchhardt et Forrer qui dérivent la céramique méridionale de l'imitation des vases en écorce de cucurbitacées. Les récipients de cette nature encore en usage, gourdes, calebasses, se

1. *Ueber Steinzeit-Hockergræber.*

décorent généralement au moyen d'incisions formant des dessins géométriques. C'est surtout un usage africain. Or la céramique vieille-européenne présente la même technique et le même style. Elle est très répandue dans le bassin de la Méditerranée à l'époque néolithique, et il est à présumer qu'elle a été apportée en Europe par les Méditerranéens. C'est la plus vieille poterie décorée qu'on y trouve et nous verrons plus loin qu'elle a donné naissance à la céramique à bandes, et probablement aussi à la céramique mégalithique.

C'est aussi cette céramique que les savants espagnols, notamment M. Bosch, nous montrent dans leur civilisation des grottes à céramique ornée. Elle y règne seule dans le centre et le sud de la péninsule, et nous avons vu que dans la région nord elle se mêlait à une céramique toute différente, à décoration plastique, qui indique à mon avis une invasion venue du nord des Pyrénées.

Nous avons vu que dans le sud de la péninsule, sous des influences indéterminées mais consécutives à l'extension de la population mégalithique du Portugal, la céramique des grottes avait produit la céramique du vase caliciforme qui en est une dérivation très régulière. Ce type adopté par la population mixte résultant de la fusion des mégalithiques et des anciens capsiens a été porté en France par ce courant qui a transformé la civilisation des grottes du sud de la France en civilisation pyrénéenne d'après M. Bosch. Nous verrons plus loin son extension ultérieure.

Conclusions.

De tout ce qui précède, il semble permis de conclure qu'une influence africaine s'est exercée sur l'Europe dès le paléolithique, et a continué, au début du néolithique (ou si l'on veut au mésolithique), à faire monter vers le nord des populations du type dit méditerranéen, auxquelles on peut attribuer la civilisation capsienne de l'Espagne et les civilisations azilienne et tardenoisienne de la France. Cette première immigration s'est superposée aux restes de la vieille population paléolithique et a formé avec elle le premier substratum ethnique de la population française, antérieurement aux deux immigrations que nous allons voir venir s'y mêler.

B. — Influences nordiques.

La civilisation des Kioekkenmoeddings.

Pendant que des tribus méridionales apportaient dans le nord de l'Europe des survivances de civilisation paléolithique, telles qu'on les constate à Maglemose et dans les stations analogues, d'autres populations d'origine encore indéterminée développaient dans le même domaine, peut-être un peu plus tard, des améliorations d'un caractère différent.

C'est avant tout celle des Kioekkenmoeddings, dont la station classique est celle d'Ertebolle en Danemark. Dans son outillage, on ne trouve plus de silex pygmées, et les grattoirs y sont rares, ce qui élimine toute influence tardenoisienne.

Les harpons et autres caractéristiques du Maglemosien ont également disparu. Des éléments nouveaux y apparaissent : les tranchets, les pics, les pointes de flèche à tranchant transversal, et de la céramique, une céramique grossière, mal cuite, mais dont la forme et les essais de décoration attestent déjà une certaine recherche, et annoncent l'apparition de la civilisation néolithique. Toutefois, les animaux domestiques manquent encore, sauf le chien, et l'agriculture n'existe pas, car il s'agit de populations adonnées exclusivement à la chasse et à la pêche. Elles sont stationnaires comme le prouve l'importance des dépôts retrouvés, et elles pratiquent l'inhumation en plaçant les corps allongés entre des pierres. C'est un ensemble tout différent de ce que nous avons vu précédemment.

En Scandinavie on retrouve une civilisation analogue sous le nom de Nostvet en Norvège, et de Lihult en Suède, mais sans restes de cuisine ; on y voit parfois des sortes de haches rondes, et un peu de polissage sur les tranchants.

Si nous revenons aux Kioekkenmoeddings, nous voyons qu'on peut les suivre sur les côtes allemandes de la Baltique jusqu'à l'Oder ; ils sont nombreux dans l'Ile de Rugen Au delà de l'Oder on ne les rencontre plus, mais on a trouvé quelques tranchets en Russie.

Au sud la même industrie pénètre par la vallée de l'Elbe jusqu'à la vallée de la Saale. Elle manque dans l'Allemagne occidentale ; mais les kioekkenmoeddings reparaissent sur les côtes britanniques, sur celles du Boulonnais, de la Bretagne, et du Portugal, toujours à la même hauteur au-dessus de la mer.

On explique cette situation littorale par ce fait que l'intérieur d'une

grande partie du continent était alors occupé par des forêts d'accès difficile.

On a voulu d'autre part rattacher ces mangeurs de coquillages aux mangeurs d'escargots de l'Afrique du Nord. C'est admissible pour ceux du Portugal qui ont une industrie voisine de l'azilien et même du tardenoisien. Mais ceux du nord ont, comme on vient de le voir, une industrie bien différente qui les rattache à la civilisation campignienne que nous allons étudier maintenant.

Les conclusions qui seront adoptées au sujet de l'origine de cette dernière civilisation seront valables également pour celle des Kioekkenmoeddings du nord. Si ceux du sud ont une autre origine, il ne faut pas s'étonner que des populations différentes aient adopté séparément à la même époque un même genre de vie, si l'on admet, comme il est dit ci-dessus, que l'existence des forêts poussait l'homme à adopter un habitat littoral, et à utiliser les ressources alimentaires qu'il y trouvait.

La civilisation campignienne.

A la civilisation côtière des Kioekkenmoeddings répond un peu plus tard dans l'intérieur des terres la civilisation dite campignienne. Dès 1873, Gabriel de Mortillet avait signalé dans certaines stations de l'Oise des tranchets qu'il comparaît à ceux des côtes danoises, et qui, d'après lui, pouvaient représenter en France le commencement de l'époque néolithique. En 1886, Salmon créa pour cette industrie *l'époque campignienne* d'après la station de Campigny (Seine-Inférieure).

Elle paraît plus évoluée que celle du nord. On y trouve des meules qui supposent la connaissance de l'agriculture, et des os de bétail. Elle se montre dans des fonds de cabanes groupés en village. Sa céramique est meilleure et plus ornée. On y voit quelquefois des haches polies, mais plus souvent un simple polissage sur le tranchant des outils.

Elle est surtout localisée dans le nord-ouest de la Gaule (Belgique, Somme, Seine-Inférieure) mais on la rencontre sur beaucoup d'autres points de la France, vers le sud jusqu'en Dordogne, dans le centre et dans l'Est. On ne la connaît pas en Espagne ; on la retrouve en Italie jusque dans les Abbruzes, et surtout au mont Gargan où elle est abondante, ainsi qu'à la station typique de Vibrata. Sa présence en Italie a donné lieu à une théorie intéressante sur son origine, car elle succède directement dans la péninsule à l'aurignacien.

Or, le campignien ne peut être rattaché typologiquement qu'à la

série chelléen-moustérien-aurignacien. Notamment ses lames à dos rabattu et à bec de corbeau rappellent les lames aurignaciennes. Cette évolution n'a pu se produire, a-t-on dit, qu'en Italie, où l'aurignacien a persisté. Pigorini fait même remonter la dérivation jusqu'au chelléen avec des emprunts au solutréen et à l'aurignacien. Ce serait donc de l'Italie méridionale que seraient partis les Campigniens, avec une civilisation sans animaux domestiques et sans agriculture, qu'ils auraient portée jusqu'aux Kioekkenmoeddings. Ceux restés en route dans la France et la Belgique y auraient ajouté peu à peu l'agriculture et l'élevage.

Cette hypothèse a le défaut de faire partir le mouvement civilisateur de son extrémité la moins développée. Au delà de l'Italie méridionale on ne peut le rattacher à rien d'analogue dans le bassin de la Méditerranée. Toutefois pour rejeter cette explication et dire, avec M. Verneau (1), qu'elle n'est qu'une simple vue de l'esprit, il convient de trouver une autre origine à cette civilisation bien typique du campignien et des Kioekkenmoeddings. Ceux-ci, avons nous vu, s'arrêtent vers l'est à l'Oder. Mais on a trouvé en Russie quelques tranchets qui s'y rattachent, bien qu'on les ait contestés. Enfin, tout dernièrement une mission américaine dirigée par M. Nelson a trouvé dans le désert chinois, à cent milles au nord de Hoang-ho, une industrie tout à fait analogue au campignien. La question paraît dès lors élucidée en faveur d'une origine asiatique, sous forme d'un courant traversant la Russie, suivant les côtes de la mer à partir de l'Oder jusqu'en Portugal, écarté du centre de l'Allemagne par la grande forêt qui y existait, inconnu en Grande-Bretagne, mais s'étendant sur la France du Nord et du Centre et finalement jusqu'en Italie.

C'est donc avec raison que M. Breuil a dit : « Les Campigniens figurent le premier flot d'un groupe de Néolithiques tailleurs de silex qui s'est répandu dans la région littorale du Nord, et s'est développé considérablement en Allemagne du Nord, en Scandinavie, en Belgique et en France du Nord et du Centre ». C'est également ce qui résulte de la théorie émise par M. Aoberg sur sa civilisation du silex.

On doit d'ailleurs distinguer dans le campignien plusieurs phases. Divers préhistoriens en ont reconnu des formes primitives dont ils ont même voulu faire des étages distincts. M. Rutot, en Belgique, a créé le *flénusien* d'après certaines trouvailles.

On a retrouvé ce flénusien en France, notamment à la Longère (Eure-et-Loir) et à Olandon (Calvados), dans l'Eure-et-Loir et jusqu'en

1. *Anthropologie*, t. XXXI, p. 154.

Dordogne. M. Marcel Baudoin (1) a voulu de son côté créer le *girien* d'après ses trouvailles à Saint-Gilles-Croix-de-Vie, en le plaçant même avant le flénusien, auquel il fait correspondre l'*olandonien*. On a proposé de condenser ces divisions sous le nom de *précampignien*. On aurait ainsi une phase correspondant probablement aux Kioekkenmoeddings, tandis que le campignien véritable serait postérieur. M. Baudoin a même distingué une division encore plus tardive du campignien sous le nom de *jabilnien* ; elle serait marquée par les trouvailles sporadiques de haches polies que l'on a signalées plus haut, et correspondrait à la première apparition de la civilisation néolithique proprement dite.

Il convient de rappeler à ce propos que les archéologues du nord comprennent dans ce qu'ils appellent la culture mégalithique une première période sans mégalithes, caractérisée seulement par le polissage du silex. Egalement en France l'apparition des mégalithes a dû être précédée par l'intrusion graduelle dans la civilisation campignienne du polissage du silex. Néanmoins ce n'est là qu'une période de transition dont il ne paraît pas utile de faire une division spéciale. Il suffit de distinguer un pré-campignien (en l'appelant au besoin flénusien) et un campignien proprement dit.

La civilisation mégalithique.

Après les Kioekkenmoeddings, les archéologues scandinaves placent l'âge de la pierre polie ; ils l'appellent aussi mégalithique bien que la première des quatre périodes qu'ils y distinguent ne comporte pas l'usage des mégalithes. Les auteurs allemands appellent de même mégalithique une civilisation qui peut être étrangère à cet usage. Cette constatation est intéressante parce qu'elle fait ressortir que ces monuments ne sont pas un caractère essentiel de la civilisation néolithique, comme on a trop souvent semblé le croire, en faisant coïncider leur apparition avec celle de l'agriculture, de l'élevage des bestiaux, de l'usage de la poterie. Tout cela apparaît avant les mégalithes, et d'autre part on tend de plus en plus à reporter le grand développement de ces constructions à l'énéolithique. Quant à leur aire d'extension, bien qu'assez étendue, elle ne couvre qu'une faible partie de l'Europe : « l'idée dolménique, écrit M. Breuil (2), est à tous les stades de son développement une idée occidentale et littorale comprenant

1. *Loc. cit.*
2. *Anthropologie*, 1921.

l'Espagne et le Portugal (avec maximum à l'ouest), la France et l'Angleterre, également avec maximum à l'ouest, et la Scandinavie. »

Cet usage est donc loin de caractériser une civilisation définie, ou une époque déterminée. Aussi bien pose-t-il un problème de préhistoire très délicat et même très irritant. Quelle est son origine et comment s'est-il propagé ? Ce qui complique encore plus le problème, c'est que ces constructions se retrouvent dans l'Afrique du Nord, en Palestine et jusque dans l'Inde. Aussi a-t on édifié à leur sujet des théories souvent très aventureuses.

On a voulu les attribuer à un peuple migrateur, mais on ne s'est pas entendu, ni sur le caractère ethnique de ce peuple, ni sur le sens de sa migration, les uns le faisant partir du nord de l'Europe et les autres de l'Inde. Par réaction, on est arrivé généralement aujourd'hui à ne plus y voir qu'un usage né spontanément dans plusieurs centres d'où il aurait été propagé de peuple en peuple par des influences de diverses natures, mais surtout commerciales. Notamment dans l'Europe occidentale, il serait dû à des influences orientales, et aurait été apporté par des navigateurs venant de la Méditerranée en suivant les côtes de l'Atlantique ; un savant anglais, M. Peake (1), les appelle des *prospecteurs*

Cette hypothèse de l'origine orientale est celle de MM. Montelius et Sophus Muller ; MM. Hoernes et Déchelette s'y sont ralliés, ainsi que beaucoup d'autres.

Il reste cependant d'assez nombreux défenseurs d'une origine nordique ou tout au moins occidentale. En France, M. Salomon Reinach en est toujours resté partisan et M. Breuil penche dans ce sens. En Suède, M. Aoberg est du même avis. Les préhistoriens allemands, notamment MM. Penka, Much et Kossina, font sortir les mégalithes du nord avec la race nordique considérée par eux comme l'origine des peuples indo-germaniques. Le problème se complique depuis quelques années du fait que l'on a constaté dans la péninsule ibérique un développement très ancien, très complet et très abondant des monuments mégalithiques. On a voulu alors y reconnaître le véritable centre d'expansion de cet usage. Mais M. Wilke (2), qui a étudié avec beaucoup de détail les stations ibériques, et qui y voit un centre d'influences s'étendant même sur la Méditerranée orientale, admet cependant que la première origine de l'idée mégalithique a pu être dans le Nord. Il conclut ainsi : « En fait nous devons jusqu'à présent admettre seule-

1. The origine of the dolmen, 1916. The bronze age and the Celtic world.
2. Sudwest europœische Megalith Kultur und ihre Beziehungen zum Orient, *Mannus Bibl.*, 1912.

ment l'origine européenne des mégalithes, mais il ne faut pas encore décider si leur point de départ est dans le Nord scandinave ou dans la péninsule ibérique, ou dans une autre partie de la côte de l'Océan ; de même le caractère ethnique des premiers inventeurs ne peut encore être précisé. »

M. Bosch admet deux centres probables de sépultures mégalithiques, le Portugal et la Scandinavie, et c'est là une conséquence naturelle de ses études, puisqu'il nous décrit deux courants mégalithiques pénétrant en France, l'un par le sud avec la civilisation pyrénéenne, l'autre par le nord avec la civilisation du silex.

C'est là une constatation précise à laquelle je ne contredis pas, mais je ne suis pas d'accord avec lui quand il ajoute que ces deux centres sont « primitifs et indépendants ». Il serait bien étonnant qu'à si peu de distance, et à la même époque, deux évolutions culturelles bien spéciales et absolument identiques se fussent produites sans quelques rapports entre elles, soit que l'une eût influencé l'autre, soit que toutes deux fussent nées d'une influence étrangère.

Cette seconde alternative permet évidemment l'hypothèse d'une influence orientale s'exerçant par la voie maritime, comme on l'a dit ci-dessus. Avec les divers auteurs déjà cités, je n'admets pas cette solution pour plusieurs motifs. En premier lieu la propagation d'un usage tel que les sépultures mégalithiques par un courant commercial ne paraît pas vraisemblable en elle-même ; c'est ce que M. Van Gennep appelle une erreur de fait et de raisonnement. Le commerce peut, par l'apport d'objets, de produits ou d'animaux étrangers, et même de connaissances pratiques, introduire des usages nouveaux dans la vie matérielle d'un peuple ; il est inadmissible qu'il y répande une coutume ayant un caractère rituel, religieux ou politique, et n'exigeant au surplus l'emploi d'aucun objet ou produit d'origine étrangère, tel que la construction de monuments mégalithiques, soit pour des sépultures, soit pour toute autre utilisation sociale. Comme l'a dit Modestov (1) : « Les peuples ne se montrent en rien aussi conservateurs que dans leurs rites religieux et dans tout ce qui concerne le culte et surtout le culte des morts... Pour changer ces rites il faut toute une révolution dans la vie d'un peuple : sa conquête par une autre race, l'importation dans le pays par voie violente ou par une propagande pacifique de nouvelles croyances religieuses. » Une pareille propagande n'était pas dans les idées des peuples primitifs, et l'on ne voit pas les *prospecteurs*, imaginés par quelques auteurs, dans le rôle de missionnaires. D'autre part

1. *Introduction à l'histoire romaine*. Trad. Delines, p. 362, 1907.

pour exercer une influence de contact,soit pacifique soit violente, il aurait fallu qu'ils établissent des colonies importantes dont on n'a aucune trace ; et si l'on admettait ce processus, ne serait-ce pas un retour indirect à la thèse du peuple migrateur que l'on veut écarter ?

En second lieu on n'aperçoit pas dans le monde oriental où serait le centre de diffusion des mégalithes. Ces monuments y sont rares ou inconnus et n'apparaissent dans la civilisation égéenne que sous une forme très évoluée, celle des tombeaux à coupole. Il faudrait donc admettre que, dans sa propagation vers le nord, ce type de construction aurait éprouvé une dégradation extrême le ramenant à des formes tout à fait primitives, d'où il serait revenu graduellement au modèle initial. Il reste qu'on ne saisit pas bien comment est né ce type initial, sans précédents locaux reconnus.

Enfin un troisième argument plus précis et encore plus significatif se tire des résultats des recherches de M. Bosch. Ce préhistorien nous montre que les monuments mégalithiques apparaissent d'abord au Portugal,et se répandent de là dans le reste de la péninsule ainsi que dans la France méridionale. Comment s'expliquer alors que les *prospecteurs* n'aient pas abordé ces pays par leurs côtes méditerranéennes, au lieu d'aller faire un détour par le détroit de Gibraltar, alors surtout que la civilisation almérienne, d'origine méditerranéenne, pénètre au même moment sur la côte sud-est de l'Espagne, sans les mégalithes, qui lui arrivent ensuite de leur centre portugais ?

Pour conclure, je suis d'avis qu'il faut admettre avec M. Bosch et M. Wilke, comme un fait très probable, l'existence de deux centres de propagation des monuments mégalithiques, le Portugal et la Scandinavie. Quant à déterminer si l'un d'eux n'est que secondaire, et dans ce cas quel est celui qui procède de l'autre, ou si tous les deux sont secondaires et dans ce cas quelle est leur origine commune, j'estime avec M. Wilke que l'état actuel de la science ne permet pas de trancher le problème. On ne peut qu'émettre des hypothèses ; celle d'une origine orientale a peu de vraisemblance,et celle de l'origine nordique est aussi et même plus défendable. Je l'adopterai provisoirement, avec la restriction suivante fondée sur les travaux de M. Bosch : l'introduction en France de l'usage des mégalithes s'est faite par deux courants ; l'un est venu directement du centre septentrional, a pénétré dans le nord de la France et s'est propagé dans le domaine de la civilisation du silex ; l'autre a créé un centre secondaire dans l'ouest de la péninsule ibérique, d'où il s'est étendu jusque dans la France du sud-est et du centre. Par suite de ce détour ce dernier courant est arrivé en France postérieure-

ment au premier en amenant avec lui le métal, presque inconnu dans les mégalithes du nord-ouest de la France.

Il y a lieu d'ailleurs de mettre à part la Bretagne qui semble avoir été peu touchée par le premier courant, et devoir au contraire sa civilisation mégalithique à une influence ibérique venue directement par mer, comme on peut également le supposer pour les Iles britanniques.

Caractères ethniques des porteurs des civilisations nordiques.

Si les civilisations du silex et des mégalithes sont originaires du nord, leurs porteurs devaient avoir les caractères de la race nordique. M. Aoberg n'a pas étudié le côté anthropologique de sa théorie, et M. Bosch ne soulève pas davantage la question. Celle-ci demeure assez obscure.

Dans les Kioekkenmoeddings, on a trouvé des squelettes qui ont déjà les caractères du *Nordicus*. Seulement on y rencontre également des brachycéphales, et quelques représentants du type Cro-Magnon. Il y a déjà à cette époque un grand mélange de races, et c'est ce qui rend les recherches difficiles. Dans les mégalithes du Nord, les archéologues locaux voient surtout le type nordique. Néanmoins, ils reconnaissent l'existence au Danemark et en Norvège d'un type mésaticéphale bien caractérisé, le type de Borreby, résultant probablement de la fusion du nordique et du brachycéphale. On admet que c'est une immigration de ce type qui introduisit en Grande-Bretagne les round-barrows.

En Belgique l'homme de Spiennes, qui se rattache au Flenusien de Rutot, c'est-à-dire au pré-campignien, est un dolichocéphale.

En France les stations campigniennes n'ont pas donné de squelettes. En ce qui concerne les dolmens, il faut distinguer les deux courants qui ont introduit ces constructions en France. Dans le courant venu d'Espagne, on ne voit, à côté des anciens dolichocéphales des Baumes-Chaudes, que des dolichocéphales du type méditerranéen, et cela se comprend si l'on considère que les Nordiques qui auraient apporté l'usage des mégalithes au Portugal ont dû rapidement se fondre dans la population locale méditerranéenne, de sorte que ce sont en réalité, sauf de très rares exceptions, des hommes de ce dernier type qui sont arrivés avec les mégalithes dans le sud de la France.

Dans le courant mégalithique du Nord, les Nordiques ont pu davantage maintenir leur type bien qu'ils aient trouvé sur place des restes encore assez nombreux de la race des Baumes-Chaudes, comme l'a montré M. Hervé, qui range même dans cette race tous les dolichocé-

phales néolithiques. En réalité j'estime avec M. de Lapouge (1), que beaucoup d'entre-eux ont les caractères de l'*Europaeus* et notamment un indice céphalique un peu plus élevé que celui des Baumes Chaudes.

Je reconnais que la question exigerait une étude anatomique détaillée, très délicate en elle-même et que la rareté des documents ostéologiques rend assez difficile. Néanmoins, et sauf les quelques réserves que comporte l'état actuel de nos connaissances à ce sujet, je suis d'avis, avec de nombreux auteurs, que les constructions mégalithiques sont une invention de la race nordique et ont été apportées par elle dans l'ouest et le sud-ouest de l'Europe, au milieu de populations avec lesquelles elle se serait rapidement fusionnée en leur imposant toutefois ses usages ; ce qui explique qu'on trouve des brachycéphales dans les dolmens du nord de la France et des méditerranéens dans les dolmens du centre et du midi. Il faudrait en somme distinguer avec M. Breuil deux flots d'envahisseurs nordiques : ceux qui ont apporté la civilisation du silex (kioekkenmoeddings et campignien) et ceux de la civilisation mégalithique proprement dite, mais l'élément dominant de chacun de ces deux flots serait toujours le Nordicus.

Nous constatons ainsi l'arrivée en France du second des trois éléments ethniques des populations européennes.

(*A suivre.*)

1. *Loc. cit.*



SÉPULTURES ÉQUINES D'ÉPOQUE GALLO-ROMAINE [1]

par M. Am. THIÉROT

Membre de l'Institut International d'Anthropologie.

Il n'est pas rare de découvrir dans les terrains archéologiques des restes d'animaux, presque toujours des parties de squelettes, rarement des squelettes entiers.

Les tombes marniennes (Tène I) et les puits funéraires gallo-romains, comme les fonds d'habitations, nous en donnent de nombreux spécimens ; ce sont les offrandes funéraires ou les restes de cuisine.

Jamais on n'a signalé dans notre région (2) l'existence d'un groupement de tombes, véritable cimetière d'animaux, n'ayant livré aucune trace d'ossements humains.

C'est un cimetière de ce genre que nous avons eu le plaisir de fouiller en 1925-1926.

Situation. — Sogny-aux-Moulins (Marne), petit village à quelques kilomètres en amont de Châlons, est situé entre deux falaises de craie dominant la vallée de la Marne. Cette région a été très peuplée à l'époque gauloise : on y trouve d'importants cimetières.

A l'extrémité Sud-Est du village, en allant vers Mairy, au lieu dit « Sur les côtes », existe sur le plateau un cimetière marnien de 40 fosses. C'est à proximité, sur le versant Sud, que nous avons découvert un groupe de fosses d'animaux d'époque romaine.

Plan (fig. 1). — Ce cimetière comprend 26 fosses, réunies en un groupe assez compact, dans un rayon d'une trentaine de mètres Sans aucun plan apparent, les fosses sont très proches les unes des autres, placées au hasard et dans toutes les orientations. Dans le voisinage, quelques trous à terre noire, avec fragments d'os et de poterie.

1. Mémoire présenté à la section de préhistoire de l'I. I. A., session d'Amsterdam, 1927.

2. *L'Intermédiaire des chercheurs et curieux*, n° du 10 mars 1927, dans une note sur les cimetières d'animaux, signale trois cimetières en France (sans autre précision !)

Les fosses. — Taillées avec soin dans la craie, elles ont une lon-

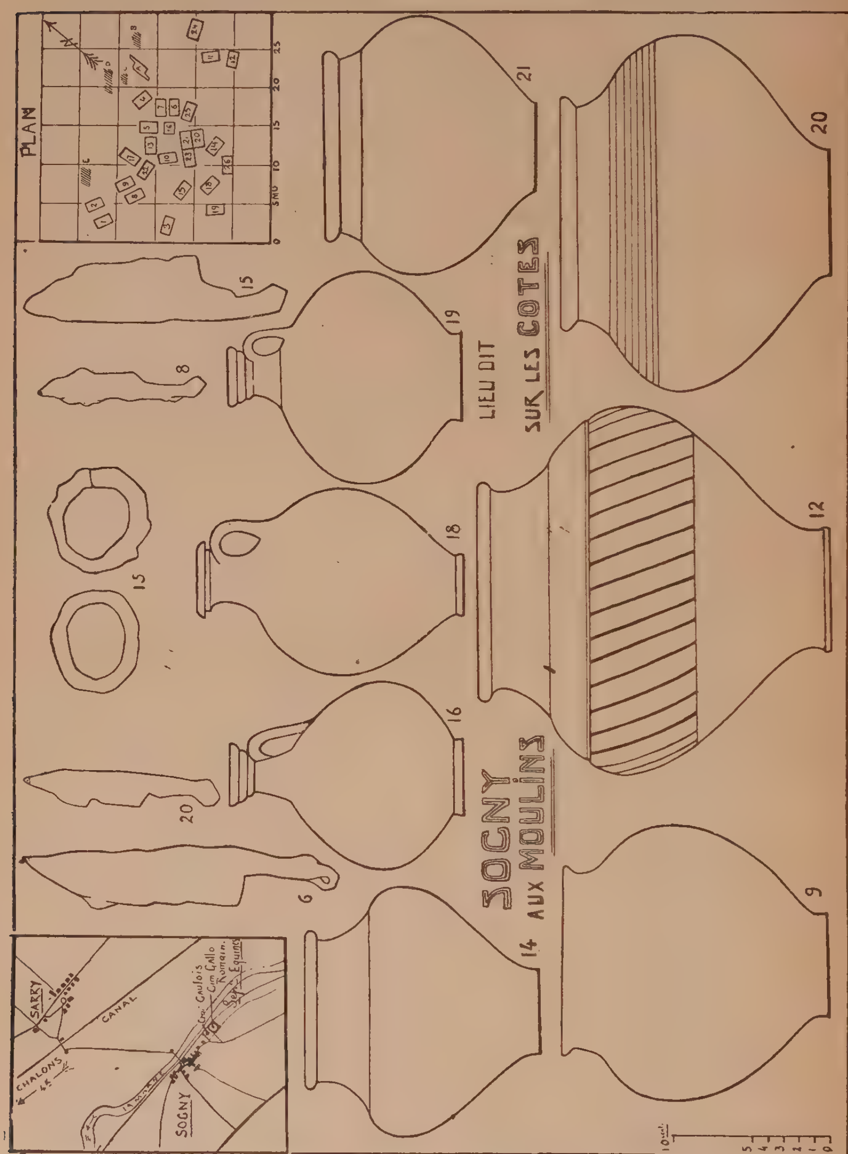


Fig. 1

gueur d'environ 2 m. sur 1 m. à 1 m. 20 de large : la profondeur varie de 0 m. 40 à 1 m. 25.

La terre est noire, généralement mélangée de craie : quelquefois la craie est presque pure. Chacune contient le squelette d'un cheval, le plus souvent accompagné de squelettes de chien, chèvre et autres petits animaux non identifiés.

Le cheval est un animal jeune (18 mois à 2 ans), de forme élégante. Il est couché sur le côté, tantôt à droite, tantôt à gauche, la tête comme chez le sujet vivant, ou allongée dans l'angle de la fosse, ou ramenée vers l'épaule ou le poitrail. Les jambes, ordinairement repliées sous le corps, ont les sabots non ferrés (fig. 2 et 3).

La fosse 1 contenait un cheval sans la tête.
— 2 — deux chevaux superposés.
— 11 — un cheval et la moitié antérieure d'un autre cheval.
— 16 — la moitié antérieure seulement d'un cheval.

Les chiens (*canis familiaris*, du type *palustris* que nous appelons aujourd'hui chien loup ou roquet) sont d'une espèce des plus anciennes, comme on les trouve déjà dans les palafittes suisses de l'âge du bronze et dans les kjoekkenmoedings danois de l'époque néolithique. Ce sont des animaux très jeunes et de petite taille, 0 m. 45 à 0 m. 55. Certains sont d'une espèce plus petite.

Les chèvres qui se rencontrent dans de nombreuses fosses sont aussi des animaux très jeunes (au-dessous d'un an dans la fosse 10).

Ces squelettes sont toujours accompagnés de céramique, avec parfois un couteau en fer et même une monnaie.

Céramique. — Il y en a dans toutes les fosses. Le plus souvent ce ne sont que de petits tessons, d'époque romaine et même gauloise, disséminés de tous les côtés et à tous les étages ; ou bien des vases incomplets, brisés et jetés sur le sol avant l'inhumation. Quelques vases ont été déposés entiers, mais écrasés sous le poids de l'animal. Certains, plus rarement, sont restés intacts, ayant été placés avec soin près des jambes ou de la tête du cheval.

Sans compter les fragments incomplets, la céramique est représentée par 19 vases :

1° 6 cruches en terre blanche légèrement ocrée, de pâte fine : les unes à panses ovoïdes très élégantes, les autres plus larges et plus massives.

2° 13 vases de formes sphéroïdales, apodes, surmontées d'un col rétréci à rebord saillant. La pâte quelquefois très fine, le plus souvent rugueuse, est de couleur brune, grise, bleutée ou noire.

Les uns et les autres sont faits au tour. Le vase de la fosse 9 est, à n'en pas douter, un descendant direct des vases gaulois rapportés des

cimetières voisins : il en a la ligne et la couleur, mais sa pâte est plus fine et mieux cuite. Les autres sont dérivés de cette forme, plus élé-

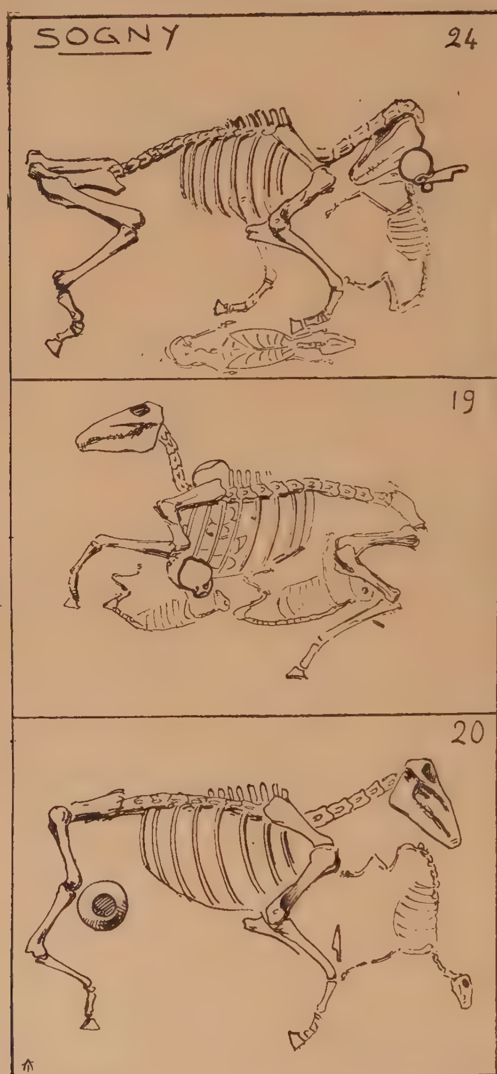


Fig. 2

gants ou plus alourdis. Ceux des fosses 2 et 20 ont des lignes horizontales lustrées, celui de la fosse 12 des lignes identiques obliques entre

deux lignes horizontales. C'est une survivance des procédés de décoration de la période gauloise dont de nombreux spécimens ont été trouvés dans la région.

Nous sommes certainement en présence de céramique de la première époque romaine. La série des cruches en terre blanche ne s'en éloigne guère, de même que les fragments de col de grosses hydries trouvées dans la fosse 3 et dans un trou à terre noire A.



Fig. 3

Quelques-uns de ces vases étaient intérieurement et extérieurement recouverts d'une mince couche noire, que l'analyse chimique a déterminée pour de la suie. Un autre vase incomplet (fosse 22) est enduit intérieurement d'une matière noire qui vraisemblablement est de la poix.

Fer. — Les seuls objets en fer sont 13 couteaux dont la forme est celle des couteaux de la Tène III (1), probablement les armes du sacrifice.

Dans la fosse 15 deux anneaux en fer se trouvaient de chaque côté des mâchoires du cheval.

1. Déchelette, *Manuel d'Archéologie* (*Tène*), p. 1362-1363.

Bronze. — Il est représenté par deux moyens bronze.

1° Un Domitien bien conservé (fosse 22).

A) Buste lauré à droite — diam. 0,028 — IMP CAES DOMIT AUG GERM COS XV CENS PERPP. XVe Consulat an 89-90.

R) MONETA AUGUSTI, dans le champ SC.
la monnaie debout à gauche tenant une balance et une corne d'abondance.

2° Dans la fosse 24 un autre moyen bronze en assez mauvais état Marc-Aurèle, buste jeune à droite.

A) AUREL [IVS CAE] AR AUG PII F COS. (140-143 de J.-C.).

R) IUVENTAS dans le champ SC.
la jeunesse debout à gauche mettant un grain d'encens dans la flamme d'un candélabre ou autel à parfums. Cohen n° 393.

Trous à terre noire. — Dans la région voisine des tombes, il existe un nombre assez important de trous à terre noire. Plusieurs ont été ouverts et n'ont donné aucune indication importante : quelques fragments de céramique et d'os (une phalange et une vertèbre de cheval).

Un seul est intéressant par sa forme (n° A du plan). C'est un trou (0,80 de large, 0,80 de long, 0,60 de profondeur) de forme un peu arrondie, avec deux prolongements (de 0.60) rétrécis dans les directions opposées. Sur le sol de ce trou sont deux arêtes saillantes réservées dans la craie. Le tout est rempli de gros morceaux de vases, dont le bord d'une grosse hydrie, mêlés à de la terre noire semblable à du poussier de charbon.

Cimetières d'animaux. — Il existerait trois cimetières d'animaux en France (1), sur lesquels nous n'avons aucune indication, et deux à l'étranger qui ont été étudiés avec beaucoup de soin (2).

1° En Westphalie, le cimetière de Beckùm, fouillé par Borggreve en 1860-1863 (3).

Il contenait près de 77 tombes dispersées en lignes irrégulières ; les sépultures humaines et celles de chevaux sont mêlées, mais dans la partie principale du cimetière les tombes d'hommes sont plus nombreuses que celles de chevaux : celles-ci, par contre, deviennent plus nombreuses dans la partie Nord-Est.

Les tombes d'homme sont dirigées du sud au nord ou sud est nord-ouest ; les tombes de chevaux ont une orientation opposée.

1. *Loc. cit.*

2. Borggreve signale qu'on aurait à plusieurs reprises trouvé d'autres cimetières d'animaux dans l'Allemagne du nord, sans autre indication.

3. Borggreve, *Die Graeber von Beckùm* (*Zeitschrift für Vaterlandische Geschichte und Altertumskùnde Wesfalen*, 3 Folge, V. 1865, p. 337).

Quelquefois très riches, les tombes d'hommes contiennent le mobilier typique des cimetières francs du VIIe siècle : colliers de perles de verre multicolores, épées longues, fers de lances, umbos de boucliers, scramasax et quelques francisques, fibules ornithoformes, fibules circulaires cloisonnées. La poterie montre les formes habituelles des vases francs en terre grise.

Dans une tombe, on a trouvé une petite monnaie en or fourrée de cuivre rouge, copie barbare d'une pièce de Justinien ; dans une autre, une pièce fruste en bronze de Nerva, comme on les trouve souvent utilisées pour les colliers.

Les tombes de chevaux contenaient les restes de chaînes en fer du harnachement, des Frensen ou bridons en fer et des petites boucles en fer.

Dans une tombe riche en pièces de harnachement en bronze et fer et d'une sorte de selle, on a trouvé près du cheval le squelette d'un chien (« Dogge ») ou dogue gisant près du cou du cheval.

Quelquefois les chevaux n'ont aucun mobilier funéraire. Parfois, ils n'ont qu'un vase et quelques menus objets. Jamais de fer à cheval.

Dans un seul cas une sépulture contenait, ensemble, le squelette humain dirigé la tête au sud-est et un squelette de cheval dirigé vers l'ouest.

Il est fort probable que cette population était identique à celle qu'on appelle Bructère, qui, vers le début du VIIe siècle, a été en partie remplacée par les Saxons. Il est connu que les Bructères étaient en relations amicales avec les Francs (1).

2° En Hollande, le cimetière de Looven, près Wijster, fouillé par le Dr Van Giffen en 1925 (2).

Dans un important cimetière mérovingien d'environ 200 tombes on a trouvé 29 tombes ne contenant que des squelettes de chevaux.

Ces animaux, de petite taille, étaient enterrés avec soin, dans la position naturelle. La fosse 21 contenait 2 anneaux en fer et la fosse 23 un morceau d'oxyde de fer dans lequel on a reconnu un mors. Les autres tombes ne contenaient aucun mobilier (3).

Conclusions. — Les cruches en terre blanche et les fragments de grosses hydries sont très caractéristiques de la première époque gallo-romaine. Les autres vases sont les descendants directs des vases d'époque gauloise dont les cimetières voisins ont donné des spécimens

1. Notes et traduction de M. Schaeffer, conservateur adjoint du musée archéologique de Strasbourg.
2. *Een rijenqrafveld te Looven bij Wigster*. Gem. Beilen. Dr van Giffen, 1927.
3. Traduction de M. le Dr Mahr, de Vienne (Autriche).

si semblables qu'on pourrait les attribuer à la même période, si la différence de pâte et de cuisson ne permettait de les distinguer.

Les couteaux sont aussi de forme gauloise de la Tène II et III.

Les monnaies de Domitien (89-90) et de Marc Aurèle (140-143) nous donnent en toute certitude la date de notre cimetière de Sogny, qui est du milieu du IIe siècle de J.-C. Donc antérieur à Beckùm et à Looven.

Mais à quel rite répond-t-il ? Doit-on voir dans cette nécropole, simplement un cimetière d'animaux ? chevaux favoris, à qui on aurait donné dans la tombe des compagnons ? Faut-il, en l'absence de toute trace déterminable de restes humains, chercher une autre explication ?

Ne sommes-nous pas plus vraisemblablement en présence d'offrandes funéraires, ou sacrifices, dont le but religieux, mystique, vœux, etc... nous échappe ? Ou simple offrande à la mémoire d'un individu incinéré, peut-être sur un bûcher voisin ?

Le rite de l'offrande funéraire, bien qu'il ne soit ici qu'une simple hypothèse, paraît s'imposer. Il est de toutes les époques. C'est ce rite d'offrande qui fait mettre au Gaulois (1) dans sa tombe le morceau de sanglier ou de volaille près des vases à breuvage, au Gallo-romain (2) dans ses puits funéraires les chevaux, chèvres, chiens, bœufs, etc., et le Bructère de Beckùm dans la même tombe que son cheval.

Il y a du reste une assez grande analogie entre Beckùm et Sogny. Mais à Sogny nous n'avons qu'un cimetière d'animaux sans *aucune trace humaine* !

Nous espérons que d'autres trouvailles semblables permettront de compléter nos observations (3).

1. M. l'abbé Favret, dans un cimetière hallstattien (H B) à Chouilly (Marne) lieu dit les Jogasses, a fouillé une fosse contenant uniquement les restes incomplets d'un ruminant.

2. MM. le Dr Meunier et Chenet, à Lavoye (Meuse), dans de nombreux puits funéraires (Gall.-rom.) ont découvert de nombreux squelettes d'animaux.

M. l'abbé Baudry, dans les très importantes fouilles du Bernard (Vendée), signale également dans les *puits funéraires* les squelettes de nombreux animaux.

3. Je remercie pour leur bonne collaboration M. Schaeffer, conservateur adjoint du musée archéologique de Strasbourg, M. l'abbé Favret, M. Georges Chenet, et Pierre Giraut. Je remercie très particulièrement Mme Formé, de Sogny, propriétaire du terrain, qui, très aimablement, m'a permis d'étudier ce cimetière.



L'ONDIN

DANS LES LÉGENDES POPULAIRES DE LUSACE

par M. Gilbert CHÉREST

L'extrême développement des étangs et des marécages sur la plus grande partie du territoire des deux Lusaces, la forme mystérieuse qu'ils prennent lorsque la nuit est tombée et que le brouillard s'y traîne en longues bandes minces et transparentes, la vie étrange des bêtes qui s'y dissimulent, tout cela a contribué à l'éclosion d'un cycle de légendes des eaux extrêmement riche. Le héros commun à tous ces récits merveilleux est le Wodnik (1), l'Ondin. On le rencontre, disent les paysans qui croient encore fermement à son existence, sur les bords des marais et des mares, dans les puits, près des sources et des fontaines.

Bien souvent des enfants plongent dans les eaux bourbeuses d'un étang un bâton qu'ils ne peuvent plus ensuite retirer. C'est qu'un être étrange, généralement revêtu de rouge et dissimulé au fond des eaux, tire leur baguette par l'autre bout.

La couleur préférée de l'Ondin est le rouge, et on se le représente toujours avec au moins un bonnet de cette couleur. Mais bien souvent il apparaît aux hommes les épaules recouvertes d'un long manteau vert, un bouquet de fleurs aquatiques fiché à son bonnet.

Quand il se promène à la lumière du jour, il peut prendre les formes les plus diverses. Il se métamorphose. On le voit bien souvent assis sur quelque berge, en train de se chauffer au soleil, mais, dès que vous approchez de lui, ploum ! il saute dans l'eau comme une grenouille. Il se dissimule aussi souvent sous la forme de poissons, et maintes personnes racontent l'avoir vu se métamorphoser en brochet ou en carpe.

1. En haut-lusacien, on désigne également le Wódnik (de *wóda* qui signifie eau) et plus généralement, sous le nom de « wódny muzik » (l'homme de l'eau) tandis que sa femme s'appelle « wódna zona ». Dans le dialecte bas-lusacien, le « Wódnik » est plus connu sous le nom de « Nyks », ou encore sous celui de « Nykus ».

Parfois l'Ondin est dangereux pour les hommes. A Guttau, raconte-t-on, juste à la hauteur du barrage, se dressait autrefois une masure habitée par deux pauvres veuves ; l'une d'elles avait un fils. Non loin de leur demeure, un Ondin avait élu domicile dans des eaux profondes ; personne ne devait contrevenir à ses lois, si étranges qu'elles pussent paraître. Par contre, il savait avoir des prévenances pour ceux qui lui plaisaient, et poussait l'amabilité jusqu'à faire des présents. C'est ainsi qu'il s'était lié d'amitié avec les deux veuves, et allait souvent leur rendre visite.

Il ne se présentait jamais les mains vides et apportait toujours avec lui des poissons ou des écrevisses. Mais il tenait au cours de ces visites des propos si étranges que les deux veuves finirent par avoir peur de lui, et qu'en les écoutant le jeune homme sentait les cheveux se hérisser d'horreur sur sa tête. Un beau jour l'Ondin demanda aux deux femmes quelle récompense elles comptaient lui donner en échange de ses présents. Les deux veuves étaient très pauvres et supplièrent l'Ondin de les épargner.

— « Pourtant, reprit l'Ondin d'une voix étrange, il vous reste encore une âme, je suppose... ! »

Et à ces mots, il s'enfuit en claquant la porte derrière soi. Le lendemain il se présenta de nouveau, mais la porte lui resta fermée. Alors il se sauva en jurant affreusement et jeta un mauvais sort aux deux veuves. Pendant longtemps celles ci n'entendirent plus parler de lui. Pourtant un jour, comme le jeune homme passait sur une digue, il aperçut un peigne sur le sol et le ramassa. C'était le peigne de l'Ondin que celui-ci avait oublié sur la berge. L'Ondin se glissa hors de l'eau avec un sifflement terrible, courut sur les traces du jeune homme en criant : « Cher enfant, donne-moi mon peigne ! » Mais celui-ci ne voulait rien entendre et se mit à courir autant que le permettaient ses jambes, et échappa à grand peine à l'Ondin qui voulait le précipiter à l'eau.

De même, à Malschwitz, un certain Drab se prit un jour de querelle avec un Ondin. Ils allèrent vider leur discussion dans un pré voisin, Le combat fut d'une violence extraordinaire : pendant tout le temps qu'il dura, l'Ondin ne cessa de frapper le sol du talon, dans l'espoir d'en faire jaillir une goutte d'eau où il aurait pu retrouver sa puissance infernale. Malgré tous ses efforts, la prairie demeura complètement sèche. Finalement Drab lui fit un croc en jambe qui le renversa et, lui mettant un pied sur la gorge, il lui dit :

— « Rends-toi, monstre ! Promets-moi que jamais plus je ne te retrouverai sur mon chemin. »

L'Ondin fut bien obligé de promettre tout ce que son adversaire exigeait de lui et dès qu'il fut relâché, en pestant, il alla se précipiter dans un trou comme une grenouille. Jamais plus Drab n'entendit parler de lui. Mais les prés où s'était déroulée l'effroyable lutte sont restés complètement secs depuis ce jour-là. Pas une goutte d'eau ne vient les rafraîchir.

Heureusement, on peut dans certains cas se débarrasser à meilleur compte de l'Ondin. Dans une étroite vallée située entre Hochkirch et Weissenberg se cache le moulin de Zschorna, construit tout au bord d'un ruisseau. Un Ondin avait élu domicile à proximité du moulin dans les eaux profondes du barrage. Il se plaisait à faire des niches à tous ceux qui se rendaient au moulin En été on pouvait encore supporter sa présence, car il préférait rester caché au fond de ses eaux. Mais en hiver il grelottait de froid sous la couche de glace qui recouvrait la surface de l'eau et surtout il n'y faisait pas clair. Sans en demander la permission, un beau jour d'hiver il vint s'installer au moulin, chercha un coin bien chaud près de la cheminée et c'est là qu'il finit de passer la mauvaise saison. Il avait aussi pris cette habitude de sortir tous les soirs à la tombée de la nuit et de revenir les bras chargés de poissons qu'il allait prendre sous la glace du ruisseau. Il les faisait ensuite frire dans une poêle et aussi longtemps que durait l'opération il restait debout devant le fourneau, une grande cuiller de bois à la main. Et malheur à quiconque l'approchait à ce moment !

Tout cela ne plaisait guère aux gens du moulin. Tous les hivers il fallait maintenant endurer cette plaie à la maison. Ils se souciaient fort peu de s'attirer quelque grand malheur en chassant l'Ondin et se bornaient à se demander ce qu'ils pourraient bien faire pour se débarrasser doucement de lui.

Un beau soir, c'était le mardi-gras, un montreur d'ours, accompagné de sa bête, se présenta au moulin, et y demanda le gîte pour la nuit. Le meunier, qui avait bon cœur, fit entrer l'homme dans la cuisine et l'invita à dîner. L'ours fut attaché dans le corridor près de la porte d'entrée. C'est justement là que l'Ondin s'était installé pour faire frire ses poissons. L'odeur de la friture vint agréablement chatouiller les narines de notre ours et sans attendre d'y être invité, il mit sa grosse patte dans la poêle et en tira les poissons un à un. Il les trouva même fort à son goût. Mais à chaque poisson qu'il prenait, l'Ondin lui administrait un coup de sa cuiller sur la patte. Tout d'abord l'ours se contenta de grogner sourdement mais il finit par perdre patience. Comme l'Ondin le frappait de plus en plus fort, l'ours se mit tout à

fait en colère, lui lança une gifle et lui déchira le visage de ses longues griffes. L'Ondin poussa un hurlement de douleur, se sauva en gémissant et ce soir-là ne réapparut pas au moulin.

Le lendemain matin, le montreur d'ours et sa bête quittèrent le moulin et continuèrent leur chemin L'Ondin ne l'avait cependant pas remarqué. Le soir venu, il se glissa plein d'anxiété jusqu'au moulin et demanda au meunier s'il avait toujours sa vilaine chatte noire qui l'avait griffé si fort la veille.

— « Ah ! fit notre meunier qui ne manquait pas d'esprit, elle a fait neuf petits dans la nuit, et ils sont encore neuf fois plus méchants que leur mère ! »

Terrifié, l'Ondin se sauva en poussant des cris épouvantables et ne remit jamais plus les pieds au moulin. Il déménagea au cours de la même nuit. Il vola une voiture à bras dans un village voisin nommé Niethen. Il déroba ensuite un bœuf dans une étable de Kohlwesa et lui attacha à la queue la voiture à bras. Et c'est dans cet équipage qu'il partit pour Glossen où il vit peut être encore aujourd'hui, caché dans des pierrailles. Le lendemain on retrouva à Kohlwesa le bœuf qui attendait à la porte de son étable : il avait encore, attaché à la queue, un bout du timon de la voiture : c'est tout ce qui en restait.

Mais à l'occasion, l'Ondin sait aussi venir en aide aux hommes. Près d'un moulin de Niedergurig vivait un Ondin qu'on appelait Khilkrok. Sa femme réclamait des soins particuliers et ne savait à qui s'adresser.

« Je vais aller trouver le meunier, dit Khilkrok, car sa femme s'entend à ces sortes de choses. »

« Meunier, dit-il en arrivant au moulin, j'ai besoin des services de ta femme. Laisse-la venir avec moi, et sois sans crainte, car je te la ramènerai saine et sauve »

Le meunier consentit. Sa femme s'habilla et suivit aussitôt l'Ondin. Quand ils furent rendus, Khilkrok s'éloigna un moment et la meunière fit sa besogne. Quand ce fut fini, l'Ondine dit :

— « Mon mari est extrêmement riche : il possède des sacs et des sacs d'or. Cependant, quand il te demandera ce que nous te devons, ne réclame que juste ton dû. »

Puis elle cria à haute voix : « Khilkrok ? Viens voir ton petit chéri ! »

Et la meunière demeura chez l'Ondine aussi longtemps que l'on eut besoin de ses soins.

— « Eh bien, meunière, demanda alors Khilkrok, combien réclames tu maintenant pour ta peine ? »

Celle-ci répondit : « Donne-moi ce que tu juges que j'ai gagné. »

Cette réponse plut à l'Ondin. Il plongea la main dans un sac qui se trouvait dans un coin de la pièce, en tira une poignée d'or qu'il tendit à la meunière. Puis il la reconduisit saine et sauve au moulin ainsi qu'il l'avait promis

A quelque temps de là le moulin fut complètement ravagé par un incendie épouvantable et le meunier se trouva endetté de tous les côtés. Il demanda à sa femme :

— « Qui pourrait bien maintenant, dans l'état actuel de mes affaires, me prêter de l'argent ?

« Va trouver Khrilkrok, lui conseilla sa femme, il possède une fortune immense et a bon cœur ».

— « Femme, reprit le meunier, tu es de bon conseil. »

Et il alla trouver Khilkrok. Quand il l'eut trouvé, il lui raconta tous ses malheurs.

— « Le feu m'a ruiné, dit-il ; j'ai déjà emprunté beaucoup d'argent mais maintenant personne ne veut plus me prêter. Je voudrais bien pouvoir remettre mes affaires en ordre, mais pour y réussir il me faudrait de l'argent, beaucoup d'argent. Je suis sûr que si tu le pouvais, toi, tu m'aiderais ».

— « Te faut-il beaucoup ? demanda Khilkrok.

— « Beaucoup, beaucoup d'argent, près de mille thalers ! »

— « Ta femme, meunier, dit alors Khilkrok, nous a rendu un immense service. Je te prèterai volontiers tout ce dont tu as besoin ».

A ces mots, il prit un gros sac de cuir et compta à notre homme mille beaux thalers brillant de neuf. En recomptant la somme, le meunier demanda :

— « A quel taux consens-tu à me prêter cette somme ? »

— « C'est bon, mets les intérêts de côté, tu pourras toujours en avoir besoin ! »

Et jamais Khilkrok ne réclama au meunier la somme qu'il lui avait prêtée...

Les Ondins ne sont pas exempts des passions et des colères humaines. Beaucoup de paysans vous raconteront comment ces êtres mystérieux se jalousent, se volent entre eux et même parfois se battent. Quand l'un de ces pugilats se déroule on peut voir les eaux où luttent les deux antagonistes bouillonner et monter en longues gerbes d'écume vers le ciel. Le vaincu est souvent obligé de venir pendant de nombreuses années travailler parmi les hommes pour y parfaire sa force.

C'est ainsi que, près d'Oehna, un Ondin avait servi pendant sept

années chez un paysan nommé Rohatsch : c'était un bon ouvrier dont les compagnons et les voisins n'eurent toujours qu'à se louer. Avant de le laisser partir, son maître voulut lui remettre les gages qu'il avait gagnés. Mais l'Ondin demanda pour tout salaire du pain à satiété pour ce jour et le premier pain des trois fournées prochaines. Puis il ajouta :

— « Mon ennemi loge dans les eaux de la Sprée. Je vais essayer de m'emparer de son refuge. Tu regarderas dans le lit du fleuve. Si tu vois dans l'eau des stries rouges, tu pourras penser que mes affaires vont mal. Si au contraire les stries sont blanches, c'est que j'aurai gagné ».

L'eau se mit alors à bouillonner effroyablement ; en colonnes elle s'élevait vers le ciel. Mais tout à coup le paysan vit des stries blanches se dessiner au milieu de l'écume et il sut ainsi que son ancien domestique avait triomphé.

On ignore si ces combats entre Ondins se terminent généralement par la mort de l'un d'eux. Mais ce que l'on sait par contre fort bien, c'est que les Ondins sont mortels, tout comme les hommes. Et de nombreuses anecdotes peuvent l'attester.

Près de Muskau, par exemple, un paysan était occupé à faire du bois dans des buissons qui bordaient un marécage. Il voulait brûler ce bois, en emporter le charbon à Boudichine pour pouvoir ensuite rapporter du pain à ses enfants. Soudain un Ondin sortit d'un trou et lui dit :

— « Je vais te prêter trois boisseaux de blé que tu devras me rapporter quand ta récolte sera faite. Tu reviendras ici même et appelleras à trois reprises : Jacob ! Si tu ne me vois pas apparaître, c'est que je serai mort, et tu pourras rentrer tranquillement chez toi, dans la paix du Seigneur. Car les éclairs qui touchent la surface des eaux pendant les orages peuvent aussi nous foudroyer. »

Quand la moisson fut achevée, le paysan revint au lieu dit rapportant ses trois boisseaux de blé. Il appela : Jacob ! à trois reprises mais personne ne se montra.

Un paysan de Brischkow fournit la preuve indiscutable que les Ondins peuvent être foudroyés par les éclairs. Ce paysan avait conclu avec un Ondin qui logeait dans des eaux voisines de sa maison un marché semblable à celui du paysan de Muskau. Quand il vint rapporter à l'Ondin ce qu'il lui avait emprunté, un orage formidable se déchaîna au-dessus de l'étang. Sous les rafales de vent les aulnes qui avaient poussé sur la berge s'inclinaient presque jusqu'à toucher l'eau de leurs branches tandis que les grands chênes hurlaient dans la bourrasque.

A mesure que le paysan approchait de l'endroit où il devait déposer sa restitution, l'orage devenait plus effrayant encore. Malgré toutes ses recherches il lui fut impossible de retrouver trace de l'Ondin. Il aperçut alors des bulles sanglantes qui montaient en tourbillon le long d'une perche fichée à l'endroit le plus profond de l'étang, tandis qu'une voix lui criait :

— « Rentre, rentre chez toi, car celui que tu cherches a été foudroyé par l'éclair... »

Il faut pourtant bien se garder de croire que ces légendes des eaux en général et l'apparition de l'Ondin sous ses diverses formes constituent en soi un phénomène original. Si le folklore lusacien présente d'indiscutables originalités, ce n'est pas là qu'il faut aller les chercher. Ces légendes au contraire se retrouvent identiques, aux quelques variantes de forme près, chez tous les Slaves du nord et même dans toutes les mythologies septentrionales Les diverses littératures et la scène même se sont emparées de ces récits et il ne serait pas exagéré de dire qu'il s'est ainsi constitué une littérature des esprits des eaux. C'est ainsi, pour ne citer que ces quelques exemples, que l'ondin et l'ondine apparaissent dans bon nombre de ballades allemandes, notamment dans l'une des plus fameuses ballades de Schiller. On leur assimile d'ailleurs bien souvent la foule des petits esprits que l'on s'imaginait voir dans les sources, les fontaines et les cours d'eau. Le grand compositeur tchèque Dvorak, qui a si abondamment puisé dans le trésor des contes populaires de Bohême, nous montre dans son opéra de *Rusalka* les hommes aux prises avec les puissances séductrices des eaux. Enfin l'esprit des eaux apparaît dans les scènes maîtresses de *Sadko*, l'opéra de Rimsky-Korsakow.

Il ne s'agit donc pas de légendes isolées, mais bien de fragments d'un cycle extrêmement riche, commun à toutes les populations septentrionales, ce qui d'ailleurs ne retire rien à la saveur et à l'originalité de détails des légendes qui ont l'Ondin pour héros et qui courent encore de la Blota jusqu'aux pieds des monts de Lusace.

Pour la documentation, on consultera avec profit :
A. Cerny : *Mythiske bytošce luziskich Serbow*, Boudichine, 1893.
Gräve : *Volkssagen und volkstümliche Denkmale der Lausitz*, Boudichine, 1839.
Haupt : *Sagenbuch der Lausitz*, Leipzig, 1862.
ainsi que les revues *Luzica* et *Luzican*.



LIVRES ET REVUES

PHILIPPE (ABBÉ). — *Cinq années de fouilles au Fort-Harrouard.* 1921-1925. — Société Normande d'études préhistoriques. Bulletin hors série. Tome XXV*bis*. — In-8°, VIII-175 p., 4 plans, 36 planches hors texte et 18 fig. — Librairie Lestingant, Rouen.

Les fouilles du Fort-Harrouard, commencées depuis plus de 25 ans, ont pris une plus grande activité en 1921, grâce à la générosité de M. Deglatigny qui a acquis le terrain pour le remettre à l'Etat et qui contribue aux frais des travaux avec une subvention du Musée de Saint-Germain. L'abbé Philippe, chargé des fouilles, en publie le résultat pour la période 1921-1925. Elles ont porté sur une surface de 13 ares, déblayée jusqu'au sol vierge par tranches de 2 m. 50 de largeur. Elles ont révélé l'existence de plusieurs couches archéologiques distinctes et superposées, à savoir deux néolithiques, une du Bronze et une gauloise de la Tène III. Les deux couches néolithiques sont séparées sur une partie de leur étendue par des dépôts stériles en débris calcaires, faits par la main de l'homme pour constituer un rempart qui a dû être calciné, comme le prouvent les cendres sous-jacentes et les trous remplis de charbons qui le traversent. Les deux couches ainsi nettement séparées contiennent des foyers dont le mobilier indique des civilisations un peu différentes, notamment en ce qui concerne la poterie. Celle-ci est beaucoup plus fine dans la couche inférieure, où elle rappelle celle de Chassey à décor géométrique, tandis que celle de la couche supérieure est plus grossière et n'offre qu'un décor plastique. Cela donne une indication chronologique de la plus grande importance, qu'on peut, à mon avis, rapprocher de celles données par les fouilles de Vouga à Neufchâtel, et des archéologues belges dans l'Omalien.

La couche du Bronze, très riche en foyers et où l'on a même reconnu un atelier de fondeurs, paraît correspondre aux périodes III et IV de l'âge du bronze. On y remarque surtout, comme l'avait déjà signalé Henri Hubert, de la poterie lusacienne, très intéressante pour l'étude de l'extension de la civilisation de ce nom.

L'occupation du camp a dû présenter ensuite une grande lacune jusqu'à la Tène III, époque à laquelle les Gaulois s'y installèrent et laissèrent quelques cabanes. Il faut signaler encore un puits très profond qu'on a incomplètement déblayé, et qui contenait des débris de toutes les époques antérieures à la cabane gauloise installée sur son orifice après remblaiement.

En résumé, ces fouilles très bien conduites et très soigneusement

exposées nous donnent un exemple de ces stratifications chronologiques qu'on a si rarement en préhistoire après le paléolithique. On a vu ci-dessus de quelle importance sont les conséquences qu'on peut en déduire. Je n'ai qu'un regret à exprimer, à savoir que M. l'abbé Philippe n'ait pas pu faire étudier les ossements humains assez nombreux qu'il a recueillis dans chaque couche, et qui pourraient nous instruire sur le caractère des populations correspondantes. Souhaitons qu'il comble bientôt cette lacune et qu'il soit aussi heureux dans la suite de ses fouilles qu'il l'a été jusqu'ici.

G. Poisson.

Del Castillo Yurrita (Alberto). — *La cultura del vaso campaniforme* (*Su origen y extension en Europa*). Publication de l'Université de Barcelone, 1928, in-8°, 216 p., CCVI planches, et 2 cartes.

La brillante école préhistorique qui s'est créée à l'Université de Barcelone autour de son animateur, M. Bosch-Gimpera, nous donne une nouvelle preuve de son activité dans l'ouvrage publié par Alberto del Castillo Yurrita pour épuiser un sujet déjà traité par M. Bosch-Gimpera et par le savant suédois Aoberg. Un appendice contenant en français les conclusions de l'ouvrage nous en facilite la connaissance qui est des plus importantes pour notre préhistoire nationale comme pour celle de toute l'Europe. Déjà M B.-G. nous a montré dans cette *Revue* et dans la *Revue archéologique* que la civilisation énéolithique de la Péninsule s'était étendue dans le midi de la France et en Bretagne, et qu'elle était passée de là sur le Rhin et dans le centre de l'Europe. Cette théorie n'est pas spéciale aux savants ibériques, car la première idée en est due en partie à Montelius et surtout à Hubert Schmidt, et elle a été développée par le suédois Aoberg. La civilisation dont il s'agit est nommée « culture du vase campaniforme (ou en France, caliciforme) » d'après le type céramique qui la caractérise très nettement ; mais sa véritable individualité, qui explique sa puissance d'extension, c'est d'avoir propagé l'usage du cuivre. Néanmoins c'est par la céramique qu'elle est le plus facilement reconnaissable, et c'est celle-ci dont l'auteur nous montre les étapes.

En ce qui concerne le lieu d'origine de ce type, Aoberg indique la Péninsule en général, mais B. G. a précisé qu'il fallait la placer dans la partie inférieure d'un des quatre cercles culturaux qu'il a reconnus dans la Péninsule à la fin du Néolithique, soit dans la vallée de Guadalquivir, où régnait la céramique incisée dont la céramique campaniforme n'est qu'un développement. Notre auteur confirme cette origine et la fait remonter à la technique décorative dite de « Boquique ». De là il la fait rayonner dans différents groupes ibériques, et passer ensuite en France dans deux groupes distincts, l'un dans le Midi à travers les Pyrénées, l'autre en Bretagne par mer. Dans les deux cas cette civilisation apporte avec elle les mégalithes qu'elle a reçus en Espagne de la civilisation portugaise ; ces monuments appartiennent donc à l'âge du cuivre dans les deux régions françaises considérées. Il n'en est pas de même, semble-t-il, des mégalithes du nord dont l'auteur n'avait pas à parler. Comme B. G., il rattache à son groupe campa-

niforme du Midi un groupe Rhénan, avec une lacune entre les deux que ni l'un ni l'autre des deux savants ne peut expliquer, de même qu'ils n'expliquent pas pourquoi cette transmission n'a pas porté également sur les mégalithes.

C'est dans l'extension ultérieure du campaniforme en Allemagne que l'auteur se sépare de B. G. et d'Aoberg qui font partir cette extension du Rhin vers l'est. Il y voit un autre courant qui, parti de l'est de l'Espagne vers les Baléares, la Sardaigne, l'Italie du nord, a gagné de là, à travers les Alpes, l'Allemagne du sud, la Bohème, l'Autriche, la Hongrie et la Silésie, pour venir se croiser avec le premier courant en Saxe et Thuringe, et pour créer sur le Rhin le type mixte des gobelets à zones qui s'est propagé jusqu'en Hollande et de là en Angleterre. Cette manière de voir a son importance, car la civilisation du campaniforme a rencontré en Italie des influences orientales qui l'ont légèrement modifiée, et c'est ce qui expliquerait que le caractère de la même civilisation en Europe centrale diffère un peu de celui qu'elle a dans l'ouest.

En résumé, l'étude faite par l'auteur du vase campaniforme (ou caliciforme) et de sa propagation établit que le cuivre a été diffusé en Europe par deux courants partis l'un de l'Espagne, l'autre de l'Italie. Il y a eu en réalité un troisième courant venu de l'est, auquel on doit attribuer la belle civilisation du cuivre hongrois. Mais l'auteur n'avait pas à s'occuper de ce côté de la question. Sur le domaine qui lui est propre, il nous donne une étude très complète d'une question dont l'intérêt est capital pour la préhistoire, et qui tend depuis quelque temps à modifier les idées courantes en pareille matière.

G. P.

Vilaseca Anguera (Salvador). — *La Cova del Cartanya*, in-8°, 35 pages, 9 pl. (Extrait du *Bulletin de l'Association Catalane d'Anthropologie, Ethnographie et Préhistoire*, vol. iv, 1926).

Ce compte rendu, détaillé et illustré, des fouilles exécutées par l'auteur dans une grotte voisine de Tarragone est une contribution intéressante aux études du groupe de Préhistoriens catalans sur les civilisations primitives de la Péninsule Ibérique. On a surtout trouvé dans ce gisement des débris de céramique qui ont permis d'y distinguer trois des types déjà connus en Espagne, à savoir : la céramique à reliefs de l'époque néolithique; la céramique incisée caliciforme de l'énéolithique et la céramique lisse argarienne de l'âge du bronze. Il n'y manque que la plus ancienne, la céramique ornée des grottes. Le matériel de pierre et d'os est très pauvre; la pierre polie et le métal font défaut. Quelques ossements humains fragmentés ont été recueillis sans faire l'objet d'une étude spéciale.

G. P.

Frazer (Sir James George). — *Le Rameau d'Or*. Edition abrégée. Nouvelle traduction par Lady Frazer. Paris, Geuthner, 1924, in-8°, VI et 724 p., 1 pl. h. t.

Nous nous excuserons de signaler ici, si tardivement, l'excellente

traduction que Lady Frazer a donnée de l'édition abrégée du *Golden Bough* (Londres, Macmillan and C°, 1923, in-8°).

En publiant cette édition, réduite, d'une œuvre qui comporte onze volumes, Sir J. G. Frazer s'était proposé de la mettre à la portée d'un plus grand nombre de lecteurs.

Le texte de l'ouvrage complet a été conservé, pour la plus grande partie. Toutefois, en certains points, l'auteur a quelque peu condensé son exposé. L'édition abrégée diffère de l'œuvre complète par la suppression de toutes les notes, références, bibliographie, etc. qui augmentent si considérablement cette dernière. Dans tous les cas, telle qu'elle est, cette œuvre permet de comprendre les théories générales que Sir J. G. Frazer a développées dans un grand nombre d'ouvrages demeurés célèbres.

La traduction de Lady Frazer se distingue, de celles qui ont été publiées antérieurement, par l'exactitude scrupuleuse avec laquelle a été rendue la pensée du Maître.

Il ne saurait être question d'analyser ici cette œuvre, si connue, et aussi tant discutée. Nous en recommandons très vivement la lecture à tous ceux qu'intéressent les théories relatives à l'origine et à l'évolution des religions, ainsi que celles concernant l'ethnographie générale.

Notons, en passant, que diverses autres œuvres de Sir James George Frazer ont été l'objet de traductions françaises. Plusieurs de celles-ci ont été analysées dans la *Revue anthropologique* : *Les origines de la famille et du clan.* Traduction française par la comtesse J. de Pange, Paris, Paul Geuthner, 1922 (Bibl. d'études du Mus. Guimet, t. XXX, C. R. de M. P. Saintyves, mai-juin 1924, p. 220). Mentionnons également : *Le folklore dans l'Ancien Testament.* Edition abrégée avec notes. Traduction de E. Audra avec une introduction par René Dussaud. Paris, Paul Geuthner, 1924 Cet ouvrage a également été brièvement analysé dans la *Rev. Anthropol.*, par M. P. Saintyves (octobre-décembre 1925, p. 412).

J. Nippgen.

Frazer (James George). — *L'homme, Dieu et l'immortalité.* Traduit de l'anglais par Pierre Sayn, Paris, Librairie orientaliste Paul Geuthner, 1928, in-8°, XVI et 336 p.

Traduction de l'ouvrage : *Man, God and immortality. Thoughts on human progress. Passages chosen from the writings of Sir James Georg Frazer.* London, Macmillan and C°, 1927.

Il est inutile de rappeler ici l'œuvre importante de Sir J. G. Frazer, si connue des ethnographes et historiens des religions. Le présent volume contient, groupées de façon méthodique, les conclusions essentielles auxquelles ont abouti les vastes enquêtes et les longs travaux de l'auteur. La doctrine de Sir J. G. Frazer « dégagée de la gangue des faits, des documents, des témoignages et preuves de toutes sortes qui la dissimulent parfois aux yeux non avertis, s'y révèle dans la pureté éclatante de son métal ».

Les divers morceaux groupés ici ont été empruntés aux diverses œuvres de Frazer, dont quelques-unes ont été l'objet de traductions françaises.

La présente traduction a été préparée sous la direction de Sir J. G. Frazer par M. Pierre Sayn. Elle correspond rigoureusement à l'édition anglaise dont elle constitue une traduction fidèle. Les différents morceaux, judicieusement choisis dans l'ensemble des œuvres de Frazer, sont groupés sous quatre rubriques : I. L'étude de l'homme. — II. L'homme en société. — III. L'homme et le surnaturel. — IV L'homme et l'immortalité.

Il faut louer ici à la fois M. Pierre Sayn, pour le mérite qu'il a eu de mettre à la portée des lecteurs français ce livre qui synthétise admirablement l'œuvre de Sir James George Frazer, et l'éditeur Paul Geuthner, à qui nous sommes redevables déjà de si nombreuses et utiles réalisations dans le domaine de l'ethnographie.

J. N

Hara (Katsourô). — *Histoire du Japon. Des origines à nos jours.* Paris, Payot, 1926, in-8°, 320 p. (*Bibliothèque historique*).

M. Katsourô Hara, professeur à la Faculté des lettres de l'Université impériale de Kyôtô, s'est proposé de présenter au public français un aperçu général de l'histoire du Japon. L'ouvrage ne s adresse pas, en particulier, aux historiens ou aux personnes qui, par profession ou par goût, s'adonnent aux études historiques. Il est destiné à tous ceux qui désirent jeter un coup d'œil sur le passé du Japon, et même soulever le voile qui cache son avenir. Il ne faut donc pas chercher ici un exposé chronologique de l'histoire du Japon. L'auteur s'est attaché à nous brosser une série de tableaux qui, bien que reliés par un enchaînement logique, s'attachent avant tout à nous donner, sous une forme vivante, un exposé des phases principales de l'histoire de l'Empire du Soleil Levant. L'ouvrage intéresse plus spécialement les historiens, et avant tout les sciences politiques.

Néanmoins l'ethnographe y trouve à glaner. Nous signalerons plus particulièrement, à ce point de vue, les chapitres où l'auteur, étudiant la race japonaise, montre dans quelle mesure elle doit une partie de sa psychologie ethnique au milieu géographique, et notamment au climat ; ceux où il nous trace un tableau du Japon avant l'introduction du bouddhisme et de la civilisation chinoise ; les pages consacrées à la lutte contre les Aïnous qui, peu à peu, perdirent les territoires qu'ils occupaient primitivement et se civilisèrent au contact des Japonais.

Notons les intéressantes données fournies par l'auteur sur les origines ethniques du Japon. A ce point de vue, il faut reconnaître qu'on sait peu de choses sur son passé préhistorique, sur les premiers éléments qui contribuèrent à son peuplement. La seule chose sur laquelle on semble s'être mis à peu près d'accord, c'est que les Aïnous furent la race aborigène, et que les Japonais appartiennent à une autre race que ces derniers. On peut admettre, selon l'auteur, comme vraisemblable, qu'une partie de la race japonaise descend d'un groupe ethnique qui aurait vécu dans le voisinage des Coréens, et qui s'en serait éloigné avec la période historique. Cette hypothèse expliquerait les différences qui existent aujourd'hui entre les langues parlées par ces deux peuples cependant étroitement apparentés.

En résumé, l'ouvrage de M. Katsourô Hara est avant tout une histoire politique du Japon. Toutefois, chemin faisant, l'auteur égrène d'intéressants renseignements concernant les mœurs, les coutumes et les institutions des populations du Japon, et c'est surtout à ce point de vue que les ethnographes le liront avec intérêt.

J. N.

Delafosse (Maurice). — *Les Nègres*.— Paris, Les Editions Rieder, 1927, in-8°, 80 p., 59 pl. h. t. (*Bibliothèque générale illustrée*, n° 4).

Cet ouvrage est le dernier que le regretté Maurice Delafosse ait écrit. On sait quelle était sa compétence remarquable pour tout ce qui touchait à l'ethnologie de l'Afrique, et quel vide sa mort laisse dans la science. Qu'il nous soit permis d'adresser ici un hommage ému à la mémoire de celui qui fut pour nous un maître et un ami.

Après avoir mis en lumière combien, d'une manière générale, nous connaissons mal la mentalité de la population noire, l'auteur retrace les grandes lignes de la civilisation noire, insistant notamment sur le rôle qu'elle a joué dans l'histoire de l'Afrique. L'auteur aborde ensuite l'étude de la sociologie des Nègres, ayant pour base une sorte de collectivisme dont il recherche l'origine dans le développement historique du noyau initial. C'est ce dernier, formé au début par le petit groupe constitué par l'ancêtre, mâle ou femelle, ses enfants et ses petits-enfants qui partageaient sa destinée, qui a donné naissance à ces collectivités si nombreuses en pays noir. Ceci nous explique également une des bases fondamentales de la société nègre. L'ancêtre, fondateur de la famille, fut tantôt un homme, tantôt une femme. Dans le premier cas, la parenté s'établit en ligne masculine, et la mère n'est rien, en droit, pour ses enfants. Dans le second cas, où l'ancêtre fut une femme — cas très fréquent — la parenté s'établit en ligne féminine et le père n'est qu'un père nourricier. C'est là le point de départ et la base de toute l'organisation sociale des Nègres d'Afrique avec, bien entendu, toutes les variétés que révèle l'étude approfondie de la sociologie africaine

L'auteur étudie la moralité des nègres. A ce sujet, il montre que les reproches qu'on leur adresse si fréquemment peuvent aussi bien s'appliquer à d'autres races très différentes. Néanmoins, l'un des caractères les plus saillants de la psychologie des Nègres, c'est le manque de *volonté collective*, car l'individu pris isolément est fréquemment tenace et même obstiné. Toutefois, lorsqu'une volonté extérieure s'impose à une collectivité noire et supplée à celle qui lui fait défaut, elle arrive aisément à faire durer l'effort initial, à inculquer à la masse une sorte d'habitude de la persévérance qui permet d'obtenir des résultats autrement impossibles à espérer. C'est par là que des nations colonisatrices (Angleterre, France, Belgique) ont amené des populations noires à transformer leurs civilisations sans cependant les déformer.

Deux intéressants chapitres sont consacrés aux manifestations intellectuelles de la mentalité nègre : l'art et la littérature. Il est incontestable que le sens artistique est très développé dans la race noire. Il se manifeste surtout dans le sens de l'effet décoratif ou celui de l'im-

pression produite, plutôt que dans le sens de la beauté plastique, de la grâce ou de la perfection de l'ensemble. L'auteur en passe en revue les diverses manifestations. Il nous dit aussi quelques mots de la musique nègre, trop méconnue ou appréciée souvent d'après certaines manifestations qui n'en expriment ni le charme ni la grâce. On peut en dire de même de la littérature nègre sur laquelle l'auteur donne des détails fort intéressants. L'ouvrage est illustré d'une très belle série de photographies.

J. N.

Graber (Georg). — *Sagen aus Karnten* (Gesammelt und herausgegeben von...). Leipzig, Dieterich'sche Verlagsbuchhandlung, 1927, in-8°, xl + 458 p.

Quatrième édition d'un ouvrage publié pour la première fois en 1914. L'auteur a résumé dans ce volume une très abondante série de légendes et de contes populaires de la Carinthie (613 pièces). Quelques-uns se rapportent à des lieux déterminés et présentent un caractère nettement local. Certains d'entre eux remontent au xiie siècle. D'autres, par contre, ont un caractère plus général, et se retrouvent dans le folklore d'autres régions de l'Europe. Ces légendes sont la plupart des pièces fort courtes, mais de caractère nettement populaire. Un certain nombre d'entre elles rentrent dans la catégorie des légendes explicatives; toutes présentent un très vif intérêt au point de vue du folklore général, et aussi, plus particulièrement, en raison des traits nombreux que trahissent la persistance de coutumes anciennes dans ces régions de l'Europe.

M. G. Graber a très judicieusement groupé ces différentes pièces et les a réparties en catégories déterminées d'après le sujet principal auquel elles se rapportent: légendes relatives aux esprits des eaux et à ceux des arbres, des montagnes et de la forêt; aux personnages du paganisme et aux monuments anciens; contes dans lesquels les dragons, les hommes des bois, la chasse sauvage constituent la base de la narration. Nombre de ces légendes se rapportent aux héros endormis; aux trésors cachés et aux esprits qui en ont la garde; aux serpents enchantés; aux âmes errantes et aux morts; à certaines coutumes de caractère sacré; aux magiciens et aux sorciers; aux sacrilèges et aux châtiments que relatent les traditions légendaires. Le diable est le personnage principal d'un certain nombre de ces pièces.

Viennent enfin de nombreuses légendes relatives aux fondations pieuses et à la construction d'églises.

Enfin, une série de pièces groupées sous la rubrique de légendes historiques se rapportent notamment à l'invasion des Turcs, à l'origine de certaines familles, etc. Ces pièces ont été, soit puisées dans les traditions locales, soit recueillies de la bouche des habitants de ces régions. Absence totale de bibliographie.

J. N.

Musso (Giuseppe Domenico). — *La Cina e di Cinesi. Loro leggi e costumi*. Milano. Ulrico Hoepli, 1926, 2 vol. in-8°, lxiv + 1494 p., 4 cartes h. t., 304 photogr. h. t.

M. G. D. Musso nous a donné dans ces deux volumes une œuvre

qui constitue une source de premier ordre pour la connaissance des lois et des coutumes des Chinois. Il fait suivre ce volumineux traité de jurisprudence d'une série d'intéressants chapitres sur la géographie générale, l'ethnologie de la Chine; sur les grandes lignes de l'histoire de l'empire du Milieu depuis les temps mythiques et légendaires; sur les religions, les susperstitions de la Chine, sur sa linguistique, etc. La plus grande partie de l'ouvrage est consacrée au droit chinois, ancien et récent, et envisagé sous ses multiples aspects. C'est là l'élément le plus original du livre, car il nous fournit une source extrêmement riche, abondante et variée, de renseignements sur toutes les modalités du droit criminel et civil chinois, et il nous éclaire par cela même sur mille faces de la vie des Célestes à propos desquelles on chercherait vainement ailleurs des indications précises. L'auteur s'est référé au cours de son ouvrage, aux sources les meilleures du droit chinois: Boulais, Wieger, Hoang, Richard Staunton, Giles, Morse, von Mollendorff, etc. L'ouvrage est illustré d'une très belle et abondante série de planches photographiques. J. N.

German (Captain R.L.). — *Handbook to British Malaya, 1926*. Published by authority and compiled by... London, Waterlow and Sons limited, s. d. [1926], in-8°, vi + 184 p., 1 carte h.t. en coul., 112 photogr. h.t.

Ce manuel a été édité dans le but de fournir des renseignements généraux sur les colonies anglaises de la Malaisie : Colonies des détroits : Singapore, Penang, Province de Wellesley, Dindings, Malacca; Etats Malais confédérés : Perak, Selangor, Negli Sembilan, Pahang ; Etats Malais non confédérés : Johore, Kedah, Perles, Kelantan, Trengganu. Bien que conçu, avant tout, au point de vue économique et pratique, ce petit livre renferme cependant quelques données intéressantes pour l'ethnographe. On y trouve, en effet, quelques pages consacrées plus spécialement à la démographie indigène : aborigènes, Semang, Sakai, Jokun ou Biduanda ; Malais proprement dits ; ainsi qu'aux éléments étrangers : Chinois (Hokkiens, Cantonais, Khehs, Tiéchius, Hailanes) ; Indiens (Tamouls, Telugus, Malayalis ; Punjabis, Bengalis) ; Européens (84 % de la population totale) ; Eurasiens ; Siamois, Japonais, Arabes, Singhalais.

L'auteur décrit brièvement l'organisation politique, sociale et économique de la Malaisie anglaise ; il décrit les méthodes agricoles en usage, les modalités du commerce et celles de l'exploitation des ressources naturelles, notamment celle des mines d'étain. Quelques pages sont consacrées aux industries indigènes, notamment à la pêche et à la fabrication de conserves de poissons, pratiquées principalement selon les méthodes japonaises, et qui constituent pour ces régions une source de revenus appréciables. J. N.

Menz (Gerhard). — *Flutwende. Die Entwicklung der Beziehungen Chinas zum Abenlande in den letzen 100 Jahren*. Leipzig, J. G. Hinrich's Buchhandlung, 1926, in-8°, 164 p., 1 carte h.t.

C'est au cours d'un séjour qu'il a fait en Chine, de 1913 à 1919, que

M. Gerhard Menz s'est familiarisé avec les divers aspects sous lesquels se révèle, à l'observateur occidental, la vie politique, économique et sociale de l'Empire du Milieu. Il ne saurait être question de s'étendre ici longuement sur cet ouvrage dont le cadre sort quelque peu du domaine de l'ethnographie et intéresse plutôt la géographie politique. On le lira toutefois avec fruit en raison de la multiplicité des détails, fort intéressants, qu'il nous donne sur l'histoire de l'évolution des relations entre la Chine et l'Occident depuis les évènements qui, aux débuts du XIXe siècle, arrachèrent l'Empire du Milieu à son isolement plusieurs fois millénaire, jusqu'aux faits contemporains qui, à la suite de la révolution, ont fait de la République Chinoise une nation moderne.

J. N.

Massam (J.-A.). *The cliff dwellers of Kenya. An account of a people driven by raids, famine and drought to take refuge on the inaccessible ledges of precipitious mountains, with a description of their ways of living, social system, manners and customs, religion, magic and superstitions.* — London, Seely, Service and C°, 1927, XIV + 272 p., 2 cartes h. t., 26 photogr. h. t.

Les *Elgeya*, populations africaines dont M. J.-A. Massam, fonctionnaire colonial du Kenya, nous donne ici une description détaillée, habitent le fertile plateau de Uasin Gishu, dans les régions montagneuses hautes de 5.500 à 9.000 pieds et difficilement accessibles du Kenya. Après avoir relaté l'histoire de cette région et fait un tableau des luttes incessantes entre les tribus, dont elles furent le théâtre, et auxquelles seule l'occupation européenne a mis un terme, l'auteur aborde l'étude ethnographique proprement dite des éléments indigènes de cette partie de l'Afrique.

L'organisation tribale des *Elgeya* est peu différente de celle de la plupart des tribus pastorales du Kenya. L'autorité est entre les mains des chefs ou « anciens », qui s'assemblent pour régler les affaires de la tribu. Ces anciens constituent une sorte de classe d'âge. Les jeunes gens sont soumis à toute une série d'épreuves et d'initiations dont l'auteur donne une description détaillée. M. Massam expose les modalités qui règlent les serments et les diverses ordalies en usage dans l'administration de la justice. Intéressants détails sur les particularités de l'existence journalière de ces indigènes : préparation des aliments ; traite du bétail ; repas ; occupations ménagères des femmes ; procédés d'allumage des feux ; danses ; langage par gestes, etc.

Les *Elgeya*, qui forment une population essentiellement pastorale, ne consacrent que peu d'attention à la culture du sol auquel ils ne demandent que du maïs, du millet et de la graine d'éleusine. Ils préparent une bière à l'aide de miel et de divers fruits. La poterie grossière, en terre rouge, est confectionnée par certaines femmes qui ne s'adonnent pas à la culture. L'élevage des abeilles est pratiqué selon des méthodes extrêmement rudimentaires. Les termites entrent pour une part importante dans l'alimentation. Il décrit rapidement les principes qui règlent les héritages chez les *Elgeya* et décrit les

coutumes et les cérémonies relatives au mariage, à la naissance, à la mort ainsi que les cérémonies funéraires.

D'intéressants chapitres consacrés à la magie pratiquée par les *Elgeya* dont les sorciers (*pwoinin*, *moiyet*) jouent un rôle important dans les cérémonies se rapportant aux diverses phases de la vie de ces indigènes ; à la religion dans laquelle les sacrifices d'animaux (moutons, chiens) occupent une place importante. Les *Elgeya* connaissent un être suprême (*Assis*), généralement considéré comme l'esprit du soleil ; un dieu de la pluie (*Elat*) qui règle le tonnerre et l'éclair. Ils croient à une multitude de mauvais esprits. Ces croyances sont entremêlées d'une foule de pratiques superstitieuses. L'auteur donne quelques brèves indications sur le folklore des *Elgeya*, dans lequel les animaux, notamment l'éléphant, l'hyène et le lièvre jouent les rôles principaux. L'auteur termine en nous entretenant de la faune, de la flore de ces régions, et nous dit quelques mots des méthodes de chasse pratiquées par ces populations.

J. N.

Treidler (H.). — *Herodot. Reisen und Forschungen in Afrika.* Bearbeitel von... Leipzig, F. A. Brockhaus, 1926, in-8°, 160 p., 6 cartes, 16 pl. h. t., 11 fig. (*Alte Reisen und Abenteuer*, 17).

M. H. Treidler s'est attaché ici tout particulièrement à ceux des écrits d'Hérodote relatifs à l'Afrique. Après avoir tracé un rapide tableau de la connaissance que possédaient les anciens de cette région du globe à l'époque où écrivit l'historien grec, l'auteur aborde l'étude de ceux que nous a laissé Hérodote concernant l'Afrique. M. H. Treidler s'efforce de mettre au point les sources auxquelles a eu recours Hérodote, la manière dont il les a utilisées, et notamment l'usage qu'il a fait des écrits, des récits, des légendes et des documents dont il a pu disposer.

Nombre de parties de l'œuvre de l'historien grec intéressent dans une certaine mesure l'ethnographie, bien qu'elles ne doivent être consultées qu'avec beaucoup de prudence. Ce sont celles où Hérodote décrit les caractères physiques, les mœurs, les coutumes et les institutions des populations qu'il a rencontrées au cours de ses voyages. Nombre d'extravagances suffisent à montrer que, parmi ces peuples, il en est de nombreux qu'il n'a connus que par ouï-dire. Certes, nombre d'explications qu'il donne sont incomplètes, exagérées, erronées, voire même fabuleuses ; elles montrent quelles influences a subies Hérodote et quelle confiance naïve il a eu parfois dans ses informateurs. Néanmoins il nous a conservé d'intéressants renseignements en ce qui concerne les populations de l'Egypte, de la Libye, de l'Ethiopie, renseignements qui se sont, en partie du moins, trouvés confirmés par les voyageurs modernes.

Chemin faisant, M. Treidler consacre quelques pages à l'Atlantide, aux hypothèses dont elle a été l'objet, et notamment aux travaux récents que sa localisation a suscités (Frobenius, Schulten, R. Hennig, R. v. Pöhlmann, etc.). Ces questions sortent du domaine de l'ethnographie et intéressent plus spécialement la géographie historique.

L'ouvrage, d'une lecture agréable, est illustré de cartes, de photographies et de figures. Il se termine par quelques pages consacrées à l'explication de quelques noms de peuples, de lieux et de personnes dont il a été question dans le volume.

J. N.

Le Coq (Albert von). — *Auf Hellas Spuren in Ost-Turkistan. Berichte und Abenteuer der II. and III. deutschen Turfan-Expedition.* Leipzig, J.-C. Hinrichs' she Buchhandlung, 1926, in-8°, XII + 168 p., 2 cartes, 3 plans, 52 pl. h. t., 7 fig.

M. Albert von Le Coq, directeur du Musée d'ethnographie de Berlin, a dirigé, au cours des années 1904-1905 et 1905-1907, deux expéditions dans le Turkestan oriental. Il en a exploré, au point de vue archéologique, les oasis du Tourfan, situées à l'est des Monts Célestes. C'est une narration détaillée des diverses phases de ces expéditions, et tout particulièrement des résultats archéologiques qu'elles ont donnés, que l'auteur nous retrace ici. Ces parties de l'Asie sont particulièrement intéressantes au double point de vue archéologique et ethnographique. L'expédition a mis à jour, notamment, des temples creusés dans la paroi de falaises et constitués par des séries de chambres en façade. On a découvert dans ces temples des sculptures, des peintures remarquablement conservées, et des parchemins ornés d'enluminures. Toutes ces trouvailles constituent de précieux documents relatifs à l'art bouddhique. Ces régions du Turkestan oriental ont subi, au cours des siècles, les influences grecques, iraniennes et hindoues; par contre, celles de la Chine ne se sont pas fait sentir. Les oasis de cette partie de l'Asie ont été des stations du bouddhisme au cours de sa pénétration de l'Inde vers l'Extrême-Orient.

L'ouvrage étant destiné, avant tout, à donner une narration populaire du voyage et des découvertes auxquelles il a donné naissance, M. Albert von Le Coq en décrit les diverses phases et les multiples péripéties : voyage à Komul et à Kaschgar ; fouilles de Kumtura ; ruines de Kyzil, oasis de Kurla-Karaschahr. L'auteur décrit les curieux monuments mis à jour au cours des fouilles pratiquées par l'expédition.

Au point de vue ethnographique, cette expédition a contribué à élucider les problèmes des migrations ethniques dont cette partie de l'Asie a été le théâtre. L'auteur a pu déterminer quatre vagues principales de migrations : 1° antérieure à l'ère chrétienne ; elle amena des populations indo-européennes établies au bord du Pont-Euxin jusqu'en Mongolie ; les *Tochariens*, qu'on trouve dans ces régions et dont la la langue semble très vraisemblablement d'origine aryenne, constituent les représentants anciens de cette migration primitive ; 2° une seconde migration amena dans cette partie de l'Asie Centrale des éléments helléniques, auteurs de ces œuvres de l'art grec dont on retrouve aujourd'hui encore des vestiges ; 3° une troisième poussée ethnique fut déterminée par les migrations d'éléments Turco-Tatares qui, à l'époque historique, provoqua l'irruption des Huns en Europe ; 4° la dernière, amenée par les peuples d'origines simulaires, mit en mouvement des Hongrois, des Turcs, etc.

Quoi qu'il en soit, et en dépit de ces diverses influences, le fond de la civilisation de ces régions est d'origine occidentale. La Chine n'a, en réalité, exercé qu'une influence toute superficielle dans ces parties de l'Asie centrale.

L'ouvrage, abondamment illustré, est d'une lecture facile. A mentionner une courte bibliographie relative aux régions traversées par l'expédition.

J. N.

Akema (B.) et T. J. Bezemer. — *Volkenkunde van Nederlandsch-Indië* Haarlem, H. D. Tjeenk Willink en Zoon, 1927, in-8°, xvi + 584 p., 131 photogr. et fig.

L'important ouvrage que MM. B. Akema et T J. Bezemer consacrent aux Indes Néerlandaises constitue un excellent manuel de l'ethnographie de ces régions. C'est au cours d'un long séjour fait dans l'archipel asiatique que les auteurs ont recueilli les matériaux du présent volume.

Ils étudient successivement les races et les langues sous les formes si variées sous lesquelles elles se présentent dans ces régions où des populations d'un degré de civilisation relativement avancé, comme les Javanais par exemple, se rencontrent à côté de peuples à peu près sauvages, comme ceux de la Nouvelle-Guinée. La famille et la société sont exposées par les auteurs sous leurs divers aspects : exogamie, endogamie, patriarcat, matriarcat, communautés juridiques. Les auteurs nous mo trent ces diverses formes sociales chez les Toradja, les Dayaks, les Bataks, les Atjeh, aux îles Nias et Kei, à Bali, à Java, chez les Marin-anim, etc.

Un chapitre étudie plus spécialement les principes qui président à la formation des religions chez les peuples primitifs. Les auteurs exposent, en les illustrant d'exemples empruntés aux divers éléments ethniques des Indes Néerlandaises, les théories ethnologiques et religieuses de Max Müller, E. B. Tylor, G. A. Wilken, A. Vierkandt, F. D. van Ossenbruggen, A. W. Nieuwenhuis, A. C. Kruyt, W. Wundt, Lévy-Bruhl. Ils étudient, de même, les diverses formes sous lesquelles les phénomènes religieux se révèlent à l'observateur chez les peuples de l'archipel asiatique.

Après avoir exposé ces questions générales, MM. B. Akema et T. J. Bezemer décrivent les religions supérieures pratiquées par les peuples de ces régions et notamment les religions aryennes : Bouddhisme, Indouisme, etc. Ils nous montrent comment l'Islam s'est introduit dans ces régions, comment il s'y est développé, et quelle influence il a exercé sur la civilisation. Enfin ils exposent le développement du christianisme depuis sa pénétration en Indonésie.

Quelques pages sont consacrées aux systèmes de chronologie en usage dans l'Archipel asiatique, notamment chez les Toradja, les insulaires de Nias, les Dagaks, les Sawoa, les Toba, les Bataks, à Java, à Bali, chez les Atjèh, etc.

La vie matérielle des populations indigènes de l'Archipel asiatique est étudiée, dans tous ses détails, dans une série de chapitres, très

abondamment documentés, où les auteurs décrivent les moyens d'existence, les types d'habitation, leurs modes de construction, les modalités de leurs groupements pour la constitution des villages. Ils nous entretiennent des divers jeux et amusements en usage chez ces populations asiatiques, et décrivent minutieusement les cérémonies, les usages et les coutumes de la vie de famille.

L'activité sociale des populations indigènes des Indes Néerlandaises est exposée dans un chapitre où MM. B. Akema et C. J. Bézemer étudient les diverses formes d'industries pratiquées par ces Indonésiens : vannerie, tissage, confection des vêtements ; travail de l'écorce en vue de son utilisation comme étoffe ; broderies ; travail du bambou et de la corne ; travail du cuir ; extraction des minerais, préparation et travail des métaux ; poterie, etc.

L'ouvrage, par l'abondance des détails qu'il fournit, constitue une source précieuse d'information. On regrettera l'absence totale de bibliographie ainsi que celle d'un index alphabétique qui aurait permis de retrouver plus aisément un renseignement cherché.

J. N.

ERRATUM

Dans l'article de M. A. Wrzosek, *L'Évolution de l'Anthropologie en Pologne*, paru dans le fascicule 4-6 :

Page	*ligne*	*au lieu de*	*lire*
217	4	Professeur	Directeur de l'Institut.
218	40	Lekavzou	lekarzow.
219	39	philosophie de médecine	philosophie de la médecine.
220	4	1843	1842.
—	17	Synski	Syrski.
—	18	Saligowski	Suligowski
—	39	Olechnowski	Olechnowicz.
221	34	Rudolf Virchow.	Rudolf Virchow était aussi médecin.



ANNÉE 1928.

TABLE DES AUTEURS

Bakker (C.). — Les génies des eaux et le folklore de Broek in Waterland 185
Bégouen. — Découvertes nouvelles dans la caverne des Trois-Frères (Ariège)........ 358
Briand (Dr). — Hérédité des maladies mentales.......... 97
Capitan (L.). — Les guérisseurs...................... 47
Champion. — Observations techniques sur les trouvailles de Glozel...................... 23
Chérest (G.). — L'ondin dans les légendes populaires de Lusace...................... 397
Diamandi (V.) et Medonça (U. de). — Les Aroumouni ou Valaques de la péninsule des Balkans.................... 262
Donici (A.). — Un dolmen inédit : la maison du fadet, à Cenon (Vienne)............. 365
Eisner (J.) — Découvertes archéologiques récentes en Slovaquie et en Russie subcarpathique...................... 177
Fraipont (Ch.). — L'enseignement de l'anthropologie à l'Université de Liége........ 113
Garçon (Maurice). — Quelques types de guérisseurs........ 90
Giffen (Van). — Les Pays-Bas considérés comme région intermédiaire entre les phénomènes culturaux néolithiques et énéolithiques du nord-ouest et du centre de l'Europe..... 226
Godycki (Dr C.). — Influence des muscles masticateurs sur la morphologie cranienne ... 140
Hamal-Nandrin et Servais. — Similitude entre l'industrie des stations de Fouron Saint-Pierre... et celle à grès des forêts de Fontainebleau et Montmorency...................... 15
Hervé (G.). — Yves-Guyot..... 213
Jeanselme (Dr). — Sur le certificat de mariage............ 299
Lachapelle (A. de). — Utilité des études généalogiques au point de vue de l'hérédité.... 270
Leblanc (Dr). — Les Touareg, ethnographie physique et anthropométrie............... 331
Mendes Correa (A). — Nouveaux documents sur l'art préhistorique en Portugal... 169
Niceforo (A.). — La prophylaxie des maladies mentales en Italie.................... 34
Noureddin bey, Nechet Omer bey, Mouchet, Sureya bey. — Craniologie des Turcs....... 321
Papillault (G.). — Les ossements du poète J. Slovacki.. 1
— Sur les causes de la suture métopique.................. 326
Paul-Manceau (Dr). — Le divorce pour cause de maladies. 99
Péquart (S.-J.). — Rectification........................ 105
Pernot. — Le divorce pour cause d'aliénation mentale.. 100
Pittard (E.) et Bacoyanu (Mlle). — Architecture faciale des Boschimans, Hottentots et Griquas.................... 131
Poisson (G.). — Les civilisations néolithiques et énéolithiques de la France............ 239, 368
Pontier (G.). — L'azilien de Lumbres (Pas-de-Calais..... 257
R. D. — La veillée du Mouchon dans le Haut-Jura au XVIIIe siècle........................ 192
Renaud (E.-B.). — Les plus anciens crânes indiens du Sud-Ouest américain....... 43
Saintyves (P.). — Les guérisseurs mystiques........... 71
— Les procédés de guérison communs aux guérisseurs européens et aux sorciers chez les primitifs........... 282
Société hellénique d'anthropologie. — Comptes rendus de la —...................... 291

Schreiber (Dr). — Sur le certificat de mariage........... 300
Thiérot (A.). — Sépultures équines d'époque gallo-romaine..................... 389
Trénel (Dr). — Le divorce pour cause de maladies.......... 102
Vergnes (Dr). — Les empiriques guérisseurs, leurs remèdes, leurs doctrines......... 58
Vinchon (Dr). — Du rôle de la suggestion dans les succès obtenus par les guérisseurs.... 49
Weisgerber. — Discours prononcé aux obsèques de M. Yves-Guyot............. 215
— Rapport financier à l'Institut international d'anthropologie pour 1927.................. 194
Wrzosek (A.). — L'évolution de l'anthropologie au XIXe siècle.................... 217, 416
Yatzouta (C.). — Un os pariétal de dimensions géantes... 22

TABLE DES MATIÈRES

Affichage au moyen âge..... 297
Aliénation mentale. — Etude statistique de l' —......... 34
Anthropologie. — Enseignement de l' — à l'Université de Liége.................. 113
— évolution de l' — en Pologne au XIXe siècle.............. 217
Aroumouni ou *Valaques*. — Origine des — de la péninsule des Balkans........... 262
Art préhistorique en Portugal. 169
Atlantes. — Glaciers et —.... 293
Azilien de Lumbres.......... 257
Boschimans. — Architecture faciale des —.............. 131
Broek in Waterland. — Folklore de —................. 185
Certificat de mariage....... 299
Civilisations néolithiques et énéolithiques de la France. 239, 368
Constitution du corps et formation des classes sociales.. 298
Crane. — Remarques sur la région frontale............. 291
— influence des muscles masticateurs sur la morphologie du —..................... 140
— anciens — indiens du S. O. américain.................. 43
— mélanésiens des Nouvelles-Hébrides.................. 140
— des Turcs................. 321
Divorce pour cause de maladies. 97
Dolmen à Cenon (Vienne)..... 365
Eugénique. — Problèmes de l' —...................... 291
France. — Civilisations néolithiques et énéolithiques de la —................. 239, 368
Généalogie. — Utilité des études de — pour l'hérédité.... 270
Génies des eaux en Hollande.. 185
Glozel. — Observations techniques sur les trouvailles de......................... 23
Griquas. — Architecture faciale des—..................... 131
Guérisseurs. — Suggestion, remèdes, mystiques, types.. 47
— procédés communs aux Européens et aux sorciers chez les primitifs............... 282
Hérédité des maladies mentales...................... 97
— utilité des études généalogiques pour l' —........... 270
Hottentots. — Architecture faciale des —............. 131
Lumbres (*Pas-de-Calais*). — Période azilienne à —......... 257
Lusace. — L'ondin dans les contes de —................ 397
Maladies mentales. — Prophylaxie des — en Italie........ 34
Montmorency. — Ateliers de la forêt de —............... 18
Muscles masséter de l'homme et des singes............... 295
— masticateurs, leur influence sur la morphologie crânienne..................... 140
Ondin. — L' — dans les légendes de Lusace............. 397
Paganisme. — Vestiges du — parmi les Sémites du Proche Orient..................... 296
Pariétal. — Os — de dimensions géantes.............. 222

Pays-Bas. — Les — région intermédiaire entre les phénomènes culturaux du N. O. et du centre de l'Europe 226
Pologne. — Evolution de l'anthropologie en — au XIXe siècle 219, 416
Portugal. — Art préhistorique en — 169
PRIÈRES de guérison 81
PRIMITIFS. — Procédés de guérison chez les — 282
PRIX D'AULT DU MESNIL 319
PRIX HOLLANDAIS 320
REMÈDES et doctrines des guérisseurs 58
SAUTERELLE. — Gravure de —, caverne des Trois-Frères 358
SÉPULTURES D'ANIMAUX dans la Marne 389
SÉROLOGIE. — Distinction des races humaines en — 296
Slaves et *Slavophones* en Grèce.. 294
SLOVACKI. — Etude des ossements du poète —, ... 1
Slovaquie. — Découvertes archéologiques en —, ... 177
Sogny (*Marne*). — Sépultures d'animaux à —, ... 389
STATIONS NÉOLITHIQUES belges. — Leur similitude avec celles de Fontainebleau et de Montmorency 15
SUGGESTION. — Du rôle de la — dans les succès obtenus par les guérisseurs 49
SUTURE MÉTOPIQUE.—Ses causes. 326
Touareg. — Anthropométrie des — 331
Trois-Frères (*Ariège*). — Trouvailles dans la caverne des —. 358
Turcs. — Craniologie des —... 321
Valaques. — Origine des...... 262
VEILLÉE du Mouchon dans le Haut-Jura au XVIIIe siècle... 192
Vignette. — Station de la—.... 16
YVES-GUYOT. — Mort de—..... 213
ZABOROWSKI (S.). — Mort de—. 216

FIGURES

Crâne du poète polonais Slovacki ....
Pièces en grès et en silex, forêt de Montmorency et gisements belges (*3 fig.*) 19-21
Objets de Glozel (étude technique) (*18 fig.*) 23-33
Crânes de Mélanésiens (*5 fig.*) 146-166
L'art préhistorique en Portugal (*10 fig.*) 171-173
Pétroglyphe de guerrier lusitanien 174
Bas-relief de Gallegos (Portugal) 175
Entrée des céramiques dans les Pays-Bas 231
Enceinte mégalithique de Schimmeresch (Hollande) 234
Tumulus double (pierre polie et bronze) près Groningue (Hollande) 236
Gravures nouvelles, caverne des Trois-Frères (*2 fig. et 1 pl. hors texte*) 359-364
Plan du dolmen « la maison du fadet », à Cenon (Vienne).... 366
Sépultures d'animaux dans la Marne (*3 fig.*) 390-392

LIVRES ET REVUES

AKEMA et BEZEMER. — Volkenkunde van Nederlandsch-Indië 415
BAUR, FISCHER, LENZ. — Menschliche Erblichtkeitslehre und Rassenhygiene 197
BELOVIC (J.). — Die Sitten der Südslaven 306
BOECHTOLD-STŒUBLI (H.). — Handwörterbuch des deutschen Aberglaubens 201
BONNERJEA (B.). — Ethnologie du Bengale 203

CONTENAU (G.). — Manuel d'archéologie orientale depuis les origines jusqu'à l'époque d'Alexandre................ 308
DELAFOSSE. — Les nègres...... 409
DEL CASTILLO YURRITA. — La cultura del vaso campaniforme...................... 405
FRAZER (Sir G. G.). — Le rameau d'or................... 406
— L'homme, Dieu et l'immortalité........................ 407
GERMAN. — Handbook to British Malaya................. 411
GOICHON (A.). — La vie féminine au Mzab............... 313
GOURY (G.). — Précis d'archéologie préhistorique ; origine et évolution de l'homme....... 201
GRABER. — Sagen und Kärnten. 410
HARA. — Histoire du Japon, des origines à nos jours......... 408
HORNER (G.). — Die Waldvölker, Versuch einer vergleichendenAnthropogeographie. 310
JAUSSEN (Père J.-A.). — Coutumes palestiniennes ; Naplouse et son district........ 204
JEAN (Ch.). — Le milieu biblique avant Jésus-Christ.... 312
KEHL (R.). — Règlement eugénique du mariage........... 303
LE COQ. — Auf Hellas Spuren in Ost-Turkestan........... 414
LEROY (O.). — La raison primitive ; essai de réfutation de la théorie du prélogisme.... 210
LESBRE (F.).— Traité de tératologie de l'homme et des animaux...................... 108
MASSAM. — The Cliff dwellers of Kenya...................... 412
MENZ. — Flutwende. Die Entwicklung der Beziehungen Chinas...................... 411
MONTANDON (G.). — Au pays des Aïnou.................. 108
MORGAN (J. de). — La préhistoire orientale............. 303
MUSSO (G.).— La Cina e di Cineti. 410
NYESSEN (J. H.). — The passing of the Frisians, anthropology of Terpia.................. 107
PARIVUS IA VALIK............ 201
PHILIPPE (abbé). — Cinq années de fouilles au Fort Harrouard. 404
RANK (Otto) — Das Inzest-Motiv in Dichtung und Sage. 315
RASMUSSEN (K.). — Zwei Iahre im Schlitten durch unerforschtes Eskimoland.......... 316
ROSEN (Count Eric von). — Popular account of archeological research during the Swedish Chaco Cordillera expedition, 1901-1902.................. 110
— Ethnographical research work during the Swedish Chaco-Cordillera expedition. 111
SCHREINER (A.).— Morphologie de la femme norvégienne (en allemand)................. 199
SÉNART (E.). — Les castes dans l'Inde, les faits et les systèmes.................. 206
SOMMER (R.). — Familienforschung, Vererbungs und Rassenlehre..................... 199
TAUXIER (L.). — La religion bambara.................. 208
TREIDLER (H.). — Herodot ; Reisen und Forschungen in Afrika..................... 413
VESME (C. de). — Histoire du spiritualisme expérimental. 109
VILASECA ANGUERA (S.). — La cova del Cattanya......... 406
WAGNER (K.). —Ossements du moyen âge recueillis à Oslo (en allemand).............. 199

Les Directeurs de la Revue,
G. HERVÉ, CH. FRAIPONT,

Le Gérant,
EMILE NOURRY.

Impr. Jouve et Cie, 15, rue Racine, Paris